This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER
HN HFT7 M

Digitized by Google

Fr 27.46

HARVARD COLLEGE LIBRARY

BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787-1855)
OF BOSTON

FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION

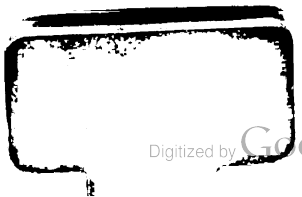

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES & COMPTES-RENDUS

LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

D'ALAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES & COMPTES-RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ

SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

D'ALAIS

ANNÉE 1896 — TOME XXVII

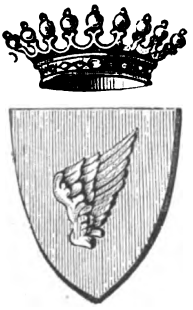

ALAIS

TYPOGRAPHIE, LITHOGRAPHIE & PAPETERIE J. BRABO
Square de Sauvages

1898

Digitized by Google

Fr. 2.7.46

HARVARD COLLEGE LIBRARY
DEGRAND FUND

Digitized by Google

Centenaire de Florian

CONFÉRENCE

Donnée le Samedi 30 mars 1895, à l'Hôtel-de-Ville d'Alais

Par M. Raymond POULLE, Membre résidant

Samedi soir, 30 mars, l'élite de la population Alaisienne se pressait, à l'Hôtel-de-Ville, dans la vaste salle des Etats, pour assister à la conférence qui devait être donnée sur la vie et les œuvres de Florian, par M. Raymond Poulle, magistrat de cette ville, secrétaire de la Société scientifique et littéraire.

Bien avant l'ouverture de la séance, tous les sièges étaient occupés par la plupart des notabilités de la cité. M. le Maire, MM. les adjoints et conseillers municipaux, les membres des tribunaux, divers fonctionnaires, M. le Proviseur, MM. les professeurs du Lycée, des représentants des industries locales, des délégations des établissements d'instruction publique, etc., etc., s'y étaient donné rendez-vous.

Les dames, dont l'affluence a été particulièrement remarquée, avaient voulu témoigner de leur vif intérêt pour cette solennité littéraire.

L'assistance a manifesté, au cours de la conférence, par son attention soutenue et des marques réitérées d'approbation, ses sympathies pour la

Digitized by Google

mémoire de Florian, une des plus pures illustrations du Languedoc, et pour l'initiative prise par la Société scientifique et littéraire, en organisant cette réunion, sous la direction dévouée de M. Delfieu, son Président.

Il convient aussi de signaler le concours de la Presse régionale et locale dans cette circonstance. L'*Eclair*, le *Petit Méridional*, le *Petit Marseillais*, le *Journal du Midi*, les *Tablettes d'Alais*, l'*Union Républicaine*, les *Affiches Alaisiennes*, ont rendu compte, en termes excellents, de cette soirée dont ils ont constaté le complet succès.

L'opinion publique, qui a déjà formulé ses vœux en cette occasion, espère avec confiance que, grâce à l'appui de l'Etat, des conseils électifs de la région, et à la généreuse coopération de nos concitoyens, il sera bientôt donné à la ville d'Alais, de voir s'élever sur une de ses places, un monument digne de Florian, ce poète exquis de l'enfance française, qui a chanté aussi, dans des pages charmantes, les bords du Gardon et les montagnes du pays cévenol.

M. Delfieu, Président de la Société scientifique et littéraire d'Alais, a ouvert la séance par l'allocution suivante :

MESDAMES, MESSIEURS,

Au nom de la Société scientifique et littéraire d'Alais, je vous remercie d'avoir bien voulu vous rendre à notre invitation.

L'empressement que vous y avez mis témoigne de la considération dont jouit notre Société au sein de vos familles, et de votre goût pour les choses de l'esprit.

Aujourd'hui nous répétons une expérience qui a été tentée il y a trois ans. Si, comme nous l'espérons, elle réussit, nous vous promettons de la

Digitized by Google

renouveler, à bref délai, avec les meilleurs éléments dont nous pourrons disposer.

C'est dans cette pensée que je donne la parole à M. Poulle, magistrat de notre ville, et membre du bureau de la Société. *(Applaudissements).*

M. Raymond Poulle s'étant levé, s'est exprimé en ces termes :

MESDAMES, MESSIEURS,

Un long siècle déjà nous sépare du jour où, dans notre France, alors si bouleversée et encore frémissante d'angoisses, une triste nouvelle surprenait douloureusement quelques amis fidèles : il venait de s'éteindre prématurément le doux écrivain, naguère l'idole de tous, celui dont le nom populaire, à la consonnance printanière, suffirait à caractériser le genre de son talent, fait de grâce et de fraîcheur : Florian n'était plus !

Cette épreuve, si redoutable du temps, si fatale à tant d'autres, Florian a pu la traverser sans rien craindre pour sa gloire, et le centenaire que nous célébrons aujourd'hui, dans le pays qui l'a vu naître, trouve, au contraire, sa mémoire rayonnante d'un nouvel éclat, devant lequel pâlirait la renommée de plus d'un des rivaux, que l'opinion avait pu lui préférer, parmi ses contemporains.

Ame tendre et impressionnable, nourri par les lectures des œuvres, où le sentiment humain déborde, de Théocrite, d'Ovide, de Virgile, du Tasse, de Cervantès, de Racan, de La Fontaine, de Fénelon, qui tous l'ont marqué d'un sceau ineffaçable, ce

Digitized by Google

jeune penseur ne croyait écrire que pour son époque, et il déposait pourtant, peut-être à son insu, dans des pages sans prétention, mais exquises de sensibilité vécue, les germes d'une immortalité qui, bien que n'atteignant pas les plus hauts sommets de l'art, saura néanmoins briller travers les âges.

***

D'où lui vient ce privilège, si rare, d'échapper à la rouille destructive de l'oubli ?

C'est qu'à travers l'auteur du XVIII[e] siècle on sent l'homme, et que Florian peut justement s'appliquer la belle pensée de Térence :

Homo sum, humani nihil a me alienum puto.

« Je suis homme et rien de ce qui touche à l'humanité ne m'est étranger. »

Sous les dehors artificiels d'un genre faux, celui de l'églogue et de l'idylle, tel que l'ont créé et continué, depuis Tibulle jusqu'à nos jours, tant de poètes langoureux, avec leurs personnages de convention, sous des phrases d'un sentimentalisme affecté, mièvre et fade, sous le clinquant dont se parait une société fardée, Florian sait encore conserver le ton et les accents d'une sensibilité vraie.

Il reste naturel et simple...

Vous connaissez les bergers, les pastourelles de paravent, imaginés par la littérature légère de son siècle, que Wateau, Boucher et Fragonard peignirent avec leurs houlettes, et leurs oripeaux rustiques,

Digitized by Google

sur les éventails des grandes dames de la Cour, sur les panneaux des chaises à porteur armoriées!

Florian fut bien obligé, pour avoir des lecteurs, d'adopter ces singuliers héros de roman, qui roucoulent, sans se lasser, leurs monotones déclarations d'amour. Ainsi l'exigeait la mode de son temps, où la galanterie, musquée et pimpante, avait été élevée à la hauteur d'une institution sociale et non la moins importante.

***

Mais ce n'est pas l'air frelaté des boudoirs que l'on respire, dans ses petits drames, dans ses scènes touchantes, qui se passent au bord des clairs ruisseaux... C'est la pure atmosphère des champs.

Florian nous transporte dans les bois aux sombres profondeurs; il nous fait gravir les montagnes escarpées avec leurs senteurs balsamiques. Nous nous reposons à sa suite sur l'herbe soyeuse des prairies, qu'ombragent les frondaisons des longs peupliers, agités mollement par la brise.

Voilà ce qui fait le charme de ses *romans*, de ses *nouvelles*.

Ce n'est pas le langage maniéré des petits poètes prétentieux de son temps, pléiade dont Bouflers, Bernis, Laclos et Dorat sont les étoiles les plus apparentes, que Florian prête à ses personnages; mais dans leurs attitudes, dans leurs confidences, dans l'expression de leurs joies ou de leurs chagrins, tout témoigne d'une sincère naïveté, d'une délicatesse ingénue. Le dévouement sans bornes de ses

Digitized by Google

humbles héros, envers le tendre objet de leur passion, ne se refroidit pas devant les épreuves. Il affronte tous les obstacles et ne s'arrête ni devant les périls, ni même devant la mort menaçante.

***

Si les œuvres d'un écrivain sont le miroir où se reflète son âme, on peut mesurer dans les œuvres de Florian le degré de bonté qui était comme le fond intime de son cœur.

N'a-t-il pas dit ce mot admirable qui devrait figurer en tête de toutes les rhétoriques : « On déshonore sa plume en la trempant dans du poison ? »

A quoi attribuer cette bonté native? sinon aux influences salutaires de la vie de famille, à celles de son séjour aux champs, sur les bords du Gardon, où s'écoula son enfance, au sein de ces honnêtes et rudes populations de villageois, de laboureurs, de pâtres guidant leurs troupeaux à travers les buis, les genêts, les thyms, sous le susurrement des pins, ayant conservé cette allure si franche, si ouverte qu'elles avaient puisée dans nos mœurs méridionales.

***

Vous souhaitez donc, Mesdames, Messieurs que je vous entretienne, en ce moment, de cet écrivain aimable, cher à l'enfance, aussi bien qu'à l'adoles-

Digitized by Google

cence et à l'âge mûr, qui fut modeste, sans artifice, alerte, fin et fertile tout à la fois.

Tâche difficile pour qui ne peut lui emprunter son pinceau délicat et imiter le frais coloris dont Florian embellissait ses tableaux. Mais vous me la rendrez aisée par votre indulgence.

Votre empressement à répondre à l'appel de notre digne Président est le plus flatteur encouragement qu'il me fût donné d'espérer. D'autre part, la Société littéraire ne peut qu'être fière de l'approbation que cette assemblée d'élite apporte à nos travaux, en s'y associant par sa présence.

***

Consacrons tous ensemble à Florian un souvenir attendri et reconnaissant comme à celui des membres de la grande famille Cévenole, qui doit faire rejaillir sur elle le plus d'éclat.

Au premier abord, il semble que tout a été dit sur Florian : les critiques ont passé ses œuvres au crible de leurs commentaires ; les *curieux* ont pénétré dans la plupart des détails de sa trop courte carrière.

Et cependant, notre époque, qui a la prétention d'appliquer à l'histoire les procédés de l'analyse scientifique, pourrait fouiller plus avant dans cette vie accidentée, et vous apporter un de ces ouvrages *documentés*, fruit de patientes investigations, creusant, furetant,

> Ne laissant nulle trace
> Où la main ne passe et repasse.

Digitized by Google

Monographies exactes et précises comme un inventaire notarié, sauvant de l'ombre et arrachant à l'oubli la moindre circonstance, le geste le plus insignifiant en apparence, de nature à satisfaire l'insatiable avidité des dévots de Florian.

Après tant d'autres tentatives, l'étude si consciencieuse publiée en 1879 sur la vie, les œuvres, la correspondance de Florian, par M. Albin de Montvaillant, dont nous déplorons la perte récente, suffirait-elle pour contenter ces infatigables chercheurs ?

Je l'ignore, car les meilleurs livres vieillissent vite à notre époque.

Quoi qu'il en soit, et nous formons ici des vœux pour sa prochaine apparition, un volume bien nourri serait peut-être nécessaire encore pour mettre en relief, sous son véritable jour, l'existence entière de notre héros.

Bien qu'elle ait été si promptement brisée et qu'elle ne se soit écoulée qu'au second plan de la société aristocratique du XVIII^e^ siècle, à son apogée, la vie de ce chevalier, homme de plume et d'épée, n'en a pas moins à son actif maint chapitre d'aventures piquantes, de fredaines de jeunesse, écho bruyant de la dissipation mondaine, de la légèreté universelle d'un siècle d'imprévoyance inconcevable et de fol enivrement, à la veille pourtant d'inexorables catastrophes.

Tourbillon vertigineux, emportant toute la haute société comme dans une ronde enfiévrée de fêtes galantes, de voluptés raffinées, qui amollissent la Cour et la ville, jetant leur note de décadente frivolité sur les arts et sur les lettres.

Digitized by Google

***

Et cependant (je suis heureux de le constater), au milieu de cette atmosphère délétère, Florian sait conserver dans ses nombreux ouvrages (ils ne remplissent pas moins de 20 volumes) je ne sais quelle réserve, quelle retenue, qui le sauvent de l'écueil de la licence, l'empêchent de verser dans ce ruisseau fangeux, où se sont trop souvent enlisés les maîtres de la littérature légère et épicurienne de ce temps. Les noms — sinon les œuvres, — vous sont connus de ces romanciers, de ces petits poètes si en vogue alors dans les boudoirs, si recherchés aujourd'hui par les bibliomanes, sous leurs délicieux écrins en veau écaillé, aux tranches dorées, enluminées par les vignettes, finement ciselées des Gravelot, des Eisen, des Cochin, des Marillier, que nos pères glissaient volontiers dans les basques de leurs habits de soie, et qu'ils allaient dévorer en parcourant les sentiers ombreux et parfumés de leurs bosquets.

Florian échappa à ces funestes influences. Dans ses *Fables* surtout il se montre d'une irréprochable moralité ; il sait parler à ses jeunes auditeurs, — car on dirait que ce recueil a été surtout composé à leur intention, — le langage d'un père de famille, sur les lèvres duquel les leçons de la vie sont toujours exposées sous cette forme chaste qui n'exclue pas la grâce et l'enjouement.....

Puis donc que ce n'est pas un livre sur Florian que vous attendez de moi, et que votre bienveillante attention m'impose le devoir de ne pas en abuser

Digitized by Google

par des longueurs intempestives, je vais essayer une simple esquisse de cette physionomie souriante, dont votre sympathique intuition saura compléter les traits.

***

Jean-Pierre de Claris de Florian était issu d'une famille anoblie depuis près de trois siècles, et qui avait obtenu, en 1723, des lettres de maintenue de noblesse, nonobstant la dérogeance encourue par quelques-uns de ses ancêtres, comme récompense des services rendus à l'Etat par plusieurs de ses membres dans la campagne de 1692.

Les armes de la famille de Florian étaient d'or à l'aigle éployée de sable et au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.

Où était né notre poète ? La question est controversée — comme pour Homère. — M. Albin de Montvaillant, son biographe (1), assure qu'il est né à Sauve, malgré le témoignage de Rosny, de Jauffret, de Charles de Lacretelle, de Quérard, de Bouillet, de Sainte-Beuve, d'Ad. Pieyre, etc., qui lui assignent pour lieu de naissance le château de Florian.

M. de Montvaillant se base uniquement sur ce passage des *Mémoires d'un jeune espagnol*, où Florian s'exprime ainsi : « Je suis né à *Cogollos*, PETITE VILLE « du royaume de Grenade. » Or, dit cet auteur, si cette appellation cache absolument le nom véritable il

(1) *Florian, sa vie, ses œuvres et sa correspondance*, par M. Albin de Montvaillant, Paris, Dentu, 1 vol. *in*-8, 228 p.

Digitized by Google

est impossible d'y voir une désignation de château. » Ce qui est certain, c'est qu'il a été baptisé à Sauve(1) le 12 mars 1755, six jours après sa naissance.

La ville de Sauve, où la famille de Florian ne possédait pas d'habitation, n'étant éloignée que de quatre kilomètres environ du château de Florian(2), il est tout naturel de croire, comme la plupart des auteurs qui ont écrit sur notre poète, que celui-ci a vu le jour dans la résidence de ses pères, et qu'il a été ensuite porté dans la ville la plus proche pour y recevoir le baptême. Sur les terres de l'ancienne commune de Comiac-de-Florian, réunie aujourd'hui à celle de Logrian, dans une de ces belles vallées du Languedoc, que terminent les majestueuses croupes des Cévennes, son aïeul y avait bâti un château hors de proportion avec l'importance réelle du domaine(3).

---

(1) *Sauve*, 2.440 h., chef-lieu de canton de l'arrond. du Vigan.

Extrait des actes curiaux de Sauve pour l'année 1755.

« Le douzième mars du même an, a été *batisé* Jean-Pierre de « Claris de Florian, né le sixième du présent, fils de noble Fran- « çois de Claris de Florian, lieutenant de cavalerie et de dame « Gilles Salgues, mariés ; son parrain a été messire *Jaques* Pierre « de Gailhan, conseiller à la cour souveraine des aides, *comtes* et « finances de la ville de Montpellier, faisant pour noble Jean « de Claris, seigneur de Florian, aussi conseiller en la même « cour ; sa marraine, dame Jeanne de Vibrac, épouse de noble « Louis Durand de *Vezenobre*, faisant pour dame Marthe Flau- « gugier, épouse de M. Jean Salgues, avocat au Parlement ; Vi- « brac de Sauve ; Gailhan, le *cler* de Florian et Flotard, curé, « signés au registre.

(2) *Logrian et Comiac de Florian*, 242 habitants, canton de Sauve, château *où naquit Florian*. Adolphe Joanne, *Géographie du Gard*, 1892.

(3) Le château de Florian, situé à 15 kilomètres d'Anduze, 4.069 h., arrond. d'Alais), dépend du canton de Sauve. Brûlé

Digitized by Google

Cette habitation, élevée dans un site à la fois sauvage et pittoresque, fut vendue vers 1782, par Florian lui-même à M. Bousquet, d'Anduze, qui la céda ensuite en 1805 à M. Cabanne, de Florian, dont le descendant actuel, l'honorable membre du Conseil général du Gard, a su donner à ce château désormais historique, par des agrandissements et des restaurations de bon goût, une ampleur et une élégance qu'il n'avait pas à l'origine.

C'est auprès de son aïeul, pour lequel Florian professa constamment une respectueuse affection, qu'il passa ses premiers ans, l'accompagnant dans ses promenades champêtres ; sous les auspices de ce vieillard aimable et instruit, doué de beaucoup d'esprit et d'une vivacité prodigieuse malgré ses 80 ans, Florian ouvrait ainsi son cœur aux effusions de la nature, qu'il a célébrée avec tant de chaleur dans ses écrits.

Florian se plaisait à évoquer plus tard, dans ses idylles, le souvenir de ces périgrinations par monts et par vaux.

Je ne résiste pas au désir de vous citer, comme exemple, malgré son étendue, une de ses tirades empreignée de cette douce mélancolie imagée et colorée, que Bernardin de Saint-Pierre, seul après lui, devait reproduire avec un sentiment si profond.

---

pendant les guerres de religion, il fut reconstruit sous Louis XIV. Le caractère en a été modifié depuis par des transformations successives. Les lieux mêmes qui l'environnent ont changé d'aspect ; les bois de grands chênes qui l'entouraient de leurs ombrages ont été abattus pour faire place à des allées de mûriers plus prosaïques.

Digitized by Google

***

« Beaux vallons, fortunés rivages, où, encore « enfant, j'allais cueillir des fleurs! Beaux arbres, « que mon aïeul planta, et dont la tête touchait les « nues, lorsque, courbé sur son bâton, il me les « faisait admirer! Ruisseaux limpides, qui arrosez « les prairies de Florian, et que je franchissais avec « tant de peine et de plaisir, je ne vous verrai plus! « Je vieillirai tristement, éloigné du lieu de ma « naissance, du lieu où reposent mes pères, et si je « parviens à leur âge avancé, le beau soleil de mon « pays ne ranimera pas ma faiblesse. Ah! que ne « puis-je au moins espérer que ma dépouille mor- « telle sera portée dans le vallon où, enfant, j'ai vu « bondir nos agneaux? Que ne puis-je être certain « de reposer sous le grand alisier, où les bergères « du village se rassemblent pour danser. Je vou- « drais que leurs mains pieuses vinssent arroser le « gazon qui couvrirait mon tombeau ; que les enfants, « après leurs jeux, y jetassent leurs bouquets « effeuillés. Je voudrais enfin que les bergers de la « contrée fussent attendris en y lisant cette inscrip- « tion :

« Dans cette demeure tranquille
« Repose notre bon ami ;
« Il vécut toujours à la ville,
« Mais son cœur fut toujours ici ».

Cette touchante apostrophe renferme tout Florian, et je devrais m'arrêter pour vous laisser sur cette impression...

Digitized by Google

***

S'il fallait pourtant chercher le secret de cette tendresse émue, si rare chez la plupart des écrivains, froids et sceptiques de son temps, c'est dans l'affinité de sa nature avec celle de sa mère qu'il faudrait le trouver. (1)

Florian n'avait point eu le bonheur de la connaître, mais il n'en parlait qu'avec l'expression d'un tendre regret, que l'âge n'atténua point, et dont nous pouvons saisir l'influence sur sa propre destinée littéraire.

Il se plaisait à se la représenter, comme on la lui avait dépeinte, belle, bonne, aimante, et ne pouvait se consoler d'être privé d'un tel trésor. Voyant un jour, raconte Madame Amable Tastu, pleurer un petit paysan que sa mère avait corrigé : « Tu es « bien heureux, toi, lui dit Florian, tu peux être « battu par ta mère. »

Ce sentiment de la tendresse filiale, qui le possédait si entièrement, il le peignit plus tard, en termes éloquents, dans le préambule de son poème de

---

(1) Une inclination mutuelle fut la seule inspiration qui avait déterminé le mariage des parents de Florian, malgré une certaine opposition de sa famille. Cette union paraît avoir été très heureuse, mais la pauvre mère ne jouit pas longtemps de ces joies du foyer : elle mourut un an après la naissance de notre poète. Le père de Florian, inconsolable, ne voulut pas entendre parler d'un second mariage, et se voua à l'éducation de ses enfants, (le second fils mourut très jeune), et à l'amélioration de sa fortune déjà bien compromise : la terre de Florian était tout ce qu'il possédait, et encore était-elle grevée d'hypothèques.

Digitized by Google

Ruth, couronné par l'Académie Française, en 1784, que vous me permettrez de vous citer :

« Le plus saint des devoirs, celui qu'en traits de flamme,
« La nature a gravé dans le fond de notre âme,
« C'est de chérir l'objet qui nous donna le jour !
« Qu'il est doux de remplir ce précepte d'amour !
« Voyez ce faible enfant que le trépas menace,
« Il ne sent plus ses maux quand sa mère l'embrasse. »

C'est de sa mère que Florian croyait tenir ses talents.

Elle était née en Espagne, et c'est peut-être à cette particularité qu'il faut faire remonter l'inclination si prononcée que Florian manifesta toujours pour la chevaleresque Ibérie, dont il a chanté le grand capitaine *Gonzalve de Cordoue*. — Il avait aussi cherché à populariser en France le chef-d'œuvre du plus illustre des écrivains espagnols, Cervantès, par sa traduction de *Don Quichotte*, traduction d'une lecture attachante, mais trop fleurie, et trop élégante pour être fidèle : comme l'a dit Marie-Joseph Chénier, « sous le prétexte de corriger des situations, « des libertés de style et des gaietés qui lui sem- « blaient trop hardies, ce sont souvent les *vraies* « *beautés et le génie même* qu'il supprime à son « modèle. »

Florian s'était même proposé, dans les dernières années de sa vie, de publier l'histoire de l'Espagne ; il en avait déjà écrit en des termes que les meilleurs juges ont trouvés excellents, toute une période, sous le titre de *Récit historique sur les Maures*.

D'ailleurs le souvenir des liens qui, au Moyen-Age, unissaient à l'Espagne la France méridionale, ne s'est jamais effacé au sein de nos populations.

Digitized by Google

Pendant trois siècles (à partir de 1113) que fleurit l'illustre maison des Béranger, comtes de Barcelone et de Provence, il s'établit, entre ces nations voisines, une vraie fusion qui amena celle de la langue et de la littérature. Il y a identité complète à cette époque entre les écrivains des deux côtés des Pyrénées, comme le dit dans son langage imagé, le grand écrivain espagnol Victor Balaguer, dans son bel ouvrage *Los Trovadores*.

Marsella y Barcelona se miraban, como en un espejo común, en el mismo mar ; las mismas brisas acariciaban sus frentes ; al rayo del misma sol se solazaban ; tenian el mismo origen, le misma historia, y la misma lengua (1).

Le goût inné de Florian pour l'Espagne et ses auteurs s'expliquait donc par les traditions de sa race et de son pays.

Envoyé dans une pension, à Saint-Hippolyte-du-Fort, petite ville du voisinage (2), le jeune Florian se fit remarquer par son intelligence précoce; mais c'était avec une joie toujours nouvelle qu'il se retrouvait au château de son aïeul, où il partageait les loisirs de ses vacances entre les livres de sa bibliothèque (*l'Illiade* était celui qui lui plaisait le plus), entre les longues excursions et la chasse où,

---

(1) Marseille et Barcelone se mirent comme dans un miroir unique dans la même mer ; les mêmes brises caressent leurs rives ; au rayon du même soleil elles se réchauffent : elles ont la même origine, la même histoire, la même langue...

Tome 1er p. 23, Madrid 1892.

(2) Saint-Hippolyte-du-Fort, 4.079 habitants. Chef-lieu de canton de l'arrondissement du Vigan, à cinq ou six kilomètres du château de Florian.

Digitized by Google

un petit fusil en main, il aimait à arpenter les rampes ardues des collines environnantes, heureux de rapporter le soir son modeste gibier qui, nous dit-il, se composait surtout de moineaux.

A dix ans, il était placé à Paris pour continuer, dans la carrière des armes, les traditions de sa famille, auprès de son oncle, le frère aîné de son père, le marquis de Florian, colonel des dragons de la Garde du Roi, qui avait épousé la propre nièce de Voltaire. Ces bons parents obtinrent de son père de se charger de son éducation. Plus tard, ils lui laissèrent toute leur fortune. « Je n'avais pas besoin, disait-il à cette occasion, de ce bienfait pour les pleurer ».

***

La tante de Florian ne tarda pas à le conduire à Ferney où elle le présenta à Voltaire.

C'est ainsi que s'établirent des rapports d'affection et de quasi-parenté entre le jeune Cévenol et le vieux patriarche de Ferney, alors l'arbitre du monde philosophique et littéraire, « le premier homme de l'Europe », comme l'appelait Florian. Voltaire, l'accueillit avec amitié, enchanté de son esprit naissant, de sa gentillesse et de ses vives réparties. La première entrevue de Voltaire avec l'enfant se passa à lui débiter, avec l'accent que le poète savait y mettre, la fable *du Marchand, du Gentilhomme, du Pâtre* et *du Fils du roi,* par La Fontaine.

Qui sait si, de cette leçon, donnée sans prétention, ne sortit pas le germe qui devait faire éclore notre futur fabuliste ?

Digitized by Google

Voltaire, dans une lettre datée du 16 janvier 1767, et adressée au marquis de Florian, exprime ainsi l'affection qu'il porte au gracieux adolescent : « Florianet a écrit une lettre charmante en latin à « Père Adam. Je vous prie de le baiser pour moi des « deux côtés ».

Confié à son aumônier (car Voltaire avait un aumônier), pour lui enseigner les éléments du latin, Florian faisait souvent, à la dérobée, corriger par Voltaire lui-même ses thèmes et versions que le précepteur trouvait ensuite excellents.

Mais ce qui lui plaisait le plus c'étaient les représentations données sur le petit théâtre, installé à Ferney, et où Mlle Clairon venait jouer la comédie.

Un jour, c'était la fête de la célèbre actrice, on chargea Florian, déguisé en petit berger, et donnant la main à une petite bergère, de lui réciter des couplets en dialogue, composés par Voltaire, qui débutaient ainsi :

« Je suis à peine à mon printemps
« Et j'ai déjà des sentiments ».

Florian raconte qu'il était vêtu de blanc, que son habit, son chapeau, sa houlette, étaient garnis de rubans roses. « La jeune fille que j'accompagnais, ajoute-t-il, soutenait avec moi une grande corbeille pleine de fleurs ».

« Ne voilà-t-il pas, dit Sainte-Beuve, dès l'entrée, « toute une vie qui se dessine et le jeune Florianet « (le surnom que lui avait donné Voltaire ne le « quitta pas de longtemps), ne commençait-il pas, à « quatorze ans, l'innocente pastorale d'*Estelle et « Némorin* ? »

Digitized by Google

En 1768, il était admis, comme page, dans la maison du duc de Penthièvre, un des descendants du duc de Maine, légitimé par Louis XIV, auprès duquel son oncle était appelé par son service d'écuyer. Ce grand seigneur, possesseur de richesses immenses, en faisait le plus noble usage, dans sa superbe résidence de Sceaux, et sa vertu austère qui contrastait avec les mœurs desordonnées, que la Régence avait transmises aux classes élevées, fut pour Florian le plus solide exemple qui pût être proposé à sa jeunesse.

Il aurait dû, à cette école, travailler beaucoup, car il était entouré de maitres en tous genres, pour le dessin, l'écriture, les langues, les mathématiques, la musique, les exercices d'armes, de danse, de voltige, etc. — un vrai M. Jourdain.

Mais cette éducation ne fut pas trop surveillée. « Je passais, dit-il dans les Mémoires de sa jeunesse, « ma vie sur les chemins où à l'église, car le duc « était très dévot et voyageait sans cesse. Aussi « je n'étudiais guère, et comme mon projet était « d'entrer dans la cavalerie, je croyais qu'il était « inutile de s'appliquer à autre chose qu'au cheval ». Dans les nombreux voyages dont il parle figurent plusieurs excursions à la Trappe, en compagnie du duc de Penthièvre. La sévérité de la règle de ces pieux cénobites ne parait pas avoir altéré l'humeur joviale de Florian. Il travaillait dans cette solitude, d'où il retournait à Paris, avec ce caractère gai, ouvert, qu'il portait dans la société.

C'est à cette époque que se place une anecdote qui indique toute la vivacité d'esprit de Florian, et son étonnante faculté d'assimilation. On raconte que, mis au défi par le curé de Saint-Eustache de

Digitized by Google

composer un sermon, le jeune page écrivit, sans désemparer, un discours sur la Mort, — dont le manuscrit original est conservé à la bibliothèque nationale. — Dans cette homélie, où l'on sent passer comme un souffle de Bossuet, Florian se livra aux plus hautes considérations sur le néant des choses humaines, qui ravirent d'admiration ses auditeurs et lui firent gagner son pari dont l'enjeu, en bons louis d'or, fut payé par le duc de Penthièvre.

Cet apprentissage, si paternel auprès de ce bon et puissant protecteur, était un acheminement à la profession des armes. — Le voilà donc à l'entrée de la vie, ayant pour protecteurs le petit-fils de Louis XIV et Voltaire. Le duc de Penthièvre, qui le baptisa à son tour du surnom de *Pulcinello* (petit polichinelle), veillait paternellement sur lui, et le soir allait lui-même l'enfermer dans sa chambre.

***

A 16 ans, Florian entrait donc dans le corps royal d'artillerie, dont le siège était alors à Bapaume. Dans cette école, Florian se montra fort assidu au travail, tout en trouvant le temps de donner ou de recevoir force coups d'épée dans des duels, et de poursuivre une longue correspondance avec la jeune nièce de *Gresset*, l'auteur de *Vert-Vert*.

Mais cette école ne tarda pas à être licenciée à la suite de la turbulence des élèves, et le siège en fut transféré à Brienne, d'où devait sortir, quelques années après, un lieutenant destiné à remplir l'univers des surprises de sa gloire, Napoléon Bonaparte.

Digitized by Google

Les jeunes gens de l'école de Bapaume furent renvoyés, pour la plupart, à la suite, dans divers régiments d'artillerie. Florian rentra dans sa famille. Là, son père décida qu'il s'engagerait dans la marine.

Qu'allait devenir la vocation du futur chantre de Galatée et d'Estelle, au milieu des océans?

Mais le duc de Penthièvre était là, et grâce à sa protection, Florian, tout en conservant son grade dans le corps des dragons, obtint, à titre de réforme, la faveur de demeurer lui-même, chez le duc, en qualité de gentilhomme attaché à sa maison, à Paris, en son bel hôtel de Toulouse, dans un appartement agréable, organisé avec goût, jouissant d'une bibliothèque choisie. Le voilà donc à vingt ans, ayant le bel uniforme de capitaine de cavalerie Louis XVI, qu'il porte fièrement, au centre de la société la plus élégante et la plus polie qui se soit jamais rencontrée. C'est là que l'ennui, inséparable du cœur humain, l'inoccupation, des succès de salon, le patronage et les encouragements de Voltaire, et aussi le désir honorable de contribuer, par le profit qu'il comptait retirer de ses ouvrages, à payer les dettes de son père, jetèrent Florian dans la carrière littéraire, où il devait cueillir plus de lauriers que la profession des armes ne lui en eût sans doute procurés.

Je viens d'indiquer la médiocrité de sa fortune comme une des causes qui le poussèrent vers un travail opiniâtre. C'est Florian qui nous en a fait connaître lui-même l'origine dans l'histoire piquante de la première partie de sa vie, qu'il a publiée sous le titre de *Mémoires d'un jeune Espagnol*, dans lesquels, pour dérouter le lecteur, il a *anagrammé*

Digitized by Google

les noms des localités et des personnages auxquels il fait allusion : ainsi Florian y est transformé en *Niaflor*, etc.

Il nous apprend donc dans ce récit, que son grand-père — qu'il a pourtant dépeint en termes si touchants, dans *Estelle* et *Némorin*, — avait la passion du jeu, celle des plaisirs, la manie des procès et enfin celle de la bâtisse. « Or, dit-il, comme l'une « d'elles suffit à ruiner l'homme le plus opulent, « nul ne sera surpris de l'état où mon père a trouvé « sa succession qu'il n'a pu améliorer malgré ses « efforts, en travaillant lui-même les terres, et con- « duisant la charrue sur ce sol âpre et peu fertile, « avec lequel il fallait lutter. »

Fidèle au devoir et par respect pour la mémoire des siens, il se dessaisit de tout ce qu'il possédait, château et domaine de son aïeul, afin de payer intégralement les dettes, se bornant à soustraire de la vente une petite maison, en faveur d'une vieille servante de son père, qui l'avait connu enfant, et qui eut la douleur de survivre à Florian. Elle ne parlait jamais plus tard de son jeune maître, que les larmes dans les yeux.

Ce sacrifice, Florian l'accomplit sans tristesse. « Je suis condamné, disait-il en écrivant à un ami, « en 1783, à ne jamais avoir de campagne, et pour « m'en dédommager, je me suis emparé de la nature. « Avec cela et votre amitié, je ne regretterai rien. »

Ces revers ne modifièrent pas son humeur, et s'il osait peu se livrer à sa gaieté naturelle dans ses ouvrages, selon la remarque de M. de Lacretelle, « il avait le privilège d'inspirer partout la joie par ses bons mots, ses contes et ses chansons. »

Digitized by Google

Mais tout devait sourire à Florian dans la carrière des lettres.

Dès 1779, il adressait à l'Académie Française qui avait donné, pour sujet de prix de poésie : « *l'Abolition du servage dans les domaines du roi* » une pièce qui fut couronnée sous ce titre : « *Voltaire et le serf du Mont Jura.* » Cette récompense émanée du premier corps littéraire de France, devint pour Florian un irrésistible encouragement.

En 1783, il publia *Galatée*, son premier roman, imité, quant au fond, de Cervantès, mais dans lequel il cherchait à marcher sur les traces de Gessner, le mélancolique auteur de la *Mort d'Abel*. La Harpe, alors le distributeur des renommées littéraires, constata le succès de Florian, qu'il qualifia de « jeune homme à l'esprit heureux et naturel. » Quatre ans après, *Estelle* et *Némorin*, son chef-d'œuvre, dans le genre pastoral, mit le sceau à sa réputation d'écrivain.

Peu de livres ont produit un pareil retentissement. Les Etats du Languedoc, alors réunis sous la présidence de l'archevêque de Narbonne, acceptèrent la dédicace de ce roman. La délibération, prise à ce sujet, le 21 février 1789, s'exprime ainsi : « Cet ouvrage ne « respire, d'un bout à l'autre, sous le voile de l'amour « champêtre, qu'amour de la patrie, que la raison, « embellie par la seule parure de la nature et de la « vertu. » Il ne faut pas dès lors s'étonner, si à trente trois ans, à peine, l'Académie Française l'appelait au fauteuil qu'avait occupé le cardinal de Luynes. Dans son discours de réception, prononcé le 16 mars 1788, il faisait, en présence du duc de Penthièvre, l'éloge de ce bienfaiteur insigne, celui de Vol-

Digitized by Google

taire et de Buffon, avec lesquels il avait été en correspondance.

Retenons de ce discours ces utiles et justes considérations : « Si l'amour du travail rend heureux, « dans tous les âges, il est surtout profitable dans « la jeunesse ; c'est lorsque les passions fougueu- « ses luttent sans cesse contre une raison faible, « qu'il est nécessaire de donner de l'aliment à cette « activité inquiète, et d'arracher sa vie à l'ennui « après lequel marchent souvent les vices. Tra- « vaillez, disait-il, en s'adressant aux jeunes gens « de son temps, et vous trouverez dans l'étude des « jouissances pures ; vous éviterez des repentirs « amers, en méditant sur la vertu, en cherchant « toujours à la peindre. Ce sera le prix réservé à « vos efforts. Votre valeur prendra bientôt une nou- « velle énergie, car la valeur s'élève avec l'âme; vous « deviendrez meilleurs et plus heureux ! »

Nobles leçons que devrait méditer certaine école littéraire de nos jours, qui ne se complait que dans la peinture des plus méprisables instincts !

Florian recevait, à la même époque, la croix de Saint-Louis, le brevet de lieutenant-colonel et une abbaye pour une de ses tantes.

La lecture des premiers ouvrages de Florian est loin de nous inspirer le même engouement qu'à ses contemporains.

La fadeur et la monotonie des intrigues qui s'y déroulent, l'invraisemblance des mœurs idylliques,

Digitized by Google

attribuées à de vulgaires gardiens de troupeaux, lasseraient bien vite nos organismes intellectuels, blasés, en quête d'émotions violentes, puisées dans un naturalisme sans voile, d'où l'idéal est banni.

Mais au XVIII^e^ siècle, tout était au tendre. Les bergers étaient en honneur, et l'on avait fait, dans cette voie, bien du chemin depuis les *Chères Brebis* de Madame Deshoulières et de Segrais. Les poèmes larmoyants de Gessner avaient mis en vogue cette littérature doucereuse, qui considérait comme les types les plus achevés de mœurs élevées et pures, dignes d'être proposés à l'imitation de la société la plus distinguée, les jeunes bergers, les timides bergères, devisant sur les prés fleuris, jouant de la musette, groupant, autour d'eux, leurs moutons frisés et parés, avec leurs houlettes enguirlandées !

Comme par une secrète opposition au courant de dépravation, qui venait de trop haut et de trop loin pour pouvoir être endigué, les duchesses et les marquises, sous leurs satins bouffants et leurs plumes flottantes, ne rêvaient plus, au milieu des fêtes de la cour, que villages et plaisirs champêtres, que danses et rondeaux sous la charmille.

La reine elle-même se faisait bergère à Trianon....

« Chapeaux ornés de fleurs, houlettes, panetières,
« Corsets enrubannés, élégantes chaumières,
« Triomphaient à l'envi ! le galant madrigal,
« Pour plaire, se parait d'un vernis pastoral.
« Alors, on vit parfois, le jupon sur les hanches,
« Après un gai repas de lait et de pain bis,
« De royales beautés presser de leurs mains blanches
« Les mamelles de leurs brebis. (1) »

(1) M. Valery-Montbart, avocat en Dordogne, 2^e^ prix du concours d'Anduze.

Digitized by Google

Jean-Jacques Rousseau, avec son sentimentalisme d'emprunt, avait mis en faveur dans son *Emile* la théorie de l'innocence native de l'homme, se maintenant pure dans les champs, au sein des forêts, loin des influences néfastes d'une civilisation toujours corruptrice, d'après ce philosophe morose et jaloux de toute supériorité sociale, au sein d'un monde raffiné, en matière de plaisirs et de goûts, avide de chercher la solution des problèmes les plus ardus et les plus profonds, on ne semblait prôner que les chastes émotions, que la candeur et la naïveté. — La bonté en tout et partout était à l'ordre du jour. — Berquin, dans ses contes et ses comédies enfantines, n'était que l'interprète sincère de cette société singulière, que l'on aurait cru habitant encore ces régions primitives, où les pasteurs de l'Arcadie coulaient des jours sereins à se conter fleurette, au bord des limpides ruisseaux.

Cet amour de l'églogue, que nous avons vu partagé par les penseurs les plus graves, tels que Fontenelle, Montesquieu, dans son *Temple de Gnide,* avait passé dans les habitudes de ceux mêmes qui jouèrent un rôle des plus actifs dans la sombre tragédie de la révolution. Saint-Just avait composé *Mes Passe-Temps* et son *Poème d'Organt* dans le pur style idyllique. Quant à Fabre d'Eglantine, ses romances populaires *Il pleut, il pleut bergère,* et *Je l'aime tant* sont dans toutes les mémoires.

Digitized by Google

***

La passion, telle que la rendaient ces claviers monotones, nous paraîtrait aujourd'hui écœurante, et un insupportable bêlement.

Et cependant, pour apprécier sainement les choses, il convient de reconnaître qu'il n'est pas possible de faire abstraction du décor social, des milieux, des habitudes de la vie intime, des contingences, pour peindre avec succès, suivant les époques, les phases de l'*éternel féminin*, comme disent nos psycologues.

Il faut que la passion naisse, vive, s'agite, se développe au milieu du monde, tel qu'il se manifeste au moment où on la met en scène. Impossible de la concevoir autrement que drapée, habillée selon la mode de l'époque.

Invariable dans son essence, la passion se modifie à l'infini dans les détails extérieurs, et sa forme apparente, avec les âges et les sociétés.

Que ce soit dans les bosquets de l'Eden où le génie de Milton nous transporte, que ce soit aux bords de l'Hellespont avec Héro et Léandre, ou parmi les bergers du Latium avec Corydon et Amaryllis, ou bien avec Daphnis et Chloë, Roméo et Juliette, Hermann et Dorothée, Paul et Virginie, Chactas et Atala, *Mirèio e Vincènt*, toujours il faut nous incliner devant la nécessité de faire mouvoir et parler les personnages sur un théâtre, et selon un langage, qui convienne à la galerie, et produise l'illusion nécessaire.

Digitized by Google

C'est dans ces dispositions qu'il est juste d'aborder l'examen des œuvres pastorales de Florian.

***

Sainte-Beuve prétend qu'il faut lire *Estelle* « à qua-
« torze ans et demi ; qu'à quinze ans, pour peu qu'on
« soit précoce, il est déjà trop tard. »

C'est de cette composition que le caustique Lebrun disait dans une de ces mordantes épigrammes :

« Berger, bergère, auteur, tout bêle :
« Puis, berger, auteur, lecteur, chien
« S'endorment de moutonnerie.
« Pour réveiller la bergerie
« Oh ! qu'un petit loup viendrait bien ! »

Le jugement de Sainte-Beuve nous paraît bien rigoureux. Il est possible que nos goûts, gâtés par le mélodrame moderne, mouvementé et pimenté à outrance, trouvent trop simple et trop primitive la mise en scène qui commence à se dérouler dans les agrestes environs de Massane. Mais suivez les deux modestes héros du *libretto,* au milieu des péripéties de leur touchante odyssée, et vous ne tarderez pas à vous intéresser à leur sort, à espérer, à pleurer, à vous réjouir avec eux. Vous admirerez leur constance à braver les mille obstacles, qui viennent, comme une barrière infranchissable, s'opposer à la réalisation de leur désir, et contrarier leur mutuelle et chaste inclination.

Estelle fut accueillie et dévorée, par les lecteurs, avec cette *furia* qui n'a pas été, depuis lors, le lot

Digitized by Google

des héroïnes de roman les plus en renom. Il y eut jusqu'à trois personnes que le public crut avoir été à la fois la muse et le modèle qu'avait eus en vue la galanterie du peintre, entr'autres, la sémillante duchesse d'Orléans, fille du duc de Penthièvre.

« De toutes les bergères, l'honneur et l'ornement « de leur pays, dit Florian, Estelle fut la plus belle, « la plus tendre, la plus vertueuse. » Au moment où elle croit pouvoir s'unir à son Némorin, surgit l'inexorable volonté de son père, qui, despotique comme l'était à cette époque l'autorité paternelle, impose à sa fille l'obligation de renoncer à son fiancé, et d'épouser Méril, le riche prétendant de Massane.

Estelle se soumet docilement, la mort dans l'âme, et l'infortuné Némorin, éconduit, prend avec douleur le chemin de l'exil. Mais la Providence, qui protège la fidélité dans l'amour, dispose les évènements pour le mieux. Méril, peu après cette union où le cœur d'Estelle ne s'était pas donné, a le bon esprit de succomber dans une guerre soulevée entre les Espagnols et les Français, que commandait Gaston de Foix, et où Némorin lui-même s'était distingué par sa valeur. Après la durée du deuil, qu'Estelle observe dans toute sa rigueur, Némorin rentré en grâce auprès du père d'Estelle, peut enfin la conduire à l'autel : je vous laisse à penser avec quels élans de joie des deux côtés.

Les jeunes époux, sortis de tant d'épreuves, furent heureux, comme il est dit dans les contes des fées, Florian ajoute en terminant : « La paix, l'union, l'af- « fection furent l'héritage qu'ils laissèrent à leurs « enfants dont la postérité subsiste encore dans le « beau pays où j'ai pris naissance. »

Digitized by Google

***

Le roman d'Estelle et Némorin nous intéresse surtout par la description pleine de vrai sentiment, que Florian fait des environs de Cardet (1) et de Massane (2), théâtre de cette histoire, par la peinture des mœurs simples et paisibles des bergers qui mènent paître leurs troupeaux à travers les prairies verdoyantes qu'arrose le Gardon. Il nous parle avec enthousiasme d'un vallon, où « la nature, dit-il, sem-« ble avoir réuni tous ses trésors, où l'on se promène « sous des berceaux de figuiers et d'acacias. L'iris, « le genêt fleuri, la narcisse émaillent le sol ; le « grenadier, l'aubépine exhalent leurs parfums. Au « loin, des rochers couverts de neige arrêtent l'ho-« rizon. »

N'allez pas chercher à revoir cette vallée, si bien dénommée Beau-Rivage. Les débordements du Gardon, dans leurs caprices, l'ont depuis lors dénaturée.

Florian parle des jeux en honneur dans la contrée, des concours de chant, du saut, de la lutte sur l'herbe, du mail, des danses et farandoles auxquelles se livraient si volontiers ces bergers.

Il n'a garde d'oublier les combats de taureaux :

« Accoutumé, dès l'enfance, fait-il dire à Némorin, « à les terrasser, je cours sur lui (il s'agit d'un

(1) Cardet, 472 h., canton de Lédignan (Gard).
(2) Massane, 122 h., canton de Lédignan.

Digitized by Google

« taureau prêt à éventrer une biche). Je l'excite, « L'animal furieux vient à moi. Affermi sur mes « pieds, j'attends le moment où il baisse le front « pour m'atteindre. Je m'élance à ses deux cornes « et, pesant sur l'une, en m'élevant à l'autre, je le « renverse sans effort. Le taureau tombe et roule « dans le fleuve. La biche était sauvée ».

Si nos arènes n'avaient jamais vu se dérouler que dans des conditions identiques, les phases si mouvementées de l'adresse et de la vigueur de nos jeunes gens, luttant avec succès cependant contre la férocité du taureau, il est probable que les *corridas* n'auraient jamais été exposées à encourir les foudres de la société protectrice des animaux et à succomber sous les doctes arrêts de la Cour suprême. *(On rit).*

On se demande comment l'imagination de notre écrivain, jeté de si bonne heure hors de son doux pays, sous le ciel brumeux et les neiges du nord a pu demeurer toujours fraîche et odorante, pareille à ces délicieuses fleurettes de notre Midi, que ni le soleil ni le mistral n'arrivent pas à dessécher.

***

Il est facile de deviner le troubadour dans le chantre d'*Estelle*, qui a semé son récit de couplets en langue cévenole. Je regrette que ma prononciation, familière seulement avec le dialecte provençal, ne me permette pas de vous en lire au moins un avec la correction nécessaire.

Digitized by Google

Aï, s'avez din voste village
U'n jouin' è tendre pastourel
Que vous gagn' au premiè cop d'ièl
E pièi que toujour vous engage,
Es moun ami, rendè-lou me,
Aï soun amour, el a ma fé.

Ah! s'il est dans votre village
Un berger sensible et charmant
Qu'on chérisse au premier moment,
Et qu'on aime ensuite davantage,
C'est mon ami rendez-le moi,
J'ai son amour, il a ma foi.

Ainsi que le rend Florian, dans sa traduction libre. Pour nous cet indéracinable attachement au pays natal, qui a résisté aux délices de la capitale, et à une absence presque continuelle, est un des traits qui nous plaisent le plus dans Florian.

A une époque où les idées systématiques des législateurs, sur l'unité nationale, allaient faire table rase de toutes les nuances de races diverses, sans tenir compte des dissemblances de climat, d'habitudes, de langues, pour les courber toutes sous le joug d'une centralisation implacable, Florian demeure fidèle à sa province, et ne croit pas cesser d'être bon Français, en restant Cévenol.

« Je te salue, dit-il, ô belle Occitanie (1), terre de « tous les temps, aimée des peuples qui t'ont con- « nue. Et il célèbre son territoire, où, sous l'action « d'un ciel toujours d'azur, croissent la verte olive, « la mûre vermeille, la grappe dorée; où, sur de

(1) Nom ancien du Languedoc.

Digitized by Google

« riantes collines, semées de violettes et d'aspho-
« dèles, bondissent de nombreux troupeaux; où,
« enfin, un peuple spirituel et sensible, laborieux et
« enjoué, échappe au besoin par le travail, et aux
« vices par la gaieté ».

Il ne manque pas de glorifier Raymond, comte de Toulouse, luttant contre l'usurpateur Simon de Montfort, qui a assuré par la violence et la ruse, la domination des barons du Nord sur les populations de la vaste région latine.

***

Je ne ferai qu'indiquer les *Nouvelles*, sorties également de la plume féconde de Florian. La dédicace, qu'il consacre à la charmante et infortunée princesse de Lamballe, portait cet en-tête qui respire la plus délicate galanterie.

Pour embellir mes héroïnes,
A l'une j'ai donné votre aimable candeur,
A l'autre ce regard, ce sourire enchanteur,
Vos grâces à la fois et naïves et fines.

Malgré leur forme soignée, et la vivacité piquante des anecdotes, ces *Nouvelles* restent trop dans la note des œuvres du même genre, si appréciées au siècle dernier; elles rappellent, par trop de côtés, les *Délassements de l'Homme sensible* ou les *Annales du Sentiment*, que d'Arnaud de Baculard écrivit dans une vingtaine de volumes, — dont nos aïeules raf-

Digitized by Google

folaient — pour que je vous retienne sur ces bucoliques surannées. Notre goût et surtout notre patience ne nous laisseraient pas les lire jusqu'au bout. Mentionnons pourtant son poème hébreu *Eliezer et Nephtali*, qui a pour sujet l'héroïsme de deux jumeaux, fils du juif *Sadoc*. Cet ouvrage, empreint de la poésie propre aux livres saints, vous touche par l'expression des plus tendres sentiments. Florian s'y fait, dans la préface, le défenseur ardent du peuple d'Israël, qui saluait alors en France l'aurore de son émancipation. — On ne parlait pas encore d'anti-sémitisme à cette époque.

***

Le *Théâtre* de Florian est peut-être ce qu'il a composé de plus original et de plus vrai. Il s'y montre l'émule de Marivaux, de Le Sage et de Sedaine, par la verve pétillante, par les nuances de fraîcheur, de sentiment et de gaieté, qui lui assurent une place à part au milieu de nos auteurs comiques. Mais cependant son genre ne l'abandonne pas. Malgré les facéties et les balourdises de ses arlequins, ils sont encore simples, bons, faciles à tromper, doux, ingénus, aussi babillards qu'honnêtes, naïfs, sans pourtant être niais, « *de grands enfants.* »

Ses personnages, dans le *bon père*, le *bon fils*, la *bonne mère*, le *bon ménage*, *Jeannot* et *Colin*, nous rappellent ceux que Greuze a immortalisés dans ses tableaux. Ils ont tous cette sensiblerie, vertueuse et paterne, répandue alors sur toutes les figures, et qui est comme le cachet de l'époque.

Digitized by Google

Arlequin devenu vertueux, n'est-ce pas l'image fidèle d'un siècle qui s'amende en ses vieux jours et se moralise ?

A son mérite de composition, Florian, comme Molière, ajoutait celui d'interprète vraiment remarquable. Au dire de ses contemporains, il aimait à jouer lui-même ses créations devant un public choisi dans le meilleur monde, sur les petits théâtres des salons aristocratiques de Paris.

***

J'ai hâte d'arriver aux *Fables*, qui parurent en 1792. C'est là que Florian développe son talent au complet, avec son naturel gracieux, sa diction facile et spirituelle, sa morale aimable et bienveillante, où la raillerie sait trouver sa place à propos, et relever d'une pointe d'ironie, sans aigreur, les leçons d'une sagesse pratique, mise à la portée de tous.

Il ne s'agit pas d'établir un parallèle entre Florian et La Fontaine, qui est le *Dieu* ou *l'Homère* du genre : car on ne compare pas l'esprit avec le génie.

La Fontaine est un précurseur comme Molière, Fénelon, Labruyère. — On peut découvrir dans ses apologues, qui continuent la tradition gauloise, celle des Trouvères du Moyen-Age et des Fabliaux du XVI[e] siècle, avec le sel de Rabelais, la verve satirique et moqueuse de Montaigne, comme le germe de tout ce qui constitue le patrimoine des idées modernes, se donnant un libre essor, dans leur fière indépendance, contre les préjugés et les conventions factices.

Digitized by Google

Le *bonhomme* vous captive, vous pousse à réfléchir, à scruter. Il vous enchante, il est suggestif. La fable chez lui n'est qu'un prétexte aux conceptions les plus originales, aux aperçus les plus hardis. Il vous ravit dans ses compositions pleines d'humour, semées de pittoresques observations, traversées par des éclairs de lumineuse philosophie, modèles de naïve simplicité et d'inimitable naturel...

***

Mais que de grâces jetées çà et là dans les fables de Florian ! Quelle étude de l'humanité, de la vie des animaux, sincère, amusante et d'un réalisme de bon goût, dans ces mille petits riens, qui font de chacune de ces compositions autant de fraîches et ravissantes peintures. Il vous arrête à travers les champs pour vous intéresser à la plainte de l'humble *grillon, mécontent de son sort,* sur les bords des fleuves où nagent la *carpe,* si sagement raisonneuse *et ses carpillons* si étourdis ; sur la place publique où les *singes montrent la lanterne magique*, où les *danseurs de corde* présomptueux, font rire les badauds. Quelle leçon de profonde politique à tirer de l'*hermine, le castor et le sanglier,* du *château de cartes,* du *léopard jouant à la main chaude* (gare aux alliances!)

« Parmi ces fables il est celle
« Où le *lapin* et la *sarcelle*
« Luttent de dévoûment, de tendresse et d'amour,
« Et le protègent tour à tour.

Digitized by Google

« C'est là tout un roman, que dis-je ? C'est un drame
« Dont on doit admirer la trame.
« Le *Linot*, *l'habit d'Arlequin*,
« *Pandore*, *le lierre et le thym*
« Sont des chefs-d'œuvre en miniature. » (1)

Petits poèmes délicieux, qu'on n'oublie plus, avec la morale qui les termine, à mesure qu'on avance dans la carrière, et qui avaient déjà tant de saveur quand nos lèvres enfantines s'exerçaient à les déclamer !

Quelle âme sensible ne serait pas attendrie par cette touchante pensée de la fable de *la Surigue et ses petits :*

« L'asile le plus sûr est le sein d'une mère. »

Ce vers vaut celui de Virgile, inspiré par le même sentiment.

« *Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem.* »
« Cher petit enfant, commence à reconnaître ta mère à son sourire.

On raconte que Florian aimait passionnément les oiseaux, et qu'il possédait en son hôtel de Toulouse, à Paris, une volière, dont les hôtes sautillants l'égayaient, par leur ramage, pendant son travail. C'est de ces observations que sont sortis tant de jolis traits, qu'il prête à la gent emplumée, pour l'instruction de ses jeunes lecteurs.

---

(1) Adolphe Jolly, de Paris, lauréat au concours d'Anduze en 1869.

Digitized by Google

Car les fables de Florian sont mieux appropriées à l'éducation de l'enfance que celles de La Fontaine, dont la naïveté est toujours satirique, et dont la simplicité ne laisse pas que de céder souvent la place à une moquerie gouailleuse. Il y a du scepticisme et de l'amertume dans l'admirable conteur à qui Boileau n'a pas osé rendre justice dans son *Art poétique*, de peur de déplaire au Lion couronné et ombrageux qui régnait à Versailles.

On dirait qu'aucune illusion — sauf celle de l'amitié, dans son inimitable histoire des *Deux pigeons*, — n'est demeurée debout dans cet esprit d'une philosophie chagrine.

Florian n'aurait jamais eu le courage, dans son indéfectible bonté, d'écrire la fable égoïste de *La Cigale et la Fourmi*.

***

Ces délicieuses Fables devaient être le *Chant du cygne* pour Florian. Avez-vous parfois admiré ces rayons d'un soleil d'automne qui empourprent tout l'horizon, avant que l'astre ait disparu derrière les sombres montagnes ? Telle était l'image de la destinée de notre poète.

Une année à peine s'était écoulée depuis la publication de ce livre charmant, qu'éclatait la catastrophe où devait être engloutie, avec notre aimable auteur, la société élégante et polie dont il avait fait l'ornement.

Ce siècle, où l'on assurait que la raison humaine y avait recouvré ses droits, où l'on ne parlait que de rénovation des mœurs, qui avait fait de la douceur et de la bienfaisance publique comme l'idéal de

Digitized by Google

l'autorité, où tout semblait ne tendre qu'à la paix universelle, à la fraternité générale des peuples, où l'on voyait tout en rose, ce siècle devait finir dans d'atroces convulsions, dans des guerres titanesques, douloureux prélude de l'enfantement d'une liberté, d'un ordre durables, mais dont les traces ont gardé si longtemps leur effrayant aspect, semblables à ces ruines laissées çà et là sur la surface du globe par les bouleversements qui en ont précédé la constitution et la stabilité définitives.

***

Avec la France entière, Florian s'était associé à la Révolution à ses débuts. Esprit sagement libéral et réformateur, ennemi des excès, pénétré de sollicitude pour les misères sociales, n'a-t-il pas écrit cette belle pensée : « Regardez à vos pieds, là vous ver« rez des hommes, des hommes qui manquent de « pain? »

Il avait tracé, trois ans avant les Etats-Généraux, dans son poème de *Numa Pompilius*, imité de Télémaque, le tableau séduisant de la société renouvelée, suivant les vœux de la nation, tels que les assemblées provinciales les avaient formulés. Il partageait la confiance générale, l'enthousiasme universel et, il faut l'avouer, les illusions généreuses que l'entraînement de 1789 avait suscitées.

Ami de Bailly, de Malesherbes, de Rabaud Saint-Etienne, c'était un assidu du Palais-Royal, où la philosophie, la littérature et la politique de cette fin-de-siècle se rencontraient auprès du duc d'Orléans,

Digitized by Google

salué par un grand nombre comme le futur monarque constitutionnel.

Mais la Révolution, fruit des conceptions des idéologues, basée sur des théories trop absolues, légiférant pour le genre humain, ne tenant, dans ses idées métaphysiques, aucun compte de traditions, de mœurs, de créations dues à l'effort persévérant de quatorze siècles, la Révolution suivait son cours impitoyable, nivelant tout, brisant toute résistance, et, selon un mot historique, comme Saturne, elle dévorait ses propres enfants.

Qui aurait pu prévoir l'effondrement si rapide et si total de l'ancien régime, expiant les fautes des règnes précédents, et malgré les loyales abdications, les résolutions viriles et généreuses de l'heure actuelle, succombant, comme à un long suicide, sous le poids de séculaires abus?

Après les effusions, les attendrissements, qu'on n'avait point encore connus, les émotions sentimentales, dans les théâtres, les arts, la littérature, dans les relations sociales, et jusques dans le langage de la politique; après les déclamations emphatiques et larmoyantes sur le bonheur de la vie champêtre, sur la supériorité de l'homme coulant en paix ses jours dans les forêts; sur le malheur de l'individu, condamné à lutter au sein des cités, contre les passions tumultueuses et les ardentes cupidités, voilà que tout cet échafaudage factice, basé sur des rêves et des utopies, est renversé par les foules en délire auxquelles l'on n'avait pu supposer jusqu'alors que des élans de primitive tendresse!

Et l'on voit, comme le dit Taine, tous ces faiseurs de petits vers, ces auteurs d'idylles et de pastorales, tous bien peignés et bien attifés, au mouchoir brodé

Digitized by Google

dans la main, pour essuyer leurs larmes au tableau des naïves vertus et des passions ingénues, conduire l'églogue universelle jusqu'au foyer le plus intense de la Révolution!

***

Les évènements se précipitent avec une vertigineuse rapidité. Le digne protecteur, l'ami vénérable de Florian, le duc de Penthièvre n'avait pu survivre à l'assassinat de sa belle-fille, la princesse de Lamballe. Notre doux poète, à qui de noirs pressentiments faisaient dire à ses amis : « nous payerons bien cher les jours heureux que nous venons de passer » s'était retiré à Sceaux, où la confiance des habitants lui avait remis le commandement de la garde nationale.

Il avait avec sérénité repris ses travaux littéraires et il ne cessait pas de continuer, dans la mesure que comportait sa fortune, les œuvres de bienfaisance, auxquelles l'avait associé le duc de Penthièvre. M. Ad. Pieyre nous cite, à ce sujet, un trait des plus touchants : lorsque son libraire lui apportait une somme d'argent, il ne manquait jamais d'en détacher une partie qu'il portait à son ami, le curé de Saint-Eustache, pour les pauvres (1). Mais Florian ne devait pas tarder à être en butte aux haines et aux persécutions de ceux qui, sous la pression des clubs, et dans l'affreuse confusion

(1) *Florian,* par M. A. Pieyre, ancien député de Nimes.

Digitized by Google

causée par les factions et par la guerre extérieure, faisaient peser sur notre pays un joug que l'histoire, dans sa sévérité, n'a pu qualifier que d'un seul mot, la *Terreur*... On a dit que dans ces jours sanglants et troublés, l'honneur français s'était réfugié dans les camps. Ah ! pourquoi Florian, dont la bravoure et le patriotisme marchaient de pair avec le talent, n'était-il pas en ce moment sur les champs de bataille ? Il eut montré à nos envahisseurs qu'il était aussi valeureux officier que brillant poète, et peut-être eût-il été conservé au culte des Muses.

Ne prenant aucune part aux luttes des partis, il s'occupait d'élaborer un plan de *l'Histoire ancienne abrégée*, destinée à l'enseignement de la jeunesse : il ne ressentait donc aucune crainte.

Mais, malgré les efforts de Boissy-d'Anglas, son illustre compatriote et ami, pour le sauver, Florian, rendu suspect par sa qualité de gentilhomme et ses relations avec l'ancienne Cour, fut jeté le 15 juillet 1794 dans une des prisons de Paris, appelée Port-Libre, par une cruelle ironie.

Il y gémit pendant près de six semaines, cherchant à se montrer par le calme de son stoïcisme, résigné au sinistre dénouement réservé alors aux prisonniers politiques. Il gardait assez de sang-froid pour écrire quatre livres et un poème sur *Guillaume Tell*, et avec l'assurance d'une conscience sans reproche, il rédigeait de sa prison, une défense touchante, dans laquelle il exposait au Comité de Salut public les motifs de sa justification, et concluait en disant « que le chantre de *Galatée* et d'*Estelle* ne pouvait pas avoir commis de crimes. » Il demandait « qu'on le rendît à ses travaux, à ses ouvriers d'imprimerie qu'il faisait vivre depuis dix-huit ans,

Digitized by Google

à son existence pure, et au désir d'être encore utile à son pays. »

Ce fut peine perdue.

***

Le neuf thermidor allait permettre enfin à la France de respirer. Plus favorisé que ses émules en poésie, Roucher, de Montpellier, l'inoffensif chantre des *Mois ;* André Chénier, le mélancolique barde de la *Jeune captive*, ces deux amis que la dernière charretée devait conduire ensemble au supplice, oublié peut-être dans son cachot, Florian vit ses chaînes se briser avec la chute du sombre rhéteur, le plus odieux des tyrans qui aient désolé le peuple français.

Boissy d'Anglas et le poète Ducis avaient redoublé de démarches pour obtenir sa mise en liberté immédiate.

On dit qu'ils se jetèrent dans les bras les uns des autres, dans cette maison de Sceaux, où Florian pouvait se promettre une longue tranquillité, après les jours d'orage, et que Ducis le salua par ces vers imités de Schakespeare :

> Ah ! sortant de la tombe où l'on fut endormi,
> Qu'il est doux de revoir le ciel et son ami !

Mais une nature aussi impressionnable que la sienne et qui ne semblait avoir été créée que pour le bonheur, n'avait pas été impunément soumise aux privations, aux souffrances d'une dure captivité, et plus encore, à l'ébranlement causé par de si

Digitized by Google

poignantes tortures morales. Il ne fit plus que languir, et le 13 septembre 1794, il expirait entouré d'un petit nombre d'amis, parmi lesquels ses compatriotes, Frédéric de Girard, ex-garde du corps de Louis XVI, et son frère Philippe, le célèbre inventeur de la machine à filer. Il n'avait que trente-huit ans et cinq mois.

Son acte de décès porte, dans sa brutale concision, que Florian Jean-Pierre-Claris, homme de lettres, est décédé le 27 fructidor an II, à 6 heures du soir, à Sceaux, rue du Petit-Chemin, et c'est tout.

Il y fut inhumé au cimetière des Accacias. Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, eut l'attention de faire graver sur sa pierre tumulaire ces simples mots : *Ici repose le corps de Florian*..... et de nous conserver ainsi, peut-être, ses précieux restes.....

Ainsi que le dit tristement Sainte-Beuve, en rappelant des vers presque prophétiques, que Florian avait insérés comme épilogue à ses fables, et que je vous redis ici :

Courir, en essuyant orages sur orages,
Vers un but incertain, où l'on n'arrive pas ;
Détrompé, vers le soir chercher une retraite,
Arriver, haletant, se coucher, s'endormir.
On appelle cela naître, vivre et mourir !
Que la volonté de Dieu soit faite !

Telle aurait dû être la véritable épitaphe de Florian, de cet homme heureux, au talent flexible, à l'humeur riante, que tout favorisa dès son entrée dans la vie, mais qui ne put empêcher un jour l'inévitable douleur, l'antique douleur de Job, de noyer tout son cœur dans une seule goutte d'amertume!

Digitized by Google

***

La mort de Florian passa, dans ces heures troublées, presque aussi inaperçue que les jolies fleurs des champs dissimulées, parmi les bruyères, dans les collines de Sauve ou de Durfort (1), selon la poétique remarque de l'un de ses plus attachants biographes, M. Adolphe Pieyre, ancien député de Nimes.

Toutefois La Harpe ne put maîtriser son émotion en exprimant ses regrets, et en lui rendant un éloquent hommage dans son cours de littérature, peu après le douloureux évènement :

« Aimable et malheureux jeune homme, dit-il, « que j'ai chéri comme mon enfant, je me repose « dans cette confiance que le Dieu juste et bon, qui « t'a si sévèrement éprouvé, aura reçu dans sa « miséricorde le tribut de ta souffrance. »

Plus tard Charles de Lacretelle, prononça son éloge à l'Institut le 18 septembre 1812.

Un des premiers écrivains, qui se soient occupés de recueillir des notes sur la vie de Florian, Jauffret, manifestait aussi ses sentiments, quelques années après, en 1820, en termes émouvants, quoique dans le ton ampoulé et prétentieux, en faveur sous la Restauration :

« L'homme dont le cœur est comme l'asile de la

(1) Durfort, 766 hab., canton de Sauve. Les Florian y avaient habité.

Digitized by Google

« sensibilité, dont les yeux se mouillent de larmes « reconnaissantes à la vue des beautés de la « nature, l'homme dont les douces vertus retracent « celles de l'âge d'or, et dont les chants, aussi purs « que l'air du matin, ne firent jamais rougir l'inno- « cence, un tel homme ne devrait pas mourir ! (1) »

Ajoutons que, grâce à une initiative généreuse, la ville de Sceaux vit s'élever sur le tombeau de Florian, avec le produit d'une souscription publique, un cippe funéraire, surmonté d'un buste en bronze de notre poète, et entouré d'un bosquet de lilas, que l'on remarque encore aujourd'hui, dans le jardin latéral de l'église, en face de la Gare.

***

La perte était considérable pour les lettres françaises, car Florian n'avait pas encore donné toute la mesure de son talent. Il avait pourtant excellé dans son genre, quoique ce genre fut secondaire. Les évènements inouïs qui bouleversaient en ce moment la face du pays, et qui devaient avoir leur contre-coup dans le monde entier, auraient peut-être exercé une influence décisive, et sans doute des plus favorables sur son esprit et sur sa forme littéraire.

Ami sincère de la nature, Florian aurait dépouillé tout ce que le style de son époque, trop étroitement

(1) L.-F. Jauffret, 1770-1840, auteur de fables et d'un petit *Théâtre de famille*. On lui doit une édition de Florian, (12 vol. in-8°, 1837).

Digitized by Google

classique et sans chaleur ni hardiesse, apportait de gêne à l'écrivain, et la réaction nouvelle, prélude de la période romantique, que Bernardin de St-Pierre et Châteaubriand provoquaient par leurs œuvres, aurait probablement ouvert à Florian des horizons plus étendus, avec l'indépendance d'une allure moins guindée, affranchie, sous les inspirations d'une foi nouvelle qui s'affirmait dans les lettres, des souvenirs usés et des images démodées de la mythologie...

Les évènements auraient-ils aussi transformé notre tendre et gai Florian si le fil de sa vie n'avait pas été si prématurément coupé ? Le nouveau régime ne lui aurait-il pas décerné les honneurs qu'il se plaisait à prodiguer aux écrivains de son époque, aux célébrités de la plume qui avaient survécu au XVIII^e^ siècle ? car le glorieux César, que ses victoires avaient rendu l'arbitre de la France et de l'Europe, ambitionnait aussi d'illustrer son règne par l'éclat des lettres et des arts, et comme Auguste, de donner son nom à une nouvelle ère de rayonnement intellectuel dans l'humanité.

Mais la réalité doit nous suffire; ne nous lançons pas dans de vaines suppositions : gardons plutôt notre Florian sous son exquise et simple physionomie, à laquelle ni l'âge ni les transformations sociales n'ont pu apporter aucun changement.

***

Peut-être le temps, ce destructeur universel — *Tempus edax rerum,* disaient les anciens — en aurait-il affaibli les principaux linéaments, peut-

Digitized by Google

être la figure de ce gracieux poète aurait-elle été obscurcie par les nuages, que les lointains horizons du passé amoncèlent avec eux, si une initiative intelligente et généreusement patriotique n'était venue revendiquer hautement Florian, comme un des plus illustres enfants de notre région cévenole, et réclamer pour sa mémoire des honneurs exceptionnels.

Un grand nombre, parmi ceux qui me font l'honneur de m'écouter, se rappellent avec quel éclat furent ouvertes en 1869, dans la pittoresque ville d'Anduze (1), déjà célèbre par sa poétesse la noble Dame Clara — présidente des cours d'amour, — sous la direction de son maire M. Albin de Montvaillant, les premières assises des Jeux Floraux consacrés à un concours poétique où l'éloge de Florian était le seul objet proposé dans ce tournoi littéraire.

Trente disciples des Muses — l'Amérique elle-même avait envoyé les siens — rompirent des lances pacifiques, à la gloire de notre héros.

Le premier prix fut décerné à Madame Théodore Muret, de Paris, dont l'ode *étincelait d'éclatantes beautés*, comme dit Boileau. Vous me saurez gré de vous en lire quelques vers :

« Jamais tu ne souillas par un vers libertin
« Les sentiments sacrés, la vertu, la famille.
« Jamais il ne fallut, loin de la jeune fille
« Exiler tes écrits sur un sombre rayon ;
« Sous le regard de tous, tu creusas ton sillon, etc.

(1) Anduze, chef-lieu de canton, 4.069 habitants, bâti sur les bords du Gardon, autrefois ville importante.

Digitized by Google

Ces bardes accourus à la fête de Florian — que chaque peuple a traduit dans sa langue — louèrent en termes exquis son talent littéraire,

« Qui, dans un air malsain, sut rester vertueux.

Ses nombreuses productions et surtout ses fables,

« Livre charmant, œuvre légère,
« Qui des siècles vas triomphant,
« Livre qu'à charge toute mère
« D'apprendre à ses enfants..... »

(Georges Le Marrois, de Paris.)

Vous pouvez garder, avec une légitime fierté, messieurs et chers confrères de la Société littéraire d'Alais, le souvenir de ces solennités si brillantes consacrées uniquement à célébrer des triomphes, qui ne laissent pas d'amertume après eux, ceux de l'intelligence et de l'art.

Mais vous me reprocheriez de ne pas rappeler ici que c'est grâce à l'activité de notre éminent collègue, M. Léonce Destremx de Saint-Christol, ancien député, alors président de notre Société, que fut principalement dû le succès de cette entreprise difficile.

Le discours d'ouverture, prononcé à l'occasion de ce congrès poétique d'Anduze, par M. Destremx, vrai morceau d'élégance attique, ne fut pas un des moindres attraits de cette belle fête. Rien ne saurait d'ailleurs nous étonner de la part de M. Destremx de Saint-Christol, quand il s'agit de lutter au premier rang, par l'esprit, le labeur, le

Digitized by Google

goût et le plus ardent dévouement, pour la réussite de tout ce qui peut accroître la prospérité morale et matérielle de votre région. (*Applaudissements répétés*).

N'oublions pas aussi de consacrer un souvenir ému à la mémoire de M. Gaujoux, professeur de rhétorique au lycée d'Alais, dont il était l'ornement et l'espoir, si prématurément ravi à l'estime générale. Chargé de présenter le rapport sur les pièces produites au concours, il sut puiser dans son culte pour Florian, et sa compétence littéraire, si sûre, si étendue, des appréciations et des accents, qui lui méritèrent les applaudissements chaleureux de l'assemblée. (*Vives marques d'approbation*).

***

Notre sympathique Président, M. Delfieu, qu'aucune difficulté ne rebute, nous a montré par son zèle, depuis qu'il est à la tête de notre Société, qu'il sait s'inspirer de ces belles traditions et les continuer avec persévérance. C'est à lui que nous devons aujourd'hui l'organisation de cette sympathique réunion de famille, dont le succès, qui est dû à votre aimable concours, et nous vous en sommes tout reconnaissants, est du meilleur augure pour l'avenir de notre Société.

Monsieur le Maire (1) a bien voulu s'associer à nos travaux, en nous ouvrant avec sa courtoisie habi-

(1) M. Espérandieu Emile, officier d'Académie.

Digitized by Google

tuelle et l'empressement le plus gracieux, les portes de cette vaste salle. Qu'il nous soit permis de lui adresser ainsi qu'à M. le Président nos plus sincères remerciements.

***

Les jeux floraux d'Anduze avaient réussi au-delà de toute espérance. Ils se seraient renouvelés, si la France n'avait pas dû se recueillir, meurtrie par l'invasion et les blessures de l'année terrible.

Jamais Florian n'avait été gratifié d'hommages plus enthousiastes (1) et plus vrais. Ils répondaient d'ailleurs à un mouvement profond qui se manifestait dans notre région tout entière.

Frédéric Mistral, dans son admirable poème de *Mirèio* — qui est dans toutes vos mémoires — avait révélé la puissance, la richesse et la vitalité de notre langue romane, que sept siècles d'effacement n'étaient pas parvenus à abolir.

Le félibrige avait reçu son baptême, et préludait à la renaissance de la vie provinciale.

Grâce à ces vaillants initiateurs, notre idiôme musical, que l'étude des troubadours, commencée

---

(1) Notre génération n'est pas restée en arrière pour honorer Florian. On connait l'étude si spirituelle que lui à consacrée Sainte-Beuve dans ses *Lundis*. M. Honoré Bonhomme, si connu par ses travaux littéraires sur le XVIII[e] siècle, s'est attaché surtout à mettre Florian en relief, et a fourni une fort belle préface à l'édition illustrée de ses *Fables*, imprimée par Jouaust. — La vigoureuse *Etude* de Taine *sur La Fontaine*, où le grand fabuliste est mis en parallèle avec Florian est un de ces monuments littéraires qui demeurent.

Digitized by Google

par notre savant compatriote Raynouard, avait remis en lumière, reprenait, au grand jour, son influence et son éclat, malgré l'hostilité et le dédain, par lesquels les préjugés et l'ignorance avaient cru pouvoir le précipiter dans l'éternelle nuit de l'oubli.

Avec la langue harmonieuse et vibrante de nos pères, se réveillait plus énergique que jamais l'amour du sol natal qu'on ne saurait, sans injustice, mettre en opposition avec le dévouement à la grande patrie.

Quelle vision suprême hantait le cerveau du jeune guerrier grec, expirant sur le champ de bataille, que Virgile a immortalisé dans un vers ému :

Et dulces moriens reminiscitur Argos,

si ce n'est celle de sa chaumière qu'il ne reverra plus?

Nos volontaires de 92 n'avaient jamais quitté leurs villages, et cependant ils n'hésitaient pas à voler à la défense de nos frontières, et à succomber glorieusement à Jemmapes et à Valmy.

A cette heure, nos petits soldats, qui s'embarquent pour Madagascar, emportent au fond du cœur le souvenir de leur clocher, mais ils affrontent, avec joie, les immensités de l'Océan, car ils savent qu'ils vont planter sur la terre africaine le drapeau de la France, dont les plis abritent la civilisation, la liberté, le progrès. *(Applaudissements).*

A l'exemple de Florian, aimons donc plus que jamais notre coin de terre, la petite patrie, chaude, pleine de saveur, émouvante, caractéristique, celle de nos aïeux, de notre enfance, sans laquelle la

Digitized by Google

grande patrie ne serait, si noble et élevée qu'elle soit, qu'une conception sans correspondance réelle avec la plupart des âmes simples.

***

Le Nord même a tenu à proclamer la légitimité des revendications locales, la nécessité de reconstituer les milieux provinciaux, et c'est Florian qui a été choisi pour patron de la vaste Fédération pacifique de notre région, qui s'étend des Pyrénées aux Alpes, de la Loire à la Méditerranée, qu'un même soleil inonde de ses rayons ardents, qu'une même mer bleue enserre de ses ondes châtoyantes et qu'une langue unique relie, depuis des siècles, avec ses expressions sonores et scintillantes, avec ses harmonieuses périodes.

En 1875, un de nos meilleurs et plus populaires écrivains, Alphonse Daudet, et M. Maurice Faure, (1) tous deux bien connus à Alais, dignes de représenter l'esprit méridional avec ses finesses et ses douces tendances, se réunissaient à Sceaux, où repose la dépouille mortelle de Florian, autour du buste de notre illustre Cévenol; et là, ils jetaient les bases de la société des Cigaliers, qui doit maintenir, avec la pureté des dialectes d'origine romane, le lien de la concorde entre les diverses races, parmi lesquelles s'épanouit le Félibrige.

Chaque année, l'élite du monde littéraire accourt

(1) Député de la Drome.

Digitized by Google

des points les plus extrêmes, dans une sorte de touchant pélerinage, se réconforter auprès de l'image de Florian, s'égayer aux accords de rimes joyeuses et s'associer dans des agapes fraternelles, où rayonne la plus complète égalité, l'union la plus exquise, pour applaudir au développement de la vie provinciale qui en servant le caractère propre à chaque contrée, en respectant ses goûts, ses traditions, ses usages, ses plaisirs même réalise l'idéal d'une nation, bien organisée par la diversité dans l'unité.

***

Il appartenait à notre chère cité d'Alais (1), si *hospitalière* (j'ai le droit et le devoir de lui décerner ce titre), d'apporter à la gloire de Florian, une suprême consécration, en attendant que ses descendants y ramènent ses cendres, celle d'accomplir son vœu le plus cher, par la perpétuité de son souvenir sur les bords de ce Gardon qu'il a tant aimé.

Ville d'industrie et de science, qui voit, avec un légitime orgueil sa vaillante population de mineurs fouiller, sous la direction d'ingénieurs distingués, les infinies profondeurs du sol, pour extraire de ses houillères, l'aliment de la force motrice de nos bateaux à vapeur, de nos chemins de fer, et contribuer ainsi à la marche en avant de la civilisation.

---

(1) Alais, la seconde ville du département du Gard, compte aujourd'hui plus de 25.000 habitants.

Digitized by Google

Alais s'est imposé des sacrifices énormes pour rester à la hauteur de ses nouvelles et brillantes destinées ; rien ne lui a coûté pour élever le niveau moral et intellectuel de sa population...

***

Les trois mémorables inaugurations qui ont marqué (1) les journées pacifiques et glorieuses pour nos annales, des 18, 19 et 20 octobre 1889, sous le patronage de l'immortel Pasteur, celle du Lycée, l'édifice capital de votre ville, celle du buste du marquis de La Fare-Alais (2), ce gentilhomme aux mœurs simples et patriarcales, le chantre plein de verve de sa terre natale, l'auteur de *las Castagnados*, qui a été qualifié de *précurseur* des félibres des Cévennes, dont notre érudit confrère, M. l'abbé Rouvière (3) prononça l'éloge en termes dignes d'un lettré consommé, et enfin celle de la statue de Jean-Baptiste Dumas, le chimiste éminent, qui par ses découvertes a élargi le domaine de la science, qui à lui seul illustrerait un pays ; ces inaugurations, dis-

---

(1) Aux débuts de la municipalité présidée par M. le Maire E. Espérandieu.

(2) Gaston-Christophe-Valentin marquis de La Fare-Alais, né au château de la Coste, près d'Alais, sur les bords du Gardon, le 16 novembre 1791, sorti sous-lieutenant de l'école de Saint-Cyr, avocat, homme de lettres, décédé le 29 janvier 1846. Enseveli dans l'église de Saint-Martin-de-Valgalgues. Son buste en bronze est l'œuvre du sculpteur Bastet.

(3) Curé de Saint-Christol-lès-Alais, officier d'Académie, auteur de nombreux ouvrages de poésie et d'archéologie.

Digitized by Google

je, ont témoigné de la fécondité intellectuelle de votre ville, et de la large part que vos concitoyens savent prendre aux choses de l'esprit.

L'année 1889 demeurera à Alais une époque inoubliable, point de départ d'une ère d'avenir et de progrès pour votre beau pays, *voste Alès tant poulit.*

Il reste à compléter l'œuvre si admirablement entreprise, en vue des intérêts les plus nobles de votre région cévenole. A côté du savant chimiste (1) qui a pénétré si avant dans les secrets de la nature, il convient de mettre aussi en honneur celui dont l'imagination, tendre et aimante, n'a cherché qu'à nous procurer des jouissances pures et élevées, et à charmer notre cœur.

Il n'y a point de témérité à compter sur le concours de l'Etat — nous avons la certitude qu'il nous est acquis — sur le dévouement patriotique de nos sénateurs et députés, des conseils électifs du département, de toutes les communes du Gard, de tout le pays languedocien, des grandes sociétés littéraires de la nation, de tous ceux enfin qui, en France — et ils sont légion, — aiment Florian.

Si Florian n'avait pas vécu, il manquerait quelque chose à la grandeur de notre tradition littéraire ; la noblesse de l'âme française — et vous ajoutez avec moi, Mesdames, Messieurs, de l'âme méridionale — compterait un quartier de moins.

---

(1) J.-B. Dumas, membre de l'Académie Française, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, ministre du commerce et de l'agriculture, sénateur, etc., décédé à Cannes le 11 avril 1884. Sa statue en bronze, œuvre de M. Peeh, inaugurée le 21 octobre 1880, sous la présidence de M. Pasteur, s'élève sur un socle orné de bas-reliefs, au milieu d'une des principales places de la ville d'Alais où il est né le 14 juillet 1800.

Digitized by Google

Ne nous contentons donc pas des privilèges que vos prédécesseurs ont accordés à sa mémoire, en décorant de ce nom à jamais illustre une des places de votre cité.

Mais vous ferez davantage pour sa gloire. Vous manifesterez plus dignement votre reconnaissance, votre admiration, en lui élevant un monument qui sera impérissable, comme son *Estelle et Nemorin,* comme ses *Fables.*

Cette statue, que l'opinion publique appelle de ses vœux — et je suis fier, moi, votre concitoyen d'hier, d'avoir été choisi pour en être l'interprète auprès de vous, — c'est à Alais qu'il convient de l'ériger, comme au centre le plus important de la région cévenole, où Florian est né, où il passé sa jeunesse, et qu'il a célébrée dans ses chants.

Ne craignons pas de trop multiplier les témoignages extérieurs, destinés à transmettre à la postérité la plus reculée le souvenir des hommes illustres qui par leur génie, par leurs œuvres remarquables, ou leur dévouement, ont bien mérité de leur pays.

Une sage démocratie s'honore en ne reniant pas les gloires du passé, encourageants exemples, durables stimulants pour notre jeunesse.

Inspirons-nous, en cette occasion, des charmants vers échappés à la plume élégante et facile d'une de vos compatriotes (1) en rendant Florian à son pays, loin duquel il languissait.

---

(1) Extrait d'une poésie à Florian, par Mlle Léontine Goirand, d'Alais, qui a obtenu la 1re médaille au concours de Sceaux, en octobre 1879.

Digitized by Google

Gracious cantaire d'Estello,
Trop pau de nostis estello,
As countempla li belu :
Jouine, as quita l'incoutrado
Dòu Gardoun, di verdi prado
E dòu céu blu.

Pamens de soun avenènço
As sempre agu souvenènço
E di languimen, jouvènt,
Toun paure cor souspiravo
Et oun regard se viravo
Alin souvènt.

TRADUCTION

Gracieux chantre d'Estelle
Trop peu de temps de nos étoiles
Tu as contemplé les scintillements.
Jeune tu as quitté la contrée
Du Gardon, des vertes prairies
Et du ciel bleu.

Néanmoins de ses charmes
Tu as toujours eu souvenance,
Et pris de nostalgie, jeune homme
Ton pauvre cœur soupirait
Et ton regard se tournait
Là-bas bien souvent.

Par cet hommage public, éclatant, rendu à cet écrivain, votre compatriote, dont le nom a survécu avec ses œuvres, vous immortaliserez par une statue qui embellira votre ville, une célébrité à la fois nationale et locale (1).

---

(1) « Oui, je conserve l'espérance
« Que ton pays reconnaissant
« Tout près du lieu de ta naissance
« Voudra t'offrir un monument

Digitized by Google

Le marbre, avec ses reflets lumineux, ou à défaut le bronze, que recommande la pérennité de sa matière, doit être appelé à rendre vivants les traits nobles et fins de Florian, la sérénité de son visage mâle et brun, qu'éclairaient, d'après ses contemporains, deux grands yeux noirs, étincelants, sa physionomie pleine de feu et de mouvement.

Il vous rémémorera, sous le costume si coquet du XVIII[e] siècle — à l'instar de ces antiques portraits de famille, que se disputent les petits-enfants — cette époque de goût exquis, d'aristocratiques instincts, de grâce affinée et délicate, qui a été comme le trait d'union, entre une société à son déclin, et l'explosion de l'âme d'un grand peuple, marqué au front du sceau du génie, et providentiellement destiné à la diffusion des plus fécondes idées.

***

Où conviendrait-il d'élever ce monument, statue de pied en cap, ou buste érigé au centre d'un square, sur un piédestal avec figure et bas-reliefs allégoriques, au milieu d'une corbeille de fleurs, surgissant d'une pièce d'eau ?

On n'a que l'embarras du choix, la place de l'Hô-

« Où rendant hommage au poète,
« Tous les habitants d'alentour
« Viendront célébrer ta fête
« Pour te témoigner leur amour.

(Joseph Bord, d'Anduze, Lauréat du concours d'Anduze 1889).

Digitized by Google

tel-de-Ville, le nouveau boulevard qui relie la basse place Saint-Jean à la Grand'Rue, la Maréchale, le Bosquet, le carrefour qui porte déjà le nom du poète, ou mieux encore, le rond-point de la place de la République, qui termine la rue d'Avéjan, la plus correcte de la cité, et qui peut être élargi au moyen d'une plate-forme supportée par des colonnes de fer, et empiétant sur le lit même de la rivière, très développé en cet endroit. — Ce dernier emplacement constituerait sans nul doute, avec notre monument, une fort belle décoration pour votre ville.

Vous penserez avec moi, qu'il faut chercher, avant tout, autant que possible, à placer votre illustre compatriote en face du Gardon, de cette Prairie, dont il a vanté les pelouses émaillées de fleurs, et les verts châtaigniers.

Et à ce sujet, sans prétendre prévenir, en quoi que ce soit, la décision que, dans sa sagesse, saura prendre, à la satisfaction de tous, l'autorité municipale, permettez-moi de vous communiquer une simple pensée, une pure supposition, un rêve si vous voulez.

***

Vous connaissez tous cette construction aux vastes proportions, à l'appareil puissant et régulier comme celui d'un édifice romain, et d'une admirable solidité, à l'architecture originale, presque bizarre, et pourtant imposante, abandonnée, semble-t-il, tant les morsures du temps la dégradent déjà, que l'on découvre de fort loin, et qui forme comme une belle perspective au bout de la Chaussée,

Digitized by Google

aujourd'hui avenue Carnot ? Vous avez nommé l'ancienne gare qui devait être la tête du chemin de fer projeté pour relier Alais au Rhône.

Eh ! bien, ne vous paraît-il pas que cet édifice, resté sans destination, pourrait être utilisé, — après entente avec qui de droit, — pour le plus grand avantage de la commune d'Alais ?

On le dirait tout exprès créé, — si toutefois l'aménagement intérieur s'y prêtait, — à servir un jour (et je n'ai pas à en fixer la date plus ou moins reculée), à abriter dans une enceinte unique, votre Musée de tableaux et sculptures, vos collections d'histoire naturelle, vos richesses minéralogiques, le dépôt des trouvailles antiques, votre bibliothèque municipale, toutes fondations appelées à prendre rapidement une extension de plus en plus considérable, grâce au goût de plus en plus développé du public alaisien pour les choses de l'esprit, et grâce aux dons de l'Etat, des particuliers et des acquisitions faites par la commune.

La donation récente, si généreuse en faveur de votre ville, due aux héritiers du peintre Perrot, de Nîmes, constitue avec les œuvres déjà recueillies et que vous pouvez visiter dès maintenant, dans leur joli local actuel, le noyau d'une galerie artistique, relativement importante, et destinée à s'accroître dans un temps prochain. Les salles nouvelles ne tarderont pas à devenir insuffisantes, c'est plus qu'une espérance, c'est une certitude, et j'en félicite la ville d'Alais.

Rien n'est fort éloigné du centre, dans votre cité, pas même l'ancienne gare d'Alais au Rhône, et les habitations, les rues continuent à s'étendre rapidement dans cette direction. D'ailleurs

Digitized by Google

je le répète, je n'entends pas sortir ici du domaine des simples hypothèses.

Or, dans le jardin, donnant sur la Chaussée, qui fleurit à la base de ce monument délaissé — qu'il semble plus profitable de conserver au lieu de le vouer à la démolition — ne pourrait-on pas réserver une place de choix, à l'abri des tumultes de la voie publique et des insultes de *l'âge sans pitié*, pour y installer la gracieuse statue de Florian, debout sur un piédestal, en face du Gardon et de la poétique promenade aux châtaigners gigantesques — qui se déroule à perte de vue — de la Prairie, en un mot, CE BOIS DE BOULOGNE DE LA POPULATION ALAISIENNE?

Aux jours de fête, les jeunes générations de votre cité, après avoir parcouru, en tous sens, les allées ombreuses de la Chaussée, en se livrant à leurs gaies et bruyantes causeries, s'arrêteraient volontiers à visiter vos précieuses collections d'art et de science, et reposeraient avec un sympathique respect, leurs regards sur le célèbre écrivain, dont la vie peut se résumer en ces deux mots : *travailler*, *aimer*, et qui semblera sourire à leurs joyeux ébats...

***

En face de ce monument — quel que soit l'endroit où l'autorité locale, qui seule a qualité pour décider en pareille question, aura désigné la place qui lui conviendra le mieux, nous nous pénètrerons tous de cette maxime profonde de Vauvenargues, — un tendre provençal aussi, celui-là — « que les grandes pensées viennent du cœur. »

Digitized by Google

Vous ajouterez avec moi, en contemplant l'image de votre Florian, sur laquelle se réflètera son âme, que c'est également et *surtout* du cœur que découlent les pensées généreuses, pures et élevées, celles qui contribuent le plus à assurer l'harmonie dans les familles, la saine direction de la jeunesse, le bon renom des villes, l'union des citoyens et la prospérité des peuples.

Puisse, et c'est ma dernière parole, la prochaine inauguration du monument de Florian resserrer encore davantage les liens de solidarité qui vous unissent tous, chers habitants d'Alais ! *(Applaudissements répétés).*

M. le Président a clos la séance par les paroles qui suivent :

Je crois être votre interprète à tous, Mesdames et Messieurs, en remerciant M. Raymond Poulle de sa remarquable conférence. Il vient, en effet, de nous faire passer une soirée des plus agréables, dont nous conserverons tous, j'en ai la conviction, un précieux souvenir.

Les marques d'assentiment qui ont souligné le passage relatif à l'érection, sur l'une de nos places, d'un monument à Florian, montrent que l'idée émise est parfaitement juste, et qu'il y a lieu de la mettre à exécution.

La Société scientifique et littéraire d'Alais étant qualifiée pour prendre l'initiative d'une œuvre de ce genre, s'occupera incessamment de cette intéressante question.

Pour mener à bien cette nouvelle tâche, elle compte sur le concours de tous, et en particulier sur celui de la presse locale, au dévouement de laquelle je suis heureux de rendre hommage.

Je manquerais à mon devoir si, à mon tour, je ne remerciais M. le Maire d'avoir bien voulu mettre à

Digitized by Google

notre disposition, cette magnifique salle. Au nom de la Société je m'empresse donc de lui adresser, pour ce nouveau témoignage de sympathie, l'expression de notre vive gratitude.

Mesdames et Messieurs, la séance est levée. *(Applaudissements).*

Digitized by Google

DES TROUBADOURS

ET DE

l'Influence qu'ils ont exercée sur la civilisation

Par M. RIVIÈRE-DEJEAN, membre

Aujourd'hui, notre civilisation courante est devenue le fond de nos pensées les plus intimes. La vie est si savante, si développée, qu'elle est bien plus forte que les souvenirs du passé ; c'est dans le temps présent qu'on vit ; c'est avec les pensées de tout le monde que chacun pense ; les études variées, les souvenirs viennent se perdre dans le sentiment actuel de la civilisation et servent seulement à l'orner et à l'enrichir.

Mais il y eut au Moyen-Age un état du monde tout différent, où la science était autre chose que la civilisation, ou il existait deux civilisations, une civilisation de solitude qui s'entretenait par la contemplation religieuse et l'étude de quelques monuments de l'antiquité, et une civilisation de gaité, de désordre, qui était la vie des châteaux et des cours.

Aux XI et XII^me^ siècles un homme, dans la solitude du cloître, séparé du monde par la vie religieuse, à l'abri des violences par les barres qui fermaient la porte du couvent, et par le respect religieux qui en

Digitized by Google

défendait l'entrée, étudiait d'abord les livres sacrés. Beaucoup d'esprits restaient, pour ainsi dire, opprimés sous le poids de cette étude, et dans les longs travaux du cloître le chant Grégorien et la prière prenaient toute leur pensée, mais d'autres esprits actifs rêvaient au-delà ; ce n'était pas la vie extérieure qui les occupait, c'était la vie antique, ils ne quittaient pas leur cellule pour errer en imagination au milieu des tournois et des fêtes du Moyen-Age, c'était un monde inconnu par eux ; — on le voit par la sécheresse des chroniques écrites par les moines, — mais ils vivaient avec les pères de l'antiquité chrétienne, Augustin, Jérôme, qui eux-mêmes étaient, par l'étude, contemporains des grands hommes de l'antiquité païenne. Un moine savant du XII^me^ siècle, sous son costume qui aurait fort étonné Cicéron, avait cependant un grand nombre d'idées philosophiques, morales, littéraires, en commun avec Cicéron. Par l'imagination et la pensée, il ressemblait bien plus à ces grands lettrés de l'antiquité, qu'à ce baron ignorant et féroce, tout bardé de fer, qui ne savait que piller et tyranniser ses vassaux.

Voici quelle était la vie d'un moine à la fin du X^me^ siècle, dans ce temps où la trêve de Dieu obtenait à peine qu'il y eut deux jours de la semaine sans pillage et sans guerre. Il relisait les précieux manuscrits de l'antiquité latine, il étudiait la métaphysique, l'histoire, les lettres, il apprenait d'après quelques traités grecs ou latins, les éléments de la géométrie, il travaillait même à des ouvrages d'une mécanique ingénieuse ; de pareilles études, de pareils souvenirs, le transportaient dans un monde bien différent du monde barbare, et même du monde

Digitized by Google

chrétien, et faisaient de lui un homme autre que ses contemporains.

Les plus remarquables exemples de ce retour à l'antiquité par l'étude, se trouvent précisément à l'époque où naissait et se développait le génie moderne dans une langue vulgaire. Vers le x^me^ siècle, la langue latine, depuis longtemps bannie de l'usage vulgaire, quoique cependant réservée encore aux actes publics, et souvent même à la prédication (Saint-Bernard prêchait en latin), était devenue langue savante, mais pourtant familière et pour ainsi dire domestique dans les couvents. Elle y était étudiée avec soin et parlée naturellement; ce n'était pas la langue latine du siècle d'Auguste, mais elle était cependant correcte et savante.

Quand cette langue latine, conservée comme un instrument savant, tombait sous la main d'un homme de génie, alors, reproduisant les pensées modernes et sans tomber dans la barbarie, il créait des expressions nouvelles pour rendre une pensée forte, énergique, élevée, ainsi il transformait cette langue en un style original et nouveau, et formait de la sorte cette langue Romane sur laquelle les croisades, ce fait puissamment populaire, a exercé une grande influence. — Qu'aurait fait la langue latine, sur ce baron qui ne savait pas lire et ce vilain qui ne parlait que le grossier patois de son village?

Cet idiome nouveau qui se généralisa rapidement par les troubadours, fleurit surtout dans le Midi de la France, qui avait reçu des lois plus douces et une vie plus facile.

La fondation du petit royaume d'Arles, qui fut ensuite remplacé par le comté de Provence, divisé plus tard en comté de Toulouse et comté de Barce-

Digitized by Google

lone, le gouvernement de quelques petits princes qui passèrent obscurs, heureusement pour leurs sujets, l'union de la princesse Doulce avec le comte de Barcelone, l'influence des Espagnols, qui, à cette époque, étaient fort avancés en civilisation et avaient beaucoup emprunté du génie brillant et de la galanterie chevaleresque des Maures, toutes ces causes firent fleurir dans la Provence, les arts de la gaye-science.

La vie féodale dans ce pays offrait plus rarement qu'ailleurs des guerres intestines ; le comte de Provence et de Barcelone tenait une cour élégante où se réunissait une foule de gentilshommes du pays dont la vie tout entière se passait à chasser au faucon, à faire des vers, à les chanter, à les offrir. Un troubadour était donc souvent un gentilhomme qui avait un bon château et des vassaux, comme par exemple, Bertrand de Born, un des plus célèbres. Quelquefois aussi c'était un prince, comme Guillaume de Poitiers et le duc d'Aquitaine ; quelquefois un troubadour n'était qu'un obscur vassal, ou serviteur né dans le château, comme par exemple, Bernard de Ventadour, le fils de l'homme qui chauffait le four du comte de Ventadour. Ce Bernard avait été élevé par la bonté de son seigneur, il avait un talent naturel pour la poésie, il avait la voix belle, il faisait des vers, les chantait et les dédiait.

Un troubadour avait auprès de lui quelqu'un qui ressemblait à un écuyer à côté d'un chevalier. Le troubadour faisait des vers, et souvent les chantait lui-même, mais, de plus, il était suivi d'un et parfois de deux jongleurs, qui chantaient des vers ou

Digitized by Google

récitaient de longs romans et des histoires de chevalerie.

Comme le jongleur était un personnage secondaire, quand on était las de l'entendre, pour varier, il faisait des tours. Dans les mœurs du temps, la condition de troubadour était singulièrement honorée ; celle des jongleurs, au contraire, semblait un peu dédaignée. Toutefois, lorsqu'on était un jongleur très habile ou très heureux, on s'élevait au rang de troubadour. A force de chanter des vers, on apprenait à en faire soi-même, et si ces vers étaient originaux, s'ils étaient répétés, s'ils plaisaient à des beautés célèbres du temps, alors un duc, un comte, un vicomte vous faisait chevalier, et quand on devenait chevalier et qu'on avait la gaie science, on était de plein droit troubadour. Quelquefois aussi quand on était troubadour et qu'on commettait d'autres fautes que celles qui étaient alors universelles et permises aux troubadours, on était dégradé, et on retombait à l'état de jongleur. Dans la biographie des troubadours écrite en langue Romane, et plus facile à entendre que leurs vers, on voit que Gaincelm Faidet, troubadour célèbre, ayant eu le tort et le malheur de perdre tout son avoir au jeu de dés, fut réduit à se faire jongleur, il n'était plus reçu qu'à ce titre dans les cours et les châteaux.

Toutes les conditions sociales fournissaient des troubadours. Leur carrière était assez uniforme dans son heureuse gaîté, et sans autre évènement que la passion qui les inspirait. Rarement les troubadours allaient visiter la Terre-Sainte, ils préféraient les délices des cours de Provence et de Barcelone.

Digitized by Google

Quand on lit les poésies des troubadours, on est frappé de l'uniformité gracieuse de leurs images et de leurs expressions. Leur poésie riante et sonore semble toujours le son d'une même musique. En les étudiant beaucoup, on a quelque peine à les distinguer ; il y a cependant des différences, il y a surtout des variétés dans les caractères qui ont produit de fortes nuances dans les talents. Très peu cependant s'élèvent au-dessus de tous par un éminent génie. Mais quelques-uns, dans les aventures de leur vie et dans l'ardeur de leurs passions, ont eu quelque chose de puissamment original, qui s'est communiqué à leurs poésies. Je ne sais si leur talent était supérieur, mais leurs ouvrages éclatent et se distinguent. Cette vie guerrière du Moyen-Age, c'est là seulement qu'elle respire ; on ne la retrouve pas dans les chroniques latines. Lorsque le chroniqueur est un moine quelque peu savant, ce sont de vagues récits chargés de phrases de Tite-Live, l'intelligence de la guerre y manque toujours ; on ne sait pas en lisant cela, comment au XII^e^ siècle le cœur battait sous l'armure. On n'a aucune idée de cette race d'hommes fiers et belliqueux ; on ne s'imagine pas les vertus qui se mêlaient à leur courage féroce ; on ne connaît ni leur originalité, ni leur génie. Au contraire, chez ces chevaliers poètes, chez ces hommes de guerre qui chantaient la passion des armes, tout ce jeu d'une vie aventureuse, ce mélange de mollesse et d'instinct belliqueux, est rendu, comme il est senti, avec une vivacité qui, parfois, égale l'accent même des grands poètes. Mais, comme cet effet tient à la passion encore plus qu'au talent, comme c'est l'éclat de l'héroïsme réflété dans les vers de ce genre, la poésie des trouba-

Digitized by Google

dours n'a pas produit de longs ouvrages. Il n'y a pas là du Dante, il n'y a pas même du Pétrarque. Ce sont des expressions éloquentes et passagères de colère et de haine, ce sont seulement des chants du moment. Tant que le guerrier troubadour a été sous le feu de sa passion, il a été poète, mais ce génie habile, cet art profond, cette science surtout d'avoir longtemps du talent, il ne semble pas qu'elle lui ait été donnée ; puis, dans cette vie errante et agitée, elle n'était guère possible. Qui aurait retenu de longs poèmes ? Ces chants fort répandus n'étaient conservés que par la mémoire ; parmi les guerriers, plus d'un troubadour ne savait même pas écrire.

Il faut donc se borner à saisir dans les vers des troubadours, les traits caractéristiques et nationaux inspirés par cette passion de la guerre, et ces accidents de la vie féodale.

Si on veut concevoir un moment ce qu'était un seigneur chanteur de ce temps-là, ou guerrier troubadour, c'est encore à Bertrand de Born qu'il faut s'adresser. Sa vie est plus orageuse que celle de tous les autres troubadours, son caractère est plus fier et plus hardi, la rudesse du Moyen-Age est tout entière en lui. — On pourrait en citer bien d'autres, car la difficulté du choix est le nombre même, mais Bertrand de Born est bien celui qui rend le mieux cet accent guerrier et qu'on peut nommer le Tyrtée du Moyen-Age. Cette langue qu'il parlait et à laquelle on peut indistinctement donner le nom de langue Limousine, de Provençale, de Catalane, était alors à son plus haut degré de perfection poétique, naturelle, forte. C'est la langue qu'ont étudiée Pétrarque et le Dante.

La Provence, la Catalogne, la haute Italie en tant

Digitized by Google

que les poètes y parlaient la langue provençale ont produit plus de cent poèmes célèbres de leur temps; il est resté de ces poèmes des recueils immenses; dans cet amas de poésie, les sujets et les idées sont peu variés, le récit l'est, au contraire beaucoup, les combinaisons rythmiques des troubadours sont peu nombreuses, mais sous cette diversité apparente se cache non pas la stérilité de l'âme mais une sorte d'uniformité qui tient au retour fréquent des mêmes impressions; l'amour, la guerre et le clergé, voilà les trois préoccupations qui, sans cesse, inspirent leur talent et animent quelquefois leur verve colérique. La chanson, la complainte, le lai, le sirvente et le tenson, voilà les principales formes qu'ils emploient.

Les grandes compositions des muses modernes leur manquent: point de tragédies, point de drames ni point de poèmes épiques. La poésie provençale, si savante dans ses formes, était difficile à manier, et cette difficulté détournait des grands ouvrages, tandis que chez les trouvères, où le mètre était grossier et facile, on ne se donnait aucune peine pour versifier en douze mille petites lignes de huit syllabes, un grand poème de chevalerie. Il semble que beaucoup de troubadours provençaux se bornaient à conter en prose des romans de chevalerie et qu'ils réservaient la poésie pour de courtes chansons de guerre et d'amour.

On pourrait longtemps écrire sur cette littérature et cette poésie Romane qui a fait l'objet de tant de critiques savantes, mais ce serait des redites fades et bien inférieures à tout ce qu'on en a déja dit; nous préférons fixer l'intérêt de ceux qui veulent bien nous écouter, sur cette poésie Romane dans son

Digitized by Google

application aux évènements politiques et religieux de cette époque.

De cette pléiade de troubadours émergent quelques poètes de plus haute taille qui ont mis leur talent et leur énergie au service des grandes causes de l'humanité.

Parmi ces quelque poètes, assez rares cependant, nous allons en choisir quatre, qui nous ont paru les plus intéressants à connaître, et nous allons laconiquement tracer leur vie et étudier leurs poésies; ce sont Raymond d'Eguilles, Pons de Chapteuil, Pierre Cardinal et François d'Assises.

Mais, pour bien comprendre l'influence que chacun a exercé sur les hommes de son temps, il est nécessaire d'esquisser rapidement les évènements historiques de ces époques.

Digitized by Google

RAYMOND D'EGUILLES

Historien de la Iʳᵉ Croisade et célèbre Troubadour du XIᵉ siècle.

C'était une croyance presque générale au Moyen-Age que le monde devait finir vers le Xᵉ siècle; aussi, quand la fatale prédiction qui tenait dans l'épouvante tant de milliers de chrétiens parut ne devoir pas immédiatement s'accomplir, on vit les populations se relever peu à peu de l'abattement dans lequel elles étaient tombées. Mais les jours qui restaient encore n'étaient-ils pas des jours de grâce? N'était-ce pas un répit que la miséricorde divine accordait aux pécheurs?... Cette anxiété déchirante nous la trouvons profondément empreinte dans toutes les résolutions humaines du temps dont nous parlons (1).

Les mœurs, ainsi que la foi la plus naïve semblent alors naturellement associées dans la même personne à la plus rude audace. Ceux là qui désolent les provinces par leur cupidité, leur orgueil, leur tyrannie, ne signent plus un seul acte sans rappeler solennellement le besoin qui les tourmente de travailler au salut de leur âme. Ils pillent les châtellenies, ils ravagent les bourgs et les terres de leur voisinage, ils n'épargnent ni les domaines ecclésiastiques, ni les trésors des sanctuaires les plus vénérés; et puis, chose étrange! nous les voyons bâtir des églises, fonder ou enrichir des monastè-

(1) *Histoire du Velay*, par Francisque Mandet.

Digitized by Google

res, courber le front sous les plus rigoureuses pénitences, s'en aller, sans mesurer la fatigue et le temps, à Saint-Jacques en Galicie, aux Saints-Apôtres à Rome, au tombeau du Sauveur en Palestine.

Les dangers du pélerinage de la Terre-Sainte ne pouvaient arrêter ces pénitents timorés, dont l'exaltation n'était pas moins ardente dans le remords que dans le crime. Ils attendaient certaines fêtes, allaient faire bénir leurs armes, leur bâton de voyage et leurs sandales et partaient en caravanes. Seulement, quand les Turcs se furent rendus maîtres de Jérusalem, dès qu'on apprit qu'ils y massacraient les Chrétiens, on se mit en plus grand nombre pour entreprendre la périlleuse visite; les pélerins se convoquaient, s'assemblaient, s'armaient comme pour aller à la guerre. En Allemagne, en France des évêques s'acheminaient vers l'Orient à la tête de milliers de fidèles. Le pape Sylvestre II encouragea ces saintes périgrinations; Grégoire VII les bénit en maudissant les profanateurs de la tombe du Christ. Enfin, en 1095,, un comte de Picardie, nommé Pierre, homme rempli d'enthousiasme, revint de Palestine tout éploré, racontant partout où il passait, dans les termes de la plus persuasive éloquence, quelle était la cruauté des musulmans envers les enfants de l'Eglise. Pour confirmer ses paroles il montrait des lettres du patriarche Siméon et de l'empereur Gonimène, qui, l'un et l'autre imploraient les secours des chrétiens.

A ces récits lamentables le pape Urbain II se pénétra de la sainte colère qui transportait les chrétiens, sa pensée avait déjà compris l'utilité d'une grande et lointaine expédition, aussi décida-t-il que l'heure était venue d'agiter à travers l'Europe l'éten-

Digitized by Google

dard de la foi. Il passa les Alpes, arriva dans le cœur de la France, sa patrie, il convoqua les peuples pour le 18 novembre à Clermont, en Auvergne.

Partout on se préparait, hommes, femmes, enfants, vieillards voulaient voir, voulaient entendre le Saint-Père. On se réunit dans cette magnifique plaine : là, quel que fut le nombre on pouvait se compter. Au jour dit, plus de trois cents évêques ou abbés mitrés étaient au rendez-vous, plus de cent mille hommes s'étaient mis en marche, il en venait de tous les points du monde, et nos ports étaient encombrés de Barbares qui accouraient. Personne ne comprenait leur langage, mais eux, plaçant leurs doigts en forme de croix, faisaient signe qu'ils voulaient aller à la défense de la foi chrétienne.

A la fin du Concile, le Saint-Père suivi de tous les princes de l'Eglise et d'un grand nombre de nobles seigneurs, vint sur une place immense où tout le monde l'attendait déjà depuis plusieurs jours. Pierre l'Ermite avait préparé les esprits, avait ému tous les cœurs par ses récits douloureux ; aussi quand Urbain parut et demanda, une croix à la main, la délivrance du Saint-Sépulcre, on n'entendit qu'une voix qui criait : Dieu le veut! Dieu le veut!.. et chacun faisant de ce mot une devise sacrée, se mit une croix rouge sur l'épaule et se disposa à partir.

Parmi ceux qui viennent les premiers se ranger sous les étendards de la Croix, et au-dessus de tous, on cite les noms de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, et d'Adhémar de Monteils, évêque du Puy.

Le premier, envoie aussitôt des ambassadeurs

Digitized by Google

pour déclarer « qu'un grand nombre de ses chevaliers et de ses vassaux sont prêts à s'armer et « que lui-même va se mettre à leur tête et fera part « de ses richesses, de ses secours et de ses conseils, « à ceux qui n'ont pas de biens et qui voudront « s'engager dans cette expédition. »

Bientôt, fidèle à sa parole, il part, fait le solennel serment de ne plus jamais revenir dans sa patrie et voit accourir sous sa bannière, Isarn, comte de Die; Raymbaud, comte d'Orange; Guillaume, comte de Forez; Guillaume, comte de Clermont, fils de Robert, comte d'Auvergne; Girard, fils de Guillabert, comte de Roussillon; Gaston, vicomte de Turenne; Raymond, vicomte de Castelneau; Raymond-Pellet, baron d'Alais, et bien d'autres encore des plus illustres.

Adhémar, le brave et pieux évêque, fut choisi par le Pape pour le représenter; cette préférence était un hommage rendu à la sagesse et au zèle du prélat, fils d'un noble comte, gouverneur de Valence, en Dauphiné. Adhémar avait été élevé pour le métier des armes; il s'y était distingué jeune encore, et il eut souvent occasion de se le rappeler dans le cours de sa vie.

Le pieux Adhémar part à la tête de presque tous les seigneurs du Velay, au nombre desquels on cite les Fay, les Polignac, les Chapteuil et huit mille de ses diocésains, parmi lesquels un jeune homme plein d'enthousiasme et d'ardeur, qui va écrire tous les faits de cette première croisade au milieu même des champs de bataille.

Cet historien, jeune encore au moment où Urbain II vient prêcher la croisade, n'était qu'un simple diacre à Notre-Dame du Puy, lorsqu'il se

Digitized by Google

détermina au voyage de Jérusalem. Il s'appelait Raymond, et, suivant la coutume d'alors, ajoutait à son nom celui du lieu de sa naissance, qui était Aiguilhe (1). On ne connait que très peu de chose sur sa vie; engagé dans les ordres, il était naturellement appelé à marcher à la suite d'Adhémar, son chef et son protecteur. Mais le comte de Toulouse, connaissant son mérite, le demanda à l'évêque et le fit ordonner prêtre, se l'attacha comme chapelain, l'admit dans ses conseils, puis l'éleva au rang de troubadour.

Peu de jours après le départ, Raymond d'Aiguilhe se lia d'une étroite amitié avec Pons de Balazun, l'un des braves chevaliers de l'armée du comte. Tous deux conçurent le projet d'écrire les aventures de la guerre à laquelle ils couraient, « car tous les « deux étaient indignés des récits pleins de men- « songes que répétaient dans le peuple des hommes « lâches et timides, déserteurs des drapeaux du « Christ. » (2)

Dans cette association du soldat et du prêtre, la part est facile à faire ; on reconnait celle que l'un et l'autre durent apporter dans ce travail commun. Balazun, recouvert de son armure, s'en allait dans

---

(1) Un grand nombre d'auteurs parmi lesquels M. Guizot, dans sa collection des Mémoires, le nomment Raymond d'Agiles, trompés sans doute par l'ancienne manière d'écrire ; mais Ordo de Gissez et Médicis dans ses manuscrits l'appellent Raymond d'Aiguilles ou d'Aiguilhers, qui est sans doute son véritable nom.

(2) Guizot, collection des Mémoires (*Histoire de la première croisade*), par Raymond d'Aiguilhes, p. 627.

Digitized by Google

la mêlée, voyait souvent tomber à ses côtés le corps d'un ennemi ou celui d'un fidèle compagnon d'armes, et revenait ensuite, animé par le combat sous sa tente, où Raymond, après avoir secouru les blessés, arrivait aussi tout ému et écrivait. On conçoit l'intérêt qui s'attache à une histoire dans laquelle la plume est guidée par l'épée, dans laquelle des pages entières teintes de sang, sont encore frémissantes de courage, d'enthousiasme et de foi! Balazun mourut au siège d'Arras en 1099, et son ami continua fidèlement l'œuvre qu'ils avaient ensemble entreprise.

Par la seconde partie du travail, on peut se convaincre que l'historien fut seul rédacteur de l'ensemble. Outre qu'on trouve d'un bout à l'autre le même esprit, le même style et les mêmes fautes, il l'avoue lui-même à plusieurs reprises dans le cours de son récit, il ne faut pas ouvrir le livre de Raymond d'Aiguilhe avec cette curiosité sceptique et railleuse que nous apportons en général dans l'examen des œuvres contemporaines. Notre esprit, juge de l'esprit de notre siècle, n'exercerait qu'une critique mal fondée en mesurant aux émotions refroidies qu'il éprouve, les sentiments exaltés des chrétiens du XII[e] siècle. C'est le vieillard dont le sang est glacé par l'âge, qui rirait de pitié de cette belle témérité, de cette ardeur admirable de jeune homme; il ne peut plus sentir les illusions, il les méprise. La vie d'un peuple est comme la vie d'un homme; tout suit les mêmes lois dans ce monde, on ne s'arrête que pour mourir!

Quand l'historien raconte, il ne parle que de ce qu'il a vu; c'est un témoin qui dépose sous la foi du serment le plus solennel et le plus terrible : « Je

Digitized by Google

« prie donc, dit-il, et je supplie instamment tous « ceux qui liront mon livre, de croire que les choses « sont telles que je les dirai. Si je cherche à écrire « quelques évènements autres que ceux qui auraient « été crus ou vus, ou si je fais quelque supposition « en haine de qui que ce soit, que Dieu me frappe « de toutes les plaies de l'enfer et m'efface du livre « de vie ; car, quoique j'ignore une foule d'autres « choses, je sais du moins ceci, qu'ayant été promu « au sacerdoce durant le pélerinage du Seigneur, je « dois bien plutôt obéir à Dieu en attestant la vérité, « que chercher à capter les dons de tout autre en « forgeant des mensonges. » (1)

Eh bien ! ce témoin fidèle qu'a-t-il vu? que va-t-il raconter? Prenez son livre, ouvrez-le au hasard. Partout des visions miraculeuses, des apparitions surnaturelles, des révélations inattendues et décisives. Cet homme n'est pourtant pas dans les derniers rangs de l'armée, ce n'est pas un esprit ignorant, pusillanime, sa plume n'est pas vénale ; non, il écrit avec indépendance, il parle souvent avec hardiesse, tous rendent hommage à son impartialité. Mais, c'est un croyant d'alors, qui regarde à travers le prisme sacré de la foi ; c'est un de ces héros expatriés qui se voient heureux de passer par le martyre pour monter au ciel. A ses yeux, la férocité perd tout son caractère quand il s'agit des chrétiens, et il dit : « Maitres de la victoire et « chargés de dépouilles, les nôtres apportèrent au « camp les têtes des hommes qu'ils avaient tués ; « et afin de jeter la terreur chez nos ennemis, les

(1) Guizot, collection des Mémoires.

Digitized by Google

« têtes portées dans le camp, furent dressées sur « des pieux ; ce qui fut fait certainement par une « disposition particulière de Dieu ! »

Ailleurs, Raymond regrette qu'une victoire ait été remportée pendant la nuit, ce qui empêcha que les têtes des morts ne fussent transportées dans le camp ; plus loin, il trouve admirable la conduite des pauvres pélerins qui, pour emporter des têtes et exposer des cadavres aux oiseaux de proie, brisèrent toutes les sépultures dans un cimetière. Hélas ! on le voit, nos pères du XII[e] siècle étaient aussi barbares dans leurs triomphes, et plus encore peut-être, que ne le sont les Arabes du désert, dont nous maudissons la cruauté. Quoi de plus effrayant, en effet, que de voir, à la suite de ces braves chevaliers, ces masses de mendiants affamés, qui après la victoire, se ruaient sur le champ de bataille pour égorger les infidèles et piller leurs dépouilles sanglantes.

Après un siège long et difficile, l'armée chrétienne était entrée dans Antioche. Au lieu de remercier le Ciel, au lieu d'assurer la victoire par une prudente défensé, les soldats s'amusent à compter le butin qu'ils ont enlevé, se livrant à de folles orgies, font danser devant eux les femmes des païens et s'endorment dans l'ivresse de leur conquête. A ce sommeil coupable bientôt succède un réveil affreux. L'ennemi se presse en foule aux portes de la ville, les assiégeants victorieux sont à leur tour assiégés, mais ils n'ont plus leurs armes, le courage les abandonne, la frayeur s'empare de leur âme, ils veulent fuir. Que faire alors pour rendre l'énergie à ces esprits abattus ? Un miracle seul peut les sauver ; le Ciel fait le miracle.

Digitized by Google

Pierre Barthélémy, pauvre paysan, un des nombreux pélerins qui marchaient à la suite de l'armée, se présente tout à coup dans le camp et demande une audience au comte de Saint-Gilles et à l'évêque du Puy : Il s'excuse, lui, modeste vassal, de paraître ainsi devant ses seigneurs ; mais une puissance surnaturelle le pousse. Déjà quatre fois, il a reçu l'ordre de dire ce qu'il a vu, et quatre fois il a gardé le silence, car il a craint de prendre pour un des songes de la nuit les saintes visions qui l'ont frappé ; mais, à cette heure, il ne peut plus douter. « Après un tremblement de terre, deux hommes lui « sont apparus, portant des habits éclatants ; l'un « était plus âgé, avait des cheveux gris et blancs, « une barbe blanche, large et très longue, une taille « moyenne. L'autre était plus jeune, plus grand et « plus beau de forme que ne le sont les enfants des « hommes. Le plus vieux dit : Je suis André, « l'apôtre ; rassemble l'évêque du Puy, le comte de « Saint-Gilles et Pierre Raymond d'Hautpoul, et « alors tu leur diras :

« Pourquoi l'évêque néglige-t-il de prêcher, d'a- « vertir et de bénir le peuple avec la croix qu'il « porte? Viens, je te montrerai la lance du Christ, « et tu la donneras au comte, car Dieu la lui a des- « tinée depuis le moment qu'il est né. Je me levai « donc, ajoute Pierre Barthélémy, et le suivis dans la « ville, ne portant aucun autre vêtement que ma « chemise. Il m'introduisit par la porte du nord dans « l'église du bienheureux Pierre, église dont les « Sarrazins avaient fait une mosquée. Il y avait « deux lampes qui répandaient autant de lumière « que s'il eut fait le jour du plein midi. Le saint me « dit : attends ici ; et il m'ordonna de m'appuyer sur

Digitized by Google

« la colonne qui était la plus proche des marches « sur lesquelles on monte à l'autel du côté du midi. « Son compagnon se tint loin devant les marches « de l'autel. Etant alors entré sous terre, saint An- « dré en retira la lance, la remit entre mes mains « et me dit : Voici la lance qui a percé le flanc d'où « est sorti le salut du monde entier ; et comme je la « tenais, versant des larmes de joie, je lui répondis : « Seigneur, si vous le voulez, je la porterai et la « remettrai au comte. Alors il ajouta : tu le feras « sans le moindre retard aussitôt que la ville sera « prise ; alors tu viendras avec douze hommes et tu « la chercheras en ce lieu d'où je l'ai tirée et où je « vais la renfermer, et il la renferma. Ces choses « faites, il me ramena par dessus les murailles de la « ville dans ma maison, et ils se retirèrent de moi ».

Quand Pierre Barthélémy eut cessé de parler, un sourire d'incrédulité glissa sur les lèvres de l'évêque, mais le comte parut ému ; néanmoins, voulant s'assurer si celui qui faisait de pareils récits n'était point un imposteur, il ordonna à Raymond d'Aiguilhe, son chapelain, de s'emparer de sa personne, « Au jour dit, rapporte l'historien, après avoir fait « tous les préparatifs nécessaires, on commença « les fouilles. Parmi les douze hommes il y avait « l'évêque d'Orange, Raymond d'Aiguilhe, qui écrit « cette histoire, le comte lui-même, Pons de Bala- « zun et Ferrand de Tours. Après qu'ils eurent « creusé depuis le matin jusqu'au soir sans rien « trouver, quelques-uns désespérèrent ; mais le jeune « homme qui avait parlé de la lance voyant que nous « nous fatiguions, ôta sa ceinture et ses souliers et « descendit en chemise dans la fosse, nous sup- « pliant d'implorer Dieu, afin qu'il nous livrât ce que

Digitized by Google

« nous cherchions, pour rendre le courage à son « peuple et assurer la victoire. Enfin, par la grâce de « sa miséricorde, le Seigneur nous montra sa lance; « et moi qui écrit ceci, au moment où l'on ne voyait « que la pointe paraître au-dessus de la terre, je la « baisai. Je ne saurai dire quels transports de joie « remplirent alors toute la ville. La lance fut trou- « vée le 14 juin 1099 ».

Le lendemain, Pierre Barthélémy vit apparaître saint André et son compagnon; et comme le jeune homme demanda au saint quel était celui qui toujours le suivait ainsi, André se contenta de répondre: Approche, et baise son pied dont la plaie est encore toute fraîche et toute saignante; c'est le Sauveur !!

Ce miracle, arrivé si à-propos, produisit un effet merveilleux. Chacun reconnaissant dans ce prodigieux évènement une faveur spéciale du ciel sentit ranimer ses forces et son courage; et ce peuple qui, la veille, outrageait son Dieu dans d'infâmes débauches, le lendemain cherchait son pardon dans le jeûne et la prière; aussi, quand vint le jour du combat, l'ennemi fut honteusement repoussé et les troupes restèrent victorieuses.

« Pendant ce temps, le seigneur Adhémar, évêque « du Puy, aimé de Dieu et des hommes, cher à « tous, se rendit en paix dans le sein du Seigneur, « le premier jour d'août ». Tous les chrétiens qui se trouvaient rassemblés en éprouvèrent une douleur si grande, dit Raymond d'Aiguilhe, que nous qui avons écris ceci, nous n'avions jamais pu mesurer l'étendue de cette affliction. On reconnut plus évidemment encore combien il avait été utile à l'armée de Dieu, lorsqu'on vit, après sa mort, les princes se diviser entr'eux. La seconde nuit qui

Digitized by Google

suivit la mort de l'évêque, Pierre Barthélémy vit apparaître le Christ, saint André et Adhémar de Monteil. Celui-ci prenant la parole lui dit : « J'ai pé-
« ché gravement après que la lance du Seigneur a
« été découverte, c'est pourquoi j'ai été conduit en
« enfer. Là, j'ai été flagellé très rudement et ma tête
« et mon visage ont été brûlés, ainsi que tu peux
« le voir. Quoique la géhenne déployât ses fureurs,
« quoique les ministres du Tartare fissent contre
« moi des efforts insensés, ils n'ont pu cependant
« me faire aucun mal intérieurement.... Si Bohé-
« mond doute de ce que je dis, qu'il ouvre mon
« sépulcre et il verra mes mains et mon visage brû-
« lés ».

Après qu'Adhémar eut parlé, saint André prit la parole à son tour, et suivant la coutume, indiqua ce qui restait à faire ; donnant des ordres pour le comte de Toulouse, pour Bohémond et les principaux chefs de l'armée ; promettant le succès s'il était obéi, menaçant des peines les plus sévères si l'on n'observait pas tous ses commandements.

L'histoire de la Sainte-Lance, dont Adhémar lui-même avait douté, parut si extraordinaire à un grand nombre, que plusieurs disaient hautement qu'ils ne voulaient pas y croire. Alors Pierre Barthélemy rempli d'indignation, s'écria : « Je veux et je supplie
« qu'on fasse un très grand feu, je passerai à travers
« avec la lance du Seigneur : Si c'est vraiment la
« Sainte-Lance, je passerai sain et sauf, si c'est une
« fausseté, je serai brûlé par le feu, car je vois
« qu'on ne croit ni aux apparitions, ni aux témoins. »
Ces propositions furent acceptées : on ordonna un jeûne austère dans tout le camp, et l'épreuve fut fixée au vendredi suivant. Au jour indiqué, on dressa à

Digitized by Google

un pied de distance l'un de l'autre, deux énormes bûchers de 14 pieds de longueur et 14 de hauteur. — Lorsque le feu fut violemment allumé, dit l'historien : « Moi Raymond, je m'écriai en présence de la « multitude : Si le Dieu tout-puissant a parlé à cet « homme face à face, et si le bienheureux André lui « a montré la lance du Seigneur, tandis qu'il veillait « lui-même, qu'il passe à travers ce feu sans être « blessé ; mais s'il en est autrement et si ce n'est « qu'un mensonge, qu'il soit brûlé ainsi que la « lance qu'il portera dans ses mains ; et tous, flé- « chissant le genou, répondirent : Amen. »

Quand la flamme s'éleva dans les airs à trente coudées, et que nul ne pût s'en approcher, alors Pierre Barthélemy, vêtu seulement d'une tunique légère, prit le ciel à témoin de sa sincérité, et entra d'un pas ferme sans la moindre crainte dans le feu. il s'arrêta même sur un certain point culminant au milieu des flammes. Quand il reparut aux yeux du peuple, il était sain et sauf ; sa tunique ne fût point brulée et l'on ne découvrit aucun indice de la moindre atteinte sur la pièce d'étoffe très fine avec laquelle on avait enveloppé la lance du Seigneur. Mais, dans son enthousiasme, la multitude, avide de toucher le saint et de prendre quelque chose de son vêtement se rua sur lui, le terrassa, le foula aux pieds. On lui fit ainsi trois ou quatre blessures dans les jambes, en lui enlevant des morceaux de chair, on lui brisa l'épine du dos et on lui enfonça les côtes, il eût même expiré sur la place si Raymond Pelet, chevalier très noble et très fort, ne l'eût enlevé du milieu de la foule.

C'est ainsi que parle Raymond d'Aiguilhe.

Pour se faire une juste idée de la bonne foi

Digitized by Google

de l'historien, il faudrait savoir jusqu'à quel point, il était initié aux secrets politiques des chefs de l'expédition. Malgré ses rapports avec l'évêque Adhémar et la place qu'il occupait auprès du comte de Toulouse, est-il resté complètement étranger aux ressorts mystérieux qu'il fallait employer pour faire mouvoir cette multitude aveugle, que le moindre revers jetait dans la consternation; d'après la manière dont l'histoire est écrite, nous devons le supposer. Ce sont les grandes calamités qui soumettent les masses, les disposent à l'obéissance, les ramènent à la sujétion ; c'est alors qu'elles sentent instinctivement le besoin de se rattacher à des chefs forts et puissants, il est à remarquer qu'en général les miracles n'arrivaient que lorsque le découragement s'emparait de l'armée, à la suite de quelque malheur. Les chefs profitaient alors adroitement de ces dispositions, de cet état des esprits pour courber à l'obéissance ces hommes grossiers que le merveilleux entrainait. Certainement, la politique ne fut pas étrangère à ces apparitions inattendues, que notre historien rapporte avec tant de naïveté ; mais la candeur avec laquelle il raconte souvent la part active qu'il prenait lui-même à tous ces actes surhumains, prouve au moins qu'il n'était pas aussi avancé qu'il semble le croire dans l'intimité du prince dont il était chapelain. Toutefois, on reste convaincu par la chronique, que ce n'était qu'avec une extrême répugnance que le respectable évêque Adhémar se prêtait à de semblables moyens ; qu'il ne tint pas à lui de déjouer ces fraudes pieuses, et qu'il fût plutôt entraîné que persuadé.

Digitized by Google

PONS DE CHAPTEUIL

Célèbre troubadour au XII^me^ siècle

Rien n'est intéressant, attachant comme l'étude des mœurs et des goûts littéraires de ce XII^me^ siècle, où se confondent la rudesse farouche, la naïveté charmante et la foi enthousiaste. Sans doute le chevalier passait presque sa vie entière les armes à la main, aimant les aventures, cherchant toutes les occasions de guerroyer, tantôt pour le Roi, tantôt pour l'Eglise, plus souvent encore pour lui-même. Cependant il avait aussi ses doux loisirs pendant lesquels, aussi tendre, aussi soumis auprès de la dame de ses pensées, qu'il s'était montré brave et hautain en face d'un rude adversaire, il composait et chantait les plus amoureuses chansons (1).

Un jeune damoisel s'essaie dans l'art des vers, en trouvant de langoureuses élégies, de plaintives sérénades, qu'il vient mystérieusement soupirer sous les murs de la tourelle. Les accords vibrants de sa mandore couvrent l'émotion de sa douce voix, et la nuit cache les premières rougeurs de son front de seize ans.

Un brave chevalier, rude sous l'acier, timide encore sous la soie, demande dans une mélancolique chanson un peu de pitié pour tout ce que lui fait souffrir l'amour. Si la dame qu'il implore daigne

---

(1) *Histoire du Velay*, par Francisque Mandet.

Digitized by Google

jeter sur lui un regard moins dédaigneux, il jure d'aller conquérir sa tendresse, la lance au poing, le casque en tête, dans le prochain tournoi.

Un châtelain brutal, de retour d'une longue chasse, la tête échauffée par de bachiques vapeurs, ordonne à la fin d'un repas qu'on laisse entrer ses varlets, ses écuyers, ses fauconniers, puis d'une voix retentissante, se met à chanter une ronde galante, une ballade guerrière, quelque ode triomphale sur la gloire de ses illustres aïeux.

Un enthousiaste baron, enflammé d'une sainte ardeur, dit tout à coup un éternel adieu aux frivoles souvenirs, et prend un cilice ; la foi qui brille dans son regard donne à ses vieux ans tout le courage, toute l'énergie des premiers jours ; lancé comme un trait de feu, son sirvente porte au fond des consciences la frayeur, le remord et l'espoir ; il court de bouche en bouche, on le dit sous le charme, on le répète à la foule assemblée sous le porche des églises ; plus que la voix qui se fait entendre dans le sanctuaire, il émeut, il électrise, et c'est en chantant de pieux refrains, que les populations s'élancent à la guerre lointaine.

Enfin, la poésie chevaleresque, vieille de trois siècles, voulut avant de céder sa place, se venger du puéril usage qu'on avait fait de sa puissance. Ce hochet des belles châtelaines, des gentils troubadours, devint une épée flamboyante entre les mains robustes qui s'en saisirent dans le péril. On ne demandait plus à la lyre d'harmonieux accords : « Je la prends, dit le poète militant, pour qu'elle « vienne centupler la force de ma voix, pour que « ses vibrations sonores se mêlent à mes cris aigus

Digitized by Google

« et, que, poussés par les tempêtes, mes accents « désespérés frappent comme un éclair le sommet « de la montagne, descendent comme l'orage au « fond de la vallée ».

En effet, dans la longue querelle entre le clergé et les châtelains, ceux-ci excitent les passions populaires contre leurs ennemis, et répandent sur eux les plus amères satires. Les jongleurs vont de châteaux en châteaux, sur les places publiques des villes, dans les bourgades les plus reculées, chantant partout d'audacieux sirventes contre les ordres monastiques, à la cour des rois d'Arles et d'Aragon, chez les comtes de Toulouse, de Carcassonne et de Béziers ; non-seulement on donne asile à ceux qui ont osé braver dans leurs vers le courroux clérical, mais les souverains de ces états deviennent les plus actifs propagateurs de l'insurrection religieuse. Aussi, peut-on dire que les dernières œuvres littéraires de la féodalité se résument en une diatribe sanglante, dont la conclusion fut la malheureuse croisade contre les Albigeois et l'anéantissement de la florissante civilisation du Midi, dont nous aurons à nous occuper spécialement en racontant la vie et les travaux poétiques du si célèbre troubadour Cardinal.

Pour quelques farouches batailleurs, qui ne trouvaient de joie que dans l'assaut d'une forteresse ou le pillage d'une bourgade, il y avait de nobles cœurs qui savaient allier le courage et les allures les plus guerrières à la plus délicate courtoisie.

Les Dopchier, les Montlaur, les Garius-le-Brun, les Saint-Didier, les Chapteuil nous en ont laissé la preuve.

Arrêtons-nous un moment et consacrons quel-

Digitized by Google

ques pages au récit de la vie et des poésies de l'un d'eux, de *Pons de Chapteuil*.

Pons de Chapteuil, riche châtelain, est un des troubadours les plus célèbres; tous les vieux historiens le représentent comme le plus aimable, le plus galant, le plus preux chevalier de son époque. C'est un beau jeune homme, aussi gracieux, aussi doux près de son amie, qu'il est fier et hautain lorsque, couvert de son armure, il s'élance dans une de ces brillantes joutes de tournoi dont il sort toujours vainqueur; l'épée lui est aussi légère que la plume: il se sert de l'une et de l'autre avec la même grâce, aussi le troubadour est-il représenté en tête de ses poésies, dans le manuscrit 7698 de la Bibliothèque Nationale, sous la figure d'un guerrier armé de toutes pièces et s'en allant en Terre-Sainte combattre les infidèles.

La belle Azalaïs, baronne de Mercœur, fut celle que Chapteuil choisit pour la reine de ses pensées, il lui voua le plus pur hommage ; il l'aima de l'amour le plus chaste et le plus tendre, sans que jamais un coupable soupçon put l'atteindre. Ceux qui connaissent les mœurs de ces temps, savent ce qu'était la parole et l'honneur d'un preux chevalier.

Le troubadour fait une chanson pour Azalaïs et dit : « Oui, vous êtes la femme la meilleure, la plus par-« faite, la plus aimable, la plus sincère, la plus hon-« nête, la plus belle, la plus spirituelle du monde. « Aussi je vous aime et ne désire pour toute récom-« pense que le bonheur de vous aimer; ma tendresse « pour vous est si vive que nul autre objet ne peut « trouver place dans ma pensée. Nul autre amour ne « peut plus me charmer ; et quand je fais ma prière à

Digitized by Google

« Dieu, c'est toujours votre image qui remplit mon « cœur » (1).

Un instant le poète est jaloux ; et là se trouve un trait naturel et charmant ; il est jaloux d'Azalaïs parce qu'elle lui semble indifférente.

« Ma belle et douce amie, que j'aime si tendre- « ment, ne sait pas le mal que j'éprouve » (2), dit-il avec tristesse.

D'abord il espère la ramener à lui en affectant à son tour une égale froideur ; mais la coquette ne semble pas y prendre garde, le poète, qui ne croit pas être compris, devient boudeur : Azalaïs n'y prend pas garde encore. L'amant se persuade qu'il n'est pas aimé, il se désespère : cependant pour ne pas donner à la cruelle le triomphe de sa douleur, il s'éloigne et tente un dernier moyen ; il s'attache à la vicomtesse Audiartz, devient empressé, feint une vive passion qu'il voudrait laisser croire partagée. Tantôt prenant un air joyeux, il dit : « Non, je ne « voudrais pas de l'empire d'Allemagne, Audiartz, si

---

(1) ..... *etz mielher del mon, e plus valens,*
E plus gentils, e plus franch' e plus pros,
E genser, e plus guaya ;
Per qu'ieu vos am, ja autre pro non ay,
Tan finamen que dal ne no m so ve,
Neis quau pere Dieu, nom oblit per vos me,
Nulh' autr'amorm pot faire joyos.

. . . . . .

(2) *Ma bella dousa amia*
Cui au de cor finamen
Non sap ges lo mal quien san.

Digitized by Google

« mes yeux étaient condamnés à ne pas vous « voir ».

Quelquefois, faisant éclater son chagrin, il s'accuse et se désole : « Ma faute est si grande que j'en « devrais mourir de colère et d'amour » .

Puis il s'abandonne à ses regrets, il se rappelle le temps où il était heureux, et laissant aller son cœur à ses doux souvenirs, il chante d'une voix triste et mélancolique : « Loyaux amants, vous dont l'amour « n'est pas troublé, que vous devez être joyeux et « légers..... vous allez ensemble vous promener « quand vient le temps heureux qui fait épanouir « les fleurs dans la plaine et chanter le rossignol « sous la feuillée. Pour moi, j'aime bien mieux le « doux son de sa voix que le chant du rossignol, « etc. »

Mais tant de repentir semblait laisser Azalaïs insensible; la jeune femme se croyait une rivale. A chaque chanson suppliante qui lui venait de Chapteuil, elle pensait à la belle Ardiatz, et la jalousie serrait son cœur ; puis, en secret, elle se prenait à pleurer. Enfin, pour cacher son dépit, elle voulut s'étourdir au milieu de fêtes bruyantes : elle défendit avec colère de prononcer devant elle le nom du perfide, de l'ingrat qui la trompait.

Chapteuil est heureux de cette colère ; il a vaincu l'indifférence, il est aimé; il ne lui reste plus qu'à en arracher l'aveu. Trois aimables châtelaines, compagnes de sa jeune amie, la comtesse de Montferrand, la dame Marie de Ventadour et la vicomtesse d'Aubusson la ramènent à ses pieds où il jure de ne jamais s'écarter du droit chemin de l'amour.

Hélas, ils ne furent pas longtemps heureux! Azalaïs mourut, laissant Chapteuil inconsolable.

Digitized by Google

Maintenant tous les liens qui l'attachaient à la terre sont rompus, le troubadour est seul dans la vie. Pour lui, plus de parents, plus d'amis, de fortune et de plaisir ; il a tout quitté pour s'isoler dans sa douleur. Ses larmes ont détendu les cordes de sa lyre, son esprit n'a plus d'inspiration, son cœur n'a gardé qu'un souvenir déchirant.

« De tous les mortels, dit-il, je suis le plus mal-
« heureux et celui qui souffre davantage : Aussi je
« voudrais mourir, et ce serait me rendre un service
« que de m'ôter la vie. Maintenant, je suis déses-
« péré, et depuis que ma pauvre Azalaïs est morte,
« je ne supporte plus l'existence qu'avec effroi.
« Au moins si Dieu m'avait fait mourir le premier;
« hélas !..... qui jamais aura une aussi belle vie ?....
« Nous pouvons bien dire que l'ange fut heureux et
« content de sa mort. »

Cependant, l'heure de la troisième croisade allait sonner. Le vieux Lusignan, qui n'était pas du sang royal, avait eu l'imprudente ambition de mettre sur sa tête la couronne de Beaudouin V, son gendre, qu'on disait mort empoisonné (1186). Tous les seigneurs du royaume de Jérusalem sont indignés, le peuple murmure, le désordre pénètre dans l'armée, la maladie décime les soldats, les musulmans espèrent et se préparent.... puis, le téméraire Reynaud de Châtillon, violant la trêve jurée, enlève une caravane et refuse à Saladin de lui rendre ses prisonniers. Tant d'audace, de faiblesses et de crimes irritent le sultan, qui lève soudain une armée redoutable, marche sur les chrétiens, les poursuit, les accable près de Tibériade. Deux fois il est victorieux ; Lusignan, le prince d'Antioche, les grands maîtres du Temple et de l'Hôpital sont tous faits pri-

Digitized by Google

sonniers; la vraie croix tombe elle-même au pouvoir des infidèles qui entrent triomphants dans Jérusalem.

Il ne restait plus aux chrétiens que Tripoli, Tyr et Antioche; la croix et le tombeau sacrés n'étaient plus en leur puissance; le croissant s'élevait sur la ville sainte; ç'en était fait de la conquête.

A cette effrayante nouvelle, l'Europe catholique frémit d'une sainte colère; des moines exaltés se répandent dans les provinces, courent de ville en ville, de village en village, infatigables dans leurs courses évangéliques et poussés dans tous les sens par la même pensée, ils demandent à grands cris l'enrôlement universel sous les étendards de la croix. Les peuples émus prennent les armes; ils arrivent en foule, le seigneur et le vassal, l'ouvrier de la ville et le serf du hameau, tous sont appelés, tous sont nécessaires; il faut des bras et non d'inutiles intelligences. Les hommes se comptent, le nombre seul peut amener la victoire.

La voix des prêtres n'est pas la seule qui se fait entendre. Quand le tocsin sonne, les troubadours sont debout et chantent, non plus ces langoureuses romances d'amour, non plus ces chansons maligues qui n'arrivent à l'esprit que dans le calme d'une paix oisive, mais des provocations guerrières contre les mécréants, des hymnes pieux pour toucher les cœurs, pour réveiller les consciences, des anathèmes contre les lâches qui restent insensibles à la voix de Dieu. Les prêtres montrent le ciel, les poètes promettent la gloire; la lyre est surmontée d'une croix.

Alors, tout ce qui était endormi, tout ce qui pouvait prendre vie, devait nécessairement s'éveiller,

Digitized by Google

s'échauffer, se mouvoir, dans ce douzième siècle si brillant, si agité. Comment sommeiller en paix quand les marteaux et les enclumes vous réveillaient partout en forgeant des armures? Jérusalem était-elle à jamais perdue? Devait-on renoncer lâchement à la conquête des premiers croisés?

Pons de Chapteuil se lève; ses yeux fixés au ciel n'ont plus de larmes, le souvenir a fait place à l'espérance, son cœur bat encore d'enthousiasme et d'amour, mais d'amour pour la religion, il veut vivre pour bien mourir.

Le remords a touché son cœur, il se repent de ses fautes, il s'humilie, il demande grâce, puis il dit : « Heureux celui qui prend la croix; car l'hom-« me le plus vaillant, le plus honoré, s'il demeure, « ne sera qu'un lâche méprisable ; tandis que le « plus vil, en partant, deviendra libre et bon, rien « ne lui manquera,

« Il n'est plus le temps où, pour mériter le ciel, il « suffisait de se raser la tête et de subir les austé-« rités de la vie monastique. Maintenant, Dieu pro-« met le salut à tous ceux qui, armés en son nom, « iront le venger des outrages des Turcs, outrages « plus injurieux qu'aucun de ceux qui avaient été « connus jusqu'à ce jour.

« L'homme riche et puissant ne laisse d'ordinaire « sur son passage que des traces de son ignorance « et de sa méchanceté. Quand il ravage les domai-« nes des autres, quand il pille les châteaux après « avoir assiégé les tours et les murailles qui les « défendent, alors il croit avoir fait les plus belles « prouesses, et pourtant, il est plus misérable que « ceux qui n'ont rien au monde.

« Lazare était indigent, sans doute; mais ce riche

Digitized by Google

« qui lui refusa secours fut-il bien avancé, avec ses « trésors, quand la mort vint le frapper?... Ceux qui « ambitionnent les biens de la terre, plus tard « seront malheureux, et, à leur tour, les pauvres « trouveront le bonheur. »

Voilà ce qu'est devenu Pons de Chapteuil, ce jeune poète plein de langueur, qui naguère encore soupirait de tendres élégies aux pieds d'une femme adorée; voilà ce que la foi a fait du troubadour timide qui ne demandait qu'un sourire pour le bonheur de sa vie! Son cœur s'est refroidi, s'est glacé tout à coup; plus dur cent fois que l'inflexible armure qui couvre la poitrine du guerrier, rien d'humain ne peut l'émouvoir. Soldat insensible, missionnaire impitoyable, homme de fer, il veut tout entraîner avec lui dans le vaste torrent. Il faut partir, il faut quitter l'Europe; les malades et les vieillards suffiront pour la garder, et si quelques lâches demeurent, honte et malédiction sur eux!

Quelle verve! Que d'ardeur, de dévouement et de courage! Comme il est beau de voir toutes ces populations frémissantes s'agiter à la voix prophétique de ces hommes! C'est qu'alors la poésie était vraiment une puissance, une force révolutionnaire, irrésistible. Les sociétés vieillies, assises et blasées comme la nôtre ne se laissent guider que par les froids calculs de l'égoïsme ; mais les peuples jeunes et pleins de naïves croyances comme l'étaient ceux du XII^e^ siècle, partaient à la première voix qui pouvait toucher leur cœur. Nouveau Tyrtée, le troubadour s'élançait, une lyre à la main, et les nations enthousiasmées le suivaient, en répétant de pieux cantiques. Alors, la prière du poète n'était pas stérile, sa parole faisait germer l'action.

Digitized by Google

Désormais, toutes les poésies de Chapteuil sont graves et sombres; la religion les domine, mais souvent le dégoût de la vie les inspire. Plus de ces images, de ces charmantes peintures, de ces idées vives et fraîches qui montrent un cœur joyeux et pur : « tout est flétri, désolé ; avec Azalaïs tout est « mort : la nature n'a plus retrouvé de printemps, la « terre désolée porte un deuil éternel. »

Et lui, autrefois si ardent, si jaloux de l'emporter sur les autres, comme le voilà désenchanté !

« Que vous servirait d'avoir fait la conquête de « tous les royaumes qui sont de ce côté de la mer, « si vous êtes ingrat et infidèle à Dieu !.... Alexandre « avait soumis la terre entière, qu'emportait-il en « mourant ?.... un linceuil. »

Henri II d'Angleterre et Philippe-Auguste, roi de France, venaient de faire la paix, et même réunis ensemble à Paris, en janvier 1188, s'étaient concertés pour marcher contre le sultan. Le 27 mars de la même année, Philippe, dans une grande assemblée, réclame un subside pour la croisade sous le nom de dime saladine. Mais tout à coup les hostilités commencent entre les deux jaloux monarques. Une guerre intestine peut devenir funeste à la sainte cause ; Pons de Chapteuil s'écrie :

« Il serait bien nécessaire que le roi des Français « et le roi des Anglais fissent la paix. Celui des « deux qui voudrait y consentir le premier, serait « préféré de Dieu. Que le roi de la Pouille et l'empe- « reur restent aussi, de leur côté, frères et amis « jusqu'à ce que le saint tombeau soit recouvré. « Ignorent-ils que le pardon qu'ils accorderont ici, « eux-mêmes l'obtiendront au jour du jugement. »

Henri II meurt, son fils Richard le remplace : la

Digitized by Google

paix est conclue. Philippe fait prendre l'oriflamme à Saint-Denis, se met à la tête de son armée, et le 14 juillet 1190, les rois de France et d'Angleterre, cette fois alliés sincères, partent pour la troisième croisade. Pons de Chapteuil les suit, pour ne plus revenir.

« Il aima Madame Azalaïs de Mercœur, dit le vieux « biographe provençal : tant qu'elle vécut, il n'en « aima jamais d'autre, et quand elle fut morte, il se « croisa, passa outre-mer, et y mourut. »

L'historien qui a pu puiser aux bonnes sources, c'est Jean de Nostradamus, procureur au Parlement de Provence, père du célèbre astrologue Michel, et qui publia en 1575, une longue histoire des poètes méridionaux. D'après lui, Pons de Chapteuil était un gentilhomme provençal du pays des montagnes, d'une race très ancienne et très noble. Il n'avait par son patrimoine qu'un mince revenu, mais ses talents lui procuraient de grandes ressources ; aussi se tenait-il toujours « fort leste et bien couvert d'accoutrement riches et beaux. » A l'en croire, Chapteuil vécut encore trente-sept ans après son départ pour la croisade, et ne mourut qu'en 1227. Ce serait même durant ce long séjour sur la terre étrangère qu'il aurait composé son poème de *Las amors enribiades*, de Andriou de Fransa, ouvrage qui n'est pas parvenu jusqu'à nous.

Nostradamus parle avec beaucoup de complaisance du beau troubadour, il s'extasie et retrace dans un tableau très oriental les belles fêtes données par Chapteuil à son amie, ses largesses à tous ses vassaux ; mais que reste-t-il de ce passé si brillant, si poétique ?

Au milieu du petit village de Chaptèuil, situé dans

Digitized by Google

les hautes montagnes du Languedoc et composé de quelques habitations pauvres qui forment un hameau, on voit encore une immense porte surmontée de machicoulis et soutenue par deux larges pans de murs ; ce n'était là très probablement que l'entrée d'une première enceinte, car on a devant soi une élévation sur les flancs de laquelle sont étagées les démolitions de l'ancien manoir, en laissant au nord un vieux donjon démantelé, pour prendre le chemin qui tourne en spirale, on arrive lentement sur le sommet d'un rocher que couronne un vaste plateau. Là sont encore debout les restes d'une tour carrée qu'on devait apercevoir de très loin. Une grande croix en fer est aujourd'ui plantée sur ces décombres, et remplace, pour les voyageurs et les pélerins la vigie féodale.

Cette position, qui domine toute la contrée, justifie suffisamment ce nom provençal de Cap dehls, guide ou fanal.

Pour l'étranger qui s'aventure dans ces campagnes sauvages, rien n'est plus affligeant à voir que les indigentes masures humblement accroupies aux pieds de cette roche désolée ; elles ont dû abriter bien des générations, puisque le château qui les protégeait autrefois, depuis des siècles tombe en ruines. Cependant, fidèles aux pieux souvenirs, ces chaumières l'ont toujours vénéré, et vivront tranquilles tant que son ombre pourra veiller sur elles.

Deux traditions naïves, touchantes ont été conservées, les voici :

C'était un usage autrefois, par le son des cornets à bouquins, d'avertir tous les vassaux de la montagne de l'approche d'un orage ou d'un parti ennemi, pour qu'ils vinssent, avec leur famille et leurs trou-

Digitized by Google

peaux, se mettre sous la protection du château-fort dont ils relevaient. Longtemps après la destruction du castel féodal, et lorsqu'on n'eut plus à redouter les attaques inopinées des seigneurs du voisinage ou des bandes de routiers, les antiques coutumes se conservèrent; elles avaient été bienfaitrices, le peuple reconnaissant ne les abandonna pas. Dans sa simplicité, il voulut, au contraire, attacher à toutes les traditions une puissance mystérieuse; c'est pourquoi, même encore aujourd'hui, les bonnes gens de Chapteuil réclament-ils les cornets merveilleux qui leur furent enlevés lors de la Révolution. Ils se désespèrent quand le ciel devient menaçant. Hélas! ils ne peuvent plus conjurer les tempêtes: « Autrefois, disent-ils, les récoltes étaient « certaines; les ouragans ne pouvaient rien sur « elles. Dès qu'un gros nuage s'arrêtait sur nos « têtes, bientôt il était chassé au loin, un de nos « bergers n'avait qu'à monter sur la vieille tour et à « sonner un instant de nos trompes de cornes; « maintenant, c'en est fait, le ciel nous abandonne « et nous punit d'avoir laissé prendre nos talis- « mans : que devenir? comment éloigner ces désas- « tres qui nous font si misérables. »

Un jour, un seul jour dans l'année, ce chétif hameau si désert, si pauvre, prend tout à coup un aspect riant et animé, alors, toutes ces tristes maisons deviennent de joyeuses hôtelleries, et gagnent souvent en quelques heures le pain de longues semaines. C'est le premier dimanche du mois de mai qu'est la fête de Chapteuil, et les pélerinages aux ruines du château sont depuis longtemps célèbres. On accourt de bien loin, la confiance du peuple est grande, les prières de ce jour-là ont été tou-

Digitized by Google

jours heureuses, et il s'est déjà fait tant de miracles en cet endroit! Les mères de famille y portent leurs enfants estropiés. Rarement elles s'arrêtent d'abord dans le village, quelles que soient les fatigues de la route. Chargées de leur précieux fardeau, elles montent de suite sur la cime de ce calvaire, le déposent aux pieds de la croix, s'agenouillent pieusement, prient en silence et redescendent satisfaites, comme si la guérison était obtenue. On voit encore de jeunes femmes avec leurs maris venir, dans leur douce croyance, demander au ciel un fils qui manque à leur bonheur, puis, celles qui attribuent à la prière du rocher le miracle de leur fécondité, accourent aussi rendre grâce de tout leur cœur.

Est-il rien au monde de plus simple, de plus touchant que ces fêtes de nos campagnes ? Toutes sont religieuses et pures, toutes sont un hommage de reconnaissance et d'amour. Elles commencent et finissent avec les beaux mois de l'année ; elles arrivent avec les premières fleurs, s'en vont avec les dernières récoltes, et les hommes des champs, comme les oiseaux du ciel, n'attendent pour se réjouir, qu'un chaud rayon de soleil,

Cependant chaque jour qui passe emporte avec lui quelques-unes de ces respectables et touchantes traditions ; la foi n'est plus si vive, la naïveté perd ses charmes, les usages s'en vont, les noms même s'altèrent ; tout disparaît peu à peu sous les voiles mystérieux des lointains horizons.

Digitized by Google

PIERRE CARDINAL

Célèbre troubadour au XIIme siècle

Le caractère de la réforme au XIIme siècle fut le rationalisme dans les Alpes et sur le Rhône, le mysticisme sur le Rhin ; en Flandre, elle fut mixte, et plus encore en Languedoc (1).

Ce Languedoc était le vrai mélange des peuples, la vraie Babel. Placé au coude de la grande route de France, d'Espagne et d'Italie, il présentait une singulière fusion de sang ibérien, gallique et romain, sarrasin et gothique. Ces éléments divers y formaient de dures oppositions. Là devait avoir lieu le grand combat des croyances et des races; quelles croyances ? On pourrait dire toutes. Ceux même qui les combattirent n'y surent rien distinguer, et ne trouvèrent d'autre moyen de désigner ces fils de la confusion que par le nom d'une ville, Albigeois.

A côté de l'Église s'élevait une autre Église dont la Rome était Toulouse. Un Nicetus de Constantinople avait présidé, près de Toulouse, en 1167, comme Pape, le concile des évêques manichéens. La Lombardie, la France du Nord, Albi, Carcassonne, avaient été représentés par leurs pasteurs. Nicetus y avait exposé la doctrine des manichéens d'Asie, dont le peuple s'informait avec empressement. L'Orient, la Grèce bysantine envahissaient définitivement l'Église occidentale. Les Vaudois eux-

(1) *Histoire du Velay*, par F. Mandet.

Digitized by Google

mêmes, dont le rationalisme semble un fruit spontané de l'esprit humain, avaient fait écrire leurs premiers livres par un certain Ydros, qui était grec. L'Église nouvelle envoyait partout d'ardents missionnaires : l'innovation éclatait dans les pays les plus éloignés, les moins soupçonnés, en Picardie, en Flandre, en Allemagne, en Angleterre, en Lombardie, en Toscane, aux portes même de Rome, à Viterbe. Mais l'étrangeté orientale du manichéisme avait révolté bien des esprits. D'autre part, les populations du nord voyaient parmi elles les soldats mercenaires, les routiers, pour la plupart au service de l'Angleterre, réaliser tout ce qu'on racontait de l'impiété du Midi. Dans la Marche, l'Auvergne et le Limousin, leurs ravages furent horribles. Le peuple finit par s'armer contre eux. Un charpentier forma l'association des Capuchons pour l'extermination de ces bandes. Philippe Auguste encouragea le peuple, fournit des troupes, et en une seule fois, on en égorgea dix mille.

Mais, debout sur le sommet de la colline sainte, Innocent III veille dans l'ombre. Son œil ardent parcourant le cercle immense de l'horizon, a découvert avec inquiétude le péril qui menace la chrétienté. Alors, comme le Christ au jardin des Olives, le pontife attristé laisse tomber ses regards autour de lui, et voit ses disciples plongés dans un profond sommeil. « Frères, éveillez-vous, leur dit-il, « l'esprit du mal plane sur la terre ; le souffle de « votre parole aurait pu le chasser plus promptement que la brise matinale ne dissipe les vapeurs « fétides de la nuit, mais vous avez trop longtemps « dormi, et son audace s'est accrue de toute votre « faiblesse ; levez-vous donc et marchez. » Ainsi

Digitized by Google

parle le Saint-Père. L'Eglise se fit une arme des antipathies de races pour retenir le Midi qui lui échappait. Elle transféra la croisade des infidèles aux hérétiques. Les prédications furent les mêmes, les Bénédictins de Citeaux, on la prêche dans toutes les paroisses des provinces ; les moines, si cruellement stigmatisés depuis un demi-siècle, se répandent dans les campagnes et sollicitent l'extermination des ennemis de la foi. Ces ennemis, quels sont-ils, à quels signes les reconnaître ? demandent les bonnes gens saisis d'une pieuse frayeur. « Ce « sont ces rois, ces princes, ces châtelains damnés « dont les demeures fastueuses servent d'asile à « tous les crimes. Ce n'est point assez pour eux de « s'abandonner aux plus honteuses débauches, ils « trouvent que la perdition de leur âme ne paie pas « assez chèrement tout le mal qu'ils font, c'est « pourquoi ils appellent autour d'eux des légions « de méchants poètes, race affamée qui, pour un « manteau neuf et quelques victuailles, vendrait « Dieu. Ils leur font composer les plus odieuses « calomnies contre l'Eglise, mère des pauvres et « contre nous qui dévoilons leur hypocrisie ; puis, « ils mettent quelques sous d'or dans l'escarcelle « de tous ces faméliques, pour qu'ils aillent répan- « dre à travers les paisibles campagnes les semen- « ces empoisonnées .. Voilà quels sont les ennemis « qu'il faut combattre, qu'il faut exterminer. » Et les populations prennent les armes, se rangent docilement sous les bannières des paroisses et des châtellenies. Les seigneurs, les abbés rassemblent partout les fidèles soumis à leur juridiction ; les évêques bardés de fer, comme des chevaliers, prennent part à la croisade.

Digitized by Google

Nous ne voulons pas faire ici le récit de cette guerre affreuse et sans exemple dans l'histoire nationale, nous dirons seulement quels furent ses principaux résultats.

Par cette conquête, ou plus tôt par cette violente invasion, le Midi devint la proie du Nord; les Provençaux, qui durant trois siècles avaient fait l'honneur et l'envie des peuples civilisés, se trouvèrent tout à coup la pitié des plus misérables. Leurs belles provinces restaient incultes, leurs palais étaient déserts ou servaient de demeure à une soldatesque étrangère, le commerce s'était éloigné d'un asile si brutalement spolié, la littérature Romane, florissante dans toute l'Europe, fut condamnée à périr par les flammes, sur le trône même de sa gloire et jusqu'à son dernier feuillet; bien plus, quiconque osait parler cette langue harmonieuse etaient excommunié, comme coupable d'hérésie. Royaumes et duchés furent réunis à la couronne de France, et les Raymond, les Roger, ces vaillants princes dignes d'un meilleur sort, furent remplacés par des sénéchaux du roi.

Tout le Midi se trouva désormais divisé en trois grandes sénéchaussées, celle de Beaucaire et de Nimes, celle de Carcassonne et de Béziers, enfin celle de Toulouse.

Mais quel est cet homme, ce fugitif, semblable au viel Homère, qui va de ville en ville, tenant une lyre à la main, et chantant les malheurs de son inconsolable patrie? Voyez, il aura cent ans bientôt, et la douleur lui pèse plus que les années. Son front chauve, qu'il portait si fier autrefois, s'est courbé pour ne plus se relever : le temps a sillonné de rides

Digitized by Google

profondes son visage amaigri, et pourtant s'il vient à tourner ses regards du côté de la Provence, son cœur bat, ses yeux s'animent, sa voix forte encore répète à la terre proscrite, un long et déchirant adieu, quels accents, quels plaintifs regrets s'exhalent de son âme!..... « Adieu pour jamais, beau ciel, doux climat, pays adoré! Adieu patrie qui m'as vu naître et que j'ai vu mourir! le glaive sanglant de l'exterminateur a passé comme une faulx cruelle sur tes générations saisies d'effroi; tes enfants sont tombés et couvrent le sol comme jadis tes moissons jaunies. Depuis ce jour on dit que tes femmes ne veulent plus être mères; et moi qui t'ai vu belle, heureuse, chargée de fleurs, ô Provence désespérée! je gémis sur tes destins, je maudis tes oppresseurs...»

Ceux qui l'entendaient parler ainsi s'arrêtaient, et le jeune homme surpris demandait au père de son père; avez-vous connu ce vieillard ? Oui, répondait celui-ci; il a nom Pierre Cardinal. C'était l'ami du comte de Toulouse, et le troubadour préféré du roi d'Aragon. Dans cette guerre affreuse, qui vit couler tant de larmes et tant de sang, le hardi poète frappa plus d'un coup mortel sans dague et sans épée. Ses sirventes, plus rapides que l'arbalète du meilleur archet, atteignirent au cœur ces méchants élèves dont le retour des croisades peuplait alors les monastères. — Voilà ce que répétaient ceux qui furent les contemporains des massacres du Midi, ceux qui savaient quelle civilisation fut brusquement étouffée dans son doux et libre épanouissement.

Pierre Cardinal, poète centenaire, errant comme un fantôme à travers toutes ces Mines, écrivant pour ainsi dire sur chacune des pierres de son chemin la

Digitized by Google

triste épitaphe de ces hommes qu'il avait aimée, n'est-il pas une des figures historiques les plus dignes de notre sérieuse attention? Ne croirait-on pas qu'il reste le dernier de la race perdue des troubadours, pour nous confier avant de descendre dans les ombres éternelles, le secret de cette fatale époque? Il fuit, cachant sa lyre sous son manteau, osant à peine se retourner pour voir les dernières flammes de l'incendie. Il croit, comme le pieux Enée, avoir sauvé ses Dieux pénates; mais à quoi sert son instrument, si la liberté qui était son âme l'a pour toujours abandonnée?.....

Jadis le poète était une puissance, pour peu qu'il tint la plume d'une main ferme, tout fléchissait humblement devant lui. Historien, philosophe, publiciste en même temps, il ne laissait rien passer sous son regard vigilant sans le soumettre à son tribut. Il était le seul organe de la publicité, et on conçoit qu'à cette époque, où la presse n'existait point encore, celui qui pouvait à son gré, dispenser la gloire ou l'infâmie, exerçait nécessairement une influence considérable. Il ne l'ignorait pas: « Je suis la voix qui crie, le peuple est l'écho qui répète », disait Pierre Cardinal, et vraiment il avait raison. « Portez mes vers, ajoute-t-il ailleurs, prenez les « ailes de l'hirondelle pour porter aux extrémités du « monde, la vaillance, les hauts faits de mon prince; « et vous, mes jongleurs fidèles, accordez vos man- « dores, apprenez mes trois dernières sirventes, « vous les répèterez de ville en ville, de châteaux en « châteaux, la jeune fille s'arrêtera aux bords de la « fontaine sans s'apercevoir que l'eau glacée bai- « gne ses pieds nus, et vous la verrez sourire à « l'harmonie de vos chants; le riche baron vous

Digitized by Google

« ouvrira joyeusement les portes de son manoir et « ne vous laissera pas partir, croyez-moi, sans une « généreuse offrande ».

Cette immense fortune, ce pouvoir toujours grandissant des écrivains méridionaux furent une des causes principales de la croisade, les plus sombres mystères de la foi, les sanctuaires les plus reculés de l'Eglise n'étaient plus respectés; la critique audacieuse levait tous les voiles, fouillait les plus secrets asiles. Alors ceux qui se voyaient aussi étroitement enveloppés comprirent que, dans cette étreinte mortelle, il fallait périr sous les attaques incessantes de l'ennemi, ou l'étouffer dans son sommeil. La résolution fut bientôt prise et promptement accomplie.

C'était toujours en langue romane que se chantaient les sirventes, même dans les pays où l'idiome variait le plus, on avait coutume d'écrire et de réciter les compositions poétiques, de préférence en style Provençal : il était le plus doux, le plus harmonieux. En Angleterre, en Espagne, en Italie, d'une extrémité à l'autre des Gaules, la Romane était étudiée et le développement qu'elle avait acquis était immense.

On comprend dès lors quelle pensée dicta les proscriptions rigoureuses qui frappèrent les nombreux manuscrits publics depuis plus de deux siècles. Ce n'étaient pas seulement des doctrines plus ou moins hostiles qu'on se proposait d'atteindre ; il fallait aussi anéantir à jamais ces milliers de chansons satiriques, ces pages d'histoire si vivement écrites, ces portraits si hardiment tracés, les moindres feuilles furent déclarées suspectes, coupables ; et, pour extirper le mal dans sa racine, la traduction

Digitized by Google

en langue vulgaire des saintes Ecritures elles-mêmes se vit condamnée (1).

Quelque soudaine que fut l'hérésie dans sa marche, quelque vigoureux que fut son développement, il faut bien reconnaître toutefois qu'elle était autant le prétexte que la cause de la croisade. Evidemment ses progrès ne furent pas tellement rapides qu'en peu d'années elle eût pu recouvrir d'aussi vastes contrées. Pour nous en convaincre, lisons ces lois cruelles dont l'épée de Montfort se fit la protectrice, et nous verrons que si tout manuscrit, bon ou mauvais, connu ou inconnu, fut déclaré pernicieux, par cela seul qu'il était en langue Romane, de même, tout écrivain, ami des Princes, tout partisan de la résistance méridionale dut être poursuivi comme hérétique, Albigeois.

Pierre Cardinal se trouva un de ceux qui provoquèrent les plus ardentes clameurs, car dans cette immense querelle il ne resta pas un seul jour témoin paisible. On le vit s'armer tour à tour contre l'indigent sous le chaume, contre le moine dans son moutier, contre le châtelain derrière ses hauts remparts ; à tous il disait les plus sanglantes vérités non en déclamateur furieux, en esprit jaloux et inquiet, c'eût été chose facile en ce temps-là, où chacun faisait métier de médisance, mais il parlait en philosophe expérimenté, en observateur fidèle et sûr. Comme il avait successivement porté la robe monacale et le manteau des chevaliers, il

---

(1) Défense de lire l'ancien et le nouveau testament en langue romane 1231 — (Proclamation catalane).

Digitized by Google

savait mieux qu'un autre sous quels plis de la bure et de la soie se cachait la honte.

C'est vraiment une précieuse étude à faire que celle des poésies de ce rude lutteur, de cet homme robuste qui nous apparait sur les fondements de la société nouvelle, comme un des plus ardents ouvriers de l'avenir, il n'est pas dans tout le Moyen-Age d'écrivain plus original en la forme, plus varié au fond, il a incontestablement plus d'érudition qu'aucun de ses contemprains, et on peut avouer, sans crainte d'être contredit, que sa verve n'eut point d'égale. — Rien ne peut l'émouvoir, rien ne peut retenir sur le bord de ses lèvres ce qu'il veut proclamer, il pousse le courage jusqu'à l'audace ; et si, dans un sirvente amer, il se met à flétrir un déloyal chevalier, le sieur Estève, par exemple, voyez comme il met au jour les honteux détails de son crime, il marque au front le parricide ; puis quand le sceau de l'infâmie est imprimé sur les chairs frémissantes du coupable, il jette à la foule cette leçon vivante. « Mes vers, dit-il, partent d'un « cœur droit et sans frayeur, semblable à la lance « du divin Achille (lance miraculeuse qui guérissait « les blessures qu'elle faisait), mes chants portent « toujours après eux, le beaume qu'il faut mettre « sur les plaies saignantes qu'ils découvrent ». — Ailleurs, il ajoute : « Certains hommes prennent ma « sagesse pour de la colère et me traitent d'insensé ; « c'est pour eux que je fis l'an dernier mon apolo- « gue de la pluie. »

Cardinal, célèbre par un profond savoir, par une intelligence supérieure, brillait encore par les qualités les plus différentes. Il suffit de parcourir ses ouvrages pour apprécier les inépuisables ressour-

Digitized by Google

ces de cet esprit fécond. Fables, chansons, sirventes, élégies, sermons, tous sont marqués aux plus vives empreintes. Ses poésies religieuses, et le nombre en est grand, loin de dénoncer une conscience infectée d'hérésie, prouvent, au contraire, qu'il était, candide, aussi docile pour sa foi, qu'il était indépendant et fier sur les choses humaines.

Plus d'une sentence inquisitoriale le poursuivit comme albigeois; mais il faut bien avouer que si le chrétien était inattaquable, l'écrivain avait suffisamment provoqué les fureurs cléricales. Traduisons et lisons, en effet, quelques-unes de ses violentes satires contre les principaux ordres monastiques de son temps, et nous comprendrons alors si ceux qu'il avait ainsi attaqués durent l'épargner à leur tour, lorsqu'ils devinrent les plus forts; mais avant, faisons connaître de lui la courte biographie que nous a laissé de lui l'historien Michel de la Tour.

« Pierre Cardinal vint au monde au Puy-Notre-
« Dame, ville du Velay. Il appartenait à une famille
considérable; son père était chevalier, sa mère
« était une dame de condition. Jeune encore, ses
« parents le placèrent à la cathédrale du Puy, dans
« le but de lui obtenir un jour un canonicat. Il y
« apprit les lettres, la lecture et le chant; mais,
« avançant en âge et se sentant jeune, aimable et
« bien fait, la vanité s'empara de lui et il se mit à
« composer de belles poésies et d'excellente musi-
« que. Il fit quelques chansons, mais peu. Il com-
« posa un grand nombre de sirventes beaux et
« bons. Dans ses violentes satyres, il donne de fortes
« leçons et de puissants exemples pour qui sait les
« comprendre. Il châtie les folies de ce monde et

Digitized by Google

« reprend énergiquement les dissipations des faux « clercs.

« Ce troubadour s'en allait par les cours des rois « et des gentils barons, conduisant avec lui son jon- « gleur qui chantait ses sirventes. Il fut particuliè- « rement considéré et récompensé par Monseigneur « le bon roi Jacques d'Aragon et par quantité d'ho- « norables barons.

« Et moi, maître Michel de la Tour, écrivain, fait « savoir que lorsque Pierre Cardinal quitta la vie, il « avait près de cent ans, et que moi Michel, ai copié « tous les sirventes de ce troubadour en la ville de « Nimes. »

Nostradamus et Millot ont donné l'un et l'autre la biographie de Pierre Cardinal, mais leurs récits sont souvent contradictoires; on apprend mieux à connaître cet éminent écrivain et son temps en étudiant les noëls, les cantiques et les sirventes qui nous restent de lui.

Avant tout, et pour bien comprendre la valeur historique des enseignements et des graves leçons du troubadour, voyons sous quelle influence il écrivait ces amères satires qui le firent appeler avec raison le Juvénal du Moyen-Age français.

Les abus, les vexations, les guerres continuelles des grands vassaux avaient irrité, soulevé une population misérable sur laquelle la tyrannie féodale pesait comme un joug de plomb. Pour faire vivre les hommes d'armes, pour entretenir les forteresses incessamment démantelées et reconstruites, pour suffire aux fêtes de tant de petites cours, aux dissipations d'une si grande quantité de seigneurs, de quelles ressources pouvaient être les produits agricoles et les pénibles labeurs du serf, alors que trop

Digitized by Google

souvent le fer et le feu ravageaient les moissons ?...

Les juifs venaient d'être chassés de France, et ce premier acte du règne de Philippe-Auguste produisit d'autant plus d'agitation que, par cette loi de bannissement, les débiteurs chrétiens se trouvaient libérés de leurs dettes envers les exilés. Le commerce effrayé n'osait plus tenter la fortune, car tous les jours on apprenait la ruine ou la mort de ces riches marchands qui colportaient de châteaux en châteaux les brillants tissus que les nobles dames attendaient avec tant d'impatience. En vain les malheureux s'étaient-ils appuyés sur la patente largement payée aux chanceliers du comte de Toulouse, du duc de Bourgogne ou de tout autre suzerain, ils étaient impitoyablement dévalisés.

L'Eglise n'avait plus de faveurs ni de dignités que pour les nobles familles. Les croisades étaient venues augmenter outre mesure ces dotations déjà immenses, et ses vastes domaines couvraient tout le pays. Pour défendre tant de biens, elle dut armer de nombreux vassaux, construire des forteresses, et souvent, dans ses luttes temporelles, appeler à son aide les foudres puissantes de l'excommunication. Arme terrible, sans doute, mais dont il fallait prudemment se servir; redoutable encore sous Philippe II, elle vint tomber sans force aux pieds de Philippe-le-Bel. En se mêlant ainsi aux affaires de ce monde, les clercs inspiraient plus de terreur et moins de confiance; ils oubliaient leur origine, se trompaient dans leur œuvre, s'égaraient dans leur marche.

Au retour de la Terre-Sainte, on vit quantité de monastères devenir le refuge de soldats sans asile,

Digitized by Google

de proscrits, de vagabonds poursuivis par la justice, et de débris de bandes routières. De ces saintes expéditions où on était allé pour expier ses fautes, pour conquérir le tombeau du Christ, beaucoup ne revinrent qu'avec des intentions de paresse, de débauche et de pillage. Certains châteaux n'étaient plus que des repaires dans lesquels d'audacieux seigneurs enfouissaient les dépouilles des pauvres pélerins, et plusieurs maisons religieuses se trouvaient elles-mêmes changées, dit l'histoire, en cavernes de brigands, où les hommes cachaient leur perversité sous les plis du froc monacal.

Le poète jette un regard observateur sur l'espèce humaine, et partout il découvre d'amères déceptions. Où il espérait trouver la vertu il ne rencontre que le vice; au lieu de franchise et de courage, il ne voit autour de lui que lâcheté, que mensonge. S'il entre dans un monastère, et qu'à la place de chastes, d'humbles serviteurs de Dieu il aperçoive sous les voûtes du cloître des hommes brûlant de feux impurs, alors, une sainte colère le transporte, il crie vengeance. Pour démasquer au grand jour les turpitudes infâmes qui l'indignent, il trempe sa plume dans le fiel et se met à écrire contre les moines impudiques, la satire la plus violente, la plus amère qui se puisse concevoir.

Si l'orgueil lève trop haut le front de certaines gens d'église qui prêchent aux autres la modestie et la charité, si la cupidité enivre leur cœur, si l'ambition les entraîne dans les sentiers honteux de la vie, c'est lui qui viendra les rappeler aux vertus évangéliques dont elles doivent, les premières, donner l'exemple. Il montrera autant de respect et de vénération pour les prêtres qui honorent leur saint

Digitized by Google

ministère, qu'il se dressera implacable contre ceux qui le souillent. Veut-il parler de ceux-ci, il dira :

« Il n'est point de corbeau ni de vautour qui évente « d'aussi loin une charogne, qu'un clerc et un prédi- « cateur ne sentent un homme riche. Ils deviennent « son ami intime, puis quand il lui arrive une mala- « die, ils lui font faire une donation à leur profit, « quoiqu'il aie beaucoup de parents !

« Les clercs se disent des pasteurs, ils sont des « bouchers. Quand je les vois prendre leurs airs de « saints, je pense de suite à ce renard qui, voulant « un jour entrer dans une bergerie, et craignant « que sa peau ne le fit reconnaître, se couvrit de « celle d'un mouton. Alors, à l'aide de son déguise- « ment, il pénétra dans le parc, puis dévora ceux « qui l'avaient reçu parmi eux. Rois, empereurs, « ducs, comtes et chevaliers avaient coutume de « gouverner le monde; aujourd'hui les clercs ont « usurpé sur eux cette autorité par ruse, par audace, « par force ou par prédications..... Quand ils sont à « table, peu leur importe la compagnie pourvu qu'ils « aient la première place; et s'ils se décident à « venir, ils sont peu scrupuleux sur les personnes. « Cependant, vous ne les verrez jamais se rendre « chez les pauvres gens, mais toujours accepter le « repas des gens riches.

« Au lieu de jurer, je fais un sirvente, et je chante « que je vois le crime et la débauche s'élever, tan- « dis que le courage et l'honneur sont abaissés. Les « traîtres font la leçon aux hommes de probité, les « voleurs prêchent les honnêtes gens, et les êtres « perdus se mêlent d'enseigner la bonne voie à ceux « qui ne s'en sont jamais écartés.....

« Je dis que les clercs sont gens qui saisissent

Digitized by Google

« de toutes mains, et qu'il faut que l'univers leur « appartienne, quelques malheurs qui puissent en « arriver. Ils s'en rendent peu à peu les maîtres, « tantôt en prenant, tantôt en donnant, soit par les « indulgences qu'ils accordent, soit par l'hypocrisie « dont ils se couvrent : aujourd'hui les absolutions, « demain les vins et la bonne chère; puis viennent « alternativement les prières et les coups, et ils se « vouent, suivant l'occurence, tantôt à Dieu, tantôt « au diable. »

Dans ses sirventes contre les abus des ordres religieux, Pierre Cardinal indique à chacun les mauvais penchants auxquels il se laisse trop facilement aller. Il dit des Jacobins :

« Les Jacobins n'ont pas de plus grave occupation « que de discuter entr'eux sur la meilleure qualité « des vins, et ils ont établi un tribunal où ils con- « damnent comme *Vaudois* ceux qui osent les « blamer. Par l'ardeur qu'ils mettent à vouloir « découvrir nos secrets, ils sont plus redoutables « que quel ennemi que ce soit. »

Quand il s'adresse aux Hospitaliers, il les accuse de faire consister leur pauvreté à conserver leurs biens et à s'emparer de celui des autres : il leur reproche d'avoir quitté leur robe de gros drap pour en prendre de filées avec la fine laine d'Angleterre, de s'approprier les aumônes dstinées aux pauvres de se nourrir avec de bons ragoûts, de sauces bien relevées, de coulis épais et succulents, de boire les meilleurs vins, de porter des capes de doux camelot, des souliers du plus souple cuir de Marseille et attachés avec art. « Si j'étais mari, dit-il en finissant « le sirvente, je me garderai bien de laisser approcher ces gueux là de ma femme; car ces moines ont

Digitized by Google

« des robes aussi amples que celles des dames, et « rien ne s'allume si aisément que la graisse.

« Les ordres monastiques sont si jaloux, si « orgueilleux et si méchants, dit-il, dans une autre « satire, qu'ils sont plus dangereux que les voleurs « et la canaille. Si les moines peuvent vous approcher, « s'ils vous demandent quelque chose, vous ne « sauriez pas plus vous en défendre que s'ils étaient « vos plus proches parents, ils font bâtir chez nous « de beaux monastères avec de magnifiques enclos « pour y fixer leur habitation : mais les Turcs et les « Persans n'apprendront certainement pas à con- « naître Dieu par leurs enseignements. Ce qu'ils « redoutent, c'est de passer la mer et de mourir ; « ils préfèrent s'établir mollement de ce côté de « l'eau plutôt que d'aller à la conquête périlleuse « des infidèles. Pour de l'argent, ils vous vendront « le pardon de vos fautes, mais ils ne vous donne- « ront pas même deux boutons, ou un gant. Toute « l'année se passe pour eux, non à travailler, mais « à demander ; aussi ils mangent d'excellents pois- « sons, du pain bien blanc, et s'habillent fort chaude- « ment. Plaise à Dieu que je sois d'un pareil ordre, « s'il suffit de cela pour faire son salut. »

Certes, il fallait du courage au poète pour venir à la face de la société telle qu'elle était faite à cette époque, attaquer avec tant d'énergie les vices de ce qu'il y avait de plus puissant, de plus redoutable. Toujours armé d'un fouet vengeur, Cardinal poursuit sans cesse les méchants, quels qu'ils soient, n'importe le lieu qu'ils habitent. Ses flèches acérées, vont quelquefois jusqu'au trône ; car il accuse le Roi lui-même de se laisser gouverner par

Digitized by Google

d'indignes courtisans ; il le rappelle à la vertu de Charles Martel son glorieux ancêtre.

Ce troubadour s'en allait par les cours et les châteaux, suivi de Faidit, son fidèle jongleur, et payait souvent par de bien sévères vérités, l'hospitalité qu'on ne croyait accorder qu'à un plaisant bouffon. Ainsi quand appelé devant une noble assemblée de riches dissolus qui lui demandaient d'égayer leur orgie, tout à coup il chantait d'une voix ferme et vibrante les sirventes les plus amers contre les infâmes débauchés qu'il avait sous les yeux, quelles devaient être la surprise et la confusion de ces frivoles châtelelains qui prenaient un philosophe pour un hochet, Juvénal pour un histrion.

« Les hommes riches, s'écrie-t-il, n'ont pour les « pauvres pas plus de pitié que Caïn n'en eut pour « Abel. Ils sont plus rapaces que les loups, plus « menteurs que les filles perdues. On percerait leur « corps en deux ou trois endroits qu'on n'en pour- « rait faire sortir une vérité, mais toujours des « mensonges ; car les mensonges coulent chez eux « de source comme l'eau du torrent.

« Toutes les vertus des hommes, je pourrai les « écrire sur un morceau de parchemin grand com- « me la moitié du pouce de mon gant ; avec un « petit gâteau, je nourrirais tout ce qu'il y a de probe « sur la terre ; mais si je voulais offrir à manger « aux méchants, je n'aurais qu'à m'en aller partout, « criant sans regarder : hommes de bien qui êtes « sur la terre, venez manger chez moi.....»

Ailleurs, il esquisse la vie d'un méchant baron :

« Lorsqu'un grand se met en route, la méchan- « ceté le précède, l'accompagne et le suit ; la convoi-

Digitized by Google

« tise l'escorte, l'injustice porte la bannière, et la « vanité lui sert de guide. Quand il vient sur une « place publique, que pensez-vous qu'il y fasse? « Tandis que la foule rit et s'amuse honnêtement, « lui, intente un procès à celui-ci, chasse « celui-là, maudit l'un, menace l'autre, donne des « coups à plusieurs et ne témoigne d'amitié à « personne. Ecoutez de quelle manière il s'y prend « lorsqu'il veut donner une fête : d'abord, il « pressure tellement ses fermiers qu'il ne leur « laisse pas un denier. Pour ces malheureux, la « tempête, la famine et la mort ne sont pas plus à « redouter. »

Pierre Cardinal ne craint personne ; il pousse la la liberté de dire jusqu'à la licence, il brave la colère des méchants qu'il stigmatise.

Estève de Belmont, essuya tout ce que la satire vengeresse du poète avait de plus terrible. Cardinal n'a pas peur d'écrire en toutes lettres le nom de l'infâme qu'il poursuit de ses malédictions, il raconte tout haut, publiquement, à qui veut l'entendre, que le seigneur Estève ayant un jour été invité à diner par son vieux parrain, s'y rendit d'un air joyeux ; enfin qu'au milieu du repas il fit assassiner traîtreusement le vieillard et un jeune enfant assis à ses côtés, ainsi que les serviteurs de la maison ; puis, qu'il fit emprisonner ses complices afin de piller plus librement les champs et les troupeaux de sa victime.

« Estève de Belmont, ajoute-t-il, est un traître « épouvantable ; c'est un lâche qui ne rend pas le « mal à ceux qui lui en font, car il n'est redoutable « que pour ses amis, ses serviteurs et ses pour- « ceaux, il prend plaisir à les égorger..... Je veux

Digitized by Google

« faire un onguent pour en frotter les traîtres « déhontés ; mais pour cela il me faut avoir la graisse « du traître le plus méchant du monde ; or, Estève, « on ne pourrait en trouver un plus infâme, plus « exécrable que toi, c'est donc toi que je prendrai ; « tu me serviras à composer l'onguent dont j'ai « besoin pour en frotter les autres.

« Estève ment avec plus d'impudence que la sen- « tinelle qui garde un passage. Estève à la tête « grosse, le ventre rond, c'est la plus affreuse bête « qui soit au monde, puisse-t-il être pendu, et sa « misérable charogne devenir la proie des vau- « tours !..... Ses parents ne le regretteront pas ; et « ceux qui pourraient le punir et qui négligent de le « faire, méritent un châtiment pour refuser de nous « rendre un service si important. »

Comme tous les poètes, Cardinal voulut payer son tribut à l'amour, il prit sa lyre et chercha quelques doux accords ; mais les cordes étaient trop dures, et sa main, au lieu de tendres mélodies, ne fit vibrer que des sons aigus. C'est l'esprit qui chante, jamais le cœur ; et quand il veut peindre une passion que son âme n'éprouve pas, il laisse encore errer, malgré lui, sur ses lèvres, ce sourire froid et railleur qui ne le quitte jamais, il dit :

« Si j'étais amoureux, et que je fusse aimé, je « trouverais bien quelques vers en faveur de « l'amour ; cependant, quoique je ne sois ni l'un ni « l'autre, je veux essayer de chanter une fois « comme je le ferai lorsque j'aurai une maîtresse.

« Oui, si j'étais aimé, je serais l'amant le plus « sincère, mon amie aurait beau tout me refuser, je « ne lui serai pas moins entièrement dévoué, je « sais comme l'amour se mène.

Digitized by Google

« L'amour fait naître l'amour ; un grain déposé « dans le cœur en fait germer trois ; un plaisir en « engendre plus de dix ; une joie est la cause de « cent autres joies ; enfin on recueille mille fois « plus que l'on n'a semé.

« Mais l'amour est souverainement injuste ; les « bons et les courtois éprouvent ses refus, et les « méchants ont ses faveurs. Si les femmes aimaient « l'honneur et la vertu, elles puniraient au contraire « ceux-ci, et couronneraient ceux-là. Aussi ne veux- « je pas chanter leur louanges. »

On conçoit qu'avec son humeur misanthropique Pierre Cardinal devait plaire difficilement aux Dames. La galanterie, surtout celle de cette époque, fut toujours le langage de la flatterie et de l'adoration, le culte de la beauté, le respect infini des femmes. Pons de Capdeuil ne trouva jamais de paroles plus harmonieuses, de pensées plus délicates que lorsqu'il chantait les vertus et les charmes de la dame de ses pensées ; Cardinal, au contraire, dans sa franchise brutale, n'est vraiment à l'aise, ne trouve d'heureuses inspirations que lorsqu'il lui faut railler un ridicule ou flétrir un vice.

Pierre Cardinal est un troubadour à part dans son siècle ; et ce n'est pas suffisamment le faire connaître que de prendre au hasard quelques lambeaux de ses sirventes. C'est une étude à la fois curieuse et utile que celle de ce caractère bizarre, frondeur, audacieux, spirituel, impitoyable au milieu d'une époque à la fois dissolue, fanatique et chevaleresque. C'est surtout dans ses poésies historiques que les hommes et les choses de son temps viennent se réfléchir dans toute leur vérité. Cependant, malgré l'amertume de son langage et la sévérité de ses

Digitized by Google

critiques, Cardinal n'en est pas moins un chrétien accompli de la plus sincère piété. Ses sirventes pourraient nous faire douter peut-être de la charité de son cœur, mais il nous reste encore de lui un assez grand nombre de noëls, de cantiques et de sermons, pour demeurer bien convaincus de la pureté évangélique de sa foi.

Après la triste déroute de Maussac, le monastère des moines de Saint-Gilles fut saccagé et les religieux obligés de prendre les armes : « Au lieu d'aller « en procession, dit le poète, désormais ils seront « contraints d'aller armés et de marcher en rangs, « comme des troupes de soldats : au lieu de chanter « au lutrin, ils seront obligés de sonner de la trom- « pette guerrière ; au lieu de leur soutane noire, « ils prendront des cuirasses ; au lieu de prier, il « leur faudra jeter des pierres ; au lieu de « psautier dans leurs mains, ils auront des « triques et des massues ! Ah ! quand ces choses « arriveront, ce sera le temps où il n'y aura plus de « règle dans le monde, ce sera celui où les clercs « iront aux tournois, où les femmes feront les ser- « mons, et où l'on n'aura pas de quoi vivre si l'on « est honnête homme. »

Cardinal fait souvent l'éloge du comte de Toulouse, son bienfaiteur et son héros, il dit :

« Comte de Toulouse, duc de Narbonne, marquis « de Provence, votre valeur est si grande que tout « le monde en retentit. Depuis la mer de Bayonne « jusqu'à Valence, le pays est rempli de méchants « et de perfides ; et vous avez autant de mépris « pour eux que pour ces ivrognes de Français, qui « ne vous effraient pas plus que la perdrix n'effraie « le vautour. »

Digitized by Google

Parmi les pièces historiques, il en est plusieurs remarquables par le dévouement que le poète porte à la cause de son Prince et de son pays. Plein de confiance dans le courage de Raymond et surtout dans la justice de ses armées, Cardinal n'hésite pas à lui prédire la victoire sur le terrible Simon de Montfort que le roi et le clergé de France envoient contre lui.

« L'Archevêque de Narbonne et le Roi, s'écrie-t-il,
« ne sont point assez habiles pour faire un homme
« d'honneur d'un misérable, ils peuvent bien donner
« de l'or, de l'argent, des habits, du vin et du blé,
« mais Dieu seul donne la bonté.....

« Savez-vous quel sera le partage du comte de
« Montfort après tant de bruits, après tant de
« batailles? les cris, l'effroi, le spectacle terrible
« qu'il aura vu, les pertes et les maux qu'il aura
« soufferts ; voilà, je l'assure, le seul équipage avec
« lequel il se retirera de la lutte. »

La prédiction du poète fut loin de s'accomplir, et les évènements ne vinrent que trop cruellement démentir ses paroles. Montfort périt bien, il est vrai, mais ce ne fut qu'après avoir joui des dépouilles sanglantes du comte de Toulouse.

Nous avons dit que Pierre Cardinal fut élevé pour être chanoine. Il avait fait d'excellentes études, mais au moment d'entrer dans les ordres, il sentit que sa vocation l'entrainait ailleurs que dans l'Eglise ; dès lors, il renonça aux études théologiques et aux doux loisirs de la cléricature. Philosophe, observateur et poète, il se fit troubadour.

Malgré ses invectives contre les mauvais riches, il était bien accueilli par les grands barons qui l'estimaient et le respectaient. Le roi d'Aragon, le

Digitized by Google

comte de Toulouse et d'autres puissants princes le comblèrent de faveurs. Cependant il essuya plus d'une persécution : ses ennemis firent tous leurs efforts pour le décrier et le perdre. Pour se venger d'eux il composa une fable qui cloua au pilori tous ses ennemis.

Cardinal trouva un protecteur dans Jacques, roi d'Aragon, seigneur des états de Roussillon et de Montpellier ; à la mort de ce roi, en 1270, il se fixa à Tarascon, auprès de Charles, second fils du duc de Calabre et seigneur de cette ville. Il obtint en faveur de cette cité des privilèges assez étendus, et même une exemption de tailles et de tous subsides, pour dix années. Pour que les habitants ne pussent mettre en doute qu'ils étaient redevables de ces faveurs à l'intervention de Cardinal, et pour montrer l'estime qu'il avait pour lui, Charles voulut, par le même édit, que le corps commun fut tenu, pen-le même temps, de défrayer honorablement le poète troubadour. C'est, dit-on, à cette époque déjà avancée de sa vie, qu'il serait devenu amoureux d'une belle et noble demoiselle de la maison de la Roque-Martine, une des plus anciennes de la Provence. S'il faut en juger par ses sirventes sur l'amour et contre les femmes, il n'eut guère à se féliciter sous ce rapport ; aussi suivit-il sans peine à Naples l'infante Béatrix, fille de Charles II, roi de Sicile. Cette princesse était religieuse, et son père la fit enlever du cloître pour lui faire épouser le marquis d'Est et de Ferrare qu'il avait besoin de rallier à son parti. Cardinal aurait été alors presque centenaire car ce mariage eut lieu au mois d'avril 1305, et c'est seulement en 1306 que Michel de la Tour et César Nostradamus fixent l'époque de sa mort.

Digitized by Google

FRANÇOIS D'ASSISE

Célèbre troubadour au XII^e siècle

Saint François d'Assise naquit dans l'Ombrie en 1181 ; il mourut le 30 octobre 1226, il avait vécu 45 ans; il eut pour père Pierre Bernardone, un descendant de l'illustre famille des Moriconi, qui était d'origine toscane et habitait la petite ville de Lucques. Ce serait son père qui, s'éloignant d'un frère héritier de la maison paternelle, aurait fondé une nouvelle maison à Assise, pour s'y livrer au commerce des draps et des étoffes. Quelques biographes ont prétendu que la famille de saint François était noble ; c'est un point qui est démenti par son histoire. Ses parents étaient marchands, mais leurs affaires avaient une grande importance. Leur commerce n'avait pas pour limite la petite ville d'Assise ; ils avaient des relations avec beaucoup de villes d'Italie et du midi de la France. Les fêtes qu'on donnait partout étaient presque continuelles, et il suffit d'en avoir lu quelque description pour savoir que chevaliers et bourgeois honorables y rivalisait de luxe et d'apparat. Les vendeurs de draps, d'étoffes tissées d'or et de soie, de fourrures, y trouvaient donc de nombreux débouchés : telle était la situation du père de saint François. Nos biographes nous apprennent qu'il allait souvent en France, et, dans ce commerce qui embrassait les deux pays, il était devenu très riche (1).

(1) *Histoire de saint François d'Assise*, par l'abbé le Monnier.

Digitized by Google

Sa mère se nommait Pica. Elle était noble de naissance, Française et Provençale. C'est pendant un voyage en France que Pierre Bernardone, jeune, riche, déjà considéré, sollicita et obtint la main de cette noble jeune fille. Dans le Midi ces alliances n'étaient pas rares. Aussi, François parla de bonne heure le provençal que ses concitoyens appelaient le *parler le plus délectable* qu'il y eut au monde. Devenu jeune homme, il accueillit passionnément les institutions provençales qui pénétraient de toute part en Italie, le gai savoir, les *cours*, les chansons d'amour et de geste. Qui l'avait incliné et pour mieux dire porté vers cette civilisation, sinon la noble dame dont la jeunesse s'était épanouie au milieu de ces fêtes, qui devait, comme tous ceux qui se sont exilés, en conserver un vivant souvenir, et par de fréquents récits, avait enflammé l'imagination de François.

A l'action et aux influences de la famille, il faut joindre celles de la nature extérieure, que l'âme vive du jeune Italien devait profondément ressentir. L'Ombrie où il naquit est le centre et le cœur de l'Italie. Elle en est aussi le jardin, on a même dit l'Eden. Les moissons y sont riches, les eaux abondantes, la végétation forte et variée. L'air y est si transparent que les nuits elles-mêmes ne sont ni sans éclat, ni sans splendeurs, et qu'on n'a rien exagéré en les qualifiant de *glorieuses*. A l'horizon les montagnes s'élèvent, les sommets revêtent une grande majesté. Les lignes demeurent harmonieuses et pour ainsi dire proportionnées à l'homme. On a toujours retrouvé chez les habitants cet heureux mélange de sérénité et de force. Les vieux Romains, qui se connaissaient en hommes, faisaient

Digitized by Google

état de leur courage militaire. Au XVIe siècle, un de ces excellents ambassadeurs que les Vénitiens entretenaient partout et qui faisaient d'eux les politiques les mieux informés du monde entier, écrivait à la sérénissime République que ce qui le frappait le plus dans l'Ombrie, c'était d'y trouver la religion de l'honneur professée par les simples paysans, comme elle l'était ailleurs par les gentilshommes. Quant à la religion proprement dite, elle y eut un caractère particulier de ferveur et d'élan. C'est l'Ombrie qui a inventé la bannière, dont on a si bien dit qu'elle est dans le domaine de la peinture religieuse, ce qu'est l'hymne dans celui de la poésie. Sentiments chevaleresques et religieux, tel est le trait distinctif de cette race. A ce titre, qui devait être plus Ombrien que François? Nous l'allons voir rêver tout jeune les exploits des Paladius, et l'admiration populaire a résumé sa vie d'un mot en le nommant le gonfalonier ou le porte-étendart du Christ.

L'enfant fut baptisé dans l'église cathédrale de Saint-Rufin, et d'après le désir de sa mère, il reçut le nom de Jean. A ce moment, Pierre Bernardone était pour ses affaires en France ; informé de la naissance de son fils, il hâta son retour, et son premier mouvement lorsqu'il eut bien considéré son enfant, fut de changer sòn nom et de déclarer qu'il s'appellerait François. Quelle pensée le guidait dans ce changement inattendu ? Etait-ce un souvenir encore pénétré d'admiration pour la France qu'il venait de quitter ? Etait-ce une aimable attention pour sa femme, originaire du pays dont il donnait le nom à son premier-né ? On ne le sait, mais ce nom

Digitized by Google

allait bientôt devenir un des plus fameux dans les fastes de la sainteté et de la gloire.

On sait très peu de chose sur les premières années et la première éducation du jeune François, un seul de ses biographes en parle, il paraît que son éducation manqua de fermeté et de discipline, l'enfant était gracieux et aimable ; on l'aima avec excès et on le gâta. Il put, dès l'âge le plus tendre, suivre ses caprices sans être arrêté par aucun frein, et lorsqu'il eut un peu grandi, toutes les prévenances du luxe et de la richesse accoururent au-devant de lui. Cependant ses parents confièrent son instruction à des prêtres d'une église voisine, lesquels essayèrent, dans la mesure qui était alors possible, de le former aux lettres. L'enfant quoique d'un esprit vif et subtil, semble avoir fait peu de progrès sous leur direction, il apprit le latin tant bien que mal, mais en somme, il n'eut qu'une culture littéraire incomplète.

Il était encore fort jeune lorsque son père le reprit avec lui et l'associa à son commerce, sur ce nouveau théâtre le succès ne se fit pas longtemps attendre, les qualités d'action l'emportaient manifestement chez lui, il montra dès le premier jour la prudence, le coup d'œil, l'entrain affable et engageant qui font l'homme d'affaires, son père en fut tout heureux, et le témoigna au jeune homme en le traitant avec une entière confiance, et en lui faisant une part généreuse dans les bénéfices de sa maison.

Au moment ou François entrait ainsi dans la vie, le goût des fêtes et des spectacles chevaleresques devenait chaque jour plus vif parmi ses compatriotes, il y avait près de deux siècles que ce goût s'était répandu dans l'Italie. Au Midi les rois Nor-

Digitized by Google

mands de Sicile, jaloux d'imiter la Cour de France ; au Nord, les empereurs d'Allemagne dans leurs fréquents séjours en Lombardie, avaient donné l'exemple. Les petites cours féodales, surtout celles d'Este, de Vérone et de Montferrat, avaient suivi. Enfin les villes elles-mêmes, à mesure qu'elles arrivaient à la souveraineté, avaient voulu, tout comme les empereurs et princes, avoir leurs cours plénières. Aussi, quoique les guerres fussent à peu près continuelles, ce n'était que tournois, carrousels et réjouissances publiques. On élevait sur des places et on décorait richement de grandes salles pour entendre les improvisateurs et les jongleurs. Dans la moitié du XII^me^ siecle, un fait trop peu remarqué ajouta encore à cette ardeur ou mieux à cette passion ; de 1180 à 1200, c'est-à-dire pendant l'enfance de la première jeunesse de François, quatre des plus grands troubadours de la Provence, se rendirent en Italie et séjournèrent principalement dans les cours du Nord et du Centre (1), ils apportaient avec eux, les œuvres qui les avaient illustrés au-delà des monts, et ils les chantèrent eux-mêmes ou les firent chanter par les jongleurs dans les principales villes. Nous avons peine à nous représenter aujourd'hui l'enthousiasme qu'inspirait alors cette poésie. « Dans la jeunesse des sociétés, a très bien « dit M. Guizot, la poésie n'est pas seulement un « plaisir, un passe-temps national, elle est aussi « une source de progrès, elle élève et développe la « nature morale des hommes en même temps

(1) C'étaient Bernard de Ventadour, Cadenet, Raimbaud de Vaquères et Pierre Vidal.

Digitized by Google

« qu'elle les amuse et les remue vivement ». Les poètes du Moyen-Age célébraient avec une verve entraînante tantôt l'amour, le courage exalté, les manières courtoises, tantôt les romanesques aventures des preux de Charlemagne ou des héros de la table ronde. Ces générations jeunes et ardentes, écoutaient avidement ces récits et ces analyses à la fois naïves et raffinées. Il leur semblait que c'était comme la révélation d'une vie supérieure à la leur, beaucoup même éblouis de cet éclat, avaient peine à reprendre ensuite leurs occupations ordinaires, ils eussent volontiers trouvé qu'à vivre comme ils vivaient ce n'était pas la peine de vivre.

François n'alla pas jusque là ; il demeura fidèle à sa profession, mais il est certain qu'il cessa de s'y livrer avec la même ardeur. Qui mieux que lui était préparé pour ces fêtes de l'esprit et des yeux ? Sa première éducation, sa connaissance de la langue française, sa vive et facile humeur, quelque chose d'aventureux et de hardi qu'on remarque de bonne heure dans son caractère, tout le conduisait à les comprendre et à les goûter. Il ne se contenta pas de les goûter, et en devint le promoteur au milieu de ses compatriotes. Assise était une trop petite ville pour attirer beaucoup les troubadours étrangers. Elle ne pouvait guère compter que sur elle-même. François le comprit et il s'empressa de fonder ce que nous nommons aujourd'hui un cercle, ce qu'on nommait alors une *cour* (corte), c'est-à-dire une de ces joyeuses associations vouées au gai-savoir et à la poésie. Il y fit entrer tous les jeunes gens de la ville et des environs qui adoptèrent ses vues. Ils nommèrent François pour leur chef, et celui-ci ne se plaisait plus que dans leur société.

Digitized by Google

Aussitôt qu'ils arrivaient et qu'ils l'appelaient, fût-il à table avec ses parents, il laissait tout pour les suivre, au risque d'attrister son père et sa mère par ce départ précipité. Il aimait à parcourir à leur tête avec une bannière (1) les rues de la ville, et il prenait dans ces circonstances un air de dignité et de grandeur qui révélait l'importance qu'il attachait à ce rôle. D'autres fois il les réunissait le soir dans de somptueux festins, dans « des banquets de corporation », disent les historiens. Il les animait à bien manger et à bien boire, et au sortir de table ils se répandaient dans la ville pour chanter dans le silence de la nuit. Francois avait la voix douce et sonore; il connaissait mieux qu'aucun autre les œuvres des troubadours; nul doute qu'il ne les ait souvent chantées dans ces occasions; il en composait aussi.

---

(1) C'est l'Ombrie qui a inventé la bannière, et la foi de ces pieuses populations les conduisit à vouloir les premiers que l'image protectrice fut hautement arborée et marcha en quelque sorte devant elles, et depuis Nelli jusqu'à Raphaël, à peu près tous les peintres Ombriens ont travaillé à donner satisfaction à ce besoin.

On montre encore à Citta di Castello une bannière que Raphaël (1483 à 1520) peignit au début de sa carrière lorsqu'il était à l'école du Pérugin. Mais ce qui serait bien autrement remarquable, son chef-d'œuvre même, et à vrai dire, le chef-d'œuvre de toute la peinture, la Madone de saint Sixte, n'avait eu, selon quelques critiques, entr'autres Ramoler et M. Rio, d'autre destination. Les Bénédictins de Plaisance l'avait demandée à Raphaël, afin qu'elle fut portée à la procession annuelle qu'ils faisaient en l'honneur de leur patron.

Digitized by Google

Cette vie était dispendieuse ; elle absorbait tous les gains qu'il pouvait faire ; elle l'allait jeter dans d'autres goûts qui ne devaient guère être moins coûteux. Obligé de paraître souvent en public et porté d'ailleurs par un secret instinct vers tout ce qui sentait l'opulence, François se mit à rechercher les habits élégants. Il ne trouvait plus d'étoffes assez riches à son gré. Il fallait qu'elles fussent soyeuses, fluides, dit un de ses biographes avec une recherche d'expression qu'on n'attendait guère au XIIIe siècle. Cela même ne lui suffisait pas ; afin d'attirer plus sûrement les regards, il leur faisait donner une forme singulière et bizarre. C'est ainsi qu'on le vit se montrer avec des vêtements faits en partie d'une étoffe précieuse, en partie de l'étoffe la plus grossière. Il y avait là plus qu'un trait de la fantaisie si commune à cette époque. Ses historiens nous avertissent qu'il y faut voir un effet de ce besoin de pompe et de recherche un peu affectée qui s'était emparée de son âme.

Ses parents commencèrent à devenir inquiets : « Notre fils n'est plus notre fils, se disaient-ils entr'eux ; on le prendrait pour le fils d'un prince. » Mais, comme ils avaient une grande fortune, ils ne songèrent pas à l'arrêter ; ils n'auraient pas voulu, disent ses biographes, lui faire de la peine pour des questions d'argent.

François se livrait de plus en plus aux plaisirs avec ardeur. Quoique cependant aimant le bruit et la vie extérieure, il ne semblait pas moins préparé pour ceux qui demandent plus de silence et de solitude.

La ville d'Assise est en quelque sorte suspen-

Digitized by Google

due aux flancs des Apennins. De ses terrasses, comme d'un amphithéâtre, on découvre la grande et spacieuse vallée de l'Ombrie avec ses cours d'eau, ses bouquets d'oliviers, sa ceinture de hautes montagnes, c'est un horizon fait à souhait pour attirer et retenir les regards. Presque partout, et plus particulièrement peut-être en Italie, ceux qui habitent ces cités privilégiées deviennent très sensibles aux beautés de la nature, rien ne peut leur échapper : le lever et le coucher du soleil, les jeux de la lumière, les fraîches couleurs du printemps, les peintures plus variées de l'automne : ils assistent pour ainsi dire à tous ces spectacles, et pour peu qu'ils sachent admirer, ils reçoivent bientôt l'impression des magnificences que le créateur a répandues dans ses œuvres.

Cette impression fut des plus vives chez le jeune François. Il devint de très bonne heure un des amants les plus passionnés de la nature. On le voyait fréquemment sortir de la ville ; il s'égarait seul dans les replis des montagnes, et lorsque, au cours de sa promenade, il se trouvait en face de quelques perspectives plus heureuse ou plus vaste, il se laissait subjuguer par elle et se donnait tout entier à la contempler, il n'avait même pas besoin de ces grandes scènes, une prairie émaillée de fleurs, un champ de vigne s'enroulant en guirlandes autour des ormeaux, un ruisseau tombant des collines et courant à travers la vallée, il n'en demandait pas davantage ; il s'arrêtait tout ravi, et, lâchant la bride à son âme, il se livrait aux pensées qui se pressaient en foule dans son esprit. Quel était le caractère de ces pensées ? Un jour la nature devait lui révéler son vrai secret, elle devait, par ses aspects chan-

Digitized by Google

geants et sa beauté d'emprunt, lui raconter la gloire et l'éternelle beauté de celui qui l'a donnée à l'homme. A cette époque François se trouvait encore loin de cette perfection qu'il devait atteindre. Ce qui le séduisait à ce moment dans la nature, c'était ce qu'elle a de jeune, de riant et d'aimable; c'étaient tous ces spectacles charmants et sans cesse renouvelés qu'elle offre à ceux qui ont des yeux pour les apercevoir.

De tous côtés la vie de François devenait une sorte d'enchantement. Il ne faudrait pourtant pas donner à ce mot une signification exagérée; s'il fut ébloui, il ne fut pas jeté hors de la voie droite, il resta maître de lui-même, plus encore, se montra-t-il attentif à ne jamais franchir les bornes d'une nature honnête.

La poésie de cette époque aimait à faire de l'amour, son sujet préféré, un principe intérieur d'élévation morale, de respect et de noblesse, tel est du moins l'effet qu'un long commerce avec cette poésie semble avoir produit dans l'âme de François. Personne n'entendit jamais de lui une parole blessante : Ses compagnons n'atteignaient pas tous à cette perfection de vrais chevaliers.

Cette vertu soutenue frappa vivement ses contemporains, aussi tous les regards commencèrent à se tourner vers lui. On le nomma la fleur des jeunes gens d'Assise, et presque tout le monde se prit à l'aimer, il y avait au fond des cœurs comme un pressentiment que l'avenir lui appartenait.

Un progrès déjà marqué vint encore augmenter cette attente. On vit ce jeune homme si enivré du

Digitized by Google

monde, devenir tout à coup très aumônier, il disait qu'il n'avait jamais pu entendre les pauvres demander la charité pour l'amour de Dieu, sans être remué dans ses fibres les plus intimes, il commença alors à leur ouvrir une main plus libérale, il devint même magnifique à leur endroit.

A vingt ans, il fut saisi d'une grande maladie et fut aux prises pendant de longs jours avec la souffrance. Quelles leçons lui donna cet adversaire redoutable? mais le cours de ses pensées y fut changé, lorsqu'il put quitter la maison et sortir de la ville, il lui semblait que sa vie renaissante allait être réjouie et peut-être fortifiée à la vue des vastes campagnes et de tous ces beaux sites si connus et si aimés. Quel ne fut pas son étonnement de trouver que l'ancien charme avait disparu ! Ses yeux qui avaient contemplé la mort en face, semblaient ne plus discerner les riantes beautés de la nature.

François fut repris, ce jour-là, de la fascination des choses extérieures, il fut en même temps convaincu qu'il n'avait pas encore trouvé le véritable emploi de sa vie. Cette conviction qui abattit en lui l'orgueil de la jeunesse, allait le rendre plus attentif et plus soucieux aux leçons des évènements il éprouva comme un ébranlement qui allait changer ses pensées et sa vie.

Les idées de vertu et de perfection occupaient tous les jours une plus grande place dans son esprit, et pour un observateur attentif, le progrès de ses idées se trahissait par plus d'un indice. Un goût plus vif pour la prière en fut le premier, la charité pour les pauvres prit chez lui un caractère plus vif et plus tendre, ses largesses se multiplié-

Digitized by Google

rent : il allait en quelque sorte au-devant de ceux qui avaient besoin ; il dépensait pour les soulager des sommes considérables. La pensée de François, éclairée par la lumière d'en-haut, embrassait un horizon qui s'agrandissait tous les jours. Il s'enfonça dans la solitude, habita pendant quelque temps une pauvre chapelle qu'il avait restaurée de ses mains, puis il commença à prêcher, comme s'il eût respiré le zèle des apôtres, en même temps qu'il prenait la livrée apostolique. Ses discours étaient simples, mais n'avaient rien de bas, ils étaient vifs, animés de l'esprit de Dieu, et pénétraient jusqu'à la moelle de l'âme. On sentait qu'ils venaient d'un cœur magnanime, la foule en était dans l'admiration, il annonçait la pénitence, la perfection évangélique mais surtout la paix : « que la paix du Seigneur soit avec vous », c'était par ces paroles qu'il commençait et terminait toutes ses exhortations, et dans ces siècles orageux et violents, où la guerre était partout et étendait ses tristes ruines, était-il possible de parler de paix extérieure, d'union et de concorde, sans être aussitôt accueilli comme un envoyé de Dieu, par l'innombrable foule de ceux qui avaient souffert et pleuré. Tel fut, en quelques mots, le secret merveilleux de François, le vrai prédicateur de la paix était en effet venu, mais son action allait devenir bien autrement puissante lorsqu'une famille de disciples se serait jointe à lui et porterait son esprit jusqu'aux extrémités du monde.

Notre pensée n'est pas de suivre François dans cette vie de renoncement, de pauvreté et de piété qui l'a conduit aux plus hautes cimes de la perfec-

Digitized by Google

tion; il est devenu, en effet, un des plus grands saints qu'honore l'Eglise catholique; qu'il nous soit seulement permis de dire que par l'esprit qu'il a inspiré à ses fils et à ses filles, saint François a su leur ménager l'affection de l'univers entier pendant de longs siècles. Ce fut presque un affolement qui poussa vers eux les peuples, dès que l'on connut les enfants du patriarche d'Assise. Chacun voulait se rattacher par quelques liens à la grande famille franciscaine. Le saint fut obligé alors de créer, à côté du tiers-ordre régulier, un tiers-ordre séculier qui permettait aux gens du monde de lui appartenir, en suivant une règle moins étroite que celle des vrais religieux, et à qui les papes ont accordé les plus insignes faveurs. Au commencement du XIVe siècle on comptait déjà 200.000 franciscains dans le monde, sans y comprendre ceux qui, par le tiers-ordre séculier, avaient aussi le privilège de leur appartenir. Aujourd'hui, les disciples de saint François sont partout, et notre ville possède dans les sœurs Franciscaines garde-malades, une tige de cet arbre immense qui ombrage le monde entier.

En prenant, dans les diverses situations de la vie, ces hommes distingués et savants pour leur époque, ces troubadours qui se sont élevés bien au-dessus de cette pléiade de poètes, qui, quoique portant le même nom, poursuivaient d'autres buts, nous avons voulu démontrer la confusion qu'on faisait trop souvent en les désignant de la même manière, et qu'il y avait loin de ces poètes efféminés, chantant les louanges de la beauté de leur dame, à ces historiens émérites, à ces judicieux critiques, à ces

Digitized by Google

saints religieux qui savaient apprécier à leur valeur les hommes et les évènements de leur temps.

Tous ces écrivains ont par leurs écrits et l'impulsion qu'ils ont su donner aux idées de leur époque, fait progresser et diriger la civilisation ; c'est même jusqu'à nos jours que se fait sentir leur salutaire influence.

Digitized by Google

Digitized by Google

CÉSAR CUI

ET

PHILIPPE PEDRELL

par M. Louis de SARRAN d'ALLARD

Si le rationalisme du XVIIIe siècle se peut résumer en ces mots : *l'unité dans l'uniformité*, avec, pour corollaire : *le perfectionnement par révolutions brusques et totales*, l'esthétique contemporaine semble se formuler ainsi : *l'unité dans la diversité — le progrès par voie d'évolutions lentes et successives.*

Le siècle dernier faisait bon marché des vieilles traditions ; l'époque actuelle les recueille avec une véritable piété filiale.

Les savants mettent au jour les littératures médiévales ; les poètes (ceux du moins ayant à leur disposition un idiome qui fut autrefois langue littéraire), s'expriment dans leur idiome local, alors même que

Digitized by Google

celui-ci a cessé d'être la langue officielle du pays où ils sont nés (1).

Les artistes, principalement les musiciens, veulent, de leur côté, renouer la chaîne traditionnelle, arbitrairement rompue par un *dilettantisme* mal compris : ils étudient les productions musicales de leurs aïeux et y puisent des inspirations. Les compositeurs des nations qui n'ont pas à proprement parler de passé artistique s'inspirent des chants populaires, du *folk-lore* musical de leur pays : telle à nous se présente la jeune école russe, qui se rapproche moins de Wagner que de Weber et de notre grand Berlioz; César Cui en est le plus noble représentant (2).

Mais il est une école toute récente et déjà glorieuse, qui, sans négliger l'héritage à elle légué par les musiciens de sa nation, fait grand cas des mélodies populaires écloses sous son beau ciel : c'est l'école espagnole; chose curieuse, elle s'apparente plus à Wagner, à Weber et à Glück qu'au pittoresque auteur des « *Troyens* »; elle reconnaît pour chef ce

---

(1) *La literatura espanola en el siglo XIX*, par el *P. Francisco Blanco Garcia* (Madrid, Saenz de Jubera, herm). — Le tome III — *las literaturas regionales* — de cet important ouvrage, dont j'ai plusieurs fois entretenu la *Société scientifique et littéraire*, contient une remarquable introduction, où le savant professeur du collège R. de l'Escurial a su mettre en relief les deux tendances, *cosmopolitisme* et *particularisme*, qui dominent la littérature de notre siècle.

(2) Albert Soubies: *Musique russe et musique espagnole*. (Paris, Fischbacher). Dans cette brochure, page 16, *in fine*, M. Soubies constate chez les musiciens actuels les deux tendances diamétralement opposées que le Père Blanco a signalées chez les littérateurs contemporains.

Digitized by Google

même Pedrell, dont j'ai naguère donné la biographie (1).

L'école russe étant, on le voit, de tendances analogues plutôt que semblables à celles de l'école espagnole, il m'a paru intéressant de rechercher, pour les soumettre à mes lecteurs, les appréciations que M. César Cui a émises sur l'œuvre de Philippe Pedrell.

Justement, M. Cui a publié récemment dans une grande revue de Moscou *(l'Artiste)*, un copieux article sur le chef de l'école espagnole ; cet article, écrit en russe, n'a pas été traduit en français, ce qui à tous égards est regrettable, mais il en a été fait en castillan une version, encore inédite : c'est elle qui m'a servi de matière première pour la rédaction du présent travail (2).

***

Comme de juste, l'article *Philippe Pedrell* que César Cui a inséré dans son étude : « Deux compo-

---

(1) Sarran d'Allard . *La jeune école musicale espagnole et Philippe Pedrell.* (Paris. Fischbacher. — Madrid, F. Fe).

(2) Avec une obligeance dont je ne saurais trop les remercier, l'auteur et son traducteur espagnol ont bien voulu m'autoriser à faire à leur œuvre les plus larges emprunts.

Au moment où, devant la « Société scientifique et littéraire », le 19 juillet 1894, je faisais, sur *le drame musical en Espagne*, une conférence — jusqu'ici j'avais cru devoir en conserver le texte dans mes cartons, ne me jugeant pas suffisamment documenté — j'ignorais l'existence du mémoire de M. Cui : complétée avec les données de l'illustre critique, ma causerie n'en eût été que plus intéressante.

Digitized by Google

siteurs étrangers » (1), commence par une biographie du maestro espagnol ; je crois inutile de la reproduire, le lecteur pouvant se reporter à ma brochure précitée.

Cette biographie, très exacte d'ailleurs, ne contient qu'une légère omission. Il s'agit du *Chant du latin*, cette importante composition vocale orchestrée, qui fut en 1878 jouée avec un grand succès aux « fêtes latines » de Montpellier : en bon félibre, je ne pouvais omettre cette *cansò llatina* dont j'ai déjà eu l'occasion de parler (2).

M. Cui a étudié la plupart des œuvres de Pedrell : toutes sont remarquables, car on rencontre dans toutes, les traits caractéristiques du compositeur catalan. « Mais, en aucune — ici je laisse la parole à César Cui — ne se trouvent si bien concentrées et ne se manifestent si brillamment ses qualités que dans *les Pyrénées* (3). Par conséquent, il suffit d'une analyse de cet opéra pour se faire une idée suffisante de ce musicien supérieur, digne de tout respect ».

L'œuvre de Pedrell, *les Pyrénées*, est une trilogie en 3 cadres (actes) et un prologue. Elle n'a pas été

---

(1) Le second de ces compositeurs, dont je n'ai pas à m'occuper ici, est un musicien belge de grand talent : M. Gilson.

Quant aux autres compositeurs espagnols, M. Cui les laisse de côté. Pour le moment nous en ferons de même, nous bornant à citer, dans l'école pedrellienne, MM. Raphaël Mitjana, Henri Granados, Antoine Noguera, Louis Millet, J. Montes, Malats, etc.

(2) *Sarran d'Allard*, l. c. p. 11.

(3) « Un extrait pour piano a été publié, en 1894, à Barcelone, avec les trois textes : catalan, italien, français. Je n'ai pas encore eu l'occasion de voir une édition plus parfaite, tant par la clarté peu commune que par l'élégance. Elle fait honneur à la typographie musicale des Espagnols ». (C. CUI.)

Digitized by Google

écrite (c'est M. Cui qui parle) sur un livret fait *ex-professo*, mais bien sur le texte même d'un poème dramatique portant le même nom, œuvre du grand poète Balaguer ; naturellement Pedrell y a fait quelques coupures ; en raison de cela on ne rencontre dans le texte des *Pyrénées* aucune des banalités si communes dans les livrets d'opéra ; bien au contraire, à lui seul, il constitue une production artistique et ses vers se trouvent tout imprégnés d'une véritable poésie. Le sujet des *Pyrénées* est éminemment patriotique. Il représente divers épisodes de la guerre des Albigeois et se termine par la délivrance des Pyrénées — royaume uni d'Aragon et de Catalogne — de l'invasion des Français du Nord et par le triomphe de la patrie méridionale.

Après avoir étudié en détail (1) l'argument de la trilogie, d'abord le *prologue*, puis les trois actes : 1er acte (le comte de Foix), 2e acte (Rayon de Lune), 3e acte (la journée de Panissars), M. Cui ajoute :

« Dans cette trilogie, le thème habituel des opéras, l'amour ne joue presque aucun rôle ; l'œuvre est tout imprégnée d'orgueil national et du sentiment d'un patriotisme profond et passionné. »

---

(1) Sarran d'Allard : *Un drame lyrique espagnol* (Paris, « Revue du Monde latin », 1895). — Cette brochure contient une analyse détaillée du poème sur lequel Pedrell a composé son drame lyrique : *los Pirineos*.

Avec l'autorisation de Don Victor Balaguer l'auteur de ces lignes va publier, en français et en langue d'oc, une traduction rythmée de *los Pirineos*.

Un extrait de la version en *oc* a paru dans la « Revue des langues romanes (Montpellier, 1896).

Nota : *Los Pirineos* est la forme castillane du mot : « les Pyrénées », dont *los Pirineus* représentent la forme catalane et *li Pirenéu*, la provençale.

Digitized by Google

Passant à l'examen de la partition, le critique débute ainsi :

« Pedrell est un wagnériste convaincu, mais il ne pousse pas les choses à l'extrême. Exception faite des *leit-motifs*, ses principes sont très voisins de ceux de la nouvelle école russe, que Pedrell connaît à fond. » C'est, du reste, ce que le compositeur espagnol a nettement exprimé dans sa brochure : *Pour notre musique* (1), dont une traduction française a paru depuis, ce qui me permet d'y renvoyer le lecteur curieux d'esthétique.

Le principe des thèmes fondamentaux est maintenu dans tout l'opéra avec une réelle conviction et un véritable esprit de suite ; c'est aux voix qu'ils sont presque toujours confiés ; ils gênent rarement l'orchestre qui, à son tour, ne les gêne pas, contrairement à ce qui arrive trop souvent chez Wagner et, même dans leurs développements, les motifs conducteurs présentent plus de variété chez le musicien espagnol que chez l'auteur de *Parsifal*.

Bien que dans ses formules musicales Pedrell se manifeste disciple de Wagner, il a su malgré cela faire « une œuvre parfaitement nationale » et pour cela, dans son drame lyrique, il emploie presque exclusivement les vieilles mélodies populaires espagnoles — naturellement avec quelques modi-

---

(1) *Cf. Por nuestra musica* (Barcelona, Henrich y Compania) tout le § III et particulièrement p. 35 et 36. — Dans l'édition française : *Pour notre musique* (Paris, Fischbacher), voir ce même § III et en particulier les p. 32 à 34.

Dans un précédent travail : *Une réception à l'Académie royale des Beaux-Arts de Madrid*, j'ai, du mieux que j'ai pu, résumé la théorie esthétique de Philippe Pedrell.

Digitized by Google

fications — et les thèmes ecclésiastiques des compositeurs espagnols du Moyen-Age.

Pedrell détermine l'école à laquelle appartient une œuvre, non par le *style de la composition*, comme on le fait en Russie (1), mais par son contenu, par le caractère de ses thèmes.

A ce propos, M. Cui cite quelques passages du texte de Pedrell : je prie le lecteur de se reporter, soit à l'édition espagnole, soit à l'édition française de *Pour notre musique* (2).

Tels sont, en résumé, les principes de Pedrell et dans *les Pyrénées* « il les applique avec toute la force que donnent la conviction et la maturité d'un artiste expert. »

« Les mélodies et les motifs appartenant en propre à Pedrell sont tous amples et sonores ; ils offrent un grand relief et une véritable originalité. Les phrases caractéristiques et les thèmes fondamentaux, — pris, partie à la muse populaire, partie chez les vieux compositeurs espagnols et, *maxima parte*, composés par Pedrell lui-même en s'inspirant de l'esprit du peuple, — sont tous typiques et excellents. Ils portent le double cachet des deux nationalités, espagnole et arabe, que synthétise *Rayon de Lune*, ce qui les différencie extrêmement. Dans l'élaboration de ces motifs, Pedrell montre un nota-

---

(1) « *Le Convive de pierre*, malgré l'absence totale de thèmes russes, représente, par son style, un modèle des plus parfaits de la nouvelle école russe » (note de M. Cui).

(2) Cf. *Por nuestra musica*, § III, pp. 34, 35 ; — *Pour notre Musique*, § III, p. 29-32.

Pour tout ce qui concerne les mélodies populaires, voir les § IV et V de l'édition espagnole et les pp. 34-39 de l'édition française.

Digitized by Google

ble talent, une véritable *maestria* et beaucoup de variété. Les moulant selon la marche de la pièce et la situation scénique, il les amplifie, les condense ; il en modifie le rythme, l'instrumentation, l'harmonisation. L'harmonisation de Pedrell possède une véritable originalité ; non-seulement elle est enchanteresse, mais, très souvent, elle se distingue par la force, la nouveauté et la variété, puisque, dans ses motifs, il emploie, avec un égal bonheur, la sévérité des antiques mélodies médiévales et tout le luxe raffiné de l'harmonie moderne. »

« Je ne connais, ajoute Cui, aucun opéra dans lequel on observe avec plus de vérité et de conviction, la couleur locale et même celle de l'époque ». Quant à la caractéristique des personnages, M. Cui croit devoir la critiquer ; elle lui paraît quelque peu nébuleuse et voici pourquoi : « Les thèmes fondamentaux sont, dit-il, attribués non-seulement aux personnages du drame, mais aussi à des idées : *la chute de la patrie*, le *relèvement de la patrie*, la *devise des Comtes de Foix*. Ces thèmes se rencontrant dans les discours des divers personnages, leur donne, *par moments*, une nuance *presque* uniforme ; 2° Une certaine monotonie dans la musique est aussi la conséquence du fréquent usage des mêmes procédés modulatoires, tels que l'élévation successive ou l'abaissement successif du même thème diatonique ou chromatique ; 3° Enfin, on observe, en divers passages, un certain abus de loquacité chez quelques-uns des personnages ».

Comme plusieurs de mes lecteurs pourraient voir dans cette critique, légère à la vérité, un reproche tendant à mettre en doute le génie de Pedrell, il me

Digitized by Google

parait indispensable de rappeler que Wagner lui-même a eu à se défendre contre ceux qui lui ont dénié toute caractéristique musicale de ses personnages, justement pour les trois raisons invoquées plus haut.

Je ne voudrais pas blesser M. Cui, à l'égard de qui je professe le plus profond respect, mais lui rappelant que son *Flibustier* a été trouvé monochrome par certains professionnels de la critique, je lui demanderai si, à son avis, le reproche de « nébulosité » ne constitue pas quelque peu la *tarte à la crème* des anti-wagnériens et aussi des anti-berlioziens. Et, de ce fait qu'un opéra, d'où les thèmes conducteurs sont rigoureusement exclus, peut paraître aussi « terne » qu'un drame lyrique bourré de *leit-motifs*, ne peut-on pas conclure que les Critiques, bien souvent, s'attachent plus à l'apparence qu'à la réalité de l'œuvre d'art?... Trop de fois ils jugent d'après leur esthétique personnelle et non d'après celle de l'auteur!

Le second reproche, relatif aux procédés wagnériens de modulations (le même thème répété à une échelle tantôt plus élevée, tantôt plus basse) ne saurait nous retenir longtemps ; quant au troisième, j'avoue qu'il m'étonne quelque peu. Je sais bien que les gens qui ne comprennent pas — ou ne veulent pas comprendre — ce qu'est l'*action intérieure* dans le « drame wagnérien » trouvent interminables les discours de Wotan en l'*Anneau du Nibelung* ; mais on ne saurait sans parti-pris — à moins d'invoquer les règles bien surannées d'un prétendu art dramatique — se plaindre d'un défaut analogue dans le poème de Balaguer, surtout

Digitized by Google

après les coupures que Pedrell a cru devoir y faire (1).

En dépit de ces réserves, M. Cui n'hésite pas à déclarer que : « toute la musique des *Pyrénées* se distingue par la noblesse, par l'absence de lieux communs et d'effets faciles ; c'est l'adaptation parfaite de la musique à la situation scénique des personnages et au texte lui-même ».

Le PROLOGUE est court : on y trouve en quelque sorte l'exposition des motifs les plus typiques, qui dès le début absorbent et captivent l'attention. Le discours tranquillement sévère du *Barde* a un caractère déclamatoire, il est rehaussé de phrases mélodiques qui ressortent quand il convient. Les chœurs, de caractères très variés, qui interrompent ce discours, l'apparition successive des motifs principaux, le grandiose final avec ses masses vocales et instrumentales, si suggestives, présentent un intérêt considérable et rendent le prologue très attrayant.

1er ACTE. — Après la conversation des deux troubadours (dialogue que Cui trouve tant soit peu long et fatiguant, malgré l'intérêt des motifs, leur emploi opportun et l'originalité de l'harmonisation), vient une série de scènes très musicales et très sympathiques par leur coloris. En premier lieu, l'ouver-

(1) De tous les critiques qui se sont occupés de Pedrell et de son œuvre, M. Cui est, du reste, le seul qui ait trouvé insuffisante la caractéristique musicale des personnages de « Los Pirineos ». — Cf. *Un drame lyrique espagnol*, par L. DE SARRAN D'ALLARD. (Extrait de la « Revue du Monde latin ». Paris, 1895).

Digitized by Google

ture de la *cour d'amour*, solo et ensemble, présente un remarquable développement, plein de tranquille beauté et de mélodie. (Pedrell divise l'opéra en scènes reliées par le cours non interrompu de la musique, et écrites dans la forme dialoguée, c'est-à-dire que les personnages chantent à leur tour, l'un après l'autre. Mais, quand le sujet et les situations scéniques le permettent, Pedrell recourt volontiers aux morceaux détachés et aux ensembles — trios, quatuors, sextuors, etc.; — de semblables pièces ne manquent pas dans le premier acte).

Puis viennent les jeux mimiques et les danses : la musique de ces jeux est en grande partie d'origine nationale espagnole, piquante par les effets rythmiques et harmoniques. Une des ritournelles rappelle à Cui un dessin de la romance de Balakiref : *le Chant de Sélim* ; au milieu des jeux se trouve un épisode ravissant et original, en 5/4, que Pedrell a prudemment coupé en deux mesures, l'une à 3/4 et l'autre à 2/4 ; presque partout se constate l'influence de la musique arabe, avec les deux secondes augmentées de sa gamme.

« On s'est enthousiasmé, ajoute Cui, pour le coloris espagnol de la *Carmen* de Bizet ; mais, combien pâle et artificiel est ce coloris, en comparaison de celui des *Pyrénées* ! »

Le dialogue amoureux entre *Brunissende* et *Miraval* forme un charmant contraste avec le brillant morceau qui précéde. Pedrell met *Miraval* en demi-lumière; et il a raison, car l'efféminé troubadour est incapable d'exprimer fortement sa passion ; mais. ce qu'il dit est suave et empreint d'une légère teinte mélancolique. L'accompagnement est enchanteur,

Digitized by Google

le coloris de la musique est médiéval. Le dialogue finit par un très court duo.

Avec l'apparition de *Rayon de lune* la musique devient brillante et de nouveau le coloris mauresque y domine. Elle chante d'abord une *orientale*, puis la chanson de la *mort de Jeanne.* Ces deux mélodies sont simples, bien que basées sur la gamme orientale; elles sont rehaussées par un brillant revêtement harmonique et surtout rythmique; elles sont accompagnées de modulations aussi variées que surprenantes. La *tenson* sert en quelque sorte de continuation et de finale à la scène de galanterie entre *Miraval* et *Brunissende*; tel est aussi son caractère.

Le diatonisme y domine de même que les modes médiévaux, avec l'appoint de la grâce et de l'humour, basé sur l'imitation des formes musicales scolastiques. La tenson finit par un très court trio de voix féminines (les troubadours de la tenson sont des adolescents : leur rôle doit être confié à des femmes).

La complainte *(lai)* qui suit, est un des meilleurs morceaux de cet acte, tant pour le fond que pour la forme : 1° pour la forme, à cause de l'habile alternance du chant avec des accords de harpe, riches en ornementations figuratives; 2° pour le fond, à cause du charme sympathique, de la chaleur et de la belle simplicité des motifs. Le texte du chant est très dramatique, mais Pedrell ne dramatise pas la musique, parce que ce n'est pas un récit, mais bien une légende, dont les paroles se chantent sur le même motif. Ce morceau, comme beaucoup d'autres des *Pyrénées*, acquiert une grâce spéciale par l'emploi des mélodies médiévales, avec leur tonalité imprécise et leur majeur et mineur indécis.

Digitized by Google

Le commencement du chant patriotique *(sirventès)* est excellent ; mais, vers le milieu — à ce que dit Cui — Pedrell se laisse aller à la musique européenne actuelle, et même, quelque peu italienne. C'est d'un incontestable effet vocal, mais, aux yeux du critique, cela constitue une dissonnance (l'*unique*, à la vérité) au milieu du coloris de l'époque conservé avec une inébranlable fermeté (1).

L'entrée du *Cardinal-Légat* est caractérisée par une suite chromatique de quintes et de quartes diminuées ; au commencement, sans aucune harmonisation — cela produit un effet étrange et sauvage — puis harmonisées et, même quelquefois un peu mélodramatiquement (septième diminuée). Le discours du *Légat* et les réponses de la *Comtesse* sont dignes et énergiques ; le premier imprégné d'une fatidique cruauté ; les secondes, pleines de noblesse et de dignité féminine. L'anathème du légat est un modèle de sévère musique ecclésiastique du Moyen-Age. L'apparition du *Comte*, avec sa suite, est marquée par la brillante et héroïque phrase musicale de la *devise de Foix* ; elle a été composée avec une extrême concision et elle doit produire à la scène une impression profonde.

---

(1) Dans une de ses plus récentes publications, M. A. Restori (Per la storia musicale dei Trovatori provenzali, *appunti e note* — Extrait de la Rivista musicale italiana — Turin, Bocca, fr.), après avoir établi que les mélodies des troubadours sont d'origine populaire, reconnait dans ces mélodies les lois du chant primitif : 1° Répétition d'une formule mélodique simple et facile ; 2° *Refrains* et 3° *Vocalises*. Ces dernières, fréquentes dans le chant grégorien comme chez nos troubadours, rappellent, à s'y méprendre, les « vocalises » des chants populaires du Tyrol.

Ce détail, dont l'importance n'échappera à personne, vient dans une certaine mesure infirmer la critique formulée par l'illustre auteur du « *Flibustier* ».

Digitized by Google

2me Acte. — Le second acte est notablement plus court que le premier ; et, selon Cui, il est moins intéressant sous le rapport du concept musical. « Il est écrit d'une manière excellente, en style soutenu, en un ton toujours vrai ; mais, ajoute le critique russe, de temps à autre, on y sent la pauvreté de l'inspiration musicale » (1).

Malgré cette légère critique, M. César Cui est le premier à reconnaître que ce second acte, qui décidément n'a pas ses sympathies, présente néanmoins des épisodes excellents ; tels sont : 1° un chœur de moines, *De profondis,* presque froid et rigide, reproduction littérale d'un thème du Moyen-Age, d'abord à l'unisson, puis harmonisé en accords parfaits. Il produit un grand effet quand il se combine avec le chant de « Rayon de Lune » : *la mort de Jeanne* ; 2° Est remarquablement bonne la conclusion du chœur avec des basses qui s'éloignent, puis s'éteignent ; 3° l'entrée du Comte, habillé en moine, est caractérisée d'une manière excellente par le coloris ecclésiastique de la musique. Son discours est triste et désespéré (suite d'accords de quarte et de sixte — 4/6).

La procession funèbre et l'enterrement sont accompagnés par une musique sévère et lugubre. Cette musique, pour une notable part, a servi de matière première à la narration, par *Rayon de lune* de la légende relative au père du Comte. En cette légende se retrouvent, au complet, les meilleures

(1) Je ne saurais souscrire à cette appréciation, d'autant que M. Cui est, de tous les musicographes qui ont étudié les *Pyrénées*, le seul à formuler semblable critique. (Voir « Pour notre musique » p. 81 à 90).

Digitized by Google

qualités de Pedrell : un style expressif dans sa simplicité et une admirable couleur locale ; mais c'est surtout son commencement et son finale qui sont incomparables.

L'apparition de *Corbario* annonçant la chute de Montségur, est accompagnée de deux accords qui font songer à quelque bruit sépulcral. Son récit a-t-il, comme le veut M. Cui, quelque chose de la routine mélodramatique — mouvement chromatique de *quintes augmentées* ? (1). Peu importe, car il est très émouvant.

Le discours final du Comte est large et vigoureux ; mais il a, par ci par là, des modulations un peu forcées.

3e Acte. — Le troisième acte offre un contraste frappant avec celui qui vient d'être analysé. A la musique lugubre, de caractère ascétique et religieux se substitue une musique brillante, allègre, triomphale, de caractère guerrier.

Sur ce fond clair se détachent, d'une manière extraordinairement sympathique et artistique, la personnalité de « Rayon de Lune, » avec son chant typique : *la mort de Jeanne,* qui rappelle le souvenir du passé, et celle de « Lise » *(Lisardo).* Celle-ci se caractérise dans trois épisodes enchanteurs : le premier, quand le prétendu Almogavare conte à son chef, qu'en sa qualité d'enfant de la Sicile, il idolâtre son roi D. Pedro (2); le second, quand « Rayon

(1) Dans de semblables occasions, Meyerbeer employait des *septièmes diminuées* ; les compositeurs contemporains recourent aux *quintes augmentées.* — Affaire de technique !

(2) Pierre III était roi d'Aragon et de Sicile.

Digitized by Google

de Lune » découvre à Lise tout son passé; le troisième, quand cette dernière chante *la chanson de l'Etoile*. On ne sait auquel de ces épisodes donner la préférence, tant ils ont tous de la tendresse, de la suavité, du féminisme, de la douceur, de l'élégance et de l'originalité. Bien que simplement épisodique, la personnalité de Lise a été traçée — semble-t-il à Cui — avec plus de bonheur que tous les autres personnages de l'opéra : peut-être cette affirmation est-elle quelque peu exagérée! Il faut également signaler dans cet acte le chant guerrier de « Rayon de Lune » qui pousse les Almogavares à la vengeance : il y a dans ce chant tant d'énergie qu'il devient presque effréné et féroce. Appuyé par le chœur, il produit un grand effet; il est remarquable par l'alternance des tons : du mineur, qui souffle la vengeance, avec le majeur, qui annonce la victoire.

Construit sur un rythme d'accent de marche, le dialogue du chef espagnol avec l'envoyé du roi de France est excellent. Le finale de l'opéra est splendide : le passage du roi Pierre (personnage muet), à travers la scène, accompagné du chœur victorieux, est véritablement triomphal. Dans la musique de ce finale se croisent, alternent et se fondent magistralement, en un grand ensemble, les leit-motifs les plus importants des phrases dites par *Lise* et par *Rayon de Lune*, avec les sonneries variées des clairons et des trompettes, qui dans cet acte jouent un rôle prépondérant. « *C'est*, dit M. Cui, *le finale grandiose d'une œuvre grandiose*, pénétrée de l'esprit national et d'un profond sentiment patriotique; œuvre dont l'Espagne peut, avec raison, s'enorgueillir. Par son style soutenu, par sa force de con-

Digitized by Google

viction, par la sincérité avec laquelle l'opéra a été écrit, par l'absence de toute concession aux goûts du public, enfin par son originalité, sa mâturité, sa pensée, par le fini et le talent, il constitue un phénomène remarquable, au milieu du courant actuel qui entraîne la musique de théâtre vers le mercantilisme. C'est l'œuvre d'un grand et noble artiste, aux tendances les plus pures et les plus idéalistes. »

***

Nous venons de voir M. César Cui à l'œuvre comme critique musical : il conviendrait de remonter de l'écrit à l'artiste, ne serait-ce que pour établir la grande valeur de l'homme qui professe pour Pedrell une si haute estime.

En 1888, la regrettée comtesse de Mercy-Argenteau a publié une *esquisse critique* sur CÉSAR CUI : ce volume, d'une haute portée comme étude d'art, est malheureusement épuisé ; mais dans ses divers travaux sur les musiciens de Russie, M. Albert Soubies a mis bien en relief la figure éminemment sympathique de l'auteur du « *Flibustier* ».

M. Cui appartient à ce qu'on est convenu d'appe-

Digitized by Google

ler la jeune école russe : celle-ci a accentué la réaction nationaliste inaugurée par les compositeurs de la génération de Glinka. De cette « jeune école » font partie entre autres M. Rimsky-Korsakof et même M. Glazounof, bien que ce dernier représente des tendances plus modernistes.

« M. César Cui est, dans la nouvelle école, une des figures les plus originales et les plus dignes d'attention » (1).

Détail bien fait pour nous le rendre sympathique, il est né d'un père français, qui fut officier dans la Grande-Armée, et d'une mère lithuanienne. Il a aujourd'hui soixante-deux ans : il se trouve dans la complète maturité de son talent.

Ce n'est pas un professionnel de la musique — ceux de Paris et d'ailleurs le lui ont fait âprement sentir. — Il appartient à l'armée russe, où il a le grade de général : comme tel il a publié, sur la guerre défensive, de nombreux et remarquables travaux qui font autorité, même en France. Nous l'avons vu ici comme critique « c'est, au dire de Soubies, un véritable écrivain (2), alerte et fin, polé-

---

(1) Albert Soubies : *Précis de l'histoire de la musique russe.* (Paris, Fischbacher. 1893). p. 81.

(2) Aussi bien en russe qu'en français, ai-je le devoir d'ajouter. M. Cui d'ailleurs a publié, dès 1881, en langue française, un gros volume sur *la Musique en Russie.* Comme ce livre est aujourd'hui introuvable, il me paraît utile d'en donner au moins un sommaire, sans plus :

I. *La musique vocale :* chansons populaires russes ; l'opéra ; mélodies vocales et romances. — II. *La musique instrumentale :* symphonie, musique de chambre ; piano. — III. *La musique d'exécution :* théâtres lyriques, concerts ; Conservatoires. — IV. *La critique musicale* et *le public.* — V. *Conclusions.*

Digitized by Google

miste redoutable, et très versé dans l'histoire de l'art musical ».

Disciple de Moniusko et de Balakiref, M. Cui s'est essayé à la musique dramatique. Outre deux opéras de jeunesse, il a composé *William Ratcliff*, *Angelo* et *le Flibustier*, ce dernier, écrit sur un poème de Jean Richepin : Paris en eut la primeur il y a trois ans. J'ai dit plus haut l'accueil véritablement partial que certains de nos critiques firent à cette œuvre, qui cependant méritait, à tous égards et surtout par sa haute valeur intrinsèque, un examen sérieux et approfondi.

Voulant témoigner en quelle estime il tenait, et le stratégiste et le compositeur, le Gouvernement Français a décerné à César Cui la cravate rouge : il est depuis trois ans Commandeur de la Légion d'honneur.

Personnellement, nous avons la ferme conviction qu'un Directeur français saura reprendre avec fruit ce « *Flibustier*, » qui a tout ce qu'il faut pour figurer noblement sur nos meilleures scènes lyriques.

Quant aux « *Pyrénées*, » cédant une fois de plus la parole à M. Cui, je dirai :

« De tout cœur nous souhaitons à Pedrell et à son œuvre un succès dont tous les deux sont dignes à tant de titres. »

Quoi qu'il en advienne, les écoles des deux nations amies, aussi bien la russe que l'espagnole, sont sûres de l'avenir, car, jalouses « de leur individualisme, de ce qui constitue l'essence propre et irré-

Digitized by Google

ductible de leur nationalité (1) » elles se sont établies sur des bases absolument rationnelles.

LOUIS DE SARRAN D'ALLARD.

---

(1) ALBERT SOUBIES : *Musique russe et musique espagnole*, p. 16.

P. S. — Au moment de livrer ces lignes à l'impression je reçois du même auteur une « seconde édition d'après des notes et des indications nouvelles. » (Paris, Fischbacher. 1896).

La phrase citée se trouve à la page 21 de la nouvelle brochure, où M. Soubies a corrigé avec grand soin les très légères erreurs que contenait l'édition de 1894. Mais, me permettra-t-il de lui chercher une petite querelle? : 1° puisqu'il parle de Balaguer et de ses « poésies d'une rare valeur, » pourquoi a-t-il passé sous silence les nombreux poèmes dramatiques et les « tragédies » que le toujours jeune auteur des *Pyrénées* a publiées et fait représenter, tant en castillan qu'en catalan; 2° pourquoi, parmi les disciples de Pedrell, ne mentionne-t-il pas Antonio Noguera, un compositeur mayorquin, qui, bien que jeune, s'est déjà fait connaître par des œuvres originales.

S. A.

Digitized by Google

DISCOURS

Prononcé sur la tombe du Dr Monteils, le 29 Janvier 1896

par M. AUSSET, Proviseur du Lycée, membre

MESSIEURS,

Avant de nous séparer de l'ami que la mort nous enlève si prématurément, qu'il me soit permis de lui dire un dernier adieu au nom du personnel et des élèves du Lycée J.-B. Dumas.

Né à Florac le 18 février 1854, Théophile Monteils se destina de bonne heure à la profession que son père exerçait avec une grande distinction dans cette ville. Plus heureux que bien d'autres il eut sous les yeux, dès l'enfance, un modèle de toutes les vertus qu'il aurait à pratiquer plus tard dans la noble carrière qu'il avait choisie, et put se pénétrer au foyer paternel même de l'étendue des devoirs qui incombent à celui qui assume la tâche de soulager les misères humaines. La science et le dévouement qu'il y faut, loin de le rebuter, furent pour son esprit avide de connaissances et pour son cœur généreux, un irrésistible attrait.

Après de brillantes études il obtint le grade de Docteur en 1881, et ne tarda pas à venir se fixer à Brouzet, où il n'eut bientôt que des amis, dont la

Digitized by Google

fidélité le suivit dans sa nouvelle résidence, quand il vint s'établir à Alais.

Messieurs, je devrais vous parler, à titre de Proviseur, de l'un de mes collaborateurs de la première heure, les plus chers, les plus distingués, je ne puis oublier l'élève dont j'ai eu le plaisir de diriger les premières études pendant quelque temps, et encore moins l'ami que j'ai été si heureux de retrouver en arrivant dans cette ville. Lorsqu'il sollicita la direction du service de santé du Lycée, j'y applaudis avec joie. Son intelligence si vive et si pénétrante, que j'avais suivie dans son développement et dont je connaissais toute l'étendue, m'était un sûr garant de sa valeur professionnelle, et la générosité de sa nature ne pouvait me laisser aucun doute sur le zèle et le dévouement qu'il mettrait au service de nos élèves. Cette confiance ne fut pas trompée.

Dans ma carrière, déjà longue, j'ai assisté à bien des consultations médicales, j'ai dû bien des fois faire appel aux lumières et au dévouement du Docteur que l'Université attache à ses établissements, mais chez aucun je n'ai trouvé une science plus sûre d'elle-même, un zèle plus empressé. Il devait, selon l'usage, une visite par jour au Lycée, il y venait deux et trois fois dès qu'un de nos enfants lui paraissait atteint d'une affection susceptible de s'aggraver. Je l'y ai reçu à minuit : il a quitté ce soir là une fête pleine d'attraits pour venir, une cinquième fois, prendre des nouvelles de l'un de nos domestiques dont les jours étaient en danger, et il a eu le bonheur de le sauver par une opération si urgente que nous avons dû la faire à nous deux. Je l'y ai appelé à trois heures du matin et il arrivait sur l'heure et sauvait encore un enfant par la sûreté de son

Digitized by Google

diagnostic et la décision avec laquelle il savait agir dans les cas extrêmes.

Sa perte fait, dans le personnel du Lycée J.-B. Dumas, le premier vide qui s'y soit produit, et laisse dans nos cœurs les regrets les plus amers que puisse nous causer la disparition d'un ami, car, M Monteils n'était pas seulement un médecin de grande valeur, c'était encore un esprit plein de distinction, une nature d'élite, dont la bonté faisait le fond et qui s'attirait naturellement la sympathie de tous ceux qui l'approchaient. La droiture de son caractère ne lui permettait même pas de soupçonner le mal chez les autres. De là une certaine ignorance des écueils de la vie sociale qui le rendait moins propre à l'action qu'à la spéculation scientifique. Un instant il accepta le mandat de conseiller municipal que lui offrirent ses concitoyens, mais il ne tarda pas à comprendre qu'il n'était pas fait pour les luttes politiques et ne sollicita pas une seconde fois les suffrages de ses électeurs.

C'est dans les milieux scientifiques qu'il était et se sentait vraiment à sa place. Ses confrères de la Société scientifique et littéraire d'Alais m'ont chargé de rappeler les services qu'il leur a rendus pendant deux ans en qualité de secrétaire et de dire ici quelle grande place il laisse vide dans leurs rangs; et j'en ai accepté la mission avec d'autant plus d'empressement que là encore je l'ai eu pour collaborateur dans le Bureau dont j'ai fait partie et j'ai pu, une fois de plus, apprécier ses grandes qualités de cœur et d'esprit. Partout où s'est exercée son activité, les regrets qu'il laisse après lui sont d'autant plus amers qu'il était mieux connu.

Puisse le souvenir de cette bonté si naturelle et si

Digitized by Google

vraie être un baume à la douleur des siens. Il est passé sans amertume et sans fiel, faisant le bien pour le bien même et laisse à sa jeune famille l'exemple qu'il avait reçu dans la sienne d'une vie consacrée tout entière au devoir.

Que cette pensée soit la consolation de sa chère compagne, comme elle sera plus tard l'orgueil de ses chers enfants.

Et vous, mon cher ami, dans ce Lycée, qui fut jusqu'à votre dernière heure l'objet de votre sollicitude, nous garderons le souvenir impérissable des trop courtes années de notre collaboration. Adieu.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA POSTE AVANT LOUIS XI

SOMMAIRE :

I. — *Gaule Indépendante.*

II. — *Gaule Romaine.*

III. — *Invasion Germanique.*

IV. — *Période Mérovingienne (448-752).*

V. — *Période Carlovingienne (752-987).*

VI. — *Des premiers Capétiens à l'avènement de Louis XI (987-1461).*

Digitized by Google

Digitized by Google

LA POSTE AVANT LOUIS XI

Par M. Lucien MAURY, Commis Principal de Direction des Postes et des Télégraphes.

I

Gaule Indépendante.

La Poste est née de la nécessité des rapports. Elle se montre, dans chaque pays, à l'époque où s'établirent les premières relations entre les hommes. Si loin qu'on remonte le cours des âges, on en trouve partout des traces nombreuses, sous une forme ou sous une autre.

Il est donc permis d'avancer que la Poste exista dès l'aube de l'histoire, et qu'elle prit naissance aussitôt que les divers groupes d'hommes épars sur la terre se réunirent en peuplades, en tribus, et formèrent des Etats et des Royaumes (1).

En Gaule, les premiers germes d'un service postal, ou plutôt des procédés rudimentaires employés

(1) En ce qui concerne les origines des Postes chez différents peuples anciens et modernes, on pourra consulter utilement *Les Postes Romaines*, par Lucien Maury, Paris, 1890.

Digitized by Google

pour en tenir lieu, apparaissent déjà avant l'ère chrétienne. Vingt siècles nous séparent de ce passé nébuleux, tant il est lointain, où une institution, aujourd'hui florissante et universelle, poussait déjà quelques faibles racines dans le chaos et la barbarie de ces temps reculés !

Nous savons, en effet, que les Gaulois échangeaient des avis, d'un lieu à un autre, en allumant de grands feux sur les points culminants de leur territoire (1).

Ils se communiquaient, en outre, les nouvelles importantes par des cris *(clamoribus)* répétés de distance en distance.

Dans ce but, des sentinelles, douées d'un gosier puissant et sonore, étaient placées sur les cimes les plus élevées des montagnes. Elles se transmettaient de l'une à l'autre, par des éclats de voix, l'ordre donné, qui volait ainsi de rocher en rocher et parvenait très rapidement jusqu'aux extrêmes limites de la tribu ou de la province.

Les paysans occupés aux travaux des champs s'annonçaient également, de la même manière, les faits sensationnels. Un évènement quelconque pouvait, de la sorte, être connu à cent soixante milles de distance (2), entre le lever et le coucher du soleil (3).

---

(1) C'est par de grands feux également que César, pendant la conquête des Gaules, signalait parfois à ses légions l'approche de l'ennemi (J. César, *Commentaires*, livr. II, XXXIII).

(2) Cinquante-cinq lieues (J. César. — *Commentaires sur la Guerre des Gaules*, traduction d'Artaud, note 5 du livre VII, Paris, Garnier frères, libr.-édit.) — A. Gabourd, *Hist. de France*, page 30, Paris, 1867.

(3) J. César. — *Commentaires*, livre VII, chapitre III.

Digitized by Google

C'est ainsi que, colportée de bouche en bouche, la nouvelle du massacre des Romains à Genabum (Orléans) parvint, le même jour, chez les Arvernes (Auvergne), c'est-à-dire à une distance de près de cent soixante milles ou de cinquante-cinq lieues, et se répandit, en trois jours, dans le pays tout entier (1).

On prétend que trois cent soixante ou quatre cents crieurs ont pu accomplir ce tour de force (2).

Un autre mode de communication en usage chez nos ancêtres consistait dans l'emploi de courriers échelonnés sur les routes. Le premier remettait les dépêches au second, celui-ci au troisième, et ainsi de suite jusqu'au dernier (3).

De même, chez les Grecs, pendant les fêtes de Vulcain, passait de mains en mains le flambeau sacré.

Les Gaulois se tenaient encore au courant des nouvelles et des évènements par les voyageurs, qu'ils forçaient, dit César, à s'arrêter, pour les interroger sur ce qu'ils savaient ou avaient entendu dire. Dans les villes, déclare le célèbre général, le peuple entoure les marchands, les questionne sur les pays d'où ils viennent, et les presse de raconter ce qu'ils ont appris. C'est d'après ces bruits et ces rapports

---

(1) J. César. — *Commentaires*, livre VII, chap. III. Celeriter ad omnes Galliæ civitates fama perfertur (nam, ubi major atque illustrior incidit res, clamore per agros regionesque significant; hunc alii deinceps excipiunt et proximis tradunt, ut tum accidit), nam, quæ Genabi oriente sole gesta essent, ante primam confectam vigiliam in finibus Arvernorum audita sunt; quod spatium est millium circiter CLX.

G. Ducoudray. — *Hist. de la France*, page 9, Paris 1873.

(2) M. Mongez (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome V, page 68).

(3) J. César. — *Commentaires*, livre VII, chapitre IX.

Digitized by Google

qu'ils décident souvent les affaires les plus importantes : ils ne tardent point à se repentir d'avoir agi d'après des nouvelles incertaines et la plupart du temps inventées pour leur plaire (1).

---

(1) J. César. — *Commentaires*, livre IV, V, traduction d'Artaud, page 120.

Digitized by Google

II

Gaule Romaine.

Certains peuples repoussent, le plus longtemps possible, l'union avec leurs vainqueurs. La Gaule, dès qu'elle fut réduite en province romaine, fit effort, au contraire, pour se fondre avec ses nouveaux maîtres. On la vit adopter, avec un égal empressement, la religion et les lois, les arts et la langue de ceux qui l'avaient conquise. Pour s'identifier encore plus complètement avec Rome, elle lui emprunta même des idées politiques et des institutions qui, survivant de beaucoup à l'Empire romain, ont laissé chez les nations de l'Europe occidentale, et surtout en France, des traces profondes.

Equitablement administrée par les Césars, qui la considéraient comme une des plus belles parties de l'Empire, comme un des plus beaux joyaux de leur couronne, la Gaule n'eut jamais la pensée de secouer le joug des vainqueurs. Elle renonça, avec une extrême facilité, à ses habitudes belliqueuses. Trente ans à peine après la conquête, elle ne pensait plus à la guerre. Tous ses soins se portaient vers l'agriculture et les travaux de la paix.

Pendant les cinq siècles que dura la domination romaine, elle couvrit de villes son territoire. Toutes furent édifiées entièrement à ses frais et par le seul effet de la volonté de ses habitants. On en comptait cent vingt avant l'invasion des Barbares. Elles

Digitized by Google

formaient autant de petites républiques aristocratiques, que leur architecture spéciale faisait ressembler aux cités de l'Italie et de la Grèce. Chacune d'elles avait ses temples et ses basiliques, ses thermes et ses aqueducs, ses forums, ses cirques et ses théâtres. Les arcs de triomphe d'Orange, Trèves, Carpentras; la Porte dorée à Fréjus, la Porte noire à Besançon, la Porte de France, le Temple de Diane, la Maison Carrée et les Arènes de Nimes et d'Arles; un grand nombre de viaducs, dont le plus célèbre, à juste titre, est le Pont-du-Gard, attestent encore aujourd'hui, en dépit de leur grand âge et des ravages du temps, quel essor remarquable les arts prirent en Gaule sous l'administration romaine.

A la même époque, les forêts furent éclaircies, les rivières rendues navigables, le pays sillonné de routes, que le commerce et le progrès suivirent. Agrippa, ministre d'Auguste, fit construire quatre grandes voies; elles partaient de Lyon et aboutissaient respectivement à la Méditerranée (Marseille), au Rhin (Mayence), à la Manche (Boulogne) et à l'Océan (Brest).

Une cinquième route reliait Marseille à Bordeaux, en passant par Narbonne.

On voit que ces grandes artères suivaient les courants naturels de l'émigration humaine, qui s'est toujours plu à s'abandonner au cours des fleuves et des rivières. Elles favorisaient, à travers la province, une circulation très active et des exodes continuels, qui mélangeaient les races, fusionnaient les idées, provoquaient des échanges considérables et faisaient affluer, en des pulsations immenses, de la capitale des Gaules vers ses frontières, toutes les semences du progrès, toutes les conquêtes de la

Digitized by Google

pensée et tous les fruits d'une civilisation avancée.

Les Romains n'avaient pas de motif pour ne pas introduire dans la Gaule l'organisation postale dont ils jouissaient depuis la République, et à laquelle Auguste donna une extension nouvelle, en substituant des courriers en voiture aux courriers à pied placés sur les routes militaires. Des raisons d'ordre politique, administratif et financier, exigeaient impérieusement, au contraire, d'étendre au pays conquis un organe de centralisation et de gouvernement aussi précieux que celui des postes.

Ne fallait-il pas aux Césars des moyens de transport suffisants, des communications sûres et rapides pour exercer, de Rome même, une surveillance incessante sur l'administration des gouverneurs, faire pénétrer en tous lieux la volonté impériale, transmettre et recevoir les correspondances relatives aux affaires de l'Etat, et conduire, sur les différents points du territoire, les ambassadeurs, les dignitaires, les fonctionnaires et les délégués du pouvoir central ?

Les Empereurs avaient d'autant plus besoin d'introduire en Gaule un service régulier de communications, qu'ils inaugurèrent un nouveau système administratif dont la notion était complètement inconnue sous la République romaine : nous voulons parler de la centralisation administrative.

« La République romaine, dit M. Fustel de Coulanges, ne l'avait pas connue. Elle n'avait pas même eu la pensée de rattacher par un lien administratif les peuples vaincus à l'État vainqueur. A mesure qu'elle avait conquis les provinces, elle s'était

Digitized by Google

contentée d'envoyer dans chacune d'elles un proconsul pour y maintenir l'ordre et faire payer l'impôt. Ce proconsul était maître absolu ; armé de tous les pouvoirs, il jugeait, il légiférait, il percevait les contributions, il commandait les soldats. Comme les provinciaux n'avaient pas le bénéfice des lois romaines, ils n'avaient non plus aucune garantie légale vis-à-vis du proconsul.

« Le Gouverneur de province n'était donc pas, comme dans nos sociétés modernes, l'homme chargé de faire exécuter les lois ; il était au contraire un homme placé en-dehors et au-dessus de toutes les lois. En lui résidait l'*imperium*, c'est-à-dire l'autorité complète et illimitée. Il possédait ce que le dur langage romain appelait le droit de glaive, *jus gladii*, ou le droit de vie et de mort, *jus vitæ necisque*. Tout pliait et tremblait devant lui. Il ne connaissait d'autres lois que celles qu'il avait promulguées lui-même, sous forme d'édit, en entrant en fonctions, et dont il pouvait d'ailleurs s'écarter quand il voulait. Il ne dépendait de personne ; il ne devait rendre compte ni aux provinciaux, ni même à la République romaine ; il gouvernait pour son compte personnel et à son profit ; il était un véritable monarque dont l'autorité ne connaissait ni limite, ni contrôle (1). »

Il en fut ainsi jusqu'à la chute du régime républicain.

Quand l'Empire s'organisa, c'est-à-dire 30 ans avant notre ère, le Sénat romain enserra dans de plus

---

(1) Fustel de Coulanges. — *Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France.*

Digitized by Google

étroites limites le despotisme des gouverneurs. Au lieu d'être, comme sous la République, de vrais souverains indépendants, les gouverneurs ne furent plus désormais que les agents et les commis du prince. L'autorité impériale exerçait sur eux un contrôle incessant; ils étaient obligés d'informer l'administration supérieure de leurs actes les plus insignifiants et de se conformer ponctuellement aux instructions de l'Empereur. Les lettres de Pline le Jeune à Trajan fournissent un exemple curieux de la correspondance presque quotidienne que chaque gouverneur devait entretenir avec le prince. Elles révèlent, en outre, combien étaient différents les procédés administratifs d'un gouverneur de l'Empire et d'un proconsul de la République.

Grâce à cette subordination effective des gouverneurs au pouvoir central, le régime impérial parvint à soustraire les provinciaux à l'extrême arbitraire et à l'insatiable cupidité des proconsuls. Sans doute, les sujets étaient toujours sous la dépendance du prince, mais ils n'avaient plus à redouter l'oppression, les rancunes, l'avarice et les abus de pouvoir de leurs administrateurs.

Ceux-ci se sentaient, d'ailleurs, étroitement surveillés, de Rome même, par les nombreux bureaux installés dans le palais des Césars. Ces bureaux remontaient aux premiers temps de l'Empire. Ils vérifiaient les pièces de comptabilité, recevaient la correspondance des gouverneurs, préparaient les réponses du prince, écrivaient les lettres et en gardaient copie. Leur pouvoir était considérable. Tacite le trouvait excessif et se plaignait de leur omnipotence. Ils étaient divisés en quatre grandes sections : Le *Comes sacrarum largitionum* ou *Comes rei privatæ*

Digitized by Google

recevait les comptes financiers de toutes les provinces; les rapports d'administration étaient adressés au *magister officiorum;* la direction et la surveillance des armées appartenaient aux maîtres de la milice; des services spéciaux s'occupaient enfin de la justice, du domaine public et de la conservation des archives.

Les bureaux, dont le personnel se recrutait, à l'origine, parmi les affranchis du prince *(Liberti Augusti)*, avaient, on le voit, des attributions à peu près analogues à celles des Ministères des Etats modernes. S'ils ne parvinrent pas à faire disparaître entièrement les abus et les iniquités, ils contribuèrent, tout au moins, à les atténuer et à les rendre moins fréquents. Ils créèrent le principe d'autorité souveraine qui n'existait pas avant eux, et introduisirent en Europe la centralisation administrative. On sait combien elle s'est développée et complétée avec le temps!

Une savante organisation postale mettait en mouvement tous les rouages de ce vaste système administratif et les animait, en quelque sorte, d'un puissant souffle de vie. Elle établissait un contact permanent entre la capitale et chacune des provinces annexées à l'Empire romain. Sans le concours d'un service postal régulier, les empereurs n'auraient jamais pu exercer, du fond de leur palais même, sur les gouverneurs des provinces, une surveillance aussi active et aussi soutenue. Cette considération poussa l'Etat à créer, dans chaque pays assujetti à Rome, un réseau de courriers chargés de transporter les ordres du prince et la correspondance que ses lieutenants entretenaient journellement avec lui. C'était le seul moyen de

Digitized by Google

rendre les communications sûres et rapides. Si elles avaient fait défaut, l'autorité impériale n'aurait pu parfois se manifester à temps, et les fonctionnaires provinciaux auraient échappé facilement à cette dépendance étroite et à cette espèce de sujétion où ils se trouvaient placés vis-à-vis du pouvoir central.

Les riches Gaulois avaient vite adopté, d'autre part, les mœurs et les habitudes des premières classes romaines. Retirés dans de vastes et fastueuses villas entourées de parcs splendides, ils partageaient leur oisiveté entre les jeux de paume ou de dés, l'équitation, la chasse, les bains, la lecture, les conversations élégantes, les beaux discours et les repas, qu'égayaient les chants, la danse et la musique. Déjà séduits par cette civilisation romaine qui les environnait de tous côtés, il était d'adroite politique, de la part des conquérants, de faire participer leurs ennemis d'hier aux facilités offertes par le service des Postes, afin de fortifier ainsi, par un simulacre de sollicitude gouvernementale à leur égard, le lien qui retenait les vaincus sous le joug de leurs nouveaux maîtres.

Il ne faut pas s'imaginer, non plus, que la Gaule était plongée dans les ténèbres de l'ignorance, à l'époque dont nous parlons, et que ses habitants étaient complètement dépourvus de culture intellectuelle. Des textes nombreux prouvent, au contraire, que la société gallo-romaine avait un goût marqué pour les travaux et les jouissances de l'esprit.

L'instruction était en honneur. On appréciait beaucoup l'art de bien parler et de bien écrire. La carrière de l'enseignement était fort estimée; elle conduisait souvent aux plus hautes fonctions. Plusieurs villes,

Digitized by Google

Autun, Arles, Bordeaux, Clermont, Marseille, Toulouse et Trèves, possédaient des Ecoles renommées; elles restèrent florissantes jusqu'au Ve siècle. Le poète Ausone, de Bordeaux, célébrait les charmes des campagnes gauloises et s'était fait l'éducateur de son fils et de son petit-fils ; Rutilius, Symmaque, Sidoine Appollinaire, Protadius, Térentius Varro, de Narbonne, Cornélius Gallus, de Fréjus, ami de Virgile, Afer, de Nîmes, qui fut le maître de Quintillien, consacraient leurs loisirs à écrire des lettres, des poésies et des biographies qui nous permettent de connaître la vie privée de ces temps-là.

Si nous essayons, maintenant, de nous faire un tableau aussi fidèle que possible de la Gaule, que nous montre-t-il? Ici, l'homme riche tout occupé à polir ses vers et ses harangues ; là, le professeur retenant sous le charme de sa parole une foule immense ; ailleurs, les peintres, les architectes, les sculpteurs, en nombre incalculable, élevant partout des temples, des palais, des basiliques. Jetons, en même temps, un regard sur ces villes couvertes de monuments et qu'anime une vie laborieuse ; constatons l'activité de la navigation sur les fleuves et les rivières, les transports continuels sur les routes, le nombre et la facilité des échanges ; remarquons la prospérité de l'agriculture ; voyons ces ateliers créés partout pour tisser des étoffes et fabriquer des armes ; comptons enfin toute cette multitude de commerçants, de bateliers, d'agriculteurs, d'industriels surgissant comme par enchantement, et demandons-nous si cet immense travail de l'esprit et des bras aurait pu se produire, sans le concours de voies de communication rapides et d'un service postal régulièrement organisé.

Digitized by Google

Il est difficile de préciser l'époque exacte à partir de laquelle le *Cursus publicus* fonctionna, pour la première fois, sur les grands chemins de la Gaule. Il y a lieu de croire cependant que la Poste se montra, dans ce pays, peu de temps après la conquête, et qu'Auguste, le premier des Césars, y introduisit cette institution, que rendaient nécessaire, sinon indispensable, à ce moment surtout, les besoins de l'administration et de la politique impériales.

Sous son règne, deux grandes voies reliaient déjà la province des Gaules à la capitale de l'Empire romain. Elles partaient toutes les deux de Rome et passaient :

La première, par Civita-Vecchia, Pise, Gênes, Marseille, Narbonne et les Pyrénées, qu'elle franchissait pour pénétrer en Espagne;

La deuxième, par Milan, les passages des Alpes, la Gaule, la Bretagne et la Germanie (1).

Si nous ne pouvons nous prononcer, en toute connaissance de cause, sur la date précise de l'apparition du *Cursus publicus* en Gaule, au moins savons-nous que ce service fonctionnait dans ce pays. On se trouve ici en présence de faits positifs, qui lèvent tous les doutes et n'admettent point les conjectures. Nous voulons parler : 1° des assemblées et des délégations provinciales qui se rendaient annuellement à Rome, pour présenter au

(1) Docteur Stéphan, Secrétaire d'Etat au Département des Postes de l'empire d'Allemagne, *Service des échanges dans l'antiquité (Das Verkehrsleben im alterthum).*

Digitized by Google

prince les *cahiers* renfermant les vœux de leurs commettants; 2° des impôts établis et levés par l'Etat sur les populations; 3° enfin, de la rapidité avec laquelle les empereurs accomplissaient certains voyages, pour se rendre d'un point à un autre.

Le lecteur nous permettra de donner, à cet égard, les explications que comporte nécessairement notre sujet.

Les provinces soumises à l'Empire romain n'étaient pas absolument dépourvues de défense contre les excès de pouvoir de leurs gouverneurs. Elles tenaient des assemblées annuelles, qui rappellent les Etats généraux et provinciaux du XIVe siècle, et elles élisaient dans leur sein des députés chargés de remettre au prince la lettre ou le *cahier* contenant les vœux, les remerciements ou les doléances des différentes cités de la province qu'ils représentaient.

Ces délégués, lointains précurseurs de ce que nous appelons aujourd'hui le système représentatif, étaient toujours reçus officiellement par l'empereur et le Sénat. Ils soutenaient par leur parole le mandat dont ils étaient investis. Or, — privilège rarement accordé, — la *Poste* impériale, nous apprend le code Théodosien, était mise à la disposition de ces députés (1).

Un texte d'une telle autorité ne souffre même pas la discussion et suffirait, à lui seul, pour prouver l'existence d'un service postal en Gaule.

Quand, d'autre part, on parcourt la liste des impôts établis par les empereurs romains, on en

(1) *Cod. Théodos.* XII, 12, 9, édit. Hœnce.

Digitized by Google

trouve un certain nombre qui conduisent à la même conclusion et dénotent, jusqu'à l'évidence, l'organisation, en Gaule, d'un service des Postes.

On voit figurer, en effet, parmi ces contributions :

1° Les prestations en nature *(annonæ)*. Elles comprenaient des fournitures de vivres, de vêtements et d'armes pour les légions, de chevaux et de fourrages pour la cavalerie et pour la *poste*, de vivres et de meubles pour les fonctionnaires (1).

2° L'obligation de recevoir et de loger des soldats, de défrayer l'empereur dans ses voyages ou toute autre personne voyageant par son ordre (2) ;

3° Les corvées ; elles constituaient de véritables impôts dont le contribuable se libérait par son travail, en fournissant un certain nombre de journées par an, employées à la construction et à l'entretien des routes et des ponts, ou en prêtant ses chevaux et ses voitures pour le transport des vivres et des fourrages aux armées (3).

Ainsi, les populations devaient concourir, dans une certaine mesure, au fonctionnement de la

---

(1) V. dans les codes les titres : De annonis ; De rogatione militari ; De operibus publicis ; De equorum collatione ; De militari veste.

(2) Ulpien, au *Digeste*, L. IV, 3, § 13 et 14 ; I, 16, 4 ; I, 18, 6 ; L. 5. 10 ; Cod. Justinien, XII, 41.

(3) *Cod. Théodos.* XI, 7 ; XV, 3 ; *Digeste*, I, 2 ; L. 5, 11. Bronzes d'Osuna, § 98.

Digitized by Google

Poste, en fournissant des chevaux et des fourrages pour ce service ; elles étaient obligées de supporter les dépenses occasionnées par les visites de l'empereur ou des personnes voyageant par son ordre, et on sait que tous ces déplacements avaient toujours lieu par l'intermédiaire des Postes ; elles étaient tenues enfin d'entretenir, en parfait état de viabilité, les routes et les ponts.

Toutes ces prescriptions, édictées par les lois de l'Empire, impliquent incontestablement l'existence d'une organisation postale régulière et d'un réseau complet de courriers. Elles n'auraient pas été inscrites dans les codes et les règlements des empereurs, si elles n'eussent été motivées par le caractère de permanence et de fixité que comporte nécessairement l'institution de tout service important.

Il serait également bien difficile d'expliquer la rapidité des voyages effectués par les empereurs, si l'on n'admettait pas l'existence, en Gaule, de moyens rapides de communication. Pline rapporte que Tibère, informé de la mort de Drusus Germanicus, partit de Lyon et parcourut 200 milles italiques, soit 100 lieues de France, dans l'espace de 24 heures.

Dans son *Traité de la Police*, Nicolas de la Mare, citant plusieurs exemples de la rapidité avec laquelle les empereurs accomplissaient leurs voyages, s'exprime, à son tour, de la manière suivante :

« On a dit à cette occasion de Dioclétien et de Maximin qu'à peine la Syrie avoit perdu de vue le premier, qu'il se trouvoit dans la Hongrie ; que lorsqu'on croyoit Maximin dans les Gaules, il paroissoit tout à coup à Rome ; et que dans le temps où l'on pensoit que ces princes étoient le plus

Digitized by Google

occupés, l'un dans l'Orient et l'autre en Occident, on les voyoit aussi-tôt en Italie (1). »

S'il est hors de doute, comme nous croyons l'avoir démontré, que le *Cursus publicus* fut introduit en Gaule dès les premières années de l'Empire, il n'est pas moins établi que ce service continua à fonctionner régulièrement dans ce pays, jusqu'au moment de l'invasion germanique. Les auteurs anciens fournissent, à cet égard, des preuves irrécusables.

C'est d'abord Constantin, prisonnier de Galère à Nicomédie (306), qui, se rendant en Bretagne, où son père est malade, fait couper les jarrets aux chevaux des relais de poste qu'il traverse, afin de retarder la marche des émissaires envoyés à sa poursuite.

C'est Constance, le dernier survivant des fils de Constantin, qui accorde 400 lettres *extraordinaires* de parcours à un égal nombre d'évêques d'Afrique, d'Illyrie, d'Italie, d'Espagne et des Gaules, se rendant, en 360, au Concile d'Ariminum (Rimini).

C'est ensuite Théodose, alors gouverneur de Bretagne, qui, en 369, expulse de sa province les *Angarii*, c'est-à-dire les courriers ou préposés des postes, parce qu'ils abusaient de leurs fonctions et trahissaient les intérêts de l'Etat, en livrant les nouvelles aux Barbares.

C'est enfin Sidoine Appollinaire recevant d'Anthémius, en 467, une lettre de parcours (dite évocatoire),

---

(1) Nicolas de la Mare, *Traité de la Police*, t. IV, liv. VI, tit. XIV, p. 552, Paris, 1738.

Digitized by Google

pour lui permettre de venir défendre, à Ravenne, les droits des Arvernes.

Les considérations et les faits qui précèdent démontrent donc que la Gaule ne fut pas privée de communications, pendant les cinq siècles que dura la domination romaine. Annexée à l'Empire, après dix ans de luttes et de résistance opiniâtre, elle fut traitée par les Césars, au point de vue postal, sur le même pied d'égalité que la Péninsule. Elle eut, comme elle, ses grandes voies et ses routes, qu'animaient les voitures et les cabriolets du *Cursus*. On verra plus loin, d'ailleurs, que le service chargé du transport des correspondances ne périt pas tout entier sous les coups des Barbares venus à l'assaut de l'Empire d'Occident. Des vestiges de ce service, tel qu'il était organisé sous l'administration romaine, survécurent heureusement au chaos et à la ruine ; ils servirent à reconstituer plus tard, dans bien des Etats nouveaux qui se formèrent, cette remarquable institution des Postes, dont les Romains, nos maîtres en matière d'administration comme en beaucoup d'autres, avaient su faire à la fois un puissant auxiliaire de gouvernement et un organe régulier de transmission de la pensée.

Digitized by Google

III

Invasion Germanique.

De tout temps et chez tous les peuples, les institutions sociales, même les plus nécessaires à la diffusion du progrès et de la liberté, se sont trouvées atteintes dans leur développement et leur prospérité par les troubles et les bouleversements politiques.

Au bruit causé par la lutte des partis, la guerre civile ou l'invasion étrangère, un ébranlement se produit tout à coup dans le mécanisme compliqué de chacune d'elles, et suspend provisoirement le jeu régulier de leurs multiples ressorts.

Aussitôt, la vie publique est arrêtée, les intérêts les plus divers sont en souffrance, les transactions sont compromises, le désarroi est universel et l'anxiété étreint tous les cœurs !

La crise passée, chacun se plaît à reprendre courage. On remet sur le chantier le travail interrompu. Peu à peu, la circulation et le mouvement renaissent partout.

Enfin se lève un vent d'activité nouvelle, prélude d'une ère de calme et de paix. Son souffle bienfaisant anime les branches si variées de l'industrie humaine et, pour employer une vieille métaphore, gonfle les voiles du char de l'Etat, qui continue sa marche en avant !...

Et la vie reprend son cours...

Digitized by Google

Tel le torrent se heurte parfois à des rochers ; il s'arrête un moment, puis franchit l'obstacle et rebondit, en flots tumultueux, qui s'épandent à travers la plaine comme une nappe mouvante et sans fin.

Quand les Barbares, semblables à un mascaret immense, se ruèrent sur l'Empire romain d'Occident, toutes les branches de l'administration impériale furent profondément bouleversées.

Incapable d'opposer une digue aux flots des envahisseurs, Rome, dégénérée, vit ses institutions renversées, submergées et emportées par la gigantesque marée haute de l'invasion.

Malgré l'extrême violence du choc, toutes cependant ne périrent pas dans ce cataclysme effroyable, qui précipitait une moitié du monde sur l'autre, l'Orient sur l'Occident, Pélion sur Ossa !

De ce nombre furent les Postes.

Après la tourmente, elles sortirent peu à peu de l'amoncellement des ruines et des décombres de l'ancien monde. Spectacle étrange, les Barbares eux-mêmes favorisèrent le rétablissement et la restauration de l'antique *Cursus publicus*. Théodoric-le-Grand le fit revivre en Italie, (1) et les Vandales, après avoir imposé leur domination sur la côte septentrionale d'Afrique, s'empressèrent de réorganiser un service postal régulier dans cette ancienne province romaine. (2)

Ainsi, l'histoire assiste à ce phénomène bizarre : au contact des peuples subjugués, les farouches

---

(1) Cassiodore. — *Var. lect.* IV. V. VI.

(2) Procope. — *Vandal.* I ; Vict. Vitensis. — *De persec. Vandal.* II.

Digitized by Google

vainqueurs des Césars, saisis d'admiration par ce qui a survécu au génie de la vieille Rome ; fascinés par le reflet de cette splendide civilisation, qui, pendant des siècles, a rayonné sur le monde, sentent leur âme de demi-sauvages toute pénétrée d'horreur, à la vue des ravages et des ruines de toutes sortes accumulés par l'invasion. Et ils s'efforcent alors de reconstruire, sur des bases identiques, l'édifice vermoulu et corrompu qu'ils ont jeté à bas, et de relever à leur profit l'ancienne organisation impériale, d'où surgira, avec le temps, une nouvelle floraison vivace et touffue.

Ainsi le veut l'impitoyable nature : pour créer, il faut qu'elle détruise. La civilisation ne se propage que par le glaive, et tout le passé de l'humanité n'est que la démonstration de cet adage lamentable du philosophe grec : Πολεμος ἐστι πατηρ παντων, *la guerre est la génératrice de toutes choses.*

En France, l'institution d'un service postal régulier est dû à Louis XI.

Par un édit en date du 19 juin 1464, ce monarque créa une charge de *Conseiller grand-maître des Coureurs de France*, et plaça sous les ordres de ce personnage un certain nombre de *maîtres*. Ces agents étaient spécialement établis sur les grands chemins du royaume et devaient entretenir, à l'usage exclusif du roi, un nombre suffisant de chevaux pour assurer des communications rapides entre les divers points du territoire.

Rien ne serait cependant plus contraire à la vérité, si l'on supposait qu'il n'existait, dans notre pays, aucun moyen de correspondance entre les particuliers, avant la célèbre ordonnance postale du fils de Charles VII, et que le Moyen-Age s'écoula tout entier

Digitized by Google

sans posséder au moins, à défaut d'un outillage perfectionné et complet, les grossiers rudiments d'un service affecté au transport des messages officiels et privés.

Nous sommes donc conduit à exposer ici de quelle manière les relations de l'Etat et du public furent assurées antérieurement à l'édit de Louis XI, c'est-à-dire pendant cette longue période de dix siècles, qui s'étend de la chute de l'Empire romain d'Occident (476) à l'année 1464.

Digitized by Google

IV

Période Mérovingienne (448-752).

Devenus maîtres de la Gaule, les Mérovingiens conservèrent les institutions politiques qu'ils y trouvèrent établies. Loin de les détruire, ils s'attachèrent, au contraire, à les restaurer partout où elles étaient ébranlées, afin de gouverner à la manière romaine et de continuer l'administration impériale.

Quand on considère, d'ailleurs, l'empressement que mirent ces princes à relever à leur profit les lois césariennes; quand on se rappelle les titres qu'ils prirent et les dénominations qu'ils décernèrent aux principaux fonctionnaires; quand on se souvient du soin qu'ils apportèrent à imiter ou à reproduire, dans la rédaction de leurs codes, les textes romains, il est permis de croire qu'ils n'eurent garde d'oublier, dans cette sorte de rénovation gouvernementale, la partie de l'administration relative à l'échange rapide des communications entre les divers points du pays conquis (1).

Il nous paraît hors de doute, en effet, que les premiers rois francs trouvèrent en Gaule, au moment où ils s'y établirent, des traces nombreuses du

(1) Arth. de Rothschild.— *Hist. de la Poste aux Lettres*, Paris, 1873, pag. 70 et 71.

Digitized by Google

Cursus publicus, et qu'ils se hâtèrent de réorganiser et de faire usage de ce service, pour étendre et affermir leur domination.

Si nous devons, faute de textes, nous contenter de conjectures, en ce qui concerne la situation et le développement du service des Postes à l'époque dont nous parlons, nous ne rencontrons pas la même disette de documents sous les successeurs de Clovis, le véritable fondateur de la monarchie franque : les religieux, à peu près seuls historiens de ces temps reculés, viennent ici à notre aide, un flambeau à la main, nous apportant, de l'autre, une ample moisson de faits précis et circonstanciés, comme s'ils avaient souci de notre modeste sujet.

C'est d'abord Marculfe.

Ce Marculfe était un pauvre moine franc, qui vivait en Gaule au VII^e^ siècle. Il composa, à la demande de Landry, évêque de Paris, un recueil des formules ou modèles des contrats et des actes publics usités de son temps. Or, ce livre, précieux monument de l'histoire et de la jurisprudence de l'époque mérovingienne, contient un modèle de donation pour la fondation d'un monastère, où se trouve une clause d'exception relative aux réquisitions de relais : « Que le donataire, y est-il dit, ne soit point requis de contribuer, à ses frais, ni aux *paravereda*, ni aux autres *angaries* » (1).

Mais ces mots de *paravereda* et d'*angaries* ne diraient rien à notre raison, si nous n'en connaissions pas exactement la signification.

---

(1) Marculfe, *Form.*, lib. II.

Digitized by Google

L'expression *paravereda* servait à désigner des *chevaux de renfort*. Quant aux *angaries*, on appelait ainsi des relais proprement dits, ou encore les prestations en nature ou en argent mises à la charge des habitants d'un pays. Ces contributions consistaient, le plus souvent, en guides, chevaux et voitures qu'on réquisitionnait pour transporter, soit les dépêches de l'Etat, soit les personnages dûment autorisés à voyager en poste pour se rendre d'un lieu à un autre.

Ces explications données, une conclusion s'impose d'elle-même à l'esprit : c'est qu'il existait, à cette époque comme sous l'Empire, un service plus ou moins régulier, chargé de la double mission d'effectuer le transport des dépêches officielles et des fonctionnaires ou autres personnages munis des permis de circulation réglementaires.

Grégoire de Tours (544-595), que ses précieux écrits ont élevé au rang de véritable historien et qui a peint en traits nets et précis la vie privée et publique de son époque, nous fournit, à son tour, son contingent d'informations et de renseignements.

Il nous apprend que Childebert II, voulant faire périr le duc Rauching, envoya des émissaires munis de lettres et autorisés à faire usage des *chevaux publics*, pour s'emparer de ce qui lui appartenait (1).

Ce fait ne prouve-t-il pas que les relais fonctionnaient encore, tant bien que mal, en Austrasie ?

D'autre part, quand on consulte la liste des impôts levés par les rois de la famille mérovingienne, on en trouve plusieurs qui, par leur nature même,

(1) Grégoire de Tours, *Hist. ecclésiast. des Francs, liv. IX.*

Digitized by Google

impliquent l'existence de voyages fréquents et de communications plus ou moins régulières à travers le pays.

De ce nombre étaient, notamment, les corvées ou travaux imposés aux populations pour la construction des chemins et l'entretien des anciennes routes impériales. Cet impôt, il est vrai, existait déjà sous l'Empire ; mais, puisque les rois Francs l'avaient conservé, il y a lieu de penser que ce n'était pas sans motif, et que les charrois, l'animation, le mouvement n'avaient pas encore complètement déserté les voies gallo-romaines.

La lecture des chroniques du temps montre, d'ailleurs, que l'on voyageait beaucoup à cette époque, et qu'on pouvait se transporter en peu de jours d'une extrémité à l'autre de la Gaule (1).

Mais de toutes les contributions indirectes qui pesaient sur les citoyens, la plus lourde était, sans contredit, le droit de gîte.

Cet impôt, qui existait également du temps des empereurs, était fort onéreux. Les villes et les particuliers devaient, non-seulement défrayer les princes dans leurs voyages, mais encore loger et nourrir les fonctionnaires et les soldats, et leur fournir des chevaux et des voitures.

Grégoire de Tours déclare qu'un séjour de quelques jours à Paris du roi Chilpéric *coûta cher* aux habitants. L'auteur de l'*Histoire ecclésiastique des Francs* parle aussi d'un duc « qui fit beaucoup de

(1) Fustel de Coulanges, *Hist. des Inst. Polit. de l'anc. France*, pag. 502, Paris, lib. Hachette et C^ie^, 1877.

Digitized by Google

mal aux citoyens d'Angers par les vivres, le vin et le foin qu'il prit dans leurs maisons (1). »

Les formules de Marculfe et de Rozière donnent la longue liste des fournitures qui étaient exigibles en vertu du droit de gîte (2).

Jérôme Bignon, précepteur de Louis XIII et avocat général du Parlement de Paris, nous a conservé, dans son savant *Commentaire* sur Marculfe, un modèle de diplôme ou passeport contenant l'énumération des fournitures dont il s'agit.

Voici, à titre de curiosité, la traduction que Lequien de Laneufville nous donne de ce document :

« M.... Empereur, à tous nos officiers qui sont sur les lieux, savoir faisons que Nous avons envoyé..... homme illustre, pour notre ambassadeur à.....

« A ces causes, Nous vous mandons, par ces présentes, que vous ayez à lui livrer et fournir tel nombre de chevaux; ensemble telle quantité de vivres dont il aura besoin, savoir : tant de chevaux ordinaires et tant de surcroit, tant de pain, tant de muids de vin, tant de muids de bière, tant de livres de lard, tant de viandes, tant de porcs, tant de cochons de lait, tant de moutons, tant d'agneaux, tant d'oisons, tant de faisans, tant de poulets, tant de livres d'huile, tant de saumure, tant de miel, tant de vinaigre, tant de cumin, tant de poivre,

(1) Grégoire de Tours, *Hist. ecclésiast. des Francs, VI, 31; VIII, 42.*

(2) *Formules*, — de Rozière, 703; Marculfe, I, 11.

Digitized by Google

tant de girofle, tant de cannelle, tant de grains de mastic, tant de dattes, tant de pistaches, tant d'amandes, tant de livres de cire, tant de sel, tant de chars de foin, d'avoine et de paille. Ayez soin que toutes ces choses soient pleinement et entièrement fournies et que le tout soit accompli sans retardement » (1).

Nous avons vu précédemment (II) que les villes avaient coutume, du temps de l'Empire romain, d'envoyer chaque année aux princes des délégations chargées de leur exposer les *desiderata* des provinces. Un article du Code Théodosien accordait même à ces députés le rare privilège de faire leur voyage en poste.

L'usage de ces délégations ne disparut pas avec l'Empire; on le retrouve sous les Mérovingiens; alors comme autrefois, des représentants des cités venaient déposer aux pieds du souverain les *cahiers* de leurs mandants. C'était principalement à des évêques que les villes confiaient ces missions délicates; voilà pourquoi, dit un auteur, l'on voyait tant de prélats affluer incessamment vers le palais impérial (2).

Il est présumable que les rois Francs, à l'exemple des empereurs Romains dont ils copiaient les manières et les coutumes, autorisaient ces envoyés extraordinaires à se servir des voitures postales, afin de

---

(1) Lequien de Laneufville. — *Usage des Postes*, pag. 26, Paris, 1730.

(2) Fustel de Coulanges. — *Hist. des Instit. politiques de l'ancienne France*, page 500.

Digitized by Google

leur permettre de remplir plus aisément leur mission. Parmi ces ambassadeurs, plusieurs, peut-être, étaient déjà courbés par l'âge et n'auraient pu supporter ni les fatigues, ni les incommodités d'un voyage effectué autrement.

Digitized by Google

V

Période Carlovingienne (752-987).

Charlemagne, dont la grande figure projette un si vif éclat sur toute la période carlovingienne, joignait à ses vertus guerrières une prévoyante sagesse.

Il comprit, après avoir soumis à l'autorité de son sceptre l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne jusqu'à la ligne de l'Ebre, que les nécessités de sa politique et de son administration exigeaient impérieusement un service de communications promptes et régulières.

Si l'on veut bien se rappeler que son immense Empire avait pour limites : en Italie, le *Garigliano;* en Espagne, l'*Ebre*; à l'est, en Illyrie, la *Bosna* et la *Save*; en Germanie, la *Theiss*, les *montagnes de Bohême*, la *Saale* et l'*Elbe*, on comprendra sans peine combien il importait au puissant monarque de recevoir rapidement ses courriers, afin de comprimer à temps toute velléité d'indépendance et de révolte.

Avec quelle célérité ne devait-il pas, souvent, pouvoir se transporter lui-même des bords du Rhin à ceux de l'Ebre, de l'Elbe au Weser, du Weser au Danube, pour maintenir, dans la voie de l'obéissance et du devoir, ces peuples si nombreux et si hétérogènes, contenus sans être domptés, unis sans cesser d'être ennemis et impatients de briser le cercle de fer où les avait enfermés le génie d'un homme!

Digitized by Google

L'institution des *Missi dominici* (envoyés du maître) n'aurait pas produit, non plus, sans les Postes, les féconds résultats qu'elle procura.

On sait que ces *Missi* étaient de hauts commissaires (comtes et évêques) chargés de parcourir les provinces et de surveiller toutes les branches de l'administration. Représentants directs de l'empereur, ils partaient en mission quatre fois par an, en janvier, avril, juillet et octobre ; ils contrôlaient les actes des gouverneurs, rendaient la justice, entendaient les plaintes, jugeaient les appels et veillaient aux intérêts généraux de l'Etat. Ils faisaient sentir en tous lieux l'action du pouvoir central, propageaient les *Capitulaires*, en assuraient l'exécution, et, dans des rapports circonstanciés adressés à l'empereur, consignaient les renseignements utiles pour l'élaboration de lois nouvelles ou l'application de mesures urgentes. « Chaque fois qu'un de nos envoyés, disait l'Empereur, observera dans sa légation qu'une chose se passe autrement que nous ne l'avons ordonné, non-seulement il prendra soin de la réformer, mais il nous rendra compte avec détail de l'abus qu'il aura découvert » (1).

Le rôle dévolu aux *Missi* était donc extrêmement étendu, et l'on voit tout de suite que des fonctions aussi importantes n'auraient pu être exercées efficacement sans le concours d'un service de poste destiné à servir de véritable trait d'union entre ces

---

(1) *Capitulaires*. — On désignait sous le nom de *Capitulaires* le recueil des ordonnances rendues par les rois de France de la seconde race. Ces recueils étaient ainsi appelés parce qu'ils étaient divisés en chapitres (en latin *capita*). Les *Capitulaires* les plus connus sont ceux de Charlemagne.

Digitized by Google

inspecteurs généraux et le prince, avec lequel la nature même de leurs attributions les obligeait à entretenir des rapports très fréquents et, en quelque sorte, journaliers.

Ce fut pour satisfaire à ces considérations d'ordre politique et administratif que Charlemagne créa dans ses vastes Etats un service postal.

En l'an 807, des relais furent établis, conformément à ses instructions, sur les routes d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne (1). Ces trois routes partaient d'Auxerre (Autissiodurum) et passaient :

1° Celle d'Allemagne, par Paris et Aix-la-Chapelle ;

2° Celle d'Italie, par Autun, Lyon et le Mont-Saint-Bernard ;

3° Celle d'Espagne, par Nevers et Limoges (2).

A l'exemple d'Auguste, Charlemagne employait ses armées et ses sujets pour entretenir, en parfait état de viabilité, les voies sur lesquelles fonctionnait un service de poste (3). Quant à ses courriers, qu'en souvenir des Romains le puissant empereur appela *veredarii*, on assure qu'ils ne devaient s'arrêter sous

---

(1) Julianus Taboëtius. —
Loquien de Laneufville. — *Usage des Postes*, page 55, Paris, 1730.
Dalloz. — *Répertoire de législation*.
Bergier. — *Hist. des grands chemins*, liv. III, pag. 577.
Nicolas de la Marc. — *Traité de la Police*, tome IV, page 555, Paris, 1738.

(2) François Ilwof. — *Les Postes depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Graetz, 1880.

(3) Alexis Belloc. — *Les Postes françaises*, pag. 2. Paris, 1886.

Digitized by Google

aucun prétexte et ne pouvaient manger, sauf à cheval, avant d'avoir fourni leur traite (1).

Les 14e, 20e et 146e *Capitulaires* font également mention des *angaries*, dont nous avons donné plus haut la définition. Voici le texte des passages qui se rapportent à notre sujet, d'après l'édition de Baluze :

14e CAPITULAIRE

« On pourra établir des *angaries* avec voitures de transport jusqu'à 50 lieues, mais non pas plus loin : *angarias cum carro faciant usque 50 leucas; amplius non minentur...* »

20e CAPITULAIRE

« Que les *aldiones* (affranchis sous condition de travail), que les *libellarii* (affranchis par acte public), de nouvelle ou d'ancienne date, qui habitent une terre d'église, ne puissent être forcés ni contraints par le comte, ni par un autre ministre, à servir aucune *angarie*, ni aucune autre corvée publique ou privée ».

146e CAPITULAIRE

« Qu'il ne soit point permis aux juges de faire travailler dans leurs *angaries* les clercs ou les serfs d'église ».

---

(1) *Le Petit Journal.* — Article « *Les Etapes de la Poste* », n° 11.597, du 26 sept. 1894.
Ernest Delamont. — *Notice historique sur la Poste aux lettres*, page 19, Bordeaux, 1870.

Digitized by Google

On peut donc conclure de ces trois textes que la Poste existait d'une façon plus ou moins complète et, de plus, qu'elle était règlementée par l'Etat.

Quand Charlemagne fut descendu au tombeau, le service des correspondances sombra au milieu des troubles profonds que provoquèrent le dénombrement de l'Empire, les guerres civiles et les invasions des Normands, qui s'infiltraient déjà à l'intérieur du pays, en remontant le cours des fleuves et des rivières.

Les faibles successeurs du grand empereur tentèrent cependant quelques timides efforts pour conserver, au moins en partie, une institution si nécessaire à la conquête et au développement du progrès intellectuel et matériel de l'état social.

Nous devons, à ce sujet, signaler, tout d'abord, un Capitulaire de Louis le Débonnaire. Ce roi se plaint de ce que, contrairement à ses ordres, les dispositions utiles ne sont jamais prises pour recevoir convenablement les ambassades ou les agents de l'Etat qui se présentent, en cours de voyage, aux stations postales, ce qui oblige ces personnages à se procurer ailleurs les provisions et les moyens de transport nécessaires.

Voici en quels termes le roi exprime ses doléances à ses *Fidèles :*

« Pour ce qui est de la honte qui rejaillit sur le roi et le royaume, et de la mauvaise réputation dont nous jouissons chez les nations étrangères, par la négligence de ceux qui reçoivent mal dans leurs maisons les ambassades qui nous sont envoyées, ou qui refusent de leur fournir la dépense que nous avons fixée, ou des moyens de transport, ou qui les

Digitized by Google

volent, ou, ce qui est plus détestable encore, emploient contre eux la violence et ne craignent pas de les battre pour les piller, nous voulons que chacun de nos Fidèles donne à ses intendants des instructions spéciales sur ce point.... » (1).

Cette ordonnance de Louis le Débonnaire démontre que les rois Francs, à l'instar des empereurs Romains, faisaient peser sur leurs sujets les dépenses afférentes au fonctionnement des Postes. Ni les uns ni les autres n'avaient compris qu'il eût été préférable d'organiser ce service aux frais du Trésor, et d'en rendre l'usage accessible au public, sous condition d'un tarif suffisamment élevé pour couvrir les dépenses d'exploitation. Sur ce point encore, comme sur beaucoup d'autres, la législation romaine n'avait pas varié et les ordonnances royales continuaient à stipuler que la fourniture de chevaux et de vivres aux fonctionnaires de la cour envoyés en mission constituait une obligation imposée à tous les sujets.

La nature et la quantité des prestations dues aux *Missi* avaient même fait l'objet, de la part de Louis le Débonnaire, d'un règlement spécial, qui tenait grand compte de la qualité des ayants-droit.

Ainsi, un évêque recevait : 40 pains, 3 agneaux, 3 mesures de boisson fermentée, 1 jeune porc, 3 poulets, 15 œufs, 3 mesures d'avoine pour les chevaux.

Un vassal du prince était moins bien partagé :

---

(1) Arthur de Rothschild. — *Hist. de la Poste aux lettres*, pag. 75 et 76, Paris, 1873.

Digitized by Google

17 pains, 1 agneau, 1 mesure de boisson, 1 jeune porc, 2 poulets, 10 œufs et 2 mesures de froment pour les chevaux étaient les seules prestations auxquelles il pouvait prétendre (1).

De tout temps, les Césars de Rome s'étaient réservé le droit exclusif de délivrer les permis nécessaires pour voyager en poste : c'était le droit de *facere evectionem*. Dans la pratique, et en vue de la prompte expédition des affaires, ce privilège de l'*evectio* avait été, il est vrai, délégué parfois à de hauts fonctionnaires civils ou militaires ; mais l'emploi du *Cursus publicus* restait toujours subordonné à l'obtention préalable d'autorisations en due forme, qui, suivant les époques, portèrent le nom de *diploma*, de *syntema*, de *combinæ*, de *tractoriæ* et enfin d'*evectiones* (2).

Sous les Carlovingiens, le passeport dont devait être muni quiconque se servait des relais postaux s'appelait également *tractoria*. Ce document fixait l'itinéraire à suivre et les provisions ou fournitures de toutes sortes que le titulaire pouvait exiger dans les *angaries*.

Il n'était guère prudent pour les sujets du prince de se soustraire aux obligations énumérées dans les *tractoriæ*. Tout refus à cet égard entraînait invariablement l'application d'une mesure disciplinaire. Tel qui était investi d'une charge ou qui exerçait une fonction la perdait. S'agissait-il d'un particulier, il s'entendait condamner à recevoir et à défrayer les

---

(1) Ludov. I, *Constitut. Aquisgran*, a. 817.

(2) Lucien Maury. — *Les Postes Romaines*, pag. 99, 100, 101, 102 et *passim*, Paris, 1890.

Digitized by Google

hôtes que le roi jugeait à propos de lui envoyer, ce qui le conduisait souvent à une irrémédiable ruine. Etait-ce un esclave? on l'attachait à un poteau, on le fouettait à nu et on lui rasait la tête (1).

Un autre capitulaire, dû à Charles II, le Chauve, semble prouver que la Poste existait encore en Neustrie, d'une manière plus ou moins régulière. Il a pour but de protéger les serfs du domaine royal contre les corvées du service des *angaries* : « Que les juges, dit-il, n'oppriment point les serfs du roi et ne les accablent point sous le fardeau des angaries » (2).

Un auteur déclare enfin qu'il y avait, comme autrefois sous les Romains, dans ces hôtelleries publiques où descendaient les voyageurs privilégiés munis de l'autorisation impériale, des hommes consacrés *héréditairement* à leur entretien et chargés spécialement de recevoir les hôtes, de les défrayer, de leur procurer les chevaux, les mulets, les voitures dont ils avaient besoin pour arriver à leur destination. » (3).

Cette servitude nouvelle, attachant, *vouant héréditairement* certaines familles aux travaux et corvées des *angaries*, fait songer aux obligations du même genre qui atteignaient, du temps des empereurs romains, les malheureux *curiales*. Les uns et les autres étaient emprisonnés dans leurs fonctions

---

(1) Arth. de Rothschild. — *Hist. de la Poste aux lettres*, page 771, Paris, 1873.

(2) Baluze. — *Cap. Reg. Franc.* t. II, C. 14.

(3) Lehuérou. — *Instit. Caroling.* Chap. III.

Digitized by Google

comme dans une geôle, où les lois — quelles lois ! — les ramenaient de force, quand ils tentaient de s'échapper (1).

---

(1) Guizot. — *Du Régime municipal dans l'Empire romain.— Essais sur l'Histoire de France.*

Digitized by Google

VI

DES PREMIERS CAPÉTIENS A L'AVÈNEMENT DE LOUIS XI (987-1461).

Les Postes ne paraissent pas avoir survécu au traité de Verdun (843), bien qu'un fait se rattachant au règne de Louis VI, le Gros, semble, de prime abord, prouver l'existence, sous les Capétiens, d'une sorte d'office postal.

Ce roi fit, en effet, une donation à l'église Saint-Martin-des-Champs, de Paris, et l'acte constatant cette offrande mentionne, parmi les témoins signataires, un nommé Balduinus ou Baudoin, qualifié de grand maître des Postes *(Balduinus, veredarius)* (1). Malheureusement, les chroniques de l'époque sont muettes sur cette qualification, et on peut inférer de ce silence que le titre de grand maître des Postes était purement nominal (2).

La situation générale de la France ne se prêtait guère, d'ailleurs, au maintien ou au développement d'un service de poste, par suite de l'insécurité des routes et des luttes profondes engagées entre les grands vassaux et le pouvoir royal. Un coup d'œil

---

(1) André Duchesne. — *Histoire généalogique de la Maison de Montmorency et de Laval*, pag. 33, Paris, 1624.

(2) Baron Ernouf. — *L'Administration des Postes en France, son histoire, sa situation actuelle.* (REVUE CONTEMPOR. N° de Mars 1863).

Digitized by Google

jeté sur l'état politique de la France, à cette époque, le démontrera.

A l'avènement de Louis-le-Gros, ses Etats ne comprenaient plus que l'Ile-de-France et une partie de l'Orléanais, correspondant à nos cinq départements de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, de l'Oise et du Loiret. C'était à peine le vingtième de la France actuelle. Encore ce petit pays, qui n'avait guère que trente lieues de l'Est à l'Ouest, et quarante du Nord au Sud, était-il loin de former un corps homogène. Il contenait un grand nombre de turbulents seigneurs, qui tous, refusant obéissance au roi, interceptaient les principales routes de Paris et y tenaient le souverain presque captif : les comtes de Melun, de Mantes, de Corbeil, les sires de Montmorency, du Puiset, de Meulan, de Montfort-l'Amaury, de Dammartin. Cantonnés dans leurs forteresses, tous ces puissants seigneurs occupaient leurs loisirs à piller et à rançonner, malgré les sauf-conduits de la Couronne, les voyageurs, les marchands et les pélerins qui s'aventuraient dans leurs parages. « Garde bien cette tour qui m'a donné tant d'ennuis, disait un jour Philippe Ier à son fils, en lui montrant le château de Montlhéry. Je me suis envieilli à la combattre et à l'assaillir. »

Ainsi, le moindre déplacement n'était pas exempt de dangers et, de tous les accessoires de voyage, la lance était encore le plus précieux.

Lorsque Louis VII, le Jeune, obsédé par le troublant souvenir de Vitry, entreprit la seconde croisade, un service régulier de correspondance dut, sans

Digitized by Google

doute, s'établir entre lui et Suger, abbé de Saint-Denis. Le roi demandait sans cesse de l'argent pour soutenir son aventure, tandis que le prudent ministre prodiguait à son maître les conseils les plus sages pour le rappeler de Terre-Sainte : « Les perturbateurs du repos public reviennent, lui écrivait-il, tandis que, obligé de défendre vos sujets, vous demeurez dans une terre étrangère. A qui pensez-vous, seigneur, de laisser ainsi à la merci des loups les brebis qui vous sont confiées. Non, il ne vous est pas permis de vous tenir plus longtemps éloigné de nous, sous peine de manquer au serment que vous avez fait en recevant la couronne (1). »

S'il est présumable que des correspondances plus ou moins nombreuses durent être échangées entre Louis VII, éloigné de son royaume, et l'habile Suger, chargé de son administration, il serait téméraire d'avancer qu'un service de poste proprement dit fonctionnait régulièrement à cette époque. Les documents contemporains, les ordonnances, les actes, les diplômes, les mémoires, les récits, en un mot tout ce qui pourrait révéler quelques traces certaines d'une semblable institution gardent, sur ce point, un silence significatif. Nous en concluons que les stations de relais avaient complètement disparu ou étaient tombées dans un tel état de délabrement, que les relations épistolaires entre particuliers ne pouvaient être assurées que par l'intermédiaire de messagers spéciaux ou d'exprès.

---

(1) Gustave Ducoudray, *Hist. de la France*, page 71, Paris, 1873.

Digitized by Google

C'est précisément l'absence de moyens de communication à l'intérieur du royaume, et les difficultés sans nombre rencontrées alors pour correspondre commodément d'un lieu à un autre, qui donnèrent naissance à une très intéressante corporation : nous voulons parler des messagers conventuels et des messagers universitaires, véritables précurseurs des facteurs des Postes actuels, et dont nous allons retracer l'histoire, l'organisation et mentionner les principaux privilèges.

§ 1. — *Messagers des Couvents*

Quand on songe que les premiers rois de la troisième race ne pouvaient aller de Paris à Orléans, sans livrer bataille aux sires de Montlhéry ou de Corbeil; quand on se souvient des vols à main armée que commettaient, chaque jour, le sire de Coucy et d'autres seigneurs de l'Ile de-France ou de Picardie (1); quand on n'oublie pas que le domaine royal, morcelé et distribué en bénéfices aux seigneurs, formait une multitude de groupes isolés, autour desquels avaient été multipliés à dessein les obstacles et les barrières; quand on se rappelle enfin que la guerre était, en quelque sorte, l'état permanent du pays et que les routes n'offraient plus aucune sécurité ni aux marchands, ni aux voyageurs, on comprend que les communications d'un

(1) Aug. Thierry. *Lettres sur l'Hist. de France.*

Digitized by Google

lieu à un autre devaient être très difficiles et, par suite, extrêmement rares.

Comme, d'autre part, la conception d'un service postal organisé par les soins de l'Etat et fonctionnant sous son contrôle était, à cette époque, une notion complètement inconnue, il arriva que les missives et les paquets furent confiés par les expéditeurs à des intermédiaires occasionnels, voituriers, bateliers, voyageurs, ménestrels ou autres nomades, qui parcouraient, à petites journées, telle ou telle partie du royaume.

Bientôt, l'absence de communications stables et régulières donna même naissance à une nouvelle corporation, celle des *messagers*.

Moyennant une rétribution fixée de gré à gré, ces industriels se chargeaient, à leurs risques et périls, du transport et de la remise aux destinataires des missives qu'on leur confiait (1). Ils effectuaient ainsi un service que l'Etat, trop affaibli, se trouvait dans l'impossibilité d'assurer lui-même.

Mais ce furent surtout les couvents et les établissements religieux qui se servirent de messagers. Possesseurs d'immeubles considérables disséminés sur toute l'étendue du royaume et même à l'étranger, ils entretenaient entre eux les rapports et les relations nécessaires au moyen de messagers qui se rendaient constamment d'un monastère à un autre.

---

(1) L'existence de messagers analogues se retrouve chez toutes les nations qui étaient dépourvues de communications régulières. Ces messagers ont précédé partout l'institution du service des Postes et ont surtout servi à en démontrer le besoin (V. Lucien Maury, *Les Postes Romaines*, pag. 32, 33 et 34).

Digitized by Google

Dès le VII[e] siècle, le couvent de Corbie avait obtenu de Clotaire III l'autorisation de faire transporter, par l'entremise de ses messagers, les marchandises nécessaires à la Communauté.

La célèbre abbaye des Bénédictins de Cluny (1) avait des messagers dont les longues chevauchées s'étendaient du cœur de l'Espagne aux frontières de la Hongrie et de la Pologne.

Celle de Cîteaux (2) entretenait également, de la même manière, des relations suivies avec ses nombreuses succursales établies dans toutes les parties de l'Europe.

Enfin, la riche abbaye de Saint-Denis (3), qui possédait des propriétés considérables, non seulement en France, mais encore en Italie, en Espagne, en Angleterre et en Allemagne, dut vraisemblablement utiliser, elle aussi, un certain nombre de messagers.

Ces intermédiaires répondaient, d'une façon suffisante, aux besoins, naturellement limités, des couvents et des monastères qui les employaient. Les services qu'ils rendirent et la confiance dont ils se montrèrent dignes, en toute circonstance, dans l'accomplissement de leurs pénibles et dangereuses

---

(1) Près Mâcon (Saône-et-Loire). Cette abbaye, une des plus célèbres de l'Europe, fut fondée en 910. Une école normale destinée à former des maîtres pour l'enseignement spécial des Lycées, des collèges et des écoles normales primaires, y a été établie en 1865.

(2) Près Dijon (Côte-d'Or). Là fut fondée, en 1098, par Robert de Molesme, une communauté émanée de l'ordre de saint Benoit. Aujourd'hui, les bâtiments de l'abbaye sont occupés par une colonie de jeunes détenus.

(3) Près Paris. Fondée par Dagobert, en 637.

Digitized by Google

fonctions, suggérèrent, probablement, la pensée de recourir à des agents similaires pour rendre plus faciles les relations entre les principales villes du royaume, au moment où s'opérait le réveil intellectuel qui caractérise le XIIe siècle.

§ 2. — *Messagers de l'Université*

Le XIIe siècle a été une des époques les plus remarquables du Moyen-Age. Il vit éclore et se développer, en effet, les germes de toutes les grandes idées qui ont porté leurs fruits dans les temps modernes : la philosophie, la littérature, les arts, le commerce et l'industrie sortirent alors, avec la liberté politique, des ténèbres de la barbarie.

Pendant les Xe et XIe siècles, une sorte d'engourdissement léthargique avait pesé sur l'esprit humain. Dès l'aurore du XIIe, les facultés intellectuelles se réveillent et se raniment comme par enchantement. La France donne, la première, l'exemple de ce mouvement, qui se communique de proche en proche à tous les Etats de la vieille Europe. Que de noms à citer, si l'on voulait signaler tous les beaux esprits qui se distinguèrent le plus par leur savoir !

A la même époque, l'étude du droit romain prit, en Italie, une activité inconnue jusque-là. Ce mouvement fut provoqué par la mise en lumière des *Pandectes* (1), sur lesquelles l'attention ne s'était pas

(1) On désigne sous ce nom le Recueil des décisions romaines que l'empereur Justinien convertit en lois.

Digitized by Google

encore portée. Ce fut une sorte de Renaissance, ayant pour siège Bologne, d'où elle rayonna dans toute la Péninsule, en France, et dans le reste de l'Europe.

Les Ecoles de Paris devinrent alors un grand foyer d'études. Celles de Notre-Dame, de Saint-Germain-l'Auxerrois, de Saint-Germain-des-Prés, de la Montagne-Sainte-Geneviève et de la rue du Fouarre (1) jouirent d'une réputation universelle et sont restées, malgré les siècles, justement populaires.

Indépendamment du droit romain, le droit canonique, la théologie, la philosophie, la grammaire, la rhétorique, la dialectique, la médecine et les sept arts libéraux y étaient professés avec éclat.

D'autres Ecoles, non moins brillantes que celles de Paris, étaient réparties entre différents points du royaume. On en trouvait à Toulouse (1223), Montpellier (1289), Orléans (1312), Cahors (1332), Perpignan (1346), Angers (1364), Aix (1409), Poitiers (1431), Caen (1432), Valence (1442), Nantes (1460), Bourges (1465), Bordeaux (1473). C'étaient les universités provinciales (2).

Mais les plus remarquables de toutes furent, sans contredit, celles de Paris.

Au milieu du XIIe siècle, les savantes leçons de ses illustres docteurs y attirèrent un concours

---

(1) Appelée alors rue au Feurre, à cause de la paille ou feurre (vieux mot français) sur laquelle les écoliers s'asseyaient pendant les leçons, une bulle interdisant l'usage des bancs. (Alfred Rambaud. — *Histoire de la Civilisation française*, tom. I, page 237, Paris, 1888).

(2) Alfred Rambaud. — *Hist. de la Civilisation française*, tom. I, page 294, Paris, 1888.

Digitized by Google

immense d'étudiants, venus de toutes les parties de la France et de l'Europe. L'armée des écoliers était plus nombreuse que les habitants de la capitale, où il devenait difficile de trouver des logements. On fut même obligé de ranger par *nations*, subdivisées elles-mêmes en provinces, cette élite de la jeunesse accourue de toutes parts pour venir chercher à Paris le pain de la science.

Une vie intense circulait dans tous ces établissements scolaires. Une noble émulation y entretenait même certaines rivalités qui n'étaient pas heureusement irréconciliables. Bientôt ces diverses écoles se groupèrent et se réunirent en un seul corps, appelé *Université* (1), et ce corps, fidèle expression d'un siècle avide de savoir et de liberté, devint une sorte de cité littéraire, qui avait ses chartes et ses privilèges.

La plupart des étudiants accourus à Paris devenu, déjà à la fois le cœur et la tête de la France, n'avaient pu emporter l'argent et les effets de toute sorte

---

(1) On désigna sous ce nom, à partir du XIII[e] siècle, les grands centres d'enseignement. L'*Université de Paris*, instituée par Philippe-Auguste (1200), posséda, dès l'origine, de grands privilèges. L'Université avait seule le droit d'enseigner et avait sa juridiction particulière. A différentes époques, elle prit une grande part aux affaires publiques. Philippe-le-Bel réclama son concours, dans ses démêlés avec Boniface VIII. Elle assista aux États-Généraux de 1308, qui délibérèrent sur le sort des Templiers. En 1317, consultée sur la loi salique, elle l'interpréta en faveur de Philippe-le-Long. Charles V lui décerna le titre de *Fille ainée des Rois*, ce qui lui fit prendre rang désormais après les princes du sang.

Supprimée en 1790, elle fut réorganisée, en 1808, par Napoléon, qui lui donna pour chef un grand-maître. Aujourd'hui, l'Université est subdivisée en 16 académies, dont chacune est administrée par un recteur. Le chef suprême de l'Université est le Ministre de l'Instruction publique.

Digitized by Google

qu'exigeait leur séjour prolongé dans la capitale. Transplantés, pour ainsi dire, en terre étrangère, séparés du toit paternel par des distances plus ou moins considérables, il leur était indispensable cependant de pouvoir communiquer avec leurs familles, pour les entretenir de leur santé ou de leurs affaires, et en recevoir, avec les recommandations et les conseils habituels, les secours nécessaires.

C'est pour répondre à ces besoins urgents que l'Université sollicita et obtint de Philippe-Auguste l'autorisation d'établir des agents ou *messagers* spéciaux, chargés de se rendre de Paris dans les provinces et à l'étranger, pour y remettre, moyennant payement d'une taxe fixée par le recteur, les lettres des écoliers, et en rapporter l'argent, les vêtements et les paquets envoyés par les familles.

Telle fut l'origine des *petits messagers* de l'Université.

Mais on sait combien les chemins étaient peu sûrs au Moyen-Age. En temps de guerre ou de troubles surtout, les routes, mal surveillées, infestées de brigands et de malfaiteurs, présentaient mille dangers. Malheur aux imprudents qui s'y attardaient sans escorte suffisante ou sans armes!

Ce manque de sécurité avait pour conséquence d'interrompre souvent les voyages des messagers et de les rendre très irréguliers. Il en résultait fatalement des lenteurs fort préjudiciables aux intérêts des écoliers. Pour remédier à cette situation, ceux-ci s'adressèrent à de riches propriétaires de Paris, afin d'en obtenir des avances d'argent. Les étudiants trouvèrent ces bourgeois tout disposés à leur prêter aide et assistance, à la condition d'obtenir, en

Digitized by Google

retour de leur générosité et de leur sollicitude, le bénéfice des privilèges accordés aux *messagers*.

L'Université, appelée à se prononcer sur la question, jugea que ce n'était pas payer trop cher, à ce prix, les services que les bourgeois parisiens consentaient à rendre à la jeunesse des Ecoles. Elle souscrivit donc à leurs prétentions et les plaça sous sa protection, en les agréant en qualité de *grands messagers* pour les distinguer des *petits messagers*.

En réalité, les *grands messagers* n'avaient de messagers que le nom : c'était un titre honorifique décerné par l'Université à des habitants de la capitale, riches marchands pour la plupart, ayant pignon sur rue, des écus dans leurs coffres et des biens au soleil, correspondants dévoués pour qui c'était s'ennoblir que de mettre au service de la jeunesse studieuse leur bourse et leur crédit. L'Université les appelait quelquefois dans ses assemblées et leur permettait d'assister aux processions du recteur. Leur nombre était fixé à un par diocèse. Ils ne pouvaient quitter Paris pendant le séjour des étudiants dont ils répondaient, et c'est chez eux que ceux-ci retiraient leurs lettres, leur argent et leurs paquets.

Les véritables messagers étaient les *petits messagers* ou *messagers volants (nuncii volantes)*. Chargés des missives et des commissions des écoliers, ils se rendaient, chaque année, dans les provinces, à des époques fixes, en général à l'approche des grandes fêtes, et rapportaient à leurs commettants, avec les mercuriales des pères ou des tuteurs, les provisions de bouche, les gâteries, les effets et l'argent mis de côté par la tendresse maternelle.

Le jour de leur retour, toute la population des Ecoles, groupée au pied de la Montagne Sainte-

Digitized by Google

Geneviève, était en liesse. Au-devant d'eux se pressaient de graves hôteliers, caressant déjà le doux espoir d'arracher quelques deniers à des théologiens plus lents à payer qu'à boire; des basochiens, tout heureux de pouvoir offrir un chapeau à quelque « gente bachelette »; d'autres, ne sentant plus leurs *marsupies exhaustées* (bourses dégarnies), s'apprêtaient à courir chez l'enlumineur pour y faire emplette d'un *Digeste* depuis longtemps rêvé. Que d'impatiences, que d'émotions de toutes sortes, la distribution de cette singulière « poste restante » ne devait-elle pas provoquer!

Tout d'abord, les petits messagers faisaient leurs voyages à pied, un épieu à la main. Plus tard, ils se servirent d'ânes, de chevaux, de voitures et de bâteaux pour effectuer plus commodément leurs transports. Leurs services gagnèrent ainsi en régularité et en rapidité, ce qui engagea les particuliers à les charger de leurs commissions et de leurs correspondances. Bientôt, enfin, les messagers élargirent le cercle de leurs attributions : ils joignirent au transport des lettres et des paquets celui des voyageurs et des marchandises.

Ce fut l'origine de la messagerie (1).

§ 3. — *Privilèges de l'Université de Paris*

C'est à Philippe-Auguste (1180-1223) que l'Université de Paris doit ses premiers privilèges. Afin de

(1) Paul Jaccottey. — *Traité de Législation et d'Exploitation postales*, pag. 6, Paris, 1891.

Digitized by Google

favoriser le mouvement qui entraînait vers la capitale la jeunesse studieuse de toutes les nations, ce roi décida que les maîtres et les écoliers seraient soustraits, en matière criminelle, sauf le cas de flagrant délit, à la juridiction des prévôts des villes et des seigneurs des fiefs. Il déclara, en outre, leur domicile inviolable, et prescrivit aux agents de l'autorité de dénoncer ou d'arrêter quiconque se livrerait à des voies de fait sur la personne des étudiants.

Avant d'entrer en fonctions, les prévôts de Paris devaient jurer l'observation de ces privilèges (1).

C'est encore Philippe-Auguste qui autorisa l'Université à juger elle-même ses membres, à se réunir en assemblée, à élire son recteur et ses autres dignitaires, et enfin à nommer un procureur-syndic pour défendre ses importantes prérogatives (2).

L'année 1230 est marquée par une ordonnance de Saint Louis, permettant aux messsagers de circuler librement dans les différentes contrées où les appelaient les devoirs de leur profession.

Mais ce fut surtout de Philippe-le-Bel que l'Université obtint de précieux privilèges.

Il exonéra les messagers du payement des taxes qui frappaient l'entrée du vin dans la capitale (3).

A la suite de vexations et de mauvais traitements dont avaient été victimes, dans l'exercice de leurs fonctions, les messagers qui se rendaient habituelle-

---

(1) Alexis Belloc. — *Les Postes françaises*, pag. 9 et 10.

(2) Alfred Rambaud. — *Hist. de la civilisation française*, t. 1, pag. 235.

(3) Crevier. — *Hist. de l'Université de Paris.*

Digitized by Google

ment de Paris à Orléans, le roi plaça ces agents sous sa protection, et rendit à ce sujet, en 1296, l'ordonnance suivante :

« Philippe, par la grâce de Dieu, roi des Français, à tous nos justiciers et ministres, qui verront la présente lettre, salut. Sur la demande des écoliers étudiant les belles-lettres, nous accordons volontiers, en ce moment opportun, la marque suivante de notre faveur et de notre affection. Ce qui rend cette faveur opportune est précisément la révolte de Guidon, comte des Flandres, et quelques autres de nos ennemis qui ont osé molester les maîtres et les écoliers de nos Universités de Paris et d'Orléans, ainsi que ceux qui sont à leur service. C'est pourquoi nous voulons que les suppôts desdites Universités restent sous notre protection et soient par vous défendus contre toute violence et injure. Protégez de même leurs messagers apportant à Paris ou à Orléans l'argent et les choses nécessaires, ou emportant en Flandre les commissions des maîtres et écoliers, à la condition toutefois que ces messagers soient munis de leurs lettres-patentes, et qu'ils n'usent ni de fraude, ni de ruse dans l'accomplissement de leurs fonctions. Que cette protection s'étende sur eux tant à l'aller qu'au retour. Donné à Paris, le XXVIII février de l'an du Seigneur 1296 (1). »

En 1297, Philippe-le-Bel exempte « de tous droits de péage, passages et traites fournies » les maîtres

(1) E.-J. Lardin. — *Etudes historiques sur les Postes en France.*

Digitized by Google

et écoliers de Paris, quelle que soit leur nationalité, et invite les représentants de la force publique à remettre immédiatement en liberté ceux d'entre eux qui avaient été « arrêtés et saisis » (1).

En 1303, le même privilège est étendu aux familles des étudiants voyageant avec eux.

En 1307, les écoliers de l'Université sont, non seulement autorisés à introduire dans le royaume les « monnoyes prohibées », mais encore les juges et préposés du roi sont invités à restituer toutes celles qui avaient été confisquées pour cause de mauvais aloi (2).

Ces étranges privilèges sont confirmés en 1313 (3).

Louis X, le Hutin, ratifie, en 1315, tous les privilèges accordés à l'Université par ses prédécesseurs (4).

Une ordonnance de Charles VI, en date du 11 janvier 1383, autorise l'Université à créer un emploi de messager dans chacun des diocèses, français ou étrangers, qui envoyaient des élèves à la capitale pour y faire leurs études.

Le même roi, par lettres patentes du 12 juin 1419, exempte les maîtres, écoliers et suppôts du payement des tailles, dîmes, impôts sur les denrées et les dispense, en outre, du guet et de la garde des portes.

En 1436, Charles VII confirme d'abord, à son tour, tous les privilèges, libertés et franchises accordés

---

(1) Lettres patentes du 18 août 1297.

(2) id. 13 août 1307.

(3) id. 23 avril 1313.

(4) Ordonnances des 3 juin et 2 juillet 1315. — Du Boulay. *Hist. de l'Université de Paris.*

Digitized by Google

à l'Université par ses prédécesseurs, mais il les viole ensuite, pour se venger de l'attitude prise par la docte Corporation, qui n'avait pas craint, en 1420, de s'associer aux manœuvres du roi d'Angleterre et d'appuyer les propositions tendant à la déchéance de « Charles, soi-disant dauphin ».

« Il exige, en 1437, dit M. Alfred Rambaud, une contribution des suppôts de l'Université et, en 1445, fait arrêter des écoliers par le prévôt de Paris. Le recteur a beau les réclamer comme écoliers et l'évêque comme clercs : ils sont livrés au Parlement. L'Université veut alors suspendre ses cours : le roi l'oblige à les reprendre. Bien plus, la même année, il rend une ordonnance enjoignant au Parlement de juger à l'avenir les causes des professeurs, des écoliers et des suppôts de l'Université. » (1).

Ainsi, à l'exception de Charles VII, tous les rois qui se sont succédé sur le trône de France ont comblé l'Université de prérogatives et de privilèges. Depuis le règne de Philippe-Auguste jusqu'à celui de Charles VI, c'est-à dire pendant deux siècles, chacun d'eux a témoigné de sa sollicitude pour ce grand corps, soit en lui accordant une immunité nouvelle, soit en confirmant celles dont il bénéficiait déjà.

Mais était-ce uniquement en vue de resserrer et de développer cette antique alliance de la Poste et

---

(6) Alfred Rambaud. — *Hist. de la Civilisation française*, t. 1, p. 294.

Digitized by Google

de l'Instruction publique que nos rois se montrèrent si bienveillants envers l'Université ?

En accordant à la population des écoles les franchises considérables que nous avons signalées, Philippe-le-Bel, par exemple, qui brisa successivement la Papauté et les Templiers, semble surtout avoir été guidé par la secrète pensée de se ménager dans l'Université un appui suffisamment puissant pour seconder les desseins de sa politique et en assurer le triomphe.

Voilà pourquoi la concession de ces privilèges exceptionnels paraît être, de la part de ce roi, plutôt la récompense de services éventuels ou déjà rendus, que la preuve de sa sollicitude pour favoriser les relations à l'intérieur du pays.

Mais qu'importent les motifs qui poussèrent l'ancienne Monarchie à tant de mansuétude à l'endroit de l'Université ? Quelles qu'aient été ses vues à cet égard, il n'en reste pas moins établi que la nation tout entière retira des avantages précieux des nombreuses immunités accordées si généreusement à la *Fille aînée* de nos rois.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que les routes du royaume offraient, à cette époque, plus de dangers que de sécurité. Des relations postales n'existaient pas entre les villes. L'organisation par l'Etat d'un service spécialement chargé du transport des dépêches privées était une notion complètement inconnue. C'est aux seules ressources de l'initiative privée et de certaines corporations puissantes que la Royauté abandonnait l'exécution d'une entreprise qu'elle était incapable d'assurer par ses propres moyens. Sans l'institution des messagers universitaires, qui remplaçaient alors les diligences, les

Digitized by Google

malles poste, voire même nos modernes chemins de fer, les étudiants d'antan et leurs familles auraient dû renoncer à toute espèce de correspondance entre eux.

Il importait donc d'entretenir avec soin ce lien qui rattachait les écoliers à leurs parents, et qui seul, à cette époque, permettait à une lettre de faire le voyage de Paris en province et réciproquement.

Les communications que l'Université assurait, par l'intermédiaire de ses *suppôts*, entre les principales villes du royaume, comportaient incontestablement des imperfections et des lenteurs. Quand on se reporte, par la pensée, au temps où elles existaient, on s'aperçoit bien vite qu'elles ne pouvaient être ni plus régulières, ni plus rapides. Malgré tout, elles suffisaient, jusqu'à un certain point, aux nécessités de l'époque. A la faveur des ans, ces messageries primitives avaient reçu une organisation plus en harmonie avec les intérêts qu'elles étaient appelées à satisfaire, et ce service était même devenu une source de produits importants pour l'Université, lorsque Louis XI, voulant réunir en faisceau et concentrer dans ses mains toutes les forces disséminées de la Royauté, rendit le fameux édit de Luxies (19 juin 1464) et créa définitivement la Poste en France.

LUCIEN MAURY

Commis principal de Direction des Postes et des Télégraphes

Digitized by Google

ÉTUDE

sur les inondations de la ville d'Alais

par M. Amédée GROS, architecte

MESSIEURS,

En me livrant à l'étude des inondations dont la ville d'Alais a été périodiquement victime depuis 1470, et en recherchant d'un côté leurs causes et de l'autre le moyen de les éviter dans l'avenir, j'ai eu pour but de poser le problème plutôt que de le résoudre.

Il m'a paru qu'il intéressait assez vivement la population tout entière de notre cité, pour mériter votre bienveillante attention d'abord, et plus tard celle de tous ceux de nos compatriotes qui auront à cœur la prospérité de notre cher Alais ; mais il est évident que la solution à intervenir dans une aussi grave question ne saurait être l'œuvre d'un seul, et ce modeste travail n'a pas d'autre prétention que d'ouvrir la voie.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

Causes principales des Inondations. — Leurs Conséquences pour le vieil Alais

Tout le monde sait que, pendant dix mois de l'année au moins, le Gardon ne présente à la vue qu'un simple filet d'eau qu'on peut franchir aisément sans courir aucun risque.

Quand arrivent, au contraire, les mois de septembre et d'octobre, cette rivière, en apparence si modeste, devient furieuse par intervalles, coule à pleins bords, et entraîne tout sur son passage.

Si ce phénomène ne se produit pas régulièrement toutes les années, on peut affirmer que c'est par exception, de même que l'on considère comme exceptionnelles, toutes les années au cours desquelles le niveau des eaux du Gardon s'élevant au-dessus des quais, elles se précipitent dans les vieux quartiers de la ville situés en contre-bas.

Dans le remarquable travail qui fut publié sur la ville d'Alais en 1860, nous avons pu relever les dates précises où les eaux de la rivière ont envahi notre cité et se sont élevées jusqu'à la hauteur de la basse-place Saint-Jean.

La plus ancienne des inondations connues remonte à l'année 1470; viennent ensuite les crues de 1604, 1741, 1768, 1795, 1815, et 1846, qui toutes semblent avoir eu la même importance.

En jetant un coup d'œil sur les dates ci-dessus, nous voyons que les trois premières inondations

Digitized by Google

se sont produites à 135 ans d'intervalle, et que celles comprises entre les années 1741 et 1846 se sont succédé à 26 ans, en moyenne, les unes des autres.

De 1846 à nos jours, nous comptons déjà 50 ans.

Sommes-nous arrivés au terme final de cette période de 26 ans, et entrons-nous enfin dans celle plus clémente des premières inondations?

Nous le désirons bien vivement, mais c'est à peine si l'on peut en concevoir l'espérance.

En 1871,en effet, il y eut une grande crue du Gardon, et l'on put croire un instant que l'année 1846 allait avoir un lendemain.

Il n'en fut heureusement pas ainsi: pendant que les eaux de la rivière menaçaient d'envahir notre cité, le Galeizon, son affluent principal, était presque à sec, et ce ne fut que quelques heures après, alors que le niveau des eaux avait considérablement baissé, que ce torrent, se précipitant dans le Gardon, provoqua une nouvelle crue aussi dangereuse que la première.

Ce n'est donc que par une heureuse circonstance qu'en 1871 la ville d'Alais n'eut pas à subir les désastres d'une nouvelle inondation.

Sans préjuger de l'avenir, sans alarmer inutilement les habitants du vieil Alais, il nous semble cependant permis de dire à tous ceux qui portent un réel intérêt à notre chère cité : Prenons garde! le Gardon baigne toujours nos murailles, et il lui suffit de quelques instants d'affolement pour tout dévaster sur son passage.

Les inondations qui ravagent actuellement les trois quarts de la France, ne semblent-elles pas nous inviter aussi à réunir nos efforts, sinon pour

Digitized by Google

prévenir les crues du Gardon, du moins pour en atténuer dans la mesure du possible les désastreux effets ?

Au point de vue simplement alaisien, renvoyer à plus tard l'étude de cette question, nous semble être d'autant plus coupable, qu'à la dernière heure tous les efforts réunis deviennent impuissants pour conjurer des malheurs souvent irréparables.

Pénétré de cette pensée, nous n'avons pas hésité à entreprendre une tâche bien au-dessus de nos forces, persuadé que de véritables savants viendront sûrement à notre aide et que, grâce à leur précieux concours, la ville d'Alais pourra enfin être efficacement protégée.

Dans une récente étude que nous avons faite sur les origines et les développements successifs de la ville d'Alais, étude que notre Société a bien voulu publier dans son Bulletin de l'année 1891, nous avons indiqué que notre vieille cité avait pris naissance dans le quartier de la Roque, que peu de temps après une nouvelle agglomération se forma à l'extrémité du Pont-Vieux, rive gauche, et que ces deux points extrêmes furent ensuite reliés entr'eux par une série d'habitations qui formèrent la Grand' Rue actuelle.

Nous avons aussi indiqué que la ligne parcourue par la Grand'Rue et la rue de la Roque n'était autre que celle suivie par la voie Régordane ou chemin Romain, et que cette voie, la plus importante de la région, servit de route nationale jusqu'en 1736.

Nous faisions également observer que la ville d'Alais, par sa position au pied des Cévennes, était un des grands passages obligés pour pénétrer dans la région des montagnes, que le sol environnant

Digitized by Google

était d'une grande fertilité, et que de nombreuses routes convergeaient alors vers ce point ; enfin qu'à cette époque, les transports de toute nature ne s'effectuant qu'à dos de mulet, tout semblait indiquer que cette cité naissante était appelée à devenir rapidement un centre commercial important pour la région tout entière.

C'est, en effet, ce qui arriva : Alais, qui avait pris naissance vers la fin du v^me^ siècle, comptait déjà au commencement du x^me^ une population d'environ 4.500 habitants, chiffre que nous avons déterminé en prenant pour base la surface de l'église Saint-Jean, qui fut édifiée à cette époque, et qui n'a subi d'autres transformations que celles résultant de l'agrandissement de son abside et la création de nouvelles chapelles latérales, travaux qui furent exécutés vers la fin du siècle dernier.

La Grand'Rue, point commercial par excellence, fut rapidement habitée sur ses deux côtés. S'il n'y avait aucun inconvénient à ce que la ville s'agrandit dans la direction de la place Saint-Jean, il était au contraire dangereux d'empiéter sur le lit de la rivière pour élever de nouvelles constructions.

La rive opposée du Gardon étant bordée par de hautes montagnes rocheuses, inattaquables par les eaux, le niveau de celles-ci, au moment des fortes crues, devait nécessairement s'élever et compromettre, par cela même, la sécurité des habitations déjà existantes.

Les emplacements susceptibles d'être avantageusement utilisés par le commerce et l'industrie sur le parcours de la Roque et de la Grand'Rue devenant de plus en plus rares, et les crues du Gardon de plus en plus menaçantes par suite des travaux

Digitized by Google

entrepris en lit de rivière, vers la fin du IXme siècle ou au commencement du Xme, époque de grande prospérité pour notre cité, les pouvoirs publics décidèrent la contruction d'un vaste mur d'enceinte, qui devait à la fois garantir la ville contre les crues de la rivière et mettre ses habitants à l'abri des attaques des ennemis du dehors.

Ces remparts, partant de l'extrémité de la Roque, suivaient le canal du vieil Hôpital, atteignaient la place Berthole, longeait le Gardon jusqu'au Pont-Vieux, remontaient le long des Casernes, traversaient la rue Saint-Vincent, et se dirigeaient ensuite sur l'enceinte générale du château des barons, à laquelle ils se reliaient à quelques mètres au nord du théâtre actuel.

De ce point, l'enceinte du château remontait vers la Maréchale, pour redescendre ensuite sur le flanc septentrional de la colline, et se souder à la Roque, notre point de départ.

En jetant un coup d'œil sur la ligne suivie par les remparts dont nous venons d'indiquer le parcours et qui existent encore sur la plus grande partie de leur trajet, nous constatons qu'au droit du quartier de la Roque, ils n'avaient été exécutés qu'à quelques mètres seulement de la rue qui porte ce nom; que dans la partie comprise entre la place Berthole et le Pont-Vieux, ces remparts furent construits en lit de rivière, laissant ainsi un grand espace libre entre leur emplacement et la Grand'Rue.

Devenus insubmersibles par les travaux nouvellement exécutés, les terrains conquis furent immédiatement occupés et donnèrent naissance aux rues Fabrerie et du Barry, ainsi qu'à la grande place du

Digitized by Google

Marché, qui a joué un rôle si important dans les annales commerciales de notre cité.

Quant à la partie des remparts comprise entre le Pont-Vieux et le château des Barons, ne suivant plus les bords de la rivière, elle n'avait pour but que de protéger les habitants d'Alais contre ses ennemis extérieurs.

Examinant ensuite la position des remparts compris entre la place Berthole et le Pont-Vieux par rapport à la rive opposée du Gardon, nous voyons qu'en face du Rocher-de-Duret et un peu en amont du Pont-Vieux, ils furent très approximativement établis à une distance égale entre les points ci-dessus indiqués et la Grand'Rue.

Or, la Grand'Rue n'étant dans le principe qu'un modeste chemin analogue à ceux qui existent de nos jours sur les bords des cours d'eau, avant que les besoins du commerce et de l'industrie ne soient venus les transformer, on peut dire qu'au x^e^ siècle, par suite des travaux dont nous venons de parler, le lit normal du Gardon fut réduit à la moitié de celui qui lui avait été assigné par la nature.

A la fin du XVIII^e^ siècle on entreprit la construction du Quai du Nord et du Quai des Etats qui en est le prolongement ; et, de nos jours, vers 1840, on relia la grande avenue de la Chaussée avec le quai des Etats, en créant le quai de Ceinture compris entre le Pont-du-Marché et le Pont-Vieux.

Si l'ensemble de ces travaux a permis aux Alaisiens et aux étrangers de faire une agréable promenade sur les bords du Gardon, dont les points de vues variés, charmants et parfois imposants, leur font trouver le temps court, n'est-il pas permis d'ajouter qu'ayant été exécutés en lit de rivière, ils

Digitized by Google

en ont diminué la section, et qu'ils ont par celà même contribué à l'inondation des vieux quartiers de la ville en 1846 ?

De cet exposé des faits, n'a-t-on pas le droit de conclure que les travaux entrepris dans le lit du Gardon à toutes les époques de notre histoire ont été pour une large part la cause des inondations dont la ville d'Alais a été si souvent le théâtre ?

Le doute n'est pas permis, et l'on conçoit aisément qu'aux heures des grandes crues de la rivière, son lit normal ayant été réduit de moitié, le niveau de ses eaux s'élève et franchisse parfois les obstacles qu'on a édifiés à grands frais pour les contenir.

En dehors des empiètements en lit de rivière dont nous avons essayé d'indiquer les conséquences, n'existe-t-il pas d'autres causes qui ont favorisé ou déterminé les inondations de la ville ?

D'autres causes, en effet, viennent s'ajouter à celle que nous avons décrite, et les principales, croyons-nous, consistent dans le déboisement des montagnes, l'exhaussement constant des graviers qui en est la conséquence, et l'existence des ponts, dont l'utilité, du reste, est absolument incontestable.

Tout le monde sait que les graviers s'exhaussent parce que tout le monde le voit ; mais ce qu'il est surtout indispensable de connaître au point de vue de l'avenir qui est réservé à la ville d'Alais, c'est de savoir dans quelle proportion cet exhaussement se produit.

Si un Alaisien des premiers âges venait au milieu de nous, c'est avec un véritable plaisir que nous parcourrions ensemble les vieux quartiers de la cité, quartiers qui ont si peu changé depuis leur création, que bien des maisons pourraient encore

Digitized by Google

lui rappeler certaines histoires de sa lointaine jeunesse.

Nul doute alors qu'évoquant le passé, notre visiteur ne fût tout heureux de nous fournir des renseignements précis, nous permettant de déterminer exactement le niveau des graviers du Gardon à cette époque bien éloignée de nous.

Malheureusement cet Alaisien ne reviendra pas, et nous en sommes réduits à de pures conjectures pour résoudre le problème qui fait l'objet de nos recherches.

A moins, toutefois, qu'une circonstance heureuse nous fasse découvrir un de ces témoins du passé recouvert depuis longtemps par les alluvions ou les graviers du Gardon, et qu'il nous donne, si nous savons l'interroger et le comprendre, des renseignements bien plus sûrs que ne pourrait le faire un revenant du même âge, dont les souvenirs seraient sans doute un peu confus.

Ce témoin, nous l'avons trouvé ; il a bien voulu répondre aux questions que nous lui avons posées, et nous allons retracer aussi fidèlement que possible le résultat de notre entretien.

« Je fus une modeste chapelle, nous dit-il. C'est en l'année 1173 que je pris naissance à l'entrée de ces belles prairies qui se déroulent devant nous. Tout d'abord, on me désigna sous le nom de Saint-Jean-de-Jérusalem ; quelques siècles après, les eaux du Gardon m'entourèrent de toute part, et, dès ce moment, on m'appela Saint-Jean-d'Entraïgues ; enfin dans le courant du siècle dernier, délaissée par mes fidèles, tombant en ruines, le peuple, qui ne sait

Digitized by Google

pas oublier, me donna le nom de *Gleïséto*, que j'ai conservé depuis lors.

« Et maintenant, continua-t-il, je ne sais plus rien ; examine-moi, fouille dans mon enceinte si tu veux, et comme toi je désire que tes recherches réussissent dans l'intérêt général de notre chère cité. »

Ce récit était sincère. Nous avons pu en vérifier l'exactitude en consultant l'histoire de la ville d'Alais que nous avons déjà citée.

La *Gleïséto*, en effet, est située à l'entrée des Prés-de-Saint-Jean, au bas de la rampe de la Comté, et forme le sous-sol de la maison de M. Huc.

Que Mme et M. Huc reçoivent ici nos bien sincères remerciements, tant pour l'empressement qu'ils ont mis à nous accorder les autorisations que nous leur avons demandées, que pour les précieux renseignements qu'ils ont bien voulu nous fournir.

Usant et abusant un peu de leur obligeance, après avoir fouillé le sol de la chapelle en tout sens, nous avons été assez heureux pour mettre à nu son ancien pavé.

Poursuivant nos investigations, nous avons constaté qu'il existe au-dessous de ce pavé une couche de limon très pur, ayant une épaisseur de 1m 45 ; et à cette profondeur, la barre à mine dont nous nous sommes servi pour opérer ce sondage, nous a accusé un terrain bien plus ferme, que nous avons supposé n'avoir rien de commun avec les alluvions ordinaires du Gardon.

De ce qui précède nous pouvons conclure :

Digitized by Google

1° Qu'au XII^me^ siècle les Prés-de-Saint-Jean existaient déjà, puisque nous avons constaté au-dessous du pavé de la chapelle une couche de limon ayant une épaisseur de 1^m^ 45;

2° Que la chapelle avait été édifiée sur un mamelon, dont le sommet était considéré sans doute comme insubmersible, même au moment des plus fortes crues de la rivière.

Le pavé de la petite église étant connu, nous avons procédé ensuite aux opérations nécessaires pour en déterminer la position par rapport au niveau actuel des graviers du Gardon, et de ces opérations il résulte qu'à l'heure présente le niveau du pavé de l'église Saint-Jean-de-Jérusalem est très approximativement le même que celui de ces graviers.

Ne pouvant pas admettre qu'on ait construit une chapelle, si modeste fût-elle, au niveau même des basses eaux du Gardon, nous en conclurons tout d'abord que, de l'année 1173 à nos jours, les graviers se sont exhaussés.

Reste à déterminer dans quelle proportion.

Si les documents précis nous manquent, nous pouvons cependant opérer par voie de suppositions, en nous efforçant, toutefois, de les rendre le plus vraisemblables possible.

De nos jours, en effet, nous voyons à Alais même de nombreuses constructions s'élever sur les bords du Gardon, et dans aucun cas, il ne nous a été permis de constater que le niveau de leur rez-de-chaussée fût inférieur à 3 mètres au-dessus des graviers moyens.

Admettre que le niveau du pavé de la chapelle dont nous venons de parler ne fût pas au moins à

Digitized by Google

3 mètres au-dessus des basses eaux de la rivière, nous paraît être une hypothèse impossible à soutenir ; c'est 4 ou 5 mètres qu'il faudrait dire, étant donné surtout qu'il ne s'agit pas ici d'une simple construction privée, mais d'un véritable monument élevé par un groupe d'hommes intelligents et instruits, qui regardaient bien plus l'avenir que le temps présent.

Le chiffre de 3 mètres admis comme minimum, c'est sur cette base que nous allons établir nos calculs et formuler nos prévisions sur les destinées futures de la ville d'Alais.

De 1173 à 1896, il y a 723 ans, soit environ sept siècles. En admettant un exhaussement régulier de graviers, nous voyons que cet exhaussement s'est effectué à raison de 0m 43 par siècle.

Ce chiffre de 0m 43 nous paraît être exagéré, au moins pendant la période des deux ou trois siècles qui suivirent la fondation de la chapelle qui a servi de point de départ à nos études; tout porte à croire, au contraire, que les graviers du Gardon ne se sont réellement exhaussés, et cela en suivant une progression croissante jusqu'à nos jours, qu'à partir du XVIIme siècle, alors que nos montagnes commencent à se dégarnir de leur séculaire végétation.

Les premières inondations ne s'étant produites qu'à de longs intervalles, on pourrait les considérer, ce nous semble, comme étant le résultat de véritables perturbations atmosphériques dont les causes nous échappent, et contre lesquelles nous sommes impuissants à réagir; tandis que celles comprises entre les années 1741 et 1846, se succédant en moyenne à 26 ans les unes des autres, s'expliquent presque naturellement par l'exhaussement des

Digitized by Google

graviers, conséquence inévitable du déboisement des montagnes.

Les remparts de la ville restant au même niveau, et les quais actuels n'étant pas sensiblement plus élevés que ces remparts, de moins en moins de grandes crues du Gardon seront nécessaires pour produire les effets des premières inondations, que les mémoires du temps comparent à de véritables déluges.

Le reboisement des montagnes s'impose donc :

D'abord parce que les forêts absorbent par elles-mêmes une grande partie des eaux qui tombent à leur surface, l'emmagasinent, et ne la laissent s'écouler que lentement; ensuite, parce que dans ces conditions les ravinements ne peuvent que très difficilement se produire, et enfin, comme conséquence, le sol des rivières ne s'exhaussant que faiblement, les cités riveraines peuvent bien plus facilement se défendre contre les envahissements des eaux en temps de crues.

Le reboisement des anciennes forêts ayant été reconnu d'utilité publique, nos montagnes des Cévennes redeviendront ce qu'elles furent dans le passé, et les grands travaux entrepris par les soins de l'Etat avec le concours de l'industrie privée, nous font espérer que nos craintes d'aujourd'hui ne se réaliseront pas.

D'autres causes, toutes modernes, viennent encore s'ajouter aux effets produits par le déboisement des montagnes et concourent à l'exhaussement des graviers du Gardon.

Ces causes, quoique secondaires, nous ne croyons pas devoir les passer sous silence.

De grandes industries minières et métallurgiques

Digitized by Google

se sont créées depuis bientôt un siècle au nord de notre cité; les débris ou crassiers de toute nature provenant de leurs exploitations, sont déposés sur les bords du Gardon, voire même, bien souvent, dans son lit naturel, et ces matériaux à chaque grande crue de la rivière sont régulièrement emportés, laissant ainsi la place libre pour en déposer de nouveaux.

Nous n'avons certainement pas à regretter l'existence des diverses industries qui ont pris naissance aux portes même de la ville d'Alais; nous le regrettons d'autant moins, que c'est grâce à elles que le commerce de notre cité acquiert de jour en jour une plus grande importance et devient, par celà même, une source féconde de prospérité pour la population tout entière.

Cela étant, nous ne rechercherons pas les droits des riverains d'un cours d'eau quelconque contre des voisins qui déposent sur ses bords des matières susceptibles d'être entrainées. Ces recherches, nous le déclarons humblement, ne sont point de notre compétence, nous nous bornons simplement à constater un fait bien connu, et nous laissons le soin de l'apprécier aux magistrats chargés d'appliquer les lois, alors qu'ils en auront été saisis par ceux qui ont accepté librement le mandat de veiller sur les destinées de notre cité.

Le problème n'étant pas insoluble, nous avons le ferme espoir qu'il sera résolu à la satisfaction de tous les intéressés.

En parcourant le Gardon entre la Grand'Combe et la gare d'Alais-au-Rhône, on voit facilement que la pente de la partie de cette rivière comprise entre la Grand'Combe et Tamaris est bien supérieure à

Digitized by Google

celle qui existe entre ce dernier point et la gare d'Alais-au-Rhône.

Tamaris étant très approximativement un des points de la ligne de séparation entre la région des plaines et celle des montagnes on conçoit aisément qu'il doive en être ainsi, et, comme conséquence, il nous semble que c'est sur la partie la moins rapide du lit du Gardon que doit nécessairement se déposer la plus grande partie des matériaux jetés en lit de rivière ou simplement sur ses bords.

A l'appui de ce dire, il nous suffit d'indiquer que les graviers du Gardon s'élèvent si rapidement entre le Pont-de-Tamaris et le Pont-du-Marché que les anciennes piles du pont de Brouzin, visibles il y a 50 ans à peine, sont aujourd'hui entièrement recouvertes.

Aux faits que nous avons signalés comme favorisant l'exhaussement des graviers du Gardon, nous devons ajouter qu'à l'extrémité de la Chaussée, alors que les eaux changent brusquement de direction vers le Midi, le lit de la rivière n'étant au plus que la moitié de ce qu'il est au droit du Pont-Vieux et du Pont-du-Marché, il résulte de ce rétrécissement que la vitesse des eaux diminue dans les parties en amont, et, comme conséquence, les graviers qui eussent été entraînés plus loin, se déposent ; il en résulte aussi une surélévation dans le niveau des eaux, et les prairies rive droite, submergées dans toute leur étendue, présentent alors l'aspect d'un véritable lac.

Etant donné l'état actuel des lieux, il semblerait que les eaux du Gardon trouvant un écoulement naturel dans les Prairies au moment des grandes

Digitized by Google

crues, rien ne puisse indiquer, dans ce cas, un danger bien sérieux pour la ville.

Mais il n'en est malheureusement pas ainsi : les Prairies, inondées presque tous les ans et souvent plusieurs fois dans le courant de la même année, voient leur sol s'élever après chaque crue de la rivière, et les recherches que nous avons faites nous ont permis de constater en effet que le pavé des anciennes fermes remontant à un siècle environ, se trouve actuellement de 55 à 60 centimètres en contre-bas du sol actuel. Si le niveau des Prairies continue à s'exhausser dans les mêmes proportions, les eaux ne trouvant plus un écoulement facile de ce côté, leur niveau s'élèvera en temps de crue, franchira la Chaussée et le Tempéras et les vieux quartiers de la ville seront alors inévitablement submergés.

Signalons en passant, pour en finir avec les exhaussements des graviers, un vieil usage local qui consiste à considérer le lit du Gardon comme un endroit où l'on peut jeter impunément tout ce qui nous gêne ou simplement nous incommode.

Cet usage est d'autant plus dangereux, que les matières de toute nature dont on se débarrasse ainsi se répandent à la surface des graviers par le simple effet des eaux pluviales, en comblent les aspérités, et donnent naissance à une végétation chétive en apparence, mais qui n'en constitue pas moins un obstacle sérieux, ne permettant que difficilement aux eaux d'entraîner soit les dépôts anciens, soit les dépôts récents.

Il est vrai de dire qu'un grand nombre d'arrêtés municipaux interdisent de jeter ou déposer quoi que ce soit dans le lit du Gardon sans une autorisa-

Digitized by Google

tion spéciale ; comme on se passe facilement de la demander, il est rare que les agents chargés de ce service n'arrivent pas toujours un peu tard, pour verbaliser contre les délinquants.

Le Pont-du-Marché et le Pont-Vieux, nous n'hésitons pas à le dire, ont été à toutes les époques de notre histoire, une des causes principales de l'envahissement des bas quartiers de la ville par les eaux de la rivière. Examinés au point de vue de leur construction, ces ponts présentent dans leur ensemble un phénomène choquant : la surface de leurs parties pleines semble être au moins égale à celle de leurs débouchés; en admettant, pour ne rien exagérer, que les pleins ne représentant que le quart de leur surface totale, même dans ces conditions, les ponts n'en constituent pas moins un barrage partiel, lequel au moment des fortes crues retient une partie des eaux. Le niveau de ces eaux doit nécessairement s'élever en amont, et si le parapet des quais cède sous leur pression, comme en 1846, s'étant frayées un nouveau passage, elles se déversent dans les bas quartiers de la ville.

Si le Pont-du-Marché et le Pont-Vieux n'avaient pas existé en 1846, quelles en auraient été les conséquences ?

On peut affirmer que la crue du Gardon à cette date eût été sans effet nuisible pour les habitants de la cité.

Nous savons, en effet, par les documents précis que nous possédons, que le niveau des eaux avait atteint en amont du Pont-du-Marché le sommet du parapet du Quai-des-Etats; que ce parapet cédant sous leur effort, il se produisit une grande brèche

Digitized by Google

de 50 mètres par laquelle les eaux se précipitèrent dans la ville.

En 1846, le parapet du Quai-des-Etats avait un mètre de hauteur; celle du quai proprement dit étant de 6m 30, le niveau des eaux avait donc atteint une hauteur totale de 7m 30 au-dessus du lit normal de la rivière.

Il résulte de ce qui précède, que si les ponts n'avaient pas existé, le niveau des eaux se fût à peine élevé, tous calculs faits, à une hauteur de 5m 50, c'est-à-dire à un niveau inférieur à celui des quais actuels, et que les désastres résultant de l'inondation eussent été évités.

Pour bien préciser le chiffre de 5m 50 que nous venons d'indiquer, nous nous sommes transporté à Tamaris et nous y avons étudié le pont suspendu qui reliait déjà l'Usine, en 1846, avec la route nationale des Cévennes.

La longueur totale de ce pont, défalcation faite des piles, est de 96 mètres.

D'après les renseignements qui nous ont été fournis par les habitants mêmes de La Royale, les hautes eaux, en 1846, s'élevèrent à un mètre au-dessus du pavé du rez-de-chaussée de la maison Albaric; reportant ce point de repère sur les deux culées du pont, nous avons déterminé exactement la section de la nappe d'eau au moment de la crue, laquelle en tenant compte du niveau moyen du lit de la rivière, avait une hauteur de 5m 50 (1).

---

(1) Les hautes eaux passaient à 1m 78 en contre-bas du tablier du pont, et à 1m 28 au-dessous de l'arête supérieure du cordon en pierre de taille sur les culées; ce cordon est approximativement placé au niveau de la route.

Digitized by Google

Ce chiffre étant certain, ce n'est pas 5m 50 que nous aurions dû trouver au Pont-du-Marché, mais 5m 25 environ, étant donné que celui-ci a une longueur de 106 mètres, tandis que le pont de Tamaris n'en mesure que 96.

Ajoutons qu'au moment même de l'inondation de 1846 le ciel était à peine couvert, et nous serons convaincus que les affluents du Gardon entre Tamaris et le Pont-du Marché furent sans influence sur cet évènement : l'eau seule qui avait passé sous le pont de Tamaris avait donc suffi pour submerger la cité.

Si la ville d'Alais a toujours eu à souffrir de l'existence du Pont-du-Marché et du Pont-Vieux, cela ne signifie pas que nous devions en réclamer la suppression ; ce que tout le monde désire ou devrait désirer c'est de les rendre inoffensifs.

Pour cela, il suffit de remplacer les piles et les arches en pierre, dont ils se composent, par des piles en fonte ou en fer, au-dessus desquelles viendrait ensuite se fixer un tablier métalliqne, ainsi que cela se pratique couramment de nos jours.

Les anciennes fondations pouvant être utilisées, la dépense à faire serait bien minime, surtout si on la compare à l'importance des pertes subies par les habitants des quartiers submersibles par suite des inondations du Gardon.

Quoi qu'il en soit, la transformation des ponts s'impose, croyons-nous, si l'on ne veut pas voir disparaître à courte échéance le berceau même où notre cité prit naissance.

Dans l'hypothèse du *statu quo*, en admettant que la grande majorité des Alaisiens soient d'avis de laisser courir l'eau sous les ponts en attendant le

Digitized by Google

déluge, quelles seront les conséquences de ces opinions fin-de-siècle, au point de vue de l'avenir du vieil Alais?

Toutes choses en l'état, les graviers du Gardon continuant à s'exhausser à raison de 55 ou 60 centimètres par siècle, les ponts auront par celà même un débouché de moins en moins important, et si nous admettons que dans les temps futurs les crues de la rivière doivent se reproduire comme par le passé, avant un siècle, croyons-nous, les désastres de l'année 1846 se renouvelleront, non-seulement tous les 26 ans, mais toutes les années, au mois de septembre ou d'octobre.

Ces suppositions admises, on peut affirmer que la rue de la Roque, le quartier du Marché, la Grand'-Rue, la place de la République et tout le Tempéras jusqu'à la route de Bagnols sont appelés à disparaître, ou tout au moins seront inhabitables au point de vue commercial par les raisons que nous venons d'indiquer.

Si nos prévisions doivent se réaliser un jour, ne faut-il pas, dès à présent, se demander sur quels points de la presqu'île où la ville d'Alais prit naissance, de nouvelles constructions en remplacement des anciennes pourront être édifiées sans danger pour leurs habitants ?

Les emplacements pour de nouvelles constructions sont peu spacieux et leur nombre en est fort restreint.

Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner le plan d'ensemble de notre cité comprenant, en outre des surfaces bâties, celles des terrains environnants susceptibles de l'être, et l'on voit alors qu'en dehors du Plan-d'Alais, quartier situé entre la route de

Digitized by Google

Bagnols et le chemin de fer, la ville ne peut se développer que par le prolongement des faubourgs existants.

Or, la surface entière du Plan-d'Alais est à peine égale à celle des vieux quartiers; si, d'autre part, les voies nouvelles qui y seront tracées doivent être en rapport avec les besoins actuels du commerce et de l'industrie, tenant compte des règles de l'hygiène qui s'imposent surtout de nos jours, on doit en conclure qu'un accroissement de population agglomérée devient matériellement impossible.

Sans doute, les faubourgs peuvent s'agrandir, mais ces agrandissements ne sont-ils pas limités par le fait même qu'ils seraient adossés à des montagnes dont la déclivité ne saurait permettre que des rues transversales de minime importance, n'ayant jamais qu'une seule issue ?

Ne pouvant se développer qu'en longueur, des agglomérations de cette nature rendraient difficiles tous les services municipaux, et surtout celui de la surveillance, si nécessaire dans les quartiers excentriques d'une cité quelconque.

Une pensée plus consolante nous rassure : Non ! notre vieil Alais ne disparaitra pas. Le Gardon qui le vit naître et favorisa ses agrandissements successifs ne sera pas une cause de sa ruine.

Comme aux beaux jours où nos pères vinrent planter leur tente sur ses bords fleuris chantés par Florian, il continuera à être pour nous le meilleur et le plus dévoué des amis.

Tout récemment encore, ses eaux fraiches, limpides et bienfaisantes, ne sont-elles pas venues alimenter la population tout entière? Par elles, nos places, nos promenades et nos rues ne sont-elles pas

Digitized by Google

subitement transformées en lieux agréables, grâce à la faculté qu'elles nous ont donnée de les arroser en tout temps? enfin, si les maladies épidémiques, autrefois si cruelles pour nous, ne font aujourd'hui que peu de victimes, n'est-pas aussi à ces eaux saines et abondantes, qui coulent nuit et jour sur tous les points de la ville, entraînant dans leurs cours les matières pouvant donner naissance aux épidémies ou favoriser leur développement, que nous devons ces bienfaits? On ne saurait en douter.

Si nous désirons que le Gardon cesse de ravager périodiquement notre cité, cessons d'abord à son égard nos séculaires taquineries; gardons-nous de réduire son lit à des limites trop étroites, de favoriser l'exhausement de ses graviers par des apports de quelque nature que ce soit ; reboisons nos montagnes, et enfin modifions les ponts, qui sont un obstacle au libre écoulement de ses eaux.

A ces conditions, aujourd'hui comme aux premiers âges de notre cité, le Gardon redeviendra pour nous tous, non-seulement le plus utile et le plus fidèle des amis, mais encore le plus puissant des collaborateurs.

Digitized by Google

CHAPITRE II

MESURES A PRENDRE POUR FAIRE REVIVRE LES VIEUX QUARTIERS DE LA VILLE

Après avoir essayé de mettre en lumière les moyens capables, d'après nous, de garantir les rues basses de la ville contre les crues du Gardon, nous nous sommes demandé s'il n'était pas possible de faire revivre ces anciens quartiers, ou tout au moins de leur assurer une vieillesse honorable ?

En principe tout est possible. Ce qui est réellement difficile, c'est de trouver un groupe d'hommes voulant résolument mettre leurs efforts en commun, pour imprimer une direction unique à leurs désirs.

Ce groupe d'hommes se formera bien certainement, et si la pensée de faire revivre le vieil Alais n'est pas une pure utopie, nous avons le ferme espoir que l'heure est proche où cette importante question sera enfin mise à l'étude sous le patronage des représentants de la cité.

En attendant, qu'il nous soit permis de planter çà et là quelques jalons, ne fût-ce que pour indiquer à nos successeurs une des voies que l'on pourrait suivre pour arriver au but que nous nous proposons d'atteindre.

Dès leur origine, à la fin du siècle dernier, la Grand'Rue et la place du Marché furent les points de la ville où le commerce et l'industrie régnèrent en souverains.

A notre époque, au contraire, nous voyons ces

Digitized by Google

anciens centres d'affaires, autrefois si animés, se dépeupler de jour en jour, les magasins se fermer les uns après les autres sans espoir de retour, et les appartements eux-mêmes, presque inhabités, jeter dans l'ensemble je ne sais quel sentiment de profonde tristesse qui s'empare du visiteur malgré lui.

Sans doute quelques points privilégiés semblent encore pleins de vie, mais c'est une vie factice qui s'éteindra bientôt, à moins que le courant qui se dirige vers les nouveaux quartiers ne soit enfin dévié au profit des anciens.

Les phénomènes qui se passent à Alais pour le Marché et la Grand'Rue ne sont malheureusement pas des faits isolés; ils se produisent dans presque toutes les vieilles cités, et les causes qui leur ont donné naissance sont toujours les mêmes.

Ces causes exactement définies, ayons le ferme espoir qu'un moyen sera trouvé, non seulement pour assurer au vieil Alais une existence honorable, mais encore pour y faire revivre sa séculaire prospérité un moment évanouie.

Nous avons déjà indiqué que la ville d'Alais avait pris naissance à la Roque; qu'une nouvelle agglomération s'était ensuite formée à l'extrémité du Pont-Vieux, qui était déjà vieux à cette époque, et qu'enfin la Grand'Rue vint leur servir de trait d'union.

Le quartier de la Roque dut sa création à l'influence du château des seigneurs, à l'ombre duquel les premiers habitants vinrent tout d'abord se grouper; mais son rapide développement n'est dû qu'à la route d'Auvergne et à celle des Cévennes qui, l'une et l'autre, convergeaient alors vers ce point.

Digitized by Google

L'agglomération du Pont-Vieux vint plus tard ; elle eut pour origine le secret instinct de tout commerçant, qui le fait s'établir sur les points d'une région où les échanges peuvent le plus aisément s'effectuer.

Quatre routes, en effet, aboutissant au Pont-Vieux, la création d'un centre commercial y était tout indiqué.

Ces routes existent encore et sont connues sous la dénomination de route de Nimes, route de Bagnols, route de Montpellier, et enfin d'ancien chemin d'Alais à Nimes, au chemin des Prairies, rive droite du Gardon.

Toutes ces routes venant se confondre en une seule voie devant relier les deux primitives agglomérations dont nous venons d'indiquer l'origine, on conçoit facilement que cette voie unique, c'est-à-dire la Grand'Rue, était admirablement située pour devenir le centre de toutes les transactions qui devaient s'effectuer dans la cité.

C'est donc au grand nombre de routes convergeant vers la presqu'île formée par le Gardon, futur emplacement d'Alais, qu'est surtout due la création de cette ville et son rapide développement commercial.

Tant que rien ne fut changé dans l'état primitif de ces routes, le vieil Alais n'avait rien à redouter pour son commerce et ses industries.

De nouveaux quartiers devaient sans doute se créer pour contenir une population qui allait croissant de jour en jour, mais ces nouveaux centres se trouvant en dehors des grandes voies de communication, ne pouvaient donner asile qu'aux travail-

Digitized by Google

leurs du sol ou aux différents corps d'état que nécessite toute agglomération.

Malheureusement pour le berceau de notre cité, à la fin du XVIIme siècle, l'heure était proche où de sa séculaire splendeur il n'allait rester que le souvenir.

Les causes de ce dépérissement sont de deux natures : La création des nouveaux moyens de transport pour les marchandises, et les fréquentes crues du Gardon qui inondèrent périodiquement les bas quartiers de la ville à partir de l'année 1741.

Jusqu'à la fin du XVIIme siècle, en effet, le transport des marchandises ne s'était guère effectué dans nos pays de montagnes qu'à dos de mulet ; les charrettes existaient cependant depuis bien des années, mais elles n'étaient réellement en usage que dans les pays de plaines, où les routes, plus faciles à construire, avaient été aménagées pour en permettre la circulation.

La route de Nîmes, à peu près carrossable, fut la première fréquentée par des attelages analogues à ceux que nous voyons de nos jours ; mais pour se raccorder à la route d'Auvergne qui en est le prolongement, il fallait nécessairement traverser la ville en suivant la Grand'Rue et la rue de la Roque dans tout leur parcours.

Or, ces rues avaient à peine 5 mètres de largeur, le croisement des charrettes était donc difficile, sinon impossible.

C'est à cette cause unique qu'est due la création de la rue d'Avéjan, en 1736, qui avait pour but de relier facilement la route de Nîmes à la route d'Auvergne et d'éviter ainsi le passage de la Grand'Rue, passage qui devenait réellement dangereux les

Digitized by Google

jours de foire ou de marché, alors que cette voie était littéralement envahie par les marchands et les acheteurs.

Rien ne nous apprend comment fut accueilli ce nouvel état de choses, mais tout porte à croire que la généralité des négociants en furent tout heureux. Débarrassés enfin des charrettes qui les gênaient de plus en plus par leur incessant va-et-vient, ils allaient redevenir les maîtres du quartier.

Si leur satisfaction était sincère, elle n'était pas raisonnée, et l'on peut affirmer que l'année 1736 fut une date fatale pour ceux-là même qui l'attendait avec tant d'impatience.

Sans doute le commerce de la Grand'Rue et du Marché ne devait pas subitement disparaître, et ces centres commerciaux avaient le droit d'escompter le bénéfice de l'habitude, étant donné que, depuis des siècles, seuls ils possédaient le monopole des échanges qui s'effectuaient dans la ville d'Alais.

Du reste, le commerce avec les Cévennes se faisait toujours à dos de mulet et, par surcroît, si nous ajoutons que les propriétaires des immeubles en bordure sur la Grand'Rue et le Marché étaient également les principaux commerçants de la ville, on comprendra pourquoi ces centres d'affaires ont pu résister si longtemps dans la lutte inégale par eux soutenue contre les nouveaux quartiers.

La puissance d'attraction de la Grand'Rue et du Marché était si grande, que la rue d'Avéjan, malgré ses avantages au point de vue de l'hygiène et de la circulation, attendit près d'un siècle avant que le commerce et l'industrie osassent s'y établir : ce qui aurait pu laisser supposer qu'il n'est pas toujours exact de dire que le commerce et l'industrie vien-

Digitized by Google

nent nécessairement se grouper sur un point déterminé des grandes voies de communication.

Cette lutte commerciale des anciens quartiers contre le développement des nouveaux devait cependant avoir un terme. Les évènements que nous allons indiquer en précipitèrent le dénouement.

A partir de 1741, la ville d'Alais fut envahie par les eaux du Gardon tous les 26 ans en moyenne. Après chaque crue de la rivière, les petits négociants, plus atteints dans leurs industries, devaient parfois succomber, tandis que le gros commerce, soutenu par ses capitaux et surtout par son crédit, résistait avec succès.

Les nouveaux quartiers se développaient lentement, mais ils prenaient de jour en jour une réelle importance.

Le chemin de fer apparaissait à Alais, et son fonctionnement allait provoquer une véritable révolution dans les moyens de transport, quand le 20 septembre 1846, le Gardon fit irruption dans la ville et ruina au point de vue commercial tous les habitants des quartiers submergés.

A la suite de ce désastre, les magasins, autrefois si recherchés, ne se rouvrirent qu'en petit nombre, et le Marché et la Grand'Rue perdirent ainsi en un seul jour la plus grande partie de leur importance commerciale au profit des quartiers de la ville non sujets aux inondations.

Le gros commerce et la grande industrie ayant déserté les lieux mêmes où ils avaient pris naissance, pour aller se fixer sur d'autres points de la cité, on peut bien dire que le vieil Alais est mort, à moins toutefois que, regardant en face le présent

Digitized by Google

et le passé, nous ne prenions la ferme résolution de le faire revivre.

Dans notre esprit, point de doute : ou le vieil Alais redeviendra un centre commercial, ou la ville elle-même devra renoncer à tout développement.

Oui, les vieux quartiers renaîtront de leur cendre; non, la ville entière ne sera pas condamnée à rester stationnaire; et, pour celà, unissant nos efforts, nous mènerons à bien cette grave question que les indifférents, toujours et surtout soucieux de leur intérêt personnel, traiteront sans doute d'utopie, avec ou sans qualificatif.

A notre avis, pour faire revivre les vieux quartiers d'Alais, il faut d'abord les préserver contre les crues du Gardon, et rétablir ensuite dans la mesure du possible les anciennes communications du Marché et de la Grand'Rue avec les routes qui leur donnèrent naissance.

Tel est le problème que nous nous sommes posé et qui certainement sera résolu, aujourd'hui ou demain, à la satisfaction générale de la population.

Nous avons déjà indiqué les dangers que les ponts actuels font courir à la ville au moment des grandes crues du Gardon ; ces dangers sont tellement incontestables, que nous croyons inutile d'ajouter de nouvelles preuves à celles que nous avons déjà présentées, alors que nous nous sommes occupé des modifications à leur faire subir.

Si la reconstruction des ponts s'impose, pourquoi refaire à la même place le Pont-du-Marché, et dans ce cas, pourquoi ne choisirait-on pas un autre point pour faire traverser le Gardon à la route des Cévennes ?

A notre humble avis, si le Pont-du-Marché était

Digitized by Google

reconstruit sur le prolongement du quai du Nord, la vieille ville redeviendrait ce qu'elle était autrefois c'est-à-dire, un des grands centres commerciaux de la cité.

Quelques considérations suffiront pour mettre en lumière ce que nous croyons être la vérité.

Sans doute une partie du faubourg de Rochebelle aura à souffrir de ce nouvel état de choses, sans doute les intérêts privés sont respectables et nous n'avons nullement l'intention d'y porter atteinte sans une nécessité absolue ; mais comme il s'agit à cette heure de préserver la ville entière de quelque nouveau désastre, nous n'hésitons pas à dire que refaire le Pont-du-Marché dans le prolongement du quai du Nord est un sacrifice qui s'impose pour la conservation et l'avenir de la cité.

Du reste, une large passerelle pourrait toujours succéder au pont actuel, et donner ainsi satisfaction dans la mesure du possible aux habitants de ce faubourg.

Le pont refait dans le prolongement du quai du Nord, voici quelles en seraient les conséquences : sans modification aucune dans l'état actuel des lieux, nos relations commerciales avec les Cévennes pourraient facilement s'effectuer avec les anciens quartiers de toute la partie nord de la ville, en y pénétrant par la place Berthole, la place de la Révolution et la rue Hoche ; arrivés à la rue Jules-Cazot, large voie qui met en communication la Gare avec le Marché, les marchandises de toute nature atteindraient ainsi sans danger cet ancien centre commercial autrefois si animé.

Si à ce premier résultat obtenu sans avoir eu à dépenser un centime, nous ajoutons que la place de

Digitized by Google

la Révolution est déjà en communication avec le Marché par la Grand'Rue et la rue Sabaterie, et que la distance qui les sépare est à peine de cent mètres, on sera bien obligé de reconnaître que les sacrifices à s'imposer pour donner à ces voies une largeur en rapport avec leur nouvelle destination seraient bien minimes, étant donné surtout que de grands espaces, aujourd'hui presque délaissés, deviendraient des centres d'affaires et décupleraient rapidement de valeur.

Cette partie du problème résolue, pour compléter l'ensemble des opérations capables de faire revivre sûrement le vieil Alais, il nous reste à indiquer, ne fût-ce que sommairement, les transformations qu'aurait à subir la Grand'Rue dans sa partie comprise entre la place du Marché et la place de la République.

Ces transformations sont d'une grande simplicité : qu'on donne à la Grand'Rue une largeur de 9 ou 10 mètres, et dans son ensemble la grave question qui nous occupe sera résolue.

La Grand'Rue élargie de sa naissance, place de la République, à l'autre de ses extrémités, place Berthole, il n'est pas douteux que cette grande voie, en harmonie avec les besoins nouveaux du commerce et de l'industrie, ne redevint ce qu'elle fut dans le principe, c'est-à-dire le trait d'union entre les routes qui aboutissent au nord et au midi de de notre cité.

D'autre part, la place du Marché, en communication directe avec la Gare et la Grand'Rue, occupant le centre du mouvement commercial, ne peut que jouer dans l'avenir le rôle important qu'elle joua dans le passé.

Digitized by Google

Qu'on se hâte de faire communiquer le champ de foire avec la ville, ne fût-ce que par une simple passerelle au droit de la place de la Meunière, et qu'on utilise le vaste quai du Nord, surtout en été, pour l'achat et la vente d'un grand nombre de marchandises qui trouveraient sous les arbres existant un abri nécessaire contre les rayons trop ardents du soleil.

Les travaux dont nous venons d'indiquer sommairement les grandes lignes et que nous croyons capables d'arracher notre vieil Alais à une mort certaine, seront-ils un jour réalisés?

C'est à peine si nous en concevons l'espérance ; du moins nous avons la foi, et si le projet que nous venons d'exposer est la reproduction fidèle d'une idée juste, tôt ou tard, comme la vérité, il s'imposera à ceux-là même qui l'auront combattu.

Sans doute, les ressources de la ville suffisent à peine à son entretien normal ; sans doute, il faut peu compter sur le concours des habitants des nouveaux quartiers pour faire revivre les anciens ; sans doute enfin, le moment venu, les propriétaires en bordure sur la Grand'Rue seront intraitables, alors qu'il faudra incorporer à la voie publique une partie de leurs immeubles ; mais si ces considérations sont de nature à effrayer les timides, elles ne nous paraissent pas suffisantes pour décourager les élus de la cité, qui ont accepté le mandat de veiller sur ses destinées.

Le devoir de toute municipalité nous semble nettement indiqué :

Refaire le plan de ville en vue de rectifier les anciens alignements, qui ne sont plus en harmonie avec les besoins modernes du commerce et de l'in-

Digitized by Google

dustrie, et désigner une commission avec mandat spécial d'étudier toutes les questions se rattachant à l'ensemble des travaux à faire.

N'est-ce pas, en effet, par un travail préliminaire consciencieusement établi que nous pouvons être définitivement fixés, non-seulement sur le bien ou le mal fondé de nos craintes, mais encore sur l'étendue des sacrifices que nous devons nous imposer dans le cas où ces craintes seraient légitimes ? N'est-ce pas, une fois ces études terminées, mais alors seulement, que nous aurons le droit de dire aux habitants de la Grand'Rue et du Marché : Vous êtes les premiers intéressés, unissez vos efforts et n'oubliez jamais que les charges que vous devez vous imposer aujourd'hui seront la source féconde de votre future prospérité.

L'avenir de la place de la République et des rues adjacentes nous semble intimément lié à celui des vieux quartiers de la ville, et si, par évènement, ces quartiers venaient à disparaître et qu'une nouvelle cité se reformât au Plan-d'Alais, celle-ci ne pouvant avoir comme voie principale que la route de Bagnols et la rue Saint-Vincent qui en est le prolongement, la place de la République pourrait bien n'être alors qu'un des faubourgs de la ville au lieu d'en être le centre commercial.

On peut donc affirmer que la population tout entière est intéressée à ce que le vieil Alais se transforme, mais ne disparaisse pas.

Alais, le 19 avril 1896.

AMÉDÉE GROS,
Architecte.

Digitized by Google

Digitized by Google

EXPOSÉ DES MESURES A PRENDRE

Contre les accidents de chemin de fer, conséquences d'une erreur toujours possible dans la marche des trains.

Par M. Amédée GROS, architecte

MESSIEURS,

Le 10 mai 1896, sur la ligne du chemin de fer d'Alger à Oran, ligne à une seule voie, une épouvantable catastrophe fut la conséquence d'une rencontre entre deux trains.

L'un d'eux transportait de Mostaganem à Alger, deux compagnies de tirailleurs algériens destinés à la relève de Madagascar ; l'autre était un train de voyageurs qui se dirigeait d'Alger sur Oran.

La rencontre des deux trains eut lieu entre les gares d'Adélia et de Vézoul-Bénian, et les conséquences, 40 morts et 71 blessés, jetèrent la consternation dans l'Algérie tout entière.

A la suite de ce triste évènement, une enquête fut ouverte, et de la déposition du chef de gare, il résulte qu'il aurait été évité, si ce malheureux employé avait eu à sa disposition un moyen de communiquer avec un train en marche.

Voici, en effet, ce qu'il répondit à la commission chargée de l'interroger :

Digitized by Google

« Je m'étais endormi, quand je fus brusquement « réveillé par un homme d'équipe qui vint me pré- « venir que le train militaire était arrivé. Je me « précipitai sur le quai. La nuit était noire, sans « lune. La gare se trouve dans une gorge étroite et « ne possède que deux voies, une principale et une « de garage. En face de moi se trouvait le train « militaire très long. J'étais si convaincu que le « train 7 de voyageurs était de l'autre côté sur la « voie de garage, que je ne me donnai pas la peine « de m'assurer de sa présence, et, pour éviter tout « retard, je donnai le signal du départ.

« La corne du conducteur et le sifflet de la machine « me répondirent et le train s'ébranla. En quelques « tours de roue, il disparaissait sous le tunnel. Je « ressentis alors un terrible effroi en apercevant le « vide sur la voie de garage, là où aurait dû se trou- « ver le train 7. Je me précipitai au télégraphe et « télégraphiai à Vézoul-Bénian :

« *Empêchez le train de partir.*

« *Le train a quitté la gare depuis deux minutes*, me « répondit mon collègue.

« Tout est perdu, m'écriai-je. Je jugeai la catastro- « phe inévitable, et toutefois je comptais encore « sur un hasard providentiel ; j'espérais que les « mécaniciens auraient le temps d'arrêter leurs « machines. Ce suprême espoir ne s'est pas réa- « lisé. »

Il est donc certain, messieurs, que la catastrophe d'Adélia est le résultat d'une erreur de cet employé, qui ne s'est pas conformé à la lettre des règlements.

Cette erreur commise, une collision entre le train

Digitized by Google

militaire et celui des voyageurs parti quelques instants auparavant de la station de Vezoul-Bénian était inévitable, car le chef de gare en défaut n'avait en son pouvoir aucun moyen pour la réparer.

Cela étant, n'existe-t-il aucun moyen pour éviter les malheurs de cette nature, résultats d'une erreur toujours possible ?

Nous pouvons affirmer qu'il en existe au moins un, et ce moyen a été trouvé par notre cher Président, M. Delfieu, qui a bien voulu nous le communiquer et que notre Société a favorablement accueilli dans son Bulletin de 1892.

Si nous avons essayé à notre tour de résoudre cet important problème par un autre système que celui proposé par M. Delfieu, c'est que nous sommes convaincu qu'il en existe un grand nombre d'autres pour arriver au but que nous nous sommes proposé d'atteindre.

Qu'on mette cette question à l'étude et, n'en doutons pas, les projets ne feront pas défaut. Il n'y aura alors qu'une seule difficulté : choisir le meilleur.

En attendant que nos désirs se réalisent, nous allons indiquer aussi sommairement que possible le projet qui traversa notre esprit en lisant dans les journaux le récit des malheurs survenus le 10 mai 1896, à peu de distance de la gare d'Adélia.

Le projet que j'ai l'honneur de soumettre à votre bienveillante attention, messieurs, repose sur la possibilité d'éclairer instantanément la partie d'un chemin de fer quelconque comprise entre deux gares consécutives en faisant usage des accumulateurs électriques ou autres moyens.

Supposons, en effet, que de distance en distance,

Digitized by Google

certains poteaux télégraphiques soient munis d'une petite lampe pouvant devenir incandescente par le simple effet d'un courant électrique ; la ligne ferrée, par cela même, pourra être éclairée sur tout son parcours en cas d'accident, et les mécaniciens sachant que ces feux indiquent que la voie n'est pas libre, arrêteront leur train en attendant de nouveaux signaux leur indiquant les manœuvres à faire pour éviter tout danger.

Voilà pour le cas où l'accident devrait se produire pendant la nuit.

S'il doit se produire en plein jour, les points lumineux deviennent insuffisants, il faut donc les remplacer par d'autres signaux tout en conservant l'électricité comme agent principal du nouveau système.

Dans ce cas, au-dessus ou au-dessous des points lumineux ci-dessus indiqués, il suffirait de placer de petits drapeaux dont la position en temps normal serait verticale. Si un accident est prévu, ces drapeaux devraient s'abaisser et se présenter horizontalement, de manière à être bien en vue pour les mécaniciens et pour les conducteurs des trains.

Sans avoir des connaissances bien approfondies sur les effets que l'on peut obtenir au moyen de l'électricité, il nous semble cependant que provoquer des points lumineux sur une douzaine de kilomètres au plus n'est pas un problème insoluble ; de même que faire prendre à un drapeau une position horizontale et le redresser ensuite ne doit pas non plus présenter de bien grandes difficultés. Ne voyons-nous pas, en effet, des villes entières instantanément éclairées au moyen d'appareils électriques ? dans certaines églises, les carillons ne

Digitized by Google

sont-ils pas aussi actionnés au moyen de l'électricité ? Si les marteaux de ces sonneries peuvent se mouvoir avec une extrême facilité, à plus forte raison, ce nous semble, de modestes drapeaux, d'un poids bien minime relativement, pourront-ils prendre à volonté, soit la position horizontale, soit la position verticale.

En résumé, la solution du problème que nous nous sommes posé, s'impose aujourd'hui plus que jamais, d'abord au point de vue des besoins nouveaux de la circulation et ensuite au point de vue de l'humanité.

Il est vrai de dire que dans le cas d'accident les victimes sont indemnisées par les Compagnies ; mais nous ne sachons pas que dix mille francs accordés pour une jambe cassée, qu'on devra remplacer par une jambe de bois, soient l'équivalent d'une jambe véritable, et qu'en cas de mort, pour le cœur d'une mère, l'indemnité qu'on lui accordera puisse jamais remplacer le fils qu'elle a perdu.

Alais, le 18 mai 1896.

AMÉDÉE GROS,
Architecte.

N. B. — Dans les gares où l'on peut facilement utiliser l'électricité, à Alais, par exemple, ne serait-il pas préférable de remplacer les signaux dont on se sert pour les différentes manœuvres de nuit par des lampes à incandescence de même couleur que ces signaux ?

Digitized by Google

Cette transformation nous paraît facile et peu coûteuse. Il suffirait, en effet, d'installer des lampes dont la couleur varierait suivant les besoins du service, et qu'on pourrait éteindre ou rendre incandescentes à volonté. Dans ces conditions, un seul employé suffirait dans le plus grand nombre de cas pour assurer le service, même à une grande distance.

Alais, le 20 octobre 1896.

AMÉDÉE GROS,
Architecte.

Digitized by Google

AZALAÏS D'ALTIER ET CLARA D'ANDUZE

Poétesses Cévenoles

Par M. le Chevalier PORTAL.

Dans son remarquable ouvrage sur les Troubadours, D. Victor Balaguer, s'occupant des biographies d'*Hugues de Saint-Cyr* (vol. III, p. 128) et de *Clara d'Anduze* (vol. II, p. 102), ne parle pas des relations que ces deux poètes ont eues avec *Azalaïs d'Altier*. M. Chabaneau, dans son précieux recueil *Les biographies des Troubadours*, ne donne aucun renseignement sur cette même Azalaïs. La plupart des historiens de la littérature provençale ont aussi ignoré l'existence de cette poétesse. C'est pour cela que nous voulons lui consacrer ces lignes, en mettant à profit les travaux de M. Crescini et ceux de M. Schultz.

Dans son volume *Per gli studi romanzi* (p. 71), M. Crescini (1) nous apprend que M. Schultz, il y a

---

(1) L'illustre professeur Crescini, de l'Université de Padoue, est aussi l'auteur d'un *Manualetto provenzale*, où il donne une grammaire, un glossaire et une chrestomathie fort appréciés. Il connait à fond l'ancienne littérature des Troubadours, et ses œuvres lui ont valu une renommée fort enviable en Italie, en France, en Allemagne, où il est très estimé par MM. Paul Meyer, Chabaneau, Gaston Paris, Suchier, etc.

Digitized by Google

peu de temps, revenant sur une prétendue poétesse provençale, a cru devoir changer son nom de *Bieiris* en celui *d'Alberics* et sous les dehors d'une femme il a découvert un mâle féroce : *Alberico da Romano,* le frère d'Ezzelino. Mais s'il a enlevé au Parnasse occitanien une poétesse, M. Crescini en ajoute une nouvelle, et ce qui vaut mieux une femme véritable.

Le même M. Schultz, dans ses recherches sur les « poétesses provençales, » quand il parle de Clara d'Anduze, touche à ses relations amoureuses avec Hugues de Saint-Cyr, d'après la rédaction de la biographie de ce troubadour, telle que nous l'a transmise le *Codex Laurentianus* 42, Pl. 41, désigné par M. Bartsch par la lettre P. On connait cette histoire : Entre les amants s'interposa un jour, envieuse autant que jolie, la dame Ponsa, qui sut attirer le troubadour volage et priva Clara de l'amour et des chansons du poète. Mais quand Hugues fut tout à elle, Ponsa ne tint pas les douces promesses avec lesquelles elle l'avait séduit ; il s'en fatigua et s'en alla courroucé chez une amie de Clara. Ses prières furent si chaudes que la Dame tâcha de lui faire regagner les bonnes grâces de Clara. La paix fut scellée et Hugues exprima la plénitude de sa joie dans une chanson, qu'il envoya à Azalaïs d'Altier.

Qui était celle-ci et comment fut-elle mêlée aux amours du troubadour ? M. Schultz n'en sait rien, cependant on peut invoquer son propre témoignage et celui de ses confrères au sujet du *Salut*, qui finit le chansonnier provençal de la Marcienne (V). Il s'agit d'une lettre adressée à une certaine Clara, par Azalaïs d'Altier, comme le montrent les derniers

Digitized by Google

vers; quand Azalaïs lui demande d'être bienveillante pour l'amant, elle ajoute :

Anz li sias fina et clara
Qel noms nil semblanz nous desmenta.

(mais soyez-lui fidèle et claire, que votre nom et votre aspect ne soient pas trompeurs) (1).

Tout le monde croit que cette Clara doit être la Dame d'Anduze, l'amante d'Hugues de Saint-Cyr.

La lettre nous représente la situation renversée, qui se retrouve dans deux autres compositions du recueil : une médiatrice compatissante, s'adressant à une maîtresse en colère, lui conseille de pardonner à son coupable ami. Nous voilà donc en pleine vie chevaleresque et nous possédons un document précis sur l'usage établi d'invoquer la médiation des femmes dans les querelles d'amour.

On pourrait croire au premier abord que la lettre était relative à la phase principale de l'histoire amoureuse d'Hugues et de Clara (à laquelle il serait fait allusion pour le moment) mais il n'y a pas une parfaite corrélation entre la narration du biographe et les dates.

Le biographe dit que le troubadour, pour obtenir encore une fois les bonnes grâces de sa maîtresse *anet s'en a una amiga de madonna Clara* (s'en alla trouver une amie de dame Clara) ; au contraire on

(1) L'allusion exprimée par *noms* est évidente. Ne peut-on pas conclure que *semblanz* fait allusion, de son coté, au physique de Clara ? Azalais semble dire que sa physionomie était ouverte et franche.

Digitized by Google

voit, dans la lettre, qu'Azalaïs n'avait jamais vu la poétesse d'Anduze. En outre on ne doit pas oublier que ce fut Hugues lui-même qui abandonna Clara pour une autre femme ; au contraire Azalaïs craint que Clara ne veuille se débarrasser de son ami sans motif sérieux. Il y a donc lieu de penser, si l'on donne plein crédit au biographe, que la lettre fut écrite dans une période antérieure à ce roman, à l'occasion d'une de ces petites « guerres » qui souvent troublaient l'idylle du troubadour et de Clara. En effet le biographe, avant de venir à l'épisode de Madame Ponsa, dit : *lonc temps duret lors amors e mantas guerras e mantas patz feron entre lor* (longtemps durèrent leurs amours et il y eut entr'eux mainte brouille et mainte réconciliation). Ainsi Clara et Azalaïs seraient devenues des amies, — et lorsqu'il se serait agi de l'autre brouille plus grave, Hugues, se souvenant des bons offices de la complaisante Azalaïs, aurait songé à recourir de nouveau à elle, comme médiatrice, puisqu'il s'en était déjà bien trouvé. Il est juste, en effet, d'imaginer que dans la querelle envenimée la conciliatrice ait été Azalaïs, s'il est vrai qu'Hugues voulut que la jolie chanson (inspirée par la joie d'avoir regagné la faveur de Clara) allât à elle avant d'aller à aucune autre.

On sait que la lettre se trouve dans le chansonnier provençal de la Marcienne (bibliothèque de Venise), elle occupe le f. 149. La partie lyrique du manuscrit a été diplomatiquement reproduite par M. Grüzmacher : celui-ci a jugé illisibles quelques pièces, y compris la célèbre romance de Guillaume VII de Poitiers, que M. Heyse avait déjà publiée il y a quelques années, d'après le même manuscrit (f. 148^{b}). Ainsi

Digitized by Google

M. Grüzmacher n'a pas su déchiffrer cette lettre ; au contraire M. Bartsch l'a lue et transcrite et il en dit un mot dans son précis historique de la littérature occitanienne. — Il est cependant curieux qu'il l'ait citée comme une poésie, dite *domnejaire*, anonyme, tandis que dès les premiers vers l'auteur se fait connaitre.

M. Bartsch n'a pas dû la publier et l'on ne trouve pas le nom de notre poétesse dans la liste des auteurs provençaux, qui fait suite aux biographies des troubadours, éditées par M. Chabaneau. L'écriture parait la même de celle du *Vers* du Comte de Poitiers et des autres lyriques insérées çà et là dans le manuscrit pour remplir les vides laissés par la main à qui l'on doit la partie ancienne de ce recueil qui remonte au XIII^me^ siècle (le manuscrit est de 1268). L'écriture plus moderne est de la fin du XIII^me^ ou du commencement du XIV^me^ siècle. Comme dans les lyriques du manuscrit, la graphie est continue comme pour la prose.

La forme métrique de cette lettre est celle qui est la plus commune dans les *Salutz* ; ce sont des octosyllabes en rimes accouplées. On a dit que M. Bartsch considère cette pièce comme un *domnejaire* (poésie amoureuse), mais alors on doit trouver trop rigoureuse la définition du domnejaire, donnée par lui, selon Raynouard.

En effet notre lettre finit, mais elle ne commence pas par le mot *Domna*.

Nous donnons ci-après le texte du *Salut* d'Azalaïs.

Au point de vue historique ces vers ont tout l'intérêt que leur attribue M. Crescini, pour fixer un point de l'histoire du troubadour Hugues de Saint-Cyr et de ses amours avec la dame Clara. L'illustre

Digitized by Google

professeur refère le nom de la poétesse à celui d'une localité des Cévennes, Altier, près Villefort (Lozère). Azalaïs portait-elle le nom de son village ? ou bien appartenait-elle à une famille de ce nom ? Je signale, à titre de renseignement, l'existence d'une famille languedocienne du nom d'Altier. Cette famille, une des plus anciennes du Gévaudan, au dire de la Roque, s'est éteinte en 1375 dans la maison de Borne, après le mariage d'Arnaud de Borne avec Delphine d'Altier, fille unique de Raymond d'Altier.

Au point de vue littéraire, un professeur français, à qui je suis redevable de nombreux renseignements, M. Andraud, agrégé de l'Université, pense que cette lettre est sans intérêt : il y a beaucoup de facilité, mais une facilité banale, que délaie la pensée et la représente plusieurs fois de suite sous des formes différentes.

Je dois cependant signaler quelques vers bien tournés : tels sont les vers 28 à 31 et 84 à 89.

Comme nous l'avons dit c'est une variété de *Salut* (poésie adressée à une dame), appelée *domnejaire* : Cette dernière commence et finit par le mot *Domna*, mais ici *Domna* ne se trouve qu'à la fin.

Notre *Salut* comprend trois parties : 1° une introduction, qui finit au vers 27 ; 2° un pladoyer, qui dure jusqu'au vers 88, et 3° une conclusion, du vers 89 à la fin.

On aurait à lire une vingtaine de pièces troubadouresques (différentes variétés de *lettres*, *saluts* proprement dits ou *domnejaires*), pour pouvoir comparer la pièce d'Azalaïs avec celle des divers auteurs, notamment Arnaud de Mareuil et Raymond de Miraval : on sait que ce dernier emploie une forme strophique souvent très compliquée.

Digitized by Google

J'ai dit que la pièce est en vers octosyllabiques : *Bona domna*, je n'ai pas besoin de le faire remarquer, est en dehors du rythme. Les rimes sont *plates* comme dans Arnaud de Mareuil (Cf. Bartsch, p. 901), mais la disposition des rimes est différente.

Il n'y a pas de rimes tiercées, tous les vers sont accouplés deux à deux ; il n'y a pas de disposition arrêtée, régulière et symétrique des rimes masculines par rapport aux féminines (même remarque dans le *domnejaire* de Mareuil). Enfin il est bon de rappeler que les troubadours, dans leurs épitres en vers, ne se sont pas toujours tenus à des formes absolument libres, telles que les *domnejaires* d'Azalaïs et de Mareuil, puisque Miraval emploie la forme en strophes et en rythme compliqués.

La majorité des vers sont césurés 3 + 5, la syllabe atone à la fin du vers ne compte pas ; elle compte au milieu et n'est pas élidée. (Cependant le vers 88 *troba acort* présente une élision régulière). Enfin on peut y relever plusieurs hiatus, sans élision, vers 51, 60, 67, 86, 88, 94, 98.

Le texte que nous donnons, a été déjà publié par Crescini ; et M. Chabaneau, l'éminent professeur de Montpellier, dans une lettre adressée à ce sujet à un de nos confrères de la « Société » d'Alais, n'a rien trouvé à y corriger.

La traduction française, qui suit, a été revue par MM. Andraud et Chabaneau.

Tanz salutz et tantas amors,
et tanz bens et tantas honors,
e tantas finas amistaz,
e tanz gauz, com vos volriaz,

Digitized by Google

et tanz ris et tant d'alegrier
vos tramet n'Azalais d'Altier :
a vos, donna, cui ilh volria
mais vezer qe ren qu'el mon sia :
qe tant n'ai auzit de ben dire

a ceilh qeus es hom et servire
que per lo ben, qu'el me n'a dich,
ai tant inz e mon cor escrich
votre senblant, qe, sius vezia
entre milh, vos conoisseria.

et dic vos ben aitan en ver
qez anc donna, senes vezer,
non amei tan d'amor coral ;
et dic vos ben, si deus mi sal,
quez el mon non es nulla res,

q'eu penses qez a vos plagues,
qez eu non fezes volontiera,
senes mant e senes preguiera.
etz ai, donna, trop gran desire,
quez eu vos vis, eus pogues dire

tot mon cor et tot mon voler,
et pogues lo vostre saber.
aras, donna, es enaissi.
l'autre jorn s'en venc zai a mi
lo vostr'amicx tristz et marriz,

com hom enchausatz e faiditz,
et dis mi q'en ditz ez en faitz
es vas vos mespres e forfaitz,
segon, donna, qe vos dizes,
q'eu non cuidera q'el disses,

ni q'elh a nuilh jorn de sa vida
fezes vas vos.....
..... anz q'el vos obezis
mais qe nuilla ren q'elh anc vis.
pero, donna, si vos cuidatz

Digitized by Google

q'eu n'aj esmai, ben es vertatz;
qe vos aves ben tan de sen,
de valor et d'ensengnamen,
qe si lo tortz granz non i fos,
ja noilh trobaras occaisos,

per quel feses de vos partir,
ni aissi desirant languir;
ni non podes jes per raizon
azirar lui per l'ucaison,
q'eu sai, ez elh e vos sabes.

pero s'auzire lo voles,
vostra er la perda el danz,
et pois per totz los finz amanz
deures en eser meinz prezada
per totz temps, ez uchaisonada.

ez aquilh qe non o sabran,
cuidaran si qe per talan
d'autrui amar, vos l'azires,
et de vos amar lo lunges;
ez intrares in folla bruda,

si est per canzaritz tenguda,
q'enqer fai de si mal retraire
Brizeida, qeilh fo cangiaire
sos cors, qar laiset Troilus
per amar lo fil Tideüs.

autressius er en mal retrach
sius partes de lui sens forfach;
qeus vol eus desira eus ama,
tant q'en moren n'art e n'aflama.
e s'atra donna l'agues mort,

eu cuidera qe molt gran tort
vos agues fait, si m'aiut dieus,
qar ell es miells vostre qe sieus.
e s'el, donna, per sobramar
vos fez de ren vostre pesar,

Digitized by Google

amors o fez, e non gens elh ;
per qez eu conosc ben qe celh
non deu perdre vostra paria,
ni l'amor qe de vos avia ;
ni nulla donna non es bona

pois q'estra ni tol zo qe dona.
eras qon q'el sia estat,
e per la vostra volontat,
o per lo tort qeus a agut,
vel vos aissi mort et vencut,

qez el non dorm, ni non repausa,
ni el mond non es nulla causa,
qe jal puesca donar conort,
si doncs ab vos non troba acort :
per q'eu vos prec per gran merze,

qe vos, tot per amor de me,
li perdones el finiscatz
los tortz, don vos l'ucazonatz ;
ez eu faz vos per lui fianza,
qe ja, en diz ni en senblanza,

non faza nul temps, ni non diga
ren per qel sias enemiga :
et nol sias omais avara,
anz li sias fina et clara,
qel noms nil senblanz nous desmenta :

e prec amor qeus o cosenta,
bona donna.

TRADUCTION

« Adélaïde d'Altier vous envoie autant de saluts et « autant d'amours, autant de biens et autant d'hon- « neurs, autant d'amitiés parfaites et autant de joies « que vous pouvez en souhaiter, autant de ris et

Digitized by Google

« autant d'allégresses, à vous *Dame*, à vous qu'elle « voudrait voir plutôt que tout au monde.

« Car j'ai entendu dire tant de bien de vous par celui « qui est votre sujet et votre serviteur, que, grâce à « l'éloge qu'il m'a fait de vous, j'ai votre portrait si « bien gravé dans mon cœur, que si je vous voyais je « vous reconnaitrais entre mille et je vous déclare « bien sincèrement que jamais je n'éprouvai pour « une dame, sans l'avoir vue, une affection aussi « cordiale ; je vous assure sur mon salut éternel (1) « qu'il n'est nulle chose au monde, si je pensais « qu'elle vous fut agréable, que je ne fisse volontiers « pour vous, sans qu'il fut nécessaire de me l'or- « donner ou de m'en prier.

« *Dame*, j'éprouve un bien vif désir de vous voir « pour pouvoir vous dire tout ce que j'ai dans le « cœur et tout ce que je veux et pour savoir vos « sentiments.

« Oui, *Dame*, c'est la vérité !

« L'autre jour j'ai reçu ici la visite de votre ami, « triste et marri, semblable à un persécuté et à un « banni.

« Il m'a dit qu'en paroles et en faits il était coupa- « ble et criminel envers vous, selon ce que vous « dites vous même, *Dame*, car pour ma part je n'aurais « jamais cru qu'il eut pu jamais dire ou faire rien de « coupable envers vous ; mais j'aurais cru plutôt qu'il « vous obéissait plus qu'à nulle autre personne au « monde. *Dame*, si vous pensez que j'en aie été mise « en émoi, c'est la vérité, car vous avez bien trop de « sens, de mérite, de connaissance, pour juger à

(1) Mot à mot : « Aussi vrai que Dieu me sauve ».

Digitized by Google

« propos de l'éloigner de vous et de le laisser ainsi « languir de désir, s'il n'avait pas un grand tort envers « vous ; vous ne pouvez pas le haïr raisonnablement « pour le motif que je sais et que vous et lui savez « aussi. Si vous voulez qu'il périsse, la perte et le « dommage seront pour vous, puis vous y gagnerez « d'être à l'avenir moins estimée de tous les amants « fidèles et d'être blâmée.

« Ceux qui ne sauront pas ce qui s'est passé croi- « ront que vous l'avez haï et détourné de vous aimer « parce que vous désiriez vous attacher à un autre ; « vous aurez la réputation d'une folle et vous pas- « serez pour une inconstante, car on parle encore « sévèrement de Brizeïda, dont le cœur fut incon- « stant et qui abandonna Troïlus pour aimer le fils de « Tydée ; de même on parlera mal de vous si vous « vous séparez de *lui* (Huc de St-Cyr?) sans qu'il soit « coupable, car il vous veut, il vous désire et vous « aime tant qu'il en meurt, qu'il en brûle, qu'il s'en « consume. Si une autre dame l'avait fait mourir, je « crois qu'elle vous aurait causé un bien grand pré- « judice, aussi vrai que Dieu m'assiste, car il vous « appartient plus qu'il ne s'appartient à lui-même ; « et si, *Dame*, par excès d'amour il vous a causé du « chagrin, c'est l'Amour et non pas lui qui l'a fait. « Aussi je comprends bien qu'il ne doit pas perdre « votre compagnie, ni l'amour qu'il avait pour vous ; « une dame n'est pas bonne quand elle retire et « enlève ce qu'elle a donné.

« Maintenant, quoi qu'il se soit passé, que ce soit « l'effet de votre volonté, ou de son tort envers vous, « le voilà mort et vaincu, à tel point qu'il ne goûte « ni sommeil, ni repos, et que rien au monde ne

Digitized by Google

« peut le consoler désormais, s'il ne fait sa paix « avec vous.

« Aussi, je vous le demande comme une faveur « grande, par affection pour moi, pardonnez-lui, et « qu'il ne soit plus question des torts dont vous « l'accusez ; je vous réponds pour lui que jamais « dans ses paroles ou dans ses manières il ne fera « rien, ni dira rien qui soit de nature à provoquer « votre inimitié.

« Ne soyez plus *cruelle* (1) pour lui, mais soyez-lui « fidèle et *claire*, que votre nom et votre aspect ne « soient pas trompeurs. Je prie Amour de vous faire « cette faveur, *bonne Dame*. »

***

Clara d'Anduze eut, nous l'avons dit, des relations avec Azalaïs. Ce sera donc utile de donner quelques renseignements sur cette troubadouresse, qui fut à la fois l'amante d'Hugues de Saint-Cyr et l'amie de la dame d'Altier.

Les anciens manuscrits des *Vies des Troubadours* publiés par M. Chabaneau, ne contiennent pas la biographie de Clara, mais dans une des *Razos*, qui font suite à la biographie d'Hugues de Saint-Cyr, on lit (ms P) tout ce qui touche aux amours de Clara avec le poète du Quercy, à Madame Ponsa et à la médiation d'une amie de Clara.

Dans son ouvrage sur les troubadours, M. Balaguer dit de Clara qu'elle était fille de Pierre Bermond d'Anduze et de Constance, fille de Raymond VI, comte de Toulouse.

(1) Mot-à-mot : *acare*.

Digitized by Google

Ce fut une dame jolie et de grand talent, gentille et aussi bonne que belle.

On n'a que peu de détails sur elle : on sait seulement qu'elle aima le troubadour Hugues de Saint-Cyr et il nous reste une poésie, où elle peint sa passion.

Nous reproduisons ici cette unique pièce, dont le texte a été revu par M. Chabaneau et par M. A. Thomas, professeur à la Sorbonne.

En greu esmai et en greu pessamen
An mes mon cor et en granda error
Li lauzengier el fals devinador,
Abaissador de joi et de joven :
Quar vos qu'ieu am mais que re qu'el mon sia
An fait de me departir e lonhar,
Si qu'ieu nous puesc vezer ni remirar,
Don muer de dol e d'ir'e de feunia

Cel que m blasma vostr'amor ni m defen
No pot en far en re mon cor melhor
Nil dous desir qu'ieu ai de vos major,
Ni l'enveja, nil desir, nil talen.
E non es hom, tan mos ennemics sia
Sil n'aug dir ben que non lo tenh'en car :
E si'n ditz mal, mais nom pot dir ni far
Neguna re que a plazer me sia

Ja nous donetz, bels amics, espaven
Que ja ves vos aia cor trichador,
Ni qu'ieus camge per nul autr'amador,
Sim pregaron d'autras domnas un cen ;
Qu'amors quem te per vos en sa bailia,
Vol que mon cor vos estuj'e vos gar ;
E farai o : e s'ieu pogues emblar
Mon cor, tals l'a que jamais non l'auria.

Digitized by Google

Amics tan ai d'ira o de feunia
Quar no vos vei, que quant ieu cug chantar,
Planh e sospir, per qu'ieu no puesc so far
A mas coblas quel cors complir volria (1).

TRADUCTION

« En grand trouble et en grande inquiétude et en « grande erreur ont mis mon cœur les médisants et « faux devins des secrets d'autrui, ces destructeurs

---

(1) Afin d'établir combien le catalan actuel se rapproche de la vieille langue d'Oc, on me permettra de donner, ci-après la traduction qu'en a faite D. Victor Balaguer :

En greu desmay y en greu desvaniment
han mes mon cor, transit per lo dolor,
los malvolents, richs en falsa lauzor,
abaixadors de joi y de jovent,
pus al que jo am, com res qu'en lo mon sia,
de mi l'han fet fugirne y allunyar,
sens que mos ulls lo pugàn ja mirar,
umplint de dol y fel l'anima mia.

Aquells que d'ell mal parlan ab intent
no poden fer en res mon cor millor,
ni fer tampoch mon desitj d'ell major,
qu'en son amor mon cor viu y s'encen.
Qui d'ell en be me parle, mes que sia
mon enemich, de mi's pot fer amar;
qui d'ell en mal, may mes podra esperar
en son favor paraula ni obra mia.

Mon bon amich, no tingau may esment
de que mon cor vos puga ser traidor,
ni que mudar me puga jo d'amor
mes que m'ho preguen tots de cent en cent,
qu'Amor que 'm te per vos en sa Bailia
vol qu'en mon cor vos sol pogau reinar.
¡ Ay ! si en mon cos ne pogués jo manar,
tal lo te avuy que mej ja no'l tindria.

Digitized by Google

« de toute joie et de tout bonheur ; car, ô vous que « j'aime plus que rien au monde, ils vous ont forcé « de partir et de vous éloigner ; si bien que je ne « puis plus vous voir et vous contempler.

« J'en meurs de douleur, de fureur et de rage.

« Celui qui me blâme de vous aimer et qui veut « m'en empêcher, ne peut en rien corriger mon « cœur. Rien ne peut augmenter ma tendresse ni « changer mon envie, mon désir et mes goûts. Il « n'est personne, fut-ce mon ennemi même, qui, en « me disant du bien de vous, ne me devint cher, et « personne, en me disant du mal de vous, ne peut « dire ni faire rien qui puisse me plaire.

« Ne craignez pas, bel ami, que j'aie pour vous un « cœur trompeur, ni que je vous change pour quel- « qu'autre amant, quand même cent dames m'y « solliciteraient. L'Amour qui pour vous me tient « dans ses chaînes, veut que je vous garde et vous « conserve mon cœur. Et je le ferai. Ah ! si je pou- « vais enlever mon corps, tel le possède qu'il ne « l'aurait jamais eu.

« Ami, telle est ma colère et ma rage de ne « plus vous voir, que, quand je crois chanter, « je pleure et je soupire ; car je ne puis faire, par « mes chants, ce que voudrait mon cœur accom- « plir. »

Nous avons donné, dans ces pages, une esquisse fort incomplète, hélas ! de la biographie et des œuvres de ces deux troubadouresses cévenoles.

Au point de vue historique, il resterait à retrouver la généalogie de la première famille d'Altier, et à établir, d'une manière plus probante qu'on ne l'a

Digitized by Google

fait jusqu'ici, que la poétesse *Clara* appartient à l'antique maison féodale d'Anduze.

Au point de vue littéraire, on devrait, comme je l'ai dit, comparer la pièce d'Azalaïs à d'autres variétés de *lettres* (saluts ou domnejaires), notamment à celles d'Arnaud de Mareuilh et de Raymond de Miraval.

Mais notre modeste travail n'est que le résumé de la communication faite par nous au Congrès de 1895 des Sociétés savantes à Paris et que la Société scientifique et littéraire d'Alais veut bien publier dans son Bulletin.

LE CHEVALIER EMMANUEL PORTAL
Officier d'Académie.

Digitized by Google

Digitized by Google

EAUX SULFUREUSES DES PYRÉNÉES

par M. V. AUPHAN, docteur-médecin

CHAPITRE PREMIER

MESDAMES, MESSIEURS,

Obéissant à cette grande loi naturelle de conservation, l'homme souffrant est porté avec un entraînement remarquable, à la recherche de tout ce qui peut calmer ou faire cesser ses maux.

Dans les âges primitifs, cette tendance était toute instinctive et n'était précédée d'aucune combinaison logique. La guérison, quand elle survenait, restait souvent inexplicable, et la cure, presque toujours enveloppée de mystère, devait infailliblement exciter l'étonnement et l'admiration.

Ces sentiments profonds de reconnaissance se traduisaient en hommages de respect et de vénération adressés à une cause occulte prise pour une puissance surnaturelle.

On ne doit point alors s'étonner de voir chez les peuples anciens, la médecine exercée par les prê-

Digitized by Google

tres qui, du reste, étaient en général les hommes les plus instruits et les plus lettrés.

Le malade était transporté à l'entrée du temple; le prêtre inscrivait sur les tables votives tous les signes extérieurs de la maladie (symptômes). Puis on consultait les sensations instinctives, les appétences particulières du malade; on les lui supposait inspirées par la divinité. Enfin, suivaient un sacrifice expiatoire et certaines pratiques religieuses qui, en agissant sur le moral du malade, pouvaient concourir à la guérison. On faisait alors de la suggestion sans le savoir. Les *tables votives* seraient aujourd'hui appelées *cahiers d'observations*.

On comprend que des hommes ayant entre les mains une semblable collection de documents, aient pu acquérir une certaine expérience médicale. On comprend aussi qu'ils aient cherché à conserver pour eux seuls l'exercice de la médecine afin d'augmenter ainsi leur influence.

La médecine, pendant toute cette première période, est restée presque exclusivement empirique; et ce n'est que plus tard, lorsqu'elle rompit violemment avec la théocratie, qu'elle constitua une véritable science dont Hippocrate est le premier législateur connu.

Les sources thermales furent employées dès la plus haute antiquité, au soulagement des souffrances humaines. — Les cures nombreuses et remarquables qui s'y produisirent frappèrent l'imagination de ces peuples enfants qui ont fait de la plupart de ces sources des divinités bienfaisantes et protectrices.

Digitized by Google

Ainsi se comportèrent les Grecs et les Latins.

La santé et la vigueur étant rendues par l'usage des eaux chaudes, Hercule, le Dieu de la force, en était déclaré le protecteur.

Toutes les sources n'ayant pas les mêmes vertus médicales, les localités thermales se peuplèrent de Dieux plus nombreux que ceux de l'Olympe. *Augent numerum Deorum aquæ nominibus variis* (Pline).

Priape était la puissance tutélaire des eaux thermales de Provence, qui rendaient la fécondité aux femmes stériles. — Luchon était sous la protection du dieu *Lexon*. — Les eaux de Bourbonne avaient leur déesse *Vorvone*.

Dans beaucoup d'autres thermes on a retrouvé des statues, des autels votifs, des inscriptions grecques ou latines qui confirment ce que nous venons de dire.

Mais, dieux thermaux, nymphes et naïades disparurent, et les druides firent succéder à toute cette poésie mythologique, la sorcellerie et la magie; leurs fées, leurs farfadets, leurs gnomes et leurs génies s'emparèrent de quelques sources.

Durant le Moyen-Age, les eaux minérales ne cessèrent pas d'être considérées comme une espèce d'Arcane. Seulement elles changèrent de protecteurs et furent généralement placées sous le patronage d'un saint ou d'une madone.

Chaque source constituait ainsi un pieux péleri-

Digitized by Google

nage où le peuple se rendait pour faire une cure thermale et offrir un respectueux hommage au saint protecteur de l'onde bienfaisante.

Les prodiges opérés par les eaux minéro-thermales n'étaient donc point des fictions ; et si, aujourd'hui, nous les considérons toujours à juste titre comme les plus puissants moyens dont le médecin peut disposer dans la cure des maladies chroniques, nous avons cessé d'invoquer à leur égard le *nescio quid devinum* des anciens. — Il est vrai que nous devons quelques fois remplacer cet adage par cet autre : *Nescio quid* .....

Grâce aux progrès de la chimie et de la médecine, nous avons pu déterminer d'une façon plus rationnelle les indications et les contre-indications des diverses stations hydrologiques.

Quelques-uns des secrets de la nature nous sont dévoilés et depuis plus d'un demi-siècle l'hydrologie médicale s'est constituée peu à peu comme une science sérieuse, dont les bases sont aujourd'hui solidement établies.

Des médecins instruits et honorables ont succédé aux divinités protectrices du paganisme, aux génies et aux sorcières du druidisme et aux saints patrons du Moyen-Age ; on les appelait autrefois *intendants des eaux ;* plus tard on les a désignés sous le nom de *médecins inspecteurs* ; aujourd'hui ils ont quitté toute dénomination officielle pour s'appeler simplement *médecins-consultants.*

L'époque est passée où *intendants* et *inspecteurs*, mal guidés par une pathologie incomplète et défectueuse, enthousiasmés par les résultats merveilleux obtenus à leurs thermes, regardaient, chacun

Digitized by Google

sa station, comme une panacée infaillible, applicable à tous les maux.

Pour s'en convaincre on n'a qu'à lire quelques-unes des monographies publiées sur certaines sources minérales au commencement de ce siècle.

Plus tard, une tendance en sens contraire s'est manifestée dans quelques écrits hydrologiques. De sorte qu'il nous est souvent arrivé de voir d'un côté une confiance absolue, une croyance aveugle, des affirmations sincères mais exagérées, et de l'autre, le doute, un scepticisme sans raison, des négations sans preuves, qui ne sauraient, ni les uns ni les autres, servir de base à une doctrine sévèrement et solidement établie.

Cependant un fait important a, de tous temps, dominé ce conflit. C'est l'unanimité avec laquelle *malades* et médecins proclament que les eaux minérales guérissent, qu'elles rendent de grands services, qu'elles sont dignes de leur immense réputation.

Aussi voit-on s'accroître de plus en plus la clientèle de nos établissements thermaux.

La chimie, d'une part, a réalisé d'immenses progrès et a donné ainsi l'explication de phénomènes incompris jusqu'alors. D'autre part la pathologie des maladies chroniques et l'étude des diathèses ont permis de poser des indications précises ressortant à la fois de la composition chimique de l'eau minérale, de son mode d'administration et de l'état général du malade.

Nous devons ajouter que le climat de la station thermale à choisir joue un rôle important, quelques fois même un rôle prépondérant.

Plusieurs sciences concourent d'une manière plus

Digitized by Google

spéciale à l'étude des eaux minérales. Ce sont d'abord la physique, la chimie, la géologie, la climatologie, qui viennent nous enseigner de quelle nature est le remède que nous sommes chargés d'appliquer, l'instrument puissant que nous sommes chargés de manier dans notre lutte contre la maladie. Puis la physiologie et la médecine qui viennent à leur tour nous apprendre comment nous devons appliquer le remède, comment nous devons manier l'instrument.

Digitized by Google

CHAPITRE II

Après ces considérations générales, vous me permettrez, dans l'exposé qui va suivre, de me borner à l'étude de la classe d'eaux minérales la plus nombreuse, la plus répandue dans la région Pyrénéenne, et, à mon avis, la plus remarquable. Je veux parler des *eaux sulfureuses*.

D'après la nature du terrain d'où elles émergent, d'après la nature des matériaux solides et gazeux qu'elles renferment, on a divisé ces eaux en eaux *sulfurées sodiques* ou *naturelles*, et en eaux *sulfurées calciques* ou *accidentelles*. Les premières, jaillissant des terrains primitifs, ont été encore désignées sous le nom d'eaux *sulfureuses primitives*, et les secondes qui se trouvent toujours dans les terrains de transition ou modernes, ont été appelées eaux *sulfureuses secondaires*.

Sans développer ici tous leurs caractères physiques, je dirai que les unes et les autres dégagent une odeur caractéristique, plus prononcée pour les sulfurées calciques.

Presque toutes sont claires et transparentes à la source, mais beaucoup d'entre elles se troublent peu de temps après avoir reçu le contact de l'air. Leur principe sulfureux, généralement très instable, se modifie plus ou moins profondément, plus ou moins rapidement; d'où il résulte dans quelques circonstances un dépôt (précipité) de soufre, et plus rarement une transformation en polysulfure ou

Digitized by Google

hyposulfite. Dans le premier cas, l'eau minérale devient blanchâtre, dans le second, elle prend quelquefois un léger reflet verdâtre.

Leur température est très variable; mais ce que devait déjà faire prévoir leur gisement respectif, les eaux calciques sont presque toutes froides, tandis que celles à base de soude sont en général thermales. Les premières, émanant de terrains de sédiments supérieurs, se minéralisent à la manière des eaux de mine par une sorte de lixiviation; les secondes, émanant de terrains plus profonds empruntent leurs principes, partie à la *lixiviation*, partie aux réactions qui s'opèrent entre les matériaux solides du globe, sous l'influence d'une forte pression et d'une température élevée.

Mais là ne se bornent pas les phénomènes chimiques se produisant à l'intérieur de la terre dans les eaux de cette classe.

Le principe sulfureux qu'on y observe, n'a pas été emprunté, comme on l'a cru longtemps, à des sulfures minéraux qui auraient subi le contact plus ou moins prolongé de l'eau et s'y seraient dissous; mais il s'y est formé de toutes pièces sous l'influence de réactions chimiques spéciales.

Toutes les eaux sulfurées calciques tiennent nécessairement en dissolution des quantités notables de sulfate de chaux, ainsi qu'une plus ou moins grande proportion de matière organique (végétale); cette matière organique, très avide d'oxygène, agit comme corps réducteur sur le sel calcique qui se trouve ainsi transformé en *sulfure de calcium*.

Un phénomène analogue se produit aussi pour les eaux sulfurées sodiques dont le sulfate de soude est réduit en sulfure de sodium, grâce à la présence

Digitized by Google

de la matière *vegeto-animale* (barégine) qui forme, comme on le sait, une des caractéristiques de nos sulfureuses Pyrénéennes.

Les expériences multiples faites en ma présence par notre éminent confrère M. le professeur Garrigou, ne permettent pas de révoquer en doute cette origine spéciale du principe sulfureux.

Le soufre n'est donc qu'un *accident* dans nos eaux qui ne perdraient certes pas toute propriété médicinale en perdant leur élément sulfureux.

La matière organique des eaux sulfurées sodiques est d'une nature bien différente de celle que l'on remarque dans les eaux à base de chaux.

En effet, cette dernière, presque exclusivement composée d'acide crénique et apocrénique a été évidemment empruntée à l'humus du sol, au suc des végétaux vivants ou morts rencontrés par l'eau minérale. — On ne peut point supposer la même origine à la *Barégine* — Cette matière est un composé *azotifère* chimiquement analogue aux substances animales ou *végéto animales* — Diverses expériences que je ne puis relater ici le démontrent facilement.

La quantité de matière organique que certaines sources sulfureuses amènent des profondeurs de la terre à sa surface est quelquefois très considérable. Ainsi les sources d'Ax qui en contiennent environ 0.03 centig. par litre débitant par jour deux millions de litres ont dans le même temps entrainé à l'extérieur environ 60 kilogrammes de cette substance supposée à l'état sec.

Jusqu'à ce qu'une explication plus plausible nous soit offerte, on doit penser que les eaux sulfurées sodiques ont pris à la surface du sol cette matière organique qu'elles l'ont entrainée dans les profon-

Digitized by Google

deurs et qu'elles la ramènent, à la surface *dénaturée, modifiée* par une haute température et par une pression de plusieurs atmosphères.

A peine arrivée au contact de l'air l'eau sulfureuse laisse déposer, soit dans les tuyaux de conduite, soit dans les réservoirs, une matière d'apparence gélatineuse amorphe, tantôt translucide, tantôt légèrement opaque.

Le plus souvent elle est grisâtre, molle, douce et onctueuse au toucher. Bordeu la comparait à du blanc d'œuf. Longchamp, à une dissolution de *colle forte* ou à une gelée. — C'est la matière azotée qui, par suite de la diminution, soit dans la pression, soit dans la température de l'eau, n'a pu se maintenir en dissolution et s'est précipitée.

Le microscope y révèle : 1° Une sorte de gangue muqueuse, cathodique, formée d'une grande quantité de particules organiques, transparentes, sans couleur et sans mouvement monadaire.

2° Un nombre assez considérable de sporules globuleuses ou ovoïdes, enveloppées dans le mucus de la gangue qui leur sert en même temps d'habitation et de nourriture ; ces filaments d'une ténuité extrême annoncent le début d'une végétation confervoïde spéciale.

3° Des infusoires assez nombreux (leucophores, anguillules, *monas sulfuraria* spécial aux eaux sulfureuses.

4° Enfin des débris méconnaissables dûs très probablement à des végétaux et à des animaux infusoires décomposés.

Digitized by Google

Dans les tuyaux de conduite et surtout dans les canaux de fuite on remarque une substance blanche et filamenteuse *qui se rapproche par quelques-uns de ses caractères des oscillaires, des nostochs et surtout des anabaines.* — Le docteur Fontan de Luchon lui a donné le nom de *sulfuraire*. Elle n'existe, en effet, que dans les eaux sulfureuses et ne se forme que lorsque leur température devient inférieure à 50° centigrades.

L'explication de ces manifestations de la vie au sein même des eaux minérales, presque à leur point d'émergence, peut sembler toute naturelle. L'eau, dira-t-on, en même temps qu'elle dissolvait la matière organique a entraîné les germes des divers animaux et végétaux qui se produisent et se développent dès qu'ils se trouvent dans les conditions nécessaires de germination et de développement.

Mais comment admettre que ces germes ont pu résister aux températures élevées et aux énormes pressions qu'ils ont subies ?

Pour le moment confessons notre ignorance.

Seulement, si un jour il est permis à l'homme de surprendre les secrets de la vie, de la prendre pour ainsi dire à son début, de voir à l'œuvre la fameuse cellule créatrice des histologistes, ce sera certainement par une étude attentive du développement de l'organisation au sein des eaux thermales, que l'on arrivera à la solution de cet important problème.

Jusqu'à ce jour on a fait jouer un rôle purement passif à deux substances qui se trouvaient très abondamment au sein de toutes nos eaux sulfurées sodiques. Je veux parler d'abord de cette sorte de

Digitized by Google

gelée minérale que l'on désigne sous le nom de silice et qui semble être le dernier degré de la matière inorganique, comme la gelée animale ou végétale semble être le premier degré de l'organisation. Je veux aussi désigner ce corps gazeux, l'azote, réputé simple jusqu'à ces derniers temps, constituant à lui seul les *sept* dixièmes de l'atmosphère, qui joue un si grand rôle dans la chimie organique et sans lequel la vie animale paraît ne pas pouvoir se manifester.

Ces deux substances (silice et azote), ne seraient-elles pour rien dans les premières manifestations de la vie que nous venons de constater dans les eaux minérales ? L'argon, l'hélium qui accompagnent presque toujours l'azote de nos sources sulfureuses auraient-ils aussi une action spéciale ?

Les substances nombreuses qu'a découvertes, dans ces derniers temps, le professeur Garrigou, qui paraissent se rapprocher, par leur composition, des alcaloïdes ; la série considérable de métaux dont il a constaté la présence dans nos sonrces sulfureuses, quoique en quantités infinitésimales, ne peuvent-elles pas donner à certaines sources leur valeur tonifiante et reconstituante du globule sanguin ? et ne jouent-elles pas un rôle important dans la production de ces phénomènes vitaux au sein des eaux minérales ?

L'avenir nous apprendra peut-être par quel mécanisme, aujourd'hui insaisissable, par quelle loi, aujourd'hui ignorée, la Divinité veut que la matière inerte acquière la vie et le mouvement.

Peut-être aussi ce secret est-il à tout jamais à l'abri de l'investigation humaine.

Digitized by Google

CHAPITRE III

Les sources *sulfurées sodiques* des Pyrénées peuvent, au point de vue topographique et chimique, et même au point de vue des effets thérapeutiques se diviser en deux groupes bien distincts : 1° Le groupe occidental qui comprend 3 départements, les Basses et les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne ; 2° Le groupe oriental occupant la partie montagneuse des départements de l'Ariège, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

Toutes ces sources sourdent en général dans le voisinage du terrain primitif ou sur les terrains de transition ; rarement elles émergent des terrains secondaires. Elles sont toutes thermales à l'exception des eaux de Labassère, de Cadéac, de Gazost et de Saliens.

Elles se distinguent des autres sources de la même classe par la faible quantité de leurs principes fixes et par la forte proportion de gaz azote qu'elles tiennent en dissolution (Argon). Elles laissent dégager au griffon une odeur plus ou moins prononcée *d'œufs couvés*. Leur altitude est en général considérable. Parmi ces stations, une des plus élevées est celle de Barèges, qui est à plus de 1200 mètres. Amélie-les-Bains n'est, au contraire, qu'à 230 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Les sources du groupe occidental offrent quelques particularités importantes qui les distinguent de celles de la partie orientale de la chaîne.

Digitized by Google

Ainsi, tandis que les premières, quoique donnant lieu à une réaction alcaline, peuvent être considérées comme minéralisées, surtout par les chlorures et les sulfates à base de soude; dans les secondes, on constate une grande quantité de silicate de soude qui vient encore ajouter à l'alcalinité du principe sulfureux. Les sources occidentales sont en général riches en sulfure de sodium qui est dans ces eaux d'une fixité remarquable; au contraire, le principe sulfureux, moins abondant dans les sources orientales, se décompose très rapidement au contact de l'air atmosphérique.

Malgré les analogies qui existent entre les sources d'un même groupe, il faut souvent tenir compte de certaines différences physiques, chimiques, climatologiques. Ainsi, l'altitude de quelques stations pourra les faire préférer ou rejeter suivant les cas.

La température de l'eau minérale à son point d'émergence ou dans les lieux d'emploi, les ressources balnéo-thérapiques de l'établissement thermal, tout pourra contribuer à donner des spécialisations très variées à des sources presque semblables au point de vue chimique. Mais un des faits les plus importants, c'est la prédominance de tel ou tel élément salin, l'absence de tel ou tel autre qui peuvent influer d'une manière très sensible sur les propriétés physiologiques et médicales de ces sources.

Ainsi, dans le groupe occidental, les *Eaux-Bonnes* se font remarquer par l'existence d'une plus grande quantité de sels calcaires et par la présence d'un peu de *sulfure de calcium*. *Labassère* se distingue par une proportion très sensible de carbonates, par

Digitized by Google

la prédominance du *chlorure de sodium* et par la fixité remarquable de son principe sulfureux.

Barèges possède les bains les plus sulfureux de la chaîne, à cause de la température presque balnéable de la plupart de ses sources. Le principe sulfureux y est relativement d'une certaine fixité.

Les sources de *Cauterets* sont très silicatées et laissent dégager peu d'acide sulfhydrique.

Au point de vue chimique et thérapeutique, on peut les diviser en eaux sulfurées sodiques (César, Laraillière, les Espagnols, etc.)

Eaux sulfureuses dégénérées alcalines. (Rocher, source du Bois, Petit Saint-Sauveur.) Et l'eau si célèbre silicatée sulfureuse de *Mauhourat,* qui peut constituer, à elle seule, le troisième groupe.

Saint-Sauveur se fait remarquer par sa température peu élevée et par l'onctuosité de ses eaux.

A *Luchon* on trouve des sources très chaudes, très sulfureuses et par suite très excitantes. L'arrangement de l'établissement thermal tend à rendre plus expansifs les effets de ces sources minérales si justement célèbres.

Les eaux de *Gazost* sont les plus riches en chlorure de sodium et les plus iodurées de toute la région Pyrénéenne.

Nous avons dit que les sources du groupe oriental se décomposent très rapidement au contact de l'air. De cette altération graduelle du principe sulfureux, naissent plusieurs variétés d'eaux qui trouvent en thérapeutique de nombreuses et utiles applications. Je veux parler des eaux *sulfureuses dégénérées*, dans lesquelles le soufre se trouve tantôt en nature à l'état de suspension comme dans les eaux *blanches* ou *bleues* de Luchon et d'Ax, tantôt à l'état de com-

Digitized by Google

binaisons diverses avec la soude (polysulfures, sulfites, hyposulfites, etc.) Il peut même se faire que certaines sources, primitivement sulfureuses, soient absolument privées de toute trace de soufre.

Ax est peut-être de toutes les stations thermales des Pyrénées, celle où l'on peut le mieux étudier les transformations du principe sulfureux. On y remarque, en effet, des bains dont la sulfuration atteint *8 à 9 grammes* de sulfure par 300 litres d'eau, à côté d'autres sources dont le degré de sulfuration par bain ne dépasse pas quelques centigrammes. Certains bains ne sont minéralisés que par l'hyposulfite de soude; d'autres ne contiennent plus que des sulfates ou des silicates alcalins.

Olette est aussi très remarquable au point de vue qui nous occupe. On y trouve, comme à Ax, une température élevée, une assez grande abondance d'eau thermale et une très forte proportion de silice; le sulfure de sodium y est aussi très instable.

Carcanières, *Le Vernet*, *Amélie-les-Bains*, *les Escaldes* utilisent, comme *Ax* et *Olette*, leurs eaux sulfureuses dégénérées qu'elles ont en abondance.

Moligt, très sulfureux, est aussi très barégineux. Les sources sulfureuses dégénérées de *La Preste* doivent à cette heureuse modification chimique leur spécialité d'action.

Les eaux sulfureuses, à base de chaux, sont en général froides et se rencontrent dans le voisinage de terrains gypsifères auquel elles empruntent le sulfate de chaux nécessaire à leur formation. Aussi, existe-t-il un grand nombre de sources de cette

Digitized by Google

classe, dans la plaine ou dans le voisinage de la plaine, sur les derniers contreforts de notre grande chaîne Pyrénéenne. Elles sourdent en général des terrains tertiaires supérieurs, ou aux points de jonction de ces terrains avec les couches de formation plus récente. Toutes ces sources contiennent des sulfates et des carbonates terreux, et laissent dégager, en plus ou moins grande abondance, de l'azote et de l'acide carbonique. La quantité de principe sulfureux atteint quelquefois des proportions considérables.

Elles n'ont pas, comme les sulfurées sodiques, des caractères spéciaux pour chaque région, parce qu'elles sont très distantes les unes des autres et appartiennent à des systèmes différents de soulèvement.

Les plus remarquables d'entre elles sont : *Cambo,* dans les Basses-Pyrénées; *Castera-Verduzan,* dans le Gers; *Saint-Loubouër* ou *Eugénie-les-Bains,* et *Préchac* dans les Landes.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

Action physiologique et thérapeutique

Il est assez difficile de bien définir l'action sur l'organisme des eaux dont nous venons d'esquisser rapidement l'étude chimique, car le principe sulfureux n'est pas leur seule caractéristique. A côté de lui se trouvent plusieurs autres éléments intrinsèques ou extrinsèques qui modifient souvent profondément l'action de l'eau minérale, la privent de certaines vertus et lui en communiquent quelques fois de nouvelles, complètement opposées. Outre la composition chimique il faut encore tenir compte des effets produits par la thermalité, par l'intensité des courants électriques, par le mélange de l'eau minérale à l'eau ordinaire, par l'action dissolvante et lixiviatrice de l'eau simple. Il faut aussi rechercher quelle est la part qui peut revenir au climat, à l'altitude, aux distractions et à toutes les modifications apportées dans le genre de vie; enfin, l'organisation thermale elle-même,le plus ou moins d'aération du cabinet de bain, de la salle de douches, etc., tout cela joue un rôle si non prépondérant, du moins très important.

Les eaux minérales sulfureuses ont toujours été considérées comme excitantes. Nulle part la fièvre thermale du début n'est plus commune qu'à ces eaux. L'état courbatural, les crises du côté des muqueuses et de la peau (coryza, angine, érup-

Digitized by Google

tions cutanées), la tendance aux frissons et à la transpiration, en un mot, une sorte de *grippe thermale*, jointe à de l'insomnie, de la céphalagie et à d'autres troubles nerveux : voilà souvent les symptômes que l'on observe dès les premiers jours.

N'a-t-on pas, dans ce cas, attribué *au soufre* ce qui est dû à la double action du sulfure et de la thermalité.

Je crois, pour ma part, qu'on peut éviter tous ces phénomènes initiaux d'exitation, en acclimatant peu à peu le baigneur et n'autorisant, au début, que des pratiques balnéaires courtes et à températures modérées (1).

Les sources sulfureuses, à base de soude, du groupe occidental des Pyrénées sont, comme je l'ai déjà dit, sulfatées, chlorurées faibles; le sulfure y est habituellement d'une certaine fixité.

Aussi peut-on, sans doute mieux là qu'ailleurs, étudier l'action du principe sulfureux.

Prises en boisson, ces eaux sont en général d'une parfaite digestibilité. Elles activent même les fonctions gastro-intestinales et ne produisent de l'anorexie, que lorsqu'elles sont administrées à doses trop élevées.

Leur digestibilité est d'autant plus grande qu'elles sont plus chargées de carbonates et de chlorures.

En quantité modérée, elles n'excitent que faiblement le système circulatoire et paraissent surtout porter leur action sur les organes de la respiration,

---

(1) M. le Dr Dresch, d'Ax-les-Thermes, a communiqué au Congrès hydrologique de Clermont-Ferrand (sept. 1896), une théorie très ingénieuse sur la fièvre thermale et sa pathogénie.

Digitized by Google

et à un moindre degré sur les reins et sur l'utérus dont elles tendent à régulariser les fonctions.

Si durant les premiers jours on a pu observer de l'excitation générale, survient ensuite une période de calme complet. Toutes les fonctions s'exécutent avec une énergie et une régularité remarquables ; le sommeil devient tranquille et réparateur et il semble qu'on renaît à une nouvelle vie.

Prises en bains (35°), elles suractivent les fonctions de l'appareil cutané, augmentent la transpiration et la rendent moins acide, et cependant donnent à la peau une tonicité remarquable constatée par son impressionnabilité moins grande à l'influence des agents extérieurs.

Quelquefois cette excitation cutanée est poussée jusqu'à la rubéfaction et peut même se traduire par des éruptions urticariées, papuleuses ou vésiculeuses plus ou moins confluentes, plus ou moins tenaces.

Des effets physiologiques que nous venons de décrire découlent naturellement les applications thérapeutiques, c'est pourquoi nous voyons figurer ces eaux comme plus spécialement applicables à la cure de la diathèse herpétique, des maladies des organes pulmonaires, de la scrofule, du rhumatisme, des affections catarrhales générales ou localisées.

Cependant quelques réserves doivent être faites : Parmi les manifestations cutanées celles qui conviennent le mieux au traitement sulfureux simple sont les maladies secrétantes, vésiculeuses ou pustuleuses, déjà anciennes.

Lorsque la diathèse scrofuleuse se manifeste sur la peau, sur les muqueuses ou, lorsque, dans des

Digitized by Google

cas de localisation plus profonde, elle a entraîné la suppuration et l'ulcération des parties malades ces eaux minérales sont parfaitement indiquées et sont souvent supérieures aux eaux chlorurées sodiques.

La phthisie chronique développée chez les sujets lymphatiques se trouve admirablement de cette médication faite en temps opportun. Au contraire, l'insuccès est certain dans la forme éréthique ou subaigüe de la maladie.

Les vieilles plaies ossifluentes, les ulcères atoniques, les fractures mal réduites et mal consolidées, sont encore du ressort de cette thérapeutique.

Les *Eaux-Chaudes*, très faiblement *sulfureuses*, sont peu excitantes et stimulent doucement les fonctions des muqueuses et de la peau. Elles sont bien supportées par les nerveux.

Elles conviennent surtout aux rhumatismes nerveux, aux névralgies, à quelques maladies utérines et à quelques affections des organes pulmonaires.

Les *Eaux-Bonnes* paraissent plus spécialement porter leur action sur les organes respiratoires. De là leur usage presque exclusif dans les maladies de l'appareil pulmonaire.

Les bains de *Barèges*, très riches en sulfure et présentant un degré d'alcalinité assez marqué, semblent agir principalement sur la circulation générale et capillaire, et sur le système lymphatique en fluidifiant nos humeurs (sang et lymphe), c'est pourquoi ils sont surtout efficaces dans les manifestations diverses de la diathèse scrofuleuse et dans les lésions traumatiques anciennes.

Saint-Sauveur possède des eaux très onctueuses, à basse température, à sulfuration moyenne, qui

Digitized by Google

jouissent de propriétés sédatives et calmantes ; leur spécialisation en découle naturellement : maladies nerveuses et utérines.

Luchon et *Cauterets* se font remarquer par le nombre et la variété de leurs sources. Elles ont relativement un degré d'alcalinité assez élevé et quelques-uns de leurs bains contiennent des proportions notables d'hyposulfite de soude.

Luchon possède des sources très chaudes et très sulfureuses. La médication y est, en général, excitante. Aussi l'action de ces eaux se spécialise-t elle surtout sur l'appareil cutané.

Rhumatismes, affections catarrhales, manifestations diverses de la diathèse scrofuleuse, telles sont les maladies que l'on traite à Luchon avec le plus de succès.

Dans certains établissements de *Cauterets*, par suite d'une organisation thermale spéciale, le principe sulfureux a déjà été modifié par un parcours plus ou moins long ; cette station, d'une réputation universelle, dispose de ressources considérables au point de vue thérapeutique. La source si célèbre de La Raillère, plus alcaline et plus riche en matière organique que les Eaux-Bonnes, doit peut-être à cette particularité d'être moins excitante. On sait que cette source est d'être exclusivement consacrée au traitement des affections de l'appareil respiratoire ; catarrhe chronique du nez et de l'espace naso-pharyngien, laryngites, bronchites, asthme, emphysème, tuberculose pulmonaire, telles sont les maladies plus spécialement traitées à Cauterets.

La source de Mauhourat exerce une action toute particulière dans la gastralgie et dans la dyspepsie gastro-intestinale.

Digitized by Google

Les deux stations de *Luchon* et de *Cauterets* servent, pour ainsi dire, de trait d'union entre le groupe occidental et le groupe oriental Pyrénéen.

Dans ce second groupe, toutes les sources sulfureuses sont alcalines silicatées; aussi, leur action physiologique en est-elle sensiblement modifiée.

Leur digestibilité est moins grande. Et ce n'est en général que dans les cas d'intégrité parfaite des fonctions digestives qu'elles augmentent l'appétit.

Si quelque trouble gastrique existe, l'eau minérale ne fait qu'augmenter l'embarras des premières voies et une purgation est souvent nécessaire pour rétablir le fonctionnement régulier des organes digestifs.

L'action de ces eaux se porte d'une manière plus spéciale sur les *reins*, dont le fonctionnement est notablement augmenté.

Les bains riches en *sulfure de sodium*, quoique administrés à une température voisine de l'indifférente, excitent, en général, au début, le système nerveux-cérébro-spinal, mais cette excitation n'est que passagère.

Les bains *hyposulfités*, au contraire, semblent surtout porter leur action sur le système du grand sympathique qu'ils activent doucement, et rétablissent ainsi peu à peu l'équilibre entre l'appareil de la vie de relation et celui de la vie végétative.

Les fonctions de la peau sont surexcitées par les bains sulfureux et régularisées par les bains hyposulfités. Les premiers donnent à l'appareil cutané une tonicité plus grande que les seconds. Mais, les uns et les autres, déterminent à la périphérie un mouvement fluxionnaire assez marqué, se traduisant par l'injection passagère des vaisseaux capillaires sous-cutanés.

Digitized by Google

Un des effets les plus remarquables des eaux sulfureuses *dégénérées*, est une sorte de fluidification du sang qui survient peu à peu chez les sujets à tempérament pléthorique ; on dirait que la composition du fluide sanguin est ramenée *par les eaux à son type physiologique.*

Nous trouvons ici des différences importantes avec le groupe précédent, au point de vue des indications thérapeutiques, différences que nous révèlaient à priori et la composition chimique et les effets physiologiques. Ainsi toute la grande classe des maladies dartreuses trouve sa médication spéciale, j'allais presque dire son spécifique. Ces eaux, en effet, en leur double qualité d'*alcalines* et de *sulfureuses*, réunissent les deux agents médicamenteux reconnus jusqu'à ce jour comme les plus efficaces.

Les sulfureuses fortes de cette région s'adressent plus particulièrement aux vieilles manifestations cutanées à forme sèche (prurigo, lichen, ichthyose, acné, psoriasis, etc.) et aux dartres humides anciennes et rebelles. Au contraire, les affections de la peau à forme *subaiguë* et en particulier l'eczéma récent, sont rapidement modifiées par les sources *désulfurées.*

Les vieux rhumatismes, les arthrites déformantes sont justiciables des eaux fortes, alors que les névralgies, les rhumatismes récents à forme subaigüe doivent être traités par les sulfureuses dégénérées, ainsi que certaines maladies nerveuses et utérines.

Ax, est, sans contredit, la station la plus riche en

Digitized by Google

variétés d'eaux et la mieux organisée du groupe oriental; on y constate toutes les transformations du principe sulfureux; l'alcalinité des sources est aussi très variée et la proportion de barègine, très faible dans certaines sections de bains, est au contraire relativement très forte dans quelques autres.

Avec ces immenses ressources thermales, des établissements construits sur les données les plus récentes, il est facile de comprendre que l'on peut, à volonté, employer dans cette station, une médication excitante, tonique, révulsive, altérante, et utiliser les propriétés fondantes, diurétiques, dépuratives et sédatives des divers agents minéraux dont le médecin dispose à profusion.

Par ses eaux sulfureuses fortes, Ax me paraît surtout convenir au traitement des dermatoses, des rhumatismes, de la scrofule et toutes les affections catarrhales du nez, du larynx et des bronches; par ses sources faibles et par ses sources dégénérées, cette station convient à la cure des névralgies, de certaines maladies nerveuses et utérines, qui trouvent dans l'organisation balnéaire des conditions spéciales.

Je dois signaler à quelques kilomètres d'Ax, la source froide sulfurée sodique de *Saliens* qui, prise à jeun ou aux repas, produit les effets les plus remarquables sur les maladies du tube digestif.

Carcanières, dont l'installation est encore assez primitive, soigne surtout les diverses manifestations de la diathèse rhumatismale.

Les sources d'*Olette*, très abondantes et variées, reçoivent un assez grand nombre de malades atteints d'affections rhumatismales ou névralgiques.

Digitized by Google

de catarrhes chroniques, bronchiques ou urinaires.

Amélie-les-Bains doit à un climat très tempéré, à un arrangement thermal approprié, à la douceur relative de ses eaux, sa spécialité dans la cure des maladies de l'appareil respiratoire. Cet établissement est fréquenté toute l'année.

Le Vernet, avec une salle nouvelle d'inhalation, a été mis en vogue par le professeur Lallemand, de Montpellier; et depuis lors, cette vogue n'a point cessé.

Moligt, avec un degré de sulfuration très élevé et des eaux très barégineuses, revendique surtout le traitement des maladies de la peau.

Les sources sulfureuses à base de chaux sont presque toutes froides. Elles n'ont pas, en général, les propriétés expansives des eaux à base de soude.

On dirait que les sels calciques atténuent ou modèrent l'action du principe sulfureux. On constate, en effet, qu'elles déterminent par leur usage des phénomènes moins marqués d'excitation.

La circulation et les fonctions de la peau en paraissent peu modifiées, mais elles exercent principalement leur action sur les organes pulmonaires, l'appareil digestif et les voies urinaires, c'est-à-dire sur toutes les muqueuses de l'économie.

De là, découlent naturellement les emplois thérapeutiques de ces eaux que l'on voit, en général, se spécialiser au point de vue des maladies de la poitrine, des organes digestifs et de la vessie.

Des différences remarquables existent, du reste,

Digitized by Google

dans l'application des eaux de ce groupe, à cause de la variété des principes fixes qu'elles contiennent, à cause aussi du voisinage d'autres sources minérales.

Ainsi, *Cambo*, dans les Basses-Pyrénées, et *Castéra-Verduzan* dans le Gers, doivent au voisinage de sources ferrugineuses, une spécialité d'action dans le traitement de la chlorose et de ses diverses complications.

Salies, dans la Haute-Garonne, se fait remarquer par sa richesse en sulfure de calcium et la faible quantité de principes fixes.

Trébas, dans le Tarn; *Barbotan*, dans le Gers, sont à la fois sulfurées, calciques et ferrugineuses.

En résumé :

Les sources sulfurées sodiques des Pyrénées, dont la réputation universelle est justement acquise, se font remarquer par l'activité qu'elles impriment à tout le système organique et en particulier à l'appareil cutané. A cause des différences qui existent dans la proportion de leurs divers éléments constitutifs, elles deviennent, suivant les cas, *excitantes* ou *sédatives, toniques* ou *calmantes*, et produisent toujours, à des degrés divers, l'effet altérant et fluidifiant du principe sulfureux.

Les eaux sulfureuses dégénérées et les eaux désulfurées méritent d'attirer l'attention des médecins. Ce sont de précieuses ressources dans le traitement des maladies nerveuses et utérines et de toutes les affections diathésiques qui se développent chez les névropathes et les sanguins.

Digitized by Google

Les sources sulfurées, à base de chaux, sont principalement utilisées dans la cure des affections des muqueuses. Les eaux à prédominance de sulfate de chaux se spécialisent au point de vue des affections pulmonaires. — Celles à prédominance de bicarbonate calcique revendiquent la cure des maladies du tube gastro-intestinal.

MESSIEURS,

Après vous avoir remercié de votre bienveillance, je veux en terminant rendre ici un hommage public et bien mérité à notre Président, à mon savant ami, Monsieur le professeur Garrigou, dont la vie tout entière a été consacrée à l'étude et à la vulgarisation de nos stations pyrénéennes.

Tout en étant utile aux populations de nos belles montagnes, il a rendu service et aux malades et aux médecins.

Plus éloignés de la capitale, moins habiles peut-être dans l'art d'attirer les malades et les touristes, nous avions à lutter contre une foule de préjugés et d'idées préconçues. Grâce à l'initiative, à la persévérance, à la volonté virile du professeur Garrigou, nous avons pu nous organiser pour la propagande, pour cette propagande honnête et consciencieuse, qui fait le succès durable. Nos stations thermales Pyrénéennes ne sont pas ennemies les unes des autres, au contraire, elles se soutiennent, se complètent se suppléent et doivent appeler ainsi dans la région une population baigneuse plus nombreuse.

Digitized by Google

Nos eaux sulfureuses maniées avec prudence et habileté sont dès agents très actifs de guérison. — Quoique très faiblement minéralisées, elles exercent une action beaucoup plus *profonde* et beaucoup plus *durable* que bien d'autres eaux à minéralisation massive, qui, agissant violemment et d'une façon plus apparente, ne produisent cependant que des effets superficiels et éphémères.

D'ailleurs où peut-on trouver des stations offrant plus de ressources thermales que quelques-unes de nos cités pyrénéennes (Bagnères de Bigorre, Cauterets, Luchon, Ax, Amélie, Olette, etc.)? Où peut-on trouver dans un rayon quelquefois très restreint des établissements jouissant de propriétés différentes et se complétant ainsi les uns les autres ? Les Eaux-Bonnes sont à faible distance des Eaux-Chaudes; Barzun-Barèges, Saint-Sauveur, Gazost, Argelès sont groupés dans un très petit espace. Dax a pour satellites Préchacq, Tercis et Gamarde.

Où peut-on trouver une contrée plus riche en merveilles de toutes sortes, où la beauté et la variété des sites, le disputent à l'action bienfaisante de ces climats à altitudes graduées permettant à tous d'aspirer largement la vie et la santé ?

Digitized by Google

Digitized by Google

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

de la

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

D'ALAIS

tenues pendant l'année 1896

Séance du 7 janvier 1896

Présents : MM. Delfieu, président, Paul, Arnassan, Destremx, Malzac, Gros, Dr Bertrand, Quiminal, Boulze, Zaleski et de Sarran.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance du 31 décembre 1895.

M. le député Malzac propose de proroger les pouvoirs du bureau sortant jusqu'après l'érection du monument Florian. Il fait ressortir les avantages qu'il y a à ce que M. Delfieu, président du Comité Florian, puisse conserver le titre de président de la société scientifique et littéraire.

M. Paul, vice-président, appuie la motion de M. Malzac et prie la société d'émettre un avis favorable.

M. le président consulte les membres présents sur le point de savoir s'il y a lieu de mettre aux voix la proposition de MM. Malzac et Paul.

Digitized by Google

A l'unanimité, moins une voix, les membres présents décident qu'il y a lieu de voter.

M. le président met alors aux voix la proposition de MM. Malzac et Paul.

A l'unanimité, moins une voix, cette proposition est adoptée.

M. de Sarran, secrétaire-adjoint, passe secrétaire des séances en remplacement de M. Poulle, nommé à Nimes, et M. Blavet est élu secrétaire-adjoint, en remplacement de M. de Sarran.

En conséquence, le bureau se trouve ainsi composé :

Président.....	M. DELFIEU.
Vice-président.....	M. PAUL.
Secrétaire général.....	M. BOISSIER.
Secrétaire des séances...	M. DE SARRAN.
Secrétaire-adjoint.....	M. BLAVET.
Bibliothécaire-archiviste.	M. ZALESKI.
Trésorier.....	M. ARNASSAN.

M. Malzac donne des détails sur la représentation qui aura lieu à Paris, au théâtre de *La Gaîté*, le 11 janvier prochain.

M. le président annonce la mort de Mgr Gilly, membre honoraire, et propose de lever la séance en signe de deuil.

Cette proposition est adoptée.

En conséquence, la séance est levée et la communication que M. de Sarran devait faire, est renvoyée à une séance ultérieure.

Le Secrétaire,
DE SARRAN.

Le Président,
EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 14 janvier 1896

Présents : MM. Paul, vice-président, Boissier, Gros, Carli, Louis Martel, Boulze, Zalcski et de Sarran.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

M. le président présente les excuses de M. Delfieu, empêché d'assister à la séance.

M. le président donne lecture des lettres par lesquelles MM. Bardon, de Tourtoulon, Grotz, Ducros, Ledoux, Breyton, Garreau, Castanier, de Roux et Itschner, remercient de leur nomination de membre honoraire.

M. le président lit, en outre, une lettre de M. le Marquis de Croizier, président de la *Société académique Indo-Chinoise de France* et membre du Comité de patronage du monument Florian, remerciant la société des félicitations qu'elle lui a adressées à l'accasion de sa nomination au titre de chevalier de la Légion d'honneur.

Il rappelle que dans une lettre précédente la *Société académique Indo-Chinoise de France* a décerné à notre association le titre de Société correspondante, et qu'il sera fait échange des publications des deux groupes scientifiques.

A l'unanimité, la *Société académique* est élue correspondante de la nôtre et l'échange est accepté.

Le Bureau fait les propositions suivantes :

Membres honoraires : MM. Maurice Faure, Malzac et de Ramel, ces deux derniers, membres résidants.

Membres résidants : MM. Brabo, imprimeur; Barraud, architecte; Laurent de l'Arbousset.

Membres non résidants : MM. Gabriel Gilly, docteur en droit, avocat à Nimes; Paul Veillon, avocat, chef du

Digitized by Google

cabinet du Préfet du Puy-de-Dôme; Peyre, ingénieur-directeur des houillères de Bannes, à Saint-Paul-le-Jeune.

M. de Sarran fait une communication sur César Cui et Philippe Pedrell.

Sur la proposition du bureau, la Société vote l'insertion de ce travail dans le bulletin.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire, DE SARRAN. — *Le Président,* PAUL FÉLIX.

Séance du 28 janvier 1896

Présents : MM. Delfieu, président, Paul, Destremx de Saint-Christol, Maurin et de Sarran.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

L'ordre du jour appelle la discussion sur les présentations faites à la séance précédente.

La société n'étant pas en nombre, renvoie le vote à une séance ultérieure.

M. le président annonce la mort de M. le Dr Monteils, membre de la Société scientifique et littéraire et du Comité Florian, et rend compte des mesures prises pour rendre les derniers devoirs à notre regretté confrère. Après avoir rendu à sa mémoire un hommage ému, et adressé à sa famille désolée l'expression de nos sentiments de respectueuses condoléances, il lève la séance en signe de deuil.

Le Secrétaire, DE SARRAN. — *Le Président,* EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 11 février 1896

Présents : MM. Delfieu, président, Oberkampff, Dr Bertrand, Ausset, Boulze, Carli, Gros, Pagès, Rocher et de Sarran.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

M. le president donne lecture d'une lettre de M. Troulhias, envoyant un livre de feu Leyris, ancien membre de la Société : *Flouretos e Belugos*. Ce livre est offert par Mme veuve Leyris, suivant les dernières volontés de son regretté mari.

A l'unanimité, la Société décide de remercier Mme veuve Leyris ainsi que M. Troulhias.

Lecture est donnée d'une lettre du comité Pasteur sollicitant une subvention de notre Société, en faveur de son œuvre.

Considérant que la question ne figure pas à l'ordre du jour et qu'il serait bon d'attendre la rentrée des cotisations de l'année courante, non encore mises en recouvrement, la société renvoie la question à une séance ultérieure.

L'ordre du jour appelle le vote sur la candidature des membres présentés à la séance du 14 janvier. Ils sont tous élus à l'unanimité :

MM. Maurice Faure, Miranda Malzac et Fernand de Ramel, membres honoraires; Brabo, Barraud et Laurent de l'Arbousset, membres résidants; Gilly Gabriel, Paul Veillon et Peyre, ingénieur, membres non résidants.

M. le président lit une lettre de notre confrère M. Maury s'excusant de ne pouvoir assister à la séance et envoyant

Digitized by Google

le texte de sa communication : *la Poste en Gaule;* puis il donne lecture de la première partie de ce très intéressant Mémoire.

Au nom de M. Boulze, M. le président offre à la société un exemplaire du magnifique *plan* de la ville d'Alais que notre confrère vient de publier, et annonce que l'auteur veut bien céder à chacun des membres de la société un exemplaire de ce plan à prix coûtant (3 fr. 80).

Des remerciements sont votés à M. Boulze.

M. le président a annoncé que l'imprimeur vient de livrer le *bulletin* de 1894; il en remet un exemplaire à chacun des membres présents. Il ajoute que l'imprimeur ne lui a livré que 295 bulletins au lieu 300 portés sur la note.

La Société, après en avoir délibéré, décide que l'imprimeur doit lui livrer les 300 bulletins portés sur la facture et charge M. le président de faire connaître cette décision à M. Brabo, imprimeur de la Société, et de lui réclamer 5 autres exemplaires du bulletin de 1894.

Sur la proposition du bureau, qui a repris une motion présentée dans le temps par le Dr Plantier, notre regretté confrère, la Société décide de mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance la question d'un *drap d'honneur* qui serait porté par les délégués de l'Association lors des convois funèbres des personnes ayant fait partie de notre compagnie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire,
DE SARRAN.

Le Président,
EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 10 mars 1896

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Ausset, Emile Pin, Espérandieu, Gros, Paul, Boissier, Zaleski, Rocher, Rivière de Jean et Boulze.

M. Gros est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président annonce, en termes émus, le décès prématuré de M. Garreau de Dombasle, ingénieur civil, qui faisait partie de notre Société depuis le 15 janvier 1869.

Après avoir fait l'éloge du défunt et adressé à sa famille éplorée l'expression de notre respectueuse sympathie, il lève la séance en signe de deuil.

Le Secrétaire,
A. GROS.

Le Président,
EMILE DELFIEU.

Séance du 17 mars 1896

Présents : MM. Delfieu, président, Destremx, Paul, Rocher, Martel Louis, Gros, Pagès, Carli et de Sarran.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la proposition relative au drap d'honneur.

Une commission composée de MM. Delfieu, président,

Digitized by Google

Destremx, Rivière de Jean, Gros et de Sarran, est chargée de faire un rapport sur cette question.

Le secrétaire donne lecture d'une étude très documentée sur l'*Atlantide*, envoyée par M. le chevalier Portal, membre non résidant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire, DE SARRAN. — *Le Président*, EMILE DELFIEU.

Séance du 24 mars 1896

Présents : MM. Delfieu, président, Gros, Paul, Pagès, Ausset, Rocher et de Sarran.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, accusant réception de 5 exemplaires du Bulletin de 1894 et annonçant qu'il a fait parvenir à destination les 74 exemplaires qui lui avaient été envoyés.

M. le président dépose sur le bureau, à titre de don de l'auteur, un exemplaire d'une brochure, en italien, de M. le chevalier Portal, sur *le Baron P.-B. de Portal*. M. Pagès veut bien se charger d'un rapport bibliographique sur cet ouvrage.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire, DE SARRAN. — *Le Président*, EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 28 avril 1896

Présents : MM. Delfieu, Rivière de Jean, Gros, l'abbé de Broves, Boulze, Carli, Portes et de Sarran.

Le procès verbal de la séance du 24 mars est lu et adopté.

M. Rivière de Jean a la parole pour lire son mémoire sur la vie et les œuvres de Pons de Chapteuil, célèbre troubadour du XII[e] siècle.

M. le président se fait l'interprète de la Société pour remercier M. Rivière de Jean de cette intéressante communication.

M. le président annonce que M. le chevalier Portal, membre non résidant, vient d'être fait officier d'académie. Sur sa proposition, la Société vote des félicitations à notre dévoué confrère de Palerme.

La séance est ensuite levée.

Le Secrétaire, DE SARRAN. — *Le Président*, EMILE DELFIEU.

Séance du 5 mai 1896

Présents : MM. Delfieu, président, Rivière de Jean, Gros, Boulze, Louis Martel, Blavet et de Sarran.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. François Souls, entrepreneur des pompes funèbres, priant la Société de lui rembourser la somme de 15 fr., qui reste due, pour notre quote-part, sur les frais d'inhumation de M. Garreau, notre regretté confrère.

Digitized by Google

A l'unanimité, la Société vote un crédit de 15 francs, pour être versés au dit sieur Souls.

M. Rivière de Jean lit un mémoire sur Pierre Cardinal, ce troubadour auquel, à juste titre, il décerne l'épithète de *Juvénal* du moyen-âge.

Comme la précédente, cette lecture est très goûtée de la Société, qui, par l'organe de son président, remercie notre infatigable confrère.

M. Blavet récite un sonnet en langue française, qu'il a composé *sur un félibre*, M. Chabrier.

Au nom des membres présents, M. le président félicite et remercie notre jeune poète et le prie de remettre à M. l'archiviste, pour le prochain bulletin, le texte de sa poésie.

Le Secrétaire, DE SARRAN. — *Le Président*, EMILE DELFIEU.

Séance du 12 mai 1896

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Rivière de Jean, Ausset, Paul, Zaleski, Boissier, Pagès, Rocher, Gros, Martel Louis, Boulze et Carli.

M. Gros est invité à remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Rivière de Jean donne lecture d'un travail sur Saint-François d'Assises, comme troubadour.

M. le président remercie notre distingué confrère de son intéressante communication et lève la séance.

Le Secrétaire, A. GROS. — *Le Président*, EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 19 mai 1896

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Paul, Arnassan, Ausset, Boulze, Rivière de Jean, Delmas, Pagès, Rocher, Martel Louis, Carli et Gros.

M. Gros est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président rend compte de la marche de l'œuvre de Florian.

Il donne ensuite la parole à M. Rivière de Jean pour une communication sur Raymond d'Eguilles.

La lecture de ce remarquable travail est écoutée avec le plus vif intérêt.

Au nom de la Société, M. le président remercie chaleureusement notre dévoué confrère de ses quatre communications, dont l'insertion dans le bulletin est votée à l'unanimité.

Ensuite la séance est levée.

Le Secrétaire,
A. GROS.

Le Président,
EMILE DELFIEU.

Séance du 16 juin 1896

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Paul, Zaleski, Ausset, Mauméjean, Gros, Boulze, Pagès, Louis Martel, Rocher, Carli et Arnassan.

Digitized by Google

M. Arnassan est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Sur la proposition du bureau, la Société vote la somme nécessaire pour l'achat de trois médailles en argent, la 1re pour le Lycée, la 2e pour le Collège de jeunes filles et la 3e pour l'École des mines.

M. Ausset remercie la Société de ce nouveau témoignage de sympathie accordé à notre Lycée, dont les succès sont de plus en plus nombreux.

M. Delfieu annonce que par décret du 1er juin courant, notre dévoué secrétaire, M. Louis de Sarran d'Allard, a été nommé Commandeur de l'Ordre Royal Espagnol d'Isabelle la Catholique.

M. le président propose d'adresser à notre distingué confrère, actuellement à Paris, les cordiales félicitations de la Société. Adopté.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Le Secrétaire, C. ARNASSAN. — *Le Président*, EMILE DELFIEU.

Séance du 31 juillet 1896

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Boissier, Gros, Boulze, Pagès, Mercier, Carli, Rocher, Louis Martel et Arnassan.

M. Arnassan est invité à remplir les fonctions de secrétaire.

Digitized by Google

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président donne lecture :

1° D'une lettre du Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, relative à la 21e réunion annuelle des Sociétés des Beaux-Arts des départements (1897).

2° D'une lettre de Mme la directrice du Collège de jeunes filles, remerciant la Société de la médaille qu'elle a bien voulu accorder à son établissement.

3° D'une lettre de M. l'abbé de Broves sollicitant une subvention pour le monument Boissier de Sauvages.

Considérant que l'œuvre de Florian dont elle est responsable n'est pas encore réalisée, la Société décide, à l'unanimité, de renvoyer l'examen de cette demande à la séance qui suivra le règlement définitif de M. Gaudez.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire, C. ARNASSAN. — *Le Président*, EMILE DELFIEU.

Séance du 28 Août 1896

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Boissier, Boulze, Gros, Mercier et Louis Martel.

M. Martel est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président fait connaître les résultats obtenus par le comité Florian.

Digitized by Google

Il communique une lettre de remerciements de M. Dérion Joseph, d'Allevard (Isère), ancien élève de l'Ecole des maîtres-mineurs d'Alais, à qui la médaille de la Société a été décernée.

Il donne ensuite la parole à M. Gros qui fait une communication sur les causes d'inondation de la ville d'Alais, et sur les mesures à prendre pour préserver la ville de ces désastres.

Se faisant l'interprète de la Société, M. le président remercie notre dévoué confrère de sa très intéressante communication, qui dénote chez son auteur un esprit d'observation remarquable et un amour profond de sa ville natale.

Etant donné l'importance de la question, il espère que la Municipalité n'hésitera pas à soumettre à une commission compétente ce très intéressant travail, dont l'insertion au bulletin est votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le Secrétaire, LOUIS MARTEL. — *Le Président,* EMILE DELFIEU.

Séance du 17 novembre 1896

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Mercier, Rocher, Laurent de l'Arbousset, Boissier, Boulze, Martin, Gros et Arnassan.

M. Arnassan est prié de remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Digitized by Google

M. le président donne communication des résultats obtenus par le comité Florian, dont les comptes ont été arrêtés le 20 octobre dernier.

Les recettes se sont élevées à 46.027 francs 81 centimes, et les dépenses à 5.111 francs 91 centimes.

46.027 fr. 81 — 5.111 fr. 91 = 40.915 fr. 90.

Le prix du monument étant de 41.500 francs, il manquait au comité une somme de 584 fr. 10, que notre dévoué confrère, M. Nègre-Gay, président du Tribunal de Commerce, a mis gracieusement à sa disposition.

Grâce à cet acte de générosité, la question financière est complètement résolue.

M. Gaudez a déjà reçu les 27.500 francs que devait lui payer le Comité.

Il ne lui reste plus à encaisser que les subventions de la Ville et de l'Etat, soit 14.000 francs, et la direction des Beaux-Arts lui a promis de lui payer cette somme, représentant exactement le prix de la statue, dès que la part contributive de la Ville aura été versée à la Recette des Finances.

Or, M. le Maire lui a donné l'assurance que les 7.000 fr. de la Ville seront versés avant la fin de l'année.

La société approuve tout ce qui a été fait, exprime à M. le président sa vive gratitude pour le résultat qu'il a obtenu et le dévouement dont il a fait preuve, et décide qu'une lettre de félicitations et de remerciements sera adressée à M. Nègre-Gay pour sa généreuse intervention.

M. le président déclare qu'une lettre semblable a déjà été adressée par le Comité à notre dévoué confrère; mais que néanmoins il sera très heureux de lui faire parvenir cette nouvelle expression de reconnaissance.

Il remercie ensuite la Société du témoignage de satisfaction qu'elle vient de lui voter et qui doit s'adresser égale-

Digitized by Google

ment à tous les membres du Comité, et notamment à M. Paul Belon, qui a organisé la matinée du théâtre de la *Gaîté*, dont le produit net fut de 18.000 francs, et à M. Malzac qui s'est beaucoup occupé de l'entreprise et dont les démarches nous ont valu les 7.000 francs de l'Etat et le haut patronage de M. le Ministre de l'Instruction publique.

« Au surplus, ajoute M. le président, votre bureau serait « d'avis d'accorder un témoignage de gratitude aux per- « sonnes qui ont prêté à notre œuvre un concours excep- « tionnel, ainsi qu'aux savants et aux artistes qui ont bien « voulu honorer de leur présence nos fêtes d'inauguration. »

« En conséquence, il a l'honneur de vous proposer « comme membres honoraires, les personnes désignées « ci-après :

M. Chauveau, professeur au muséum d'histoire naturelle, membre de l'Institut, rue Jules-Janin, 10, Paris.

M. Roger-Ballu, inspecteur des Beaux-Arts, rue Ballu, 10bis, Paris.

M. Henri de Bornier, administrateur à la bibliothèque de l'Arsenal, membre de l'Académie Française, rue Sully, 1, Paris.

M. Duclaux, membre de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur, Paris.

M. Germez Désiré, maître de conférences à l'Ecole Normale supérieure, professeur à l'Ecole Centrale des Arts et manufactures, rue Saint-Sulpice, 18, Paris.

M. Pasteur fils, secrétaire d'Ambassade à Madrid.

M. Valléry-Radot René, homme de Lettres, rue de Grenelle, 14, Paris.

M. Achille Laurent, attaché au ministère de l'Instruction publique, Paris.

M. François Coppée, membre de l'Académie Française, rue Oudinot, 12, Paris.

Digitized by Google

M. Jules Claretie, membre de l'Académie Française, administrateur général de la Comédie Française, rue de Douai, 10, Paris.

M. Alfred Silhol, sénateur, président du Conseil Général du Gard, boulevard Malesherbes, 58, Paris.

M. Roujon, directeur des Beaux-Arts, rue de Valois, 3, Paris.

M. Buisson F., ancien directeur de l'Enseignement primaire, professeur à la Sorbonne, boulevard Montparnasse, 166, Paris.

M. Raymond Poulle-Symian, magistrat, à Nimes.

M. Bonnier, Préfet du Gard, à Nimes.

M. Bezombes, ancien Sous-Préfet d'Alais, directeur de l'asile de Mondevergues.

M. Plantié, ancien Sous-Préfet d'Alais, Sous-Préfet d'Abbeville.

M. Fabre, Sous-Préfet d'Alais.

M. Emile Reinaud, avocat, docteur en droit, maire de Nimes.

M. Maruejols, ancien maire de Nimes, Conseiller Général du Gard, à Nimes.

M. Gérard, recteur de l'Académie de Montpellier.

M. Bonnaric, inspecteur d'Académie, à Nimes.

M. Devise, chef-adjoint du cabinet du Président de la Chambre.

M. Gaujoux Edouard, pasteur, à Aix-en-Provence.

M. Noblemaire, directeur de la Cie P.-L.-M., rue Saint-Lazare, 88, Paris.

M. Zadoc Kahn, grand rabbin de France, 17, rue Saint-Georges, Paris.

M. Castets, doyen de la Faculté de Lettres de Montpellier.

M. le Dr J. Grasset, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.

Digitized by Google

M. le Dr Carrieu, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.

M. Sextius Michel, président du Félibrige parisien, place de l'Odéon, 1, Paris.

M. Bigot, poète languedocien, membre de l'Académie de Nimes, à Nimes.

M. Gourdoux C., rédacteur principal au Ministère de l'Intérieur, 51, boulevard Montparnasse, Paris.

M. Jourdanne J., docteur en droit, félibre majoral, château de Poulhariez, par Carcassonne.

M. Roque-Ferrier, président du Félibrige latin, à Montpellier.

M. Félix Gras, juge de paix, capoulié du Félibrige, Avignon.

M. Arnavielle, félibre majoral, rue de l'Aiguillerie, 33, Montpellier.

M. Tony Noël, sculpteur-statuaire, 147, avenue de Villiers, Paris.

M. Bastet V.-A., sculpteur-statuaire, 36, rue des Artistes, Paris.

M. le président présente également, au nom du bureau, comme membres honoraires :

Monseigneur Béguinot, évêque de Nimes, d'Uzès et d'Alais, en remplacement de son regretté prédécesseur, Monseigneur Gilly.

M. Pelatan, rentier, rue Cujas, 21, Paris, (donateur au Musée d'Alais).

MM. Delfieu et Paul, présentent comme membre non résidants :

M. Portes E., inspecteur de l'Enseignement primaire à Alais.

M. Henri Crouzat, 44, rue de Châteaudun, Paris.

M. Bancilhon, architecte à Alais.

Digitized by Google

M. Lichère Louis, négociant à Alais.

M. Gadot Marius, ingénieur civil, architecte de la ville d'Alais.

M. Meirieu, pharmacien à Alais.

M. le président communique deux lettres, la première de M. Ajon, professeur de musique à Alais, et la seconde de M. Alcais, commis de direction des Postes et Télégraphes à Nimes, par lesquelles leurs auteurs prient la Société de vouloir bien agréer leur démission de membres non-résidants.

Ces deux démissions sont acceptées.

Enfin M. le président donne communication d'une lettre de M. Brabo, imprimeur, sollicitant une subvention pour l'édition du mémorial des Fêtes.

Après un échange d'observations, la Société charge MM. Boissier, secrétaire général, Arnassan, trésorier, et Laurent de l'Arbousset, d'étudier la question et de lui présenter un rapport.

La parole est ensuite donnée à M. Gros, pour une communication sur les accidents de chemins de fer.

Pour prévenir le personnel d'un train courant quelque danger, M. Gros propose l'installation sur toute la ligne, de lampes électriques et d'une série de drapeaux adaptés à un mécanisme approprié et mu par l'électricité.

Les drapeaux seraient employés pendant le jour et les lampes pendant la nuit.

M. Gros s'en remet aux spécialistes pour la détermination du mécanisme qui conviendrait le mieux.

La question comporte d'ailleurs plusieurs solutions, et notre dévoué confrère se fait un plaisir de rappeler celle proposée par M. Delfieu et dont fait mention notre bulletin de 1892.

M. le président remercie M. Gros de cette délicate

Digitized by Google

attention ainsi que de sa communication dont le sujet est des plus intéressants, et exprime l'espoir que l'Etat et les Compagnies ne reculeront devant aucun sacrifice pour accroître la sécurité en chemins de fer.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Le Secrétaire, C. ARNASSAN. — *Le Président,* EMILE DELFIEU.

Séance du 1er Décembre 1896

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Paul, Ausset, Barraud, Gros, Boulze, Boisson et Arnassan.

M. Arnassan est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La réunion n'étant pas en nombre, les nominations des membres présentés le 17 novembre, sont renvoyées à la prochaine séance.

La parole est donnée à M. Mercier, ingénieur-directeur de l'Usine d'Electricité, pour une communication sur l'éclairage électrique à Alais, l'installation des machines, des appareils et des lignes.

Se faisant l'interprète de la Société, M. le président remercie M. Mercier de sa très intéressante communication, dont l'insertion dans le bulletin est votée à l'unanimité.

La séance est ensuite levée.

Le Secrétaire, C. ARNASSAN. — *Le Président,* EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 18 décembre 1896

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Paul, Boissier, le Dr Auphan, Rivière de Jean, Gros, Randabel, Berthoumeau, Roussy, Boulze, Carli, Martel Louis et Arnassan.

M. Arnassan est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président donne lecture de deux lettres du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, la première du 1er décembre relative au 35e congrès des sociétés savantes, et la seconde, du 6 décembre, ayant trait à la 21e réunion annuelle des Société des Beaux-Arts des départements.

Les membres honoraires et non résidants, présentés le 17 novembre, sont nommés à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à M. le Dr Auphan pour une communication sur les eaux sulfureuses des Pyrénées.

Après avoir fait l'historique de la question, traité de la chimie et de la géologie, notre éminent confrère parle des effets physiologiques et thérapeutiques de ces eaux souveraines.

Au nom de tous, M. le président le remercie vivement de sa communication absolument remarquable, tant au point de vue philosophique que scientifique, et dont l'insertion dans le bulletin est votée avec empressement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire,
C. ARNASSAN.

Le Président,
Emile DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 22 décembre 1896

Etaient présents : MM. Delfieu, Paul, Fabre, sous-préfet, Mauméjean, Gros, Boissier, Rocher, Martel Louis, Boulze et Arnassan.

M. Arnassan est invité à remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président souhaite la bienvenue à M. Fabre, sous-préfet, et le remercie d'avoir bien voulu accepter le titre de membre honoraire que la Société a été heureuse de lui offrir en reconnaissance des services qu'il a rendus à l'œuvre de Florian.

M. le sous-préfet remercie la société de l'honneur qu'elle lui a fait dans la circonstance et l'assure de toute sa sollicitude et de tout son concours.

M. Paul présente une étude : 1° Sur les variations de la richesse alcoolique et de la température d'une cuve en fermentation.

2° Sur la variation de la richesse alcoolique des piquettes obtenues par épuisement des marcs pressés.

Des graphiques facilitent l'intelligence de cette très intéressante communication, dont la société remercie vivement M. Paul et dont l'insertion dans le bulletin est votée à l'unanimité.

La séance est ensuite levée.

Le Secrétaire,
C. ARNASSAN.

Le Président,
EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 29 décembre 1896

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Paul, vice-président, Boissier, secrétaire-général, Zaleski, bibliothécaire-archiviste. Arnassan, trésorier, Berthoumeau, Gros et Blavet, secrétaire-adjoint.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président communique treize lettres par lesquelles MM. Poule-Symian, magistrat à Nimes, Bonnaric, inspecteur d'Académie à Nimes, Bonnier, préfet du Gard, Bezombes, directeur de l'asile de Mondevergues, Henri de Bornier, de l'Académie Française, Zadoc Kahn, grand rabbin de France, François Coppée, de l'Académie Française, F. Buisson, ancien directeur de l'Enseignement primaire, Plantié, sous-préfet d'Abbeville, Jourdanne, félibre majoral, Grasset, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, Roujon, directeur des Beaux-Arts, et Gaujoux, pasteur à Aix-en-Provence, acceptent le titre de membre honoraire qui leur a été conféré et remercient la Société de sa délicate attention.

M. le président estime qu'avant de clôturer la gestion de l'année courante, la Société a une dette de reconnaissance à acquitter envers M. Paul Belon, le sauveur de l'œuvre de Florian, que des évènements imprévus avaient un instant compromise.

En prenant l'initiative de cette patriotique entreprise, la Société en avait accepté toute la responsabilité. Elle doit donc un témoignage exceptionnel de gratitude envers celui, qui non-seulement lui a peut-être évité une liquidation, mais qui a assuré à son œuvre un éclatant succès.

En conséquence, il propose, au nom du bureau, le vote d'une somme de 300 francs pour être affectée à l'achat

Digitized by Google

d'un objet d'art, dont la Société fera hommage à M. Paul Belon.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité et M. le président est chargé de se mettre en rapports avec MM. Malzac, Henri Crouzat et Gaudez pour le choix de l'objet dont il s'agit.

Sur la demande du bureau une gratification de 20 francs est votée pour la concierge, et une somme de 3 francs pour chacun des facteurs de la poste desservant M. le président et M. le secrétaire général.

Suivant les prescriptions de l'article 13 des statuts, M. le secrétaire-général fait un résumé des travaux annuels de la Société, et M. le trésorier rend compte de sa gestion, qui est approuvée à l'unanimité.

Au nom du bureau, M. le président remercie la Société des votes qu'elle vient d'émettre et présente ses vœux de bonne année à chacun de ses confrères.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Le Secrétaire,
A. BLAVET.

Le Président,
EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

du

COMITÉ D'ORGANISATION

du

MONUMENT DE FLORIAN

Séance du 11 juin 1895

Le 11 juin 1895, à huit heures du soir, le Comité d'organisation du monument à élever à Florian, convoqué par la voie de la presse locale, s'est réuni dans le local de la Société scientifique et littéraire d'Alais, sous la présidence de M. Delfieu, président.

Etaient présents :

MM. Emile Delfieu, receveur des Postes et des Télégraphes, président, Paul Félix, professeur au Lycée, vice-président, Clodomir Arnassan, rentier, trésorier, Jean Maurin, banquier, trésorier-adjoint, L. de Sarran d'Allard, secrétaire, Emile Espérandieu, maire d'Alais, Amédée Gros, architecte, Gabriel Delmas, greffier en chef du Tribunal civil, Albin Martin, rédacteur, correspondant de l'*Eclair* et du *Journal du Midi*, H. Caisso, gérant de l'*Union Républicaine*, Poncet-Bonnamy, bijoutier et Raymond Poulle, secrétaire général.

Digitized by Google

Le Président a exposé à la réunion que sur l'initiative de M. Malzac, député du Gard, Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts avait bien voulu promettre la coopération de l'Etat pour la réalisation de notre projet d'érection d'un monument, dans la ville d'Alais, à la mémoire de Florian, notre illustre poète cévenol, qui a chanté les bords du Gardon et glorifié les Lettres françaises par ses immortelles fables.

Le Comité d'organisation, pour correspondre aux intentions généreuses de M. le Ministre, est appelé à formuler sa demande en vue du concours de l'Etat et des conditions dans lesquelles devra être exécuté le monument qu'on se propose d'élever.

Sur quoi, le Comité d'organisation, après avoir exprimé sa reconnaissance envers M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et envers M. Malzac, député du Gard, a pris, à l'unanimité, la délibération suivante, après une discussion approfondie de la question qui lui était soumise.

1° M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est prié, de la part de la Société scientifique et littéraire d'Alais, de vouloir bien confier, à un sculpteur de son choix, l'exécution d'une statue en bronze de Florian, et de faire don de cette statue à la dite Société.

2° La Société s'engage à prendre à sa charge la moitié de l'allocation qui sera accordée au statuaire.

3° La Société supportera également l'entière dépense d'érection de cette statue sur l'une des places de la ville d'Alais.

Digitized by Google

4° La Société a décidé de confier au même statuaire l'exécution complète du munument dont il s'agit.

Le Secrétaire général, RAYMOND POULLE.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Séance du 18 juin 1895

Présidence de M. Delfieu, président.

Etaient présents : MM. Delfieu, Destremx de Saint-Christol, Félix Paul, Martin, publiciste, Gros, Pin, Crouzet, M. l'archiprêtre Lauron, de Sarran d'Allard, Carli, Bertrand-Lauze, Porte, inspecteur primaire, Dr Monteils, Bernaras, Raymond Poulle, secrétaire général du Comité.

La séance s'ouvre par la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui est adopté.

M. le Président, après avoir donné connaissance de diverses lettres d'adhésion ou intéressant l'œuvre du Comité émanées de M. Paul Belon, de M. Malzac, député, de M. Vincent, préfet de l'Hérault, de M. d'Espinassous, avocat, etc., annonce l'arrivée à Alais, pour la journée de jeudi ou celle de vendredi, du sculpteur-statuaire Gaudez et soumet à la réunion l'examen de la question qui doit être résolue dans la délibération à prendre.

Digitized by Google

« Quel est l'emplacement qui semble préférable « pour l'installation du futur monument? »

« Quelles sont les conditions d'importance et de « dépense dans lesquelles il convient de l'établir? »

Après une discussion approfondie, à laquelle prennent part divers membres, entr'autres M. Pin, M. Delfieu, M. Destremx de Saint-Christol, M. Raymond Poulle, et dans laquelle sont émises des opinions contradictoires, soit sur l'emplacement, soit sur les voies et moyens, la Société décide, à l'unanimité, qu'il n'y aura lieu de s'arrêter à une résolution définitive qu'après avoir pris l'avis de M. Gaudez et traité avec lui des conditions de l'œuvre qui devra lui être confiée.

La réunion désigne Messieurs les membres du bureau, auxquels seront joints MM. Pin, membre du Conseil général, Crouzet, architecte, Gros, conseiller municipal et architecte, Espérandieu, ancien maire, Plantié, sous-préfet d'Alais, Amblard, faisant fonctions de maire, Balme, architecte, conseiller d'arrondissement, et André, adjoint, pour aller recevoir à la gare, M. Gaudez, qui sera ensuite entendu dans une assemblée plénière des membres de la Société scientifique et littéraire d'Alais et du Comité d'organisation de Florian.

Le Secrétaire général, RAYMOND POULLE.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 24 juin 1895

Présidence de M. Delfieu.

Etaient présents : MM. Delfieu, Gaudez, sculpteur, Plantié, sous-préfet, de Sarran d'Allard, Carli, l'abbé de Broves, Dr Auphan, Crouzet, Gros, Dr Bertrand-Lauze, Martin Albin, président du Syndicat de la Presse Alaisienne, Barraud, architecte, Goirand et Raymond Poulle-Symian.

M. le président a exposé à la réunion que les membres du bureau du Comité, accompagnés de M. Gaudez, étaient allés le samedi, 22 juin, jour de l'arrivée de l'éminent sculpteur-statuaire, visiter les divers emplacements où pouvait être érigé le monument.

En présence de M. Delfieu, président, de MM. Balme, Crouzet, Gros, architecte, de M. Destremx de Saint-Christol et de divers membres du Comité, M. Gaudez a examiné la place de la République, la place Florian, la place du Lycée, la place Saint-Jean, la place de la Maréchale et le Bosquet. Il a reconnu que la place de la République, au fond de la rue d'Avéjan, présentait, d'une manière plus avantageuse que les autres, les conditions nécessaires d'espace, de perspective et de centralité pour faire valoir le monument à élever.

Cette appréciation a été celle de l'assistance et le Comité appelé à délibérer sur ce point, déclare à l'unanimité approuver cet emplacement.

M. le président rend ensuite compte d'une excursion qu'il a faite en compagnie de M. Gaudez et de

Digitized by Google

M. Raymond Poulle-Symian, secrétaire-général du Comité, le dimanche 23, aux lieux où s'est écoulée la jeunesse de Florian et qu'il a décrits dans son roman d'*Estelle et Némorin*, au château de ses pères, à Logrian, à Lédignan, à Massanne, enfin au château de Saint-Christol où M. Destremx leur a réservé un accueil des plus sympathiques, comme M. Cabanne et M. Fabre l'avaient déjà fait à Florian et à Massanne.

M. Gaudez a recueilli dans cette promenade au milieu d'une région des plus pittoresques, des renseignements et des impressions de nature à lui faciliter l'accomplissement de son œuvre.

M. Gaudez a fourni des explications sur son projet. Il a exposé qu'il comptait adresser prochainement au Comité deux maquettes comportant, l'une un monument dont la dépense ne dépasserait pas 25.000 francs, avec fontaine, la statue en bronze étant comprise pour 14.000 francs, et l'autre, un monument avec deux bas-reliefs, l'un représentant Estelle et Némorin, et l'autre un sujet tiré des fables de Florian, tel que le singe montrant la lanterne magique, plus des attributs allégoriques, avec une statue d'un prix de 14.000 francs, d'une dépense totale de 45.000 francs environ.

Suivant ses ressources disponibles, le Comité adopterait l'un ou l'autre de ces projets.

L'assemblée a agréé ces explications.

La parole a été ensuite donnée à M. l'abbé de Broves qui, bien que la question ne fût pas inscrite à l'ordre du jour, et sans vouloir mettre obstacle à la réalisation du projet de Florian, a exprimé le désir de voir la Société se charger également de

Digitized by Google

l'érection à Alais, d'un buste en l'honneur de l'abbé de Sauvages, savant du XVIII[e] siècle et originaire d'Alais, avec un bas-relief en médaillon pour le profil de ses deux frères, qui ont laissé également un nom, l'un comme professeur à la faculté de médecine de Montpellier, l'autre comme consul de France à l'étranger.

M. de Broves s'est dit prêt à fournir une partie des sommes nécessaires qui lui auraient été promises par des admirateurs de ce savant alaisien. Il demande, en conséquence, que concurremment avec la statue de Florian, la Société s'occupe de la réalisation du projet qu'il vient d'exposer.

M. le président répond que le Comité d'organisation, réuni en ce moment, n'a été créé qu'en vue du monument de Florian, que toutes les démarches faites jusqu'à ce jour et les sommes recueillies, ne l'ont été que pour l'exécution de ce dernier projet, qu'il peut assurer M. de Broves du désir de tous les membres présents de voir également ériger un buste à l'abbé de Sauvages, lors de l'inauguration de la statue de Florian, *mais qu'il convenait de ne s'occuper du second projet que lorsque la marche du premier serait pleinement assurée.*

M. Goirand à son tour a revendiqué pour la mémoire du poète Cartayrade, aussi enfant d'Alais, la priorité en ce qui concerne l'exécution d'un buste qu'il avait demandé pour Cartayrade quelques jours avant la conférence faite le 30 mars à l'Hôtel-de-Ville par M. Raymond Poulle, sur Florian, et sur la nécessité de lui élever un monument à Alais ; M. Goirand a ajouté qu'il n'avait ajourné son vœu, au lendemain de cette conférence, en présence du succès obtenu par la proposition de la Société en faveur de Florian,

Digitized by Google

que pour ne pas entraver cette dernière œuvre, dont il reconnaissait toute l'importance et les sympathies qu'elle suscitait. Mais en présence de la motion de M. de Broves, il croyait pouvoir revenir sur son ajournement et réclamer pour Cartayrade les mêmes honneurs que pour l'abbé de Sauvages.

M. le Dr Auphan, prenant la parole au sujet de la proposition de M. l'abbé de Broves, a fait remarquer qu'il convenait de suivre dans la circonstance actuelle, la marche adoptée lors de l'érection du buste du marquis de Lafare-Alais, dont on ne s'était occupé qu'après que l'œuvre du monument de J.-B. Dumas avait été complètement assurée.

M. le sous-préfet Plantié croit pouvoir répondre du concours de l'Etat pour le buste de l'abbé de Sauvages et il promet d'intervenir auprès du Gouvernement pour en obtenir une allocation.

M. Gaudez, interrogé par M. le président, déclare qu'il serait prêt à fournir le buste de l'abbé de Sauvages assez à temps pour que l'inauguration coïncidât avec celle de Florian, et il estime que la dépense n'irait pas au-delà de 3 000 francs.

M. le président fait observer que le Comité de Florian a été composé et formé par les soins et dans le sein de la Société scientifique et littéraire; que s'il s'agit de constituer un Comité distinct pour l'œuvre de l'abbé de Sauvages, il faudra procéder de la même manière et s'adresser à la Société, qui seule est compétente, et non au Comité dont les attributions sont formellement limitées, et cela afin de ne pas nuire par des démarches trop hâtives dans le sein de la population et au-dehors, au succès de la

Digitized by Google

souscription qui est déjà commencée en faveur de Florian. Cet avis est partagé par le Comité.

La séance est ensuite levée.

Le Secrétaire-général, RAYMOND POULLE.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Séance du 5 juillet 1895

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Gros, Rocher, Carli, Martel, Garreau, Troulhias, de Sarran d'Allard, Dr Monteils, Lévy, Albin Martin, Ajon fils, Brabo, Chevalier fils, Thérond Casimir, Daudet, Mazerand, Fabre, Bernaras, Cosimi, de Bert, Brun et R. Poulle-Symian.

M. le président donne lecture de diverses lettres d'adhésion, entr'autres de celle de M. Léo Claretie, neveu du membre de l'Académie française, qui y a joint une étude fort intéressante dont il est l'auteur, sur Florian, et dont M. le Président lit quelques extraits.

Il donne ensuite avis de l'accord qui est intervenu entre le propriétaire du Casino de l'Evêché et le Bureau pour une soirée théâtrale qui y sera donnée le 23 juillet prochain, au profit de l'œuvre de Florian.

Une commission est nommée pour organiser cette représentation et distribuer des cartes en ville. Cette commission se compose de MM. Paul, Gros,

Digitized by Google

Casimir Thérond, Poncet, Albin Martin, Pecqueur, Ajon père, Chevalier fils, Bernaras, Ajon fils, Alcide Blavet, Antoine Joseph et Vaissaire.

Une deuxième fête aura également lieu au Bosquet, au profit de l'œuvre de Florian, le 11 août, à l'occasion du centenaire de l'Ecole des Maîtres-Mineurs, qui doit amener à Alais M. le Ministre des Travaux publics.

Sont nommés organisateurs de cette fête : MM. Portes, Fabre, Mazerand, Cosimi, Flacheron, de Sarran d'Allard, Rocher, Martel Louis, avocat, et Garreau. Une tombola sera également organisée pour le même objet par les soins de M. Portes.

La séance est levée.

Le Secrétaire général, RAYMOND POULLE.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Séance du 9 juillet 1895

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Destremx de Saint-Christol, l'abbé de Broves, l'abbé Rouvière, l'abbé Albrand, Blancher, Auphan, avocat, Ajon fils, Carli, Blavet Alcide, Mercier, Vaissaire, Goirand, Daudet, Lévy, Brusset, Martin, Barraud, Fabre, Bancilhon, Brun, Mazerand, C. Thérond, Séraphin, agent-voyer, Troulhias, André, adjoint, faisant fonctions de maire, Boissier, Gros, Delmas, Rocher, Pagès, Dastarac Léon et R. Poulle-Symian.

Digitized by Google

M. le président propose, par raison d'économie :

1° De convoquer, à l'avenir, les membres du Comité par la voie de la presse locale et régionale.

2° De mettre à la charge du Comité toutes les dépenses occasionnées par l'œuvre de Florian, et que lui-même a avancées jusqu'ici, y compris celles de voiture, de frais de poste, d'hôtel, etc... Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

M. le président donne communication d'une lettre de M. Gaudez, faisant connaître que le Ministère consentait à donner 7.000 francs pour la moitié du prix de la statue, à la condition que la Ville, qui a seule qualité pour traiter avec le Ministre, prenne l'engagement de se mettre en rapport avec le Gouvernement et de voter une somme égale.

M. le président se chargera de saisir la Municipalité de cette proposition, afin qu'elle prenne le plus tôt possible la délibération demandée, et traite avec l'Etat.

Sur la lecture des précédents procès-verbaux, M. l'abbé de Broves a prétendu que la question du buste de l'abbé de Sauvages devait être portée devant le public en même temps que celle de Florian; qu'il avait déjà reçu des promesses de souscription pour Sauvages, mais qu'il estimait que la somme intégrale ne pouvait être obtenue qu'au moyen d'une propagande par la voie de la Presse et par l'influence d'un Comité spécial.

M. le président répond que tout en protestant de ses sympathies, qu'il croit être celles du Comité, pour l'œuvre de M. de Sauvages, il persiste à être convaincu qu'une action trop immédiate en faveur de celle-ci nuirait aux démarches, déjà si avancées,

Digitized by Google

au profit du monument de Florian et jetterait, à l'extérieur surtout, où l'on se prépare à recueillir des fonds dans ce but, un certain discrédit sur notre entreprise; qu'il avait été décidé, d'ailleurs, dans la réunion du 24 juin et sur la proposition de M. le Dr Auphan, que le projet d'érection d'un buste à l'abbé de Sauvages ne serait communiqué au public que lorsque le succès du monument de Florian serait assuré, ainsi qu'il avait été procédé pour le marquis de La Fare, et qu'il convenait d'attendre, pour Sauvages, que les fonds nécessaires à l'érection du monument de Florian fussent recueillis. Que du reste la Société scientifique et littéraire seule, et non le Comité de Florian, était compétente pour être saisie de la question de l'abbé de Sauvages et pour statuer sur les mesures à prendre.

M. le président exprime donc sa surprise en apprenant que la presse locale devait parler de la brochure que M. l'abbé de Broves vient de faire paraître sur l'abbé de Sauvages. Or, il a la conviction intime que si cette nouvelle question était dès aujourd'hui posée devant le public, elle nuirait sérieusement au succès de l'entreprise de Florian.

Au nom du Comité, dont les intérêts moraux et matériels sont en jeu, M. le président a cru devoir prier les membres de la presse de vouloir bien différer jusqu'à nouvel avis et pour un temps que l'on rendra le moins long possible, l'insertion des articles qu'ils avaient préparés pour patronner le projet de Sauvages.

Comprenant la gravité de la situation, ces Messieurs n'ont pas hésité à faire droit à la demande de M. le président qui les en remercie au nom du Comité.

Digitized by Google

Et maintenant que le Comité est édifié sur ce point, M. le président lui soumet les deux questions suivantes :

1° La Société doit-elle accorder son patronage au projet d'érection d'un buste à l'abbé de Sauvages?

2° Dans le cas de l'affirmative, la Société se réserve-t-elle le droit de choisir le moment où il conviendra de porter ce projet à la connaissance du public?

Le Comité, tout en exprimant ses sympathies personnelles pour l'œuvre de Sauvages, déclare qu'il n'a pas qualité pour statuer à cet égard et renvoie la question à résoudre à la Société scientifique et littéraire qui seule a qualité pour décider si elle doit entreprendre cette œuvre.

Le Comité exprime également un vœu très énergique pour que la Société choisisse elle-même le moment où il conviendra de porter le projet de Sauvages à la connaissance du public.

M. Goirand a repris, à son tour, sa proposition en faveur de Cartayrade.

En présence de cette nouvelle phase dé la question, M. le président invite MM. de Broves et Goirand à formuler leurs demandes respectives, en leur donnant l'assurance qu'elles seraient immédiatement soumises à la Société scientifique et littéraire, qui les examinera avec la plus bienveillante sollicitude.

M. Gros se range à l'avis de M. le président et demande que la Société choisisse un Comité spécial pour l'abbé de Sauvages.

La séance est ensuite levée.

Le Secrétaire général, RAYMOND POULLE. *Le Président,* EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 23 septembre 1895

La séance est ouverte à huit heures et demie sous la présidence de M. Delfieu, qui invite M. G. Lévy à remplir les fonctions de secrétaire pour cette séance.

M. G. Lévy donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté, après un échange d'observations entre M. l'abbé de Broves et M. Delfieu, président.

On passe ensuite à la discussion des questions portées à l'ordre du jour.

M. le président donne lecture de quelques lettres reçues dernièrement et faisant connaître les résultats des démarches faites par les membres du comité de Paris qui annoncent l'organisation d'une soirée à l'Odéon et d'une fête au Trianon, à Versailles, au profit du monument de Florian.

La lecture de ces lettres est accueillie par le comité avec beaucoup de satisfaction.

On passe ensuite à la discussion de la plus importante question, celle de l'organisation de la souscription nationale scolaire.

M. le président fait avec beaucoup de clarté l'historique de cette question qui est en excellente voie d'organisation, grâce aux démarches faites auprès de M. Buisson, directeur de l'enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique.

M. Buisson, en effet, dans une lettre très sympathique, qui sera imprimée à la suite de la circulaire destinée aux membres de l'enseignement primaire, dit, textuellement :

Digitized by Google

« Mais si l'instituteur ne doit faire à l'école aucune « propagande en faveur de telle ou telle œuvre, il « lui est loisible, en dehors de la classe et de l'école, « de profiter d'un entretien avec les familles et les « élèves, pour leur parler d'une œuvre qui se recom- « mande à leur intérêt par son objet. »

L'appel aux sentiments généreux de la jeunesse est non seulement toléré, mais conseillé.

M. le président donne communication de la circulaire destinée aux instituteurs. Le Comité l'approuve et décide qu'elle sera adressée par la poste, à tout membre de l'enseignement primaire dirigeant une école laïque en France et en Algérie.

Le Comité estime que pour mener à bonne fin cette souscription, il y a lieu de s'assurer du concours de la presse pédagogique et politique de Paris.

M. Portes fait connaître qu'il existe à Paris quatre-vingt-quatre journaux pédagogiques, lus les uns ou les autres par la totalité des instituteurs et institutrices de France. Il y aurait donc lieu de s'entendre avec les directeurs de ces journaux et de leur demander l'insertion, à titre gracieux, de la circulaire ou tout au moins un résumé ou article patronnant l'œuvre.

Comme ces démarches sont très longues et surtout très délicates, le Comité décide de déléguer deux de ses membres à Paris chargés de faire le nécessaire.

A l'unanimité, MM. Portes, inspecteur de l'enseignement primaire, et M. Martin, publiciste, président du Syndicat de la Presse, sont délégués et partiront de suite afin que les circulaires soient insérées dans

Digitized by Google

les journaux pédagogiques de la première semaine d'octobre.

M. Martin est chargé en outre de remercier, au nom du Comité, tous les journaux de Paris qui ont consacré à notre œuvre des articles si sympathiques, et de les prier de vouloir bien nous continuer leur puissant patronage.

La question de l'organisation de la collecte en ville est renvoyée à une prochaine séance.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire intérimaire, GEORGES LÉVY. *Le Président,* EMILE DELFIEU.

Séance du 11 octobre 1895

Présents : MM. Deffieu, président, Goirand, Gros, Zaleski, Rocher, Martel, Blavet, de Broves, Pagès, Dr Bertrand-Lauze, Carli, Portes, Martin et de Sarran d'Allard.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

MM. Portes et Martin rendent compte de leur mission à Paris, pour l'œuvre de la statue Florian.

M. le président est heureux de constater que les résultats obtenus dépassent les espérances du Comité. A l'unanimité la Société vote à MM. Martin et Portes des félicitations et des remerciements.

Digitized by Google

M. Martin demande si la question si importante de l'emplacement pour la statue Florian est résolue. M. le président répond qu'elle est résolue en principe : la Municipalité avait autorisé le Comité à choisir la place qui lui conviendrait le mieux. En vertu de cette autorisation, tous les emplacements de la ville ont été montrés au statuaire, qui a choisi la place de la République. A plusieurs reprises, M. Espérandieu, parlant au nom de la Municipalité, nous a donné sa parole que nous pouvions compter sur cet emplacement. M. le président considère donc la question comme résolue.

Ce sentiment est partagé par tous les membres présents.

M. Martin se déclare satisfait; néanmoins, il exprime le vœu que le Conseil municipal prenne, au plus tôt, la délibération nécessaire, car l'artiste travaille d'ores et déjà en vue de cet emplacement, qu'il a étudié d'une façon toute particulière.

M. le président donne à M. Martin l'assurance qu'une demande à cet effet va être adressée à M. le Maire, afin que la question soit résolue à la première reunion du Conseil municipal.

Personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Le Secrétaire-Adjoint, DE SARRAN.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 14 novembre 1895

Présidence de M. Delfieu.

Présents : MM. Delfieu, Paul, Rocher, Gros, Huc, Ausset, Fabre, directeur de l'école du Quai, Brun, Maurin, A. Martin, Brabo, Palier et de Sarran.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Paul Belon demandant si le Comité pourra tenir à sa disposition la somme de 2.000 francs qui lui est nécessaire pour l'organisation de la représentation qui doit être donnée à Paris au profit de l'œuvre.

Il expose ensuite la situation financière qui accuse, tous frais payés et les avances faites par la la Société scientifique et littéraire intégralement remboursées, une encaisse d'environ 1.000 francs.

Après un échange d'observations il est décidé qu'en raison de la situation de notre caisse, de l'importance de la question et du petit nombre de membres présents, une nouvelle réunion en vue du même objet, aura lieu le 19 novembre, à 8 h. 1/2.

M. le président est chargé d'en aviser M. Paul Belon par télégramme et de lui demander par lettre quelques renseignements sur la représentation dont il s'agit, et en particulier sur les recettes et dépenses prévues.

La séance est ensuite levée.

Le Secrétaire, DE SARRAN.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 19 novembre 1895

Président, M. Delfieu.

Présents : MM. Delfieu, Destremx de Saint-Christol, Boissier, Palier, Brun, Mazerand, Blancher, percepteur, Boulze, l'abbé Lauron, Ausset, Portes, Maurin, Bernaras, Martel-Teulon, Fabre, directeur de l'Ecole du Quai, Pagès, Gros, Arnassan, Brabo, Crouzet, Albin Martin, Rocher, Paul, Lévy, Carli, Roussy, Daudet, Huc, Hippolyte Ferrier, Flacheron et de Sarran.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président donne lecture :

1° D'une lettre de M. Paul Belon, en date du 13 novembre, lue à la précédente séance;

2° Du télégramme qu'il a transmis à M. Belon, à l'issue de la séance du 14 novembre;

3° De la minute de la lettre qu'il lui a adressée le 15, en conformité de la décision prise par le comité;

4° De la réponse de M. Paul Belon à cette lettre.

M. le trésorier rend compte de l'état de la caisse de la Société et de celui de la caisse du comité Florian. De cette communication il résulte qu'il existe dans la caisse du comité, tous frais payés et les avances de la Société scientifique et littéraire intégralement remboursées, une encaisse de 1011 francs, sans compter la subvention de 500 francs votée par le conseil général du Gard et de 100 francs votée par la commune de Sauve.

M. Crouzet demande pourquoi le comité de Paris

Digitized by Google

sollicite une subvention et pourquoi il ne fait pas lui-même les avances des premiers frais.

M. le président répond que le comité de Paris ne disposant encore d'aucunes ressources, il lui paraît naturel qu'il s'adresse au comité d'Alais, chargé de centraliser les fonds.

A la demande de M. Brabo, M. Martin donne lecture du passage d'une lettre particulière de M. Belon où celui-ci prévoit pour la future représentation un bénéfice de 5, 6, 7 ou 8.000 francs.

M. Gros parlant d'après son expérience personnelle, dit que les représentations du genre de celle projetée, occasionnent toujours des frais que l'on doit payer comptant, et que dans le cas qui nous occupe, ces frais ne peuvent décemment être avancés par les organisateurs. En conséquence, il propose qu'une somme de 1.500 francs soit mise à leur disposition:

A l'unanimité des votants un crédit de 1.500 francs est ouvert à M. P. Belon, au Crédit Lyonnais, et M. Maurin, trésorier-adjoint, est chargé de faire le nécessaire.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Poulle rendant compte d'une entrevue qu'il a eue avec M. Alexandre Ducros au sujet d'une représentation que l'on se propose de donner au théâtre de Nimes au profit de l'œuvre.

Il rend compte ensuite de la marche de la souscription scolaire; puis il cède la parole à M. Portes, inspecteur de l'enseignement primaire.

M. Portes fait connaître que la circulaire a été déjà expédiée à 50 départements et donne commu-

Digitized by Google

nications de plusieurs articles publiés par la presse pédagogique au sujet de notre entreprise.

Il propose l'envoi d'une lettre à chaque inspecteur d'académie pour le prier de vouloir bien faire insérer dans le Bulletin de l'Enseignement de leur département, une note destinée à rappeler à MM. les instituteurs l'œuvre de Florian. Adopté.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire, DE SARRAN. *Le Président,* EMILE DELFIEU.

Séance du 29 novembre 1895

Présidence de M. Delfieu.

Présents : MM. Delfieu, Ausset, Gros, Huc, Mazerand, Brun, Boulze, Lévy, Daudet, Palier, Séraphin, Flacheron, Fabre, instituteur et de Sarran.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. le président lit la minute de la lettre qu'il a adressée à M. Belon, le 20 novembre. Cette lettre reçoit l'entière approbation du Comité.

Il donne ensuite lecture de la réponse de M. Belon, ainsi que de la minute d'un télégramme et d'une nouvelle lettre qu'il lui a adressée le 25 courant.

Le Comité approuve ce télégramme et cette lettre.

Il lit, en outre : 1° les délibérations du Conseil

Digitized by Google

municipal d'Alais, en date des 19 mai et 16 novembre; 2° une lettre de M. Malzac, en date du 13 juillet, et la copie d'une lettre du directeur des Beaux-Arts, adressée à M. Malzac, le 12 juillet; 3° la copie de deux lettres de M. Gaudez, l'une du 3 juillet et l'autre du 20 novembre ; 4° enfin la minute d'une lettre qu'il a adressée à M. Gaudez, le 27 novembre, pour le prier de différer, jusqu'à nouvel avis, l'étude du piédestal.

Cette dernière lettre est approuvée sans réserves par le Comité.

L'ordre du jour appelle la discussion au sujet de l'organisation de la collecte en ville.

Après un échange d'observations entre les divers membres présents, le Comité décide que :

1° Une liste de souscription sera confiée à chaque membre du Comité, qui agira dans le cercle de ses relations.

2° Une Commission spéciale, sous la haute direction de M. L. Destremx, ancien député, opèrera une collecte en ville.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire, DE SARRAN.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 4 décembre 1895

Présidence de M. Delfieu.

Présents : MM. Delfieu, Paul, professeur, Ausset, Gros, Rocher, Brun, Boulze fils, Lévy et de Sarran.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

M. le président annonce que la Société scientifique et littéraire d'Alais a voté une subvention de 1.000 francs.

Sur la proposition de M. Brun, le Comité vote des remerciements à la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Gaudez, en date du 2 décembre.

Après un échange d'observations, le Comité décide que M. le président écrira à M. Gaudez pour le prier de n'engager aucun frais jusqu'à ce que nous ayons en caisse une partie sérieuse des fonds nécessaires.

Il décide en outre que MM. les membres de la Presse seront chargés de recueillir des souscriptions dans les cafés et établissements publics.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire, DE SARRAN.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 4 janvier 1896

Présidence de M. Delfieu.

Présents : MM. Delfieu, Destremx, Gros, Portes, Daudet, Lévy, Fabre, directeur de l'école du Quai, Boulze père, Boulze fils, de Sarran.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président donne lecture d'une lettre qu'il a adressée le 5 décembre à M. Gaudez, en exécution de la délibération prise le 4 décembre.

Cette lettre reçoit l'entière approbation du Comité.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Paul Belon au sujet de la future matinée du 11 janvier, et d'une seconde lettre du même invitant officiellement, au nom du Comité de Paris, le Comité d'Alais à désigner deux délégués, y compris le président, pour le représenter à cette matinée.

M. le président fait connaître que des raisons de service l'empêchent absolument d'assister à cette solennité.

Le comité élit pour délégués :

1° M. Paul, vice-président;

2° M. Martin, président du syndicat de la Presse et secrétaire du Comité.

Au cas où M. Paul serait dans l'impossibilité de se rendre à Paris à la date indiquée, le Comité délègue à sa place, M. Portes, inspecteur de l'enseignement primaire et trésorier-adjoint du Comité.

Le Comité décide que les deux délégués feront le voyage à leurs frais; toutefois leurs dépenses de

Digitized by Google

voyage et de séjour à Paris leur seront remboursées le jour où la souscription aura produit net 15.000 fr., sans compter le concours de la ville et celui de l'Etat.

Ce remboursement sera fait sur la base de 20 francs par jour de séjour à Paris, plus les divers frais que pourrait entraîner la marche de l'affaire.

M. le président entretient le Comité des démarches qu'il a faites à Nimes en vue d'obtenir le concours de la troupe du théâtre de cette ville, pour une représentation qui serait donnée sur la scène d'Alais, au bénéfice de l'œuvre.

Le directeur du théâtre de Nimes fera connaître ultérieurement, par lettre, les conditions auxquelles il pourra venir jouer *Carmen*, avec le concours de M. Dereims, déjà pressenti.

Le Comité approuve les démarches faites par M. le président.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Le Secrétaire, DE SARRAN. — *Le Président,* EMILE DELFIEU.

Séance du 26 janvier 1896

Présidence de M. Delfieu.

Présents : MM. Delfieu, Paul Belon, Paul, Destremx, Espérandieu, maire d'Alais, Mercier, adjoint, Gros, Ausset, Delmas, Boulze, Martel-Teulon, Doc-

Digitized by Google

teur Bertrand, Martin, Portes, Bernaras, Blancher, Crouzat, Albin Belon, Nègre-Gay, Maurin, Mazerand, Fabre, Brun, Huc, Boissier, Bancilhon, Lévy, Barraud, Albin Martin et de Sarran.

M. le président présente au Comité M. Paul Belon, secrétaire du Comité de Paris et délégué par ce dernier à l'effet de s'entendre avec le Comité d'Alais pour l'exécution du monument.

M, le président rend hommage à l'activité et au devouement de notre distingué compatriote, et dit que grâce à lui, notre œuvre, un instant compromise par un concours de circonstances qu'il était impossible de prévoir, est aujourd'hui assurée du succès.

M. Belon, en quelques paroles charmantes et pleines d'humour, remercie M. le président des félicitations qu'il vient de lui adresser et il prie le Comité de les reporter à ses collaborateurs, M. Henri Crouzat, trésorier du Comité de Paris, M. Victor Roger et M. Paul Lordon.

Sur la proposition de M. Portes, le Comité, à l'unanimité, vote des félicitations à M. Paul Belon et à ses collaborateurs.

M. Paul Belon remercie une seconde fois le Comité et prie son président de transmettre à la *Société scientifique et littéraire*, l'expression de sa gratitude pour l'honneur qu'elle lui a fait en lui décernant le titre de *membre honoraire*.

M. Paul Belon fait connaître au Comité qu'il est venu pour s'entendre avec le Conseil municipal d'Alais sur les voies et moyens de parfaire la somme de 5.500 francs qui actuellement fait défaut à notre œuvre pour exécuter le grand projet. Il vient de

Digitized by Google

soumettre cette question au conseil municipal, que M. le Maire a bien voulu réunir, à titre officieux, et il espère que notre demande sera prise en sérieuse considération.

M. le Maire répond qu'il a été heureux de donner à M. Belon et au Comité ce témoignage de sympathie, et donne l'assurance que la nouvelle demande de 5.500 francs qui lui est adressée, sera examinée avec la plus grande bienveillance possible.

M. le président remercie M. le Maire de ses bienveillantes dispositions à l'égard du Comité Florian, et lui pose les questions suivantes :

« 1° La suppression du singe dans le grand projet « Gaudez, demandée par plusieurs personnes com- « pétentes, serait-elle de nature à faire perdre à ce « monument son caractère de grand projet ; en d'au- « tres termes, le projet ainsi modifié pourrait-il béné- « ficierdes dispositions de la délibération du conseil « municipal en date du 16 novembre 1895, nous accor- « dant une subvention de 7.000 francs et affectant la « place de la République au monument Florian?

« 2° Par qui devront être supportées les dépenses « de toute nature qu'entraînera l'inauguration ? »

A la 1re question, M. le Maire répond que dans l'esprit de la Municipalité comme dans celui du conseil municipal, la suppression du singe dans le grand projet Gaudez ne saurait faire perdre au Comité Florian le bénéfice de la délibération ci-dessus rappelée, et qu'en conséquence, il peut compter sur la somme de 7.000 francs et sur la place de la République.

En ce qui concerne la 2e question, la réponse de M. le Maire n'est pas moins catégorique : il est évi-

Digitized by Google

dent, dit-il, que la totalité de cette dépense incombe à la Ville, qui d'ailleurs ne négligera rien pour recevoir les membres du Gouvernement et du Comité, qui seront invités en temps utile à cette grande solennité.

M. le Maire pour terminer ajoute :

« Mais en ce qui concerne la garantie qui nous « est demandée, je dois faire des réserves, car il n'est « pas sûr que le Conseil municipal la vote. Il est à « craindre, en effet, qu'il hésite à s'engager dans cette « voie pour ne pas créer un précédent, et puis, il ne « peut émettre qu'un vote ferme. »

— « Mais c'est précisément un vote ferme que « nous demandons au Conseil municipal, répond « M. Paul Belon ; et si, comme nous nous plaisons « à l'espérer, la somme complémentaire de 5.500 fr. « que nous sollicitons devient sans objet, on lui « donnera une autre affectation. Si nous formulons « cette demande, c'est que les circonstances nous y « obligent. Chacun sait, en effet, que le Président « de la République doit assister à l'inauguration du « théâtre d'Orange, qui doit avoir lieu au mois d'août « prochain ; si à cette époque nous sommes en « mesure d'inaugurer notre monument, le Président « de la République, profitant de son voyage à « Orange, viendra présider cette grande solennité. « Or, pour être prêt à cette date, le statuaire exige « que la commande lui soit faite dès maintenant. « C'est donc en vue de la visite du Président de la « République que nous demandons à la Ville cette « sorte d'aval. C'est d'ailleurs pour elle que nous « travaillons : moyennant une somme de 12.500 « francs au maximum, la Ville possèdera un monu-

Digitized by Google

« ment d'une valeur de 80.000 à 100.000 francs, qui « sera une merveille et qu'on viendra voir de partout, « comme on va voir la Fontaine de Nimes. D'un autre « côté, il est évident que la visite présidentielle atti- « rera à Alais une affluence considérable, dont le « commerce alaisien retirera un profit sérieux. Si « donc le Conseil municipal se pénètre bien des « intérêts de ses administrés, il n'hésitera pas ».

M. Nègre-Gay, président du Tribunal de commerce, appuie fortement les conclusions de M. Belon.

Résumant la discussion, M. le président fait ressortir, après M. Belon et M. Nègre-Gay, les avantages sans nombre que la Ville et le commerce alaisien pourraient retirer de la visite du Président de la République, des Félibres et des Cigaliers, et il ajoute :

« Si nos édiles ne sont pas tous ici, ce que je regrette « vivement, il y en a du moins quelques-uns, et puis, « nous sommes tous électeurs et contribuables. A « ce double titre, nous avons le droit de faire con- « naître notre opinion sur cette importante ques- « tion. Je vous demanderai donc la permission, « pour sanctionner la discussion, de vous soumet- « tre la question suivante :

« « Eu égard aux circonstances et malgré l'état de « ses finances, la Ville doit-elle s'imposer le nou- « veau sacrifice qui lui est demandé pour le monu- « ment Florian? »

A l'unanimité les membres présents répondent : *oui.*

M. le président prie M. le Maire de tenir compte de l'expression de ce vœu le jour où la demande

Digitized by Google

qui vient de lui être adressée sera présentée au Conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Le Secrétaire, DE SARRAN. *Le Président* EMILE DELFIEU.

Séance du 28 janvier 1896

Présidence de M. Delfieu.

Présents : MM. Delfieu, Destremx de Saint-Christol, Paul, Maurin, Martin, de Sarran.

Lecture et adoption des procès-verbaux des séances des 4 et 26 janvier.

M. le président annonce la mort de notre cher confrère, M. le Dr Monteils, dont il fait l'éloge.

Après l'expédition des affaires courantes, la séance est levée en signe de deuil.

Le Secrétaire, DE SARRAN. *Le Président,* EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 30 janvier 1896

Présidence de M. Delfieu.

Présents : MM. Delfieu, Destremx de Saint-Christol, Martin, inspecteur des forêts, Paul, Charles Fabre, Daudet, Vaissaire, Poncet, Blancher, Mazerand, Boulze, André, Brun, Portes Huc, Martin Albin, Bancilhon, Lévy, de Sarran.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

M. le président lit un entrefilet du *Petit Provençal*, mettant en cause la banque Maurin et le Comité Florian; il donne ensuite lecture de la réponse, qu'en qualité de président du Comité, il a cru devoir adresser à ce journal.

Le Comité, à l'unanimité, approuve cette réponse.

L'ordre du jour appelle la discussion sur les voies et moyens de donner à Alais une représentation théâtrale au profit de notre œuvre.

M. le président donne lecture d'une lettre du directeur du théâtre de Nimes proposant de venir, moyennant une subvention de 800 francs, donner, à notre profit, le *Trouvère* ou *Faust*.

Par 12 voix contre 7 la réunion adopte le *Trouvère*, sous la double réserve que M^lle^ Boyer se fera entendre dans cet opéra et qu'il y aura un ballet de quatre danseuses.

Le prix de 800 francs est également accepté; toutefois, M. l'inspecteur Martin fait espérer que le directeur du théâtre de Nimes cèderait à 700 francs.

Digitized by Google

A l'unanimité, M. l'inspecteur Martin est chargé de traiter cette affaire au mieux de nos intérêts.

On nomme ensuite une Commission des spectacles ainsi composée.

Président honoraire : M. Destremx de Saint-Christol.

Président : M. Paul.

Membres : Outre Messieurs les représentants de la presse locale et régionale, MM. Poncet, Blancher, Portes, Ch. Fabre, Ajon père, Ajon fils, Crouzat fils, Chevalier fils, Nègre-Bargeton, Louis Lichère, Bancilhon, Louis Martel, Berthézène, Pecqueur.

Cette Commission pourra s'adjoindre une sous-Commission.

Sur la question des entrées de faveur, les membres de la presse, présents à la séance, décident, à l'unanimité, de payer leur place.

En conséquence, toutes les entrées de faveur sont absolument supprimées.

La question du projet de traité avec M. Gaudez est renvoyée après la réunion du Conseil municipal, qui aura lieu le 9 février.

M. le président fait connaître à ce propos, que M. le Maire, à la date du 29 janvier, lui a donné l'assurance qu'une copie de la délibération du Conseil municipal du 16 novembre 1895 a été adressée au Ministère des Beaux-Arts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire, DE SARRAN.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 2 février 1896

Présidence de M. Delfieu.

Présents : MM. Delfieu, Destremx de Saint-Christol, Paul, Poncet, Blancher, Portes, Delord, Teissonnière fils, A. Martin, Privat, Brabo, Bancilhon, de Sarran.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

M. le président rend compte dune conversation qu'il a eue avec son frère, de Nimes, à propos de la représentation théâtrale en projet, puis il lit une lettre de M. Martin, inspecteur des forêts, sur le même sujet.

Considérant que le directeur du théâtre de Nimes ne peut ou ne veut donner ni les *Huguenots*, ni le *Prophète*, et que pour la somme convenue (700 francs) il donnerait seulement le *Trouvère*, sans le ballet, le Comité décide de renvoyer à une date ultérieure la représentation projetée.

M. le président est chargé d'écrire à M. Martin pour le prier d'aviser de cette décision le directeur du théâtre de Nimes.

En outre, le Bureau est autorisé à engager, d'ores et déjà, des pourparlers avec les troupes de Montpellier et d'Avignon, pour une soirée de gala au bénéfice de l'œuvre.

En même temps, le Bureau est chargé d'organiser, au profit du monument Florian, une conférence

Digitized by Google

publique et payante dans la grande salle de la Mairie.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire, DE SARRAN.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Séance du 10 février 1896

Présidence de M. Delfieu.

Présents : MM. Delfieu, Destremx de Saint-Christol, Nègre-Gay, Paul, Dr Bertrand, Blavet, A. Martin, Huc, Boissier, Ausset, Gros, Thérond, Brabo, Portes, Brun, Lévy, Barraud, Boulze père, Dumas, Rocher, et de Sarran.

M. le président prie le Comité d'excuser MM. de Firmas et Charles Fabre, empêchés d'assister à la séance.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance,

Lecture est ensuite donnée du procès-verbal de la séance du 26 janvier; il est approuvé pour la seconde fois.

M. le président rend compte des pourparlers engagés avec les directeurs des théâtres de Montpellier, de Nimes et d'Avignon. L'examen des conditions offertes par ces impressarii est renvoyée à une séance ultérieure.

Digitized by Google

M. le président annonce ensuite la fondation à Nimes, par les soins de M. Poulle et des autorités, d'une section nimoise du Comité Florian.

M. Portes donne des détails sur la souscription ouverte dans les écoles ; sur sa proposition, le Comité décide de la clore au 31 mars.

M. le président donne lecture de deux lettres, la première de M. Crouzat, de Paris, annonçant qu'il a versé à la *Société Générale* la somme de 18.000 fr. montant de la recette produite par la représentation de la Gaîté ; la deuxième de M. Belon, donnant divers détails sur les démarches faites par le Comité parisien.

Enfin M. le président rend compte de la délibération d'hier du Conseil municipal d'Alais. Celui-ci a refusé d'accorder l'allocation complémentaire de 5.500 francs qui lui était demandée ; mais il nous a maintenu la subvention de 7.000 francs et la place de la République, malgré la suppression du singe dans le grand projet.

Il ajoute que la municipalité fait étudier à ses frais un projet de grille pour entourer notre monument.

M. le président lit une lettre de M. Gaudez qui réclame, avant huit jours, le traité signé par le Comité ; sinon il ne répondrait pas de la livraison en août. Puis il donne lecture du traité.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

MM. Paul et Rocher, font observer qu'à l'heure présente, le résultat total de la souscription n'est que de 36.000 francs ; qu'il manque donc 5.500 francs pour parfaire la somme convenue avec le sculpteur, et que le Comité, en signant le traité qui lui est

Digitized by Google

soumis, s'engage par le fait même à payer ces 5.500 francs des deniers personnels de chacun de ses membres, si les ressources sur lesquelles on compte encore venaient à faire défaut.

M. Nègre-Gay, président du Tribunal de Commerce leur répond que l'on ne saurait retarder une œuvre aussi considérable pour quelques milliers de francs qui restent à trouver ; qu'il y a, chacun le sait, une importance capitale pour le commerce alaisien, à ce que l'inauguration puisse avoir lieu au mois d'août, sous les auspices de M. le Président de la République, et qu'en conséquence il garantit, lui, personnellement, l'insuffisance que pourrait présenter la caisse du Comité au moment de l'inauguration.

Se faisant l'interprète du Comité tout entier, M. le président remercie chaleureusement M. Nègre-Gay de cette libéralité, grâce à laquelle toutes les difficultés sont levées et l'inauguration du monument Florian rendue possible pour le mois d'août.

Après discussion, le Comité décide, à l'unanimité, que le traité avec M. Gaudez sera dressé au nom de tous les membres et signé par chacun d'eux.

M. Destremx annonce que M. Gaston Boissier, président du Comité de Paris, doit se rendre à Nimes. Sur sa proposition, MM. le président d'honneur et le président, sont délégués pour aller le saluer, le féliciter et le remercier au nom du Comité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire, DE SARRAN.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 21 février 1896

Présidence de M. Delfieu.

Présents : MM. Delfieu, Paul, Gros, André, Fabre, Mazerand, Bancilhon, Docteur Bertrand, Lévy, Pecqueur, Boulze père, Nègre-Gay.

En l'absence de M. de Sarran, excusé, M. Paul remplit les fonctions de secrétaire.

M. le président rend compte de la visite qu'il a faite avec M. Poulle-Symian à M. Gaston Boissier, président du Comité de patronage. Puis il donne des détails sur la matinée qui s'organise à Nimes, au profit de notre œuvre, et qui aura lieu dans la grande salle du Lycée.

Sur sa proposition, le Comité décide de charger M. Paul Belon de pressentir l'autorité supérieure, au sujet d'une course de taureaux, qui aurait lieu à Nimes au bénéfice du monument Florian.

Après avoir pris connaissance d'une lettre du directeur du Théâtre de Nimes, où, contrairement à ce qu'il avait laissé espérer, il répond par une fin de non-recevoir ; les membres présents chargent MM. Lévy et Bertrand de faire des démarches auprès de M. Dereims et du directeur du théâtre d'Avignon.

Lecture est ensuite donnée d'une poésie dédiée à Florian. Le Comité vote des remerciements à son auteur, M. Levat.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire intérimaire, FÉLIX PAUL. — *Le Président,* EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 20 mars 1896

Présidence de M. Delfieu.

Présents : MM. Delfieu, Fabre, sous-préfet, Destremx, Arnassan, Nègre-Gay, Boulze père, Dr Bertrand, Blancher, André, Martin, Paul, Mazerand, Huc, de Sarran.

Lecture des procès-verbaux des séances des 10 et 21 février qui sont adoptés.

M. le président souhaite la bienvenue à M. le sous-préfet, qui a daigné accepter le titre de président d'honneur de notre Comité.

M. le sous-préfet remercie M. le président de ses bonnes paroles, et assure le Comité de tout son concours, principalement lors de la venue de M. le Président de la République.

M. le président rend compte des démarches faites par le Comité, tant auprès de M. Dereims qu'auprès des directeurs des théâtres de Nimes et d'Avignon, en vue d'une représentation théâtrale à Alais, au profit de l'œuvre.

M. le président est chargé de résoudre la question au mieux des intérêts du Comité.

L'ordre du jour appelle la discussion au sujet d'une course de taureaux, avec mise à mort, au profit de l'entreprise. Sur la demande du Comité, M. le sous-préfet veut bien se charger de pressentir M. le préfet.

Digitized by Google

Le Comité décide ensuite de reprendre la collecte en ville au profit de l'œuvre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire, DE SARRAN.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Séance du 22 mars 1896

Présidence de M. Delfieu.

Présents : MM. Delfieu, Espérandieu, maire d'Alais, Destremx, Paul, Gaudez, sculpteur, Estowd, architecte, Thérond, Nègre-Gay, Bancilhon, Delmas, Mazerand, Huc, Ausset, Boulze père, Boulze fils, Gros, Brun, André, Pagès, Arnassan et de Sarran.

M. le président au nom du Comité félicite M. Gaudez de la foi qu'il a eue en notre œuvre et le remercie chaudement de l'activité qu'il a déployée. Puis, il présente M. Estowd, le collaborateur de M. Gaudez, et lui souhaite la bienvenue parmi nous.

Au nom de la municipalité et de la ville d'Alais, M. le maire à son tour adresse à M. Gaudez et à M. Estowd, ses plus sincères félicitations.

M. Gaudez remercie en son nom et au nom de M. Estowd, MM. le président et le maire des paroles flatteuses qu'ils ont bien voulu leur adresser. Il affirme qu'il sera prêt pour le 3 ou le 4 août.

A propos de la question d'architecture et d'installation, il remercie en son nom et au nom de M. Es-

Digitized by Google

towd, M. Bancilhon, architecte de la Ville, du concours qu'il veut bien leur prêter.

Résumant la question, M. le président termine en remerciant M. Gaudez de son désintéressement, car tout le monde sait que M. Gaudez nous livre à prix coûtant un monument qui, de l'avis des critiques d'art, vaudra non pas les 41.500 francs convenus mais une somme bien supérieure.

Lecture est donnée : 1° d'une lettre de M. Maurice Faure s'excusant de ne pouvoir venir pendant les vacances de Pâques nous donner une conférence au bénéfice de l'œuvre ; 2° d'un télégramme de M. le président au directeur du théâtre de Nimes, et de la réponse de M. Delacour.

Le Comité, après examen, décide qu'il n'y a pas lieu de donner une représentation théâtrale pendant la semaine sainte.

M. le président met en discussion l'élaboration du programme des fêtes qui devront avoir lieu lors de l'inauguration du monument Florian. Il propose de nommer une commission des fêtes.

M. le maire répond que la Ville aurait un réel intérêt à ce que les comités Florian et Pasteur se réunissent pour former une commission unique qui s'occuperait de préparer les fêtes et d'inviter, de concert avec la municipalité, M. le Président la République à assister à l'inauguration des deux monuments. En conséquence M. le maire s'offre à faire convoquer par la municipalité, les bureaux des deux Comités, en vue d'arriver à la nomination de la commission dont il s'agit.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Comité décide de reprendre la collecte en ville

Digitized by Google

dès la mise en train des travaux qui, dit M. Gaudez, vont commencer immédiatement.

En vue de cette collecte M. le président a fait dresser une liste des personnes qui sont susceptibles de souscrire à notre œuvre, et dans ces listes la ville se trouve divisée en six sections.

Le Comité approuve ces dispositions, et après des remerciements votés à M. le président pour cette heureuse idée, la séance est levée.

Le Secrétaire, DE SARRAN.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Séance du 9 avril 1896

Présidence de M. Delfieu.

Présents : MM. Delfieu, Blancher, Bancilhon, Jean Teissonnière, Mazerand, Fabre de Massannes, Nègre-Bargeton, Ajon fils, Carli, Boulze père, de Sarran.

Lecture et adoption des procès-verbaux des séances des 20 et 22 mars.

M. le président fait connaître que la représentation donnée à Nimes au profit de l'œuvre a produit net une somme de 203 fr. 49. Il explique que le succès de cette soirée a été contrarié par diverses circonstances imprévues, notamment par la mort d'un professeur du lycée.

A propos du projet de course de taureaux avec

Digitized by Google

mise à mort, il dit que si M. le Préfet se montre favorable, le ministère semble hostile à ce projet; il demande si dans ces conditions il convient de faire tenter auprès du Gouvernement une démarche collective par MM. les sénateurs et députés du Gard.

Après discussion, le Comité décide de renoncer au projet, au moins pour le moment.

M. le président rend compte des pourparlers qu'il a eus avec la troupe Bordes, de Nimes, et il donne lecture d'une lettre du directeur de cette troupe.

Moyennant la somme de 200 francs, la troupe vient jouer le *Bossu* sur notre théâtre au profit de l'œuvre.

Considérant que les frais prévus, outre les 200 fr. alloués à la troupe, ne peuvent dépasser la somme de 100 francs, le Comité décide de faire donner cette représentation dimanche prochain, à 8 heures 1/2 du soir.

M. le président annonce que M. Millaud, marchand tailleur à Alais, fera imprimer, à ses frais, les programmes de la soirée ; il ajoute que, moyennant la somme de 20 francs, M. Caisso s'est chargé d'imprimer les affiches. Approuvé.

Le Comité décide de maintenir le prix ordinaire des places et de mettre à 10 francs celui des loges.

Une commission composée de MM. Jean Teissonnière, Bancilhon, Ajon fils, Maxence d'Hombres, Carli, Boulze père, de Sarran et présidée par M. Gros, est chargée de voir individuellement les propriétaires des loges, et d'assurer le contrôle pendant la représentation.

Il est décidé de supprimer toutes les entrées gratuites, exception faite pour les membres de la Musi-

Digitized by Google

que Municipale qui prêteront gracieusement leur concours à cette soirée.

M. le président rend compte de l'état actuel de la souscription scolaire; après discussion le Comité décide qu'il y a lieu de faire imprimer et distribuer de suite les brochures promises aux souscripteurs qui ont versé 0 fr. 75 et au-dessus.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire, DE SARRAN. *Le Président,* EMILE DELFIEU.

Séance du 14 avril 1896

Présidence de M. Delfieu.

Présents : MM. Delfieu, Poncet, Brissac, Nègre-Bargeton, Ajon fils, Jean Teissonnière, Brusset, Mazerand, Blancher, Portes, Bancilhon, Boulze père, A. Martin, de Sarran.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

M. le président annonce que la représentation du *Bossu* a produit net une somme de 235 fr. 85, contre 290 fr. 79 de frais. Il ajoute que le personnel du théâtre a abandnné une partie de son salaire, soit 31 fr. 75.

M. le président donne lecture d'une note qu'il propose de communiquer aux journaux à l'occasion de

Digitized by Google

cette soirée; dans la dite note seront publiés les noms des employés du théâtre qui ont fait abandon, au profit de l'œuvre, de tout ou partie de leur salaire.

Adopté.

Le Comité décide de continuer la collecte en ville; les résultats en seront publiés dans les journaux au fur et à mesure des encaissements.

M. le président entretient le Comité des pourparlers engagés avec M. Dereims et le nouveau directeur du théâtre de Nimes.

Après une discussion approfondie, à laquelle prend part M. Nègre, qui est d'avis de ne rien tenter si on n'est pas sûr de réaliser un bénéfice de mille francs, le Comité charge son président de traiter avec M. Tartanac, le nouveau directeur, sur le prix de 1.100 francs, y compris le cachet dû à M. Dereims, ou bien 900 francs sans M. Dereims. Il est bien entendu que le Comité ne prend à sa charge que les frais ordinaires : bordereau et affiches.

M. le président entretient, en outre, le Comité de deux projets de concert; le premier, au lycée, avec des artistes amateurs; le deuxième, avec le concours de M. et Mme Gaidan.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire, DE SARRAN.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 28 avril 1896

Présidence de M. Delfieu.

Présents : MM. Delfieu, l'abbé de Broves, Gros, Boulze, Bancillon, Guibal, Pallier, Daudet, Barraud, Lévy, Marignac, Carli, Portes.

M. Lévy est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président communique une lettre de M. Bernard, de l'Opéra, directeur d'une troupe lyrique, actuellement à Avignon, demandant 600 francs pour venir chanter *Hamlet* avec M. Dereims, qui, de son côté, demande un cachet de 500 francs. M. Bernard laisse à la charge du Comité : 1° le cachet de M. Dereims; 2° les frais de la partition d'*Hamlet;* 3° les frais de voyage et d'hôtel de sa troupe; 4° les frais d'affiches et de bordereau, et 5° les frais d'orchestre.

Le Comité considérant que les frais sont trop élevés, renonce à cette représentation.

M. le président communique ensuite une lettre de M. Gaidan, baryton au grand théâtre de Bordeaux, offrant gracieusement son concours et celui de Mme Gaidan, pour une représentation ou un concert, au profit de notre œuvre.

Il donne également communication d'une lettre de M. Soubeyran, ténor au théâtre du Capitole, à Toulouse, offrant de venir, à titre gracieux, chanter les *Huguenots*, au profit de l'œuvre entreprise par notre Comité.

Digitized by Google

M. le président est chargé d'examiner s'il ne serait pas possible de monter cet opéra sans imposer au Comité une dépense exagérée, en utilisant le concours de M. et Mme Gaidan et de M. Soubeyran.

M. le président donne ensuite lecture : 1° d'une lettre de M. Marin ; 2° d'une lettre de M. Millaud, offrant l'un et l'autre de venir donner une course de taureaux au profit de notre entreprise.

Le quadrille de M. Millaud ayant obtenu, dimanche dernier, un succès complet, il est décidé que le Comité traitera avec M. Millaud aux conditions suivantes : tous les frais de la course seront laissés à la charge de l'entrepreneur, quelle que soit d'ailleurs la recette ; s'il y a du bénéfice, il sera partagé, par parts égales, entre M. Millaud et le Comité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire intérimaire, G. LÉVY.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Séance du 1er mai 1896

Présidence de M. Delfieu.

Présents : MM. Delfieu, Bancilhon, Mazerand, Marignac, Boulze père, Crouzat Jean, Jean Teissonnière, Blancher, Nègre-Bargeton, Brissac, Huc, Lévy, André, Fabre, directeur de l'Ecole du Quai, Brun, Portes et Ajon fils.

M. Ajon fils remplit les fonctions de secrétaire.

Digitized by Google

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Communication est faite par M. Delfieu d'une lettre de M. de Chapel, président du Comité Pasteur invitant officiellement le président du Comité Florian à assister à une réunion du Comité Pasteur qui doit avoir lieu ce soir à la mairie.

Le Comité, à l'unanimité, décide que son président répondra à l'appel qui lui est adressé et qui, dans l'esprit de M. de Chapel, a pour but d'effectuer un rapprochement effectif entre les deux Comités.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Millaud s'engageant à donner, à notre profit, une course de taureaux aux conditions fixées par le Comité dans la séance du 28 avril dernier.

Sur la proposition de M. Nègre, le Comité charge son président de demander à M. Millaud s'il ne serait pas possible de traiter avec le quadrille Robert.

On procède ensuite à la nomination d'une commission chargée d'assurer le côntrole de toutes les opérations relatives à la course.

Sont nommés : MM. Millaud, Lévy, Bancilhon et Guibal.

M. le président communique un télégramme de M. Gaidan, faisant connaître qu'il lui est impossible de venir jouer *Les Huguenots*, et promettant son concours et celui de M^me^ Gaidan pour une représentation de *Faust* dans le courant de juin.

Le Comité accepte cette proposition avec reconnaissance.

En conséquence une représentation de *Faust*

Digitized by Google

aura lieu en juin, au Casino, avec le concours de la troupe de M. Roux, qui a demandé une subvention de 200 francs.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Soubeyran faisant connaître que pour nous être agréable, il consentirait à chanter l'*Africaine*, si cette pièce convenait mieux à M. et Mme Gaidan.

Etant donné la réponse de M. et Mme Gaidan, le Comité renonce au gracieux concours de M. Soubeyran et charge son président de lui exprimer avec ses regrets, ses plus sincères remerciements.

M. Portes offre le concours gracieux de sa musique pour un festival aux Arènes, il ajoute que la musique des Instituteurs pourrait, pour la circonstance, fusionner avec la Musique municipale.

M. le président remercie M. Portes de cette offre gracieuse et fait connaître que le Général commandant la place de Nimes lui a promis le concours de la musique du 163me, pour toute fête qu'il nous plaîrait de donner au bénéfice du monument Florian. Il lui semble qu'avec le concours de ces trois musiques et celui des sociétés de Farandoleurs on pourrait organiser, soit aux Arènes, soit au Bosquet, un festival qui pourrait produire une certaine somme, sans toutefois exposer les deniers du Comité.

Après un échange d'observations cette fête est adoptée en principe, et une commission est nommée pour en assurer les voies et moyens. Sont élus : MM. Blancher, Pecqueur, J. Teissonnière, Portes, Delord, Nègre-Barjeton, Brissac, Bancilhon, J. Crou-

Digitized by Google

zat, André, Fabre, Poncet, Ajon, Maxence d'Hombres, Brun, Mazerand, Gros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire intérimaire : H. AJON.

Le Président : EMILE DELFIEU.

Séance du 30 mai 1896

Etait présents : MM. Delfieu, président; Boulze père, Vaissaire, Crouzat fils, Gros, Mazerand, Lévy, Barraud, Bancilhon, Martin et Ajon fils.

M. Millaud, entrepreneur de la course du 31 mai et un torero assistent à la séance.

M. Ajon fils est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président ouvre la séance en remerciant M. Millaud du précieux concours qu'il offre au Comité. On félicite aussi le jeune torero qui a émerveillé, le 26 avril dernier, le public alaisien.

M. Millaud prend la parole pour remercier en son nom et en celui du jeune espagnol.

Communication est faite d'une lettre de M. Gaudez annonçant son arrivée à Alais pour le 10 juin prochain.

La statue vient d'être envoyée à la fonte. Elle sera prête pour le mois d'août.

Digitized by Google

M. Gaudez attend toujours la commande du ministre.

M. le président a aussitôt écrit à M. Malzac qui a répondu de faire verser les fonds par la municipal lité. Or, la municipalité se trouve en ce moment dans l'impossibilité d'effectuer ce versement.

La souscription scolaire est en bonne voie. M. l'Inspecteur d'Académie du Gard a chaudement encouragé cette collecte au moyen d'une note insérée dans le Bulletin de l'Enseignement primaire.

Au nom du Comité M. le Président exprime toute sa reconnaissance à ce haut fonctionnaire.

La commune de Bessèges a envoyé 25 francs.

Lecture est faite par M. le président d'une circulaire adressée aux détenteurs des listes de souscription. Approuvé.

Une brochure devait être envoyée aux souscripteurs de 0 fr. 75, dans les écoles. Cette brochure n'étant pas achevée, et des réclamations arrivant, il est décidé qu'une circulaire sera adressée aux réclamants ainsi qu'aux Inspecteurs d'Académie et aux Inspecteurs primaires, pour leur annoncer que la brochure dont il s'agit leur sera expédiée dans le courant des grandes vacances.

La séance continue par l'organisation de la course du lendemain.

M. Millaud demande le concours de l'architecte pour la pose d'abris dans l'intérieur des arènes.

M. Millaud a pris sur lui d'offrir la présidence de la course à M. Destremx de Saint-Christol, président honoraire du Comité d'initiative.

M. Martin est chargé, par le Comité, d'obtenir de

Digitized by Google

la municipalité la réunion des deux Comités, et de demander le montant du crédit alloué pour les Fêtes d'inauguration.

Une représentation doit avoir lieu au Casino dans le courant du mois de juin, probablement vers le 16, avec le gracieux concours de M. et Mme Gaidan, et de M. Boudouresque fils.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire intérimaire, HENRI AJON.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Séance du 12 juin 1896

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Boulze, Gros, Fabre, Mazerand, Crouzat fils, Chevalier Louis, Bancilhon, Nègre Elie, Cordier, Pecqueur, et Ajon fils, remplissant les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président donne communication d'une lettre de M. Millaud, entrepreneur des Arènes, donnant le détail des résultats de la course du dimanche 31 mai. Ces résultats sont : Recettes 1.483 fr. 35 c. ; frais divers : 1.562 fr. 25 c., d'où un déficit de 78 fr. 90, laissé, d'après nos conventions, à la charge de l'entrepreneur.

M. le président donne ensuite le détail des frais

Digitized by Google

prévus pour la représentation de *Faust* du mercredi 24 juin.

Les frais prévus s'élèvent à 900 fr. environ.

Le prix des places est ainsi fixé : Premières 3 fr., galeries 2 fr., pourtour 1 fr.

On décide que les entrées de faveur seront rigoureusement suspendues, même à l'égard de MM. les membres de la Presse, en vertu d'une décision prise par eux dans la séance du 30 janvier.

Une lettre sera adressée à M. le président du Cercle de la Jeunesse pour lui annoncer la représentation.

On procède à la nomination d'une Commission chargée de régler tout ce qui a trait à la représentation.

Sont nommés : MM. Paul, président, Berthézenne, Nègre Elie, Lichère Louis, Guibal, Bertrand, Ajon fils, d'Hombres, Crouzat Jean, J. Teissonnière, L. Chevalier, Pecqueur, Martin, Caisso.

M. Pecqueur est prié de s'assurer du gracieux concours de huit musiciens pour jouer la *Marche des soldats.*

La séance est levée.

Le Secrétaire intérimaire, HENRI AJON.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 23 juin 1896

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Nègre Elie, Lichère Louis, Guibal, Crouzat Jean, Maxence d'Hombres, Chevalier Louis, Pecqueur et Ajon fils.

M. Ajon fils est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La séance est consacrée aux derniers préparatifs de la représentation du 24 juin. Toutes les mesures étant prises, la séance est levée.

Le Secrétaire intérimaire, HENRI AJON.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Séance du 7 juillet 1896

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Boulze père, Nègre Elie, Brun et Ajon fils.

M. Ajon fils est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président rend compte du résultat de la représentation du 24 juin.

Digitized by Google

Les recettes se sont élevées à la somme de.....	1.516 fr. 50
Les dépenses.....	893 fr. 45
D'où une différence en plus de.....	623 fr. 05

En proclamant ce résultat, M. le président se fait un devoir de remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont concouru au succès de cette soirée.

Les remerciements s'adressent d'abord à Mme et à M. Gaidan, ainsi qu'à M. Marcel Boudouresque qui ont bien voulu prêter à notre œuvre le gracieux concours de leur talent; ils s'adressent ensuite aux artistes du Casino, M. et Mme Fabre, Mlle Méraldy, Mme Echaud, M. Béchard, etc., qui ont fait tout leur possible pour seconder les trois grands artistes que nous avions le privilège de posséder; ils s'adressent également à M. Roux, directeur du Casino qui s'est imposé dans la circonstance des sacrifices considérables; ils s'adressent enfin à MM. les membres de la commission qui n'ont rien négligé pour assurer le succès de la soirée, et en particulier à MM. Elie Nègre et Louis Lichère qui se sont dépensés à l'excès.

L'ordre du jour appelle ensuite la question du Festival. Après un échange d'observations, cette question est renvoyée au commencement du mois de septembre.

La séance est levée.

Le Secrétaire intérimaire, HENRI AJON.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 31 juillet 1896

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Zaleski, Carli, Blancher, Thérond, Brun, Mazerand, Bancilhon, Crouzat fils, Pecqueur, Boulze père, Boulze fils, Lévy, Fabre, sous-préfet, Martel-Teulon, l'abbé Albran, l'abbé de Broves, Goirand, Martin Albin, H. Teissonnière et Ajon fils.

M. Ajon est chargé des fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président déclare qu'il est complètement étranger à la formation de la commission des fêtes dont les journaux ont donné la composition. Tout ce qu'on lui a demandé, c'est la liste des membres du bureau du Comité d'initiative. Sur cette liste on a pris six noms sans se préoccuper si les autres membres ne seraient pas offusqués de cette façon d'agir.

A la réunion de la Commission des fêtes il a fait remarquer ce que ce procédé présentait de blessant pour tous les membres du Comité, en général, et pour ceux qui ont fait preuve d'un dévouement exceptionnel, en particulier.

Il a demandé que tous les membres du Comité pouvant prêter à la commission des fêtes un concours efficace fissent partie de cette commission. On lui a répondu qu'on craignait l'encombrement et on a décidé que le Comité Florian fournirait *douze membres* à la commission dont il s'agit. Six membres étant déjà nommés, il n'en reste plus que six a désigner.

Digitized by Google

Le Comité se trouvant dans l'impossibilité de donner satisfaction à tous ceux de ses membres qui ont fait preuve jusqu'à ce jour, de zèle et de dévouement, désigne le Bureau tout entier pour le représenter au sein de la commission des fêtes.

L'ordre du jour appelle ensuite la question de la nomination d'une commission chargée d'organiser un concours de poésie à l'occasion de l'érection de la statue de Florian.

D'aprés une décision prise par la commission générale des fêtes, cette commission doit-être prise dans le Comité Florian.

A l'unanimité sont nommés :

Président d'honneur : M. Léonce Destremx de St-Christol, ancien député.

Président : M. Ausset, proviseur du lycée.

Vices-Présidents : MM. Casimir Thérond, Alcide Blavet.

Trésorier : M. Martel-Teulon.

Secrétaires : MM. de Sarran d'Allard, Chabrier, bibliothécaire.

Membres : MM. l'abbé Albran, l'abbé de Broves, Carli fils, Fabre, sous-préfet, Goirand, Lévy, Martin Albin, Pagès Eugène, Pin Emile, Portes, inspecteur primaire, Poulle-Symian, Rivière-Dejean, Troulhias Numa, M. Bonnel, professeur de rhéthorique, et M. Boisson, professeur de philosophie au lycée.

M. le président est prié de notifier immédiatement ces nominations aux intéressés et de les convoquer pour le lendemain.

La séance est ensuite levée.

Le Secrétaire intérimaire, HENRI AJON

Le Président, EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 11 août 1896

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Gros, Huc, Boulze, Crouzat fils, Teissonnière Henri, Roux Gabriel, Cordier, Blancher, Lévy, Boyer, Flacheron, Bertrand Léopold, Daudet et Ajon fils.

Monsieur Ajon fils est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président rend compte des démarches qu'il a faites auprès de la municipalité pour faire entrer dans la commission des fêtes, tous les membres du Comité Florian, capables de lui prêter un concours utile.

Tout d'abord il s'est adressé à M. le président de la commission des fêtes. N'ayant rien obtenu de ce côté, il a transmis à M. le Maire, actuellement à Paris, la dépêche et la lettre reproduite ci-après.

TÉLÉGRAMME :

Alais, le 7 août, 1 heure soir.

« *M. De Ramel, député, 37 bis, rue de Bourgogne, Paris.*

« Part réservée Comité Florian dans commission fêtes ne lui permet pas traiter comme il conviendrait tous ceux qui lui ont prêté concours utile. Pour éviter froissements gratuits, vous soumets par lettre combinaisons. Ai honneur vous prier télégraphier messieurs adjoints attendre vos instructions pour clôturer liste commission fêtes. Hommages respectueux : DELFIEU. »

Digitized by Google

LETTRE :

« *Alais, le 8 août 1896.*

« *A Monsieur de Ramel, député et maire d'Alais.*

« MONSIEUR LE MAIRE,

« Ainsi que je vous le disais dans mon télégramme d'hier, la part qui nous a été réservée dans la Commission des Fêtes ne nous permet pas de traiter, comme il conviendrait, et comme nous le désirerions, tous ceux qui depuis le commencement, nous ont prêté un concours utile.

« Mais votre Comité, me direz-vous, comprend quatre-vingt-quatre membres, et si chaque Comité fournissait pareil contingent il serait impossible de discuter.

« D'abord les deux autres Comités comprennent beaucoup moins de membres que le nôtre et, dès lors, ils doivent être moins encombrants.

« M. le sous-préfet estime que chaque Comité devrait être représenté proportionnellement à son son effectif, et je suis de son avis.

« En vertu de ce principe, le Comité Florian, *qui a été constitué le premier*, devrait à lui seul fournir la moitié des membres de la Commission dont il s'agit, s'il était absolument nécessaire que le nombre en fut limité. Mais, dans la circonstance, cette nécessité ne s'impose pas.

« On pourrait, en effet, constituer la Commission des Fêtes sur les bases suivantes :

« 1° Faire entrer dans cette Commission, indépendamment du Conseil municipal et des principales notabilités de la ville, tous les membres des trois Comités qui pourraient prêter un concours efficace, lui consacrer, par exemple, cinquante heures de travail, au minimum.

« 2° Diviser cette Commission en dix Sous-Commissions, ayant chacune un Bureau formé d'un pré-

Digitized by Google

sident, d'un ou deux vice-présidents, d'un trésorier, et d'un ou deux secrétaires, selon son importance.

« 3° Pour éviter l'encombrement qu'on redoute, n'admettre aux réunions générales que les membres des Bureaux des sous-commissions, et si c'était encore trop, les présidents seulement.

« 4° Décider que tous les membres de la commission des Fêtes payeront leur écot au banquet officiel.

« De la sorte on éviterait tout encombrement, on réaliserait des économies, si, comme je me le suis laissé dire, la municipalité avait l'intention de prendre à sa charge tous les frais du banquet, et l'on donnerait satisfaction à tous ceux de nos membres qui se sont tant dépensés pour assurer le succès de notre patriotique entreprise.

« Sur les trente membrés dont les noms figurent sur la liste ci-dessous (1) et qui ne font pas partie de la Commission des Fêtes, il me serait difficile de dire quel est celui qui s'est le plus dévoué à notre œuvre.

« Choisir six noms sur cette liste, c'était impossible, à moins de les tirer au sort.

« Aussi, nous sommes-nous contentés de désigner notre Bureau pour représenter le Comité au sein de la Commission des Fêtes, en attendant que, dans votre justice, vous ayez pris en considération la combinaison que j'ai l'honneur de vous soumettre.

« Avant de prendre une décision à cet égard, je

« (1) Ajon fils, Bancilhon, architecte, Barraud, architecte, Brisac, inspecteur P.-L.M., Brun, directeur Ecole du Palais, Brusset-Blanc, Chevalier fils, Cordier ingénieur, Crouzat père, Crouzat fils, Delmas, Baron d'Hombres fils, Fabre Charles, propriétaire, Fabre, directeur, Ecole du Quai, Gros, architecte, Guibal, Guiraud, secrétaire particulier de M. le sous-préfet, Lichère Louis, Maurin, banquier, Mazerand, directeur de l'Ecole du Panséra, Mercier, ingénieur, Nègre Elie, Pagès Eugène, Priou Jules, Rivière-Dejean, Roux, directeur du Casino, Privat Sanctus, publiciste, Teissonnière Henri et Trintignan, imprimeur ».

Digitized by Google

vous prierai de vouloir bien considérer *qu'au moment où nous avons constitué notre Comité, il n'était question ni de l'abbé de Sauvages, ni de Pasteur.*

« D'un autre côté nous voulions faire quelque chose de plus qu'une statue. Notre désir était de doter notre cité d'une magnifique fontaine, et pour réaliser ce projet nous avons fait appel à tous les dévouements. Ainsi s'explique l'extension donnée à notre œuvre et la composition de notre Comité.

« Vous le voyez, M. le Maire, il s'agit d'une succession à accepter avec ses avantages et ses charges. Vous êtes donc obligé, nous semble-t-il, de tenir compte des engagements pris et des dettes de reconnaissance contractées, dans l'intérêt de notre cher Alais, par la Société scientifique et littéraire et le Comité du monument Florian.

« Ceci m'amène, par une transition toute naturelle, à vous parler d'une demande de subvention de 3.000 fr. que je me propose de remettre ce soir à M. le président du Comité des Fêtes; 2.500 fr. seront destinés à parfaire la somme qui nous manque encore pour régler le statuaire, et la différence sera affectée à l'impression du Mémorial des fêtes, dont la Société scientifique et littéraire pourra se charger si la Commission lui en exprime le désir.

« Au nom de la Société scientifique et littéraire, qui a pris l'initiative de l'érection qui nous occupe, et au nom du Comité Florian qui a fait pour son œuvre tout ce qu'il était humainement possible de tenter, je vous prie de vouloir bien recommander ma demande à la bienveillante attention de la Municipalité. Pour le reste, je m'en remets avec confiance à votre tact et à votre équité.

« Veuillez agréer, M. le Maire, avec l'expression de ma vive gratitude, l'assurance de ma respectueuse considération.

« *Le Président du Comité Florian,*

« EMILE DELFIEU. »

Digitized by Google

Lettre et télégramme sont approuvés à l'unanimité.

Le 8 août, M. de Ramel a fait à M. le président la réponse télégraphique suivante :

« *Delfieu, directeur Postes, Alais.*

« Ai télégraphié adjoints. Causez-en avec eux. Sentiments dévoués. Ramel. »

A la suite de toutes ces démarches et pour donner satisfaction à M. Delfieu, la Commission générale des Fêtes a décidé, dans sa séance du 8 août, la formation d'une nouvelle Commission pour l'organisation de la soirée théâtrale.

M. le président invite tous les membres dont le dévouement n'a pas été mis à contribution par le Comité des Fêtes, à faire partie de cette commission.

Après un échange d'observations la Commission dont il s'agit est composée de la manière suivante :

Président d'Honneur :

M. Léopold Bertrand, conseiller municipal, délégué aux Beaux-Arts.

Président :

M. Gros, architecte, ancien Président de la Société scientifique et littéraire.

Vice-Président :

M. Crouzat Jean.

Trésorier :

M. Teissonnière Henri.

Secrétaire :

M. Ajon Henri.

Digitized by Google

Secrétaire-adjoint :

M. Roux Gabriel.

Membres :

MM. Bancilhon, architecte, Barraud, architecte; Chevalier Louis, d'Hombres Maxence, Flacheron, Huc, Lichère Louis, Nègre Elie, Priou Jules.

Cette commission n'ayant pour le moment que peu de choses à faire, M. le président estime que nous devrions en profiter pour faire terminer la collecte en ville. Il fait appel au dévouement de tous, et aussitôt onze collecteurs se présentent.

Ce sont : MM. Gros, Huc et Ajon fils, pour le quartier compris entre le chemin de Bagnols, la place du Lycée, la place de l'Etoile, le faubourg d'Auvergne et la Gare.

M. Boulze, Priou Jules, Mazerand pour le quartier compris entre la place de l'Etoile, la rue Pasteur, la place de l'Hôtel-de-Ville, la rue Jules-Cazot, et le Quai-du-Nord, plus le faubourg de Rochebelle.

M. Flacheron et M. le Baron d'Hombres, pour le quartier compris entre la Basse place St-Jean, la rue de la Galère, la Grand'Rue, la rue des Mourgues la place du Pont-Vieux, le Quai-Neuf jusqu'au Pont du Marché, et la rue Jules-Cazot. MM. Crouzat fils, Teissonnière Henri et Roux Gabriel pour le quartier compris entre la place de l'Hôtel-de-Ville, la place St-Jean, la rue Tisserie, la place du Pont-Vieux, plus le faubourg du Soleil, le Tempéras et la Chaussée.

Ce travail de répartition terminé, M. Delfieu cède le fauteuil présidentiel à M. Gros, et la commission théâtrale se met immédiatement à l'œuvre.

Le Secrétaire intérimaire : HENRI AJON. — *Le Président :* EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 25 août 1896

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Gros, Bancilhon, Blancher, Portes, Teissonnière Henri, Crouzat, Fabre Charles, Thérond, Pagès Eugène, Boulze et Lévy.

M. Lévy est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président donne lecture d'une lettre concernant le concours poétique (renvoyée à la Commission).

M. Thérond annonce la réception de nombreuses demandes pour le concours littéraire.

M. le président demande si, en raison de la visite du Czar à Paris, il n'y aurait pas lieu de modifier la date des fêtes.

Après un échange d'observations, le Comité émet le vœu que les fêtes soient retardées et fixées, si possible, au 18 octobre. Toutefois, on devra prendre la date du ou des ministres. M. le président est chargé de télégraphier à M. le sous-préfet, actuellement à Nimes, pour lui transmettre l'expression de ce vœu.

M. le président annonce que M. de Ramel, maire d'Alais et président d'honneur de notre Comité, a engagé des pourparlers avec le Directeur des arènes de Nimes, en vue d'une course de taureaux avec mise à mort au profit de notre œuvre.

M. Marcia offre 1.000 francs d'argent et 1.000 francs

Digitized by Google

de billets à placer par les soins du Comité dans l'arrondissement d'Alais.

Le Comité accepte ces conditions et vote des remerciements à M. de Ramel pour avoir bien voulu s'occuper de notre œuvre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire, G. LÉVY. — *Le Président*, EMILE DELFIEU.

Séance du 8 Septembre 1896

Étaient présents : MM. Delfieu, président, Thérond, Crouzat Henri, Boulze père, Jean Crouzat, Gros, Teissonnière Henri, Lévy, Blancher et Roux Gabriel.

M. Roux est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président souhaite la bienvenue à M. Crouzat, trésorier du Comité de Paris, et le remercie du du concours dévoué qu'il a bien voulu prêter à notre œuvre.

Il profite de l'occasion pour rappeler le magnifique résultat obtenu par le Comité de Paris et rendre une fois de plus hommage à l'activité et au dévoûment de notre distingué compatriote, M. Paul Belon.

Il donne ensuite lecture d'une lettre de M. Gaston

Digitized by Google

Boissier, déclinant, pour des raisons de santé, la présidence de la cérémonie d'inauguration.

Il communique également une lettre de M. dé Ramel, disant que si M. Gaston Boissier ne peut venir, on pourrait s'adresser, soit à M. Henri de Bornier, soit à M. Melchior de Vogüé.

Après un échange d'observations et sur la proposition de M. le président, le Comité décide de charger M. Gaston Boissier, s'il lui est matériellement impossible de venir présider l'inauguration, de désigner lui-même son remplaçant.

M. le président annonce qu'il a reçu du Directeur des arènes de Nimes les billets pour la course du 13 septembre.

D'après les conventions, ces billets peuvent être vendus dans toutes les localités, excepté à Nimes.

Le Comité décide d'envoyer une personne à Montpellier, Lunel, etc., déposer des cartes dans les principaux bureaux de tabacs et d'allouer aux vendeurs une remise de 5 o/o.

Chaque dépôt devra être signalé au public par une affiche que le Comité fera imprimer.

Le Comité charge ensuite son président d'aller le représenter à la course dont il s'agit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire, G. ROUX.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 21 septembre 1896

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Nègre-Gay, Gaudez, Blancher, Huc, Gilly, Roux Gabriel, Teissonnière Henri, Ausset, d'Hombres fils, Crouzat (de Paris), Crouzat Jean, Bancilhon, Barraud, Mazerand, Fabre, directeur de l'école du Quai, Pecqueur, Boulze, André, Maurin, de Sarran et Ajon fils.

M. Ajon est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président rend compte des tentatives qu'il a faites pour que le Gouvernement se fit représenter par un ou plusieurs de ses membres aux fêtes d'inauguration.

Il s'exprime en ces termes :

« Dès qu'il fut question des fêtes, c'est-à-dire quelques jours avant les vacances parlementaires, j'allai trouver M. de Ramel pour le prier de vouloir bien, en sa qualité de maire de la ville d'Alais, inviter M. le Sénateur Cazot, MM. les Sénateurs et Députés du Gard, M. le Préfet et M. le Sous-Préfet à se joindre à lui pour faire une démarche collective auprès des Ministres, qu'on se proposait de convier et parmi lesquels devait figurer M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

« M. le Maire me répondit que déjà il avait vu M. Méline, président du Conseil, et M. Turrel, Ministre des Travaux Publics ; que ces deux ministres lui avaient promis d'assister à nos fêtes, et que

Digitized by Google

dans ces conditions la démarche dont je lui parlais ne lui semblait pas nécessaire. J'insistai vivement pour que cette démarche eût lieu et pour qu'on choisit la date qui conviendrait le mieux au Gouvernement, mais ce fut en vain.

« Dès que M. Cazot, président d'honneur de notre Comité de patronage et M. Malzac, président d'honneur de notre Comité d'initiative, furent arrivés, j'allai les voir pour leur exposer la situation et les prier de vouloir bien intervenir. L'un et l'autre me déclarèrent qu'ils ne pouvaient tenter aucune démarche sans y avoir été invités par M. le Maire, mais que si celui-ci leur en exprimait le désir, ils se feraient un devoir de l'accompagner à Paris pour faire les invitations dans la forme voulue.

« Je m'empressai de retourner chez M. de Ramel qui consentit alors, non pas à se rendre à Paris avec une délégation, mais à inviter par lettre collective M. le Président du Conseil, M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, et M. le Ministre des Travaux Publics.

« Cette lettre datée du 25 août, fut signée par M. le Maire d'Alais, M. Cazot, MM. les Sénateurs et Députés du Gard, et MM. les Présidents des trois Comités.

« Le 9 septembre, M. Balme adjoint au Maire me fit connaître que les Ministres avaient décliné l'invitation qui leur avaient été adressée parce qu'ils craignaient, me dit-il, d'être l'objet d'une manifestation antipathique.

« Je ne crois pas, lui répondis-je, que cette appréhension soit justifiée; en tous cas, un Ministre pour lequel il n'y aurait rien à craindre, ce serait celui de la Guerre. Tout le monde, en effet, respecte l'armée,

Digitized by Google

et Florian ayant été colonel de dragons, il ne serait pas déplacé que ce Ministre représentât le Gouvernement à l'inauguration de sa statue.

« M. Balme approuva cette idée et me conseilla de la soumettre sans retard à M. le Maire, qui se trouvait à Ax-les Thermes.

« Immédiatement, j'adressai à ce dernier la lettre suivante :

« *Alais, le 9 septembre 1896.*

« *A M. De RAMEL, Député et Maire d'Alais.*

« MONSIEUR LE MAIRE,

« Nous venons d'arrêter le programme des Fêtes. Il n'y manque qu'une chose, la perspective de la présence d'un Ministre.

« Malgré tout ce qui s'est passé, peut-être serait-il encore possible d'en avoir un.

« Florian ayant été officier de dragons, ne pourriez-vous pas inviter le Ministre de la Guerre? Pour celui-là, du moins, il n'y aurait rien à craindre de la foule, car tout le monde respecte l'armée.

« La visite du Ministre de la Guerre donnerait satisfaction à tous vos administrés et notamment aux commerçants; de plus, elle nous vaudrait des soldats et une musique militaire. Mais, pour l'obtenir, de grâce, allez à Paris avec M. Malzac, M. Desmons et M. Cazot. De vive voix l'on s'entend toujours mieux et, en outre, l'on peut répondre à une objection.

« J'ai fait part de cette idée à M. Balme qui l'a approuvée sans réserve.

« Si vous étiez de notre avis, il y aurait lieu de hâter votre retour.

« Veuillez, etc.

« *Le Président du Comité Florian,*

« EMILE DELFIEU. »

Digitized by Google

« Le 14 septembre, à 10 heures du matin, j'eus la visite de M. Gaudez.

« En quelques mots je le mis au courant de la situation.

« Notre artiste se montra fort contrarié du refus du Ministère. « Si nous n'avons aucun Ministre, me « dit-il, la Presse parisienne nous fera défaut, et « alors je perds le bénéfice des articles qui auraient « été consacrés à notre monument, sur lequel je ne « gagne pas un centime.

« Puisque MM. Cazot et Malzac sont ici, il faudrait « les voir tout de suite, ainsi que M. le Sous-Préfet, « pour leur demander si l'on ne pourrait pas encore « tenter une démarche en vue de faire revenir les « Ministres sur leur décision ».

« Le moyen le plus pratique de réunir rapidement ces Messieurs c'était de les inviter à déjeûner, et immédiatement nous allâmes les voir.

« Tous les trois acceptèrent avec empressement, et, à midi, nous étions au restaurant de l'Evêché.

« Après un examen approfondi de la question, M. Cazot et M. Malzac déclarèrent que dans l'intérêt de la ville d'Alais ils étaient disposés à se rendre à Paris s'ils y étaient invités par M. le Maire, à qui seul appartenait l'initiative d'une pareille démarche.

« Il n'y avait donc qu'à attendre la réponse à ma lettre du 9 septembre.

« A son retour d'Ax, M. le Maire m'a déclaré qu'aucune nouvelle démarche n'était à tenter, les Ministres ayant décidé de ne pas s'absenter de Paris jusqu'à l'arrivée du Czar.

« Le 18 septembre nous avons appris que M. le Ministre de l'Agriculture devait se faire représenter

Digitized by Google

par M. Tisserand à l'inauguration du monument Pasteur.

« Aussitôt M. Malzac a adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, le télégramme reproduit ci-après :

« *M. Rambaud, Ministre Instruction publique, Paris.*

« Apprends que M. Tisserand doit représenter président du Conseil, inauguration monument Pasteur. Ai l'honneur vous prier vouloir bien vous faire représenter si possible par M. Roujon ou par autre fonctionnaire que choisirez, à inauguration monument Florian.

« Vous serais obligé me télégraphier décision.

« MALZAC, *Député.* »

« La réponse à ce télégramme n'est pas encore arrivée.

« J'ajoute que j'ai écrit à M. Paul Belon pour le prier d'agir de son côté en vue du même objet ».

M. le président annonce que l'Académie française a délégué M. Henri de Bonnier pour la représenter à l'inauguration du monument de Florian.

Immédiatement la présidence de la cérémonie a été offerte à notre illustre compatriote, par M. de Ramel, au nom de M. Gaston Boissier et du Comité.

M. de Bornier ayant accepté cette double mission, M. Paul a été chargé d'aller le remercier en son château au nom du Comité.

M. le Président communique ensuite le résultat de la course donnée à Nimes le 13 septembre au profit de notre œuvre. Cette course a produit net 1.027 fr. 95.

Digitized by Google

Si le directeur des arènes reprend, comme il l'a promis à M. de Ramel, les billets non placés, nous aurons un excédent d'environ 200 fr., dans le cas contraire il nous manquerait 7 à 800 fr.

Le 19 courant, M. Delfieu a adressé à M. Parent, membre du Comité et ami personnel de M. Marcia, les billets invendus, les souches des billets vendus et la note des frais occasionnés au Comité par la course, avec prière de réclamer à son ami la somme de 972 fr. 05 représentant la différence entre 2.000 fr. et la somme réalisée.

Aujourd'hui même une nouvelle lettre lui a été adressée pour le prier de vouloir bien hâter la solution de cette affaire.

Le Comité approuve toutes les mesures prises et décide que la souscription restera ouverte jusqu'à nouvel avis.

On passe ensuite à la discussion de l'inscription à graver sur le cartouche du monument.

M. Ausset signale les vers suivants tirés de l'épilogue des fables de Florian, et qui peignent admirablement le poète.

Laissons, laissons aller le monde,
Comme il lui plait, comme il l'entend ;
Vivons caché, libre et content,
Dans une retraite profonde.
Là, que faut-il pour le bonheur ?
La paix, la douce paix du cœur,
Le désir vrai qu'on nous oublie,
Le travail qui sait éloigner
Tous les fléaux de notre vie,
Assez de bien pour en donner,
Et pas assez pour faire envie.

M. le président demande au statuaire si ces onze vers suivis de l'indication de leur origine par les

Digitized by Google

mots « Epilogue-Fables » et de la date de l'inauguration, pourront être gravés sur le cartouche.

Sur la réponse affirmative de M. Gaudez, M. le président met aux voix cette inscription. Elle est adoptée à l'unanimité.

M. de Sarran demande s'il ne conviendrait pas de s'occuper du banquet félibréen.

M. le président répond que la municipalité ayant fait toutes les invitations, il ne lui semble pas que le Comité ait à s'occuper de cette question, et tout le monde est de son avis.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Le Secrétaire intérimaire, HENRI AJON. *Le Président,* EMILE DELFIEU.

Séance du 25 septembre 1896

Etaient présents : MM. Delfieu, président; Fabre, sous-préfet; Martel-Teulon, Zaleski, Henri Teissonnière, Fabre Charles, l'abbé Albran, Crouzet, Ausset, Roux, Crouzat, Daudet, Lévy, Milhaud, Gilly, Fabre, directeur de l'Ecole du Quai, Brun, Mazerand, Portes, Flacheron, Brusset, Boulze, Arnassan, Bancilhon, Gros, Thérond, Paul et Ajon fils.

M. Ajon est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Digitized by Google

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président annonce que M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts a télégraphié, le 22 courant, à M. Malzac, pour l'informer qu'il se ferait représenter à l'inauguration du monument Florian par M. Roger-Ballu, inspecteur des Beaux-Arts.

M. le président propose de voter des remerciements à M. le Ministre et à M. Malzac, et sa proposition est adoptée à l'unanimité.

Il donne ensuite communication du discours qu'il doit prononcer le lendemain à l'inauguration de notre monument. Ce discours reçoit l'approbation générale.

Puis il fait connaître que le directeur des Arènes de Nimes se refuse à reprendre les billets non placés par le Comité, et dont le montant s'élève à 972 fr. 05. (La lettre annonçant ce refus a été remise à M. de Ramel, qui avait traité avec M. Marcia).

Après un échange d'observations, le Comité décide de renoncer à poursuivre le recouvrement des billets dont il s'agit.

M. le président demande comment le Comité compte s'y prendre pour se procurer la somme de 800 francs environ qui lui manque encore.

A cette question, un membre répond que dans la séance du 10 février dernier, M. Nègre Gay, président du Tribunal de Commerce, a pris l'engagement de parfaire la différence que pourrait présenter la caisse du Comité au moment de l'inauguration. Selon lui, on ne doit plus rien faire pour se procurer la somme qui manque sans avoir vu M. Nègre.

Digitized by Google

M. Martel-Teulon est de cet avis, et se met à la disposition du Comité pour voir son ami.

Le Comité accepte avec reconnaissance l'offre de M. Martel-Teulon, et décide de ne plus rien tenter avant de connaître la réponse de M. Nègre.

Il est ensuite remis par les soins d'un agent de la mairie, deux cartes d'entrée à chaque membre du Comité pour l'inauguration du monument Florian.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Le Secrétaire intérimaire, HENRI AJON.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Séance du 20 octobre 1896

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Paul, Ausset, Maurin, Portes, Pin, Gros, Brun, Mazerand, André, Thérond, Barraud, Boulze, Carli, Pallier et Ajon fils.

M. Ajon est prié de remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président fait connaître les résultats obtenus. La souscription a produit la somme de 46.027 fr. 81, et les dépenses se sont élevées à 5.111 fr. 91.

46.027 fr. 81 — 5.111 fr. 91 = 40.915 fr. 90.

Digitized by Google

Le prix du monument étant de 41.500 fr., il manquait une somme de 584 fr. 10, que notre dévoué confrère, M. Nègre-Gay, président du Tribunal de Commerce, s'est empressé de nous remettre, en conformité de l'engagement qu'il avait pris dans la séance du 10 février dernier.

Grâce à cet acte de générosité, la question financière est complètement résolue.

M. Gaudez a déjà reçu les 27.500 francs que nous devions lui compter.

Quant aux subventions de la Ville et de l'Etat, elles doivent lui être payées par la Direction des Beaux-Arts dès que la part contributive de la Ville aura été versée à la Recette des Finances.

Or, M. le Maire a fait à M. Gaudez la promesse formelle que le versement des 7.000 francs de la Ville serait effectué avant la fin de l'année.

M. le président demande la nomination d'une Commission de trois membres pour vérifier une à une toutes les opérations.

Le Comité, convaincu que toutes les opérations sont absolument régulières et que la comptabilité est d'une rigoureuse exactitude, estime qu'il n'y a a pas lieu de nommer la commission dont il s'agit, approuve à l'unanimité la gestion du trésorier et exprime à M. le président sa vive gratitude pour le résultat qu'il a obtenu et le dévouement dont il a fait preuve.

M. le président se lève aussitôt et prononce le discours suivant :

« MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

« Le témoignage de satisfaction que vous venez de me voter me touche profondément; mais il doit

Digitized by Google

s'adresser également à chacun de mes collaborateurs, dont le précieux concours m'a considérablement facilité la tâche.

« Aussi est-ce à la fois en leur nom et au mien que je vous remercie de cette marque d'approbation et de sympathie. Mais vous m'en voudriez, Messieurs, si dans cette dernière séance je n'adressais en votre nom quelques mots de remerciements à tous ceux qui ont concouru au succès de notre entreprise.

« La personne qui a rendu les plus grands services à notre œuvre, est sans contredit notre distingué compatriote, M. Paul Belon, du *Petit Journal*.

C'est lui, en effet, qui a organisé, *à ses risques et périls*, cette superbe matinée du théâtre de la Gaîté, dont le produit net fut de 18.000 francs.

« Ce sont de ces actes de dévoûment qu'on n'oublie pas, et j'espère bien que la Société scientifique et littéraire d'Alais, qui avait pris l'initiative de l'entreprise et qui par conséquent en avait toute la responsabilité, aura à cœur de lui offrir un témoignage exceptionnel de gratitude.

« En attendant je lui adresse, au nom du Comité tout entier, l'expression de notre profonde et sympathique reconnaissance.

« Je l'adresse également à notre député, M. Malzac, qui s'est beaucoup occupé de l'entreprise et dont les démarches pressantes nous ont valu les 7.000 fr. de l'Etat et le haut patronage de M. le Ministre de l'Instruction publique, sans compter qu'elles ont eu pour conséquences de faire porter de 3.000 fr. à 7 000 fr. la subvention de la Ville.

« Je l'adresse avec un profond respect à M. le Président de la République qui, sur la demande de M. Paul Belon, nous a fait l'insigne honneur d'accorder à notre œuvre un témoignage éclatant de sa haute et précieuse sympathie.

« Je l'adresse pareillement à l'Académie française, qui a bien voulu se faire représenter à l'inauguration de la statue de notre cher poète.

« Je l'adresse dans le même esprit à M. le Ministre

Digitized by Google

de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui a bien voulu prendre notre œuvre sous son égide, nous accorder une subvention élevée, et se faire représenter à l'inauguration de notre monument.

« Je l'adresse respectueusement à Mme Adélina Patti, dont le gracieux et puissant concours a assuré l'immense succès de la grande matinée de la Gaîté.

« Le Comité de Paris l'a remerciée en son temps comme il convenait, et en lui faisant hommage de la première épreuve photographique de notre monument, votre Président a eu l'honneur de lui exprimer nos sentiments de vive et sincère gratitude.

« Je l'adresse avec empressement à la ville d'Alais, qui nous a accordé une subvention aussi élevée que ses ressources le lui permettaient, qui a mis à notre disposition l'emplacement choisi par notre statuaire, et qui a pris à sa charge tous les frais d'inauguration.

« Je l'adresse semblablement au Conseil général du Gard, qui nous a voté une subvention de 500 francs.

« Je l'adresse cordialement à notre dévoué confrère, M. Nègre-Gay, président du tribunal de commerce, qui au moment où il a pris l'engagement de parfaire la différence que pourrait présenter la caisse du Comité le jour de l'inauguration, il nous manquait encore 5.500 francs.

« J'espère bien que personne n'oubliera cet acte de générosité, inspiré par le plus pur patriotisme et le désir sincère de ne pas laisser perdre au commerce alaisien le bénéfice des magnifiques fêtes qu'à ce moment nous avons en perspective.

« Je l'adresse sincèrement à M. Marinoni, directeur du *Petit Journal*, qui a facilité la lourde tâche de M. Paul Belon, et qui a donné à notre œuvre un touchant témoignage de sympathie.

« Je l'adresse encore :

« A notre illustre compatriote, M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui a bien voulu nous faire l'honneur d'accepter la prési-

Digitized by Google

dence de notre Comité de patronage et dont le nom seul nous a valu tant de précieuses sympathies.

« A M. Henri de Bonnier, qui nous a fait le double honneur de venir représenter l'Académie française à l'inauguration de notre monument et présider cette solennité.

« A M. Roger-Ballu, inspecteur des Beaux-Arts, qui a bien voulu accepter la mission de venir représenter M. le Ministre de l'Instruction publique à l'inauguration du monument Florian.

« A notre vénérable président d'honneur, M. Léonce Destremx de Saint-Christol, dont les conseils nous ont été si utiles et les encouragements si précieux, et qui doit être considéré comme le précurseur de notre œuvre. C'est lui, en effet, qui présida, en 1869, le concours de poésie qui eut lieu à Anduze en l'honneur de Florian.

« A notre distingué secrétaire général, M. Raymond Poulle-Symian, qui, par sa remarquable conférence, a posé la question devant le public, et dont le concours éclairé m'a été des plus précieux.

« A Nimes comme à Alais, il s'est occupé de notre entreprise avec un zèle, une confiance et un dévouement auxquels je suis heureux de rendre hommage.

« Aussi, ma joie a été grande lorsque j'ai appris, qu'en reconnaissance des services qu'il avait rendus à notre œuvre, M. le Ministre avait bien voulu lui décerner les palmes académiques.

« Déjà j'ai eu le plaisir de l'en complimenter au nom du Comité ; néanmoins je le prie de vouloir bien agréer ici, l'expression renouvelée de nos cordiales félicitations.

« A M. le sénateur Cazot, qui a bien voulu accepter le titre de président d'honneur de notre Comité de patronage, et qui dans plusieurs circonstances et notamment au sujet des fêtes, nous a donné des témoignages touchants de sa sollicitude et de sa sympathie.

« A M. le sénateur Silhol, président du Conseil Général du Gard, qui nous a fait voter par le dépar-

Digitized by Google

ment une subvention de 500 francs, qui s'est occupé de notre souscription scolaire, et qui a donné à notre œuvre des marques réelles d'intérêt.

« A M. le sénateur Desmons, qui s'est vivement intéressé à notre patriotique entreprise et qui a fait plusieurs démarches en faveur de notre souscription scolaire.

« A M. le préfet du Gard, qui depuis son arrivée dans le département, s'est constamment intéressé à notre œuvre et lui a donné, dans toutes les occasions, des témoignages éclatants de sa bienveillante sollicitude.

« A M. Fabre, sous-préfet d'Alais, qui nous a honoré de sa bienveillance et de sa sympathie, qui nous a prodigué ses encouragements et ses conseils et qui a fait de nombreuses démarches en faveur de notre entreprise.

« A M. de Ramel, député et maire d'Alais, qui a sollicité en faveur de notre œuvre, la course de taureaux du 13 septembre, qui a fait d'actives démarches auprès de M. Henri de Bornier pour le décider à accepter la présidence de l'inauguration de notre monument, (1) qui a reçu nos invités avec une grâce parfaite et qui a fait à notre statuaire la promesse formelle que la subvention de la Ville serait versée à bref délai.

« A M. Emile Pin, avocat et conseiller général, qui a appuyé de sa légitime influence notre demande de subvention auprès de ses collègues du conseil général, qui nous a donné de sages conseils et qui a recommandé notre œuvre à la bienveillante sollicitude de ses amis.

« A notre distingué compatriote, M. Maurice Faure, député de la Drôme, et membre fondateur de la *Cigale*, du Félibrige de Paris et du culte Florianesque à Sceaux, qui a bien voulu accepter la mission

(1) M. Gaston Boissier, retenu chez lui par la maladie, nous avait priés d'offrir, en son nom, la présidence de cette cérémonie, à notre illustre compatriote, M. Henri de Bornier.

Digitized by Google

de venir représenter les associations méridionales de la capitale à l'inauguration de notre monument, où il a prononcé un admirable discours.

« A M. Roujon, directeur des Beaux-Arts, qui a bien voulu agréer le statuaire que nous lui avions présenté, et qui a donné à notre œuvre des marques du plus grand intérêt.

« A M. Buisson, ancien directeur de l'Enseignement primaire, qui a fait pour notre souscription scolaire tout ce qui était compatible avec les règlements en vigueur.

« A notre sympathique compatriote, M. Henri Crouzat, qui a bien voulu accepter les fonctions de trésorier du Comité de patronage, et qui s'en est acquitté avec une régularité parfaite.

« Sa nomination au grade d'officier d'académie a été la juste récompense des services qu'il a rendus à notre œuvre.

« Veuillez me permettre, Messieurs, de lui renouveler ici les félicitations que j'ai eu l'honneur et le plaisir de lui adresser au nom du Comité le jour même de sa décoration.

« A nos dévoués confrères du Comité de Paris et notamment à MM. Victor Roger et Paul Lordon, du *Petit Journal*, qui ont prêté à M. Paul Belon un concours des plus empressés et des plus précieux.

« A notre jeune et distingué compatriote, M. André Dumas, qui a composé pour la grande matinée de la Gaîté un à-propos en vers des mieux réussis.

« Cette pièce a été également jouée, au profit de notre œuvre, à Nimes et à Alais, et partout M. Dumas en a gracieusement surveillé l'exécution.

« A M. Léo Claretie, auteur d'une étude remarquable sur Florian, et dont le dévouement a été mis à contribution par les organisateurs de la matinée de la Gaîté pour une causerie sur notre héros.

« A Messieurs les membres de la presse parisienne qui ont bien voulu s'intéresser à notre œuvre et notamment à MM. Paul Belon, Edouard

Digitized by Google

Drumont, André Morel et Eugène Muller, qui lui ont consacré des articles admirables.

« A M. Louis-Adrien Levat, qui est venu donner une conférence au profit de notre œuvre et qui a composé une ode remarquable pour le couronnement du buste de Florian.

« A notre dévoué confrère, M. Léopold Cabane, propriétaire du château de Florian, qui a fait à notre statuaire et à deux membres du bureau, une réception des plus cordiales, et qui a mis à notre disposition le buste de notre héros.

« A M. Gérard, recteur de l'Académie de Montpellier, qui a bien voulu accorder à notre œuvre son haut patronage, et la recommander au patriotisme éclairé de ses amis.

« A M. Bonnaric, inspecteur d'Académie du Gard, qui a bien voulu recommander notre souscription scolaire à Messieurs les instituteurs et à Mesdames les institutrices du département.

« A M. Reinaud, maire de Nimes, qui a donné à notre œuvre, de sérieux témoignages de sympathie : D'abord il nous a fait voter par son Conseil, une subvention, ensuite il a fondé à Nimes, avec le concours de M. Poulle-Symian, des autorités locales, de l'académie de Nimes et des membres de la Presse, une section de notre Comité, et enfin il nous a fait obtenir une course de taureaux qui a produit net, pour le monument, la somme de 1.027 fr. 95 centimes.

« A l'académie de Nimes, qui a bien voulu nous voter une subvention, et nous accorder son haut patronage.

« A Messieurs les membres du Comité de Nimes, qui ont organisé, au profit de notre œuvre, une grande soirée artistique et littéraire, et qui nous ont donné en outre de précieuses marques de sympathie.

« A M. Darboux, proviseur du lycée de Nimes, qui a mis gracieusement à la disposition du Comité, pour la soirée dont il est question ci-dessus, la grande salle des fêtes de son établissement.

« A Monsieur Adolphe Pieyre, ancien député, qui,

Digitized by Google

dès le début, a mis au service de notre œuvre sa plume élégante et ses hautes relations, et qui a écrit une brochure remarquable sur le chantre de nos basses Cévennes. (1)

« A M. Zadoc-Kahn, grand rabbin de France, qui a donné à notre œuvre de précieux témoignages de sympathie.

« A M. Noblemaire, directeur de la Compagnie P.-L.-M, qui a mis gracieusement à notre disposition pour le service de notre œuvre, tous les bons de remise de demi place que je lui ai demandés.

« Au Félibrige de Paris, qui a tant fait pour la gloire de Florian, qui a applaudi à notre initiative, qui nous a honorés d'une subvention et qui s'est fait représenter, par M. Maurice Faure, à l'inauguration de notre monument.

« Au Félibrige provençal, qui nous a prodigué ses précieux encouragements et qui a eu la délicate attention de se faire représenter à la cérémonie du 26 septembre, par notre distingué compatriote, M. Albert Arnavielle, *lauréat du concours d'Anduze.*

« Au Félibrige latin, qui nous a adressé un témoignage de sympathie et qui s'est fait représenter par M. Charles Gros à nos fêtes d'inauguration.

« A la société Nimoise « La Gourde » qui nous a honorés d'une souscription et de sa sympathie.

« A tous les Membres du personnel enseignant qui ont bien voulu s'intéresser à notre souscription scolaire.

« Je n'ai garde d'oublier les littérateurs et les poètes, les savants et les artistes, les sommités de la politique, de l'armée et des diverses administrations, qui ont bien voulu nous faire l'honneur de prêter à notre œuvre l'appui considérable de leur nom, de leur notoriété et de leur talent.

« (1) M. Pieyre était le beau-frère de M. Albin de Montvaillant, décédé au commencement de l'année 1895, et dont M. Raymond Poulle-Symian, parle dans sa conférence, page 49.

Digitized by Google

« Aux uns et aux autres, j'adresse l'expression de notre vive et respectueuse gratitude.

« Je remercie également de tout cœur mes collaborateurs de tous les instants et notamment :

« M. Paul, vice-président, qui dans toutes les circonstances m'a prêté un concours aussi précieux que dévoué, et qui, appelé par les règlements de la Société à me succéder, au mois de janvier dernier, à la tête de l'entreprise, a vivement insisté pour que mes pouvoirs fussent prorogés jusqu'après l'inauguration.

« M. Ausset, qui a mis au service de notre œuvre sa grande expérience et son entier dévouement, et qui a bien voulu accepter les délicates et pénibles fonctions de président de la Commission du concours poétique.

« M. Boissier, secrétaire général de la Société, qui, avec une spontanéité à laquelle je suis heureux de rendre hommage, a bien voulu m'autoriser à offrir les fonctions de secrétaire général du Comité, qui lui revenaient de droit, à M. Raymond Poulle-Symian, notre distingué conférencier.

« M. de Sarran d'Allard, qui, depuis le départ de M. Poulle, c'est-à-dire depuis le mois d'août 1895, jusqu'au jour où un deuil de famille l'a retenu chez lui, a rempli les fonctions de secrétaire avec ponctualité, distinction et dévouement.

« M. Alcide Blavet, qui s'est constamment intéressé à notre œuvre et qui a bien voulu accepter les fonctions de vice-président de la Commission du concours poétique, fonctions dont il s'est acquitté avec autorité et distinction.

« M. Albin Martin, qui a rendu à notre œuvre des services signalés :

« D'abord il nous a valu l'inappréciable concours de son cousin, M. Paul Belon, ensuite il s'est acquitté avec tact et dévouement des deux missions que nous lui avions confiées, et enfin, il a mis constamment à notre disposition, les colonnes de ses divers journaux.

Digitized by Google

« M. Arnassan, qui s'est acquitté de ses délicates fonctions de trésorier, avec une régularité et un dévouement auxquels je me fais un devoir de rendre hommage, fonctions dont la responsabilité est toujours considérable.

« M. Maurin, trésorier-adjoint, qui a prêté à M. Arnassan, un concours des plus utiles et des plus dévoués.

« J'ai été heureux de voir les palmes académiques le récompenser des services qu'il nous avait rendus. Bien que je l'en aie déjà complimenté au nom du Comité, je le prie d'agréer à nouveau nos cordiales félicitations.

« M. Portes, inspecteur de l'Enseignement primaire, qui s'est rendu deux fois à Paris pour le service de notre œuvre, qui s'est acquitté avec tact et dévouement des missions que nous lui avions confiées, qui a rempli avec une régularité absolue les délicates fonctions de trésorier pour la souscription scolaire, et qui a mis en musique une ode à Florian.

« M. le Dr Zaleski, qui s'est acquitté avec soin de ses fonctions d'archiviste.

« M. Gros, architecte, qui nous a témoigné une constante sympathie, qui nous a prêté un concours des plus utiles, et qui a présidé avec autant de succès que de dévouement, à l'organisation de la représentation du *Bossu*, ainsi que de la soirée artistique et littéraire donnée à l'occasion des fêtes.

« M. Martel-Teulon, qui nous a constamment soutenus de ses encouragements et de sa sympathie, et qui, dans plusieurs circonstances a rendu à notre œuvre de sérieux services.

« M. Balme, architecte, qui en sa triple qualité de membre du Comité, d'adjoint au maire d'Alais et de directeur des fêtes, a rendu à notre œuvre de nombreux et importants services.

M. Léopold Bertrand, conseiller municipal, qui s'est beaucoup occupé de nos représentations, et

Digitized by Google

qui, en sa qualité de délégué aux Beaux-Arts, a prêté à notre œuvre un concours sérieux.

« M. Casimir Thérond, qui a organisé admirablement la première représentation donnée au profit de notre œuvre, et qui a bien voulu accepter les fonctions de vice-président de la Commission du concours poétique, fonctions dont il s'est acquitté avec autant de zèle que de distinction.

« M. Charles Fabre, qui a donné à notre œuvre de précieuses marques de dévoûment et de sollicitude, et qui a fait à notre statuaire et à plusieurs membres du Comité, les honneurs de son château de Massannes, où se trouve entretenue, avec une piété poétique, la chambre à coucher de Florian.

« M. Norbert Boulze, qui, dans plusieurs circonstances, nous a prêté un concours empressé, et qui a composé les paroles de la cantate exécutée à l'inauguration de notre monument.

« M. Bancilhon, architecte, qui dans l'organisation de nos soirées artistiques et littéraires nous a prêté un concours utile, et qui a surveillé, à titre gracieux, l'exécution des travaux de notre monument.

« M. Elie Nègre, qui nous a prêté un concours des plus dévoués et des plus précieux, et qui a présidé avec autant de distinction que de succès, à l'organisation de la dernière soirée artistique donnée au bénéfice de notre œuvre.

« M. Louis Lichère, qui a donné à notre œuvre de précieux témoignages de dévoûment et de sympathie.

« M. Louis Roux, propriétaire du café de l'Evêché, qui a deux reprises différentes, a mis sa troupe et son casino à la disposition du Comité, s'imposant ainsi pour notre œuvre de sérieux sacrifices.

« M. Carli, qui dans toutes les circonstances et notamment à l'occasion des jeux floraux nous a donné des témoignages de dévoûment et de sympathie.

« M. Chabrier qui, en sa qualité de secrétaire, a prêté à la Commission des Jeux floraux, un concours aussi dévoué qu'utile.

Digitized by Google

« M. Fabre, directeur de l'école professionnelle, qui a été très dévoué à notre entreprise et qui nous a valu pour la représentation de *Faust*, le gracieux et précieux concours de Mme et de M. Gaidan et de M. Marcel Boudouresque à qui je renouvelle l'expression de nos sentiments de reconnaissance.

« M. Brun, directeur de l'école du Palais, et M. Mazerand, directeur de celle du Pansera, qui se sont occupés de notre œuvre avec zèle et dévoûment.

« Messieurs les membres de la presse locale et régionale : MM. André, Brabo, Brusset-Blanc, Caisso, Daudet, Lévy, Martin, Polge, Privat, Trintignan et Vaissaire, qui ont inséré, à titre gracieux, et avec un empressement auquel je suis heureux de rendre hommage, les nombreuses communications que nous leur avons adressées.

« MM. Ajon père, Auphan, docteur, Barraud, Berthézenne, Bertrand-Lauze, Blancher, percepteur, Boulze père, Brisac, Cordier, Crouzat Edouard, Dadre, avocat, Delmas, Duffès, Flacheron, Guibal, Guiraud Paul, Huc, Mercier, Pagès Eugène, Pecqueur, Poncet, Rivière-Dejean et Rocher J.-P., qui, à des titres divers, ont rendu à notre œuvre de sérieux services.

« MM. Ajon Henri, Chevalier fils, Crouzat Jean, d'Hombres Maxence, Priou Jules, Roux Gabriel et Teissonnière Henri, qui, dans toutes les circonstances et notamment dans l'organisation de nos soirées et de nos fêtes, nous ont prêté un concours des plus dévoués et des plus utiles.

« Notre excellente Musique municipale, qui a prêté à toutes nos fêtes et soirées un concours aussi empressé que gracieux.

« Je remercie, en particulier, notre éminent statuaire, M. Adrien Gaudez qui, avec un désintéressement auquel je suis heureux de rendre ici un nouvel hommage, a doté notre ville d'un magnifique monument.

« J'aurais encore d'autres noms à citer; mais ne voulant pas abuser davantage de votre bienveillante

Digitized by Google

attention, je me borne à adresser l'expression de notre profonde et sincère reconnaissance à tous nos souscripteurs (villes, communes, associations, particuliers), ainsi qu'à toutes les personnes qui, à un titre quelconque, ont contribué au succès de notre patriotique entreprise. »

Le Comité s'associe sans réserves à tous ces témoignages de gratitude, et décide qu'une lettre de remerciements sera adressée à chacune des personnes désignées ci-après :

MM. PAUL BELON.
MALZAC.
DE RAMEL.
GASTON BOISSIER.
NÈGRE-GAY.
GAUDEZ.

Sur la proposition du Bureau, une gratification de 25 francs est votée à la concierge.

Le présent procès-verbal est lu et adopté.

La séance est ensuite levée.

Le Secrétaire intérimaire, HENRI AJON. — *Le Président,* EMILE DELFIEU.

Séance du 14 Octobre 1897

Etaient présents : MM. Delfieu, président; Destremx, de Saint-Christol; Fabre, sous-préfet; Paul, Ausset, Boissier, Arnassan, Maurin, Portes, Zaleski et de Sàrran.

Digitized by Google

M. le président fait connaître qu'il a convoqué le Comité pour l'entretenir du procès si regrettable Achard-Gaudez, dont on a tant parlé, et qui est si onéreux pour notre sympathique et distingué statuaire.

Tout d'abord M. le président déclare que le bureau a fait tout son possible pour éviter ce malheureux procès, et que de leur côté, M. Balme, architecte, et M. Edouard Crouzat, ancien juge au Tribunal de commerce, ont vivement insisté auprès de notre sculpteur pour le faire entrer dans la voie de la transaction; mais que toutes ces tentatives ont échoué parce que M. Gaudez, qui est la loyauté et la franchise mêmes, croyait parfaitement en règle le traité qu'il avait passé avec son entrepreneur. Malheureusement dans ce traité rien n'indiquait que le groupe d'Estelle et Némorin dût être sculpté dans un seul bloc.

Notre statuaire devant choisir et rémunérer ses fournisseurs, collaborateurs et ouvriers comme il l'entendrait et en être seul responsable, M. le président s'était tenu discrètement à l'écart des opérations de l'adjudication des travaux de maçonnerie. Il ignore donc si au moment de l'adjudication l'entrepreneur savait que le gros bloc serait exigé; mais il affirme qu'avant l'adjudication M. Gaudez a déclaré, à différentes reprises et devant plusieurs membres du Comité, que le groupe Estelle et Némorin serait sculpté dans un seul bloc.

M. le président ajoute que cette condition n'avait pas été imposée au statuaire, à qui d'ailleurs le Comité avait laissé pleine et entière liberté de conception et d'exécution.

Dans ces conditions, M. Gaudez qui déjà avait

Digitized by Google

déclaré ne rien gagner sur cette entreprise, est vraiment à plaindre, et M. le président estime que le Comité devrait faire un nouvel effort pour essayer de lui venir en aide dans le payement des fournitures et des travaux imprévus, dont le prix a été fixé par les experts à la somme de 2.094 fr., et dont la ville bénéficie.

M. le président donne ensuite communication de plusieurs lettres de M. Gaudez sur la situation pénible qui lui est faite par ce procès, et d'une lettre de M. Paul Belon, en date du 17 janvier 1897, remerciant la Société de la forme si gracieuse qu'elle avait prise pour lui exprimer ses sentiments de reconnaissance, mais déclarant qu'il lui était absolument impossible d'accepter l'objet d'art qu'elle avait décidé de lui offrir.

« Si une somme de 300 francs est disponible dans « la caisse de la Société, dit M. Paul Belon, j'en « connais un emploi excellent : Il faut l'affecter au « payement d'une partie des frais que pourrait « entraîner le procès intenté à M. Gaudez, s'il le « perdait par hasard.

« Vous savez mieux que personne quel a été le « désintéressement de cet admirable artiste. Il a « travaillé, on peut le dire, pour l'amour de l'art. Ce « serait une singulière façon de le dédommager que « de l'obliger maintenant à débourser les frais d'un « procès. »

En conséquence de tout ce qui précède et pour répondre au désir exprimé par M. Belon, M. le président est d'avis que, sans y être tenu, le Comité doit essayer de prendre à sa charge la dépense relative aux travaux imprévus.

A cet effet, il propose de demander à la Ville une nouvelle subvention de 1.500 francs, et à la Société,

Digitized by Google

la différence, soit une somme de 594 francs, dont les 300 francs qui étaient destinés à offrir un souvenir à M. Paul Belon.

Cette double proposition est adoptée à l'unanimité, sous la réserve toutefois que la demande destinée à la Société ne sera formulée que si le Conseil municipal vote les 1.500 francs dont il s'agit.

M. le président soumet au Comité la demande de subvention qu'il se propose d'adresser à M. le maire.

Cette demande est unanimement approuvée.

M. le président communique encore :

1° Une lettre de M. le directeur des Beaux-Arts à M. Malzac, député, en date du 29 mai 1897, faisant connaitre que la subvention de 7.000 francs promise par l'Etat pour la statue de Florian, va être mise à la disposition du Comité.

2° Une lettre de M. le directeur des Beaux-Arts à M. le préfet du Gard, en date du 31 mai 1897, l'informant qu'il vient de faire ordonnancer à son nom, pour être versée dans notre caisse, la subvention de 7.000 francs qui nous a été accordée par l'Etat. M. le directeur ajoute que c'est dans notre caisse que la Ville devra verser sa part contributive.

M. le président annonce que la Ville nous a versé la moitié de sa subvention, soit 3.500 francs, le 27 juillet, et que l'Etat nous a versé l'intégralité de la sienne, soit 7.000 francs, le 31 juillet.

Ces deux sommes ont été immédiatement remises à M. François Auphan, avocat, et fondé de pouvoirs de M. Gaudez, qui s'est lui-même empressé de régler M. Achard.

Quant aux 3.500 fr. qui sont encore dûs par la

Digitized by Google

Ville, M. le président a obtenu la promesse formelle qu'ils seront payés avant la fin de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président invite M. le secrétaire à donner lecture du présent procès-verbal, qui est adopté.

La séance est ensuite levée.

Le Secrétaire, DE SARRAN. *Le Président,* EMILE DELFIEU.

Séance du 14 décembre 1897

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Paul, Arnassan, Gros, Boulze et de Sarran.

M. le président communique une lettre de M. Gaudez réclamant les 3.500 fr. qui lui sont encore dûs, et que la Ville vient de nous verser.

Après diverses observations, l'envoi à notre statuaire de ces derniers trois mille cinq cents francs, est voté, sous la réserve que M. Gaudez nous donnera l'assurance qu'il viendra d'ici au printemps prochain, surveiller lui-même l'achèvement des travaux de son monument.

Après lecture et adoption du présent procès-verbal, la séance est levée.

Le Secrétaire, DE SARRAN. *Le Président,* EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Séance du 28 décembre 1897

Etaient présents : MM. Delfieu, président, Destremx de Saint-Christol, Paul, Arnassan, Boissier, Gros, Balme, Boulze, Martel-Teulon, Martel Louis, Espérandieu, Lévy et de Sarran.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Gaudez en date du 17 courant, nous donnant l'assurance qu'il viendra au printemps prochain surveiller lui-même l'exécution des travaux restant à faire au monument.

Dès la réception de cette lettre les 3.500 francs que nous devions encore à notre statuaire lui ont été adressés.

M. Gaudez s'est empressé d'en accuser réception dans la forme suivante :

« *Neuilly-sur-Seine, le 23 décembre 1897.*

« *M. ARNASSAN, trésorier du Comité du monument Florian, à Alais*

« J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le reçu des 3.500 francs que vous m'avez envoyés le 20 courant, sous forme d'un chèque payable à la Société Générale, et soldant le montant intégral du monument Florian.

« Je vous envoie mes remerciements et croyez, Monsieur, à mes sentiments les plus distingués.

« A. GAUDEZ,

« STATUAIRE,

« 56, Boulevard d'Argenson ».

Digitized by Google

« *Neuilly-sur-Seine, le 23 décembre 1897,*

« Reçu de M. Arnassan, trésorier du Comité Florian, la somme de trois mille cinq cents francs, pour solde du montant intégral du monument Florian exécuté par moi à Alais.

« A. GAUDEZ,
« STATUAIRE,
« 56, Boulevard d'Argenson ».

M. le président annonce que dans sa séance du 22 octobre 1897, le Conseil municipal a alloué à M. Gaudez une indemnité de 1.500 francs, et que le 21 courant, la Société scientifique et littéraire d'Alais lui a, de son côté, alloué une somme de 594 francs comprenant les 300 francs dont il est question dans la lettre de M. Paul Belon, en date du 17 janvier 1897, et une indemnité de 294 francs, pour arriver à la somme de 2.094 francs qu'ont coûté les fournitures et les travaux imprévus.

Ces deux indemnités seront payées directement à M. Gaudez par la Ville et la Société, dès que le monument sera entièrement fini.

M. le président est heureux de ce résultat, conforme d'ailleurs à l'équité, et remercie, au nom du Comité le Conseil municipal et la Société, de ce nouveau témoignage de sympathie.

Il annonce ensuite que dans sa séance du 14 courant, la Société scientifique et littéraire d'Alais, a décidé l'insertion, dans son Bulletin, de l'historique de notre monument, qu'il s'est fait un devoir d'écrire, ainsi que des procès-verbaux des séances du Comité et des discours prononcés à l'inauguration de la statue.

Digitized by Google

Enfin M. le président remercie encore une fois ses dévoués collaborateurs, ainsi que toutes les personnes qui, à un titre quelconque, ont concouru au succès de notre œuvre, et après lecture et adoption du présent procès-verbal, lève cette dernière séance avec le sentiment du devoir accompli.

Le Secrétaire, DE SARRAN.

Le Président, EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

HISTORIQUE DU MONUMENT FLORIAN

A ALAIS

par M. Emile DELFIEU

Receveur des Postes et des Télégraphes
Président du Comité.

Les vicissitudes subies par l'œuvre de Florian nous imposent le devoir de faire l'historique de la question.

Nous nous efforcerons d'être bref, sans omettre toutefois, aucun fait essentiel.

Ayant à cœur de donner une idée exacte de la marche de l'entreprise, nous avons pensé que le plus sûr moyen pour atteindre ce but consistait à reproduire, dans leur ordre chronologique, les principales lettres expédiées ou reçues, en les rattachant les unes aux autres le plus simplement possible.

La Société scientifique et littéraire d'Alais, désirant prendre l'initiative de l'érection, sur l'une de nos places, d'un monument à la mémoire de Florian, estima qu'il convenait au préalable de faire pressentir l'opinion au moyen d'une conférence sur notre gracieux poète.

Digitized by Google

A cet effet elle fit appel à l'érudition et au bon vouloir de son distingué secrétaire, M. Raymond Poulle-Symian, alors magistrat à Alais.

Notre dévoué confrère s'empressa de se mettre à notre disposition, et le 30 mars 1895, il donnait, devant un public d'élite, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, une conférence qui obtint le plus grand et le plus légitime succès, et qui forme le premier chapitre du présent Bulletin.

En présence de ce succès la Société fut d'avis de donner suite à son projet, et à la date du 2 avril elle chargea son bureau de constituer un Comité pour mener à bonne fin cette entreprise patriotique.

Le bureau se mit immédiatement à l'œuvre.

Sa première préoccupation fut de s'assurer le concours du Gouvernement.

A cet effet, il adressa le 7 avril, à M. Malzac, député, la lettre suivante :

« *Alais, le 7 avril 1895.*

« MONSIEUR LE DÉPUTÉ,

« La Société scientifique et littéraire d'Alais vient de prendre l'initiative de l'érection, sur l'une de nos places, d'un monument à Florian, dont la gloire, limpide comme le cristal, rayonne d'un éclat soutenu.

« Alais était tout indiqué pour rendre à Florian le suprême hommage.

« C'est, en effet, la ville la plus importante de la région où il est né, et de plus, elle se trouve sur les bords de ce Gardon qu'il a chantés avec tant d'harmonie.

« D'ailleurs, ni Sauve, ni Anduze ne le réclament.

« Dans ces conditions, nous avons le champ libre,

Digitized by Google

et, dès maintenant, nous pouvons nous préoccuper de l'importance du monument à élever.

« Tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'une statue conviendrait mieux qu'un buste au génie de Florian; mais pour une statue il ne faut pas moins de 25.000 francs, et il nous serait impossible de recueillir cette somme sans le précieux concours de l'Etat.

« Or, l'Etat peut nous venir en aide de trois manières :

1° En nous accordant une subvention, aussi élevée que possible;

« 2° En nous honorant de son haut patronage;

« 3° En nous autorisant à ouvrir une souscription dans tous les établissements d'enseignement, et, notamment, dans les écoles primaires.

« Vous nous obligeriez, Monsieur le député, et faciliteriez notre tâche, en nous faisant connaître :

« 1° Le chiffre approximatif de la subvention gouvernementale;

« 2° Si nous pouvons compter sur le patronage de M. le Ministre de l'Instruction publique;

« 3° Si, en raison du caractère classique de l'œuvre de Florian, M. le Ministre voudrait bien nous autoriser à adresser des listes de souscription aux établissements universitaires de l'Etat, ainsi qu'aux écoles primaires.

« Veuillez, etc.

« *Le Président de la Société scientifique et littéraire d'Alais,*

EMILE DELFIEU ».

Le 22 du même mois, M. Malzac fit aux questions ci-dessus, les réponses ci-après :

« 1° Le maximum des allocations gouvernementales pour l'érection de monuments est fixée au dixième de la dépense totale.

Digitized by Google

« 2° Vous pouvez compter sur le haut patronage de M. le Ministre.

« 3° Il est impossible au Ministre de vous accorder l'autorisation de vous adresser aux écoles ».

Le 30 avril, la Société scientifique et littéraire d'Alais, s'inspirant de ce qui avait été fait pour le monument J.-B. Dumas, nomma, pour mener à bien l'entreprise, deux Comités ouverts :

Un Comité de patronage, siégeant à Paris, et un Comité d'initiative, siégeant à Alais.

On trouvera plus loin la composition de ces deux Comités.

Le 1er mai 1895, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts adressait à M. Malzac, député, la lettre suivante :

MINISTÈRE DE l'Instruction Publique des BEAUX-ARTS ET DES CULTES

BEAUX-ARTS

« RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

« *Palais-Royal, le 1er Mai 1895.*

« *A M. MALZAC, Député.*

« MONSIEUR LE DÉPUTÉ ET CHER COLLÈGUE,

« Vous m'avez remis une demande de la Société scientifique et littéraire d'Alais relativement à une statue à élever à Florian.

« Cette demande concerne divers services de

Digitized by Google

mon département. Dès que je serai en possession des renseignements nécessaires pour l'examiner utilement, j'aurai l'honneur de vous faire connaître la décision que je pourrai prendre.

« Agréez, M. le député et cher collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« *Le Ministre de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et des Cultes,*

« POINCARÉ ».

En nous faisant parvenir cette lettre, M. Malzac nous adressait les lignes suivantes :

« *Paris, le 8 mai 1895.*

« MON CHER PRÉSIDENT,

« Je vous transmets la lettre du Ministre.

« Dès sa réception j'ai eu un entretien avec le chef de service compétent de l'administration des Beaux-Arts, et voici le résultat de notre conversation :

« J'ai indiqué, conformément à l'avis de M. Destremx, que votre intention était de confier le plan et l'exécution du monument au sculpteur Gaudez.

« Cette intention a été pleinement approuvée.

« Si M. Gaudez accepte, et pour cela il faut que M. Destremx donne suite à son projet de le lui demander, je me mettrai en rapport avec cet artiste, et nous pourrons obtenir que le monument fasse l'objet de l'une des commandes confiées annuellement par le ministère à un sculpteur de grande renommée.

« On débattrait le coût avec lui, et dans ces conditions, la part contributive qui nous serait demandée serait réduite dans de bien plus grandes

Digitized by Google

proportions que si nous faisions un monument à l'élaboration duquel l'administration des Beaux-Arts ne serait pas appelée à concourir.

« J'attends donc pour pousser la chose plus avant, le résultat de la correspondance de M. Destremx avec M. Gaudez.

« Bien cordialement à vous.

« MALZAC,
« Député du Gard ».

Dès la réception de cette lettre, notre vénérable président d'honneur, M. Léonce Destremx de Saint-Christol, écrivit à M. Gaudez, statuaire à Neuilly-sur-Seine, qui s'empressa de lui répondre par la dépêche suivante :

« *Neuilly-sur-Seine, le 15 mai 1895.*

« *A. M. DESTREMX, président d'honneur du Comité d'initiative du monument de Florian, à Alais.*

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

« Je m'empresse de répondre que j'accepte avec plaisir l'honneur de faire le monument de Florian.

« Je suis très sensible aux choses aimables que vous m'écrivez au sujet de mon monument J.-B. Dumas, et j'espère bien prendre ma revanche à Alais.

« Avant d'entrer en matière et dans un projet quelconque, il faut que je vous adresse une question : la place que doit occuper le monument est-elle désignée ?

« Si vous avez l'emplacement, je viendrai à Alais et nous discuterons les choses sur place.

« Je procède toujours ainsi.

Digitized by Google

« Je viens de terminer le grand monument militaire de Remiremont (Vosges), et c'est sur place que j'ai tout décidé pour l'harmonie et la bonne réussite de l'œuvre.

« Je vous prie, Monsieur le Président, d'être l'interprète de mes sentiments de reconnaissance auprès des membres du Comité qui m'ont désigné, et d'agréer l'assurance de mes sentiments dévoués.

« A. GAUDEZ,

« STATUAIRE,

56, boulevard d'Argenson, à Neuilly-sur-Seine ».

Pendant que M. Destremx écrivait à M. Gaudez, le Comité d'initiative adressait un appel pressant aux membres les plus éminents de l'Académie française, aux sommités de la Littérature et de la Presse, ainsi qu'aux notabilités politiques et administratives de la région.

Du 11 au 20 mai le Comité expédia 78 lettres manuscrites et plus de 1.400 exemplaires de la conférence de M. Poulle. Chaque brochure était accompagnée de la circulaire suivante (1) :

(1) Pour mener à bien l'œuvre de Florian, le Comité a expédié 860 lettres manuscrites et environ 80.000 circulaires, dont 75.000 aux membres de l'Enseignement primaire.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ
Scientifique & Littéraire
d'ALAIS (Gard)

COMITÉ D'ORGANISATION
pour
L'ÉRECTION D'UN MONUMENT A LA MÉMOIRE
de
FLORIAN
à ALAIS (Gard)

« *Alais le 16 mai 1895.*

« MONSIEUR,

« A l'occasion du centenaire de la mort de l'un des plus sympathiques écrivain francais, Florian, poète, romancier et auteur comique, la pensée est venue à un certain nombre de ses compatriotes du pays cévenol, d'élever à sa mémoire un monument digne de lui, dans la ville d'Alais, centre de la région méridionale où il est né, et dont il a chanté les riantes campagnes, dans sa touchante histoire d'*Estelle et Némorin.*

« Cette pensée de reconnaissance patriotique, la Société scientifique et littéraire d'Alais, avec le haut patronage et les encouragements de Monsieur le Ministre de l'Instruction publique, a entrepris de la faire éclore, dans un temps prochain, en recueillant les adhésions et le concours pécuniaire de tous en faveur de notre grand fabuliste, qui, même après l'incomparable La Fontaine, garde une place privilégiée dans l'admiration des générations qui se succèdent, et a conquis parmi les nations étrangères elles-mêmes, le titre d'auteur classique de l'enfance.

« Florian est une des illustrations littéraires du XVIII^e siècle, si fécond pourtant en œuvres de l'esprit ; c'est une gloire à la fois locale et nationale. Il est aussi le précurseur du réveil de notre langue cévenole, qu'il n'a pas craint de faire figurer au milieu de ses compositions, malgré les préjugés de son temps, et c'est lui que les promoteurs ou les

Digitized by Google

continuateurs de la restauration, par le Félibrige, de nos idiomes méridionaux, si justement populaires et pittoresques, ont choisi comme leur patron naturel, dans des solennités littéraires qui se célèbrent chaque année auprès de sa tombe, dans la ville de Sceaux.

« Son propre pays ne pouvait rester en arrière dans la voie des hommages à rendre à une mémoire si chère à nos concitoyens, à une gloire qui traverse les âges, pure et dégagée de tout alliage.

« Un Comité s'est formé pour mener à bonne fin l'exécution de cette entreprise, qui doit rallier tous les suffrages, et pour le succès de laquelle se sont donné rendez-vous les sommités de la Littérature, de l'Art, et même de la Politique, dans la personne des sénateurs et députés du Gard.

« Notre siècle, qui est celui de l'épanouissement de toute idée féconde et généreuse, n'a jamais su ménager les témoignages de sa gratitude et de son respect envers ceux qui ont bien mérité de leur pays par leurs services ou leur dévouement, ou qui l'ont illustré par leur talent et leur génie.

« Notre démocratie n'est point envieuse des supériorités intellectuelles qui laissent après elles une semence éternelle de grands exemples et de nobles inspirations.

« Florian est une de ces gloires dont un pays a le droit d'être fier, et que l'on ne saurait discuter...

« La Capitale et la Province s'uniront pour coopérer à l'acte de justice qui assurera enfin à Florian, au milieu de sa famille cévenole, un monument digne de lui et de ses compatriotes.

« Au nom de la ville d'Alais, au nom de la Société scientifique et littéraire, au nom des Lettres françaises, au nom de l'Enfance qui forme son cœur et son esprit par l'étude des fables de Florian, nous venons, Monsieur, solliciter votre précieux appui et réclamer le concours de votre libéralité pour la réalisation d'une entreprise à laquelle tout Français et tout Méridional ne saurait demeurer indifférent.

Digitized by Google

« Les souscriptions votées par les Conseils électifs de notre région, se joignant à celles des particuliers et des sociétés savantes, soucieuses de s'associer à cette manifestation si honorable pour notre génération, et aux allocations que nous avons l'espérance fondée d'obtenir du Département et de l'Etat, seront reçues avec reconnaissance, et devront être versées dans la caisse du Comité d'organisation, entre les mains de M. Arnassan, rue de l'Hôtel-de-Ville, 12, à Alais, et trésorier de la Société scientifique et littéraire, qui a bien voulu se charger de centraliser les fonds recueillis pour le monument Florian.

« Si vous pouvez, en ce qui vous concerne, vous charger de recueillir des souscriptions, il vous sera, sur votre demande, adressé des listes à cet effet, que vous voudrez bien, une fois remplies, faire parvenir à M. Delfieu, président du Comité d'organisation, à Alais.

« En vous remerciant par avance de l'accueil favorable que vous voudrez bien réserver à notre communication, nous vous prions, Monsieur, d'agréer l'assurance de notre parfaite considération.

« *Le Secrétaire général du Comité d'organisation,*

« RAYMOND POULLE.

« Juge de paix du canton Est,
ancien Vice-Président du Conseil de Préfecture,
Secrétaire de la Société scientifique
et littéraire d'Alais ».

« *Le Président du Comité d'organisation*

« EMILE DELFIEU,

« Receveur des Postes et Télégraphes,
Officier d'Académie,
Président de la Société scientifique
et littéraire d'Alais.

Du 22 avril 1895 au 29 octobre 1896, le Comité a reçu 1.192 lettres.

Digitized by Google

Ce chiffre est à lui seul assez éloquent pour donner une idée de la sympathie avec laquelle a été accueillie partout l'initiative prise par notre Société.

Nous nous bornons donc à reproduire ici la délibération du Conseil municipal de la ville d'Alais :

« VILLE D'ALAIS

« EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

« *Séance du 19 Mai 1895*

« Présents : MM. Espérandieu, maire, président ; André, adjoint ; Bonnet, Robert, Combe, Chapelle, Olive, Hugon, Leyris, Bastide, Pain, Boutin, Rat, Goumy, Besset, Mercier, Gros, Ramadier, Jaussaud, Amblard, Bouchet, Comte et Chotard.

« M. Mercier est élu secrétaire.

« M. le Maire a reçu du président du Comité d'organisation formé en vue d'ériger une statue à Florian la lettre suivante :

« *Alais, le 11 mai 1895.*

« *A M. Emile ESPÉRANDIEU, maire d'Alais,*

« MONSIEUR LE MAIRE,

« L'entreprise que poursuit la Société scientifique et littéraire d'Alais et qui a pour but d'élever, sur une des places de notre ville, au centre de la région où est né Florian, un monument digne de notre illustre compatriote, est née en quelque sorte sous

Digitized by Google

vos auspices, et c'est toute justice que de venir vous apporter ici l'expression de notre gratitude pour la part que vous continuez à y prendre.

« C'est à ce titre que nous venons vous prier, M. le Maire, de vouloir bien nous donner une nouvelle preuve de votre sympathie pour notre œuvre patriotique en acceptant le titre de membre du Comité d'organisation, qui a pour but de la mener à bonne fin.

« Votre adhésion, se joignant à celle du Gouvernement, qui nous a promis son concours le plus effectif par l'organe de M. le Ministre de l'Instruction publique, montrera à vos concitoyens que l'Administration municipale attache une réelle importance aux choses de l'esprit.

« Le monument élevé en l'honneur de notre illustre compatriote Florian, qui a célébré dans son roman immortel d'*Estelle et Némorin*, les beautés des sites des Cévennes et des vertes prairies qu'arrose le Gardon, sera un signe du respect reconnaissant que les générations conservent pour l'auteur des fables charmantes, si aimées de l'enfance française, si goûtées à l'Etranger, en même temps qu'un hommage solennel et durable rendu à l'une des célébrités les plus pures de notre région méridionale.

« C'est avec l'union entre toutes les communes du Gard, l'appui du Gouvernement et le concours si dévoué de votre Administration, que nous saluerons bientôt l'image de l'aimable poète, qui est à la fois une gloire locale et nationale.

« Veuillez agréer, M. le Maire, avec l'expression de notre vive reconnaissance, l'hommage de notre profond respect et l'assurance de notre considération la plus distinguée.

« *Le Président du Comité d'organisation,*

« EMILE DELFIEU,

« Receveur des Postes et Télégraphes,
Officier d'Académie,
Président de la Société scientifique
et littéraire d'Alais ».

Digitized by Google

« M. le Maire estime que l'hommage qu'on se propose de rendre au poète est mérité, et que la ville d'Alais ne doit pas hésiter à s'y associer.

« Il entre dans les vues du Comité d'ériger, si possible, une fontaine monumentale qui ferait, en même temps, l'ornement de l'une de nos places.

Dans ces conditions, la commune ne devrait pas hésiter à voter une subvention beaucoup plus élévée.

« Il propose au Conseil de voter le principe de cette participation et de décider que la part contributive de la Ville sera éventuellement fixée de 3.000 à 6.000 francs, selon l'importance du monument.

« Après quelques observations entre divers membres, le Conseil, à l'unanimité, s'associe à la proposition de son président, et ont les membres présents signé au registre.

« Pour expédition conforme :

« *Le Maire d'Alais,*

« Signé : E. ESPERANDIEU »

Le 24 mai M. Malzac nous remit la lettre suivante, que lui avait adressée M. le Ministre de l'Instruction publique.

CABINET
du
MINISTRE
de
l'Instruction publique
des
BEAUX-ARTS
ET DES CULTES

« *Paris, le 15 mai 1895.*

« *A M. MALZAC, député du Gard.*

« MONSIEUR LE DÉPUTÉ ET CHER COLLÈGUE,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une demande de la Société scientifique et littéraire

Digitized by Google

d'Alais tendant à obtenir l'autorisation d'ouvrir, dans les écoles, une souscription pour l'érection d'une statue à Florian.

« J'ai le regret de ne pouvoir accueillir cette demande.

« En effet, le règlement des écoles publiques interdit toute quête, souscription ou loterie dans ces établissements.

« Il y aurait, d'ailleurs, des inconvénients à provoquer des offrandes qui pourraient gêner ceux qui se croient tenus de les faire, et humilier ceux qui ne pourraient pas y prendre part.

« L'intervention de l'instituteur, qui aurait l'apparence d'un ordre, enlèverait toute valeur morale à un acte qui cesserait d'être spontané.

« Mais en dehors de l'école, l'instituteur est libre de saisir l'occasion d'un entretien avec les familles et les élèves pour parler de l'œuvre projetée et du but poursuivi par ses promoteurs.

« Agréez, M. le Député et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

« *Le Ministre de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et des Cultes,*

« POINCARÉ »,

Le 2 Juin nous reçûmes de M. Malzac, la lettre suivante :

Chambre des Députés « *Paris, le 31 mai 1895.*

« MON CHER PRÉSIDENT,

« J'ai vu le Ministre, le directeur des Beaux-Arts et le statuaire M. Gaudez.

« Vous aurez à faire prendre, par votre Comité, la délibération suivante :

Digitized by Google

« Le Comité d'organisation du monument à élever « à Florian délibère :

« 1° De demander à M. le Ministre de l'Instruction « publique et des Beaux-Arts, de vouloir bien confier « à un statuaire de son choix, l'exécution d'une « statue en bronze, de Florian, et de faire don de « cette statue à la Société scientifique et littéraire « d'Alais ;

« 2° De prendre à sa charge la moitié de l'allocation « qui sera accordée à ce statuaire ;

« 3° De supporter l'entière dépense d'érection de « cette statue sur l'une des places de la ville d'Alais ;

« 4° De charger ce même statuaire de l'exécution « du monument que la Société scientifique et littéraire d'Alais se propose d'élever à Florian. »

« Vous enverrez cette délibération au Ministre et m'en ferez parvenir un double par le même courrier afin que je suive l'affaire.

« Dès que le Ministre aura reçu la délibération, la commande sera faite à M. Gaudez.

« J'ai eu le plaisir de le voir hier, et il est enchanté qu'on l'ait chargé de cette œuvre.

« Il la fera avec art et avec cœur, et vous pourrez vous glorifier de l'avoir conçue.

« Alais sera doté d'un monument digne de notre chère ville et du grand écrivain qu'elle veut honorer.

« J'ai causé avec M. Gaudez de la dépense ; il la réduira au minimum et demandera seulement qu'on lui laisse pleine liberté de conception et d'exécution.

« Il approuve l'idée d'une fontaine, et dans ses premières ébauches, a adopté cette disposition.

« Sauf remaniements, il compterait dresser la statue de Florian en pied sur un entablement rocailleux, présentant sur le devant un groupe d'Estelle et Némorin surmontant une source, et sur le derrière, quelques-uns des sujets des fables de Florian.

« Vous pouvez vous en rapporter pleinement au maître qui, du reste, viendra à Alais voir les lieux

Digitized by Google

aussitôt que la commande lui aura été faite par le Ministre.

« Il faudra compter quinze mois au moins pour la mise en place.

« Bien cordialement à vous.

« MALZAC,
« Député du Gard ».

A cette lettre il fut fait la réponse ci-dessous :

« *Alais, le 3 juin 1895.*

« *A M. MALZAC, Député du Gard,*

« MONSIEUR LE DÉPUTÉ,

« J'ai l'honneur de vous remercier de votre bonne lettre du 31 mai et du résultat magnifique que vous avez obtenu.

« Avant de prendre la délibération dont vous m'avez adressé le texte, ne pourrions-nous pas connaître, à mille francs près, la somme qu'il nous faudra, tant pour l'érection que pour l'allocation du statuaire.

« *Si cette somme était trop élevée, nous nous contenterions d'un buste.*

« Nous comptons ouvrir la souscription dans trois ou quatre jours.

« Quels en seront les résultats? Je l'ignore. Dans ces conditions, nous ne saurions être trop prudents.

« Il est donc nécessaire que M. Gaudez nous donne une idée approximative de la dépense qui nous incombera.

« Dès que j'aurai sa réponse, je convoquerai le

Digitized by Google

Comité d'initiative et lui ferai prendre la délibération réclamée.

« Je vous rappelle que dans sa séance du 19 mai, le Conseil municipal d'Alais a voté le principe d'une subvention qui sera éventuellement fixée de 3.000 à 6.000 francs, selon l'importance du monument.

« Je suis heureux de vous annoncer que M. Paul Belon a bien voulu se charger des fonctions de secrétaire-trésorier du Comité de patronage.

« Je lui écris pour l'en remercier; néanmoins je vous prierai de vouloir bien, à la première occasion, lui réitérer les remerciements de la Société.

« Veuillez, etc...

« EMILE DELFIEU. »

Par le retour du courrier M. Malzac nous adressa la réponse reproduite ci-après :

Chambre des Députés « *Paris, le 4 juin 1895*

« MON CHER PRÉSIDENT,

« La délibération dont je vous ai envoyé le texte est nécessaire pour que le Ministre fasse la commande de la statue à M. Gaudez, mais ne saurait constituer, pour le Comité, une obligation effective.

« La statue commandée à M. Gaudez vous sera réservée; mais si vous ne pouvez pas satisfaire au versement de la moitié de l'allocation, l'Etat la gardera.

« Quant au monument, c'est une autre affaire; mais vous ne serez engagés qu'après avoir traité avec M. Gaudez.

« Je vous conseille de vous adresser à lui directement, et je peux vous donner l'assurance que vous trouverez le terrain bien préparé.

Digitized by Google

« Faites-lui connaître les ressources sur lesquelles vous croyez pouvoir compter, et demandez-lui un devis approximatif de toute la dépense, y compris la statue.

« Vous avez été heureusement inspiré de choisir M. Paul Belon comme secrétaire-trésorier.

« Il vous apportera ses qualités de journaliste et ses relations de grande intimité avec M. Gaudez.

« Agréez, mon cher président, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

« M. MALZAC,
« Député du Gard ».

A cette lettre, qui nous parvint le 5 juin, il fut fait la réponse suivante.

« *Alais, le 5 juin 1895.*

« *A M. MALZAC, député du Gard,*

« MONSIEUR LE DÉPUTÉ,

« Deux mots à la hâte pour vous accuser réception de votre lettre d'hier, et vous remercier de l'intérêt tout particulier que vous portez à notre œuvre.

« Ces jours-ci, j'ai adressé un exemplaire de la lettre ci-jointe aux personnes que nous nous proposons de faire entrer dans le Comité de patronage.

« Plus de trente réponses me sont déjà parvenues.

« Nous pourrions donc, dès aujourd'hui, prendre la délibération dont il s'agit; toutefois, il nous serait avantageux de ne la prendre que mardi prochain, 11 courant. A cette date nous aurons déjà une idée de ce qu'on peut attendre de la souscription que nous devons commencer en ville après-demain.

Digitized by Google

« J'ai, en conséquence, l'honneur de vous prier de vouloir bien, au reçu de la présente, me télégraphier si nous pouvons attendre à mardi ou si nous devons délibérer demain.

« Veuillez, etc.

« EMILE DELFIEU »

Le 6 juin, nous reçumes de Paris le télégramme ci-après :

« *DELFIEU, Postes, Alais.*

« Aucun inconvénient renvoyer délibération **mardi.** Avez-vous écrit Gaudez ?

« MALZAC ».

Nous répondimes par la dépêche suivante

« *M. MALZAC, Député.*

« rue Notre-Dame-des-Champs, 119, PARIS.

« N'avons pas écrit Gaudez. Comptons sur vous pour faire nécessaire. Adhésions arrivent nombreuses et sympathiques.

« DELFIEU ».

Notre collecte en ville, que nous devions commencer le 7 juin, fut renvoyée à plus tard, pour ne pas contrarier une quête faite en faveur des victimes du terrible accident qui s'était produit le 5 juin, aux mines de Portes et Sénéchas.

Digitized by Google

Néanmoins, le Comité prit, le 11 juin, la délibération qui lui était demandée.

(Voir les procès-verbaux des séances du Comité).

Le 8 juin, la circulaire suivante, accompagnée d'une liste de souscription, fut adressée à tous les admirateurs de Florian, connus du Comité.

SOCIÉTÉ
Scientifique & Littéraire
d'ALAIS (Gard)

« *Alais, le 8 juin 1895.*

« MONSIEUR,

« Ainsi que vous avez pu l'apprendre par la voie de la Presse, le projet de l'érection, sur une des place de la ville d'Alais, d'un monument à la mémoire d'un de nos plus sympathiques écrivains, Florian, est entrée dans la période d'exécution, et tout nous permet d'espérer de le voir aboutir dans un prochain délai.

« Florian est une gloire nationale et locale tout à la fois.

« Ses fables, qui font le charme de l'enfance, et et lui inculquent les principes d'une morale douce et solide, ont bravé, sous leur forme gracieuse et naïve, l'épreuve si redoutable du temps.

« Comme celles de La Fontaine, elles ont mérité d'être traduites dans toutes les langues.

« A ce titre, le Gouvernement devait encourager l'entreprise d'un hommage solennel à rendre, à l'occasion de son centenaire, à cet auteur classique et populaire, un des maîtres de la littérature française.

Digitized by Google

« M. le Ministre de l'Instruction publique nous a donné l'assurance que l'Etat contribuerait, dans la plus large mesure, à la dépense du futur monument, dont l'exécution sera confiée à un de nos statuaires les plus en renom.

« La Société scientifique et littéraire de la ville d'Alais, qui a conçu la pensée première de ce projet, et qui en poursuit résolument la réalisation, a eu la bonne fortune de recevoir les adhésions, exprimées dans des termes exquis, des membres les plus éminents de l'Académie française, des notabilités littéraires et politiques de la région.

« Mistral, l'auteur de *Mireïo*, le rénovateur de nos idiômes méridionaux, a salué de ses vœux l'hommage rendu à Florian, le précurseur des Félibres.

« Nous ne saurions oublier que Florian a été le chantre des verdoyants paysages qu'arrose le Gardon et que, resté Cévenol au sein de Paris, il a conservé le culte du pays natal, qu'il a célébré dans son roman touchant d'*Estelle et Némorin*, et contribué à maintenir le goût de nos traditions locales, de l'idiôme de nos pères, qui demeure le lien le plus indissoluble de nos populations méridionales.

« Obéissant à un sentiment de pieuse reconnaissance envers cette chère mémoire, le Conseil municipal d'Alais a voté un crédit, relativement élevé, qui sera grossi par les allocations du Conseil général et celles des communes du Gard, pour coopérer à l'érection du monument de Florian.

« Afin que cette manifestation réponde à l'attente générale et qu'elle soit l'expression des sentiments du pays entier, il convient qu'une souscription publique soit ouverte. Chacun des admirateurs de Florian, dans tous les rangs de la société, pourra apporter son offrande à la réalisation de cette œuvre vraiment patriotique et lui conserver ainsi son caractère populaire.

« En conséquence, connaissant vos sympathies pour cette entreprise, au succès de laquelle vous voudrez bien consacrer votre légitime influence,

Digitized by Google

nous venons vous prier, Monsieur, de vous charger de recueillir les souscriptions individuelles dans votre commune, auprès des personnes de votre connaissance, des instituteurs, des institutrices, auprès de nos enfants, dans les établissements publics, en faveur du monument de Florian. Les offrandes recueillies par vos soins devront être adressées à M. Arnassan, trésorier du Comité d'organisation, rue de l'Hôtel-de-Ville, 12, à Alais, qui est chargé de les centraliser.

« Nous vous remercions par avance, au nom de la ville d'Alais, de la Société scientifique et littéraire, au nom des Lettres françaises, du concours si précieux qu'il vous plaira de nous prêter dans cette circonstance.

« Nous vous serons personnellement très reconnaissants, Monsieur, de vouloir bien nous faire connaître si vous acceptez cette mission, et au cas où vous en seriez empêché par des raisons particulières, de nous en aviser au plus tôt.

« Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

« *Le Secrétaire général du Comité d'organisation,*

« RAYMOND POULLE,

« Juge de paix,
ancien Vice-Président de Conseil de Préfecture,
Secrétaire de la Société scientifique
et littéraire d'Alais ».

« *Le Président du Comité d'organisation,*

« EMILE DELFIEU,

« Receveur des Postes et des Télégraphes,
Officier d'Académie,
Président de la Société scientifique
et littéraire d'Alais ».

Le 12 juin, le Comité adressa au Préfet du Gard, la lettre suivante :

Digitized by Google

« *Alais, le 12 juin 1895.*

« MONSIEUR LE PRÉFET,

« La Société scientifique et littéraire d'Alais, à l'occasion du centenaire de Florian, a pris comme vous le savez, avec l'adhésion de la Municipalité, l'initiative d'un monument à élever sur une des places de la cité, en l'honneur de notre grand fabuliste, l'une des gloires du pays cévenol qu'il a célébré dans son touchant roman d'*Estelle et Némorin*

« Monsieur le Ministre de l'Instruction publique a daigné prendre notre œuvre sous son égide, et vous même, monsieur le Préfet, avez bien voulu nous prodiguer vos encouragements les plus sympathiques et agréer le titre de président d'honneur de notre Comité de patronage.

« Dans tous les rangs de la société, comme parmi les sommités littéraires et politiques, l'élan le plus flatteur se manifeste en faveur de cette œuvre populaire, avec une spontanéité généreuse, qui ne nous laisse plus de doute sur un succès définitif.

« Mais pour que rien ne manque à la glorification de notre illustre compatriote, il nous a paru indispensable d'y associer l'enfance de la région cévenole dont il forme le cœur par ses fables immortelles, à la morale si douce et si pure.

« Quoiqu'en général les souscriptions ne soient point permises dans nos écoles primaires quand elles s'adressent sur tout le pays à l'ensemble de ces établissements, M. le ministre de l'Instruction publique, sur la sollicitation de notre dévoué député, M. Malzac, a bien voulu nous informer : « Qu'en dehors de l'école l'instituteur serait libre de « saisir l'occasion d'un entretien avec les familles « et les élèves pour parler de l'œuvre projetée et « et du but poursuivi par ses promoteurs. »

« Pour entrer dans les vues des instructions si gracieusement favorables de Monsieur le Ministre,

Digitized by Google

la Société scientifique et littéraire d'Alais, organe de l'opinion, vous serait très reconnaissante, Monsieur le Préfet, de vouloir bien, avec l'agrément de Monsieur l'inspecteur d'Académie, que nous sommes heureux de compter comme vice-président de notre Comité de patronage, autoriser les instituteurs et institutrices du département, à recueillir les offrandes des élèves et de leurs parents, si modestes fussent-elles, pour concourir à élever, à la mémoire de notre grand écrivain, un monument digne de lui et de l'admiration des populations qu'il a charmées et instruites.

« L'insertion de votre autorisation dans le Bulletin départemental de l'Instruction primaire, serait peut-être, si vous le jugez convenable, un moyen sûr de faire parvenir l'expression de notre vœu auprès des intéressés, dont les souscriptions seraient versées entre les mains de Messieurs les inspecteurs primaires, qui voudront bien les faire parvenir à M. Arnassan, trésorier du Comité Florian, à Alais.

« En prévision du nouveau témoignage de l'intérêt que vous portez à notre œuvre, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de notre sincère gratitude et l'hommage de notre respectueux dévouement.

« *Le président du Comité,*

« EMILE DELFIEU ».

Le 17 juin, nous recûmes la lettre suivante :

« *Paris, le 15 juin 1895.*

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET CHER COMPATRIOTE,

« J'ai un peu tardé à vous répondre pour vous remercier de l'honneur que m'avait fait la Société scientifique et littéraire d'Alais en me nommant

Digitized by Google

secrétaire-trésorier du Comité Florian, mais ce retard provient précisément de mon zèle à servir l'œuvre que vous avez entreprise.

« Depuis la réception de votre lettre, j'ai commencé, en effet, une série de démarches qui concourront au but final.

« J'ai vu M. Malzac, M. Gaudez, statuaire, M. Maurice Faure, et un grand nombre de confrères appartenant aux principaux journaux de Paris, et qui me donneront leur concours, sans marchander, lorsque le moment sera venu.

« Grâce à l'intervention de M. Malzac, la question est tranchée en ce qui concerne le Gouvernement. La commande de la statue sera faite à M. Gaudez aux conditions convenues. Pour le surplus, c'est-à-dire pour le monument, il s'agit maintenant de faire appel au public.

« Le Comité dont vous m'avez adressé la composition doit rester un ; mais si vous le permettez, (M. Malzac partage mon opinion sur ce point), nous le subdiviserons en créant la section parisienne, ce qui nous permettra de nous réunir et d'évoluer beaucoup plus facilement.

« Cette section comprendra toutes les personnes habitant Paris que vous m'avez déjà nommées, plus un certain nombre d'autres notabilités de notre connaissance. La liste complète vous sera soumise dès qu'elle sera établie.

« M. Gaudez, le sculpteur, va se rendre à Alais dans les premiers jours de la semaine prochaine. Il y sera mercredi ou jeudi, et sa première visite sera pour vous. Il se rendra compte par lui-même de la disposition qu'il convient de donner au monument projeté.

« Vous pouvez avoir confiance en lui : c'est un très grand artiste, qui dotera notre Alais d'une œuvre de premier ordre.

« Vous pouvez compter également sur mon dévouement.

« J'ai hésité un peu à assumer les charges qui

Digitized by Google

incombent à mes fonctions ; mais puisque le premier pas est fait, j'irai jusqu'au bout de tout cœur pour faire réussir vos projets.

« Mes relations avec l'Elysée et avec divers ministres seront utilisées, croyez-le bien. Je ne vous fais pas de promesses, je préfère vous apporter des réalités.

« Je suis heureux, mon cher compatriote, que les circonstances me rapprochent personnellement de vous et des membres de la Société scientifique et littéraire.

« Enfant d'Alais, ancien élève de son vieux collège, rien ne pouvait m'être plus agréable.

« Je vous renouvelle donc mes remerciements avec l'assurance de mes sentiments affectueux.

« PAUL BELON ».

A cette lettre il fut répondu par le télégramme suivant :

« *R. P. — Belon, 10, cité Condorcet, Paris.*

« Merci votre bonne lettre. Création section parisienne approuvée. Avez toute latitude. Prière télégraphier, dès que pourrez, l'arrivée M. Gaudez.

« DELFIEU. »

M. Gaudez arriva à Alais le 22 juin, à 9 h. 49' du matin.

Il fut reçu à la gare par une délégation composée des membres du bureau et de trois architectes, MM Balme, Crouzet et Gros, faisant partie du Comité.

Digitized by Google

La Municipalité nous avait fait la promesse de mettre à notre disposition l'emplacement qui conviendrait le mieux au statuaire.

Le choix de M. Gaudez se porta sur la place de la République, et ce choix fut approuvé par le Comité, la Municipalité, et notamment par M. Espérandieu, qui venait de se démettre de ses fonctions de maire, mais dont nous prévoyions la réélection.

Pour ne pas répéter ce qui a été si bien dit par notre distingué secrétaire général, nous renverrons le lecteur au procès-verbal de la séance du 24 juin, à laquelle assistait M. Gaudez.

C'est au cours de cette séance que M. l'abbé de Broves, exprima le désir de voir la Société scientifique et littéraire d'Alais, prendre également l'initiative de l'érection d'un buste à l'abbé de Sauvages.

Malgré les sages conseils de M. le docteur Auphan et l'avis du Comité, cette motion fut représentée à la séance du 9 juillet.

Quelque justifiée qu'elle fût, elle était inopportune; aussi nous créa-t-elle de sérieux ennuis, sans compter qu'elle aurait pu compromettre le succès de notre entreprise, et partant, l'existence même de la Société, ce dont M. de Broves aurait été désolé, nous en avons l'intime conviction.

Enfin cette délicate question fut résolue, par la Société, le 17 juillet 1895.

Le 22 juin, M. le sous-préfet nous adressa en communication le télégramme suivant, qu'il venait de recevoir :

Digitized by Google

« PRÉFET A SOUS-PRÉFET, ALAIS.

« Conformément à l'avis de M. l'inspecteur d'Académie, je ne vois aucun inconvénient à ce que les instituteurs et institutrices qui voudront prêter leur concours au Comité Florian, recueillent, en dehors de l'école, les souscriptions volontaires qui leur seront remises.

« A cet effet, une note sera insérée dans le Bulletin départemental de l'enseignement primaire. »

Le 25 juin une copie de cette dépêche fut adressée à M. Malzac avec la lettre ci-après :

« *Alais, le 25 juin 1895.*

« *A M. MALZAC, député du Gard, à Paris.*

« MONSIEUR LE DÉPUTÉ.

« J'ai l'honneur de vous adresser ci-jointe, la copie d'un télégramme du préfet du Gard au sous-préfet d'Alais.

« M. Gaudez, qui était ici hier, estime qu'on pourrait obtenir la même faveur dans les autres départements. Vous pourriez étudier la question avec M. Paul Belon.

« Pour permettre à la majorité de s'associer à notre entreprise on pourrait fixer à 25 centimes le maximum de la souscription des instituteurs, et à 5 centimes, celle des élèves.

« Un exemplaire de la brochure de M. Poulle pourrait être adressé, par l'intermédiaire du Ministère de l'Instruction publique, à tout membre de

Digitized by Google

l'enseignement qui voudrait bien s'occuper de la souscription.

« Veuillez, etc.

« EMILE DELFIEU ».

Le lendemain nous écrivions à M. Paul Belon, la lettre suivante :

« *Alais, le 26 juin 1895.*

« MONSIEUR ET CHER COMPATRIOTE,

« Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir pour ami M. Gaudez.

« Quelle riche nature! sens droit, esprit distingué, cœur d'or !

« Son grand talent est la conséquence naturelle de ses qualités et de ses vertus.

« Je suis heureux d'avoir fait sa connaissance, et le projet qui nous occupe, n'eût-il d'autres résultats, que je me réjouirais de l'avoir conçu.

« Je vous adresse ci-jointe la copie d'un télégramme du préfet du Gard au sous-préfet d'Alais (télégramme reproduit ci-dessus).

« Au début de l'entreprise nous avions prié M. Malzac de demander au Ministre de l'Instruction publique, l'autorisation de nous adresser aux écoles.

« Le Ministre avait répondu *non*, mais il ajoutait : « Qu'en dehors de l'école, l'instituteur était libre « de saisir l'occasion d'un entretien avec les familles « et les élèves pour parler de l'œuvre projetée et du « but poursuivi par ses promoteurs. »

« Dans ces conditions peut-être vous serait-il possible d'obtenir que les membres du corps enseignant des autres départements, nous prêtassent le même concours que ceux du Gard.

Digitized by Google

« Ayez l'obligeance d'étudier la question avec M. Malzac, à qui j'écris d'ailleurs dans le même sens.

« Pour permettre au plus grand nombre de s'associer à notre œuvre, on pourrait fixer à 25 centimes le maximum de la souscription des instituteurs, et à 5 centimes, celle des élèves.

« Un exemplaire de la conférence de M. Poulle, qu'on ferait rééditer aux meilleures conditions possibles, serait adressé, avec une liste de souscription et une circulaire, à tous les membres de l'enseignement primaire.

« Pour éviter des frais d'affranchissement, la correspondance pourrait être échangée par l'intermédiaire du Ministre de l'instruction publique et des inspecteurs d'académie.

« Pour la statue J.-B. Dumas, le Comité avait fait appel à la générosité de tous les Conseils généraux de France.

« Il me semble que dans la circonstance nous pourrions en faire autant ; mais peut-être conviendrait-il de faire rédiger la circulaire par M. Gaston Boissier, président du Comité de patronage.

« Veuillez, etc.

« EMILE DELFIEU. »

A sa rentrée à Neuilly, M. Gaudez nous écrivit la lettre ci-dessous.

« *Neuilly-sur-Seine, le 26 juin 1895.*

« MON CHER PRÉSIDENT,

« Permettez-moi de vous remercier particulièrement de votre chaude et aimable réception.

« J'emporte un souvenir charmant de toutes les

Digitized by Google

personnes auxquelles vous m'avez présenté. Aussi j'ai la conviction qu'avec toutes ces bonnes volontés et ces dévouements, l'œuvre de Florian aboutira à la satisfaction du plus grand nombre.

« J'écris pour prendre rendez-vous à M. Malzac et à M. Paul Belon.

« Recevez, mon cher président, l'assurance de mes sentiments distingués, et croyez à mon entier dévoûment.

« A. GAUDEZ ».

Le 5 juillet, nouvelle missive de M. Gaudez conçue en ces termes :

« *Neuilly-sur-Seine, le 3 juillet 1895.*

« MON CHER PRÉSIDENT,

« Nous sortons, M. Malzac et moi, du Ministère des Beaux Arts. Nous avons vu le directeur, M. Roujon, et il a été convenu qu'il donnerait 7.000 francs, c'est-à-dire la moitié du prix de la statue de Florian, mais il ne peut accorder cette somme qu'à une Ville et non à un Comité. Il faut donc lui envoyer une délibération du Conseil municipal par laquelle la ville d'Alais s'engage à verser la même somme.

« La commande me sera faite aussitôt que le budget de 1896 sera voté, c'est-à-dire vers la fin de l'année.

« Je ne m'arrête pas pour cela et je compte sur la parole du directeur et celle du Comité, car si nous attendions janvier, nous ne pourrions inaugurer ni en août, ni en septembre, ni même en octobre.

« J'ai commencé l'exquisse du monument, et vers la fin du mois vous l'aurez ainsi que la réduction.

Digitized by Google

« Courage, mon cher président, malgré ces retards, et recevez l'assurance de mon dévoûment.

« A. GAUDEZ ».

Nous nous empressâmes de communiquer cette lettre à M. André, adjoint, faisant fonction de maire. Après en avoir pris connaissance, M. André nous dit :

« Il est certain que le Conseil municipal prendra la délibération demandée par M. Gaudez, mais il convient d'attendre la nomination du maire ».

Maintenant voici deux lettres de M. Paul Belon.

« *Paris, le 5 juillet 1897.*

« MON CHER PRÉSIDENT,

« Il faut m'excuser si je ne réponds pas à vos aimables lettres aussitôt que je le voudrais.

« Je suis vraiment très occupé et de toutes façons. Mais soyez sans inquiétude, l'œuvre que nous avons entreprise n'en souffrira pas.

« J'ai réussi à former un premier groupement des personnalités parisiennes qui nous accordent leur patronage.

« Tous les membres de ce Comité sont convoqués pour jeudi prochain, 11 juillet, à 4 heures 1/2 du soir, au Collège de France.

« La séance sera présidée par M. Gaston Boissier.

« Nous soumettrons au Comité un appel qui sera adressé, par mes soins, à tous les journaux.

Digitized by Google

« Puis nous nommerons une sous-commission exécutive qui se chargera de préparer une représentation à l'Odéon pour le mois de septembre ou d'octobre.

« Par le fait la souscription sera ouverte à Paris dès le 14 juillet. Il ne faut pas attendre davantage pour lancer vos listes dans le Midi.

Nous centraliserons les sommes qui nous parviendront et nous les transmettrons au trésorier alaisien quand le moment sera venu.

« Pour me faciliter ce côté de ma besogne, je me suis adjoint, comme trésorier, mon excellent ami, M. Henri Crouzat, directeur de l'agence de Paris à la compagnie du Soleil, 44, rue de Châteaudun.

« M. Crouzat est un Alaisien et un lettré. A ce double titre, je vous prie d'approuver son entrée dans le Comité.

« Je pars ce soir pour Bordeaux. Je serai de retour lundi.

« Après la réunion du Collège de France, je vous enverrai un compte-rendu pour les journaux du Midi.

« M. Gaudez est revenu enchanté de son voyage et en particulier du président et du secrétaire du Comité alaisien, qui l'ont comblé de prévenances.

« Recevez, mon cher président, l'assurance de mes sentiments affectueux.

« PAUL BELON ».

« *Paris, le 12 juillet 1895.*

« MON CHER PRÉSIDENT,

« Le Comité de Paris s'est réuni hier pour la première fois au Collège de France, sous la présidence de M. Gaston Boissier.

« Douze membres seulement étaient présents.

Digitized by Google

Cela tient à la saison d'été, pendant laquelle la plupart des Parisiens émigrent à la mer ou à la campagne.

« Voici la liste des personnes qui ont signé la feuille de présence : MM. Gaston Boissier, Boissy d'Anglas, Malzac, Maurice Faure, Sextius Michel, Ch. Formentin, Georges Montorgueil, Fernand Devise, Alfred Paulet, François Fabié, Maurice Gaussorgues, Sarrus et Paul Belon. M. Gaudez assistait également à la réunion.

« On a décidé de marquer le début de la souscription par une note aux journaux de Paris, que vous lirez demain et que je vais faire passer à l'Havas.

« On a de plus examiné le projet d'une représentation à l'Odéon au profit de l'œuvre.

« Cette représentation ne pourra avoir lieu qu'à l'entré de l'hiver. Nous en recauserons d'ici-là.

« Pour l'appel aux conseils généraux, nous pensons qu'il doit être adressé par le Comité d'Alais.

« M. Malzac et moi étudierons la question des instituteurs.

« MM. Georges Montorgueil, Ch. Formentin, Alfred Paulet, Gaussorgues, Sarrus, que j'ai introduits dans le Comité, sont des journalistes très influents, dont le concours, qui nous est acquis, nous sera précieux.

« Je vais m'occuper des lettres pour les ambassades. Celles à Mme Fortudo et à M. de Rothschild ont été remises.

« Je vous serre la main bien cordialement ainsi qu'à tous nos amis d'Alais.

« PAUL BELON ».

Le 12 juillet, M. le directeur des Beaux-Arts, adressait à M. Malzac, la lettre reproduite ci-après :

Digitized by Google

MINISTÈRE DE l'Instruction Publique des BEAUX-ARTS ET DES CULTES

BEAUX-ARTS

« RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

« *Paris, le 12 juillet 1895.*

« *A M. MALZAC, Député.*

« MONSIEUR LE DÉPUTÉ,

« J'ai reçu de M. le préfet du Gard la délibération du Comité d'organisation du monument à élever à Florian, à Alais, relativement à une demande de subvention dont vous avez bien voulu m'entretenir.

« J'ai l'honneur de vous informer que dès le vote du budget de 1896, je proposai à M. le ministre de commander à M. Gaudez, de compte à demi avec la ville d'Alais, une statue de Florian.

« Veuillez agréer, Monsieur le député, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« *Le directeur des Beaux-Arts.*

« ROUJON ».

En nous transmettant cette correspondance, M. Malzac nous écrivit la lettre suivante :

Chambre des Députés

« *Paris, le 13 juillet 1895.*

« MON CHER PRÉSIDENT,

« Je vous envoie la lettre du directeur des Beaux-Arts.

« J'ajoute que dans l'entrevue que M. Gaudez et

Digitized by Google

moi avons eue avec lui, notre statuaire a été autorisé à commencer son œuvre.

« L'ajournement de la commande officielle au vote du budget de 1896, est de pure forme.

« En ce qui concerne l'intervention de la ville d'Alais, elle est imposée par les règlements, qui n'autorisent pas la concession de statues à des sociétés privées.

« Il vous suffira d'affecter la subvention de la Ville aux frais de la statue et de réserver la somme nécessaire au complément de la moitié incombant à la Ville, si les 6.000 francs ne suffisaient pas.

« Bien cordialement à vous.

« M. MALZAC. »

Le 16 juillet, nous adressâmes à M. le maire d'Alais, une demande tendant à obtenir la délibération réclamée par M. Gaudez. Et pour qu'on se rendit mieux compte de la question, la lettre de M. Gaudez et celle du directeur des Beaux Arts furent jointes à notre demande, ne gardant pour les archives du Comité que de simples copies.

Dès que M. le maire fut nommé, nous allâmes le voir pour lui recommander cette affaire.

Après avoir pris connaissance des deux lettres sus-mentionnées, il nous répondit qu'il ne s'agissait en définitive que d'une augmentation de mille francs, et que nous pouvions y compter.

Heureux de cette réponse, nous écrivîmes immédiatement à M. Gaudez la lettre ci-après :

Digitized by Google

« *Alais, le 21 juillet 1895.*

« CHER MONSIEUR GAUDEZ,

« Un excès de besogne m'a empêché de répondre plus tôt à votre aimable lettre du 3 juillet. Je vous prie de vouloir bien m'en excuser.

« Hier soir, 20 courant, on a nommé le maire. C'est M. Espérandieu qui a été réélu, et vous savez qu'il est très sympathique à notre projet. Aussi pouvons-nous compter sur la délibération qui nous est demandée par l'administration des Beaux-Arts. Je veillerai à ce qu'elle soit prise à la première réunion du Conseil municipal.

« Veuillez me faire connaître, dès que vous le pourrez, la date à laquelle vous comptez nous expédier les maquettes ; on est impatient de les voir.

« M. Paul Belon m'a rendu compte de la réunion du Collège de France à laquelle vous assistiez vous-même. Paris semble s'intéresser sérieusement à notre œuvre. C'est d'autant plus précieux qu'ici on ne s'est pas encore enflammé. Pour faire pénétrer cette idée dans l'esprit du public, nous avons organisé, pour mardi prochain, une représentation au Casino.

« Par le même courrier, j'écris à M. Paul Belon pour le prier d'obtenir du Ministre de l'Instruction publique, l'autorisation d'organiser au profit de notre œuvre, une grande tombola dans toutes les écoles primaires de France.

« A vingt sous par école (et il y en a beaucoup qui nous enverraient davantage), nous recueillerions plus de 30.000 francs. Cette tombola nous assurerait, à elle seule, le succès complet de notre entreprise. Il ne faut donc rien négliger pour obtenir de l'autorité compétente, l'autorisation nécessaire.

« Si cette autorisation pouvait nous arriver en même temps que les maquettes, cela aurait une grande influence sur la décision du Comité.

Digitized by Google

« Je suis sûr que sans aucune hésitation, on opterait pour le projet complet. Veuillez donc prier votre ami, M. Paul Belon, de s'en occuper tout de suite et de ne rien négliger pour réussir.

« Cette solution serait celle qui conviendrait le mieux à l'œuvre de Florian et qui présenterait le plus de certitude.

« La question de l'abbé de Sauvages m'a occasionné de sérieux ennuis. Heureusement qu'elle vient d'être résolue à ma satisfaction. Je vous raconterai cela par le menu quand je serai moins pressé.

« Veuillez, etc.,

« EMILE DELFIEU. »

Voici la lettre dont il est question ci-dessus :

« *Alais, le 21 Juillet 1895.*

« *A Monsieur Paul BELON, Homme de Lettres, à Paris*

« MONSIEUR ET CHER COMPATRIOTE,

« Je vous remercie de votre aimable lettre du 12 juillet et de tout ce que vous faites pour notre œuvre.

« Je ne voudrais pas abuser de votre bon vouloir, et cependant, voici une question qu'il conviendrait de résoudre le plus tôt possible.

« L'Inspecteur primaire d'Alais et ses instituteurs estiment qu'une tombola réussirait mieux dans les écoles qu'une souscription.

« Tel élève, disent-ils, qui hésiterait à souscrire, prendra volontiers un billet de tombola *dans l'espoir de gagner quelque chose.*

Digitized by Google

« La remarque paraît judicieuse et l'expérience a d'ailleurs démontré qu'une tombola, confiée au personnel de l'enseignement primaire, réussissait toujours.

« Le quart du produit net pourrait être affecté à l'achat de lots, un autre quart à l'œuvre de l'orphelinat des instituteurs, et le reste à notre entreprise.

« Pour augmenter le nombre des lots, on pourrait faire appel à la générosité des auteurs ou des artistes, dont la plupart se feraient un plaisir de nous offrir un exemplaire de leurs œuvres.

Enfin, le prix du billet serait mis à la portée de toutes les bourses, c'est-à-dire fixé à 5 ou 10 centimes.

« Dans ces conditions, il me semble que M. le Ministre devrait nous autoriser à mettre à contribution, pour le placement de nos billets, tout le personnel de l'enseignement primaire.

« Cette solution paraît simple, rationnelle et sûre.

« Je vous prie de la soumettre à M. Malzac, et si l'un et l'autre vous l'approuvez, vous aurez l'obligeance de faire ensemble les démarches nécessaires pour tâcher de la faire prendre en considération.

« M. Buisson, directeur de l'Enseignement primaire et vice-président de notre Comité de patronage, vous prêtera, j'en suis sûr, un concours utile.

« Pour bien marquer toute l'importance que j'attache à cette question, je ne vous parlerai pas d'autre chose dans cette lettre.

« Veuillez, etc.

« EMILE DELFIEU ».

Le 18 juillet, la circulaire suivante fut adressée aux présidents des Conseils généraux :

Digitized by Google

SOCIÉTÉ
Scientifique & Littéraire
d'ALAIS (Gard)

COMITÉ D'ORGANISATION
pour
L'ÉRECTION D'UN MONUMENT A LA MÉMOIRE
de
FLORIAN
à ALAIS (Gard)

« *Alais, le 18 juillet 1895.*

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

« A l'occasion du premier centenaire de la mort de l'un des plus sympathiques écrivains français, Florian, poète, romancier, auteur de fables exquises et de spirituelles comédies, la pensée est venue à un certain nombre de ses compatriotes du pays cévenol d'élever à sa mémoire un monument digne de lui, dans la ville d'Alais, centre de la région méridionale, où il est né, et dont il a chanté les riantes campagnes dans son immortelle idylle d'*Estelle et Némorin*.

« La Société scientifique et littéraire d'Alais a entrepris, avec le concours de la Municipalité, de faire éclore dans un temps prochain cette pensée de reconnaissance patriotique et a constitué, dans cette ville et à Paris, sous le haut patronage de Monsieur le Ministre de l'Instruction publique, un Comité dont M. GASTON BOISSIER, secrétaire perpétuel de l'Académie française, a bien voulu accepter la présidence, et qui comprend les sommités de la politique, de la science, des arts et des lettres.

« Un mouvement des plus favorables à cette généreuse idée s'est aussitôt manifesté d'un bout de la France à l'autre. La Presse du pays et les journaux étrangers sont unanimes à faire des vœux pour la prompte réalisation de cette œuvre.

« Un éminent statuaire, M. Gaudez, a été chargé

Digitized by Google

de faire revivre par le bronze ce doux et ingénieux écrivain, qui est une de nos gloires les plus pures... Son avant-projet nous promet une des créations les plus remarquables de l'art contemporain. L'Etat s'est engagé à coopérer à cette entreprise patriotique pour la somme de 7.000 francs. Le reste devra être fourni par la subvention de la commune d'Alais et par les souscriptions particulières.

« Le 12 juillet courant, le Comité de Paris réuni, sous la présidence de M. Gaston Boissier, au Collège de France, a fait appel à tous les admirateurs de Florian, à tous ceux qui se souviennent de l'auteur charmant dont les fables, avec celles de notre grand La Fontaine, firent les délices de leurs jeunes années.

« Cet appel sera entendu.

« Mais il convient que la Province, dont Florian a célébré les joies calmes et morales et dont il a pressenti le réveil, s'unisse à la capitale pour assurer enfin à l'écrivain, dont le mérite ne saurait être discuté, et qui se présente devant la postérité entouré du prestige d'une gloire sans mélange, un monument digne de lui, digne du rang qu'il occupe dans notre littérature nationale. Les adhésions nous arrivent chaudes, pressées et généreuses de tous les points du pays et du dehors.

« Aussi, au nom du Comité d'organisation formé à Paris et à Alais, et pour que la nation entière participe à ce grand mouvement en l'honneur de la mémoire du fabuliste aimé, — que les félibres chantaient il y a quelques jours à peine à Sceaux, — nous nous adressons à vous, Monsieur le président, pour que vous invitiez Messieurs les membres du Conseil général de votre département à voter, dans la session actuelle, une souscription pour le monument de Florian, dont l'inauguration aura lieu au mois d'août 1896.

« Votre souscription, quel qu'en soit le chiffre, sera accueillie avec la plus vive reconnaissance.

« Nous vous prions instamment de nous faire

Digitized by Google

connaître le résultat de la délibération du Conseil général dès qu'elle aura été prise.

« Votre adhésion sera un témoignage touchant de la solidarité qui unit tous les cœurs français, à quelque région qu'ils appartiennent, quand il s'agit de montrer à nos populations que leurs représentants savent honorer dignement les gloires vraiment nationales, celles qui constituent le patrimoine sacré du pays tout entier.

« Nous aurons l'honneur de vous informer ultérieurement de la date précise de l'inauguration solennelle du monument, à laquelle nous serons heureux de vous convier.

« En vous remerciant par avance de l'accueil favorable que vous voudrez bien réserver à notre demande, nous vous prions, Monsieur le président, d'agréer l'assurance de notre parfaite et respectueuse considération.

« *Le Secrétaire général du Comité d'organisation,*

« RAYMOND POULLE,

« Magistrat,
ancien Vice-Président du Conseil de Préfecture,
Secrétaire de la Société scientifique
et littéraire d'Alais ».

« *Le Président du Comité d'organisation,*

« EMILE DELFIEU,

« Receveur des Postes et Télégraphes,
Officier d'Académie,
Président de la Société scientifique
et littéraire d'Alais ».

Le 26 juillet nous parvint la lettre suivante :

Digitized by Google

« *Neuilly-sur-Seine, le 25 juillet 1895.*

« *Monsieur DELFIEU, Président du Comité du monument Florian.*

« J'ai l'honneur de vous envoyer par le chemin de fer les deux projets du monument Florian, au dixième d'exécution (soit 8 à 9 mètres de hauteur).

« Le grand projet dont le devis est donné en P. S., reviendrait à 46.500 francs.

« Le prix du petit s'élèverait à peu près à 25.000 fr.

« Ces prix, tout en étant approximatifs, ne seraient pas dépassés, je le crois fermement.

« Voici la description sommaire du grand projet :

« La statue de Florian sera en bronze.

« Florian, dans la campagne cévenole, appuyé sur un mûrier, la tête tournée du côté de la montagne, compose une de ses fables.

« J'ai cherché à donner à son aspect général, un caractère jeune et élégant, ferme et cavalier.

« Dans l'exécution en grand, l'expression tendre et inspirée sera dans la tête.

« Au-dessous de la statue, j'ai mis un grand cartouche surmonté des armes d'Alais avec accessoires champêtres, dans le goût du XVIII^me^ siècle.

« Toute cette partie sera en bronze.

« Sur le derrière se trouvent :

« 1° Un autre cartouche, taillé dans la pierre, dont sera composé le socle du monument avec le blason de Florian.

« Sur ce cartouche on inscrira ce que le Comité décidera.

« 2° Le singe montrant la lanterne magique (en bronze).

« La partie basse du piédestal où l'eau doit couler en chutes, sera en pierre dure.

Digitized by Google

« La vasque, qui n'a pas ses proportions dans ce projet, sera en granit ou en pierre dure.

« Vous voyez, Monsieur le Président, que je ne vous donne que l'idée de la chose.

« Il faut la développer; mais il y a matière à une œuvre très artistique.

« Pour ce développement, je m'adjoindrai un architecte et un ingénieur de Paris.

« J'ajouterai que ce projet a eu l'assentiment de beaucoup de personnes compétentes et artistes; aussi je désire ardemment qu'il soit accepté par le Comité d'Alais.

« Quant à l'autre projet réduit, plus modeste, la statue reste la même que dans le grand projet. Le socle ou piédestal, sculpté en pierre tendre ou demi-tendre, ne recevrait qu'un modeste décor de plantes et jets d'eau, plus un cartouche où serait inscrit le nom de Claris de Florian.

« Je ne vous en dis pas plus long. Le projet en plâtre vous donnera une meilleure impression de ce que je rêve que toutes les descriptions.

« Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

« A. GAUDEZ.

« P. S. — DEVIS APPROXIMATIF DU MONUMENT FLORIAN

« 1° — *Grand Projet*

« Statue : exécution du modèle et bronze posé	14.000 fr.
« Cartouches : attributs, modèles et bronzes posés	3.500 »
« Singe montrant la lanterne magique : modèle et bronze posé	5.000 »
« Piédestal : pierres, modèle et exécution.	7.500 »
« Groupe *Estelle et Némorin* : modèle plâtre et exécution	10.000 »
« Socle pierre dure et vasque	6.500 »
« TOTAL	46.500 »

Digitized by Google

« 2° — *Petit Projet*

« Statue.....	14.000 fr.
« Ecusson ornement, bronze posé.....	1 000 »
« Piédestal : pierre, modèle compris.....	5.500 »
« Fontaine vasque.....	4.500 »
« TOTAL	25.000 »

Au reçu de cette lettre, le Comité adressa à M. Gaudez, le télégramme reproduit ci-dessous :

« *Monsieur GAUDEZ, statuaire,*
56, Boul. d'Argenson, Neuilly-sur-Seine.

« Reçu lettre annonçant expédition maquettes.
« Voyez au plus tôt Belon et Malzac pour résoudre question tombola dans écoles.
« Ai indiqué à Belon une combinaison qui me paraît devoir être acceptée par Ministre. Amitiés.

« DELFIEU ».

Les maquettes nous arrivèrent le 29 juillet.

Dès qu'elles furent déballées, le télégramme suivant fut transmis à M. Gaudez.

« *Monsieur GAUDEZ, statuaire,*
Neuilly-sur-Seine.

« Reçu maquette en bon état. Impression excellente. Félicitations. Ecrirai bientôt. Tâchez faire ré-

Digitized by Google

soudre question importante tombola dans Ecoles avant départ M. Malzac. Amitiés ».

« DELFIEU. »

Le 1er août la lettre ci-après fut envoyée à M. Gaudez :

« *Alais, le 1er août 1895.*

« MON CHER MONSIEUR GAUDEZ,

« D'une manière très générale, votre grand projet a été trouvé splendide.

« Quelques petites critiques ont cependant été formulées.

« 1° On trouve un peu grand le cartouche de devant;

« 2° La masse formée par les accessoires champêtres paraît un peu forte.

« A la place du singe, qui rappelle ici un des travers de l'humanité, quelques personnes préfèreraient un autre sujet, par exemple la Sarigue et ses petits, avec ce vers admirable au-dessous :

« L'asile le plus sûr est le sein d'une mère » ;

ou bien un groupe formé de l'Aveugle et du Paralytique. Ce serait peut-être mieux en harmonie avec l'ensemble de l'œuvre de Florian.

« Pour résister plus longtemps aux insultes des gamins, le groupe d'Estelle et Némorin, qui est admirable, devrait être en bronze comme la statue.

Le prix du monument s'en trouverait réduit, ce qui serait une bonne chose, si la tombola dans les écoles n'était pas autorisée.

Digitized by Google

« Dans cette éventualité peut-être conviendrait-il de remplacer le singe par un sujet moins coûteux.

« Le petit projet fait assez triste figure à côté du grand quoique, à mon humble avis, *la statue s'harmonise admirablement avec ce petit piédestal.* On dirait qu'elle a été faite sur lui. S'il était un peu décoré, ce projet ne me déplairait pas.

« En résumé, si nous recueillons une somme suffisante, ce sera le grand projet qui vous sera commandé; dans le cas contraire, nous nous contenterons du petit.

« La statue étant la même dans les deux projets, vous pouvez dès aujourd'hui vous occuper de cette partie importante du monument. Quant au piédestal, nous vous prierons de vouloir bien nous faire connaître la date extrême à laquelle la commande devra vous être faite pour pouvoir inaugurer au commencement d'août 1896, c'est-à-dire à l'époque où doivent avoir lieu les fêtes d'Orange, auxquelles M. le Président de la République doit assister.

« Le 11 août courant, M. le Ministre des Travaux publics doit venir à Alais présider le cinquantenaire de la fondation de l'Ecole des Maîtres-Mineurs. M. le sous-préfet a invité M. Belon, et il compte sur sa visite.

« J'y compte également, et je me demande si vous ne feriez pas bien de l'accompagner. Indépendamment du plaisir qu'elle nous procurerait, votre visite ferait avancer d'un grand pas la question qui nous occupe. Devant M. le Ministre et devant plus de quatre cents étrangers, dont la plupart ingénieurs, vous exposeriez votre magnifique projet et répondriez victorieusement, j'en ai l'intime conviction, aux critiques déjà formulées, ainsi qu'à celles qui pourraient se produire.

« A l'issue de cette conférence, tout le monde serait d'accord et chacun ferait un effort pour seconder nos vues. Si vous êtes de cet avis et si vos occupations vous permettent de faire ce voyage,

Digitized by Google

veuillez m'en aviser par télégramme et je tâcherai de vous obtenir un permis de circulation.

« Il me tarde de savoir ce qui a été décidé pour les Ecoles.

« Veuillez, etc.

« EMILE DELFIEU ».

Le 2 août, le Comité reçut de M. Gaudez la lettre suivante.

« *Neuilly-sur-Seine, le 1er août 1895,*

« CHER MONSIEUR DELFIEU,

« Je rentre de Remiremont où j'étais allé installer mon monument, et je trouve vos dépêches.

« J'espère que l'esquisse du monument Florian réunira tous les suffrages.

« Vous serez bien aimable de me rassurer à ce sujet.

« Quant à la tombola des Ecoles, vous avez M. Malzac près de vous, qui vous dira mieux que moi ce qu'il faut faire.

« J'ai vu, avec plaisir, dans le *Figaro*, que votre fête donnée au Casino, a pleinement réussi. Je suis donc persuadé que la souscription réussira.

« Les fêtes de Paris et de Versailles produiront, je l'espère, la somme nécessaire pour l'exécution du grand projet.

« Recevez, etc.

« A. GAUDEZ ».

Le 5 août, la circulaire suivante fut adressée à tous les Préfets :

Digitized by Google

SOCIÉTÉ
Scientifique et Littéraire
d'ALAIS (Gard)

COMITÉ D'ORGANISATION
pour
L'ÉRECTION D'UN MONUMENT A LA MEMOIRE
de
FLORIAN
à ALAIS (Gard)

« *Alais, le 5 août 1895.*

« MONSIEUR LE PRÉFET,

« Nous avons l'honneur de vous informer qu'à la date du 18 juillet dernier, nous avons adressé à M. le Président du Conseil général de votre département, une circulaire, pour le prier de vouloir bien inviter les Membres de cette Assemblée à voter, dans la session actuelle, une souscription pour l'érection dans Alais, en l'honneur de Florian, d'un monument important confié à l'éminent statuaire Gaudez, et dont l'inauguration aura lieu au mois d'août 1896.

« Nous prenons la liberté, Monsieur le Préfet, de recourir à votre bienveillante intervention, pour assurer la prise en considération de la demande de subvention faite au nom du Comité d'Alais, et la mise à l'ordre du jour de vos séances, de la délibération que nous souhaitons provoquer.

« Inutile d'ajouter que le Comité de patronage, créé à Paris, sous la haute direction de M. le Ministre de l'Instruction publique, et sous la présidence de M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, serait heureux de vous voir personnellement, avec la haute autorité qui s'attache à vos fonctions, prendre en main auprès de l'administration et auprès des populations de votre département la cause de l'Œuvre patriotique, qui a pour but de glorifier un écrivain populaire, l'auteur de

Digitized by Google

fables inimitables, qui ont fait le charme de l'enfance, et qui sont devenues le livre classique des Ecoles Françaises.

« Le Gouvernement s'est engagé à coopérer à cette entreprise pour la moitié de la dépense de la statue ; le reste devra être fourni par les allocations de la commune d'Alais, et par les souscriptions particulières.

« Il convient que la nation entière participe au grand mouvement qui s'est manifesté, pour la glorification de notre sympathique et moral écrivain cévenol.

« C'est pourquoi nous faisons aujourd'hui, par votre haute entremise et celle du Conseil général, un appel pressant aux populations de votre département.

« Nous vous prions également, afin d'associer tout le territoire de la Nation à notre œuvre si française, dans la personne de ses représentants les plus autorisés, de vouloir bien accepter le titre de membre d'honneur du Comité de Patronage.

« Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, avec nos remerciements anticipés, l'expression de notre parfaite et respectueuse considération.

« *Le Secrétaire général du Comité d'organisation,*

« RAYMOND POULLE,

« Magistrat,
ancien Vice-Président du Conseil de Préfecture,
Secrétaire de la Société scientifique
et littéraire d'Alais.

« *Le Président du Comité d'organisation,*

« EMILE DELFIEU,

« Receveur des Postes et Télégraphes,
Officier d'Académie,
Président de la Société scientifique
et littéraire d'Alais. »

Digitized by Google

A son arrivée à Alais, M. Malzac nous fit connaître que l'autorisation d'organiser une tombola dans les Ecoles ne pouvait être obtenue, et nous conseilla d'adresser une circulaire à tous les instituteurs et à toutes les institutrices dirigeant une école laïque en France et en Algérie, pour leur faire connaitre le but poursuivi par le Comité, et solliciter leur obole.

Le 13 août la lettre ci-après fut envoyée à M. Paul Belon :

« *Alais, le 13 août 1895.*

« CHER MONSIEUR BELON,

« J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint avec prière de vouloir bien le remettre vous même après en avoir pris connaissance, un pli destiné à M. Buisson, directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique.

« Le visa de M. Buisson sur la circulaire destinée aux instituteurs, nous serait extrêmement précieux et assurerait le succès de notre souscription, et partant, de notre entreprise. Nous vous prions donc instamment de faire tout ce qui dépendra de vous pour l'obtenir.

« Ici nous voyons tous dans la prise en considération de notre demande, la réalisation complète et immédiate de notre projet. Aussi vous prions-nous au nom du Comité et de vos amis, comme au nom de la ville d'Alais, de vouloir bien vous en occuper tout de suite et de nous faire connaitre, dès que vous le pourrez, le résultat de vos démarches.

« Veuillez, etc.

« EMILE DELFIEU ». »

Digitized by Google

Voici maintenant la lettre destinée à M. Buisson.

« *Alais, le 13 août 1895.*

« *A M. BUISSON, directeur de l'enseignement primaire, Ministère de l'Instruction Publique.*

« MONSIEUR LE DIRECTEUR,

« Le sympathique intérêt que vous avez bien voulu témoigner dès le principe pour le succès de l'œuvre patriotique et populaire du monument à élever à Florian, en daignant accepter de faire partie du Comité de patronage, nous détermine à venir au nom de tous les admirateurs du fabuliste et afin d'assurer la réussite de l'entreprise, vous demander vos précieux encouraguments, votre puissant concours et vos judicieux conseils.

« Vous verrez par la circulaire ci-jointe (1), que nous nous sommes proposé d'associer directement à notre œuvre, le personnel tout entier de l'enseignement primaire. C'est faire acte de reconnaissance envers l'auteur d'un ouvrage vraiment classique, celui que l'enfance française ne sépare pas des immortelles fables de La Fontaine.

« C'est aussi entrer dans les vues de Monsieur le Ministre de l'Instruction publique. En effet, dans une lettre adressée à Monsieur Malzac, député du Gard, le 15 mai dernier, en réponse à une demande de la Société scientifique et littéraire d'Alais, tendant à obtenir l'autorisation d'ouvrir *dans les écoles* une souscription pour l'érection d'une statue à Florian, Monsieur le Ministre répondait en ces termes :

« J'ai le regret de ne pouvoir accueillir votre deman-
« de en l'état du règlement des écoles publiques

(1) reproduite à la page 492.

Digitized by Google

« qui y interdit toute quête. Mais en dehors de « l'école, l'instituteur *est libre de saisir l'occasion* « *d'un entretien avec les familles et les élèves* pour « parler de l'œuvre projetée et du but poursuivi par « ses promoteurs. »

« L'autorité administrative s'est également prononcée à cet égard dans le même sens, en ce qui concerne notre département. A l'adhésion si chaleureuse de l'éminent recteur de l'Académie de Montpellier, s'est jointe celle de Monsieur le préfet dont je vous envoie ci-incluse la lettre publiée dans le Bulletin de l'enseignement primaire du Gard.

(Voir cette lettre à la fin de la présente).

« Il nous a paru qu'il fallait faire un pas de plus pour aboutir sûrement et rapidement. La petite cotisation que nous demandons à Messieurs les instituteurs et à Mesdames les institutrices, suffirait avec celles déjà recueillies ou promises, pour réaliser la somme nécessaire pour l'érection du monument grandiose qui s'élabore.

« Pour les remercier de ce témoignage de sympathie, le Comité serait heureux de leur faire hommage d'un exemplaire de la brochure également ci-annexée, si le Ministère de l'Instruction publique voulait bien se charger de la leur faire parvenir en franchise.

« La circulaire et la brochure seraient placées sous la même bande portant imprimée l'adresse complète du destinataire. (1)

« Enfin tous ces plis, *classés par département*, seraient adressés au Ministère de l'Instruction publique.

« Cette solution pourrait être simplifiée :

« Au lieu de vous expédier toutes ces brochures, nous pourrions ne vous adresser que les bandes que vous auriez l'extrême obligeance de nous

---

(1) Il y a une maison qui livre à 3 fr. le mille des bandes portant imprimés le nom et l'adresse de chaque membre de l'enseignement primaire. Ces bandes sont classées par département.

Digitized by Google

renvoyer après les avoir fait griffer. M. Portes, inspecteur primaire à Alais, qui fait partie de notre Comité, pourrait d'ailleurs être chargé du contrôle de l'expédition.

« Dans ces conditions, tout partirait d'Alais, et le travail comme la dépense, seraient réduits à leur minimum.

« Nous serions heureux que vous consentiez à contresigner la circulaire aux instituteurs avec la mention : « Vu et approuvé ».

« Au cas où cela ne serait pas possible, nous vous prierions de vouloir bien nous autoriser à la faire suivre de la lettre si sympathique que vous nous avez fait l'honneur de nous adresser le 25 mai dernier, ou de toute autre qu'il vous plaira de nous écrire à ce sujet.

« Notre but est de faire connaître aux instituteurs que personnellement vous vous intéressez vivement à notre œuvre, et quelle que soit la formule employée, comptez sur notre profonde et sincère reconnaissance.

« Telles sont les vues que nous souhaitions vous communiquer, en les soumettant à votre sollicitude, et à votre profonde expérience.

« D'après la réponse qu'il vous plaira de nous faire parvenir, il sera donné immédiatement suite à l'exécution de ce projet.

« Permettez-nous en finissant, Monsieur le directeur, en considération de la part si sympathique que vous avez prise à notre œuvre et des intérêts si considérables que vous représentez, de vous prier de vouloir bien accepter le titre de vice-président du Comité de patronage.

« Votre nom en tête de cette réunion d'élite, dira bien haut l'importance que l'Université attache à la glorification de l'écrivain moral et éminent, qui fut Florian.

« Veuillez agréer, Monsieur le directeur, avec

Digitized by Google

l'expression de notre vive reconnaissance, l'hommage de notre plus profond respect.

« *Le Président du Comité d'organisation,*

« EMILE DELFIEU ».

Projet d'un monument en l'honneur du poète Florian, originaire du Gard.

Le 21 juin 1895, M. le Préfet a adressé la lettre suivante à M. l'Inspecteur d'Académie :

« MONSIEUR L'INSPECTEUR,

« Conformément à votre avis, je ne vois aucun « inconvénient à ce que les instituteurs et les insti- « tutrices qui voudront prêter leur concours au « Comité Florian, siégeant à Alais, recueillent, en « dehors de l'école, les souscriptions volontaires « qui leur seront remises.

« Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien « faire insérer une note à ce sujet dans le *Bulletin* « *départemental de l'enseignement primaire.*

« Agréez, etc. »

« Les cotisations seront centralisées par MM. les « Inspecteurs primaires qui les verseront entre les « mains de M. Delfieu, receveur des postes, à Alais, « président du Comité. »

Le 27 août, M. Paul Belon nous écrivit la lettre suivante :

Digitized by Google

« *Paris, le 27 août 1895.*

« CHER MONSIEUR DELFIEU,

« Je viens de voir M. Buisson. La première fois que je suis allé au Ministère il était absent. Il repart demain.

« Je lui ai remis votre lettre, votre circulaire et la brochure de M. Poulle.

« Voici les résultats de notre conversation :

« 1° M. Buisson estime que la franchise est impossible à accorder sans soulever les réclamations du Ministère des Postes.

« La franchise n'existe que pour les circulaires ministérielles et les annexes à ces circulaires. L'envoi de 75.000 brochures Florian ne passerait pas sans protestation.

« Il pense que vous pourriez adresser les brochures par département, en un colis postal à l'Inspecteur d'Académie, avec une lettre lui demandant de faire la répartition aux instituteurs (vous pouvez même, dans cette lettre, dire que c'est M. Buisson qui vous y a engagé).

« Ou bien M. Buisson pense que puisque vous faites la dépense de la composition et du brochage, celle de l'affranchissement devient presque insignifiante.

« Je ne suis pas de son avis et je crois qu'il vaut mieux s'en tenir aux colis postaux.

« 2° Pour la question du visa, M. Buisson est obligé d'en référer au Ministre. Il espère pouvoir l'accorder sous certaines réserves; on vous répondra du Ministère à ce sujet.

« J'ai beaucoup insisté auprès de lui pour qu'il vous donnât satisfaction.

« Recevez, etc.

« PAUL BELON ».

Digitized by Google

Le 9 septembre la lettre reproduite ci-après fut adressée à M. Henri Crouzat, trésorier du Comité de patronage, 44, rue de Châteaudun, à Paris.

« *Alais, le 9 septembre 1895.*

« MONSIEUR ET CHER COMPATRIOTE,

« En réponse à votre lettre du 7 courant, j'ai l'honneur de vous adresser, comme papiers d'affaires recommandés, 25 listes de souscription accompagnées de 25 circulaires.

« Le 20 juin j'en ai expédié le même nombre à M. Paul Belon.

« Et maintenant, permettez-moi de vous remercier du précieux concours que vous prêtez à notre œuvre.

« M. Paul Belon, qui est l'âme de notre Comité de patronage, ne pouvait s'adjoindre un collaborateur plus dévoué. J'aurai d'ailleurs l'occasion de vous exprimer de vive voix notre profonde reconnaissance, car je me propose d'aller à Paris dans le courant du mois de novembre.

« Veuillez, etc.

« EMILE DELFIEU ».

Le 11 septembre nous reçumes de M. le Directeur de l'Enseignement primaire, la lettre qui termine la circulaire destinée aux instituteurs et qui se trouve insérée au présent Bulletin, pages 492 et suivantes.

Le 12 septembre, la circulaire suivante fut adressée aux membres du Rabbinat français.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ
Scientifique & Littéraire
d'ALAIS (Gard)

COMITÉ D'ORGANISATION
pour
L'ERECTION D'UN MONUMENT A LA MEMOIRE
de
FLORIAN
à ALAIS

Alais, le 12 septembre 1895.

Monsieur, ...

« J'ai l'honneur de vous communiquer, avec l'autorisation de son auteur, la lettre reproduite ci-après, qu'a bien voulu m'adresser l'éminent Grand Rabbin du Consistoire central des Israélites de France :

« *Paris, le 23 juillet 1895.*
« Rue Saint-Georges, 17.

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

« Vous m'avez fait l'honneur de demander mon « concours pour la souscription qui a pour but « d'élever un monument à Florian, le charmant écri- « vain qui a fait honneur à la littérature nationale, « l'homme de cœur qui devança la Révolution fran- « caise et plaida avec chaleur la cause de pauvres « persécutés. Je suis très heureux de m'associer « à ce témoignage de respect et de reconnaissance. « Ci-inclus vous trouverez un chèque sur le Comp- « toir national d'Escompte de Paris, de francs 200, « que j'offre à la souscription, tant en mon nom « qu'au nom de quelques-uns de mes amis.

« On est bien dispersé en ce moment, à Paris. A « la fin des vacances, j'essaierai d'intéresser encore

Digitized by Google

« quelques personnes à l'œuvre que vous présidez.
« Ce sera une grande satisfaction pour moi d'y
« réussir.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assu-
« rance de ma haute considération

« Signé : ZADOC KAHN,
« Grand Rabbin ».

« Dans cette éloquente adhésion à notre œuvre patriotique, que nous poursuivons en travaillant à l'érection, sur une des places publiques d'Alais, d'une statue en l'honneur de Florian, le doux et moral auteur cévenol, l'écrivain à qui l'enfance doit d'inimitables fables les plus appropriées à cet âge, M. le Grand Rabbin a plaidé la cause de notre Comité avec une chaleur communicative.

« Son zèle et son influence se sont déjà traduits par le concours libéral qu'il nous a valu de la part d'un grand nombre de ses coréligionnaires.

« Veuillez me permettre, Monsieur....., de vous intéresser directement à l'entreprise que nous avons commencée, sous l'égide de M. le Ministre de l'Instruction publique, et sous le patronage de M. Gaston BOISSIER, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et de venir vous prier, sans vouloir détourner les ressources du budget que vos communautés consacrent à leur fondation charitable, d'apporter une part de vos offrandes et celles de vos amis, à titre de manifestation de reconnaissance, en faveur d'un grand Français, qui, à la veille de la Révolution, plaida avec autant de succès que d'éloquence, dans son touchant roman d'*Eliezer et Nephtali*, la cause de l'émancipation des Israélites en France et contribua puissamment à cet acte de juste réparation.

« En vous remerciant par avance de votre gra-

Digitized by Google

cieux concours, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération et de mes sentiments les plus dévoués.

« *Le Président du Comité d'organisation,*

« EMILE DELFIEU,

« Receveur des Postes et Télégraphes,
Officier d'Académie,
Président de la Société scientifique
et littéraire d'Alais ».

« P.-S. — La présente circulaire a été approuvée en ces termes par M. le Grand Rabbin du Consistoire central des Israélites de France :

« *Paris, 6 septembre 1895.*

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

« Je m'empresse de donner mon approbation « sans réserve à la lettre-circulaire que vous vous « proposez d'adresser, au nom du Comité d'orga- « nisation, à mes collègues du Rabbinat français. « Les communautés qu'ils dirigent ne sont généra- « lement pas riches. Il en est beaucoup qui ont du « mal à équilibrer leur modeste budget annuel. J'es- « père cependant que le zèle de Messieurs les Rab- « bins aidant, votre touchant appel ne laissera pas « que de trouver quelque écho.

« Veuillez agréer, M. le Président, l'assurance de « mes sentiments de haute considération.

« Signé : ZADOC KAHN,

« Grand Rabbin ».

Digitized by Google

Les principaux journaux de Paris avaient consacré à notre projet des articles d'une très grande sympathie.

D'un autre côté, le succès ne pouvait nous venir que de la Capitale ou des Ecoles.

Dans ces conditions, le Comité d'initiative pensa qu'il convenait d'envoyer deux de ses membres à Paris pour remercier les journalistes qui avaient bien voulu s'intéresser à notre œuvre et les prier de vouloir bien nous continuer leur précieuse collaboration, et pour s'assurer le concours de la Presse pédagogique, et, dans sa séance du 23 septembre, chargea de cette triple mission M. Albin Martin, membre du Bureau et président du Syndicat de la Presse alaisienne, et M. Edgard Portes, trésorier-adjoint et inspecteur de l'Enseignement primaire de l'arrondissement d'Alais.

« Ces Messieurs s'acquittèrent de leur mandat avec un tact et un dévoûment auxquels je suis heureux de rendre ici un nouvel hommage.

Nous avons d'ailleurs l'intime conviction que l'immense succès du théâtre de la Gaieté a été déterminé par ce voyage.

Le 24 septembre le Comité commença l'expédition de la circulaire suivante, tirée à 72.000 exemplaires, et destinée à tout membre de l'Enseignement primaire dirigeant une école laïque en France et en Algérie :

Digitized by Google

SOCIÉTÉ
Scientifique et Littéraire
d'ALAIS (Gard)

COMITÉ D'ORGANISATION
pour
L'ÉRECTION D'UN MONUMENT A LA MEMOIRE
de
FLORIAN
à ALAIS (Gard)

« *Alais, le 24 septembre 1895.*

M

« Votre noble et généreuse profession faite de dévouement et qui tient votre esprit toujours élevé vers la contemplation du beau et du vrai, vous prédispose naturellement à accueillir avec sympathie toutes les œuvres destinées à glorifier les grands écrivains qui ont bien mérité du pays et surtout de l'enfance.

« Parmi les auteurs classiques qui ont fait le charme de nos premiers ans, nul n'a su conserver dans les souvenirs de notre cœur une place plus intime et plus chère que Florian, le tendre auteur de Fables inoubliables, même après celles de l'immortel La Fontaine.

« Aussi la pensée de consacrer le centenaire de la mort de Florian par un monument digne de lui et de son œuvre littéraire, très importante et très variée, a-t-elle suscité dans la France entière un enthousiasme qui ne s'est point ralenti, et provoqué en l'honneur de cette gloire nationale, des manifestations où la Province n'a pas voulu rester en arrière de la capitale.

Ce monument sera érigé sur une des places de la ville d'Alais, au pied des Cévennes qu'il a célébrées dans sa touchante idylle d'*Estelle* et *Némorin*, au centre de son pays natal vers lequel se tournaient ses derniers regards.

Digitized by Google

« Un Comité de patronage s'est formé aussitôt à Paris, sous la haute direction de M. le Ministre de l'Instruction publique, et sous la présidence de M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie française, afin d'imprimer à ce mouvement si honorable pour la mémoire de notre illustre compatriote, pour cette gloire si pure de la littérature au dix-huitième siècle, une impulsion féconde et une direction pratique. Ce Comité a pour vice-présidents M. Buisson, directeur de l'Enseignement primaire, M. François Coppée, membre de l'Institut, M. le Préfet du Gard, M. le recteur de l'Académie de Montpellier, M. Mistral, poète provençal, etc.

« Les noms des personnages les plus éminents dans la politique, dans les lettres et les arts, sont venus se grouper dans ce Comité, pour constituer un faisceau de volontés décidées à mener à bonne fin, avec l'assentiment de l'opinion, cette entreprise patriotique.

« Le monument, confié à un statuaire avantageusement connu, M. Adrien Gaudez, sera inauguré à Alais, avec la solennité que comporte cette cérémonie, au mois d'août 1896.

« La dépense en sera couverte par les subventions de l'Etat, et de la commune d'Alais, et par les souscriptions privées.

« Interprètes du Comité d'organisation créé à Alais en vue de poursuivre l'exécution du monument et d'en préparer les voies et moyens, il nous a paru qu'il était de haute convenance d'appeler tous les instituteurs et toutes les institutrices, qui remplissent la grande mission d'élever l'enfance française sur l'étendue entière du territoire de la République, à concourir à la réalisation de cette œuvre par une petite souscription.

« Le résultat en sera gravé sur la base du monument sous la mention : *Souscription du Corps enseignant de France.*

« Inutile d'ajouter que nous recevrions aussi avec reconnaissance toutes les sommes, si modiques

Digitized by Google

qu'elles fussent, que vous pourriez recueillir autour de vous pour le but proposé, et que vous voudriez bien joindre à votre envoi personnel. (1)

« Il importe que l'érection de ce monument paraisse en France, et même à l'étranger, où les fables de Florian ont été traduites dans toutes les langues, comme le résultat d'une manifestation publique de l'opinion.

« Ce sera un acte de reconnaissance émané de la nation entière, pour un auteur dont la vie a été consacrée à la diffusion des vérités sociales, à la glorification des vertus de famille, qui a chanté l'amour du foyer, les joies de la vie des champs, et dont les fables surtout sont un abrégé de la morale la plus pure, la plus sage et la plus douce, un traité de conseils animé, plaisant, alerte, poétique, empreint d'une exquise sensibilité, où le charme du récit fait accueillir le précepte.

« Florian était pénétré d'un amour profond pour sa patrie; il s'attachait aux humbles et aux persécutés, il avait surtout voué à l'enfance un culte de respect et de paternelle tendresse. Dans les derniers jours d'une carrière trop tôt brisée, à une époque troublée où son mérite civique n'avait pu trouver grâce devant l'injustice, il s'occupait encore de dresser un plan d'éducation nationale, et de rédiger un abrégé d'histoire ancienne à l'usage des écoles primaires.

« En vous associant à cette œuvre de gratitude, nous sommes convaincus que l'institution tout entière des éducateurs de l'enfance française, en recevra comme un accroissement de cette considération si légitime et si justifiée qui l'entoure au milieu de nos concitoyens.

---

(1) A tout souscripteur de 75 centimes au minimum, le Comité fera hommage *d'une étude sur Florian*, qui lui parviendra dans le courant du 1er trimestre de l'année prochaine par les soins de l'autorité académique.

Cette brochure, composée de 50 pages, grand in-octavo raisin, contiendra le dessin de la maquette du monument.

Digitized by Google

« Vous voudrez bien communiquer la présente circulaire à vos collaborateurs et amis, et nous renvoyer sous enveloppe ouverte, affranchie à 5 centimes, la liste de souscription ci-jointe que nous vous prions de remplir avec soin, afin que la brochure puisse être adressée à qui de droit.

« Veuillez aussi faire parvenir en un *Mandat-Carte* (1) avant le 1er décembre prochain, le montant de vos collectes, à M. Portes, inspecteur de l'Enseignement primaire à Alais, qui a bien voulu accepter de les centraliser au profit de l'œuvre du monument de Florian.

« S'il y a un reliquat, il sera consacré moitié à l'œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire et moitié à des œuvres de bienfaisance ou concernant l'enseignement.

« Nous vous prions d'agréez, M....., au nom du Comité et des amis de Florian, parmi lesquels vous figurez au premier rang, l'expression de notre vive reconnaissance et de croire à nos sentiments de cordiale estime et de respectueuse considération.

« *Le Secrétaire général du Comité d'organisation,*

« RAYMOND POULLE,

« Magistrat,
ancien Vice-Président du Conseil de Préfecture,
Secrétaire de la Société scientifique
et littéraire d'Alais ».

« *Le Trésorier adjoint du Comité d'organisation,*

« EDGARD PORTES,

« Inspecteur de l'Enseignement primaire
de l'Arrondissement d'Alais,
Officier d'Académie. »

« *Le Président du Comité d'organisation,*

« EMILE DELFIEU,

« Receveur des Postes et Télégraphes,
Officier d'Académie,
Président de la Société scientifique
et littéraire d'Alais ».

---

(1) Ce mode d'envoi est le plus simple et le moins coûteux. Les mandats-cartes, sont en effet, transmis sans frais par les soins du bureau d'émission. L'expéditeur n'a donc pas de lettre à écrire ni à affranchir.

Digitized by Google

« P. S. — Nous avons l'honneur de vous communiquer, avec l'autorisation de son auteur, la lettre reproduite d'autre part qu'a bien voulu nous adresser l'éminent directeur de l'enseignement primaire, à qui nous avions demandé la permission de faire appel à votre dévouement.

MINISTÈRE
DE
l'Instruction Publique
des
BEAUX-ARTS
ET DES CULTES

DIRECTION
de
l'Enseignement Primaire

Cabinet du Directeur

« *Paris, le 10 septembre 1895.*

« *A Monsieur Emile DELFIEU, Président de la Société scientifique et littéraire d'Alais.*

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

« Vous m'avez demandé s'il ne serait pas possible d'autoriser les instituteurs et les institutrices des écoles primaires publiques à appeler, en classe, l'attention de leurs élèves sur le projet formé par la Société scientifique et littéraire d'Alais en vue d'élever un monument à Florian.

« *Si une exception pouvait être faite, c'est bien en faveur de l'œuvre que vous avez entreprise qu'elle devrait être consentie.*

« Mais aucune dérogation, pour aucun motif, n'est apportée au principe posé dans le règlement scolaire qui interdit toute quête, souscription, loterie dans les écoles primaires.

« Cette sage prescription a été adoptée, en effet, pour éviter les comparaisons désobligeantes, les froissements inévitables qu'entraîne entre les élèves l'inégalité des offrandes.

« J'ajoute que quelques soins que le maître prenne,

Digitized by Google

l'élève semble obéir à un ordre ou céder à une contrainte. L'acte qu'il accomplit manque de spontanéité et perd par cela même sa valeur morale.

« Mais si l'instituteur ne doit faire à l'école aucune propagande en faveur de telle ou telle œuvre, *il lui est loisible, en dehors de la classe et de l'école, de profiter d'un entretien avec les familles et les élèves pour leur parler d'une œuvre qui se recommande à leur intérêt par son objet.* Ce qu'il faut éviter, c'est que l'instituteur par un acte officiel accompli à l'école fasse dégénérer cet appel adressé aux sentiments généreux de la jeunesse en une pression exercée sur les élèves.

« Recevez, M. le président, l'assurance de ma considération distinguée.

« *Le Directeur de l'Enseignement Primaire,*

« Signé : F. BUISSON. »

Le 26 septembre la lettre ci-après fut adressée à Messieurs les Inspecteurs d'Académie.

SOCIÉTÉ
Scientifique & Littéraire
d'ALAIS (Gard)

COMITÉ D'ORGANISATION
pour
L'ÉRECTION D'UN MONUMENT A LA MÉMOIRE
de
FLORIAN
à ALAIS (Gard)

« *Alais, le 26 septembre 1895.*

« MONSIEUR L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE,

« Nous avons l'honneur de vous communiquer une lettre-circulaire destinée aux instituteurs et institutrices de votre département.

Digitized by Google

« Vous verrez par la lecture de ce document, que les Comités de patronage et d'organisation, créés à Paris et à Alais sous la haute direction de M. le Ministre de l'Instruction publique, poursuivent sans relâche la réalisation d'un projet tendant à ériger dans la ville d'Alais, à l'occasion de son centenaire, un monument à Florian, l'auteur de fables inoubliables devenues le livre classique de l'enfance française.

« Cette œuvre patriotique ne serait pas complète si l'on n'y associait, d'une manière directe, les membres de l'Engeignement et les éducateurs de la Jeunesse.

« Aussi nos Comités ont-ils conçu la pensée de faire appel à la générosité et au dévouement des instituteurs et institutrices de France. Ils l'ont fait dans des termes qui ont été approuvés par l'éminent Directeur de l'Enseignement primaire, et qui, nous l'espérons, le seront également par vous.

« Pour mener à bonne fin cette noble entreprise, nous avons besoin de votre puissant concours et de vos judicieux conseils.

« Dans la pensée que vous daignerez nous les accorder, nous venons vous prier de vouloir bien nous faire connaître s'il ne vous serait pas possible de faire compléter, moyennant une rétribution que nous vous laisserions le soin de fixer, les adresses de la circulaire dont il s'agit, que nous nous proposons d'adresser à tous les instituteurs et à toutes les institutrices de votre département dirigeant une Ecole publique.

« Les circulaires, bandées et affranchies comme le spécimen ci-joint, vous seraient expédiées, soit par la poste, soit par le chemin de fer.

« Craignant de ne pas obtenir des écoles *privées* un résultat satisfaisant, nous ne nous adresserons qu'aux écoles *publiques*, à moins qu'à votre avis il ne convienne de faire une exception pour les écoles privées de votre ressort. Si comme nous nous plaisons à l'espérer, votre précieux concours nous

Digitized by Google

est acquis, nous vous prierons de vouloir bien répondre le plus tôt possible aux questions suivantes.

« 1° Combien y a-t-il dans votre département d'écoles primaires publiques, en d'autres termes, quel nombre de circulaires devont-nous vous adresser ?

« 2° Quelle somme devons-nous envoyer à l'employé chargé de compléter les adresses ?

« 3° Verriez-vous quelque inconvénient à ce que messieurs les Inspecteurs primaires placés sous vos ordres fissent, un jour de conférence, la répartition des brochures que nous nous proposons d'offrir aux souscripteurs de 75 centimes, et que nous leur ferions parvenir en un colis-postal?

« Cette combinaison nous éviterait des frais énormes d'affranchissement. L'idée doit d'ailleurs en être attribuée à Monsieur Buisson, directeur de l'enseignement primaire, qui nous a même engagés à la soumettre, *en son nom*, à votre bienveillante sollicitude.

« Permettez-nous, en terminant, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en considération des intérêts considérables que vous représentez, de vous prier de vouloir bien nous faire l'honneur d'accepter le titre de Membre du Comité de patronage.

« Votre sympathique adhésion ne peut que rehausser dans l'estime générale du personnel enseignant, cette chère mémoire d'un écrivain qui a su charmer, plaire et instruire, et entourer d'une nouvelle considération tout ce qui touche aux travaux de l'esprit.

« Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, avec l'expression de notre vive reconnaissance, l'hommage de notre respectueuse considération.

« Pour le Comité d'organisation :

« *Le Président*,

« Emile DELFIEU. »

Digitized by Google

« Le 28 septembre M. Gaudez nous écrivit la lettre suivante :

« *Neuilly-sur-Seine, le 28 septembre 1895.*

« CHER MONSIEUR DELFIEU,

« Je rentre pour commencer la statue de Florian et je viens vous prier de vouloir bien me renvoyer le projet du monument n'ayant pas de temps à perdre si nous voulons arriver, pour le mois d'août prochain.

« Vous avez sans doute obtenu la délibération du Conseil municipal d'Alais, accordant sa participation aux frais de la statue, et envoyé une copie de cette délibération à M. Roujon, directeur des Beaux-Arts.

« Vous savez qu'il ne donnera la commande et les 7000 francs que le jour où il aura reçu cette pièce.

« Pendant ces formalités qui sont toujours longues, je commencerai ma statue afin de ne pas être en retard ; mais je vous prie d'avoir l'obligeance de faire de suite des démarches pour avoir cet engagement de la ville d'Alais. Quant au reste du monument je n'attendrai pas, pour commencer que le Comité ait réuni la somme totale du piédestal. Je vais le mettre aussitôt à l'étude, ce qui demandera bien 3 ou 4 mois, et à ce moment nous verrons si nous avons les fonds nécessaires pour mettre la chose en chantier.

« Je ne doute pas de votre réussite : les représentations qui vont s'organiser à l'Odéon et à Trianon, plus la souscription couvriront largement les frais.

« Enfin il faut perdre le moins de temps possible, car ma besogne est rude, et, comme j'ai le plus grand désir d'arriver à faire une œuvre digne de la ville d'Alais et du Comité qui m'a fait l'honneur de me choisir, je serais désolé des retards qui pourraient se produire.

« J'ai vu M. Paul Belon qui met en train les fêtes à Paris. Il a bon espoir.

« Recevez, etc.

« A. GAUDEZ ».

Digitized by Google

Le 28 septembre un deuil cruel frappa la science, la patrie et l'humanité, dans la personne de l'illustre Pasteur.

Ses funérailles eurent lieu le 5 octobre, et le 7 du même mois, la Société d'agriculture, le Syndicat des filateurs des Cévennes, la commission départementale du Conseil général du Gard, et la municipalité d'Alais, prirent l'initiative d'élever, sur l'une de nos places, un monument à sa mémoire.

Jamais les honneurs du bronze ne furent mieux mérités : Pasteur est, en effet, le sauveur de notre sériciculture et son génie domine le monde ; toutefois il est permis de se demander si Alais n'aurait pas dû céder le pas à Paris et à sa ville natale.

Quoi qu'il en soit, la formation hâtive de ce Comité porta à l'œuvre de Florian un coup terrible, qui faillit en compromettre le succès et entraîner la ruine de la Société scientifique et littéraire d'Alais, qui en avait pris l'initiative, et dont M. Pasteur faisait partie depuis le 18 mars 1871. (1)

Florian, moins connu de nos compatriotes que l'illustre savant, dont les patientes recherches, sur la maladie des vers à soie, ont eu des conséquences si avantageuses pour toute la contrée, ne pouvait leur inspirer la même sympathie. Aussi jusqu'au 11 janvier ce fut au Comité Pasteur qu'allèrent tous les hommages.

Le 16 octobre 1895, la lettre suivante fut adressée à M. le maire d'Alais :

---

(1) Voir dans le Bulletin de 1895, pages 299 et suivantes, ce qu'a fait la Société à la mort de M. Pasteur.

Digitized by Google

« *Alais, le 16 octobre 1895.*

MONSIEUR LE MAIRE,

« Au nom du Comité du monument Florian, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire désigner, par le Conseil municipal, la place sur laquelle devra être érigée la statue de notre illustre fabuliste.

« Dans la pensée que cette place sera celle de la République, que vous avez bien voulu nous promettre, et en vue de laquelle notre statuaire travaille depuis sa visite à Alais, je vous prie d'agréer, M. le Maire, l'expression de notre vive reconnaissance et l'assurance de notre respectueuse considération.

« Pour le Comité du monument Florian,

« *Le Président,*

« EMILE DELFIEU ».

Le 20 octobre, nous adressâmes à notre distingué compatriote, M. Gourdoux, membre du Félibrige de Paris, dont nous avions eu la visite pendant les vacances, la lettre reproduite ci-après :

« *Alais, le 20 octobre 1895.*

« MONSIEUR ET CHER COMPATRIOTE,

« Selon votre désir, j'ai l'honneur de vous adresser ci-jointe, la copie des deux lettres que j'ai envoyées les 4 et 20 juin, à M. le président du Félibrige parisien.

« Je vous répète que nous avons voulu associer à notre œuvre tous les Félibres de la capitale, à qui

Digitized by Google

l'on doit les manifestations si touchantes de Sceaux.

« J'ajoute que si votre Société le désire, le résultat de sa souscription sera gravé sur la base du monument, sous la mention :

« *Souscription des Félibres de Paris* ».

« Ainsi recevraient satisfaction tous ceux de vos confrères qui se proposaient d'élever, dans notre région, un buste à Florian.

« Ayez la bonté de faire part de cette proposition à votre président, à qui j'adresse, par votre obligeant intermédiaire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

« Veuillez, etc.

« EMILE DELFIEU. »

A cette lettre M. Gourdoux fit la réponse suivante :

« *Paris, le 2 novembre 1895.*

« *A Monsieur Emile DELFIEU, Président du Comité Florian.*

« MONSIEUR ET CHER COMPATRIOTE,

« Je n'ai pas perdu de vue la communication que vous m'avez adressée le 20 octobre dernier, mais j'ai dû attendre, pour y donner suite, la reprise de nos séances, interrompues ou à peu près, pendant la période des vacances.

« Dans la dernière réunion j'ai donné lecture de votre lettre et de celles, en copie, dont elle était accompagnée.

« Une réponse officielle vous parviendra sous peu. Je suis toutefois autorisé à la devancer en vous

Digitized by Google

informant non seulement que le félibrige de Paris a décidé de participer à la souscription ouverte pour une somme à fixer ultérieurement, mais qu'il compte prendre une large part aux manifestations organisées.

« A cet égard permettez-moi de vous demander officieusement si, étant donné le projet formé par les félibres et les cigaliers, d'aller au mois d'août de l'année prochaine à Orange et dans les régions voisines, vous ne seriez pas en mesure d'inaugurer le monument à cette époque et disposé à vous entendre avec nos Associations parisiennes, qui dans ce cas, comprendraient Alais dans la grande tournée annuelle de 1896.

« Nous préparons en ce moment le concours de nos jeux floraux.

« Comme d'habitude, la poésie à Florian sera en très bonne place dans le programme avec la mention cette fois, que la pièce couronnée sera lue à Sceaux devant le buste de l'illustre Gardonien, et plus tard, à Alais, devant sa statue.

« J'ajoute que nous n'avons pas renoncé à l'idée d'organiser, au profit de la souscription, soit une représentation théâtrale, soit une soirée littéraire et artistique.

« Comme vous le voyez, cher Monsieur, nos meilleures dispositions sont acquises à votre œuvre, dont nous avons été à Paris les initiateurs et les précurseurs.

« Bien cordialement à vous.

« GOURDOUX ».

Deux jours après nous parvint la lettre suivante :

Digitized by Google

Félibrige de Paris

SÉTI SOUSIAU :
1, plaço dé l'Oudéoun, 1

DUBERT CHASQUE
Dimècré dé 9 ouro
dé vespré à 11 ouro

« *Paris, le 4 novembre 1895.*

« *A M. Emile DELFIEU,*

« Président du Comité Florian à Alais.

« MONSIEUR ET CHER COMPATRIOTE,

« En ma qualité de l'un des vice-présidents du félibrige de Paris, ayant présidé la dernière réunion, j'ai été chargé de vous faire connaître que notre collègue et ami M. Gourdoux, a donné lecture de votre lettre en date du 20 octobre dernier et de celles que vous avez précédemment adressées à notre président.

« Sur la proposition de M. Gourdoux, il a été décidé que le félibrige de Paris prendrait part à la souscription ouverte en vue d'élever une statue à Florian, pour une somme qui sera ultérieurement déterminée, et cela sans préjudice des résultats que pourront donner soit une représentation théâtrale, soit une soirée artistique et littéraire.

« Je suis heureux d'avoir à vous transmettre ce témoignage de chaleureuse sympathie pour l'œuvre patriotique que vous poursuivez et qui nous est également chère.

« Veuillez agréer, Monsieur et cher compatriote, l'assurance de mes sentiments confraternels.

« *Pour le Félibrige de Paris,*

« L'UN DES VICE-PRÉSIDENTS,

« JULES TROUBAT. »

Digitized by Google

Le 14 novembre nous reçumes de M. Paul Belon la lettre suivante :

« *Paris, le 13 novembre 1895.*

« CHER MONSIEUR DELFIEU,

« L'Odéon donne, demain jeudi, une matinée avec une conférence sur Florian et trois pièces tirées de son théâtre. Cette matinée n'a rien de commun avec celle que nous organisons et ne nous intéresse pas. Elle a été montée rapidement par la Direction, dans un simple but de lucre et pour escompter le bruit fait autour de notre fabuliste.

« Le Comité de Paris s'est réuni, il y a huit jours, au café Voltaire. Une quinzaine de membres étaient présents. Le principe de la représentation que nous voulons donner en faveur de l'œuvre a été accepté. Une Commission exécutive de six membres a été nommée pour la mener à bien. Cette Commission s'est mise à l'œuvre immédiatement, et elle a arrêté les grandes lignes du programme.

« Il s'agit, maintenant, de savoir avec quels moyens pécuniaires nous pourrons marcher. Vous savez que le Comité de Paris n'a actuellement aucun fonds à sa disposition, toutes les petites sommes recueillies ayant été envoyées à Alais par M. Crouzat. Je puis même ajouter, en passant, que tous les frais : voitures, timbres, télégrammes, que le secrétariat a nécessités jusqu'à présent, ont été payés par moi. Je n'en réclame pas le remboursement, mais pour la représentation la dépense serait trop forte.

« Il nous faut donc compter ensemble.

« Où en êtes-vous au point de vue financier? Songez que pour marcher, deux mille francs d'avance, au bas mot, nous sont nécessaires.

« Bien entendu, nous espérons que la représen-

Digitized by Google

tation réussira et rapportera même une somme assez ronde; mais enfin, il faut être prêt, et pour cela, nous ne pouvons pas attendre l'argent du public.

« Où en est l'affaire du Conseil municipal? Je ne vous cacherai pas que je considère le projet Pasteur comme néfaste à tous les points de vue. En voulant courir tant de lièvres à la fois, les Alaisiens pourraient bien rester le bec dans l'eau. Tâchons de sauver du moins notre épingle du jeu.

« Je vous prie de me répondre par le retour du courrier et même télégraphiquement, sur la question argent. La Commission de la matinée se réunit à nouveau vendredi soir à cinq heures.

« Bien cordialement à vous.

« PAUL BELON ».

Dès l'arrivée de cette lettre le Comité fut convoqué pour le soir même. A l'issue de la réunion, nous adressâmes à M. Paul Belon le télégramme suivant :

« *Monsieur Paul BELON, 135, rue Mozart, Paris-Auteuil.*

« Dès réception votre lettre ai convoqué Comité pour 8 heures. N'étions pas en nombre pour voter valablement somme demandée. Nouvelle réunion aura lieu mardi. Lettre suit. Amitiés.

« DELFIEU ».

Digitized by Google

Le lendemain, 15 novembre, nous lui écrivions la lettre ci-après :

Alais le 15 novembre 1895.

« *A M. Paul BELON, à Paris.*

« MONSIEUR ET CHER COMPATRIOTE,

« Votre aimable lettre m'est arrivée hier à 2 heures du soir. Immédiatement j'ai fait convoquer les membres du Comité en résidence à Alais. Ces convocations n'ont pu être distribuées qu'entre 6 et 7 heures du soir, de plus il y avait représentation au théâtre.

« Par suite nous ne nous sommes pas trouvés un nombre pour délibérer valablement, et eu égard à l'importance de la somme qui est demandée et à la situation de notre caisse, il a été décidé qu'une nouvelle réunion aurait lieu mardi prochain en vue du même objet.

« Voici quelle est la situation de notre caisse :

« Les souscriptions recues à la date de ce jour s'élèvent à 4.500 francs.

« Les dépenses faites ou *celles prévues* pour l'opération scolaire (1) non encore terminée s'élèvent en chiffre rond à 4.000 francs.

« D'où un excédant de recettes de 500 francs.

« A ce chiffre il convient d'ajouter 500 francs votés par le Conseil général du Gard, 100 francs votés par la commune de Sauve, 100 francs votés par la ville de Paris.

---

(1) Cette opération nous coûtera environ 3.000 francs.

Digitized by Google

« A l'heure qu'il est il nous reste donc, tous frais payés et les avances faites par la Société scientifique et littéraire entièrement remboursées, une somme d'environ 1.200 francs dont nous pouvons disposer dans l'intérêt de l'œuvre.

« Si 2.000 francs vous sont nécessaires je pense que la Société n'hésitera pas à faire l'avance de la différence, bien que cette opération vide complètement sa caisse; mais plusieurs de ses membres ont exprimé le désir de connaître la dépense maximum à engager et la recette minimun à prévoir. Nous désirerions également savoir si la salle vous est cédée gratuitement et si les principaux artistes prêtent leur concours à titre gracieux. A notre avis, ce n'est qu'à ces deux conditions qu'on peut réaliser quelques bénéfices.

« Enfin il y a une question qui nous intrigue : pourquoi vous adressez-vous maintenant au Vaudeville ou à la Porte-Saint-Martin, alors que la salle de l'Odéon semblait être arrêtée?

« Ayez l'amabilité de me fournir ces quelques renseignements pour la séance de mardi, et je ne doute pas que le Comité et la Société ne s'empressent de mettre à votre disposition la somme demandée. Vous êtes d'ailleurs mieux placé que nous pour apprécier, et nous avons en vous une confiance absolue.

« C'est vous dire que pour satisfaire votre demande, l'impossible sera tenté.

« La souscription scolaire s'annonce assez bien; sur 50 départements qui ont répondu, 20 nous ont offert de faire compléter les adresses de nos circulaires à titre gracieux, 15 nous ont demandé une rétribution d'une dizaine de francs, et 15 nous ont fourni les éléments nécessaires pour nous permettre de faire nous-mêmes le travail.

« Quant aux 40 autres, nous allons leur écrire pour leur rappeler notre circulaire du 26 septembre.

« La souscription scolaire bien menée, doit, à elle

Digitized by Google

seule, nous assurer le succès complet de notre entreprise.

« A mon avis, tous nos efforts doivent tendre vers ce but.

« Nous avons invité tous les recteurs d'Académie à faire partie de notre Comité de patronage. Sept nous ont déjà assurés de leur concours. Il faudrait que M. le Ministre leur fît connaître qu'il s'intéresse vivement à notre œuvre, et désire, dans une pensée de reconnaissance pour les services rendus à la morale et à l'instruction par Florian, voir les membres de l'Enseignement s'y associer.

« Du même coup il nous ferait obtenir le maximum du côté des instituteurs, et nous ouvrirait les portes des lycées et collèges, pour lesquels nous avons préparé la circulaire ci-annexée, que nous désirons soumettre à la haute approbation de M. le Ministre de l'Instruction publique, dans les conditions où nous lui avons soumis celle destinée aux instituteurs, dont ci-joint un exemplaire, pour mémoire.

« Ci-joint également deux lettres : l'une pour M. Bourgeois, président du Conseil des Ministres, et l'autre pour M. Combes, Ministre de l'Instruction publique.

« Veuillez en prendre connaissance et les remettre ou les faire remettre par quelqu'un d'influent.

« Au cas où il ne vous serait pas possible de faire le nécessaire en ce qui concerne ces deux lettres et la circulaire destinée aux membres de l'Enseignement secondaire, vous auriez l'obligeance de nous les renvoyer.

« Dans l'attente de vous lire, je vous serre cordialement la main.

« EMILE DELFIEU ».

« P.-S. — Nous n'avons encore reçu de M. Crouzat qu'une somme de 70 fr. 25.

« Le Conseil municipal d'Alais prendra, demain ou après-demain, la délibération demandée.

Digitized by Google

« Je vous en aviserai télégraphiquement, ainsi que M. Gaudez, dont je viens de recevoir une lettre.

« Voici cette lettre :

« *Neuilly-sur-Seine, le 13 novembre 1895.*

« CHER MONSIEUR DELFIEU,

« Je viens de voir Monsieur Paul Belon qui prépare, avec quelques journalistes du Comité, une représentation au bénéfice du monument Florian.

« Il a déjà des adhésions et la chose marchera bien s'il peut avoir les ressources nécessaires pour faire face aux frais.

« Du reste il m'a dit qu'il allait vous écrire et il vous expliquera cette affaire mieux que moi.

« Une chose qui m'inquiète, c'est le vote de participation du Conseil municipal d'Alais.

« Croyez-vous que nous l'obtiendrons maintenant? Pasteur ne détournera-t-il pas l'attention et les fonds destinés à Florian ?

« Vous devez être très perplexe : n'y aurait-il pas moyen de faire voter de suite pour Florian avant que l'affaire Pasteur soit plus avancée ?

« Votre Comité est plus ancien ; vous avez eu des promesses du maire ; puis l'Etat n'attend que cette décision pour donner son argent, et enfin vous avez déjà quelques résultats pécuniaires qui engagent l'affaire avant celle de Pasteur.

« Excusez-moi si je vous demande tant de choses, mais je travaille ferme sur Florian, et un peu d'espoir m'encouragerait encore davantage.

« Je ne doute pas du résultat ; je crains seulement que l'inauguration au mois d'août prochain soit compromise.

« Vous serez bien aimable de m'écrire deux mots à ces divers sujets.

« Croyez, mon cher président, à mes sentiments les plus dévoués.

« GAUDEZ. »

Digitized by Google

Le 16 novembre le Conseil municipal s'occupa des deux demandes que nous avions eu l'honneur d'adresser à M. le maire, le 16 juillet et le 16 octobre, et tendant, la première, à ce que la subvention déjà votée pour Florian fût portée à 7.000 francs et consacrée au payement de la moitié du prix de la statue, en conformité des dispositions de la lettre de M. le directeur des beaux-arts en date du 12 juillet, et la seconde, à ce que la place de la République, qui nous avait été promise, fût affectée à l'édification de notre monument.

Voici une copie de la délibération prise à ce double point de vue :

« *Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la ville d'Alais* :

« Séance du 16 novembre 1895.

« Présents : MM. Emile Espérandieu, maire, président, Mercier, adjoint, Hugon, Ramadier, Chapelle, Besset, Comte, Boutin, Duplan, Amblard, Gros, Leyris, Lafont et Veirun.

« M. Veirun est élu secrétaire.

« M. le maire soumet au Conseil une demande du président du Comité Florian, par laquelle on nous prie de vouloir bien affecter la place de la République à l'édification du monument à élever à la mémoire de Florian.

« Il demande de plus que le Conseil élève de 6.000 à 7.000 francs la subvention votée dans une précédente séance, en vue de faciliter la réalisation de cette œuvre.

« Plusieurs conseillers prennent part à la discus-

Digitized by Google

sion et émettent un avis favorable à ces demandes, à la condition expresse qu'on donne suite au grand projet étudié par M. Gaudez.

« Le Conseil,

« Vu sa délibération en date du 19 mai 1895,

« Délibère que la place de la République sera affectée au monument Florian et que la part contributive de la commune sera portée de 6.000 à 7.000 francs, à la condition expresse que le Comité sera en mesure de réaliser le grand projet étudié par M. Gaudez, comprenant une fontaine monumentale avec divers sujets allégoriques en bas-relief.

« Et ont les membres présents signé au registre.

« Pour copie conforme :

« *Le Maire d'Alais,*

« E. ESPÉRANDIEU. »

Cette délibération fut pour tous les membres du Comité une pénible déception.

Elle nous accordait bien la place de la République et une augmentation de mille francs, mais elle nous imposait de conditions si dures que chacun se demandait si jamais nous serions en mesure de les remplir.

Or si la subvention de la Ville nous faisait défaut, celle de l'Etat, qui était conditionnelle, se trouvait sérieusement compromise, et notre entreprise, dont les débuts avaient été si heureux, pouvait se terminer par un désastre.

Dès que nous nous fûmes rendus compte de la situation, nous allâmes trouver M. le Maire pour le prier de vouloir bien faire affecter les 7.000 francs de la Ville au payement de la moitié du prix de la

Digitized by Google

statue, conformément d'ailleurs à la promesse qu'il nous avait faite le 21 juillet, et ne faire porter les réserves du Conseil municipal que sur la question de l'emplacement.

Notre demande ne fut pas prise en considération.

Le lendemain, nouvelle tentative, en ayant soin de nous faire accompagner cette fois, par M. Paul et par M. Ausset. Même insuccès :

« Si vous ne pouvez réaliser le grand projet, nous « répondit M. le Maire, l'allocation de la Ville ne « sera que de 3.000 francs. »

Pourtant le petit projet, dont le prix était de 25.000 francs, nous donnait droit à la subvention de 6.000 francs votée en principe le 19 mai, puisqu'il comprenait une fontaine monumentale.

Du reste, d'après les instructions qui avaient été données à M. Gaudez, le petit projet devait remplir les conditions requises pour nous donner droit à cette subvention de 6.000 francs.

Avant de quitter M. le Maire, nous lui demandâmes si la somme de 3.000 francs nous était acquise pour un projet quelconque.

Sa réponse fut affirmative.

En présence de cette nouvelle situation il fut décidé, sur la proposition de M. Ausset, que dès que le Comité pourrait disposer de 4.000 francs, il les offrirait à la Ville pour lui permettre d'accepter les conditions de la direction des Beaux-Arts.

Cette solution, qui n'était au-dessus ni de nos moyens, ni de notre dévouement, nous assurait la statue.

Pour le piédestal, nous prendrions notre temps,

Digitized by Google

et dans tous les cas, nous n'y consacrerions que la somme dont nous pourrions disposer.

Malgré tous les évènements qui s'étaient produits, nous pouvions donc désormais envisager l'avenir avec calme et continuer notre œuvre. C'est ce qui eut lieu en effet.

Le 19 novembre le Comité reçut de M. Paul Belon la lettre suivante :

« *Paris, le 18 novembre 1895.*

« CHER MONSIEUR DELFIEU,

« Je dois vous rassurer au sujet des avances qui nous sont nécessaires pour notre représentation.

« Je n'ai pas besoin que vous m'envoyez des fonds. Il suffit qu'ils soient à notre disposition. Gardez-donc l'argent, mais de façon à pouvoir m'expédier un chèque de 300 ou de 500 francs lorsque je vous le demanderai. D'ailleurs il est probable qu'un millier de francs suffiront.

« Ce n'est pas sans raison, vous le pensez bien, qu'après avoir songé à l'Odéon, nous nous sommes décidés à donner notre matinée dans un théâtre du boulevard : le Vaudeville ou la Porte-Saint-Martin. L'Odéon est pris tous les jeudis et tous les dimanches. Il aurait donc fallu choisir un autre jour de la semaine, ce qui risquait de devenir désastreux pour la recette.

« Le Vaudeville, qui sera probablement adopté, est un théâtre de premier ordre, le mieux placé de Paris. Il possède une clientèle riche qui nous permettra d'élever encore le prix des places.

« Le programme de la matinée comportera un à-propos en vers, la *Galante surprise*, d'un jeune poète alaisien, M. André Dumas.

« Ce jeune homme, dont la famille habite Nimes, est le cousin-germain de mon pauvre ami Jacques

Digitized by Google

Faucher, que vous avez peut-être connu, et de Bonnaure, pharmacien.

« Il a beaucoup de talent.

« Après cet acte en vers (six personnages, bergers et bergères Wateau), M. Léo Claretie, cousin de Jules Claretie, directeur de la Comédie française, fera une courte conférence sur Florian.

« On jouera ensuite l'*Œillet blanc*, d'Alphonse Daudet, avec Réjane en travesti, dans le rôle du marquis.

« Puis viendront des tableaux vivants, six fables de Florian récitées par des artistes du Français et mimées par les plus jolies danseuses de l'Opéra.

« Enfin, couronnement du buste de Florian : poésie dite par Mounet-Sully entouré de tous les artistes.

« Ce n'est là que la carcasse de la représentation. Il faut y ajouter les intermèdes, parmi lesquels un *clou* de premier ordre, dont je ne peux pas encore vous parler, mais qui assurera à lui seul le succès de la représentation.

« Vous voyez que nous n'avons pas perdu notre temps. Il nous reste encore beaucoup à faire, mais soyez tranquille, nous sommes en train de réussir.

« Bonne poignée de main.

« PAUL BELON ».

Le 19 novembre, le Comité se réunit, et sur la proposition de M. Gros, une somme de quinze cents franc fut votée à l'unanimité, pour l'organisation de la représentation de Paris.

Dès que le vote fut acquis, le télégramme suivant fut transmis à M. Paul Belon.

Digitized by Google

« *Monsieur Paul BELON,*
" Petit Journal " *Paris.*

« Somme demandée votée à l'unanimité. Réunion nombreuse. Amitiés.

« DELFIEU ».

Le 23 novembre une lettre fut adressée à M. le Maire d'Alais pour le prier de vouloir bien nous faire délivrer un extrait de la dernière délibération du Conseil municipal concernant notre œuvre.

Le 25 novembre, n'ayant encore rien reçu, nous renouvelâmes notre demande, en priant M. le Maire de nous faire délivrer aussi un extrait de la délibération du 19 mai.

Ces deux extraits nous furent remis le 27 novembre.

Immédiatement la lettre suivante fut envoyée à M. Gaudez.

« *Alais, le 27 novembre 1895.*

« BIEN CHER MONSIEUR GAUDEZ,

« J'ai l'honneur de vous adresser ci-joints, des extraits des deux délibérations prises par le Conseil municipal d'Alais au sujet du monument Florian.

« J'ai vivement insisté pour que la subvention de 7.000 francs fût affectée exclusivement à la statue, conformément à votre lettre du 3 juillet dernier, mais ç'a été en vain.

Digitized by Google

« La délibération du 16 novembre nous impose votre grand projet, que nous ne pourrons peut-être jamais réaliser.

« En tous cas, cette délibération nous commande une grande prudence.

« Veuillez, en conséquence, différer, jusqu'à nouvel avis, l'étude du piédestal, auquel nous ne consacrerons que la somme dont nous pourrons disposer.

« Dès que nous posséderons cette somme, nous vous en ferons la commande, et je désire de tout mon cœur que ce soit celui du grand projet.

« L'extrait de la délibération du 16 novembre venant de m'être remis, je n'ai pas eu le temps de le communiquer au Comité pour prendre son avis.

« Ma lettre n'exprime donc qu'une opinion personnelle ; mais je vais faire convoquer le Comité, et dans quelques jours j'aurai l'honneur de vous écrire en son nom à ce sujet.

« Dans la pensée que vous apprécierez comme il convient les sentiments qui me guident, je vous renouvelle l'assurance de mon meilleur souvenir.

« EMILE DELFIEU ».

Dans sa séance du 29 novembre, le Comité ayant approuvé cette lettre, le lendemain nous écrivîmes à M. Gaudez dans les termes suivants.

« *Alais, le 30 novembre 1895.*

« CHER MONSIEUR GAUDEZ,

« Le Comité régulièrement convoqué à cet effet, a approuvé la lettre que je vous ai adressée en mon nom le 27 novembre courant, vous priant de différer jusqu'à nouvel avis l'étude du piédestal.

Digitized by Google

« En présence des deux délibérations du Conseil municipal et de votre lettre du 3 juillet, il s'est demandé quelle serait la part contributive de l'Etat, de la Ville et du Comité, dans le paiement de la statue, au cas où l'on se trouverait dans l'impossibilité de réaliser le grand projet.

« En attendant que cette question soit élucidée, le Comité vous prie de surseoir à l'exécution de tout nouveau travail, non seulement en ce qui concerne le piédestal, mais aussi en ce qui touche la statue.

« Il craint que la question ait été mal engagée. Dans votre intérêt comme dans le nôtre, nous estimons qu'il y a lieu de la mettre au point, afin que chacun connaisse exactement l'étendue de ses obligations.

« Nous avons écrit hier à M. Malzac, pour lui demander des renseignements. Dès que nous aurons sa réponse nous prendrons une décision que nous nous empresserons de vous communiquer. En attendant il importe que la matinée qu'on prépare à Paris, au profit de notre œuvre, ne soit nullement contrariée. Cette matinée nous est absolument nécessaire, non seulement pour les résultats qu'elle peut donner, mais encore pour l'heureuse influence qu'elle doit exercer sur notre souscription en général, et notre souscription scolaire en particulier.

« Nous vous prions donc instamment, et cela dans l'intérêt même de l'entreprise, de vouloir bien, jusqu'à nouvel avis, garder pour vous seul cette lettre, inspirée uniquement par le souci de vouloir, en tout état de cause, faire honneur à notre signature.

« Songez donc à ce qui arriverait si le découragement s'emparait du Comité de Paris et en particulier de votre excellent ami, M. Paul Belon, qui est la cheville ouvrière de l'œuvre. Ce serait la liquidation. Or, nous ne devons pas envisager cette éventualité : notre objectif doit être le succès, et j'ajoute, le succès complet, en dépit des difficultés que nous suscite le monument Pasteur.

« Ayez l'obligeance, cher Monsieur, de m'accuser

Digitized by Google

réception de cette lettre, et d'agréer l'expression de mes sentiments les plus dévoués et les meilleurs.

« EMILE DELFIEU ».

« P. S. — Le Comité a décidé que sa dernière délibération serait tenue secrète.

Le 4 décembre nous reçûmes de M. Gaudez, la réponse reproduite ci-dessous :

« *Neuilly-sur-Seine, le 2 décembre 1895.*

« CHER MONSIEUR DELFIEU,

« Votre dernière lettre m'a paru un peu pessimiste et je crois que vous n'avez pas lieu d'être aussi inquiet.

« Que voulez-vous ! ordinairement l'on fait un munument quand on a l'argent en poche. Nous, nous avons fait le contraire ; mais si nous ne pouvons pas arriver pour le mois d'août prochain, nous remettrons l'inauguration à l'année suivante.

« Il faut bien compter deux années pour avoir une somme de cette importance, et je trouve que les choses ont encore bien marché.

« Vous avez obtenu le vote du Conseil municipal à cette condition de faire le grand projet ; mais rien ne vous empêche d'envoyer cette délibération au Ministère des Beaux-Arts afin d'obtenir les autres 7.000 francs. C'est ce que je vous engage à faire.

« Maintenant, nous allons avoir la représentation au Vaudeville, qui, comme elle sera organisée, va faire un joli chiffre.

Digitized by Google

« Puis de votre côté, dans le département, à Nimes, à Alais, vous donnerez quelques représentations et quelques conférences qui peuvent bien aider à grossir la souscription.

« Je ne vois donc pas matière à se tourmenter, mais il faut agir, et votre grande énergie assure la réussite, c'est certain.

« J'attends, pour l'étude du grand projet, parce que ce travail me causera de gros débours; mais je continue la statue et je vous annonce que mon étude, au tiers, sera terminée à la fin du mois.

« Je vous le répète donc, c'est une affaire de temps : toutes les souscriptions en sont là. La volonté seule est nécessaire, et vous l'avez.

« Allons, mon cher président, excusez ma lettre et croyez à mes sentiments dévoués.

« A. GAUDEZ ».

Le 5 décembre nous adressions encore à M. Gaudez la lettre suivante :

« *Alais, le 5 décembre 1895.*

« CHER MONSIEUR GAUDEZ,

« Le comité Florian était réuni hier soir pour l'organisation d'une souscription à domicile, et j'en ai profité pour lui communiquer votre lettre du 2 décembre.

« Il m'a chargé de vous donner l'assurance qu'il ne se décourage pas et qu'il compte poursuivre son œuvre jusqu'au bout ; mais il estime que les évènements imprévus qui viennent de se passer lui imposent la plus grande prudence.

« La réduction au tiers de la statue qui a fait

Digitized by Google

l'objet de sa constitution va être terminée, nous dites-vous, et nous n'avons encore que de très faibles ressources en caisse et des promesses de subvention vagues et conditionnelles de la part de la Ville et de l'Etat.

« Il serait, à son avis, comme au mien, peu sage de s'aventurer à la légère plus avant. Il a donc décidé que vous seriez prié de *n'engager aucun frais* jusqu'à ce que nous ayons en mains une partie sérieuse des fonds nécessaires.

« Quelle que soit notre bonne volonté, nous ne pouvons plus escompter l'avenir sans nous exposer à de sérieux mécomptes. Pasteur est plus populaire que Florian à Alais ; on l'y a vu travailler à ses recherches sur la maladie des vers à soie, qui ont eu pour toute la contrée des conséquences si avantageuses, que son nom est comme béni dans le dernier hameau ; on l'y a revu et fêté tout récemment encore à l'inauguration de la statue Dumas, et le Comité qui s'est organisé pour ériger un monument en son honneur, a simplement répondu au vœu de la population.

« C'est une grave entrave à notre action, et nous ferions preuve de bien peu de clairvoyance si nous n'en tenions pas compte dès maintenant, et si nous n'arrêtions pas tous les frais qui ne sont pas encore engagés jusqu'au jour où les difficultés de l'heure présente auront été aplanies.

« Il est donc entendu que le Comité continue à se procurer des fonds par tous les moyens en son pouvoir et poursuit son œuvre avec plus d'ardeur que jamais; mais qu'il ne veut pas être exposé à faire face à des engagements que ses ressources pourraient ne pas lui permettre de tenir, et qu'en conséquence, votre maquette terminée, vous attendrez de nouveaux ordres pour commencer les travaux d'exécution de la statue elle-même.

« Avant-hier la Société scientifique et littéraire d'Alais nous a voté mille francs, et la souscription individuelle ouverte parmi ses membres, a été fort

Digitized by Google

bien accueillie et s'annonce comme devant produire une somme assez ronde. Nous n'avons donc, je le répète, aucune raison sérieuse de craindre un insuccès en ce moment. Le Comité estime seulement qu'en présence de la dernière délibération du Conseil municipal aucune nouvelle dépense ne doit être engagée jusqu'au jour où il aura en caisse une somme suffisante pour lui assurer les 7.000 francs de l'Etat.

« Veuillez, etc.

« EMILE DELFIEU. »

Le 14 décembre, le Comité reçut de M. Paul Belon, la lettre ci-après :

« *Paris, le 13 décembre 1895.*

« CHER MONSIEUR DELFIEU,

« Je vous annonce officiellement que la représentation au bénéfice du monument Florian sera donnée le 11 janvier au Vaudeville.

« Non moins officiellement je suis heureux d'ajouter que Madame Adelina Patti nous assure son gracieux concours. C'est dire que la recette ne peut manquer d'être brillante.

« J'adresserai dans quelques jours une invitation au Maire d'Alais et une autre au Comité qui nous enverra je pense *son président* et un autre membre *que je ne veux pas nommer*, pour le représenter dans cette solennité.

« C'est vous dire, cher Monsieur Delfieu, que j'espère avoir bientôt le plaisir de vous serrer la main.

« Cordialement à vous.

« PAUL BELON ».

Digitized by Google

Le 18 décembre nous adressâmes à M. Paul Belon, les lignes suivantes :

« *Alais, le 18 décembre 1895.*

« BIEN CHER MONSIEUR BELON,

« Deux mots seulement pour vous accuser réception de votre bonne lettre du 13 courant et vous remercier du fond du cœur de tout ce que vous faites pour notre œuvre.

« Dans cette circonstance vous êtes admirable et admiré par tous les membres du Comité.

« Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour assister à la représentation du 11 janvier; mais je ne puis rien vous promettre, car dans la Poste, les congés d'affaires sont suspendus d'une manière absolue du 15 décembre au 16 janvier. Toutefois je ferai une tentative sérieuse, et si vous n'y voyez aucun inconvénient, j'annexerai à ma demande la lettre d'invitation que vous voudrez bien m'adresser.

« Dans tous les cas, le Comité d'Alais sera représenté à la solennité, probablement par M. le Maire et par le membre que vous ne nommez pas.

« Veuillez, etc.

« EMILE DELFIEU ».

Le même jour la circulaire suivante fut envoyée à tous les membres du Comité de patronage:

Digitized by Google

« *Alais, le 18 décembre 1895.*

« MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

« Au moment de commençer notre souscription à domicile dans la ville d'Alais, nous avons dû nous préoccuper de la situation particulière qui nous a été faite par la formation d'un Comité pour l'érection d'une statue à Pasteur.

« Florian, moins connu de nos compatriotes que l'illustre savant qu'ils ont vu travailler à ses études sur la maladie des vers à soie, ne saurait leur inspirer le même intérêt. Il est donc indispensable de recourir à tous les moyens qui peuvent concilier des sympathies à notre œuvre.

« Nous avons pensé que l'un des plus efficaces serait la formation d'une liste de souscripteurs connus, dont les noms seraient aux yeux de tous, un sûr garant des mérites de notre poète et une recommandation puissante. Tous les membres du Comité d'organisation se sont immédiatement inscrits en tête de cette liste et ont décidé qu'il serait fait un appel à Messieurs les membres du Comité de patronage.

« C'est pour donner suite à cette résolution que je prends la liberté de venir solliciter votre obole. L'importance qu'elle peut avoir comme appoint ne saurait certes nous laisser indifférents et nous vous en exprimons d'avance toute notre reconnaissance, mais c'est avant tout un effet moral que nous en attendons. Permettez-nous d'espérer que cette considération vous paraîtra de nature à justifier notre appel.

« Veuillez agréer, Monsieur et cher confrère, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Le Président,

« EMILE DELFIEU ».

Digitized by Google

Le 29 décembre le Comité reçut de M. Paul Belon la lettre ci-après :

« *Paris, le 28 décembre 1895.*

« *A M. DELFIEU, Président du Comité d'initiative du monument Florian, à Alais*

« MON CHER PRÉSIDENT,

« Au nom du Comité de Paris et de la Commission théâtrale, j'ai l'honneur de vous inviter à assister *officiellement* ainsi qu'un autre délégué que vous désignerez, à la représentation de gala au bénéfice de l'œuvre, qui sera donnée en matinée le samedi 11 janvier prochain, au théâtre de la Gaîté.

« Comptant sur votre présence, que nous jugeons de toute convenance, je vous prie d'agréer, mon cher Président, l'assurance de mes sentiments très distingués.

« PAUL BELON ».

Le 1er janvier M. Paul Belon fut fait chevalier de la Légion d'honneur. Dès que nous eûmes connaissance de cette bonne nouvelle, le télégramme suivant lui fut transmis :

« *M. Paul BELON, Petit Journal, Paris.*

« Au nom Comité Florian vous adresse chaudes et cordiales félicitations pour votre nomination Légion d'honneur.

Digitized by Google

« Suis également heureux vous annoncer qu'hier nous avons nommé membre honoraire Société scientifique et littéraire Alais. Amitiés.

« DELFIEU. »

Le 3 janvier le journal nous apprit la nomination de M. Gaston Boissier, président de notre Comité de patronage, au grade de Grand officier de la Légion d'honneur, et celle de M. Jules Claretie, vice-président du même Comité, au grade de Commandeur du même ordre.

Immédiatement les télégrammes suivants leurs furent envoyés :

« *M. Gaston BOISSIER, Secrétaire perpétuel, Académie française, Paris*

« Comité Florian est heureux votre nomination Grand officier Légion d'honneur et vous adresse ses cordiales et respectueuses félicitations.

« *Le Président Comité organisation,*
« DELFIEU ».

« *M. Jules CLARETIE, Administrateur, Comédie française, Paris*

« Comité Florian est heureux votre nomination Commandeur Légion d'honneur et vous adresse ses cordiales et respectueuses félicitations.

« *Le président,*
« DELFIEU ».

Digitized by Google

Le Président ne put obtenir de son Administration, l'autorisation de se rendre à Paris le 11 janvier.

Dès que le Comité en fut informé, il désigna pour le représenter à la grande matinée de la Gaîté :

1° M. Paul, vice-président, et à son défaut, M. Portes, trésorier-adjoint ;

2° M. Albin Martin, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 4 janvier fait connaître les précautions prises pour sauvegarder les intérêts du Comité.

Le 11 janvier, vers 7 heures du soir, nous reçûmes de Paris, la dépêche suivante ;

« *DELFIEU, receveur, Alais.*

« Succès colossal. Plus de quinze mille francs de bénéfice. Ovation à Patti. Amitiés.

« MARTIN-PORTES. »

Aussitôt les télégrammes suivants furent transmis :

« *M. Paul BELON, " Petit Journal ".*
« *Paris.*

« Au nom Comité d'initiative vous félicite chaleureusement vous et vos amis de l'immense succès

Digitized by Google

qu'avez obtenu et vous remercie de votre dévouement illimité à notre œuvre. Amitié à tous.

« DELFIEU. »

« *M. Gaston BOISSIER, secrétaire perpétuel, Académie française. Paris.*

« *M. MALZAC, député, rue Notre-Dame-des-Champs, 119.*

« Au nom Comité initiative Florian vous félicite chaleureusement, ainsi que vos dévoués collaborateurs, de l'immense succès qu'avez obtenu et vous remercie de votre dévouement illimité à notre œuvre. Hommages respectueux.

« DELFIEU. »

Le lendemain, le Comité transmit encore le télégramme ci-après :

« *M. GAUDEZ, statuaire, 56, boulevard d'Argenson, Neuilly-sur-Seine.*

« Sommes très heureux du résultat magnifique obtenu par vos amis. Félicitations et amitiés.

« DELFIEU. »

Digitized by Google

« *M. PORTES, chez M. MARTIN, rue de la Seine, 79, Paris.*

« *M. MARTIN, chez M. Paul BELON, 135, rue Mozart.*

« Remerciements. Adversaires médusés. Priez M. Belon m'annoncer résultat officiel et me parler visite Président. Prenez temps nécessaire et tâchez assurer succès souscription scolaire.
« Familles Portes Martin vont très bien.
« Amitiés à tous.

« DELFIEU. »

Grâce à l'initiative, à l'énergie et au dévouement de M. Paul Belon, le succès de notre entreprise était désormais assuré.

Que notre cher compatriote veuille agréer encore une fois l'expression renouvelée de notre vive gratitude.

Le 18 janvier la lettre suivante fut adressée à M. Gaudez :

« *Alais, le 18 janvier 1896.*

« CHER MONSIEUR GAUDEZ,

« La matinée de Paris a produit un magnifique résultat.
« Nous devons tous en remercier votre excellent ami M. Paul Belon. Non seulement il a sauvé la situation, mais il a presque assuré le succès de l'entreprise.

Digitized by Google

« Je ne pourrai jamais lui exprimer toute ma reconnaissance.

« Nos délégués m'informent que vous seriez disposé à remanier un peu votre grand projet, et en particulier, à supprimer le singe.

« D'après M. le Maire, cette suppression n'ôterait pas à ce projet son caractère essentiel, en d'autres termes, le projet ainsi modifié bénéficierait des dispositions de la délibération prise par le Conseil municipal d'Alais dans sa séance du 16 novembre 1895, et dont un extrait vous a été transmis.

« J'ai en conséquence l'honneur de vous prier de vouloir bien m'adresser, le plus tôt possible, une note descriptive du projet ainsi modifié avec le prix minimum.

« Dès la réception de votre réponse, je convoquerai le Comité et nous prendrons une décision ferme pour tel ou tel projet.

« J'ajoute que si nous options pour le petit projet, la Ville ne nous donnerait que 3.000 francs. Nous avons donc intérêt à réaliser le grand projet en le réduisant le plus possible, mais en ayant soin de conserver le groupe d'Estelle et Némorin, que tout le monde admire.

« Dans l'attente d'une prompte réponse, je vous renouvelle, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus cordialement dévoués.

« EMILE DELFIEU. »

Le 22 janvier le Comité reçut de M. Crouzat, trésorier du Comité de Paris, la lettre reproduite ci-dessous:

Digitized by Google

« *Paris, le 21 janvier 1896*

« MONSIEUR ET CHER COMPATRIOTE,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 19 de ce mois.

« Tout en vous remerciant en mon nom personnel pour le témoignage de sympathie que le Comité Alaisien, sur notre proposition, était disposé à offrir à mon ami Belon, je m'empresse de vous dire que momentanément nous vous prions d'abandonner cette idée.

« Nous sommes pleinement d'accord à ce sujet avec mon ami M. Malzac, et nous nous réservons de reprendre la proposition ultérieurement.

« Je vous adresse sous ce pli la somme de mille francs en un chèque sur la Société Générale, en remboursement de pareille somme que le Comité Alaisien avait bien voulu avancer au Comité de Paris.

« J'ai la satisfaction de vous annoncer que nous avons actuellement en dépôt à la Société Générale la somme de dix-huit mille francs, produit net de la matinée de la Gaîté.

« M. Malzac, qui vient de causer longuement avec moi à mon bureau, me prie de vous demander la somme que vous avez à Alais.

« M. Paul Belon a dû vous adresser un projet de traité avec M. Gaudez. Il y a urgence à ce que la question soit réglée pour que je mette à la disposition du sculpteur, une somme de cinq à six mille francs pour la mise en marche des travaux.

« Au traité devront être joints des plans détaillés.

« L'arrangement avec la municipalité doit être poussé activement, si nous voulons arriver à l'inauguration pour le mois d'août.

« Veuillez agréer, Monsieur et cher compatriote, l'expression de mes sentiments dévoués.

« CROUZAT ».

Digitized by Google

Le 24 janvier M. Paul Belon nous transmit de Paris le télégramme suivant:

« *DELFIEU, Comité Florian, Alais.*

« Arriverai demain samedi cinq heures soir. Amitiés.

« PAUL BELON ».

Notre dévoué compatriote arriva à l'heure indiquée et le bureau lui fit une réception des plus cordiales.

A cette date la situation financière du Comité se résumait ainsi:

Souscription de la Ville.....	7.000 fr.
» » de l'État.....	7.000 »
Produit net de la matinée de Paris...	18.000 »
Souscriptions recueillies ou annoncées, déduction faite des dépenses....	4.000 »
Total.....	36.000 fr.

Après un examen sommaire de la question, il fut décidé avec M. Paul Belon :

1° Que dans le grand projet nous supprimerions le singe, ce qui réduirait le prix du monument à 41.500 francs.

2° Que pour permettre au Comité de commander immédiatement le monument à M. Gaudez, il demanderait à la Ville la garantie de la somme restant à trouver, soit 5.500 francs.

Digitized by Google

3° Que si la Ville refusait cette garantie, on exécuterait le petit projet.

Cette ligne de conduite tracée, nous nous rendîmes à l'hôtel-de-ville, où M. le Maire nous attendait.

Après lui avoir exposé la situation, nous lui demandâmes si pour s'assurer le grand projet, la Ville ne consentirait pas à garantir la somme de 5.500 francs qui nous manquait encore.

M. le Maire nous répondit qu'il ne pouvait se prononcer, mais que pour nous être agréable, il allait convoquer son Conseil pour le lendemain 3 heures.

Devant le Conseil municipal, la question fut envisagée sous toutes ses faces, et nous eûmes l'impression que notre demande serait prise en sérieuse considération.

En sortant de cette réunion, nous nous rendîmes au siège de la Société scientifique et littéraire, où le Comité avait été convoqué.

Le procès-verbal de la séance du 26 janvier fait connaître exactement ce qui s'y passa.

Le 28 janvier la lettre suivante fut adressée à M. le Maire d'Alais :

« *Alais, le 28 janvier 1896.*

« MONSIEUR LE MAIRE,

« J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire connaître si vous avez expédié à la Direction

Digitized by Google

des Beaux-Arts, l'extrait de la délibération prise le 16 novembre dernier par le Conseil municipal d'Alais au sujet du monument à élever à la mémoire de Florian.

« J'ai à écrire à M. Paul Belon, et je serais heureux de pouvoir lui annoncer que la chose est faite.

« Veuillez, etc.

« *Le Président du Comité,*

« EMILE DELFIEU. »

Le lendemain M. le Maire nous donna l'assurance que l'extrait dont il s'agit venait d'être transmis au ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

Le 1er février la lettre ci-après fut envoyée à M. Paul Belon :

« *Alais, le 1er février 1896.*

« MONSIEUR ET CHER COMPATRIOTE,

« Un extrait de la délibération du Conseil municipal nous accordant une subvention de 7.000 francs, a été expédié, mercredi 29 janvier, à la direction des Beaux-Arts.

« Veuillez tenir la main à ce que la commande de la statue soit faite le plus tôt possible à M. Gaudez.

« Le Conseil municipal d'Alais ne se réunira que le 9 février. Votera-t-il le complément que nous lui avons demandé ? Je l'ignore ; mais dans la négative, il est à craindre que la plupart des membres du Comité se refusent à opter pour le grand projet.

« Peut-être feriez-vous bien d'écrire à M. le Maire pour lui recommander à nouveau notre demande.

« Veuillez, etc.

« EMILE DELFIEU. »

Digitized by Google

A peine cette lettre était-elle partie que M. le Maire nous fit appeler pour nous prier de demander à M. Gaudez s'il n'accepterait pas les conditions de payement indiquées ci-après ;

En 1897	4.500 fr.
En 1898	4.000 fr.
En 1899	4.000 fr.
Total.....	12.500 fr.

Immédiatement nous adressâmes à notre statuaire la lettre suivante :

« *Alais, le 1er février 1896.*

« CHER MONSIEUR GAUDEZ,

« M. le Maire tiendrait à nous donner satisfaction, c'est-à-dire à faire voter par son Conseil la somme complémentaire de 5.500 francs que nous lui avons demandée.

« Malheureusement la situation financière de la Ville l'oblige à limiter les dépenses, surtout en ce qui concerne l'exercice courant.

« Il négocie en ce moment un petit emprunt qui lui permettrait de nous accorder la somme que nous avons sollicitée, de résoudre la question de la grille et d'organiser, pour l'inauguration, de magnifiques fêtes.

« Au cas où l'emprunt dont il s'agit ne serait pas autorisé, M. le Maire serait encore disposé à faire porter à 12.500 francs la subvention de 7.000 francs

Digitized by Google

déjà votée, à la condition que cette somme vous fût payée en trois annuités.

4.500 francs en 1897
4.000 » » 1898
4.000 » » 1899

« J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire connaître, par le retour du courrier, si vous seriez disposé à accepter cette combinaison.

« Veuillez, etc.

« EMILE DELFIEU. »

Le 3 février les quelques lignes qui suivent furent adressées à M. Crouzat, trésorier du Comité de Paris :

« *Alais, le 3 février 1896.*

« MONSIEUR ET CHER COMPATRIOTE,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de vos trois dernières lettres qui me sont parvenues en leur temps, et qui contenaient, la première, un chèque de mille francs, la seconde, la copie d'une lettre de M. Gaufrès, et la troisième, les renseignements que je vous avais demandés.

« Le chèque a été touché et la lettre de M. Gaufrès a été insérée dans trois ou quatre journaux, et a produit un excellent effet.

« Recevez, etc.

« EMILE DELFIEU. »

Digitized by Google

Le 6 février nous reçumes de M. Paul Belon, la lettre suivante :

« *Paris, le 5 février 1896.*

« MON CHER AMI,

« Je suis heureux que la première partie des promesses municipales, c'est-à-dire l'envoi de la délibération concernant les 7.000 francs, ait été tenue. Quant au vote subséquent, nous n'avons qu'à attendre.

« J'écrirai à M. Espérandieu vers la fin de la semaine prochaine.

« Nous avons envoyé une circulaire à nos membres du Comité pour leur demander leur souscription personnelle. L'argent ne tardera pas à rentrer.

« Confiance, cher ami, nous touchons au but. La représentation de Nimes, celle d'Alais, celle des Félibres, nos souscriptions, tout cela nous mènera à deux doigts de la dépense totale. Et nous aurions toujours la ressource suprême *de faire payer les places* le jour de l'inauguration. En attendant tapez sur les cafetiers et les maîtres d'hôtel.

« Le Préfet du Gard m'a déclaré qu'il approuvait d'avance le vote du Conseil municipal d'Alais. Nos édiles n'ont donc pas à s'inquiéter de ce côté, et s'ils comprennent les véritables intérêts de la Ville, ils accorderont ce que nous leur avons demandé.

« S'ils ne l'accordent pas nous nous entendrons avec Gaudez et nous marcherons quand même.

« Chargez-vous, je vous prie, de transmettre mes sincères remerciements à tous les membres du Comité alaisien, à tous nos amis. Je garde le meilleur souvenir de leur aimable réception, et quand le moment sera venu, je saurai prouver à chacun d'eux que j'ai bonne mémoire.

« Cordiale poignée de main.

« Paul BELON. »

Digitized by Google

Le 7 février, sur l'initiative de M. Raymond Poulle-Symian, une section de notre Comité de patronage fut formée à Nimes en vue de l'organisation d'une soirée littéraire et artistique au profit de notre œuvre.

Le bureau de cette section était composé de la manière suivante:

Présidents d'Honneur:

M. le Préfet du Gard.
M. le Général Caze.
M. le Général Massillon.
M. le Premier Président.
M. le Procureur général.
M. le Recteur de l'Académie de Montpellier.

Président:

M. Reinaud, Maire de Nimes.

Secrétaire Général.

M. Raymond Poulle-Symian, magistrat.

Secrétaires:

M. André Dumas.
M. Paul Belon, de Nimes.

Trésorier:

M. Alfred Nègre, banquier.

Commissaires:

M. Achille Bardon.
M. Paul Clauzel.
M. Jacques Roccafort.
M. Gérard Lavergne.

Digitized by Google

Tous les membres de notre Comité de patronage en résidence à Nimes faisaient partie de cette section.

La soirée pour l'organisation de laquelle elle avait été formée, eut lieu le 25 mars dans la grande salle des fêtes du Lycée, mise gracieusement, par M. le Proviseur, à la disposition du Comité, et produisit net la somme de 203 fr. 49 centimes.

Que M. les organisateurs de cette soirée, ainsi que M. Darboux, reçoivent ici l'expression renouvelée de nos sentiments de gratitude.

Le 9 février nous reçumes de M. Gaudez la lettre ci-après:

« *Neuilly-sur-Seine, le 8 février 1896.*

« CHER MONSIEUR DELFIEU,

« En réponse à vos deux dernières lettres, je vous dirai pour la première que je ne peux pas encore donner la grandeur exacte de la vasque. Tout est à l'étude et nous serons fixés dans quelques jours.

« Maintenant, dans votre seconde vous me parlez des propositions de M. le Maire, concernant le règlement des 5.500 francs qui manquent pour réaliser le grand projet.

« Il m'est impossible d'accepter ce mode de payement.

« Je ne suis pas un entrepreneur; je suis un artiste exécutant une œuvre sur laquelle je ne gagne pas d'argent (vous devez bien le penser), et s'il faut encore que je fasse un crédit de quatre ans, c'est impossible.

Digitized by Google

« J'ai vu hier M. Paul Belon et nous avons convenu ce qui suit:

« Si le Conseil municipal ne veut pas ou ne peut pas nous garantir les 5.500 francs, nous ferons des appels auprès du public par divers moyens, ce qui produira bien encore 3.000 francs, et pour les 2.500 francs qui resteraient à trouver, nous ferions des entrées payantes à l'inauguration par le Président de la République.

« Du reste, M. Paul Belon a dû vous écrire dans ce sens.

« Laissez toujours voter par le Conseil municipal la somme de 5.500 francs. Quant aux 7.000 francs, qui représentent la participation de la Ville à la statue, je veux bien accepter à être payé comme suit: la moitié cette année et l'autre moitié en 1897, c'est tout ce que je puis faire.

« L'Etat aussi va probablement me proposer de me règler en deux années. Alors vous voyez que je serais dans l'impossibilité d'arriver.

« Enfin je vous prie d'envoyer le plus rapidement possible le traité signé, car je ne peux pas engager certains frais sans avoir au moins une commande de la Société scientifique et littéraire.

« Quant à l'argent qui reste à trouver, je crois fermement à sa rentrée.

Recevez, etc.

« A. GAUDEZ ».

« P.-S. — J'insiste pour l'envoi de la commande, car si nous tardons encore huit jours, je ne répondrai plus de la livraison au mois d'août.

« A. G. ».

Le 9 février le Conseil municipal s'occupa de notre nouvelle demande de subvention. Voici un extrait de la délibération prise:

Digitized by Google

« *Séance du 9 février 1896*

« Présents : Messieurs Espérandieu, maire, Mercier, adjoint, Ramadier, Gros, Goumy, Jaussaud, Olive, Hugon, Bouchet, Boutin, Pain, Leyris, Chapelle, Robert, Comte, Amblard, Duplan, Lafont et Veirun.

« M. le Maire expose au Conseil qu'il a reçu du Comité Florian une nouvelle demande, dans le but d'obtenir un supplément de subvention, ou tout au moins une garantie de la Ville pour une somme de 5.500 francs, en vue de rendre possible l'inauguration de cette œuvre au mois d'août prochain.

« Vos commissions réunies n'ont pas cru devoir accepter cette demande, estimant que les sacrifices que s'est imposés la ville d'Alais sont déjà considérables, eu égard surtout à notre situation financière. Toutefois, elles ont été d'avis de maintenir à titre définitif la subvention précédemment votée de 7.000 francs, alors même que le Comité serait amené à supprimer du grand projet Gaudez, le sujet représentant « le Singe montrant la lanterne magique », qui devait former l'un des motifs de décoration du bas-relief.

« La dépense du projet s'élève d'ailleurs à la somme de 41.500 francs.

« Le Conseil,

« Vu ses délibérations en date des 19 mai et 16 novembre 1895, et conformément à l'avis de ses commissions.

« Délibère qu'il ne peut être donné une suite favorable à la nouvelle demande du Comité Florian, et que la somme de 7.000 francs précédemment votée, sera acquise au Comité, à la seule condition de réaliser le grand projet Gaudez même modifié par la suppression du sujet « le Singe montrant la lanterne magique ».

Digitized by Google

« Cette somme sera inscrite au budget primitif de 1897.

« Et ont les membres présents signé au registre.»

Pour copie certifiée conforme :

Le Maire,

Signé : E. ESPÉRANDIEU.

En présence de cette délibération le Comité, qui avait éprouvé tant d'ennuis, hésitait à faire la commande du grand projet, lorsque M. Nègre-Gay, Président du Tribunal de Commerce, prit la parole et dit que l'on ne saurait retarder une œuvre aussi considérable pour quelques milliers de francs qui restaient à trouver, qu'il y avait d'ailleurs une importance capitale pour le commerce alaisien à ce que l'inauguration pût avoir lieu au mois d'août sous les auspices de M. le Président de la République, et qu'en conséquence, il garantissait, lui, personnellement, l'insuffisance que pourrait présenter la caisse du Comité au moment de l'inauguration.

(Voir le procès-verbal de la séance du 10 février).

Grâce à cette libéralité, qui fait le plus grand honneur au patriotisme éclairé de son auteur, toutes les difficultés étaient levées et l'inauguration rendue possible pour le mois d'août.

Le 11 février le traité, qui avait été soumis la veille au Comité, fut signé, et avis en fut donné télégraphiquement à M. Gaudez, qui nous répondit par la lettre suivante:

Digitized by Google

« *Neuilly-sur-Seine, le 11 février 1896.*

« CHER MONSIEUR DELFIEU,

« Je recois avec plaisir votre dépêche m'annonçant que le traité du monument Florian est signé.

« Je vais donc pouvoir mettre le feu aux poudres, car vous devez penser que tous ces retards ont compromis fortement la date de la livraison.

« Pourtant j'espère en mon activité pour arriver quand même, et je viens vous prier de m'aider de tout votre pouvoir.

« Voici ce dont j'ai besoin tout de suite :

« 1° Quelle est la nature du sol à l'endroit où doit être érigé le monument.

« 2° A cet endroit y a-t-il des infiltrations au moment des grandes crues ?

« 3° Me faire parvenir un plan très simple indiquant l'emplacement du tuyaux qui alimentait l'ancien bassin, le diamètre de ce tuyau et la pression de l'eau.

« 4° Demander le prix et la nature des pierres du pays et des environs (pierres très dures et pierres statuaires demi-dures).

« 5° Avez-vous une série de prix ?

« Voilà, mon cher Président, ce que je voudrais savoir avant de mettre l'architecte en train.

« Quant à la statue, elle est terminée au tiers d'exécution. Le grand modèle de trois mètres va être commencé à la fin du mois.

« Dans quelques jours j'aurai les dimensions de la vasque et je tâcherai de joindre à ces dimensions, un effet général du monument.

Enfin, mon cher Président, oublions toutes les misères qui accompagnent généralement l'enfante-

Digitized by Google

ment douloureux d'une œuvre, et travaillons sans relâche à la réussite finale.

« Veuillez, etc.

« A. GAUDEZ. »

C'est ce qui eut lieu, aussi bien à Paris et à Nimes qu'à Alais : M. Gaudez fut prêt à la date indiquée, et du 10 février au jour de l'inauguration, le Comité recueillit près de 5.000 francs.

Il convient d'ailleurs de faire remarquer que pendant cette période le Comité d'Alais expédia 291 lettres manuscrites et en reçut 334.

Immédiatement après l'inauguration M. Nègre-Gay nous fit appeler pour nous dire qu'il tenait à notre disposition la somme qui nous manquait encore.

Aussitôt nos comptes furent apurés, et cette opération fit ressortir une insuffisance de 584 fr. 10, que M. Nègre-Gay s'empressa de nous remettre.

Que notre dévoué confrère daigne recevoir ici l'expression renouvelée de notre vive gratitude.

Le 27 octobre M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie Française et président de notre Comité de patronage, à qui nous avions rendu compte de la clôture de nos opérations, nous adressa la lettre suivante :

Digitized by Google

« *Viroflay, 27 octobre 1896.*

« *A M. DELFIEU, Président du Comité de Florian à Alais.*

« MONSIEUR,

« Je suis très heureux d'apprendre que la liquidation de tous vos comptes est achevée.

« C'est une grande entreprise que vous avez menée à bonne fin, et la ville d'Alais doit vous en être très reconnaissante.

« Je voudrais y avoir contribué autant que vous le dites, En voyant le peu que j'ai pu faire je suis très confus des remercîments que vous m'adressez.

« J'aurais souhaité surtout assister à votre fête. J'en ai été empêché par ma santé, qui n'était pas bonne en ce moment, et par les préoccupations que me donnait la visite du tzar à l'Académie.

« Il ne m'était pas possible de m'éloigner jusqu'à la veille de son arrivée.

« Mais j'ai été fort bien remplacé, et personne, j'en suis sûr, n'a regretté mon absence.

« Veuillez croire, Monsieur, à mes sentiments les plus cordialement dévoués.

« G. BOISSIER. »

Le 29 décembre 1896, la Société scientifique et littéraire d'Alais, désirant reconnaître les services considérables rendus à notre œuvre par M. Paul Belon, vota une somme de 300 francs pour lui faire hommage d'un objet d'art, et chargea son Président de se mettre en rapport avec M. Malzac, M. Crouzat

Digitized by Google

et M. Gaudez pour le choix de cet objet (voir le procès-verbal de la séance, page 335).

Dès que M. Paul Belon eut connaissance de cette décision, il nous adressa la lettre suivante :

« *Paris, le 17 janvier 1897.*

« *A M. Emile DELFIEU, Président du Comité Florian, à Alais.*

« MON CHER AMI,

« Je suis vraiment touché de la forme si gracieuse que la Société scientifique et littéraire d'Alais a prise pour m'exprimer ses remerciements. Mais dans ces sortes de manifestations l'intention passe l'action, et je vous prie de déclarer en mon nom, à nos confrères, qu'il m'est absolument impossible d'accepter l'objet d'art qu'ils ont décidé de m'offrir.

« Si une somme de 300 francs est disponible dans la caisse de la Société, j'en connais un emploi excellent : Il faut l'affecter au paiement d'une partie des frais que pourrait entrainer le procès intenté à M. Gaudez, s'il le perdait par hasard.

« Vous savez mieux que personne quel a été le désintéressement de cet admirable artiste. Il a travaillé, on peut le dire, pour l'amour de l'art. Ce serait une singulière façon de le dédommager que de l'obliger maintenant à débourser les frais d'un procès.

« Je suis sûr, mon cher ami, que vous partagerez mon opinion.

« Nous n'avons pas à nous témoigner entre nous de reconnaissance réciproque. J'ai fait ce que j'ai pu, mais votre dévouement de tous les instants à l'œuvre entreprise l'appui que les membres du bureau et tous nos confrères du Comité vous ont prêté, sont bien plus dignes d'éloges. Vous n'en demandez

Digitized by Google

pas plus que moi. Nous avons tous conscience d'avoir agi pour le bien de notre vieil Alais, que nous avons doté d'un superbe monument. Nous avons tous fait notre devoir ; cela suffit.

« Croyez, mon cher ami, à mes sentiments affectueux et dévoués.

« PAUL BELON. »

Le procès auquel il est fait allusion dans cette admirable lettre, avait été intenté à M. Gaudez par son entrepreneur, M. Achard.

La principale cause de ce procès fut le gros bloc dans lequel a été sculpté le groupe ravissant d'Estelle et Némorin.

Le Comité, désirant donner à notre éminent statuaire un nouveau témoignage de sa profonde sympathie, décida, à la date du 14 octobre 1897, d'essayer de prendre à sa charge la dépense relative aux fournitures et aux travaux imprévus.

A cet effet, il adressa, le 15 octobre, à M. le maire d'Alais, la demande suivante :

« *Alais, le 15 octobre 1897.*

« *A Monsieur le Maire de la ville d'Alais.*

« MONSIEUR LE MAIRE,

« J'ai l'honneur d'appeler votre bienveillante attention sur la question exposée ci-après :

« Les travaux de maçonnerie du monument Florian avaient été adjugés par M. Gaudez, statuaire, à M. Achard, entrepreneur, pour la somme de 8.500 francs.

Digitized by Google

« Lorsque le monument fut terminé, M. Achard réclama à M. Gaudez une somme supplémentaire de 2.500 francs pour fournitures et travaux imprévus.

« M. Gaudez ayant trouvé excessives les prétentions de son entrepreneur, l'affaire fut portée devant le Tribunal de commerce, qui ordonna une expertise.

« De cette expertise, qui avait été confiée à MM. Dombre, architecte, Gros, architecte, et Randabel, ingénieur, il résulte qu'il y a eu effectivement des fournitures et des travaux imprévus, dont le prix a été fixé à la somme de 2.094 francs.

« L'affaire s'est terminée par une transaction à l'amiable ; mais M. Gaudez a payé à M. Achard la somme de 11.350 francs au lieu de 8.500 francs, soit 2.850 francs de plus que le prix convenu, sans compter les honoraires de son avocat.

« Bien que le Comité ne soit pas responsable de cette différence, puisque le prix du monument était fixé à forfait et pour toutes choses, à la somme de 41.500 francs, et qu'il a d'ailleurs fait tout son possible pour éviter ce malheureux procès, il estime qu'il doit essayer de venir en aide à M. Gaudez pour le paiement des dépenses résultant des fournitures et des travaux imprévus, et dont la Ville bénéficie.

« Il y a lieu d'ailleurs de remarquer que la Ville est devenue propriétaire par la remise que lui en a faite le Comité, d'un très beau monument, qui a coûté 41.500 francs, et pour lequel elle n'a versé qu'une somme de 7.000 francs.

« Pour ces raisons, le Comité espère que vous rentrerez dans ses vues et seconderez ses efforts pour que cette question soit résolue conformément à l'équité.

« Il a, en conséquence, l'honneur de vous prier de vouloir bien demander au Conseil municipal une subvention de quinze cents francs pour l'aider à compléter, s'il est possible, la somme relative aux travaux imprévus.

Digitized by Google

« Veuillez agréer, Monsieur le Maire, avec l'expression de notre vive gratitude l'assurance de notre respectueuse considération.

« *Le Président du Comité Florian,*
« EMILE DELFIEU ».

Le 22 octobre 1897, le Conseil municipal d'Alais prit la délibération suivante :

« *Extrait de la délibération du Conseil municipal de la ville d'Alais, en date 22 octobre 1897, relative à l'emprunt de conversion de 4.652.724 fr. 37.*

« ACHÈVEMENT DES MONUMENTS FLORIAN, PASTEUR, SAUVAGES (SQUARES, GRILLES).

« La Ville a été récemment dotée de trois nouveaux monuments perpétuant la mémoire illustre de Pasteur, Florian et l'Abbé de Sauvages.

« Ces monuments ont été élevés par les souscriptions de leurs plus fidèles admirateurs et avec le concours de l'Etat et de la Ville. Remise en a été faite à la ville d'Alais, lors de leur inauguration; il nous reste à les conserver pieusement et à les entourer d'un cadre digne d'eux.

« Chacun d'eux doit avoir une grille qui les préserve des atteintes qui pourraient les endommager; l'un d'entr'eux, le monument Florian, paraît même devoir comporter un square planté, qui en formera l'encadrement nécessaire à sa mise en valeur ; ce square devra être entouré d'une grille représentant un développement important. Le projet a prévu une somme de 5.500 francs, qui sera à peine suffisante pour l'ensemble de ces travaux.

« J'ajoute que l'auteur du monument Florian, le

Digitized by Google

très distingué sculpteur M. Gaudez, dans le forfait qu'il avait consenti et qui comprenait tous les travaux même ceux de la fontaine et de la conduite des eaux, a éprouvé des déceptions inattendues, ayant été amené à payer des suppléments de prix à ses sous-traitants.

M. le Président du Comité Florian, nous a signalé cette situation qui mérite, nous semble-t-il, l'intérêt particulier de la Ville, et je propose au Conseil d'allouer un indemnité de 1.500 francs comme complément de sa subvention à M. Gaudez; soit un crédit de 1.500 francs, s'ajoutant à celui de 5.500 francs, au total 7.000 francs.

« Et ont les membres présents signé au registre :

« Pour extrait conforme :

« *Le Maire,*

« F. de RAMEL ».

Au nom du Comité nous adressons l'expression de nos sentiments de reconnaissance à Messieurs les Membres du Conseil municipal et notamment à M. de Ramel, maire, qui dans la circonstance, a donné à notre œuvre, un témoignage touchant de sa bienveillante sollicitude.

De son côté la Société scientifique et littéraire d'Alais, désirant s'associer aux manifestations de sympathie dont notre distingué sculpteur était l'objet de la part du Comité et du Conseil municipal, lui a alloué, dans sa séance du 21 décembre 1897, une indemnité de 594 francs, comprenant les 300 francs dont il est question dans la lettre de M. Paul Belon, reproduite ci-dessus, et une somme complémentaire de 294 francs, afin d'atteindre le chiffre de

Digitized by Google

2.094 francs représentant exactement le prix des fournitures et des travaux imprévus.

Convaincu que M. Gaudez a éprouvé dans cette entreprise de sérieuses déceptions, rien ne pouvait nous être agréable comme cette décision inspirée par un sentiment de justice et de confraternité, et dont nous remercions cordialement la Société scientifique et littéraire.

Ces deux votes ont été notifiés le 22 décembre à M. Gaudez qui s'est empressé de nous répondre par la lettre suivante:

« *Neuilly-sur-Seine, le 28 décembre 1897.*

« *A Monsieur Emile DELFIEU, Président du Comité du monument Florian, à Alais*

« MON CHER PRÉSIDENT,

« Je viens vous prier de remercier en mon nom, le Comité Florian de sa généreuse initiative à mon égard, en demandant au Conseil municipal d'Alais une indemnité de 1.500 francs pour m'aider à payer les travaux imprévus.

« Vous seriez bien aimable de transmettre à la municipalité de la ville d'Alais, l'expression de mes sentiments de gratitude pour avoir voté cette somme.

« Je suis également très touché de la générosité de la Société scientifique et littéraire d'Alais, qui a tenu à compléter les 2.094 francs, qu'ont coûté les fournitures et les travaux imprévus.

« Veuillez être mon interprète auprès de nos confrères, et leur dire combien je leur suis reconnaissant de tout ce qu'ils ont fait pour l'œuvre et l'artiste.

Digitized by Google

« Quant à vous, mon cher Président, je vous renouvelle mes remerciements et je reste votre dévoué.

« A. GAUDEZ ».

Après notre séance du 20 octobre 1896 clôturant nos opérations, l'on pourrait s'étonner de ce que nous ayons eu à nous occuper encore de la question financière.

Nous devons donc ajouter deux motifs d'explications:

Aux termes de la lettre de M. le Directeur des Beaux-Arts, en date du 12 juillet 1895, l'Etat devait encaisser la subvention de la Ville, et payer lui-même la statue à M. Gaudez.

Or, le 29 mai 1897, M. le Directeur des Beaux-Arts adressa à M. Malzac, député, la lettre suivante:

MINISTÈRE de l'Instruction publique et DES BEAUX-ARTS

—

BEAUX-ARTS

—

TRAVAUX D'ART
MUSÉES
EXPOSITIONS

« RÉPUBLIQUE FRANÇAISE »

« *Palais-Royal, le 29 mai 1895.*

« *A M. MALZAC, député du Gard.*

« MONSIEUR LE DÉPUTÉ,

« J'ai l'honneur de vous informer que par arrêté en date de ce jour, une subvention de 7.000 francs est accordée pour aider le Comité Florian à

Digitized by Google

acquitter les dépenses d'exécution et d'érection du monument élevé à Alais, à la mémoire de Florian.

« Cette subvention, qui représente la participation de l'Etat à l'œuvre dont il s'agit, sera prochainement mise à la disposltion du Président du Comité.

« J'ajoute que la municipalité d'Alais aura à s'entendre avec le Comité au sujet du versement de sa part contributive ; la centralisation des recettes dans les Caisses de l'Etat ne ferait, au point où en est l'affaire, que compliquer la liquidation des comptes.

Agréez, M. le Député, l'assurance de ma considé- la plus distinguée,

« *Le directeur des Beaux-Arts,*

« Signé : ROUJON. »

Ainsi s'explique l'intervention du Comité dans le payement de la statue.

Digitized by Google

COMITÉ DU PATRONAGE DU MONUMENT FLORIAN

Présidents d'honneur :

M. le MINISTRE de l'INSTRUCTION PUBLIQUE et des BEAUX-ARTS, Paris.

M. Jules CAZOT, sénateur, questeur du Sénat, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

M. Frédéric DESMONS, sénateur du Gard, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

M. Alfred SILHOL, sénateur, président du Conseil Général du Gard, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

M. BONNIER, préfet du Gard, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Nimes.

M. le Général ZURLINDEN, commandant le XV^e^ corps d'armée, Marseille.

M GÉRARD, recteur de l'Académie de Montpellier, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais,

Président :

M. Gaston BOISSIER, secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

Digitized by Google

Vice-Présidents :

M. Henri de BORNIER, de l'Institut, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

M. François COPPÉE, de l'Institut, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

M. Jules CLARETIE, de l'Institut, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

M. Frédéric MISTRAL, poète provençal, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Maillane (Bouches-du-Rhône).

M. Maurice FAURE, député, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

M. BOISSY-D'ANGLAS, député, Paris.

M. ROUJON, directeur des Beaux-Arts, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

M. BUISSON, directeur de l'Enseignement primaire, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

M. le Général QUENOT, commandant la 30e division d'infanterie, Avignon.

M. le Général CAZE, commandant la place de Nimes.

M. RAINAUD, avocat, docteur en droit, maire de Nimes, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. FABRE, premier président de la Cour d'appel de Nimes.

Digitized by Google

M. CASTETS, doyen de la Faculté des Lettres de Montpellier, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. BONNARIC, inspecteur d'Académie du Gard, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Nimes.

M. Léopold CASTANIER, licencié en droit, ancien président de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Génolhac.

M. Georges FABRE, inspecteur des Forêts, ancien président de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Nimes.

M. Pierre ESCALLE, ingénieur, directeur des Aciéries de Longwy, ancien président de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. Fernand RIGAUD, ingénieur en chef au corps des Mines, ancien président de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

Secrétaire :

M. Paul BELON, du *Petit Journal*, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

Trésorier :

M. Henri CROUZAT, directeur de l'agence de Paris à la Compagnie du Soleil, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

Membres :

MM. :

ACADÉMIE de NIMES.

ACADÉMIE DELPHINALE, Grenoble (le président de l').

Digitized by Google

MM. :

ACADÉMIE d'HIPPONE, à Bône (le président de l').

AIGNAN, inspecteur d'Académie du Morbihan, Vannes.

ALDEBERT, capitaine d'artillerie, Versailles.

ALAISE, commis principal d'Académie, Auch.

ALCAIS, commis de Direction des Postes et Télégraphes, Nimes.

ALIX, médecin principal des armées, en retraite, président de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

ALLIAUD, inspecteur d'Académie de la Somme, Amiens.

ANTOINE Claude, rédacteur à l'*Indépendant* de Rambouillet.

ARBAUMONT (d') Jules, président de l'Académie des sciences et belles-lettres de Dijon.

ARNAVIELLE, félibre majoral, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Montpellier.

ARNOUX, inspecteur d'Académie de la Savoie, Chambéry.

ASSOCIATION GÉNÉRALE des ETUDIANTS, à Montpellier, (le Président de l').

ASTIER, maire de Laudun, (Gard).

BAILLIART, inspecteur d'Académie, à Besançon.

BAISSAC, homme de lettres, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

BALAGUER Victor, sénateur, ancien ministre, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Madrid.

Digitized by Google

MM. :

BALME Sylvère, industriel, Clichy (Seine).

BANCILHON, lieutenant au 11e d'artillerie, Versailles.

BARDON, préfet du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand.

BARDON, receveur de l'Enregistrement, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Nimes.

BARGETON, trésorier-payeur général, Alençon.

Baron Alphonse de ROTHSCHILD, Paris.

Baron Charles de TOURTOULON, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Aix-en-Provence.

Baron PIEYRE, Paris.

Baron REILLE, député, Paris.

BARROT Odilon, député, Paris.

BASSAGET, inspecteur des chemins de fer, Constantine.

BÉCHAMP, membre de l'Académie de médecine, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

BELON Paul, employé à la Cie P.-L.-M, Nimes.

BENOIT, notaire, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Villefort (Lozère).

BÉRENGER, sénateur, vice-président du Sénat, Paris.

BERLUC de PERUSSIS (de), Porchères (Basses-Alpes).

BERNIS-CALVIÈRES (de), château de Salgas, par Vébron.

BERNIS (de), député du Gard, Paris.

Digitized by Google

MM. :

BOISSON (de), conseiller général du Gard, Boisson (Gard).

BONDURAND, archiviste départemental du Gard, Nimes.

BONHOURE, commis de direction des Postes et Télégraphes, Nimes.

BONNEFOY-SIBOUR, sénateur, Nimes.

BOURGUET, receveur buraliste, Nimes.

BOUSQUET de FLORIAN (de), receveur des finances, Thiers.

BRÉDIF, recteur de l'Académie de Besançon.

BRISSON, président de la Chambre des députés, Paris.

BRUN Charles, professeur au lycée Louis-le-Grand, vice-président du Félibrige latin, Paris.

BRUSSON, directeur des Postes et des Télégraphes du Gard, Nimes.

CABANE, propriétaire-rentier, château de Florian (Gard).

CAILLOL, commis principal d'Académie, Nimes.

CASTELNAU (de), conseiller général du Gard, Nimes.

CAZALIS de FONDOUCE, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Montpellier.

CAZES, inspecteur d'Académie de Seine-et-Oise, Versailles.

CHABANON, docteur en médecine, Villefort (Lozère).

CHABRIER, employé de commerce, Salins-de-Giraud, (Bouches-du-Rhône).

Digitized by Google

MM. :

CHALMETON, ingénieur, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Nimes.

CHAMONTIN, Président de Chambre, Cour d'appel Nimes.

CHAMPEYRACHE, capitaine au 105e de ligne, Riom.

CHAPONAY (de), Lascours, par Anduze.

CHAPONAY (de), le Bois d'Oingt (Rhône).

CHAPERRON, inspecteur du service télégraphique, à la Cie P.-L.-M, Paris.

CHATAIGNER, conseiller à la Cour, Nimes.

CHAZALETTE, receveur des Postes et Télégraphes, Tournon.

CLARETIE Léo, homme de lettres, Paris.

CLAUZEL Paul, homme de lettres, Nimes.

COLLEVILLE (vicomte de), Paris.

COLOMB, trésorier-payeur-général, Lons le-Saunier.

Colonel MEINADIER, ancien sénateur, Versailles.

COMPAYRÉ, recteur de l'Académie de Lyon.

CORNET, inspecteur d'Académie de la Marne, Chalons-sur-Marne.

COUESLANT, directeur de l'*Echo des Cévennes*, Le Vigan.

CRÉMIEUX, député du Gard, Paris.

CROIZIER (le marquis de), président de la Société académique indo-chinoise de France, Paris.

DARBOUX, de l'Institut, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

DARBOUX, proviseur du Lycée de Nimes.

Digitized by Google

MM.

DAUDET Alphonse, homme de lettres, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

DÉLÉPINE, inspecteur d'Académie de la Sarthe, Le Mans.

DELEUZE, capitaine au 22e de ligne, Montélimar.

DELFIEU Ferdinand, commis principal des Postes et Télégraphes, Nimes.

DELON-SOUBEIRAN, conseiller général du Gard, Nimes.

DESCOURS, président du conseil d'administration des houillères de Rochebelle, Lyon.

DESSOMBZ, inspecteur d'assurances, Nimes.

DEVISE Fernand, secrétaire du président de la Chambre des députés, membre honoraire de la Société scientique et littéraire d'Alais, Paris.

DOUMERGUE, député du Gard, Paris.

DUCAMP, maire de Cassagnoles (Gard).

DUCROS, archiviste de la ville de Nimes, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

DUMAS André, homme de lettres, Nimes.

DUPUY, sénateur, directeur du *Petit Parisien*, Paris.

DURAND Armand, chef de division au ministère de la Justice, Paris.

DURAND Emile, Paris.

DURAND, inspecteur d'Académie de la Haute-Vienne, Limoges.

DUVAL, inspecteur d'Académie de la Haute-Loire, Le Puy.

Digitized by Google

MM.

ECHO DE PARIS (directeur de l').

ENTREMAUX (le marquis d') maire de Saint-Jean-de-Maruejols.

ESMENJAUD, capitaine d'artillerie, Kayes (Soudan).

ESPÉRANDIEU, capitaine au 61e de ligne, Marseille.

ESPITALIER, inspecteur d'Académie de la Charente, Angoulème.

FABIÉ François, homme de lettres, Paris.

FALGAIROLLE, procureur de la République, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Aubusson.

FALGAIROLLE Prosper, homme de lettres, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Vauvert.

FAUCON (de), président de la Société archéologique de Bordeaux et du Sud-Ouest, Bordeaux.

FAURÉ, inspecteur d'Académie des Basses-Pyrénées, Pau.

FAVARD, inspecteur d'académie de l'Aude, Carcassonne.

FESQUET, pasteur, Colognac (Gard).

FIGUIÈRE, négociant, Aigues-Mortes (Gard).

FIRMAS-PÉRIÈS (de), capitaine au 61me de ligne, Privas.

FLAISSIÈRE Régis, Paris.

FONTAN, Directeur de la *Revue des Postes et des Télégraphes*, Paris.

FRANC, maire de Massanes (Gard).

FORMENTIN Ch., journaliste, Paris.

Digitized by Google

MM. :

FRIESS, inspecteur primaire, Saint-Malô.

FROIDEFOND (Mme la vicomtesse de Froidefond de Florian), Paris.

GACHON, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres, Montpellier.

GALLIARD, inspecteur d'Académie, Châteauroux.

GAS Marius, inspecteur de la Compagnie " *Le Monde* ", Nimes.

GAUJOUX, pasteur de l'Eglise réformée, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Aix-en-Provence.

GAUSSORGUES, député du Gard, Paris.

GAUSSORGUES, conseiller général du Gard, Anduze.

GAUSSORGUES Maurice, journaliste, Paris.

Général MASSILLON, commandant l'artillerie du XVe Corps, Nimes,

Gérard LAVERGNE, rentier, Nimes.

GILLES, inspecteur d'Académie de la Haute-Savoie, Annecy.

GILLY (Monseigneur), évêque de Nimes, Uzès et Alais, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

GOURDOUX, rédacteur principal au Ministère de l'Intérieur, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

GRAMBAULAU, inspecteur d'Académie de Constantine.

GRAS Félix, juge de paix, Avignon.

GRÉART, vice-recteur de l'Académie de Paris.

Digitized by Google

MM. :

GRÉGOIRE, sous-préfet du Vigan.

GRIMANELLI, préfet de l'Oise, Beauvais.

GROS Charles, vice-président du Félibrige latin, Montpellier.

GROTZ, président du Consistoire de l'Eglise réformée de Nimes, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

GUERRIER, inspecteur d'Académie de la Mayenne, Laval.

GUINARD, directeur de l'*Echo du Midi*, Nimes.

GUIRAUD, directeur de la *Chronique mondaine*, Nimes.

HABERT, inspecteur d'Académie de l'Ain, Bourg.

HERBAULT, inspecteur d'Académie du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand.

HERMET, industriel, Génolhac.

HODIN, inspecteur d'Académie, Mende.

HOURS (des), propriétaire, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Mézouls. par Mauguio (Hérault).

HUGUES Clovis, député, Paris.

HUGUES, inspecteur d'Académie de la Corse, Ajaccio.

ICHON, ingénieur en chef des Mines, Angers.

ISTRIA, inspecteur d'Académie de la Haute-Garonne, Toulouse.

IZÉNIE, inspecteur d'Académie du Lot, Cahors.

INSPECTEUR D'ACADÉMIE des Hautes-Alpes, Gap.

INSPECTEUR D'ACADÉMIE de Seine-et-Marne, Melun.

Digitized by Google

MM.

INSPECTEUR D'ACADÉMIE de l'Ille-et-Vilaine, Rennes.

INSPECTEUR D'ACADÉMIE du Gers, Auch.

JEANJEAN, président du Comice agricole de l'arrondissement du Vigan, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais, St-Hippolyte-du-Fort.

JEANMAIRE, recteur de l'Académie d'Alger.

JORDERY, contrôleur des télégraphes à la Compagnie P.-L.-M., Nevers.

JULLIAN, inspecteur primaire honoraire, Nimes.

LEDOUX, ingénieur en chef des Mines, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

LE MALLIER, consul de France, Venise.

LIÉGEARD Stéphen, Paris.

LIMPÉRANI, directeur du journal l'*Eclair*, Montpellier.

LIOTARD VOGT, directeur général de l'Enregistrement, Paris.

LOMBARD, adjoint au maire, Aubais (Gard).

LEVAT Louis-Adrien, professeur à l'Ecole des Arts-et-Métiers, Aix-en-Provence.

LORDON Paul, du *Petit Journal*, Paris.

MAINART, directeur de la Galerie française, Paris.

le MAIRE d'Aigues-Vives (Gard).

— de Barjac.

— de Boisset-et-Gaujac.

— de Canaules.

Digitized by Google

MM.

le MAIRE de Cardet.
— de Connaux.
— de Dions.
— de Foissac.
— de Fons-sur-Lussan.
— de Joncquières.
— de Lamelouse.
— de Ledenon.
— de Lézan.
— de Liouc.
— de Maruéjols.
— de Moulézan.
— de Peyremale.
— de Pompignan.
— de Portes.
— de Revens.
— de Ribaute.
— de Rivières.
— de Sanilhac-et-Sagriès.
— de Sardan.
— de Sauve.
— de Saze.
— de Saint-Bénézech.
— de Saint-Césaire de Gauzignan.
— de Saint-Etienne-de-l'Olm.
— de Saint-Julien-de-Cassagnas.

Digitized by Google

MM. :

le MAIRE de Saint-Laurent-d'Aigouze.

— de Saint-Paul-la-Coste.

— de Saint-Privat-des-Vieux.

— de Saint-Quentin-la-Poterie.

— de Saint-Roman-de-Cadière.

— de Saint-Théodorit.

— de Saint-Victor-de-Malcap.

— d'Uzès.

— de Vallérargues.

— de Vézenobres.

— de Villeneuve-les-Avignon.

MALARTE, maire de Bessèges.

MALIGE, directeur du *Journal* d'Uzès.

MANŒUVRIER Edouard, directeur de la Société des mines de zinc de la Vieille-Montagne, Paris.

MARTIN, inspecteur des Forêts, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Nimes.

MARTIN, sous-chef de bureau au Gouvernement général d'Algérie, Alger.

MAUREL André, rédacteur au *Figaro*, Paris.

MAURIN, inspecteur d'Académie du Gers, Auch.

MAURY, commis principal de direction des Postes et Télégraphes, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Nimes.

MÉRIGNARGUES, chef de division à la Préfecture du Gard, Nimes.

MEYNADIER, négociant, Marseille.

MICÉ, recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

MM. :

MICHEL Sextius, président du Félibrige parisien, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

MONTALET (le marquis de), membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Potelières par Saint-Ambroix.

MONTÉGUT, rédacteur de l'*Intransigeant*, Paris.

MONTORGUEIL Georges, journaliste, Paris.

MONTVAILLANT (de), rentier, Nimes.

MOURIER, conseiller général du Gard, Nimes.

MOUZIN, président de l'Académie de Vaucluse, Avignon.

MULLER Eugène, conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, rédacteur en chef du *Musée des Familles*, Paris.

NÈGRE Alfred, banquier, Nimes.

NOBLEMAIRE, directeur de la Cie P.-L.-M, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

NOUET, inspecteur d'Académie des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc.

PARENT, commis de direction des Postes et Télégraphes, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Nimes.

PARLIER, capitaine d'artillerie, Saint-Etienne, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

PARRAN, ingénieur en chef des mines, directeur général de la Cie Mokta-el-Hadid, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

PAULET Alfred, journaliste, Paris.

Digitized by Google

MM.

PAYOT, inspecteur d'Académie de l'Ardèche, Privas.

PECH, statuaire, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

PÉLERIN (de), ancien magistrat, Nimes.

PELLET Marcellin, consul général de France, Genève.

PELTIER, inspecteur d'Académie des Basses-Alpes, Digne.

PÉRIÉ, inspecteur d'Académie du Loir-et-Cher, Blois.

PERRIER, conseiller d'arrondissement, Sauve.

PETIT Edouard, rédacteur en chef de l'*Echo de la semaine*, Paris.

PETIT MÉRIDIONAL (directeur du), Montpellier.

PETIT PROVENÇAL (directeur du), Marseille.

PEYTRAL, sénateur des Bouches-du-Rhône, Paris.

PEYTRAND, inspecteur d'Académie de l'Indre-et-Loire, Tours.

PHOTOGRAPHIE (journal la), Paris.

PIÉTREMENT, inspecteur d'Académie de la Haute-Marne, Chaumont.

PIEYRE, ancien député, homme de lettres, Nimes.

POLI (vicomte Oscar de), Paris.

PORTAL (le chevalier), membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Palerme.

POUGIN Arthur, rédacteur en chef du *Menestrel*, Paris.

POUILLOT, inspecteur d'Académie du Tarn-et-Garonne, Montauban.

Digitized by Google

MM.

PRÉFET DE L'ARDÈCHE (M. le), Privas.

PRÉFET DE LA LOZÈRE (M. le), Mende.

PRÉFET DE VAUCLUSE (M. le), Avignon.

PRIVAT, maire de Soustelle.

RAMEL (de) Gabriel, colonel d'infanterie, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Rouen.

REBOUL, préfet de Seine-et-Marne, Melun.

REBOUL, juge de paix, Génolhac.

RÉGISMAUSET, inspecteur d'Académie, Bouches-du-Rhône, Marseille.

RÉGUIS, conseiller général du Gard, Villeneuve-les-Avignon.

RÉMOND, inspecteur d'Académie, Moulins.

RÉVOIL, architecte, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Servannes (Bouches-du-Rhône).

RICHARD Marius, président de la Société littéraire et artistique du Midi, Nimes.

RISTON, président de la Société hâvraise de photographie, Le Hâvre.

ROCAFORT, professeur au lycée de Nimes.

ROQUE-FERRIER, président du Félibrige latin, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Montpellier.

ROUCHETTE, publiciste, Paris.

ROUDIER, Montpellier.

ROUVIÈRE, journaliste, Nimes.

Digitized by Google

MM. :

ROUVILLE (de), doyen honoraire de la Faculté de sciences, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Montpellier.

ROUVILLE (de), conseiller général du Gard, Nimes.

ROUX Antoine, Lunel-Vieil (Hérault).

ROUX, capitaine de gendarmerie, Bar-le-Duc.

ROZIÈRE (de), sénateur, membre de l'Institut, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

SABATIER Jacques, chargé du casernement de la Grand'Combe.

SABATIER, doyen de la Faculté des sciences, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Montpellier.

SALLES, maire de Valleraugue.

SARRUS, journaliste, Paris.

SATURNIN, président du Cercle des instituteurs de l'arrondissement d'Alais, Anduze.

SEYNES (de), propriétaire, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

SIEGFRIED, député, ancien ministre, Paris.

SIMARD, conseiller général du Gard, Nimes.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE de Montpellier (le président de la).

SOCIÉTÉ CAENNAISE de PHOTOGRAPHIE, Caen (le président de la).

SOCIÉTÉ de BORDA, Dax (le président de la).

SOCIÉTÉ des ARCHIVES HISTORIQUES et ARCHÉOLOGIQUES de Saintonge, Saintes (le président de la).

Digitized by Google

MM. :

SOCIÉTÉ des ARTS et SCIENCES de Carcassonne (le président de la).

SOCIÉTÉ des SCIENCES, ARTS et BELLES LETTRES du Tarn, Albi (le président de la).

SOCIÉTÉ d'ETUDES des SCIENCES NATURELLES de Nimes (le président de la).

SOCIÉTÉ HAVRAISE de PHOTOGRAPHIE, le Hâvre (le Président de la).

SOUBIES, critique musical du *Soir* et de la *Revue d'art dramatique*, Paris.

SOUS-PRÉFET (M. le) d'Uzès.

SAINT-MARTIN-VALOGNE (de), notaire, conseiller général du Gard, Toulouse.

SZYMANSKI, inspecteur d'Académie, Alger.

TAUSIN Henri, membre du Conseil héraldique de France, Saint-Quentin (Aisne).

TEISSIER du CROS, conseiller général du Gard, Valleraugue.

TEISSONNIÈRE, Paris.

TERRIS (Jules, de), notaire, Avignon.

TEYSSÈDRE, industriel, Nimes.

THERMES, inspecteur d'Académie du Var, Draguignan.

THÉROND Fernand, sous-préfet, Le Blanc.

THÉROND Paul, greffier du juge de paix, Bessèges.

THRAEN, pasteur de l'Eglise réformée, Marseille.

TORCAPEL, ingénieur, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Avignon.

TORRETTE, président du tribunal civil, Uzès.

Digitized by Google

MM.

TROUBAT Jules, vice-président du Félibrige, Paris.

TRUPHÈME, peintre, Paris.

VATIN, préfet du Calvados, Caen.

VEILLON Paul, avocat, chef de cabinet du préfet du Puy-de-Dôme, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Clermont-Ferrand.

VICTOR Roger, du *Petit Journal*, Paris.

VINCENT, préfet de l'Hérault, Montpellier.

ZADOC KAHN, grand rabbin de France, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais, Paris.

ZELLER, recteur de l'Académie de Grenoble.

ZEVORT, recteur de l'Académie de Caen.

Digitized by Google

COMITÉ D'INITIATIVE DU MONUMENT FLORIAN

—

Présidents d'honneur :

M. Léonce DESTREMX de Saint-Christol, homme de lettres, ancien député et ancien président de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. Miranda MALZAC, député de la première circonscription d'Alais, ancien maire de la ville d'Alais, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. le Sous-Préfet de l'arrondissement d'Alais

M. Louis BEZOMBES, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. Eugène PLANTIÉ, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. Alfred FABRE, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. le Maire de la ville d'Alais

M. Emile ESPÉRANDIEU, négociant, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. Fernand de RAMEL, député de la deuxième circonscription d'Alais, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Président :

M. Emile DELFIEU, receveur des postes et des télégraphes, président de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Digitized by Google

Vice-Présidents :

M. FÉLIX Paul, professeur au lycée, vice-président de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. Ernest BOISSIER, médecin-vétérinaire, secrétaire général de la Société scientifique et littéraire d'Alais, et ancien président de cette Société.

M. Odilon AUSSET, proviseur du lycée, conseiller général de la Lozère, ancien président de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. Victor AUPHAN, docteur en médecine, ancien président de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. Adrien DADRE, avocat, ancien président de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. Emile PIN, avocat, conseiller général du Gard, ancien maire de la ville d'Alais et ancien président de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. Ferdinand ROUX, directeur honoraire de l'Ecole de Cluny, ancien président de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. Guillaume MAUMÉJEAN, professeur au lycée, ancien président de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. Fernand DUGAS, avocat, ancien président de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. Emile OBERKAMPFF de DABRUN, receveur particulier des Finances, ancien président de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. Joseph-Henri LABBÉ, inspecteur des Forêts, ancien président de la Société scientifique et littéraira d'Alais.

Digitized by Google

M. Emile DUFFÈS, avoué, ancien président de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. Amédée GROS, architecte, ancien président de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Secrétaire Général :

M. Raymond POULLE-SYMIAN, magistrat, secrétaire de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Secrétaires :

M. Louis de SARRAND d'ALLARD, directeur-adjoint de la *Revue du monde latin* de Paris, membre du bureau de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. Alcide BLAVET, licencié en droit, membre du bureau de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. Ferdinand BERTHÉZENNE, avocat, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

M. Albin MARTIN, publiciste, président du syndicat de la Presse alaisienne, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Trésorier :

M. Clodomir ARNASSAN, rentier, trésorier de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Trésoriers adjoints :

M. Jean MAURIN, banquier, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Digitized by Google

M. Edgard PORTES, inspecteur de l'Enseignement primaire de l'arrondissement d'Alais, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Archiviste :

M. Ludwic ZALESKI, docteur en médecine, bibliothécaire archiviste de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Membres :

MM. :

AJON, professeur de musique, Alais.

AJON fils, étudiant, Alais.

ALBRAN (l'abbé), aumônier du lycée, Alais.

AMBLARD, conseiller municipal, Alais.

ANDRÉ, publiciste, adjoint au maire d'Alais.

ANTOINE Joseph, filateur, Alais.

ATGER, représentant de commerce, Alais.

BALME, architecte, adjoint au maire d'Alais, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

BANCILHON, architecte, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

BARRAUD, architecte, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

BERNARAS, pharmacien, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

BERTHARION, contrôleur des mines, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

BERTRAND Léopold, conseiller municipal, délégué aux Beaux-Arts, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Digitized by Google

MM. :

BERTRAND-LAUZE, docteur en médecine, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

BESSET Joseph, conseiller municipal, Alais.

BLANC. professeur au lycée, Alais.

BLANCHER, percepteur, Alais.

BOULZE père, conducteur des Ponts et Chaussées en retraite, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

BOULZE fils, conducteur des Ponts et Chaussées, Alais.

BRABO, imprimeur, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

BREYTON, pasteur, président du Consistoire de l'Eglise réformée, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

BRISAC, inspecteur de la Cie P.-L.-M, Alais.

BROVES (de), curé à St-Jean-du-Pin, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

BRUN, directeur de l'école du Palais, Alais.

BRUSSET-BLANC, imprimeur, Alais.

CAISSO, imprimeur, Alais.

CARLI, fils, négociant, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

CHABAUD, avocat, président du Syndicat agricole d'Alais, 1er adjoint au maire de la ville d'Alais.

CHABRIER, bibliothécaire de la ville d'Alais.

CHEVALIER, docteur en médecine, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

CHEVALIER fils aîné, étudiant, Alais.

Digitized by Google

MM :

CORDIER, ingénieur, Alais.

CROUZAT père, négociant, Alais.

CROUZAT fils, étudiant, Alais.

CROUZET, architecte, membre de la société scientifique et littéraire d'Alais.

DASTARAC, avocat, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

DAUDÉ, publiciste, Alais.

DELMAS, greffier en chef du tribunal civil, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

DUMAS, pharmacien, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

D'HOMBRES fils (baron), rentier, Alais.

D'ESPINASSOUS, avocat, Alais.

FABRE Charles, rentier, propriétaire du château de Massannes, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

FABRE, directeur de l'école du quai, Alais.

FÉLIX Paul, capitaine en retraite, Alais.

FERRIER Hyppolyte, géomètre en retraite, Alais.

FIRMAS-PÉRIÈS (de), rentier, Alais.

FLACHERON, mécanicien en retraite, Alais.

GADOT Marius, ingénieur de la ville d'Alais, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

GARREAU de DOMBASLE, ingénieur, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

GILLY, journaliste, Alais.

GOIRAND, avocat, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Digitized by Google

MM. :

GUIBAL, comptable, Alais.

GUIRAUD, secrétaire particulier de M. le sous-Préfet d'Alais.

HAON Gabriel, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

HUC, propriétaire, Alais.

HUGON, représentant de commerce, conseiller municipal, Alais.

JAUSSAUD, propriétaire, conseiller municipal, Alais.

LAUPIES, propriétaire, conseiller municipal, Alais.

LAURON (l'abbé), curé-archiprêtre de la cathédrale, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

LÉVY, journaliste, Alais.

LICHÈRE Ernest, négociant, Alais.

LICHÈRE Louis, négociant, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

MARTEL-FAVANT, négociant, licencié en droit, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

MARTEL-TEULON, rentier, ancien président du tribunal de commerce, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

MAZERAND, directeur de l'Ecole du Panséra, Alais.

MERCIER, ingénieur, conseiller général, adjoint au maire d'Alais, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

MILLAUD, marchand-tailleur, Alais.

MONTEILS, docteur en médecine, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Digitized by Google

MM. :

NÈGRE-GAY, président du Tribunal de commerce, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

NÈGRE Elie, négociant, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

PAGÈS Eugène, représentant de commerce, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

PECQUEUR, chef de musique, Alais.

PEYRE, sous-directeur des usines de Tamaris, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

PONCET-BONNAMY, bijoutier, membre la Société scientifique et littéraire d'Alais.

POLGE, imprimeur, Alais.

PRIOU Jules fils, étudiant, Alais.

RICHARD-DUCROS, président du Conseil des prud'hommes, Alais.

RIVIÈRE de JEAN, rentier, homme de lettres, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

ROCHER J.-P, chef de la comptabilité à la Cie des Forges de Tamaris, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

ROUVIÈRE (l'abbé), curé de Saint-Christol (Gard), membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

ROUX-LARCY (de), rentier, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

ROUX Louis, directeur du Casino, Alais.

ROUX Gabriel, étudiant, Alais.

Digitized by Google

MM. :

SÉRAPHIN, agent-voyer d'arrondissement, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

SAINT-AVID (de), conservateur des hypothèques, Alais.

THÉROND Casimir, magistrat, Alais.

TRINTIGNAN Gabriel, imprimeur, Alais.

TROULHIAS Numa, négociant, Alais.

TEISSONNIÈRE Henri, étudiant, Alais.

VAISSAIRE, journaliste, Alais.

VARIN d'ANVELLE, rentier, ancien capitaine d'artillerie, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Nous devions ce compte-rendu à toutes les personnes qui se sont intéressées à l'œuvre de Florian.

EMILE DELFIEU.

Digitized by Google

Ce travail fut soumis le 23 novembre 1897 à l'appréciation de la Société scientifique et littéraire d'Alais, qui nomma, pour l'examiner, une Commission de quinze membres composée de MM. Paul, président, Arnassan, Ausset, Bertrand-Lauze, Blavet Alcide, Boissier, Delfieu, Destremx de Saint-Christol, Gros, Martel-Favand, Martel-Teulon, Martin Albin, Nègre-Gay, Portes et de Sarran.

Cette Commission se réunit aussitôt et confia les fonctions de rapporteur, à M. Ausset, proviseur du lycée.

Une deuxième réunion eut lieu le 10 décembre. Voici le procès-verbal de cette séance :

COMMISSION D'EXAMEN
DE L'HISTORIQUE DU MONUMENT FLORIAN,
PAR M. ÉMILE DELFIEU.

Séance du 10 décembre 1897

Présidence de M. Paul, président de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Présents : MM. Paul, Arnassan, Ausset, Boissier, Delfieu, Destremx de Saint Christol, Gros, Martel-Teulon, Nègre-Gay et de Sarran.

Se sont fait excuser : MM. Bertrand-Lauze et Martin Albin, pour cause de maladie; et MM. Blavet Alcide, Martel-Favand et Edgard Portes, pour cause d'absence.

Sur l'invitation de M. le Président, M. Delfieu donne lecture de son manuscrit : *Historique du monument Florian*, et après cette lecture se retire.

Digitized by Google

Après en avoir délibéré, la Commission, à l'unanimité, donne son entière approbation au travail dont il s'agit.

M. Ausset, à qui la Commission dans sa séance du 23 novembre avait confié les fonctions de rapporteur, présente sur le mémoire de M. Delfieu, le rapport suivant, destiné aux membres de la Société :

« MESSIEURS,

« La Commission que vous avez chargée, dans votre dernière séance, de l'examen du mémoire de M. Delfieu, a lu ce travail avec le plus grand intérêt.

« C'est le compte-rendu exact et documenté des actes du Comité Florian.

« M. Delfieu s'est appliqué à ne rien oublier de ce qui devait être retenu, et s'est plu à payer un juste tribut de remerciements et d'éloges, à tous les concours, aux plus modestes comme aux plus importants. Vous jugeriez, comme nous, qu'il n'y a rien à retrancher de son œuvre, si les proportions en permettaient la lecture devant vous ; mais, avec nous aussi, vous estimeriez qu'il vous appartient de réparer une omission.

« Notre cher Président n'a pas cru devoir rappeler la part qu'il a prise lui-même aux travaux communs. Ce trait de modestie est trop naturel de sa part pour que le rapporteur de votre Commission s'y arrête ; mais il n'en est pas moins vrai qu'un compte-rendu, pour être exact, doit être complet.

« M. Delfieu n'a pas été seulement le Président, mais l'âme du Comité Florian, et je pourrais presque dire le Comité Florian tout entier.

« Certes il serait injuste de ne pas rendre hommage, comme il l'a fait, aux collaborateurs qui l'ont secondé avec un dévouement que tout le monde se plaît à reconnaître et à louer ; mais nous nous sommes parfois trouvés en présence de telles difficul-

Digitized by Google

tés que tout autre président n'aurait pas hésité à donner sa démission et à renoncer à la réalisation d'un projet qui paraissait alors absolument irréalisable.

« Aucun obstacle n'a ébranlé sa confiance. A certains jours, et notamment dans la séance du 14 novembre 1895, il était seul à espérer, et c'est grâce à son indomptable ténacité que le monument Florian orne aujourd'hui la place de la République.

« Sans doute l'action du Comité de Paris a été toute puissante; mais elle n'aurait pas eu l'occasion de s'exercer si, le Président de celui d'Alais, s'était montré moins ferme et moins énergique.

« C'est grâce à lui, et à lui seul, que le projet conçu n'a pas été abandonné. Un document destiné à perpétuer dans les annales de la Société, le souvenir de l'œuvre du Comité Florian, ne saurait passer sous silence un fait d'une telle importance.

Votre Commission vous propose donc messieurs, de voter des remerciements à M. Delfieu pour l'énergie dont il a fait preuve dans les circonstances difficiles que nous avons traversées, et de rendre officiellement hommage à la haute intelligence avec laquelle il a dirigé les travaux de ses collaborateurs, et au dévouement sans bornes que n'ont pas découragé 860 lettres à écrire et 80.000 circulaires à expédier.

« Car, messieurs, ces chiffres qu'il nous donne modestement en note pour faire la preuve de l'activité du Comité, ne prouvent, nous le savons tous et vous voudrez en témoigner ici, que celle de son président.

« Elle vous propose en second lieu de décider que le compte-rendu qui lui a été soumis, le présent procès-verbal et tous ceux des séances du Comité seront insérés dans le bulletin de la Société.

« AUSSET ».

Digitized by Google

Ce rapport, qui vaut à son auteur les félicitations de la Commission, est approuvé à l'unanimité.

Après lecture et adoption du présent procès-verbal, la séance est levée.

Le Secrétaire, « DE SARRAN ».

Le Président, « F. PAUL ».

Le rapport de la commission fut présenté à la Société le 14 décembre.

Nous ne saurions mieux faire que de donner ici un extrait du procès-verbal de cette séance.

« *Extrait du registre des délibérations de la Société scientifique et littéraire d'Alais.*

Séance du 14 décembre 1897

« Présidence de M. Paul, président.

Etaient présents : MM. Paul, Arnassan, Ausset, Boissier, Boulze, Delfieu, Destremx de Saint-Christol, Gadot, Gros, Martel-Teulon, de Sarran et Haon.

« M. Haon est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

« M. de Sarran donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion de la Commission nommée pour examiner « l'Historique du monument Florian », présenté par M. Delfieu.

« La Société, après en avoir délibéré, approuve

Digitized by Google

sans réserves le rapport remarquable de sa Commission, en vote les conclusions à l'unanimité, et décide qu'indépendamment des documents déjà mentionnés, devront trouver place dans son Bulletin, les discours prononcés à l'inauguration du monument, ainsi que le compte-rendu du concours poétique.

« Ces documents devront être insérés dans l'ordre suivant:

« 1° Les procès-verbaux des séances du Comité Florian;

« 2° L'Historique du monument, par M. Delfieu;

« 3° Le rapport de la commission, et un extrait du présent procès-verbal;

« 4° Les discours prononcés à l'inauguration du monument;

« 5° Le compte rendu du concours poétique.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

« *Le Secrétaire intérimaire*, « *Le Président*,

« GABRIEL HAON ». « F. PAUL ».

Le rapport de la commission et les procès-verbaux des séances de la Société qui en sont résultés, ayant paru former le complément de l'œuvre si nettement présentée par M. Delfieu, le bureau de ladite Société en a décidé l'insertion.

Le président de la Société scientifique et littéraire d'Alais,

« F. PAUL ».

Digitized by Google

Digitized by Google

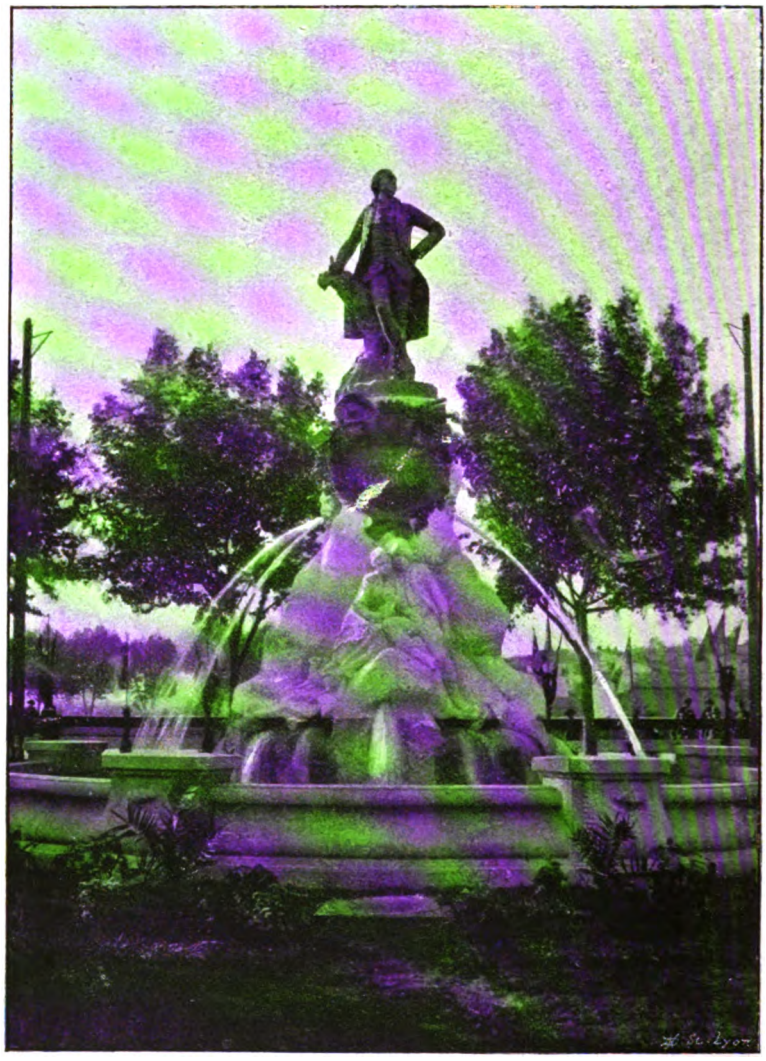

MONUMENT FLORIAN, A ALAIS

Digitized by Google

Le monument de Florian, dont ci-joint une photographie, fut inauguré le 26 septembre 1896, sous la présidence de M. Henri de Bornier, de l'Institut.

A cette solennité furent prononcés les discours suivants :

Discours de M. Emile DELFIEU,

Président du Comité
et de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

« Mesdames,
« Monsieur le Président,
« Monsieur le Délégué,
« Messieurs.

« En prenant l'initiative d'ériger un monument à la mémoire de Florian, la Société scientifique et littéraire d'Alais a poursuivi un double but : rendre un hommage mérité à l'éminent écrivain, dont les œuvres ont subi avec succès l'épreuve décisive du temps, et réagir contre les tendances de la littérature contemporaine qui rabaisse trop souvent l'idéal qu'elle poursuit, au niveau d'intérêts matériels.

« Dès que notre projet fut connu, les adhésions nous arrivèrent nombreuses et sympathiques de tous les points de la France et de l'Etranger. C'est que Florian est, par excellence, le poète aux aspirations pures, qui respecte religieusement son art.

« Je laisse à des voix plus autorisées que la mienne le soin de vous rappeler ce qu'il a fait et la haute valeur éducatrice de son œuvre.

Digitized by Google

« Je me borne, pour ma part, à remercier, au nom du Comité et de la Société scientifique et littéraire d'Alais, toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de notre patriotique entreprise.

« Parmi ces personnes il en est deux que je dois signaler, au risque de blesser leur modestie, à l'attention de nos concitoyens.

« Ce sont deux enfants d'Alais, occupant l'un et l'autre, une situation élevée : j'ai nommé M. Malzac, député, et M. Paul Belon, du *Petit Journal*.

« Grâce à eux, le modeste buste que nous avions en vue à l'origine, s'est transformé en un magnifique monument.

« Qu'ils reçoivent ici l'expression de notre plus vive reconnaissance.

« Je remercie également la Ville et l'Etat ainsi que Nimes et Paris de leur généreux concours, Messieurs les Représentants du Gouvernement et de l'Académie d'avoir bien voulu accepter la mission qui leur a été confiée, et Messieurs les membres du Comité et de la Presse de leur précieuse collaboration.

« Je remercie enfin notre éminent statuaire, M. Adrien Gaudez, qui, avec un désintéressement auquel je suis heureux de rendre hommage, a doté notre cité d'une véritable merveille.

« Puisse ce monument, que j'ai l'honneur de remettre aux mains de M. le Maire, inspirer aux générations futures, l'amour du travail, de la fraternité et de la patrie ».

Digitized by Google

Discours prononcé par M. Fernand De RAMEL

Député et Maire de la ville d'Alais.

« Quelle heureuse journée que celle où il nous est permis à la fois d'honorer la mémoire d'un illustre savant comme Pasteur et de fêter celle d'un aimable et séduisant poète tel que Florian. Quelle heureuse fortune pour la ville d'Alais de recevoir de M. le président du Comité, si dévoué à son œuvre, ce magnifique monument qui vient ajouter un fleuron de plus à la couronne déjà si riche, du sculpteur Gaudez.

« Que de grâce charmante dans ce groupe d'Estelle et de Némorin, où l'ingénuité de la jeune pastourelle est aussi finement rendue que l'ardeur contenue de son timide amoureux.

« Quelle belle allure et quel mouvement plein de vie dans la statue qui le domine et réalise si bien l'image complexe du soldat-poète, du tendre romancier et du fabuliste de joyeuse humeur; enfin, quel ensemble harmonieux d'un joli tour Louis XV, qui fait autant honneur au ciseau du maître qu'au goût délicat de l'artiste et de son collaborateur, M. Estowd, architecte.

« Des esprits chagrins oseraient-ils prétendre que Florian n'est pas Alaisien, après que droit de cité lui est ainsi donné au milieu de notre ville, d'où il semble contempler les rives du Gardon, ses prés fleuris qu'il chanta si bien dans son doux langage et qu'il anima de ses délicieuses pastorales.

« En tout cas, si son état civil peut rendre contestable son origine alaisienne, tout au moins nous pouvons revendiquer comme nôtres le meilleur de lui-même, sa coquette et douce Estelle et son galant Némorin.

« En effet, sous les traits d'Estelle, empreints d'une

Digitized by Google

ingénuité que relève le piquant de sa coquetterie, ne retrouve-t-on pas notre gracieuse jouvencelle cévenole, au corsage à peine ébauché, à l'allure pudique, dont on peut dire, comme Victor Hugo, « qu'elle rougit pour une mouche qui la touche comme une grenade en fleurs ».

Mais, cependant, sa bouche rieuse et son œil langoureux laissent espérer, alors qu'elle se dérobe, et si elle fuit derrière les roseaux, elle souhaite être aperçue : *fugit ad salices sed se cupit ante videri*, comme nous disait si joliment le bon Virgile en nous parlant des filles de son temps. C'est bien là, n'est-ce pas, notre Alaisienne, coquette et pudique à la fois, ingénue et tendre, et nul ne peut nous la contester.

Némorin, lui aussi, n'est-il pas nôtre et ne le reconnaissez-vous pas à sa mine hardie? Qui donc eût été chercher si haut le nid qu'il offre à son amie, qui donc l'envelopperait d'un regard si ardent, quoique contenu, sinon un jeune Cévenol chevaleresque, prêt à tout risquer pour sa belle, afin de porter respectueusement son trophée à ses pieds.

Florian nous appartient donc, sinon par droit de naissance, tout au moins par la délicieuse idylle qui le hanta sur nos rives du Gardon, et nous pouvons le revendiquer comme une de nos gloires.

« Je ne saurais me permettre de faire ici l'éloge de son talent si souple et si varié, notre éminent président vous dira ce qu'était ce moraliste fin et pénétrant, qui sut faire parler et penser les bêtes d'une façon si raisonnable et si vraie, qu'elles sont, comme celles du bon La Fontaine, un modèle excellent à suivre pour les honnêtes gens.

« Pour moi, il me suffit de penser là-dessus, comme Charles Nodier, qui a su, en quelques mots, rendre justice au fabuliste, lorsqu'il a dit : « Les « fables de Florian sont un des chefs-d'œuvre du « XVIII^e^ siècle et un des meilleurs livres de tous les « temps ».

« Les fables de Florian ont, en effet, d'après M.

Digitized by Google

Claretie, un charme qui leur est propre, une grâce à la fois naïve et malicieuse, une fraîcheur de ton, une pureté de forme qui les placent, sans conteste, au premier rang, non loin du fablier La Fontaine ».

« Il est curieux, d'ailleurs, de voir comme il s'intéresse à ses bêtes et comme il sait nous y intéresser; écoutez le cri de son cœur :

Que j'aime les héros dont je compte l'histoire
Et qu'à m'occuper d' ux je trouve de douceur!
J'ignore s'ils pourront m'acquérir quelque gloire,
Mais je sais qu'ils font mon bonheur.
Avec mes animaux je veux passer la vie,
Ils sont si bonne compagnie.

Que de fines allusions et de critiques, parfois hardies, contre les mœurs du temps qu'on se plairait à rappeler, mais qu'il vaut bien mieux savourer en les lisant.

« Je ne puis davantage évoquer le souvenir de son théâtre, dont vous aurez, ce soir, les meilleurs échantillons et où la vie de famille et les douceurs du foyer sont si gracieusement mises en scène par ce cœur tendre et délicat, qui fut privé, dès son enfance, des caresses d'une mère.

« Ses pastorales sont aussi pleines d'attraits et si parfois les moutons y bêlent un peu trop ou si les amoureux y font couler plus de douces larmes qu'il n'en faudrait, on n'en est pas moins agréablement impressionné par cette atmosphère florianesque qui enveloppe le lecteur d'une douce tiédeur et qui le berce agréablement.

D'ailleurs, romans, pastorales, théâtre et fables, après un siècle, lui ont survécu et nous charment encore après avoir fait les délices de nos grand'mères, comme ils feront encore l'attrait de nos enfants.

« Nous leur montrerons avec orgueil le beau monument élevé à la mémoire de Florian, là même où il prit ses meilleures inspirations, et nous remer-

Digitized by Google

cions encore la Société littéraire d'Alais et le Comité de nous en avoir doté.

« Mais au nom du poète que nous célébrons se joindra encore dans notre mémoire celui de l'éminent et sublime poète qui préside aujourd'hui cette fête, M. HENRI DE BORNIER, l'auteur de la *Fille de Roland* et du *Fils de l'Arétin*, dont l'âme si patriotique a fait vibrer, à l'unisson du sien, les cœurs les plus Français ».

Ici devrait être placé un discours admirable prononcé par M. Roger-Ballu, inspecteur des Beaux-Arts et délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Malheureusement ce discours n'a pas été écrit. Nous le regrettons vivement pour nos lecteurs, qui se trouvent ainsi privés d'un véritable régal littéraire.

Discours prononcé par M. Henri de BORNIER

Membre de l'Académie française
et Président de la cérémonie d'Inauguration

« MESDAMES,
« MESSIEURS,

« S'il est un écrivain sur lequel rien ne reste à dire, c'est bien certainement Florian ; les historiographes, les chroniqueurs, les critiques, les poètes, ont étudié, avec autant de soin que de curiosité, cette figure originale, ce génie élevé, souriant et grave;

Digitized by Google

la moisson a été riche, et c'est à peine s'il reste quelques épis à glaner.

« Dans ces derniers temps, pour ne pas remonter plus haut, M. Albin de Montvaillant et M. Léo Claretie nous ont donné deux livres, deux biographies de Florian, qui le font admirablement connaître; plus près de nous encore, M. Raymond Poulle-Symian a écrit une conférence très justement applaudie par vous tous, et M. Prosper Falgairolle, un des membres de votre brillante Académie de Nimes, vient de publier sur Florian et sa famille de précieux documents assemblés avec un art très parfait; M. A. Pieyre et M. Destremx de Saint-Christol, tous deux anciens députés, ont oublié un instant les soucis de la politique pour se faire les bons et spirituels serviteurs de la renommée de Florian; enfin, M. Jules Claretie, mon excellent confrère à l'Académie, a prononcé, devant le buste de Florian, à Sceaux, un discours où l'érudition du journaliste égale l'éloquence du lettré; je n'aurais rien de mieux à faire que de copier son discours, il ne me le permettrait pas, mais vous le relirez.

« L'Académie française n'aurait pas pu, n'aurait pas voulu être absente de cette fête que la ville d'Alais donne à la gloire de Florian. L'Académie a toujours eu pour votre illustre compatriote je ne sais quelle préférence secrète; voici ce que je trouve dans nos registres :

« Le jour de la réception de Florian, Sedaine lui répondit : « La Harpe lut une épître sur la poésie « champêtre, et Florian sept fables de sa composi- « tion; le lendemain 15 mai 1788, le duc de Penthiè- « vre, dont Florian était secrétaire des commande- « ments, voulut honorer son élection en invitant « l'Académie à sa maison de plaisance à Sceaux; « *il l'a reçue*, disent les registres, *avec une bonté sin- « gulière et une grande magnificence; l'après-dîné, « l'Académie s'est promenée dans les calèches du prin- « ce et a parcouru les jardins dont toutes les eaux « jouaient en ce moment, M^me^ la duchesse d'Orléans*

Digitized by Google

« *est venue embellir cette fête et a mis les grâces les* « *plus touchantes dans l'accueil qu'elle a fait à cha-* « *cun des Académiciens* ».

« Cela se passait en 1788, mais on dirait une fête académique en 1896, à Chantilly.

« A ce document officiel, permettez-moi d'en ajouter un autre qui est d'un ordre particulier. J'ai trouvé, dans la vieille bibliothèque de ma famille, un grand nombre de livres donnés par le père de Florian à mon quadrisaïeul, son ami, président à la Cour des Aydes de Montpellier, dont M. de Florian était conseiller-maître; l'*ex-dono* est placé, de la main du donataire, sur la tranche du volume — c'était l'usage alors — et l'un de ces volumes, le *Théâtre d'Agriculture* contient la liste de tous les ouvrages donnés. J'en relève quelques-uns, afin que les disciples de Sainte-Beuve et de Taine en tirent les conséquences habituelles sur l'état d'âme, comme on dit aujourd'hui, de la famille de Florian : *Histoire de la Bible*, *Histoire de Tamerlan*, *Histoire poètique*, *Histoire tragique*, *Caractères de Théophraste*, *Virgile*, *Virgile travesti*, *Imitation de J.-C.*, *en vers* (c'est celle de Corneille), *Commentaires de César*, *Espion Turc*, etc., etc.

« Vous me pardonnerez d'avoir mis en lumière, devant vous, ce modeste document de famille, la vérité c'est que j'en suis fier, il est des fiertés moins bonnes !

« Si le temps et la crainte de fatiguer votre attention ne me pressaient, j'aurais tâché d'apprécier en Florian le moraliste, le romancier, le fabuliste; mais un simple discours ne peut avoir la prétention d'être une étude approfondie.

« Cependant, vous me reprocheriez de ne pas rappeler tout ce qu'il y a dans ses fables de forte et profonde moralité; en cela, il est égal peut-être supérieur à La Fontaine. Celui qui a écrit ce vers :

L'asile le plus sûr est le sein d'une mère

Digitized by Google

a trouvé une des notes les plus touchantes de la poésie française. Ce qui ne l'empêchait pas, à l'occasion, de donner la note comique et piquante, vous vous rappelez le singe de Florian :

Il n'avait oublié qu'un point,
C'était d'éclairer sa lanterne !

« Rien de plus fin. Toutefois, s'il vivait de notre temps, Florian écrirait une autre fable sur le même sujet, mais avec une moralité différente : il remarquerait, sans doute, que bien des gens, au lieu d'oublier d'éclairer leur lanterne, l'allument beaucoup trop, et ils prétendent que c'est un phare !

« Il nous a légué des romans et des pastorales du même ton délicat et pénétrant, d'une moralité souriante et incisive à la fois. *Estelle* reste un chef-d'œuvre, on le relit après cent ans ; pour un romancier c'est un beau triomphe, et je souhaite le pareil à tous ses successeurs !

« Je ne sais pas s'il avait un faible pour ses romans à lui, mais certainement il en avait un pour les romans des autres, et il a contribué chez nous à populariser Cervantes, en traduisant *Don Quichotte ;* mais n'attachons pas à ce travail plus d'importance qu'il n'y en attachait lui-même ; une traduction, si heureuse qu'elle soit, ne saurait lutter avec une œuvre originale : une traduction ressemble toujours un peu à un homme qui fait du vin avec des raisins secs !

« Et maintenant, Messieurs, puisque les maîtres de la parole ont dit et vont vous dire encore ce qu'il faut admirer en Florian, laissez-moi vous dire pourquoi je l'aime. Je l'aime parce que, ruiné par des causes multiples, obligé de vendre le domaine de ses pères, il demanda au travail littéraire le relèvement de sa fortune. Trop souvent les gentilshommes ruinés vivent dans l'isolement, la tristesse et les regrets inutiles. Florian comprit mieux son devoir : il trouva dans la poésie, dans le roman, au

Digitized by Google

théâtre, une consolation, une suprême et digne ressource ; il eut le courage, non-seulement de soutenir, comme le *Cid*, l'honneur de sa maison, mais de l'agrandir : on voit bien qu'il y avait Corneille dans la bibliothèque de son père ! C'est pourquoi, à notre admiration pour lui, s'ajoute quelque chose de respectueux et de tendre. Il a donné le bon exemple : il a lutté contre les rigueurs de la vie, et il les a vaincues : si son esprit avait la grâce de vos prairies et de vos champs, son caractère avait la force des rochers qui les dominent.

« Imitons son exemple. Soyons comme lui, les travailleurs de l'idéal et de la pensée ; ne nous contentons pas de ce monument élevé dans vos murs, élevons lui en un autre dans notre âme, et qu'il soit pur comme le marbre, ferme comme l'airin ! »

Discours de M. Maurice FAURE,

Député de la Drôme,
et Délégué des Associations méridionales de Paris.

« MESDAMES,
« MESSIEURS,
« CHERS COMPATRIOTES,

« Après l'admirable discours que M. Henri de Bornier vient de prononcer au nom de l'Académie française, vous n'attendez pas de moi, humble délégué des associations méridionales de Paris, un nouveau panégyrique littéraire de Florian. Je comprends, mieux que personne, l'outrecuidante témérité qu'il y aurait à essayer de rappeler, après un tel maître, parlant au nom d'une telle compagnie, les titres de l'auteur dramatique subtil, du fabuliste

Digitized by Google

aimable, du romancier délicat dont la statue, œuvre d'un sculpteur inspiré, vient d'apparaître à nos yeux charmés.

« Mon rôle est plus modeste et ma mission plus limitée.

« M. Henri de Bornier qui, au Palais-Mazarin, représente avec tant d'éclat non-seulement la poésie française mais l'esprit méridional, aurait pu, à ce dernier titre, si le règlement académique n'interdisait le cumul des mandats, apporter lui-même, avec une incomparable autorité, le pieux et reconnaissant hommage du Midi littéraire de la capitale.

« Qui donc, en effet, avait plus qualité que le poète des « Cigalières » (1) pour redire, dans le pays ensoleillé qui fut le berceau de Florian, ce que nous avons dit ensemble tant de fois auprès de sa tombe, sous le ciel gris de la banlieue parisienne ?

« L'auteur de la *Fille de Rolandl* n'a-t-il pas été le premier et le plus ardent des Cigaliers aux temps héroïques et déjà lointains où, malgré l'hostilité des centralisateurs intransigeants et les railleries des sceptiques du boulevard, nous défendions d'estoc et de taille, dans la rude bataille des idées, la cause aujourd'hui triomphante de la décentralisation artistique et littéraire ?

« N'est-ce pas lui qui, saluant Mistral, en formulait la poétique profession de foi et applaudissait au caractère national de la renaissance félibréenne :

> Chacun de vous, au ciel de notre Occitanie,
> Lance ses vers vibrants comme des flèches d'or
> Et le félibre, fier, tendre ou mâle génie,
> Augmente l'héritage et le commun trésor.

« Et ne croirait-on pas entendre un écho de la douce et touchante plainte de Florian, disant adieu

(1) Poème de M. de Bornier.

Digitized by Google

dans l'épilogue d'Estelle à la muse pastorale, en écoutant ces vibrantes strophes :

Amis, pour retremper la force et le courage
Nous voulons chaque mois, nous, vos frères proscrits,
Ensemble retrouver, poétique mirage,
Un coin du ciel natal sous le ciel de Paris.

Chacun apporte ici sa chanson et ses rêves,
Et nous vous revoyons par la pensée, encor,
Fleuves, garrigues, monts, retentissantes grèves,
Mer dont les flots d'azur baignent nos îles d'or.

En vain autour de nous la ville gronde et crie,
Nous oublions travaux, luttes, gloire ou péril,
Le regard de chacun rend à tous la patrie,
Et la fraternité fait accepter l'exil.....

« C'est le cœur débordant de ces sentiments d'amour profond pour notre Midi, de fidélité à ses traditions poétiques, de filial attachement à sa vieille langue que, spontanément, nous choisimes, par un beau jour d'été, Florian comme le symbole de l'amour du pays natal et l'incarnation de nos aspirations communes.

« Inoubliable et cher souvenir ! C'était, il y a vingt ans, à Sceaux, la fête de Voltaire dont on avait célébré, le matin, la naissance au hameau voisin de Chatenay. Harangues et poèmes encensèrent toute la journée l'immortel écrivain et ils étaient bien rares ceux qui, perdus dans la foule, songeaient à ce moment que son parent et élève, celui qu'il appelait familièrement Florianet, avait aimé, rêvé, chanté sous les marronniers du parc de la duchesse du Maine, et que ses cendres reposaient ignorées sous une pierre couverte de mousse dans le jardinet de l'église gothique, non loin des ombrages où retentissait la louange du philosophe de Ferney. Quelques bons Cigaliers, dont j'étais, n'oublièrent pas *Florianet*. La nuit venue, à travers les frondaisons parasites qui cachaient sa tombe délais-

Digitized by Google

sée, ils se firent un passage, guidés par Paul Arène, et là, auprès du buste qu'avait jadis inauguré Népomucène Lemercier, ils murmurèrent la chanson languedocienne d'Estelle, accrochèrent aux branches des arbres des lanternes vénitiennes et proclamèrent, d'une voix unanime, Florian ancêtre des Cigaliers et précurseur des Félibres de Paris.

« Le culte florianesque était fondé, et chaque année depuis lors, quand les jardins de Sceaux s'embellissent de roses, des centaines de Méridionaux vont couronner de fleurs printanières le front souriant de l'auteur d'Estelle, chantant des airs du pays, écoutant les rimes sonores de la langue d'Oc, fraternisant au nom de la poésie conciliatrice et consolatrice, émus et attendris au souvenir des parents ou des amis absents, de la petite patrie retrouvée pour un jour, des heures de l'enfance un instant revécues. Douce illusion qui emplit de soleil pour tout l'an le cœur de tant de braves gens et les aide à supporter les amertumes de l'éloignement, les tristesses de la vie parisienne.

« Mais ce ne sont pas seulement des Méridionaux, Cigaliers passionnés ou Félibres enthousiastes, qui se rendent ainsi annuellement en pélerinage au tombeau de Florian.

« Les plus éminents esprits de ce temps ont tenu à se joindre à eux, et pour n'en citer que deux parmi les plus illustres, Ernest Renan et Jules Simon ont dit, en des discours impérissables, tout ce qu'a de noble, d'élevé, de patriotique l'exaltation de l'amour du pays natal, comme aussi tout ce qu'a de charme indicible et pénétrant le culte florianesque.

« Il en fut l'un des plus fervents fidèles, notre grand Théodore Aubanel, qui aimait lui aussi tendrement Alais et le Gardon, et c'était avec une joie profonde, mêlée d'émotion, qu'il quittait son Avignon pour venir avec nous à Sceaux communier poétiquement à la « Coupo Santo » du félibrige, au nom de Florian, d'Estelle et de Zani.

Digitized by Google

« La piété de ses admirateurs lui a élevé un modeste monument à côté de celui du poète gardonien, et les hommages alternés des pélerins de Sainte-Estelle, comme leurs couronnes, unissent maintenant, tous les ans, en une fraternelle commémoration, ces deux nobles cœurs qui ne battirent que pour l'idéal de bonté et de beauté dont ils étaient également épris.

« Ces âmes d'élite, qui furent bonnes et qui aimèrent le beau, honorons-les, glorifions-les, perpétuons-en la terrestre immortalité pour en succiter de semblables par la tentation de l'exemple.

« Répétons avec Aubanel :

« Luse tout ço qu'es bèu ;
« Tout ço qu'es laid s'escounde !

« Disons et surtout pensons avec Florian :

Que faut-il donc pour le bonheur !
.....
Assez de bien pour en donner,
Et pas assez pour faire envie.

« Plus encore peut-être que la claire intuition d'une esthétique littéraire d'une charmante simplicité, la bonté était la qualité souveraine de Florian. Le souvenir ému qu'il avait gardé de Beau-Rivage et de Massane, l'affection qu'il avait vouée aux vieilles servantes de sa famille, son inépuisable charité pour les pauvres, son dévouement pour les faibles et les opprimés, sa défiance à l'égard des grands, son enthousiasme républicain au lendemain de la grande Révolution libératrice, témoignent hautement que si parmi nos prosateurs et nos poètes il s'en trouve d'un plus grand souffle et d'une plus large envergure, il n'en est ni de meilleur, ni de plus humain, ni de plus généreux, ni de plus sincèrement ami du peuple.

Digitized by Google

« Ceux-là, Messieurs, qui sont véritablement bons et sensibles, se reconnaissent à ce signe infaillible : *l'amour du pays natal.* Egoïste, indifférent, et presque toujours mauvais est l'homme qui dédaigne le pays où il est né, la terre où s'est écoulée son enfance, le sol où dorment les anciens, — l'homme oublieux de son berceau, qui n'a ni une larme aux yeux, ni un battement au cœur, quand il voit, en partant, une dernière fois, au détour du chemin, le toit de la maison paternelle.

« Certes, Messieurs, l'œuvre de Florian est de celles qui honorent notre littérature nationale. Les orateurs que vous venez d'applaudir en ont fait justement l'éloge, mais ce qui en rehausse à mes yeux la valeur littéraire, ce qui crée à Florian une physionomie particulièrement sympathique et touchante, c'est le haut exemple qu'il a donné du culte de la terre natale.

« Le gracieux roman d'Estelle en est comme le bréviaire.

« Avec quel amour filial, partagé par tous ceux qui le lisent, il y célèbre les mœurs rustiques des bords du Gardon, les pures gloires de l'Occitanie, les sites pittoresques des Cévennes, et n'est-ce pas Florianet lui-même qui chante avec Némorin :

J'ai retrouvé dans d'autres lieux
Des eaux, des fleurs et de l'ombrage,
Mais ces eaux, ces fleurs, ce feuillage
N'avaient point de charme à mes yeux.

On n'est bien que dans sa patrie,
C'est là que plaisent les ruisseaux,
C'est là que les arbres plus beaux
Donnent une ombre plus chérie.

Qu'il est doux de finir ses jours
Aux lieux où commença la vie,
D'y vieillir près de son amie,
Sans changer de toit, ni d'amour.

Digitized by Google

« Estelle, à qui s'adresse ce mélancolique chant d'amour, n'est pas, au surplus, une pure fiction — comme semblait le croire M. de Ramel. Estelle a vécu : vous avez le droit d'en être fières, Mesdames : elle a été une de vos aïeules, suivant une tradition des plus authentiques et des plus dignes de foi.

« C'était une noble Cévenole, semblable à l'héroïne du roman, « *aux yeux noirs et brillants, aux longs cheveux d'ébène* ». Sa rare distinction avait troublé et captivé la jeune imagination de Florian, comme l'atteste irrécusablement une galante dédicace à cette mystérieuse amante, écrite de la main du poète, avec le feu de la passion, et publiée indiscrètement parmi ces écrits posthumes, par M. de Pixérécourt.

« A Florian, comme Laure à Pétrarque, elle a inspiré un de ces divins chefs-d'œuvre idylliques que l'amour seul peut enfanter.

« C'est sans doute en écoutant la musique de sa voix charmeresse que Florian s'était énamouré du parler cévenol, si doux sur les lèvres de sa bien-aimée. Aussi ne le traitait-il pas dédaigneusement de patois et l'appelait-il « la langue » des bergers du Gardon.

« Félibre, avant le félibrige, il la parlait cette langue, il l'écrivait, il l'imprimait à Paris même, à la fin du dix-huitième siècle, véritable précurseur du mouvement de renaissance des dialectes populaires du Midi, ainsi que le constate justement Lafare-Alais, dans la belle préface des *Castagnados*.

« Est-il mélodie plus gracieuse que cette romance languedocienne d'Estelle qui a bercé notre enfance:

Ah ! s'avès dins voste vilage
Un jouine e tendre pastourel
Que vous gagne au premiè cop d'iuèl
E, pièi, qu'à toujours vous engage,
Es moun ami, rendès lou me,
Ai soun amour, el a ma fe !

« Et n'est-ce pas aussi une réminiscence du pays natal la fantaisiste traduction, dans la jolie *nouvelle*

Digitized by Google

savoyarde, de la chanson monotone des enfants de la Savoie :

Digo, Janeto
Te vos-ti louga ?
.....

« C'est ainsi, par le double et fraternel amour de la terre natale et de la grande patrie, de la langue nationale et de celle du foyer, que Florian a vraiment incarné et symbolisé l'idéal des cigaliers et des félibres de Paris, qui m'ont prié d'être, en cette circonstance, auprès des Alaisiens, l'interprète de leurs chaleureux remerciements et de leurs ardentes sympathies.

« Nous aussi, fils pieux du Midi, loin de « *l'heureuse patrie d'où la fortune nous a exilés* », nous aimons du plus profond du cœur « *le pays où reposent nos pères* », et nous voudrions inspirer le même amour à ceux de nos compatriotes qui, contempteurs inconscients de leur propre originalité, cédant à l'entraînement de la plus détestable mode, perdent peu à peu dans je ne sais quelle écœurante imitation de la pire banalité parisienne, leur air de famille, le souvenir des vieilles légendes, des traditions anciennes, du doux parler des aïeux, le respect de tous les éléments pittoresques, dont la conservation, — il faut le dire bien haut — loin de nuire à l'amour supérieur de la patrie française, en est la plus sûre garantie et le fondement granitique — comme le reconnaissait et le proclamait récemment en Bretagne M. le Président de la République.

« Hélas ! Messieurs, nous aussi, nous vivons « *toujours à la ville* », mais pareil à celui de Florian :

Notre cœur est toujours ici,

parmi vous, chers compatriotes, amis de mon enfance et compagnons de ma jeunesse, dans ce pays béni du ciel où, comme le dit l'auteur d'Estelle,

Digitized by Google

« *la nature prodigue semble avoir rassemblé tous ses trésors* ». — Ah ! je vous en conjure, gardez-les ces richesses avec un soin jaloux, non seulement celles du sol, mais encore celles du génie local, legs de générations vaillantes et primesautières dont vous avez le devoir de sauvegarder et de transmettre, intact, à ceux qui vous suivront, le précieux héritage. Après avoir honoré Florian, imitez-le, chérissez comme lui votre patrie cévenole, et restez de bons Alaisiens : c'est encore, croyez-m'en, le meilleur moyen d'être de bons Français. »

Discours prononcé par M. Paul BELON

du *Petit Journal*,

Secrétaire du Comité de Patronage et Délégué de la section de Paris

« MESSIEURS,

« En prenant la parole à mon tour, au nom du du Comité de patronage de Paris, je remplis un devoir étroit, je dirais presque un mandat impératif, si cette expression qui rend cependant toute ma pensée, n'appartenait à la phraséologie politique et ne devait être pour cela sévèrement proscrite. Toutefois, il me convient de ne laisser aucun doute dans vos esprits. Mon métier n'est pas de discourir. J'en ai eu rarement l'occasion dans ma carrière de journaliste, employée à recueillir, analyser, ou même critiquer — ce qui vous le savez est toujours facile — les harangues des orateurs de profession, des maîtres de la chaire ou de la tribune, de ceux qu'aucun trouble ne paralyse, qui ont l'autorité et le talent et qui, pour toutes ces raisons ne sont jamais dans l'embarras où précisément je me trouve. « Aussi, « voyons-nous qu'au don d'éloquence, écrit notre

Digitized by Google

« vieux Montaigne, d'aucuns ont la facilité et la « promptitude, et ce qu'ont dict, le boute-hors si aisé « qu'à chaque bout de champ ils sont prêts. »

« Ce n'est pas mon cas. Mais qu'importe!

« Puisque les orateurs précédents vous ont tenus sous le charme, je parlerai vaille que vaille en réclamant votre indulgence à cause même de leur succès.

« Messieurs, j'éprouve en ce moment une joie profonde, une de ces satisfactions intimes que vous avez tous ressenties, celle de l'homme qui a pris, un jour, un engagement solennel et qui l'a tenu, à la date fixée, avec exactitude. Il y a quelques mois — mes collègues de la Société scientifique et littéraire s'en souviennent, — pendant la période pleine d'incertitudes qui précède la réalisation de tout projet important, je suis venu à Alais, non pour réchauffer leur zèle, qui n'a jamais faibli, mais pour régler avec eux certains points de détail qui étaient alors de la plus grande utilité. Nous eûmes plusieurs conférences, au cours desquelles je leur vantai longuement les beautés de cette fontaine monumentale dont nous ne connaissions à ce moment que la maquette, mais que pour ma part j'entrevoyais déjà telle qu'elle est devenue : une pure merveille artistique. Je me portai garant pour Adrien Gaudez, vis-à-vis de ceux, peu nombreux d'ailleurs, qui ne connaissaient pas encore l'immense talent de ce maître statuaire.

« Vous vous le rappelez, mes chers collègues ? Je vous disais : « Nous donnerons à notre vieille cité « cévenole une œuvre absolument remarquable, un « monument de premier ordre. » J'étais au-dessous de la vérité, Messieurs, personne n'y contredira. C'est un véritable chef-d'œuvre que nous découvrons aujourd'hui aux yeux de nos concitoyens.

« Heureuse ville d'Alais ! Les touristes que Joanne et Bœdecker y amèneront dès demain, marcheront de surprises en surprises en parcourant ses rues et ses places peuplées de bustes et de statues : J.-B. Dumas, La Fare, Pasteur, l'abbé de Sau-

Digitized by Google

vages, Florian. Quelle abondance de bronzes, diront-ils. Sommes-nous donc en Italie? Et leur étonnement grandira en lisant sur le socle de nos monuments, les dates d'inauguration, toutes rapprochées, témoignant de leur éclosion soudaine à quelques années de distance.

« C'est, je crois, un cas des plus curieux et qui vaut d'être signalé. Dans cette même ville, il y a vingt ans, les enfants ignoraient jusqu'à l'existence de l'art du statuaire et tous mes anciens camarades attesteraient au besoin que la salle de dessin de notre vieux collège ne renfermait même pas à cette époque le plus médiocre moulage classique. Jugez, Messieurs, du chemin parcouru, de la transformation opérée dans les esprits, des progrès réalisés dans l'éducation générale de toute une population.

« Car, n'en déplaise aux théoriciens utilitaires, dont la vue bornée n'apprécie que les résultats immédiats et tangibles, le développement intellectuel d'un peuple est en raison directe, comme dirait un mathématicien, de sa culture littéraire et artistique.

« Les beaux livres, les beaux tableaux, les belles statues, ne sont pas exclusivement destinés aux oisifs de ce monde. « Notre époque, dit quelque part « Victor Hugo, a une logique profonde, inaperçue des « esprits superficiels et contre laquelle nulle réaction « n'est possible. Le grand art fait partie de ce grand « siècle. Il en est l'âme. L'esprit du XIXe siècle com- « bine la recherche démocratique du vrai avec la loi « éternelle du beau. L'irrésistible courant de notre « époque dirige tout vers ce but souverain, la liberté « dans les intelligences, l'idéal dans l'art. »

« Cette opinion du plus grand des poètes, les illustres savants dont la statue se dresse sur nos places publiques, l'ont partagée, et nos compatriotes des générations qui nous ont précédé, en ont eu, dans tous les temps, le sentiment obscur.

« Messieurs, songeons aux générations futures. Je ne puis pour ma part résister à l'émotion qui m'envahit lorsque je fixe ma pensée sur l'avenir de

Digitized by Google

notre vieil Alais si subitement modifié. Voyez-vous ces enfants dont la curiosité s'éveille, impressionnés par une œuvre d'art comme celle que nous admirons? Sentez-vous leur âme palpiter à son contact, tandis que la flamme du génie jaillit soudain de leurs yeux? Ne vous y trompez pas. Le grand écrivain, le grand savant, le grand artiste sont en germe dans les petites têtes blondes ou brunes perdues au milieu de la foule qui m'entoure. Qui sait combien de supériorités intellectuelles prendront conscience d'elles-mêmes par l'unique contemplation des monuments que nous inaugurons aujourd'hui!

« Nous avons voulu que celui de Florian, *le premier projeté*, ait une importance exceptionnelle parce que sous les traits de l'aimable fabuliste du XVIII[e] siècle, il symbolise admirablement deux choses exquises : la jeunesse et la poésie! Oui, l'image en bronze de l'auteur des *Pastorales*, de celui qui écrivit d'une plume si tendre la fraîche idylle d'*Estelle et Némorin* — que le ciseau magistral de Gaudez a rendue vivante — est bien placée sur cette fontaine dont la douce chanson bercera toujours si agréablement la rêverie des poètes et des amoureux.

« Messieurs, avant de terminer, je dois exprimer publiquement le désir que le véritable initiateur de cette œuvre, le dévoué Président du Comité Alaisien et de la Société scientifique et littéraire, M. Emile Delfieu, reçoive aujourd'hui la récompense officielle qu'il a si bien méritée à tous égards. C'est au représentant du gouvernement de la République que je m'adresse et dans tous les cas je lui demande instamment de faire tous ses efforts pour que cette récompense, que nous réclamons tous, ne se fasse pas trop attendre.

« Je prie d'autre part M. de Ramel, maire d'Alais, et Messieurs les Membres du Conseil municipal, de vouloir bien se souvenir, dans l'une de leurs prochaines délibérations, que la grande cantatrice, M[me] Adélina Patti, a droit à toute la reconnaissance

Digitized by Google

de nos concitoyens pour le concours si généreux qu'elle nous a prêté.

« D'autres collaborateurs de notre œuvre devraient être nommés ici. Tous ceux qui s'en sont occupés autour de moi, à Alais et à Paris, y ont apporté un zèle et un désintéressement au-dessus de tout éloge. Je les en remercie du fond du cœur. Ils ont rempli leur tâche, atteint leur but. En dotant leur ville natale d'un admirable monument, ils ont travaillé à la grandeur du pays tout entier; ils ont bien mérité de la patrie Française. »

Discours prononcé par M. Léonce DESTREMX de Saint-Christol

Ancien Député et Président d'Honneur du Comité d'initiative.

« MESSIEURS,

« Permettez-moi, comme président d'honneur du Comité, qui sous les auspices de la Société scientifique et littéraire d'Alais, a accepté la mission de perpétuer la mémoire du tendre fabuliste, qui « dans un temps corrompu sut rester vertueux », de remercier M. Henri de Bornier, membre de l'Académie française, auteur de la *Fille de Roland*, ce chef-d'œuvre de l'école moderne, d'avoir bien voulu accepter la présidence de cette inauguration.

« Mais, après avoir remercié tous ceux qui ont prêté leur concours bienveillant au Comité d'initiative, en tête duquel se trouve naturellement l'initiateur, M. Delfieu, qui a poursuivi son œuvre avec une foi profonde dans la réussite, malgré les difficultés créées par le projet d'érection d'une statue à l'illustre et regretté Pasteur, le bienfaiteur de nos contrées sériciccoles, le modeste savant que toute la

Digitized by Google

France pleure, et qui était, comme elle devait être, véritablement populaire. Ces deux œuvres ont également réussi. Heureusement que le Comité de Paris, en tête duquel était notre compatriote M. Paul Belon, est venu à notre secours et en a assuré le succès ; qu'il reçoive aujourd'hui l'expression de notre vive reconnaissance.

« Et maintenant, Messieurs, permettez-moi de vous dire en quelques mots qu'elle a été l'origine, tardive peut-être, du monument que nous inaugurons aujourd'hui, et qui est l'œuvre du célèbre sculpteur Gaudez, de Paris.

« En 1869, M. Albin de Montvaillant, alors maire d'Anduze, conçut le projet de perpétuer le souvenir du charmant fabuliste, en créant dans la cité, des jeux floraux annuels, à l'instar de ceux que Toulouse célèbre chaque année, en mémoire de Clémence Isaure.

« M. de Montvaillant eut l'amabilité d'associer à son œuvre, la Société scientifique et littéraire d'Alais, pour classer et décerner les prix.

« Notre jeune Société, dont j'avais l'honneur d'être alors le président, accepta avec empressement cette tâche délicate et difficile.

« Cette première fête eut un grand retentissement; vingt-neuf poètes se firent inscrire, parmi lesquels se trouvaient plusieurs dames, et ce qui prouvait combien le souvenir du poète était vivant encore dans notre poétique France, c'est qu'ils venaient de presque tous les points du pays.

« Toutes ces pièces de vers étaient véritablement bonnes et touchantes et les membres du jury eurent beaucoup de peine pour en faire le classement.

« Le félibrige avait encore à cette époque peu de retentissement dans nos pays, et il ne figurait pas dans le programme; malgré cela trois poésies languedociennes y furent présentées et reçurent un excellent accueil.

« L'un de ces trois félibres était notre ami et compatriote Albert Arnavielle qui récita, avec le feu et le talent que vous lui connaissez, une pièce de vers

Digitized by Google

dédiée à la ville d'Anduze, qui obtint un véritable succès.

« Ce concours, admirablement réussi, devait être annuel; mais l'homme propose et Dieu dispose! Les projets de la ville d'Anduze furent interrompus par les désastres de 1870.

« Depuis lors, un buste de la célèbre Clara d'Anduze, qui appartenait à la grande famille seigneuriale de cette ville, a été placé dans la cité, et dès lors, la cité d'Alais a pu songer avec juste raison, que mieux que tout autre localité, elle pouvait élever un monument digne de notre tendre et cher poète, Florian, et cela d'autant mieux, que capitale de la région cévenole, elle était placée sur les rives de ce même Gardon qui arrosait aussi les belles prairies qui se prolongent jusqu'à Massanes, où le poëte a placé toutes les scènes de sa charmante pastorale.

« Ainsi toutes les conditions ont été remplies à la satisfaction des populations intéressées et qui ont encore conservé le souvenir du doux et charmant poète, et nous pouvons terminer ces explications, qui nous ont paru nécessaires, par les beaux vers de Mme Théodore Muret, lauréate du concours poétique d'Anduze.

Salut à la cité qui sait se faire gloire
Des œuvres de talent et garde la mémoire
De l'écrivain loyal, aimable, ingénieux
Qui, dans un air malsain sut rester vertueux.
Ah ! que de tous côtés l'on suive cet exemple !
A vos enfants élus, villes dressez un temple !
Distinguer un grand homme, apprendre à le bénir,
C'est ainsi qu'un pays prépare l'avenir,
Et s'affirmant lui-même à l'Europe étonnée
Mérite à tout jamais sa haute destinée !

Madame Théodore MURET,
de Paris,
Lauréate du concours d'Anduze.

Digitized by Google

Fable lue par M. Charles GROS

Vice-président et délégué du Félibrige latin.

—

LA MOUNINA LOU SINGE E LA NOSE,

Un jour una jouina mounina,
La testa en l'er, lou nas au vent,
Dins lou fin-found d'una ravina,
A l'intrada d'un caraven
Qu'aviè sa porta sus lou Rose,
T'rouvet una pichata nose
Verda e toumbada per lou vent,
Per lou vent jalat de l'autouna.
Linfra couma s'era una mouna,
Per se desroubilhà la dent,
Nosta bela quita sa roca,
E cerca à n'en faire la croca.
Era amara couma lou fèu!
— « Boudieu! s'ou dis, es pas de mèu;
Es de vinagre ou de fioc que rabina
E que m'endinna la babina!
Ah! segur, Remena-Michèu,
Ma maire, ausarà pas pus dire
Qu'aquel fruch es bon e goustous.
Per ieu es, sus toutes, lou pire,
De sent Guilhem à Mount-peirous!
Ioi, dedins aqueste terraire,
Lous viels, quatre cops dessus tres,
Disoun pati-pata-pas-res
E, se vous parloun quauqua fes,
Aco's d'un biai trop repapiaire.
Aqui la franca veritat ».
Alor, faguent lourda grimaça,

Digitized by Google

La mounina au darriès pelat
Trai la nose de long d'un prat.
Un viel singe au sòu espatat
Que, sans paraula, aviè' scoutat
La rasoun d'aquela folassa,
Sauta, e leste, vous l'arremassa;
Entre dos peiras l'espoutis,
La pela, la brafa e pioi dis :
— « Ta maire a tout soun sen, manida,
E la nose fresca es sans pris ;
Mais souven-te que, dins la vida,
Es lou traval que la doubris.
S'av'ès pelat la nose amara,
Belèu n'en pelariès encara
E las trouvariès de toun goust.
Lou traval fai vieure ome e gous.

La pigressa, crèi-zou, es maire en desahices,
En mouriment de fam, en dòu, en patiment.
Ara qu'as pas res jout la dent,
Saupràs, tus, qu'ai manjat la nose e qu'escoupisses!

Allocution du Félibre Cévenol Albert ARNAVIELLE

« *Que me siègue permés, coumo felibre e coumo efant d'Alès, de saluda, après toutos las bellos causos deja dichos, de saluda, dins nosto lengo cevenolo, que déu avedre sa plaço aici, l'illustre Gardounen Flourian que, gramecis à l'iniciativo, as esfors d'omes vouluntous e perseverants, noste poulit Alès pourra toujour se moustra flèr de n'en garda lou brounze auturous.*

« *Segu que lous que vènou de parla an dit tout ço qu'èro de dire sus l'escrivan tendre e farot qu'a saupegu se faire (es la fraso counsacrado) uno bono plaço dins la literaturo franceso, e segu que Flourian es digne d'aquel mounumen. Soun obro, la celebran iuèi*

Digitized by Google

aici. Mès deguèssou-ti quauques-uns s'estramia de ço que vau faire entendre, dins touto l'obro de Flourian, i'a quicon, uno simplo causo que, dins lou païs que l'a fa naisse, lou fara viéure mai que tout. Aquelo causo es la roumanso d'Estello, la soulo causo que, à nosto counoissenço, noste coumpatrioto ague escricho dins la lengo mairalo.

« Oi, braves Alesencs que vese vostes èrs clareja de plesi, pas que de m'ausi vous parla (acò tèn à sa musico soulo, e noun pas à moun biais), la viéio lengo qu'aimas tant, que parlas e parlarés toujour, oi, au noum encantaire de Flourian, la cansou d'Estello nous vèn d'esperelo sus las boucos e la cantan emb'uno joio desparaulado :

Ai ! s'avès dins voste vilage
Un jouine e tendre pastourèl
Que vous gagne au premiè cop d'ièl
E pièi qu'à toujour vous engage,
Es moun ami, rendès-lou-me !
Ai soun amour, el a ma fe !

« E se iéu, felibre, en oustina Manjo-tripos que siéi, revène ansin sus aquelo cansou, es que, au mitan dau cadre ounte nous atrouvan, sus la ribo d'aqueste Gardou d'Alès que, coumo soun fraire bessou d'Anduzo, es tout de long un Bèu-Ribage, d'aqueste Gardou ounte lou crid « Tabò ! » restountis en dereveiant à l'entour, e liuèn-liuèn, las espèros miejournalos; davans nosto Pradariè, Eden vertadiè, davans aqueles serres dentelant l'azur, oi, davans tout acò meravihousamen bèu, per nautres, patriotos cevenòus, la cansou d'Estello es mai qu'uno cansou ! E, tenès, qu'a ben saupegu simboulisa nostes sentimens e nostos idèios, l'escultaire inspira d'aquel mounumen glourious ! Car savès pas quau es aquelo fresco e poulido drolo raiolo que paro au pouèto gardounen lou rampan de l'inmourtalita ? Acò's Estello, l'Estello de la cansou, l'Estello astrado dau Felibrige sant, l'Estello que toujour lugrejara !

« O nosto Estello cevenolo, gisclado dau cisèl de

Digitized by Google

l'artisto qu'aclaman, vesèn iuèi en tu la Muso felibrenco, la douço e sano inspirarello das pouètos de la Causo ! E repetan embé tu :

Es moun ami, rendès-lou-me
Aï soun amour, el a ma fe !

« *Car, o païs natau, siès ben l'ami que nous as abari e nous a fa lous omes libres que sèn, lou païs que ie gardan uno fe entièiro e que res jamai pourra entemena.*

« *O tu, que nous as douna l'Estello felibrenco de Gardou, Flourian, glòrio à tu !* »

Allocution du Félibre Cévenol Albert ARNAVIELLE

(TRADUCTION)

« Qu'il me soit permis, comme félibre et comme enfant d'Alès, de saluer, après toutes les belles choses déjà dites, de saluer, dans notre langue cévenole, qui doit avoir sa place ici, l'illustre fils du Gardon, Florian, que, grâce à l'initiative, aux efforts d'hommes de volonté persévérante, notre bel Alès pourra toujours se montrer fier d'en garder le bronze orgueilleux.

« Certes, ceux qui viennent de parler ont dit tout ce qu'il y avait à dire sur l'écrivain tendre et élégant qui a su se faire, suivant la phrase consacrée, une bonne place dans la littérature française, et, certes, Florian est bien digne de ce monument. Son œuvre, nous la célébrons aujourd'hui ici. Mais dussent quelques-uns s'offusquer de ce que je vais faire entendre, dans toute l'œuvre de Florian il y a quelque chose, une simple chose qui, dans le pays auquel il doit la naissance, le fera vivre plus que

Digitized by Google

tout. Cette chose, c'est la romance d'Estelle, la seule chose que, à notre connaissance, notre compatriote ait écrite dans la langue maternelle.

« Oui, chers Alaisiens, dont je vois la physionomie s'illuminer de plaisir rien qu'en m'écoutant vous parler (cela tient à sa musique seule et non à mon pauvre talent) la vieille langue que vous aimez tant, que vous parlez et parlerez toujours, oui, au nom enchanteur de Florian, la chanson d'Estelle nous vient d'elle-même sur les lèvres et nous la chantons avec une joie indicible :

Ah ! s'il est dans votre village
Un berger sensible et charmant,
Qu'on chérisse au premier moment
Qu'on aime ensuite davantage,
C'est mon ami : rendez-le moi ;
J'ai son amour, il a ma foi.

« Et si moi félibre, en obstiné Mange-tripes (1), je reviens ainsi sur cette chanson, c'est que, au milieu du cadre où nous nous trouvons, sur le bord de ce Gardon d'Alès qui, comme son frère jumeau d'Anduze, offre sur tout son parcours un Beau-Rivage, de ce Gardon où le cri « Tabo! » retentit en réveillant à l'entour et bien loin les espérances méridionales ; devant notre Prairie, Eden véritable, devant ces monts dentelant l'azur, oui, devant tout cela, merveilleusement beau pour nous, patriotes cévenols, la chanson d'Estelle est plus qu'une chanson ! Et, tenez, qu'il a bien su symboliser nos sentiments et nos idées, le sculpteur inspiré de ce monument glorieux ! Car, savez-vous qui est cette fraîche et belle fille rayole qui tend au poète du Gardon, le rameau de l'immortalité ? C'est Estelle, l'Estelle de la chanson, l'Estelle fortunée du Félibrige saint, l'Estelle qui toujours scintillera !

(1) Surnom des Alésiens, surnom glorieux, dans toute son apparence de trivialité.

Digitized by Google

O notre Estelle cévenole, jaillie du ciseau de l'artiste que nous acclamons, nous voyons ici en toi la Muse félibréenne, la douce et saine inspiratrice des poètes de la Cause! Et nous répétons avec toi :

C'est mon ami, rendez-le-moi ;
J'ai son amour, il a ma foi !

« Car, ô pays natal, tu es bien l'ami qui nous as nourris et nous as faits les hommes libres que nous sommes, le pays auquel nous gardons une foi entière et que rien ne pourra jamais entamer.

« O toi, qui nous a donné l'Estelle félibréenne du Gardon, Florian, gloire à toi !

Digitized by Google

Compte-Rendu du Concours Littéraire et Artistique

organisé en vertu
de la Délibération prise par le Comité,
dans sa séance du 31 juillet 1896.

Rapport de M. AUSSET

Président de la Commission.

MESDAMES,
MESSIEURS,

Si le progrès des sciences donne à notre siècle le caractère particulier qui le distingue des autres âges de l'humanité ; si les merveilleuses découvertes de la Mécanique et de la Chimie élargissent tous les jours davantage le champ de notre activité dans le domaine des faits ; si, dans celui de la pensée, les spéculations des philosophes et des économistes découvrent à nos yeux des horizons nouveaux vers lesquels se sentent invinciblement attirées les sociétés modernes ; si, en un mot, la ruche humaine est, depuis cent ans, agitée d'une ardeur qu'elle n'avait pas connue jusque-là pour l'amélioration matérielle de son sort, et applique toutes les facultés de son esprit à la recherche de la solution de pro-

Digitized by Google

blèmes que nos pères ne s'étaient même pas posés, il n'est pas vrai de dire, comme on l'entend répéter trop souvent, qu'elle a abaissé son idéal au niveau de ses appétits; qu'un positivisme vulgaire, pour ne pas dire dégradant, s'est emparé de toutes les âmes et en a déprimé les aspirations jusqu'à limiter, à la satisfaction de leurs passions, leurs rêves les plus élevés de bonheur.

Sans doute, il serait puéril de nier l'importance qu'ont prise, de nos jours, et la science et ses applications; sans doute, les conceptions nouvelles des droits et des devoirs des individus et des peuples préoccupent de plus en plus et préoccuperont tous les jours davantage les penseurs voués à l'étude de ces questions par la nature même de leur esprit; mais à leur côté, il y a place, et une large place, pour les rêves charmants de l'artiste et la poursuite désintéressée de l'idéal qu'il porte en lui.

La soif de bien-être matériel qui nous dévore, dit-on, la lutte pour l'existence qui absorbe toutes nos facultés, s'il fallait en croire certains esprits mécontents de tout et de tous, peuvent bien nous faire illusion par le bruit qu'elles font dans le monde et nous induire en erreur; en fait, grand est le nombre de ceux qui échappent à leur influence, de ceux qui savent éviter l'agitation tumultueuse qu'elles provoquent sur tous les points du globe et se créer au sein de ce bruyant tourbillon, cette retraite profonde où Florian a placé le véritable bonheur.

Je n'en veux pour preuve que le résultat de ce concours. Soixante-et-dix-huit poètes ou prosateurs nous ont adressé cent vingt-cinq pièces en langue française. Je laisse au félibre distingué qui fait par-

Digitized by Google

tie du jury, le soin de vous parler des œuvres écrites en provençal, en languedocien ou en gascon; il vous dira, tout à l'heure, qu'elles ne sont pas moins nombreuses et ne révèlent pas de moindres talents. Vingt-deux musiciens nous ont fait entendre des compositions, souvent heureuses, quelques-unes vraiment charmantes sur la romance d'*Estelle*, et, enfin, deux dessinateurs d'avenir ont répondu à notre appel.

Ai-je besoin d'ajouter qu'un tel succès dépasse nos espérances les plus optimistes? Je voudrais que le temps eût été ménagé moins parcimonieusement au Rapporteur. Il lui aurait été agréable de vous donner une analyse succincte et une critique rapide de toutes les compositions couronnées, et vos applaudissements eussent encouragé les jeunes talents que nous avons distingués et récompensés; ceux qu'une plus longue pratique a déja mûris et amenés à leur développement complet, mieux que ne sauraient le faire les diplômes et les médailles qu'ils vont recevoir de nos mains.

Longue en est la liste. Notre palmarès ne contient pas moins de trente-sept noms pour la langue française, quarante pour les divers dialectes de la langue d'Oc, treize pour la musique, et deux pour le dessin.

Le programme dressé par les soins de la Commission comprenait, pour la langue française, deux grandes divisions : la prose et la poésie, et, dans cette dernière, deux subdivisions, les sujets imposés et les sujets libres. En prose il ne devait être traité que des sujets imposés; les sujets imposés ont été naturellement les moins nombreux; cependant, le jury a retenu dix pièces qui lui ont

Digitized by Google

paru mériter des couronnes ou des encouragements.

La première, est l'œuvre d'un vrai poète, qui joint à une inspiration aussi heureuse que féconde, une science impeccable de la prosodie et sait faire passer dans ses vers, avec un puissant souffle de vie, le mouvement et la couleur ou les grâces légères des tableaux que la nature a fournis à son observation. Elle a pour titre « Les Vers à soie », et bien que cette étude soit demandée aux seuls prosateurs, le jury n'a pas hésité à accorder le premier prix des sujets imposés aux poètes à son auteur, M. Février, de Saint-Hippolyte-du-Fort.

La seconde, est une traduction du *Dernier sommeil de la Vierge*. *Traduttore tradittore*, disent les Italiens, et, à ne considérer que la difficulté de la tâche, l'auteur, M. Martin, de Ganges, courait grand risque de leur donner raison. Mais il a su s'inspirer de son modèle et en reproduire souvent les beautés avec bonheur. Le jury lui a accordé une médaille d'argent.

Il a décerné de même une médaille de bronze à M. Bégou, d'Alais, pour une traduction un peu large, mais dans laquelle l'auteur a fait preuve d'un réel talent.

Une autre à Mlle Thorel, de Gaillon (Eure), qui lui a adressé la meilleure *Ode à Florian* qu'il ait eue. Mlle Thorel a un sentiment très juste et très vif du charme qui se dégage de l'œuvre de son héros, et regrette, en excellents termes et en beaux vers, que nos

Digitized by Google

doutes torturants et nos désespérances nous rendent de plus en plus inhabiles à en goûter toute la douceur.

Viennent ensuite six mentions honorables :

Une, à un Anonyme, pour une traduction du *Dernier sommeil de la Vierge*, et les cinq autres à MM. Cabane, d'Alais; Cardinal, d'Alais; Dantier, d'Alais; Roux, de Carpentras, et Mme la comtesse de Gidrol d'Hérisson de Polastron, de Paris, pour des odes à Florian.

Les sujets libres couronnés sont au nombre de vingt-trois.

Trois médailles de vermeil, premier prix, ont été décernées à :

Mlle Fabre, de Paris, pour une élégie pleine d'émotion et de grâce intitulée « *Fleurs du Midi* ». Une jeune fille seule pouvait éprouver, à la vue des fleurs de son pays, des sentiments d'une si douce, si tendre, et j'oserais presque dire si gracieuse mélancolie, et les exprimer avec un charme si délicat.

M. Cazal, de Saint-Privat-de-Vallongue, pour son « *Abandonnée* ». M. Cazal nous a envoyé deux pièces où se retrouvent les mêmes qualités de vrai poète. Ne pouvant en couronner qu'une, le jury a porté son choix sur l'*Abandonnée*, où les lamentations de la terre Gévaudane désertée par ses enfants, s'élèvent, parfois, jusqu'à la grande poésie.

M. Desportes, de Fontaine-Saint-Martin (Seine-et-Oise), pour un fabliau, *Gérin d'Arnac*, qui a toute la saveur d'une œuvre du Moyen-Age.

Digitized by Google

Deux autres pièces nous ont paru dignes de la médaille de vermeil, sans pouvoir être placées au même rang que les trois précédentes. La première, intitulée « *Le cambat des Trente* », par M. Delaplanche, de Nimes, est animée d'un souffle épique de puissante allure; la seconde « *Ode à la Lune* », par M. Bout de Charlemont, de Barbentane, révèle un talent très original. Il leur a été décerné une médaille de vermeil, deuxième prix.

Six médailles d'argent ont été obtenues : par M. Bauquier, de Montpellier, pour ses strophes « *Sur la route* », où un jeune conscrit reçoit d'un vieux grognard un peu bourru, mais très patriote, une excellente leçon de respect au drapeau, non toutefois sans quelques négligences, que le jury a dû relever.

M. Daudé, de Montpellier aussi, qui nous a envoyé un gracieux fabliau « *La chèvre et le rossignol* ».

Mlle Dubos, de Saint Géniès-de-Malgoirès, pour un sonnet « *Carillon* », où s'allient heureusement la délicatesse et la grâce de l'inspiration et du style.

M. Dumas, de Montfrin, que tentent des sujets plus graves et qui chante le « Centenaire du 14 Juillet » d'une voix mâle et forte, où l'on sent passer par moments le souffle de l'épopée. Quelques négligences de style nous ont seules empêchés de lui décerner la médaille de vermeil.

Mme Jeanne Lonyfier, d'Estrépagny (Eure), peint la vie humaine en quatre petites strophes sans qu'il manque rien au tableau qu'elle intitule : « La Vie ».

M. Rouquette, de Montpellier, est épris des beautés du réalisme dans ce qu'il a de plus libre. Ses

Digitized by Google

variations sur un vieux chapeau révèlent un beau talent et c'est en beaux vers qu'il décrit les savants congrès de tous les microbes connus auxquels il semble avoir assisté dans ses poétiques promenades sur les rives odorantes des affluents de l'égout.

M. Baquerre, de Béziers, nous a envoyé trois pièces : « Espérance, la Charité, les Ruines » pour lesquelles il lui a été accordé une médaille de bronze. Rien de bien saillant, si ce n'est peut-être le sujet même de « la Charité », mais une inspiration moyenne et une langue correcte.

M. Norbert-Boulze a obtenu la même récompense pour un ensemble de quatre poésies, deux cantates un sonnet et une quatrième pièce, toutes en l'honneur de Florian ou de son œuvre.

M. Etienne Delmas de Montpellier est un félibre à la verve toute méridionale, qui envoie aux gens du Nord un défi plein de crânerie dans son sonnet « Les Libertés Méridionales ».

M. Jaulmes, un parnassien habile à grouper les consonnances pour le plaisir de l'oreille, un poète aussi capable d'une émotion vraie.

Enfin M. Vichy, de Paris, obtient aussi une médaille de bronze avec « Bonjour Printemps ». Quatre quatrains à l'allure gracieuse et suffisamment vive.

Des mentions honorables ont été accordées à

Digitized by Google

Mlle Comte d'Avéjan, pour sa pièce « Devant Pasteur ».

M. Couderc, de Nimes, pour « Une veuve Bretonne à son fils ».

M. Jofre, de Montpellier, pour « Un coucher de soleil en Palestine ».

M. O. de Parseval d'Uzès, pour « l'Apparition de la Vierge ».

M. Réthoret, de Lury-sur-Arnon, pour le « Couronnement du Czar ».

M. Sénégas, de Béziers, pour « Pleine eau ».

M. Valès, d'Oran, pour « Lueurs sereines ».

Les œuvres en prose, beaucoup moins nombreuses que les compositions poétiques, n'ont été jugées dignes que de quatre récompenses.

Une médaille d'argent attribuée à M. Brousse, de Montpellier, pour une étude sur la pastorale, d'un style simple et clair qui témoigne d'une érudition sûre. Des mentions honorables à Mme Fabre, de Peyremale, qui nous a adressé une nouvelle intitulée « *Une fête votive à Soudorgues* ».

A Mlle Noémie Martin, de Montpellier, pour une dissertation sur « l'*Influence du Roman sur les mœurs* », et à Mme Scarsez de l'Ocqueneuille comtesse de Bueren, de Bruxelles, pour une œuvre intitulée « *Le Prisonnier* ». Peut-être mériterait-elle un meilleur traitement, mais, ainsi que la précédente, elle est en dehors du programme arrêté et nous ne pouvions que les mentionner toutes les deux.

Les arts du dessin n'ont été représentés que par deux compositions de valeur sensiblement égale: un paysage des bords du Gardon par M. Ché-

Digitized by Google

deville, et un type cévenol, par M. Malavas. Toutes les deux présentent des imperfections qui n'ont pas permis de leur accorder des médailles. Elles ont toutefois attiré l'attention du jury par des qualités diverses et méritent la mention honorable qui leur a été décernée.

Mesdames, Messieurs, notre tâche est finie et nous devrions vous présenter nos excuses pour avoir retenu si longtemps votre attention, s'il avait dépendu de nous d'abréger cette énumération, mais la faute n'est imputable qu'au mérite des auteurs et à la valeur de leurs œuvres; les organisateurs de ce concours auraient mauvaise grâce à se plaindre. Il ne nous reste donc qu'à remercier tous ceux et toutes celles qui ont répondu à notre appel, en adressant aux uns toutes nos félicitations et aux autres nos regrets de n'avoir pas pu classer des œuvres qui ne manquent pas toutes de valeur et révèlent souvent des talents pleins de promesses.

Vous me permettrez encore d'exprimer, en votre nom et au nôtre, toute notre reconnaissance à l'Estudiantina d'Alès pour le précieux concours qu'elle a bien voulu nous prêter.

Grâce à elle vous garderez un souvenir charmant de l'heure que nous venons de passer ensemble, et grâce à votre aimable présence, Mesdames, si notre réuinon n'a pas eu le caractère d'une Cour d'Amour que prévoyait notre programme, elle a eu pour nous tout le charme et toute la saveur de ces fêtes du temps passé.

Je serais un interprète bien infidèle des sentiments de la Commission et de toute l'assistance si

Digitized by Google

je ne vous remerciais en leur nom d'avoir bien voulu accepter notre invitation.

Je cède la parole à M. Blavet, pour la proclamation des résultats du Concours littéraire en langue d'Oc.

Digitized by Google

Rapport de M. Alcide BLAVET

Vice-Président de la Commission.

—

MESDAMES,
MESSIEURS,

Le Félibrige, qui a été établi pour réveiller d'un long sommeil l'âme de notre Midi, et qui, depuis bientôt cinquante ans, poursuit son œuvre sans trêve et sans fatigue, en stimulant de tous les côtés et par tous les moyens les énergies provinciales et communales, ne pouvait pas rester spectateur indifférent de la magnifique manifestation patriotique que la ville d'Alais préparait pour le 26 septembre 1896.

Le culte des gloires locales est un des articles principaux de son programme, et j'ajouterai que c'est aussi un de ses meilleurs moyens d'action. Parcourez la Provence, Messieurs, et bien rares seront les villages que vous traverserez, où vous ne rencontrerez pas, parfois sur la place publique, parfois en quelque délicieux coin de verdure, le buste du poète né dans le pays, auquel la nuit, les belles filles de là-bas viennent confier, sûres qu'il n'en dira rien, leurs espérances d'amour.

Des trois hommes auxquels la piété alaisienne a élevé le monument qu'ils méritaient, un seul fut poète. Le Félibrige a voulu cependant les honorer tous les trois, car envers tous les trois il se sentait un devoir de reconnaissance.

Digitized by Google

Ne vous étonnez pas, Mesdames, Messieurs, si l'abbé Boissier de Sauvages a vu aller à lui la plus grande partie des couronnes tressées par les Félibres. C'est qu'il fut un de leurs précurseurs inconscients. Les Félibres, vous le savez, connaissant les vertus qu'enferme une langue et qu'il n'y a pas de signe plus visible et plus sûr de la vitalité d'une race, ni à la fois de gardien plus fidèle et d'instrument plus merveilleux du génie d'un peuple, ont voulu d'abord ranimer, pour la maintenir ensuite énergiquement, notre belle et rebelle langue d'Oc. Elle était impuissante et humiliée : ils lui donnèrent de nouvelles forces et une nouvelle noblesse. Or, comme il arrive, en des temps de malheur, lorsqu'une famille est obligée de se cacher ou de s'exiler, que quelque ami dévoué, espérant en un avenir meilleur, enferme et conserve en un coffret solide, pour qu'elle puisse les y retrouver, plus tard, ses papiers précieux qui représentent sa fortune ou attestent ses nobles origines, Boissier de Sauvages, comme s'il avait pressenti les futures destinées de la langue qu'il aimait, avait enfermé dans son *Dictionnaire* et son *Recueil de locutions* ce qu'on peut appeler sa substance intime et l'attestation de sa glorieuse antiquité. Les Félibres qui ont retrouvé ces trésors en gardent à l'ami éclairé de la langue d'Oc une reconnaissance éternelle. Vous avez vu déjà, Mesdames, Messieurs, comme elle s'est traduite. Vous n'avez pas oublié leur empressement et leur enthousiasme devant le buste du glossateur des Cévennes, et vos oreilles sont encore certainement sous l'impression des belles paroles du majoral Gaston Jourdanne, parlant au nom du maître de

Digitized by Google

Maillane, et de l'éloquence emportée de notre majoral Arnavielle.

Des fleurs, des applaudissements, des hommages enthousiastes, Florian en fit, lui aussi, ample moisson. Les Félibres ont bien des raisons pour l'aimer. Tout d'abord, n'est-il pas de chez nous ? Et quand il s'agit d'exalter un homme qui a donné à son pays d'origine un lustre nouveau, les Félibres n'ont jamais regardé à l'instrument dont s'est servi son génie, et l'écrivain français Florian avait bien droit aux hommages qu'ils étaient allés porter, il y a quelques années, à un autre écrivain de la langue d'Oil, resté fidèle à son pays natal, le lyonnais Joséphin Soulary. Et d'ailleurs qu'avait chanté Florian? Vous le savez, Mesdames et Messieurs, et, pour ceux qui l'ignoreraient, les rives du Gardon redisent encore ses accents. Mais il y a plus et lés Félibres pouvaient vraiment fêter Florian comme un des leurs. Un jour, sainte Estelle, la patronne des Félibres, cette sainte que ne connait le ciel d'aucune religion, lui inspira la jolie romance qui chante dans toutes les mémoires :

Ai ! s'avès dins vostre vilage
Un jouine e tendre pastourèl !...

Et voyez la vertu magique du sol natal ! Devant ce souffle frais et pur qui venait de se lever, toutes les influences du siècle qui agissaient sur Florian disparurent un moment, et l'auteur d'*Estelle* oubliant les goûts et les manières de son temps, fut simplement et délicieusement poète. Notre langue, Messieurs, fait de ces miracles, et si jamais, qui sait? la langue française trop riche en poètes et en prosa-

Digitized by Google

teurs, venait à le dédaigner, la langue d'Oc irait le lui réclamer et lui dirait :

Es moun ami, rendès lou me ;
A moun amour, **embe** ma fe.

Cette belle langue d'Oc, Pasteur ne l'avait jamais parlée et les Félibres n'en sont pas moins allés saluer sa statue. C'est qu'il avait apporté un peu de bonheur à la terre méridionale, c'est qu'il avait pendant quelque temps honoré de sa présence bienfaisante notre chère cité d'Alais, et c'est enfin parce qu'il avait rendu à l'humanité des services immenses. Car, Messieurs, si le Félibrige honore particulièrement, pour servir ses projets, les gloires locales et tous ceux qui, de loin ou de près, contribuent à la grandeur et à la prospérité du Midi, ce serait une étrange erreur de croire qu'il reste indifférent aux questions d'intérêt général et que tout ce qui se passe au-delà de la Loire, des Alpes et des Pyrénées lui est étranger.

Mais en quel poète trouverons-nous une philosophie plus large et plus humaine que celle qui se fait pour dans l'œuvre de Mistral ? En vérité, jamais, non pas même dans la Grèce antique, où cependant des milliers de spectateurs accouraient aux grandes Dionysiennes pour entendre les chefs-d'œuvre immortels des Eschyle, des Sophocle et des Euripide, la littérature ne s'est jamais aussi rapprochée du peuple que la littérature félibréenne, jamais l'âme des poètes n'a communié plus entièrement avec l'âme populaire.

C'est que le Félibrige, sorti des entrailles du peuple, est toujours resté fidèle au peuple. Ce grand

Digitized by Google

ami du peuple, qui s'est appelé Pasteur, avait bien droit, n'est-ce pas ! à recevoir l'hommage de leur admiration et de leur reconnaissance, lui qui écrivit le 14 novembre 1895, à côté du nom de Jules Simon, sur l'album offert à Mistral par les Méridionaux de Paris: « La signature de mon illustre confrère me rappelle le titre d'un de ses livres les plus éloquents : *Dieu, Patrie, Liberté.* Je salue l'auteur de *Mireille* qui s'est toujours inspiré de ce triple idéal ».

C'est pour permettre aux Félibres de la région de participer à ces fêtes que la *Société scientifique et littéraire d'Alais*, fidèle à son passé, fidèle à de glorieuses mémoires, a cru devoir organiser des Jeux Floraux d'accord avec les Félibres Alaisiens.

Plus de trois cents concurrents répondirent à notre appel. On ne pouvait souhaiter plus belle réussite. Je n'ajouterai pas, et vous ne me croiriez pas, que ces trois cents concurrents nous fournirent trois cents chefs-d'œuvre. J'affirmerai seulement qu'il nous fut donné de lire des œuvres remarquables et que si tous les envois n'avaient pas la même valeur, tous étaient intéressants et tous contenaient des promesses d'avenir bien faites pour réjouir un cœur de Félibre. Il n'en pouvait être autrement dans un terroir comme le nôtre qu'immortalise le nom d'un marquis démocrate et où fleurit une si belle éclosion de poètes, Charvet, Paul Félix, Gaussen, Leyris, pour ne citer hélas ! que ceux dont la lyre est brisée...

Ah ! Messieurs, à quel résultat n'arriverions-nous pas si la langue française voulait bien, dans nos écoles du Midi, faire à sa sœur aînée à qui elle doit tant, la place à laquelle elle a droit ! Et comme elle

Digitized by Google

profiterait elle-même de cette camaraderie! Ce n'est pas un paradoxe que je vous soutiens, Messieurs, ce n'est pas même une *galejado*. Et s'il vous faut, pour entraîner votre aquiescement à l'enseignement du français par le provençal, des autorités supérieures à la mienne, je vous en fournirai deux, pour ne pas entrer dans une énumération qui serait bien longue; M. Michel Bréal, de l'Institut, et M. Camille Chabaneau, l'éminent professeur des langues romanes de l'Université de Montpellier.

Je m'arrête, Mesdames et Messieurs, car je crains que vous ne m'accusiez d'avoir abusé de ma charge de rapporteur en faveur du Félibrige et des Félibres. Mais si vous m'avez accusé je suis sûr que vous m'avez déjà absous. Permettez-moi donc, en terminant, d'envoyer les remerciements du Comité et le salut cordial de l'*Ecole Félibréenne* d'Alais à tous ceux qui ont bien voulu prendre part à nos joutes littéraires et qui, en restant fidèles au verbe d'Oc, nous ont montré qu'ils avaient la foi dans les destinées de notre langue, c'est-à-dire la foi dans les destinées intellectuelles ou économiques du Midi.

Digitized by Google

PALMARÈS DES JEUX FLORAUX

—

CONCOURS EN LANGUE D'OC

POÉSIE

Ode à Florian. — 1er prix : M. Albert Viau, à Salindres ;

2me prix : M. Xavier Peyre, ancien maire à Bédarieux ;

3me prix : M. Emile Brunet, à Lussan.

Mentions : Mlle Lucie Campredon, à Alais ;

M. Antoine Berthier, à Beaucaire ;

M. Paul Vezian, au Grand Gallargue.

Ode à Sauvages. — Prix unique : Gabriel Haon, à Alais.

Sujets libres. — 1er prix ex-œquo : M. Aimé Agussol, à Saint-André-de-Sangonis (Hérault) ; M. Viguier, Nimes ;

2me prix : Emmanuel Portal, à Palerme (Sicile) ;

3me prix : Mlle Noémie Comte, à Saint-Jean-les-Anneaux ;

4me prix : M. Daudet, à Montpellier ;

Digitized by Google

5me prix : M. Louis Laporte, boulanger à Saint-Jean-du-Pin, près Alais;

6me prix : M. E.-F. Brousse, à Montpellier;

7me prix : M. Louis Aurasse, à Vaison (Vaucluse);

8me prix : M. Dayma, gendarme à la Porte d'Ampagani (Corse);

9me prix : M. Rodolphe Martin, juge de paix, à Ganges;

10me prix : M. Numa Fontagne, à Saint-Géniès-de-Malgoirès.

Mentions : M. Capion, à la Grand'Combe;

M. Fauré, à Castanet (Haute-Garonne);

M. Emile Barthe, à Ninas (Hérault);

M. A.-G. d'Almeida, à Muzin (Haute-Garonne);

M. Ange Sylvestre, meunier, à Sorgue (Vaucluse);

M. B.-E. Gineste, à Lodève;

M. A. Roumestant, à Alais;

M. Martin Irenée, à Cournonterral;

M. Alfred Merik, berger, à Aurellac, près Uzès;

Un montagnard de la Lozère, à Nimes;

Mlle Eugénie de Montvaillant, à Lasalle (Gard);

M. Julien Codou, bottier, à Alais.

Théâtre. — Mention spéciale : M. C. Salzet, à Marseillan (Hérault).

Prose

Sujets imposés. — 1er prix : M. Gaston Thérond, instituteur, à Cette;

2me prix : M. Etienne Delmas, à Montpellier;

3me prix : M. Bertrand, à Cannes.

Digitized by Google

Sujets libres : 1er prix : M. Louis Bard, à Nimes;
2me prix : M. Victor Bouy, à Marseille.

Mentions : Un anonyme, à Béziers;
M. Henri Martel, à Châteaurenard;
M. A. Roche, de Montpellier, à Paris.

Digitized by Google

Rapport de la partie musicale du concours félibréen littéraire et artistique

par

M. Gilles-Borel, membre de l'Académie d'Aix, Chevalier de la Légion d'honneur

—

MESDAMES,
MESSIEURS,

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer ma très vive gratitude pour l'honneur que vous m'avez fait et pour le crédit que vous m'avez accordé en me chargeant de faire l'examen et le rapport des œuvres de votre concours de compositions musicales. Ces compositions sont au nombre de 22, qui eût été dépassé assurément si le délai accordé aux concurrents eût été plus long.

Nous avons cru devoir et pouvoir décerner deux premiers prix *ex-œquo* ; deux deuxièmes prix *ex-œquo* ; quatre troisièmes prix ***ex-œquo*** ; **et enfin** cinq mentions.

MM. Darles, professeur de musique à Montpellier, et Grégoire, professeur d'harmonie au conservatoire de Nimes, ont été classés *ex-œquo* pour le premier prix et ont remporté chacun uue médaille de vermeil.

Leur œuvre, en effet, est pareille de valeur au point de vue de la forme et du fond. La mélodie, à

Digitized by Google

la fois tendre et simple, exprime bien les sentiments attristés de l'amoureuse Estelle à la recherche du berger Némorin.

MM. Fulgenzi, le mandoliniste bien connu dans le Midi et particulièrement estimé dans notre cité, et Constant Ferraud, de Vauvert, un fonctionnaire que nous sommes heureux de voir cultiver l'art musical, ont facilement obtenu un second prix *ex-œquo*; le premier surtout à cause de la forme irréprochable de l'ensemble de sa composition et le deuxième à cause du caractère idyllique de bon aloi de la première partie de son œuvre.

Nous leur avons décerné à chacun une médaille d'argent.

M. Béridot, professeur de musique à Pézenas, M. Eugène Arnaud, professeur de musique à Nimes, M. Louis Lambert, directeur de l'Ecole nationale de musique de Montpellier, Mme Lucie Baudrand-Rivière, de la Grand'Combe, une de vos compatriotes, me dit-on, ont été classés *ex-œquo* et ont pu mériter chacun une médaille de bronze.

Leurs compositions, également méritoires, ont été traitées avec une certaine science et quelque habileté, mais ne nous ont pas paru répondre exactement à l'idée musicale qui nous vient de la romance languedocienne du doux Florian et de son agreste récit de bergers et de villageois.

Enfin, Mlle Emilie Mathieu, à Marzy, par Nevers; Mlle Gabrielle Aubert-Suau, à Apt; M. A. Mager, le compositeur bien connu ; M. Noël-Laffont, compo-

Digitized by Google

siteur de musique à Albi; M. Joseph Roux, ingénieur des mines à Paris; et, m'apprend-on aussi, un de vos chers compatriotes, ont pu mériter une mention honorable dans votre concours pour la facture correcte de leur œuvre.

Nous pouvons leur adresser la même critique qu'aux précédents lauréats; leur mélodie n'est pas dans le ton de la pastorale, mais la musique est bonne.

Enfin, pour être complet, nous devons aussi adresser des remerciements et même des compliments aux personnes non couronnées qui nous ont adressé des compositions. Il serait injuste de dire que d'aucunes étaient dépourvues de tout mérite; au contraire, elles révélaient d'heureuses dispositions musicales, qui, cultivées, feront, des concurrents d'aujourd'hui des lauréats de demain.

Ajoutons à ce sujet, que parmi les lauréats figurent plusieurs professeurs de musique des établissements scolaires, des professionnels, comme on les appelle, et que les disciples de Sainte-Cécile ne seront jamais plus vaillants ni mieux inspirés.

Digitized by Google

PIÈCES COURONNÉES

LES VERS A SOIE

par M. Raymond FÉVRIER, Pasteur à St-Hippolyte-du-Fort.

Cantas, cantas, magnanarello,
Que la culido es cantarello !

MISTRAL.

I

C'est l'incubation dans la chambre bien close,
De diligentes mains ont disposé les œufs,
Sous la chaleur propice à leur métamorphose.

Avant l'éclosion, en des propos oiseux
Les magnaniers bruyants tiennent force colloques,
Supputent les profits, nombrent les cas chanceux.

Leur bavardage emplit les mas et les bicoques.
Les jours déterminés enfin sont révolus.
D'imperceptibles becs ayant usé les coques,

Les vers grouillent soudain, *minimes*, noirs, poilus.

Digitized by Google

II

Allons, vite, à l'ouvrage, accorte magnanière !
Entasse au fond du sac la tige printanière,
Entonne ta chanson et reviens du coteau,
Le bras blanc arrondi sur ton léger fardeau.
De tes doigts prompts et sûrs manie à la cuisine
Les couteaux affilés à la lame assassine.
Recoupe le feuillage et taille-le menu :
Il sera des petits magnans le bienvenu.
Ils veulent, les gourmands, une tendre jonchée
De nourriture fraîche et finement hâchée.
Epands sur les clayons, visités tour à tour,
Cette manne des vers flairée avec amour,
Brins de feuille mœlleux que ta main leur prodigue,
Qu'ils attaquent sans peine et mangent sans fatigue.

III

Comme on change un terne oripeau,
Quatre fois la chenille troque,
Son étroite et vieille défroque
Pour une plus luisante peau.

Mais, les quatre fois, engourdie
Dans un immobile maintien,
Moitié morte, ne mangeant rien,
Elle fait une maladie.

Après un long temps de repos
Elle ressuscite plus ferme,
Et sort de l'ancien épiderme
Qui se fend au milieu du dos.

Digitized by Google

IV

Oh ! les dix derniers jours ! la quatrième mue !
Tout le monde au travail et que l'on se remue !
Aux voraces magnans il faut, dès le matin,
Pour leur premier service un copieux festin,
Et puis jusques au soir et tout le long des tables
Des bombances sans fin, des repas délectables
Où d'énormes mûriers sont mangés tout entiers.
Alerte, ramasseurs ! Enfilez les sentiers.
Filles et jouvenceaux, compagnons et compagnes,
Essaim tumultueux, volez par les campagnes ;
De cris et de refrains emplissez les hameaux ;
Perchés sur une échelle attaquez les rameaux ;
Ne vous attardez pas à cueillir une fraise
Ou la fleur d'un baiser car c'est la grande frèze,
L'insatiable faim des bombyx entassés.
De la feuille ! Jamais en aura-t-on assez ?
Et tandis que le ver la découpe et la perce
Ses maudibules font un bruit comme une averse.

V

Le magnan ne mord plus la feuille.
Il devient translucide et mou ;
Claire, sa peau se ride au cou ;
Pour la montée il se recueille.

Du haut de son léger balcon
Il va décrire avec sa tête,
Des tours ovales qu'il répète,
Tissant peu à peu son cocon.

Digitized by Google

Infatigable à la manœuvre,
Il agglutinera des fils
Très éthérés et très subtils,
Qui composeront son chef-d'œuvre.

Voyez-le, remuant toujours
Sa fine bouche industrieuse
Dévidant sa glande soyeuse,
Constructeur de coquets séjours.

Il travaille, avec quelle fièvre !
Et le fil blanc ou jaune d'or
Coule, coule impalpable et sort
Par la filière de sa lèvre,

Jusqu'à ce que, neigeux flocon
Emprisonné dans la bruyère,
A travers la blonde lumière
Resplendisse enfin le cocon.

VI

Dans son berceau de satin
Une chrysalide rêve :
Au fond du passé lointain
Se lève
Une limpide clarté,
Du natal et doux rivage,
Du vieux pays enchanté
Mirage.

Digitized by Google

Elle revoit les forêts,
Pleines d'oiseaux et de palmes,
Où, sous les ombrages frais
Et calmes
Son ver, libre aventurier,
Promenait sa souple échine
Sur la feuille d'un mûrier
De Chine.

L'azur des cieux souriants
Lui prodiguait ses délices.
Il buvait aux verdoyants
Calices ;
Il rampait tranquille et fier,
Très ignorant du servage ;
Il était un heureux ver
Sauvage.

Elle se voit autrefois,
Age béni qu'elle évoque,
Suspendant sous les grands bois
Sa coque
Bercée au rameau tremblant,
Tandis qu'entr'ouvrant son voile,
Veillait sur le cocon blanc
L'étoile.

Mais elle revoit surtout,
Au milieu des fleurs écloses,
Et se balançant au bout
Des roses,
Son beau papillon rêvé,
Battant les airs de son aile,
Fils brillant qu'elle a couvé
En elle.

Digitized by Google

Oh ! point ce mâle pesant,
Cette femelle caduque
Que l'homme assujettissant
Eduque,
Point cet insecte balourd
Dont l'infirme corps ébauche
A ras de terre un vol lourd,
Très gauche.

Mais cet amant des couleurs
Qui sur les tiges oscille,
Qui cherchant au sein des fleurs
Asile,
Et quêtant pour s'y poser
Un pétale au fin arôme
En suce dans un baiser
Le baume.

Qui va de l'œillet au lis,
Ne sachant de qui s'éprendre,
Qu'une jaune amaryllis
Veut prendre,
Mais qui glisse avec dédain,
Passe moqueur et repasse
Et conquiert d'un vol soudain
L'espace.

Helas ! ces bien heureux temps
Ne sont plus que des mensonges,
Trompeurs nuages flottants
Et songes ;
Voici les mortels ennuis,
Les accablantes ténèbres
Et la fin au sein des nuits
Funèbres.

Digitized by Google

Dans son berceau de satin
Une chrysalide rêve :
Au fond du passé lointain,
Se lève
Une limpide clarté,
Du natal et doux rivage,
Du vieux pays enchanté
Mirage.

VII

C'est le décoconnage à la magnagnerie :
Au mas ensoleillé l'on jacasse et l'on rie.
Jeunes et vieux, parents, amis, assis en rond,
Se passent la bruyère et d'un mouvement prompt
Leurs bras agilement mènent le déramage.
Les oiseaux féminins caquètent ; leur ramage
En bavardages gais entremêle les voix :
Chacun conte une histoire et l'on parle à la fois.
A l'heure du goûter la limonade douce
Détonne et fait jaillir sa pétillante mousse,
Tandis que sur le feu mijote le vin cuit
Où le doigt simplement trempera le biscuit.
« A ta santé, mon cher ! » « A la tienne, ma chère ! »
Ils s'amusent : la joie à vingt ans n'est pas chère.
Alors, comme la fleur de juin monte aux buissons,
Sur les lèvres des gars éclosent les chansons.
Une servante rose et timide commence
Et d'une voix tremblante entonne sa romance.
Bientôt airs d'opéras et couplets vont leur train.
Il n'est chanteur si faux qui ne tente un refrain,
S'évertuant quand même à blesser les oreilles.

Digitized by Google

Cependant les cocons emplissent les corbeilles
Et les fermiers muets calculent, convaincus
Qu'il leur tombe sans bruit une moisson d'écus.

VIII

Pauvrette chrysalide, ah ! jouis de ces heures :
De ta brève existence elles sont les meilleures.
Demain t'emporteront des valets inhumains
Et triomphalement de leurs brutales mains
Ils te prépareront d'indescriptibles transes.
De tes sœurs et de toi qui dira les souffrances,
Lorsque vous entrerez au redoutable lieu,
Au fourneau rouge où ronfle une langue de feu,
Lorsque vous entendrez à travers des syncopes
Sous la brusque chaleur craquer vos enveloppes,
Et que vous sentirez sur votre frêle cœur
Passer en crépitant le jet de la vapeur
Qui vous consumera de ses ardeurs torrides ?...
O cruel étouffoir, enfer des chrysalides !

Digitized by Google

FLEURS DU MIDI

par Mademoiselle Juliette FABRE, de Paris

On a dans l'âme une tendresse
Où tremblent toutes les douleurs,
Et c'est parfois une caresse
Qui trouble, et fait germer les pleurs.

SULLY-PRUDHOMME.

Toutes frileuses, les pauvrettes,
Dans leurs corselets de satin,
Des jacinthes, des violettes
Arrivent pour moi, ce matin.

A leur frais contact ma main tremble,
Lorsqu'en un vase de cristal
Je les glisse, toutes ensemble,
Ces fleurs de mon pays natal.....

Et tandis que je veux sourire
A leurs doux et charmants attraits,
Je sens mon cœur qui se déchire,
Si je l'osais... je pleurerais!

Elles réveillent sous leurs cendres
De vieux souvenirs endormis,
D'anciennes voix mornes et tendres,
Et de pâles spectres amis!

Digitized by Google

Pour mon âme elles font revivre
Tout un passé déjà lointain,
Sur lequel la neige et le givre
Piquent leurs étoiles en vain...

Il suffit d'une chaude haleine
Pour fondre ces menus glaçons,
Et pour revoir l'ombre sereine
Des jours morts que nous chérissons.

. . . . . .

O! fleurs de nacre et d'améthyste,
Fleurs de mon rayonnant Midi,
Qui me rendez heureuse et triste,
Loin de moi vous avez grandi!

En quel ravin, sous quelle roche
S'est-on penché pour vous cueillir?
Quelle est cette main dont l'approche
A dû vous faire tressaillir?...

M'apportez-vous, dans vos corolles
Où passent de légers frissons,
Les rires de nos brises folles
Et les échos de nos chansons?

Entre vos feuilles satinées
Où rien ne se glisse d'impur,
M'apportez-vous, disséminées,
Des parcelles de mon azur?

Et dans le creux de vos calices
N'est-il pas un rayon vermeil?
Dans vos coupes, quelles délices!
Ah! je vais boire mon soleil!...

Digitized by Google

Puis, laissez-moi sur ce pétale,
Légèrement, sans le briser,
Saisir le parfum qui s'exhale,
Et chastement prendre un baiser...

En vous, je vois flotter les âmes
Des êtres chers laissés là-bas,
J'entends leurs voix que nous aimâmes,
Je surprends le bruit de leurs pas.

Et je crois sentir la caresse
De leurs doigts blancs sous mes cheveux,
Lorsque, riant à ma jeunesse,
Ils me berçaient de contes bleus !...

. . . . . .

O ! fleurs, je voulais vous sourire,
Et de vos charmes m'enivrer,
Mais mon pauvre cœur se déchire,
Laissez-moi, laissez-moi pleurer.....

Digitized by Google

L'ABANDONNÉE [1]

par M. CAZAL, instituteur, à Saint-Privat-de-Vallongue (Lozère).

O rus! quando ego te aspiciam;
HORACE.

(AUX LOZÉRIENS DE PARIS)

J'étais allé m'asseoir, vieux rêveur, solitaire,
Sur un sommet désert qui se dresse en vainqueur,
Et la brise qui passe et disparaît, légère,
M'apportait du grand causse une caresse austère,
L'écho du sombre Tarn, la fraîcheur du Lozère
Et le parfum subtil de la Cévenne en fleur.

Tout à coup s'éleva, montant grave et dolente,
Vers moi, simple de cœur et prompt à compâtir,
Une voix : voix profonde et douce et suppliante
Comme la plainte d'une mère ou d'une amante,
Quand l'aimé ne vient pas, quand le fils veut partir.

Et j'entendis ceci : « Mes campagnes sont belles;
« Mon sol produit pour tous le seigle et le froment.
« J'ai des chants, j'ai des nids, des ombres éternelles;
« A mes pics sourcilleux les aigles sont fidèles,
« L'homme seul est ingrat! Tel l'essaim bourdonnant

(1) Cette pièce a été lue au banquet de l'Association Lozérienne, du 27 mai 1896.

Digitized by Google

« S'enfuit, gorgé de miel, de sa ruche, à l'aurore,
« Tels s'envolent mes fils, nourris d'un sang vermeil.
« Ils vont porter ailleurs l'ardeur qui les dévore.
« N'importe! malgré tout, moi je les aime encore.
« Et mon sein les attend pour le dernier sommeil! »

Ainsi se lamentait la terre gévaudane;
Dans sa gorge, le Tarn sourdement sanglotait.
Moi qu'anime pourtant la ferveur paysanne,
Je voulus protester, et, dans l'air diaphane,
Ma voix plaida pour vous dont la Mère doutait!

— De ceux qui sont partis, les uns, jeunesse ardente,
Ont quitté la montagne en quête de savoir.
Les autres, que la gloire ou la fortune tente,
Vont affirmer, au loin, ta vertu triomphante :
La probité sans tache et l'amour du devoir!

Beaucoup te reviendront. En attendant, ô! mère,
Comme ils parlent de toi les pauvres exilés!
Comme ils vantent tes monts, ta beauté singulière,
Et tes avencs où veille, accroupi, le Mystère!
Ils ne sont pas ingrats ceux qui s'en sont allés.

Paris, d'où tout nous vient, Paris, où tout arrive,
Le saura bien, ce soir, en les voyant passer
Tes robustes enfants, qui, captifs sur sa rive,
Gardent du sol natal le culte et la foi vive,
Et vont se réunir afin de l'exalter!

Et plus d'un de ceux là, qu'envahit comme un charme,
Cet affreux scepticisme où la Ville se plaît,
Mais qu'au moins pour un jour, ton souvenir désarme,
Sentira, j'en suis sûr, sourdre une belle larme,
Et son cœur tressaillir au son d'un vieux couplet!

Digitized by Google

Alors, la voix m'a dit : « O! rêveur solitaire,
« Prends ton luth et qu'il vibre entre tes doigts vain-
[queurs!
« Que la brise qui passe et disparaît, légère,
« Leur porte du grand causse une caresse austère,
« L'écho du sombre Tarn, le salut du Lozère
« Et le parfum subtil de la Cévenne en fleurs ! »

Digitized by Google

GÉRIN D'ARNAC

Fabliau, imité de CHRESTIEN, de Troyes (1130-95)

par M. James DESPORTES, de Fontaine-Saint-Martin (Seine-et-Oise)

Nec tibi cura canum fuerit postrema.

Gérin d'Arnac aimait éperdument
Sa douce amie, appelée Isabelle.
Ce bachelier avait un chien fidèle
Qu'il chérissait presque autant que sa belle;
C'était, dit-on, un lévrier charmant.

Or, Isabeau, d'humeur capricieuse,
Eut grand désir d'avoir le lévrier.
Gérin d'Arnac, en galant cavalier,
Le lui donna sans se faire prier,
Heureux de voir sa maîtresse joyeuse.

Puis en voyage ils se mirent un jour,
La lance au poing, éclairant la campagne,
Gérin montait un alezan d'Espagne;
A petit trac il gagnait la Bretagne
Où, dans ce temps, Artus tenait sa cour.

A ses côtés, sur une haquenée,
La dame allait riant et coquetant.
Elle portait, sous un manteau flottant,
Doublé d'hermine, un costume éclatant;
D'un collier d'or sa gorge était ornée.

Digitized by Google

A quelques pas suivait le lévrier.
Ils étaient loin déjà de leur domaine,
Quand, devant eux, ils virent dans la plaine
Un chevalier arrêté sous un chêne,
Prêt à combattre et serrant l'étrier.

Gérin regarde et, brandissant sa lance :
— « Par Saint-Michel! dit-il, cet inconnu
« Pour m'attaquer me semble ici venu.
« Soit! le combat par moi sera tenu. »
Alors Gérin pique des deux, s'élance.

Le premier choc est terrible, et Gérin
Voit aussitôt qu'il aura fort à faire
Pour triompher d'un si rude adversaire.
Mais honte advient à qui se désespère,
Et son ardeur ne connaît plus de frein.

Pendant longtemps la chance fut égale,
Les deux guerriers, par un accord soudain,
A leur combat parurent mettre fin;
De la victoire aucun n'était certain;
Tous deux craignaient une lutte fatale.

Gérin s'avance et parle le premier :
— « Je ne sais pas si votre cœur désire
« Recommencer, mais je suis prêt, Messire.
« Vous vous battez, je me plais à le dire,
« Comme il convient à tout bon chevalier »

Le chevalier répondit : — « Sur mon âme,
« Je vois en vous un bachelier courtois;
« Nous jouterons ensemble une autre fois.
« Jurez d'abord, sur votre épée en croix,
« De me laisser emmener votre dame ».

Digitized by Google

— « Point ne ferait, lui répliqua Gérin,
« Ma dame est belle, et chacun me l'envie;
« Elle m'est chère encor plus que la vie.
« Loin de souffrir qu'elle me soit ravie,
« Je périrai plutôt le fer en main ».

Et sur ces mots, derechef, il s'apprête.
— « Qu'est-il besoin, dit l'autre, en l'arrêtant,
« D'aller ainsi sans cesse combattant?
« Preux bachelier, femme vaut-elle tant
« Que sous ses yeux nous nous cassions la tête?

« Messire, on peut s'arranger, que je crois,
« Votre maîtresse est là qui nous écoute;
« Elle connaît le but de notre joute:
« A l'un de nous qu'elle se donne toute,
« Et je promets de respecter son choix ».

Gérin céda, mais non sans quelque peine,
Bien qu'il se crût de sa mie adoré.
Son front pâlit, son cœur fut déchiré
Quand il la vit, d'un air libre, assuré,
Vers l'inconnu s'en aller sous le chêne.

Femme en tout temps aima la nouveauté;
Changer lui plaît, mal faire l'intéresse.
Gérin l'apprit; trompé dans sa tendresse,
Il s'écria : — « Trop je t'aimais, traîtresse.
« Cet abandon l'ai-je donc mérité? »

Il s'éloigna, laissant couler ses larmes.
A chaque pas, pensif, il s'arrêtait;
De se venger, parfois, il méditait,
Et, maudissant sa dame, il regrettait
Son faux amour, ses baisers et ses charmes

Digitized by Google

Mais il entend le trot d'un destrier;
Il se retourne et voit son adversaire,
Ce fier rival qui, mieux que lui, sait plaire.
— « Et! qu'est-ce encor? » dit-il, avec colère.
— « Vaillant jouteur, je veux le levrier ».

— « Ah! fit Gérin, je commence à comprendre
« La belle insulte à mon chagrin amer;
« Son cœur félon fut pétri dans l'enfer!
« Ce lévrier, elle sait qu'il m'est cher,
« Elle le veut!... Tâche de le lui rendre.

« Car je te dis ce que toi-même as dit :
« Libre est ce chien; entre nous qu'il choisisse,
« Je me soumets d'avance à son caprice.
« Sur cet ami que ton pouvoir agisse,
« Puis laisse-moi, cruel, et sois maudit! »

Et Gérin part sans détourner la vue.
Le chevalier fit retentir les bois
Et les vallons des accents de sa voix;
Il appela, mais en vain, bien des fois :
Le chien fuyait cette voix inconnue.

Déjà d'Arnac a quitté les chemins,
Il disparaît dans la forêt obscure,
Met pied à terre et, laissant sa monture
Sous la feuillée errer à l'aventure,
Se prend, rêveur, le front entre les mains.

Dans un sanglot, le doux nom d'Isabelle
S'échappe enfin de son cœur oppressé.
Mais s'il gémit de se voir délaissé,
A ses genoux il se sent caressé...
Et reconnaît son lévrier fidèle.

Digitized by Google

— « Bon serviteur, dit-il, tu me reviens,
« Moins oublieux qu'une indigne maîtresse.
« Reste avec moi, console ma tristesse ;
« A mon foyer rappelle-moi sans cesse
« Que nos amis les meilleurs sont les chiens. »

Digitized by Google

AMOUR DAU BRÈS

(Dialecte d'Alès)

Tiré de *Odo à Sauvages*

par Gabriel HAON, membre de la Société scientifique et littéraire

Auro d'aut, que venguent de las nautos Cevenos,
Reviéudes touto vido e rendes l'ome fort,
Oh ! dereveio-me, fai flamba dins mas venos,
L'amour de moun païs, fiò que, sens grandos penos
Un rai dau bèu sourel de las aubos serenos
D'Alès, rèino raiolo, atubè dins moun cor !

Sèrres blus patriaus, seculàris gardaires
Que dins Gardou trempas vostes pèdses flouris,
Empachas-me d'ana canta vèrs d'autres caires,
Barras à moun idèio, à mous sens barrunlaires,
La visto de res mai en foro das terraires
D'Alès, reino raiolo, o sèrres tant poulits !

Vautros, cigalos d'or d'Areno ou d'en Traqueto,
Roussignòu de Brouzen ou bé d'en Pradarié,
Cantaires dau ciél blu, cantaires de l'erbeto,
Venès canta 'mbé iéu, car ma vouès, la paureto,
Sarié trop fiblo, anas ! s'èro touto souleto,
Pauro de iéu ! amai farié ço que poudrié,

Digitized by Google

Per doumina Gardou quand, d'ailamount, das sèrres,
De soun trone davalo, en rei, coumo un gigant,
Per doumina lou brut das martels sus lous fèrres,
Voudrièi canta pu fort, doumina lous tounèrres,
Voudrièi canta pu fort que tout ço qu'ausiguères,
Alès ! car te revèn lou sujèt de moun cant !

Digitized by Google

MA GLOURIETO

par Louis LAPORTE, boulanger à Saint-Jean-du-Pin (Gard)

A quauques pas de ma glourieto,
Un roussignòu, chaco mati,
Vèn bresiha sa cansouneto
Dedins un èuno qu'es aqui.
Per miel destraire sa fumello,
Quand elo cougo dins soun nis,
El vèn canta proche sa bello :
On diriè qu'elo i sourris !
Que de mots dous qu'el i déu dire
Dins soun lengage ple d'amour,
Qu'acò la fague tant sourrire
E qu'el sourrigue per soun tour !
Que de mots dous e d'alegresso
Que déu i 'avedre aqui dedins !...
— O roussignòu, canto sens cesso,
Aime d'entendre toun refrin !

Digitized by Google

PER VENDEMIAS

(Dialecte de Cette)

par Gustave THÉROND, instituteur à Cette

Es lou prumiè dimenche de setembre, à la vesprada. Ioch ouros vènoun de sounà. De per las portas douvertas se vèi dins lous oustaus las fennas atravalhidas : d'unas, afairadas e varalhousas, en vanc d'alesti la vitalha dau lendeman, d'autras, assetadas contra lou lum, s'entenchant d'empegà un darriè petàs à quauque vièl parel de bralhas ou quauque antic casaquin rafalat.

Lous omes, ataulats au davans das cafès, chourloun plan-plan cafètous e veirous e charroun sus dequé? Vignas, rasins ou vis, ou recolta de l'an que d'unes cresoun aboundousa e que d'autres, à l'encountràri, s'en planissoun.

E sus lou grand cami, jouventas e jouvents se passejoun per colas bruchousas e galoias : — Embé quau siès, Viveta? — Per quau vendemies, Jan? — Dins nostra cola avèn, nautres, de galejaires. — E nautres de countaires. — Oi! coussi t'anan rire! — Soulide, veiren pas passà nostras journadas...

Vendemias! vendemias! vendemias! à la perfin çai sès tournadas.

***

L'auba tout escasseta emblanquesis lou cièl, lous gals giscloun sous tindarèls cacaracàs, lous contravents que

Digitized by Google

se douvrissoun craïnoun e clacoun sus las parets e l'esclaire das lums jai espeli pertout de vitras enlusidas.

Las caretas, déjà, davans lous magasins (1) espéroun. E lous vendemiaires sourtiguent das oustaus embé sous sacs ou sous paniès, zou ! tout se met en branle e partis per la vigna.

Oh ! lau sagan per las carrieiras ! Sagan das matis de vendemias que jamai pus dins l'an i'aurà pas lou pariè. E sounadissas, e galejadas, e cacalasses, salissoun, resclantissoun ou fusoun de tout caire.

Pioi lou vilage torná siau. Reverta ioi un grand bassin que laissa regoulà, per quatre ou cinq rajòus, tout soun pople dins lou terraire. E lous rajòus, en s'alionchant, se dessapartissoun en rajoulets que finalamen s'esperdoun dins las vignas, escampihant las gens, à bèlas colas, deçai e de lai.

***

Chaca cola es renduda. Lous paniès et lous sacs soun cabits à l'oumbrun. Lou mèstre, en coupant de gavèls au travès de las soucas, traça lous carrairous per plaçà las semaus; lous omes pausoun la careta ; las jennas e las filhas fan la teleta vendemiadouira : davantaus de vièl sac (2), brassaus de grossa tèla e grands capèls de palha.

Tout es prèste; au traval ! Chacuna pren en man sa trancheta e soun ferrat e s'atala à soun ourdre. Las soucas ramudas, regoulant d'aigage, sembloun plourà sa bèla frucho. E las filhetas que se bagnoun, e que de

(1) Maga·in, *nom donné au cellier dans nombre de localités.*
(2) Davantau de vièl sac, *tablier fait de la toile d'un sac.*

Digitized by Google

fes sentissoun, jouta sous coutilhouns, quauca vise (1) ardimanda i'enfrescouli las cambas, cridourlejoun couma se ie fasièn de sessclegas.

E tas tranchetas van soun trin ; las soucas se desfruchoun ; lous ferrats se ramplissoun, un cop, dous cops, e mai ; las semaus à soun tour soun lèu plenas ; la careta déjà vèn de n'empourtà 'n viage. Un segound es mai lèste. Vendemiaires, anen ! es tems de dejunà.

***

Lous vendemiaires soun tournamai per la vigna. Lou sourel s'es aussat e soun escandilhada tomba d'à-plec dessus las esquinas baissadas. La calou dau mati suspren un pauc, e vejaqui perqué moloun las charradissas.

Un jouvent devista un gros rasin delembrat sus sa souca. Es à l'ourdre d'una filheta. Lou copa sans res dire e douçamen, de per darrièr, se sarra de la manida aclatada que vendemia tranquilla. E quoura la pichoto s'auboura per chanjà soun ferrat, lou jouvent cop sus cop l'encencha dins sous bras garrut, la revèssa contra soun pitré, i'escracha lou rasin sus soun mourre finet e fria, fria tant que pot, maugrat crids e ramenages, fria lou front lisquet e las gautas fresquetas, e mèmamen, l'auzard, enfaufila sa man un pauc dedins lou col, jouta lou casaquin.

« Las moustachas ! bravo ! » cridoun toutes en cor que lèu s'escarrabilhoun. Mès quand soun bèu prefach coumplit, lou jouvent laissa la jouventa, oh! lou grand

(1) Vise, visada, *cep, cepée.*

Digitized by Google

cacalàs qu'espeta de pertout à la vista dau poulit mourre mascarat e fougnous que fai tant ben la bèba !

La fai-ti per de bon la béba ? L'on sap pas. Car mai d'una ardidota souvent, per esprès, delembra de rasins, à soula fin d'estre enliaçado contra un pitre garrut e de senti 'n bras de jouvent ie quichà sous tetous redounds e fernissents que lou jus dau rasin, en regoulant, caressa.

***

I'a déjà 'n brieu que se travalha. L'Angèlus sona. Zou! dinnen. E lèu-lèu à l'oumbro d'un aubre ou d'una rasa lous vejaqui toutes cabits.

Sacs e paniès s'alandoun : Quau dirà tout çe que n'en sourtis ? Pan, boutelhas, ravetas, cambajou, saucissot, arencadas, merlussa, ious, froumages e frucha, e patin e coufin ! De siètas e de plats n'i pas gaire, presemple : un journal lous remplaça. Per napa i'a lou sòu, per fourchetas lous dets ; e per sauça i'a l'apetis.

Las dents trissoun de bon sans que las lengas moloun : — Diga, Françoun, te fan gaud mas ravetas ? — Diga, Tistet, vos-ti de saucissot ? — Las fartalhas se chanjourlejoun, las boutelhas se poutounejoun e lous cacalasses petejoun. Las filhas mai d'un cop risoun à s'escanà.

Pioi quoura lous restòris soun rejouns dins las biassas, en esperant que l'oura vègue de repicà au traval, lous omes mai-que-mai s'ajassoun à l'oumbrun per roupiha 'na mièja-ourada, las fennas s'acampant barjacoun de quaucun, e las jouventas à l'escart se disoun douçamen de causas sicrètousas.

Digitized by Google

***

De se tène croucats (1) per coupà de rasins es un traval tissous qu'à la longa delagna. Urousamen que dins la cola i'a toujour quaucun que sap fossa cansous. quaucun mai que sap de sournetas. De manièra que, l'un cantant l'autre countant, la vesprada a passat sans qu'on s'en avisèsse.

Ara lou sourel maina e cabussa au tremount. La journada es finida. Lous vendemiaires copoun una poulida visada de rasin per eles, acampoun vièstis, sacs e paniès e lous vejaqui per carraus. E lous carraus van as camis, e lous camis dins lou vilage. E lou vilage se remplis tournamai de soun pople.

Chacun vai drech à soun oustau ounte un platat de soupa fuma lèu sus la taula. Ah! que fai bon de t'envalà, soupa cauda e goustousa, après un long jour de traval! Ah! que fai bon, lou ventre ple, de veni s'endourmi sus ta faudo, o palhassa!...

***

Nòu ouras. Pichot-Ome es lou rei dau vilage. Soulet, lou jus moustous das rasins qu'an troulhat, dins lous baissèls e dins las tinas, alestis sous bourbouls (2) per cantà la cansou que lou tremuda en vin.

Oh! canta ta cansou, jus moutous e sucrat, la cansou que de tus fai lou vin clarinèl, lou vin qu'enrougesis las labras de las filhas, que donna l'ardidessa à nostres

---

(1) Croucats, *courbés*, littéralement *en forme de crocs*.
(2) Bourbouls, *bouillonnements, bulles*.

Digitized by Google

bèus jouvents, que rend valents e forts lous mascles de la raça, vin de gaud, vin de lus e vin de pouesia, vin que met dins la tèsta un raioun de sourel e que clafis lou cor d'amour apassiounat per la terra mairala !...

FIN

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Conférence sur Florian, par M. Raymond POULLE-SYMIAN, magistrat..... 1

Des Troubadours et de l'influence qu'ils ont exercée sur la Civilisation, par M. RIVIÈRE-DEJEAN, rentier..... 65

César Cui et Philippe Pedrell, par M. Louis DE SARRAN D'ALLARD, rentier..... 141

Discours prononcé sur la tombe du Dr Monteils, par M. AUSSET, proviseur du Lycée d'Alais.. 161

La Poste avant Louis XI, par M. Lucien MAURY, Commis principal de Direction des Postes et Télégraphes..... 167

Etude sur les Inondations de la ville d'Alais, par M. Amédée GROS, architecte..... 225

Exposé des mesures à prendre contre les accidents de chemin de fer (page 259). par Mr a. G.

Azalaïs d'Altier et Clara d'Anduze, poétesses cévenoles, par M. le Chevalier PORTAL..... 265

Eaux sulfureuses des Pyrénées, par M. le Dr V. AUPHAN, médecin..... 283

Digitized by Google

Pages

Extraits des Procès-Verbaux des séances de la Société scientifique et littéraire, tenues pendant l'année 1896..... 313

Procès-Verbaux du Comité d'organisation du monument Florian..... 337

Historique du monument Florian, à Alais, par M. Emile DELFIEU, receveur des Postes et Télégraphes, président du Comité..... 431

Liste des membres du Comité de Patronage du monument Florian..... 555

Liste des membres du Comité d'Initiative du monument Florian..... 575

DISCOURS PRONONCÉS A L'INAUGURATION DU MONUMENT FLORIAN :

par M. Emile DELFIEU, président du Comité et de la Société scientifique et littéraire. 589

par M. Fernand de RAMEL, député et maire d'Alais..... 591

par M. Henri DE BORNIER, membre de l'Académie française..... 594

par M. Maurice FAURE, député..... 598

par M. Paul BELON, rédacteur au *Petit Journal*, de Paris..... 606

Digitized by Google

Pages

Discours prononcé par M. Léonce DESTREMX de Saint-Christol, ancien député, président d'honneur du Comité d'initiative..... 610

Fable lue par M. Charles Gros, vice-président et délégué du Félibrige latin..... 613

Allocution du félibre cévenol Albert Arnavielle. 614

Compte-rendu du Concours littéraire et artistique. — Rapport de M. AUSSET..... 619

Rapport du Concours littéraire languedocien, par M. Alcide BLAVET, vice-président de la Commission littéraire..... 629

Palmarès des Jeux floraux..... 635

Rapport de la partie musicale, par M. GILLES-BOREL, membre de l'Académie d'Aix, Chevalier de la Légion d'honneur..... 638

PIÈCES COURONNÉES DU CONCOURS LITTÉRAIRE :

Les Vers à soie, par M. Raymond FÉVRIER, pasteur..... 641

Fleurs du Midi, par Mlle Juliette FABRE..... 649

L'Abandonnée, par M CAZAL, instituteur..... 652

Gérin d'Arnac, par M. James DESPORTES..... 655

Digitized by Google

Pages

Amour dau brès, par M. Gabriel HAON.. 660

Ma Glourieto, par M. Louis LAPORTE, boulanger..... 662

Per Vendemias, par M. Gustave THÉROND, instituteur..... 663

Digitized by Google

MONUMENTS

PASTEUR, FLORIAN, DE SAUVAGES

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

VUE DU MONUMENT DE FLORIAN

Digitized by Google

MÉMORIAL DES MONUMENTS

PASTEUR, FLORIAN

ET

ABBÉ DE SAUVAGES

(25, 26 et 27 Septembre 1896)

PUBLIÉ

SOUS LES AUSPICES DE LA MUNICIPALITÉ

ALAIS

IMPRIMERIE J. BRABO ET Cie

1898-1900

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION

L'idée de l'érection des trois monuments perpétuant la mémoire, à Alais, de trois hommes éminents à divers titres, surtout pour les Alaisiens, surgit presque en même temps, chez nos compatriotes, au moment même où la France en deuil, pleurait un de ses enfants les plus illustres, le grand savant M. Pasteur :

Ces trois glorifications nées au même moment furent celles de :

M. PASTEUR, notre compatriote d'adoption, universellement connu, admiré et vénéré comme un bienfaiteur de l'humanité.

*FLORIAN, le poète si aimant d'*Estelle et Némorin, *qui a chanté notre Gardon et nos Cévennes.*

Enfin l'ABBÉ DE SAUVAGES, immortel pour les Alaisiens, par son Vocabulaire local et ses Proverbes languedociens : le père de la sériciculture dans les Cévennes.

Nous nous ferons un devoir de rendre justice à toutes les initiatives, en fournissant quelques explications sur les comités qui ont contribué à l'érection de chacune de ces statues; mais résumons, d'un mot, notre appréciation et nos remerciements, en disant hautement *que tous les Alaisiens, sans distinction de classe, de parti, de religion, ont franchement et loyalement fraternisé, rivalisant de zèle et d'émulation pour mener à bien cette noble entreprise et pour en célébrer le succès pendant les trois journées de fêtes, des 25, 26 et 27 septembre 1896, qui resteront éternellement gravées dans la mémoire des vrais Alaisiens qui aiment comme nous, et par dessus tout, leur cher Alais.* (1)

(1) Cet ouvrage a été mis sous presse sous les auspices de la Municipalité qui a inauguré les Monuments, et qui en avait elle-même fait élaborer la rédaction.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

VUE DU MONUMENT PASTEUR

Digitized by Google

§ 1er. — STATUE PASTEUR

Formation du Comité — Souscription — Exécution du Monument

Pasteur aimait passionnément Alais, et sa famille partageait son affection pour notre cité. Une preuve entr'autres nombreuses, c'est la dépêche que reçut un de nos compatriotes à propos de la mort du grand savant chrétien.

« ... Sommes très touchés de la dépêche de M. Balme, qui en toutes circonstances a été un fervent ami du grand compatriote d'adoption qui aimait tant Alais. »

M. Pasteur vint pour la première fois dans notre ville, en 1865, envoyé par le Gouvernement pour s'occuper de la maladie des vers à soie, à la demande de son illustre maître, le savant chimiste J.-B. Dumas et de M. de Quatrefages, de Valleraugue, un des plus grands défenseurs de la sériciculture en France et principalement dans la région des Cévennes.

Depuis lors, il y revenait presque chaque année, incognito, vivait dans l'intimité de quelques amis et principalement de M. Paul de Lachadenède, l'ancien président du Comice agricole d'Alais.

Mais, au moment de l'inauguration de la statue de notre compatriote J.-B. Dumas, en octobre 1889, M. Pasteur qui était le président du Comité, reçut un accueil tellement enthousiaste et unanime des Alaisiens, qu'il pleurait à chaudes larmes à la gare, à la vue de tant de sympathie et de vénération.

C'est à ce moment que M. Pasteur obtint pour ainsi parler

Digitized by Google

ses lettres-patentes de grande naturalisation à Alais, par un vote du Conseil Municipal, qui donna son nom à la rue du Collège, désormais appelée rue Pasteur. La lettre si touchante qu'écrivit le grand savant à l'un de ses amis d'Alais, à cette occasion, a été publiée dans le *Mémorial des fêtes d'Alais* en 1889. Depuis cette époque, M. Pasteur, brisé par la fatigue, absorbé par ses découvertes mémorables, et la création de l'Institut Pasteur, à Paris, n'est revenu que deux fois dans notre ville, mais son nom immortel pour le monde entier restait particulièrement cher aux Alaisiens fiers de lui avoir donné le droit de cité ; aussi lorsque le 28 septembre 1895, la presse en deuil, nous apprit que notre grand compatriote n'était plus de ce monde, que son âme si pure de fervent chrétien s'était envolée vers Dieu que sa raison et sa foi lui avaient fait connaître, ce fut à Alais une douleur publique. Immédiatement le Conseil Municipal, la Société d'Agriculture, le Syndicat des Filateurs, la Société scientifique, des amis personnels comme MM. de Lachadenède, Ferdinand Roux, Léopold Balme et autres, adressaient l'expression de leurs profonds regrets et de leur sympathie à Madame Pasteur, à M. Valléry-Radot et aux autres membres de la famille.

Spontanément l'idée de perpétuer la mémoire de Pasteur à Alais, rallia tous les suffrages.

Dès le 6 octobre 1895, M. Balme, dans *La Fraternelle*, proposait la constitution d'un Comité pour l'érection d'une statue; le lundi 7 octobre, la Société d'Agriculture, à la demande du Syndicat des Filateurs des Cévennes, délibérait dans le même but; le 11 octobre, la Société scientifique et littéraire d'Alais s'associait à cette pensée et le lundi 14 octobre la première réunion du Comité provisoire se tenait à la Mairie, sous la présidence du maire d'Alais.

Une note parue dans *la Fraternelle* du 13 octobre 1895, nous paraît bien résumer ce début du Comité Pasteur :

« *Statue Pasteur à Alais.* — Nous sommes heureux de constater que notre appel a été entendu, et que notre initiative a produit ses fruits.

« Dès lundi la Société d'Agriculture, sur la demande du comité du

Digitized by Google

Syndicat des Cévennes, du Conseil Général du Gard et de la Municipalité, adressait une dépêche au Gouvernement, annonçant que nous allions élever, à Alais, un monument à notre compatriote d'adoption, à l'immortel savant, M. Pasteur.

« Vendredi, la Société scientifique et littéraire d'Alais, en réunion extraordinaire, a émis le même vœu; et lundi 14 octobre, doit avoir lieu à la Mairie, la première réunion du Comité provisoire pour organiser le Comité définitif de la statue Pasteur.

« La spontanéité des adhésions, le culte que l'on professe, ici, pour le bienfaiteur de l'humanité, et spécialement pour le sauveur de la Sériciculture, nous garantissent le même succès, pour la souscription du monument à Pasteur, qu'a obtenu celui de son digne maître le grand chimiste J.-B. Dumas, qui a été inauguré, avec tant d'éclat, par M. Pasteur lui-même, en 1889.

« Notre concours est d'ores et déjà acquis sans réserves au Comité de la Statue Pasteur à Alais. »

Mais, dès le début, le Comité provisoire se préoccupa d'une question primordiale de laquelle dépendait son succès, c'était d'être le premier en France, à s'occuper de l'érection d'une statue à Pasteur.

M. Balme et M. Boissier, président de la Société d'Agriculture d'Alais, se mirent en rapport avec M. Valléry-Radot, gendre du grand savant, et avec M. Viala, un modeste élève des Frères d'Alais, amené par M. Pasteur à Paris, qui est devenu un chimiste érudit et le préparateur du virus rabique de l'Institut Pasteur, l'un des plus dévoués collaborateurs de son illustre maître et bienfaiteur, enfin avec M. Léon Chauveau, membre de l'Institut, etc. — Il serait trop long d'énumérer tous les détails se rapportant à cette première phase de l'existence du Comité, qui ayant fait appel au Gouvernement, aux députés, aux sénateurs du Gard, put finalement se constituer définitivement dans les premiers jours de novembre sous la forme d'un double Comité : le Comité de patronage à Paris, et le Comité effectif à Alais, qui se mit immédiatement à l'œuvre, afin de recueillir des souscriptions.

Voici le nom des membres des Comités :

Comité de patronage

1° De Paris :

Président : M. Le Ministre de l'agriculture.

Vice-présidents: MM. Tisserand, directeur de l'agriculture au Ministère. — Le président de la Société des agriculteurs de France. — Passy,

Digitized by Google

secrétaire perpétuel de la Société d'encouragement à l'agriculture.

Membres : M. le directeur de l'Académie des sciences. — MM. les directeurs et sous-directeurs de l'Institut Pasteur à Paris. — M. le directeur de l'Académie française. — M. le directeur de l'Institut agronomique. — MM. Méline, Viger, anciens ministres de l'agriculture. — MM. les sénateurs et députés du Gard, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, du Vaucluse, du Rhône, du Var, de l'Hérault, des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône, des Pyrénées-Orientales, de la Savoie, de la Loire. MM. les Inspecteurs généraux d'agriculture. — M. l'Inspecteur général des écoles vétérinaires. — M. Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. — M. Duclaux, de l'Académie des sciences. — M. Vasselière, directeur de l'Agriculture. — M. Berthelot, chimiste de l'Académie des sciences. — M. Darboux, doyen de l'Académie des sciences. — M. Cornu, membre de l'Académie des sciences. — M. Boussurgault, membre de l'Académie des sciences. — M. Edmond Becquerel, membre de l'Académie des sciences. — M. Chauveau, membre de l'Académie des sciences. — M. Milne-Edwards, membre de l'Académie des sciences. — M. Guillaume, de l'Académie des Beaux-Arts. — Maindron, ancien secrétaire de l'Institut de France. — MM. le docteur Roux, Viala, chimiste, de l'Institut Pasteur. — M. Gernex, professeur à l'école supérieure à Paris. — M. de Rouville, conseiller d'Etat, etc. etc.

2° De l'Etranger :

M. Mendecheff, chimiste à Saint-Pétersbourg. — M. le directeur de l'Institut Pasteur à Odessa. — M. Ramon de Luna, à Madrid. — M. Donders, correspondant à l'Académie des sciences à la Haye. — M. de Marignac, correspondant de l'Académie des sciences à Genève. — MM. Croffres, Edison, correspondants de l'Académie des sciences à New-York. — M. Stas, correspondant de l'Académie des sciences à Bruxelles. — M. Laurenço, correspondant de l'Académie des sciences à Lisbonne. — M. Verson, directeur de la station bacologique à Padoue. — M. Puajat, sous-directeur de la station bacologique à Padoue. — M. Wardle, président de l'Association des soies d'Angleterre et d'Islande. — M. Gibert, négociant en soies à Milan. — M. Dumontel, négociant en soies à Turin.

3° De Lyon et Régional :

M. Aynard, député, président de la Chambre de commerce de Lyon. — M. Isaac, député, vice-président de la Chambre de commerce de Lyon. — M. Gillet, teinturier, membre de la Chambre de commerce de Lyon. — M. Edouard Payen, industriel, membre de la Chambre de commerce de Lyon. — M. Marius Morand, secrétaire, de la Chambre de commerce de Lyon *(Bulletin soies et soieries)*. — M. Blan-

Digitized by Google

chon, président (Union filateurs et mouliniers, à Valence. — M. Arloing, directeur de l'école vétérinaire de Lyon. — M. Fénéon, président de la Société d'Agriculture d'Avignon. — M. Piotet, président de la Fabrique lyonnaise. — M. Boucharlat, président de la soierie lyonnaise. — M. Silhol, président du Conseil général du Gard. — M. Girard, recteur de l'Académie de Montpellier. — M. Testenoire, président de l'Union des marchands de soie de Lyon. — M. de Montgolfier, président de la Chambre de commerce de Saint-Etienne. — M. Colcombet, industriel à Saint-Etienne. — M. Gailleton, maire de Lyon. — M. Foëx, directeur des écoles d'Agriculture de Montpellier. — M. Chauzit, professeur aux écoles d'agriculture de Montpellier. — M. F. Guérin, membre de la Chambre de commerce de Lyon. — M. Desgeorges, marchand de soies à Lyon. — M. Courthial, président de la Chambre de commerce de Valence. — M. Perin, député, président de la Société Ardéchoise d'encouragement à l'Agriculture. — M. le Préfet du Gard. — Monseigneur Gilly, évêque de Nimes. — M. le président de la Société d'agriculture du Gard. — M. le président de la Société d'Agriculture de l'Hérault. — M. Raullin, doyen de la Faculté des sciences à Lyon. — M. Natalis Rondot, publiciste à Lyon. — MM. les ingénieurs et chefs d'industrie de la Grand'Combe, Bessèges, Salindres, la Jasse, la Vernarède, Salles-de-Gagnière, etc. — M. G. Clavel à Lyon. — M. Claude Brun, directeur du *Réveil agricole* à Marseille. — M. le docteur Convert, conseiller général des Basses-Alpes. — M. Forest, sénateur de la Savoie. — M. Sagnier Henri, rédacteur en chef du *Journal de l'Agriculture*. — M. Galfard, conseiller général d'Oraison (Basses-Alpes). — M. A. Chabrières, à Lyon. — M. U. Pila, membre de la Chambre de Commerce, à Lyon.

Comité d'initiative

CHARGÉ SPÉCIALEMENT DE RECUEILLIR LES SOUSCRIPTIONS
ET DE S'OCCUPER
DE L'ÉRECTION DE LA STATUE PASTEUR

Président : M. E. Boissier, Président de la Société d'agriculture.

Vice-Présidents : M. E. Pin, président de la Commission départementale. — M. E. Espérandieu, maire d'Alais. — M. le docteur Auphan, président de l'Association médicale. — M. Francezon, président du Syndicat des Filateurs des Cévennes. — M. Delfieu, Président de la Société scientifique et littéraire. — M. F. de Chapel, Vice-Président de la Société d'agriculture.

Secrétaires généraux : M. Laurent de l'Arbousset, Secrétaire général de la Société d'agriculture. — M. Emile Antoine, Secrétaire général du Syndicat des Filateurs des Cévennes ;

Digitized by Google

Les Secrétaires : M. Félix Paul, professeur au Lycée J.-B. Dumas. — M. Léopold Chabaud, Secrétaire de la Société d'agriculture. — M. Bertrand-Lauze, Secrétaire de la Société d'Agriculture. — M. Joseph Salles, Trésorier de la Société d'agriculture. — M Cyprien Messac, Secrétaire du Syndicat des Filateurs des Cévennes.

Trésorier : M. Oberkampff, Receveur des finances à Alais.

Archiviste : M. Philémon Thomas, Trésorier du Syndicat des filateurs des Cévennes.

Membres : MM. les Membres du bureau de la Société d'agriculture d'Alais. — M. Ferdinand Roux, directeur honoraire de l'école de Cluny. — M. Léonce Destremx, ancien député, de Saint-Christol. — M. Fernand de Ramel, député, conseiller général du canton Est d'Alais. — M. Alfred Mercier, ingénieur, adjoint, conseiller général du canton Ouest d'Alais. — M. Léopold Balme, architecte, conseiller d'arrondissement d'Alais. — M. Comte, négociant, conseiller d'arrondissement d'Alais. — M. Darbousse, conseiller général de Vézenobres. — M. René Boudon, filateur, conseiller général de Saint-Jean-du-Gard. — M. l'abbé Lauron, archiprêtre de la cathédrale d'Alais. — M. Breyton, pasteur, président du Consistoire. — M. Ausset, proviseur au lycée J.-B. Dumas. — M. Alfred Antoine, filateur de soies, à Alais. — M. Gervais César, filateur de soies, à Anduze. — M. Teulon-Latour, filateur de soies, à Lasalles. — M. René Silhol, filateur de soies à Saint-Ambroix. — M. Emile Carrière, filateur de soies, à Ganges. — M. Joseph Bonnal, ex-président de la Société d'agriculture. — M. Fabrégat. — M. Émile Campredon, filateur à Générargues. — M. de Sarran d'Allard, publiciste, archiviste municipal, membre de la Société scientifique et littéraire. — M. Poulle, juge de paix. — M. Pierre de Lachadenède. — M. de Cabissole, président du tribunal civil. — M. Nègre-Gay, président du Tribunal de commerce. — M. de Place, directeur de la Compagnie de Rochebelle. — M. Dalverny, ingénieur principal des mines de Rochebelle. — M. de Lajudie, directeur des Usines de Tamaris-Alais. — M. Emile Peyre, sous-directeur des Usines de Tamaris-Alais. — M. le Bâtonnier de l'ordre des avocats. — M. le Président de la Chambre des avoués. — M. le Président de la Chambre des notaires. — M. le baron de Roux-Larcy. — M. le baron Joseph d'Hombres. — M. Jules Cazot, sénateur. — M. Bouthiron, ingénieur en chef des mines. — M. Labbé, inspecteur des forêts. — M. de Lerminat, inspecteur des forêts. — M. Martin, inspecteur des forêts. — M. le docteur Fabre, chirurgien en chef de l'hospice. — M. Miranda Malzac. — M. de Seynes, ancien professeur de botanique à la Faculté de médecine à Paris. — M. Jules Fraissinet. — M. de Lachadenède. — M. Cordier, ingénieur. — M. Mauméjean, professeur au lycée J.-B. Dumas. — M. Albin Martin, président du Syndicat de la Presse alaisienne. — M. Nolibois, ingénieur à Tamaris. — M. l'abbé Albran, aumônier du

Digitized by Google

lycée. — M. Auphan, avocat. — M. Urbain Polge, ingénieur. — M. César Bauquier. — M. Brabo, imprimeur. — M. Georges Fabre, inspecteur des eaux et forêts. — M. l'abbé de Raphélis de Broves. — M. André, ancien adjoint. — M. le docteur Zaleski. — M. Foucard, négociant. — M. de Boisson, ancien président de la Société d'agriculture. — M. Edouard Fraissinet, ingénieur. — M. Teissonnière, banquier. — M. Alcide Blavet, poète. — M. Des Mòlles, avoué. — M. Berthézène, avocat. — M. Joseph Pouget, avocat. — M. Clément, ancien ingénieur de Tamaris. — M. Crouzat, négociant. — M. Jules Auphan, Secrétaire général à Rochebelle. — M. Martin, président du Syndicat de la Prairie.

Parmi les nombreuses circulaires, adresses et œuvres de propagande qui ont été publiées, nous croyons bon d'en relater au moins deux, qui précisèrent bien le but que le Comité se proposait :

Le 18 octobre 1895, l'appel aux agriculteurs, industriels et ouvriers du Sud-Est pour « *le sou de Pasteur* ».

Le 22 octobre 1895, la lettre d'adhésion au Comité.

COMITÉ DU MONUMENT PASTEUR A ALAIS (GARD)

LE SOU DE PASTEUR

« *Aux Agriculteurs, Industriels et Ouvriers du Sud-Est.*

« Un grand deuil vient de frapper la France et le monde civilisé !

« PASTEUR, l'homme de bien et le grand savant populaire est mort.

« Vous avez été témoins de l'émotion profonde que cette triste nouvelle a produite chez tous les peuples.

« Nous avons pensé que nous, les sériciculteurs, les viticulteurs, les éleveurs, les industriels et les ouvriers en soie du Sud-Est, qui avons les premiers et le plus profité peut-être des grandes découvertes de l'illustre maître, avions plus que tous autres le droit et le devoir d'honorer sa mémoire.

« Nous avons pensé que c'était à nous de prendre l'initiative de lui faire élever un monument dans la ville même où il a remporté une de ses plus grandes victoires sur les *microbes* en nous apprenant à régénérer, à reconstituer nos races de vers à soie sur le point de périr.

« Dans ce but nous avons formé un Comité d'initiative qui, à peine constitué, a déjà trouvé le meilleur accueil auprès de toutes les personnalités auxquelles il a pu faire connaître son existence et son but.

« Ministres, Sénateurs, Députés, Conseillers généraux, tous se sont empressés de nous donner leur adhésion entière. Mais ce n'est pas seulement l'adhésion de nos gouvernants et de nos élus que nous

Digitized by Google

sollicitons, l'œuvre du monument à Pasteur doit être une œuvre populaire entre toutes.

« Fils du peuple, c'est pour le peuple, c'est pour tous qu'a travaillé Pasteur, et c'est le peuple tout entier qui doit lui élever un monument digne de lui. Aussi est-ce au peuple, aux agriculteurs, aux cultivateurs, que nous nous adressons principalement.

« **Sériciculteurs !** Souvenez-vous que sans lui la production des cocons en France ne serait plus qu'un souvenir. Serait-ce trop vous demander que de vous engager à prélever *un sou* par kilogramme sur les cocons que vous avez vendus cette année pour aider à élever un monument au sauveur de la sériciculture ?

« **Filateurs !** Vous dont les usines seraient désertes depuis vingt-cinq ans sans la découverte du système Pasteur, serait-ce trop de vous demander de verser *un franc* par bassine fonctionnant dans vos ateliers ?

« **Ouvrières fileuses, ouvriers et employés de l'industrie de la soie !** Serait-ce trop vous demander que de vous engager à donner *une heure* de votre travail pour honorer celui qui a rendu possible la continuation de ce travail ?

« Non, sans doute, vous ne trouverez pas notre demande exagérée, vous tiendrez tous à contribuer à notre œuvre, que nous pourrons appeler

« LE SOU DE PASTEUR »

« A vous, **viticulteurs,** nous demanderons aussi un souvenir de reconnaissance à la mémoire de l'illustre savant qui vous a enseigné à préserver vos vins des ferments qui les décomposent et les détruisent.

« A vous, **éleveurs,** nous rappellerons que Pasteur vous a enseigné le moyen de préserver vos troupeaux du *charbon* et du *rouget*, terribles maladies qui menaçent les animaux et l'homme lui-même.

« A tous nous demanderons leur obole pour honorer celui qui a découvert le moyen de guérir la *rage*.

« Enfin, aux **mères de famille,** nous demanderons un souvenir pour celui dont la méthode a permis de trouver la guérison du *croup* et permettra certainement de réaliser bien d'autres découvertes pour le bien de l'humanité.

« *Le sou de Pasteur*, nous venons le demander à la ferme comme au château, à l'usine comme à la mansarde, persuadés que nulle part il ne sera refusé.

« *Le sou de Pasteur*, nous prions tous les Maires de vouloir bien le recueillir dans leur commune en devenant les correspondants du Comité, qui leur adresse les listes de souscription.

« Que tous ceux que l'illustre savant a enrichis, obligés ou fait vivre,

Digitized by Google

nous donnent leur obole, et nous pourrons élever dans notre ville, centre de la production de la soie en France, un monument digne de l'homme de génie, dont nous voulons honorer la mémoire, digne du peuple qui aura su se souvenir.

« Pour le Comité :

« *(Suivent les signatures).* »

« COMITÉ DU MONUMENT PASTEUR A ALAIS

« *Alais, le 22 Octobre 1895.*

« Monsieur,

« Un Comité se forme à Alais pour l'érection d'une statue à l'illustre Pasteur.

« Monsieur le Ministre de l'Agriculture a approuvé notre projet et nous a promis son appui.

« C'est à Alais, dans la ville même où ont été faites ses remarquables études sur les maladies des vers à soie, que nous voudrions lui faire élever, en témoignage de notre reconnaissance, un Monument digne de lui.

« Nous avons besoin, pour atteindre notre but, de l'aide de tous ceux qui s'intéressent à l'agriculture et qui, pas plus que nous, n'ont oublié les immenses services que le grand savant a rendus à l'industrie de la soie.

« Vous êtes, Monsieur, parmi ceux dont le nom s'imposait à nous d'avance, et nous venons vous demander l'autorisation de vous inscrire au nombre de notre Comité.

« Nous serions très honorés, Monsieur, si vous vouliez bien nous accorder votre patronage, et vous joindre aux personnes éminentes qui nous ont promis leur concours.

« Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus empressées.

« Pour le Comité : E. BOISSIER,

« *Président de la Société d'agriculture d'Alais.* »

Nous voudrions n'oublier personne dans nos remerciements aux Membres du Comité, qui ont eu la tâche de recueillir des souscriptions, car tous ont témoigné d'un zèle des plus louables; mais, ce sera justice d'adresser tout spécialement nos félicitations les plus sincères au Syndicat des filateurs des Cévennes, qui avait délégué

Digitized by Google

à Lyon son président, M. Paul Francezon, et son secrétaire général, M. Emile Antoine, président du Tribunal de commerce, accompagné de M. Oberkampff, le sympathique trésorier de la Société, ils y firent des merveilles. — Les Lyonnais ont tenu à honneur de seconder largement l'œuvre du Comité, et les listes de souscription ouvertes par la Chambre de Commerce, par l'Union des Marchands de soie, par la Fabrique et la Soierie Lyonnaise, se couvrirent de signatures et atteignirent rapidement le chiffre de 8.000 francs. Nous voudrions pouvoir narrer en entier le récit que nous firent les délégués de l'accueil chaleureux, sympathique, enthousiaste qu'ils reçurent chez tous les industriels lyonnais. — Un d'entr'eux professait un tel culte pour le grand savant, que dans son cabinet des plus recherchés et luxueux, il n'y avait qu'un tableau, un portrait de grande dimension, celui de Pasteur, une vraie peinture de maître.

Les ministre des Beaux-Arts, à la demande de M. de Ramel, et et des députés et sénateurs du Gard, accorda une subvention de 2.800 francs, la ville d'Alais 3.000 francs, le Conseil général du Gard, la ville de Lyon, presque toutes les communes séricicoles de France adressèrent aussi leurs subventions; le Comité vit que bientôt la souscription serait suffisante, il se mit en quête de choisir un artiste.

L'avis du Gouvernement fut demandé et ce fut à M. Tony Noël, statuaire de grand mérite, à qui fut dévolu l'honneur de concevoir et de réaliser le projet du monument Pasteur, le premier qui ait été érigé en France.

Nous parlerons de l'œuvre en rappelant les fêtes de son inauguration, mais nous pouvons bien la juger par une simple appréciation, qui est l'expression du sentiment général à Alais; la statue Pasteur, avec l'expression si vraie, si naturelle du savant soutenant de sa main la mignonne magnanarelle qui personnifie l'industrie séricicole orgonisante, avec ses bas-reliefs si finement modelés, est sans contredit une œuvre artistique de premier ordre et qui fait le plus grand honneur à son auteur.

Emplacement de la Statue

Ce fut une des préoccupations capitales du Comité.

On ne marchandait pas la place à la statue Pasteur, tout le monde voulait lui donner la meilleure, et c'est devant l'Hôtel-de-Ville que tout d'abord on voulut l'ériger, d'accord avec le sculpteur. Mais, au

Digitized by Google

moment de l'édification du piédestal, on reconnut que l'irrégularité de la place de l'Hôtel-de-Ville, sa pente étaient des conditions défavorables au monument, et sur l'initiative de M. Balme, le Comité présidé par le maire choisit la plate-forme de la Maréchale, le 26 octobre 1895.

C'était bien là l'unique emplacement qui convenait à Pasteur, il semblait dominer la ville et veiller sur sa cité d'adoption ; mais à ce moment l'accès de cette promenade était difficile, et la rendait presque déserte. L'affection dont les cœurs Alaisiens entouraient la mémoire de Pasteur s'en émut et une vraie campagne fut organisée pour le déplacement de la statue. L'ancien Comité Pasteur, qui n'existait plus que de nom, fut convoqué sur l'initiative de M. Chabaud, premier adjoint, président du Syndicat agricole, et l'on décida dans les premiers jours de 1899, que le monument Pasteur serait placé à l'entrée du Bosquet, dominant la place de l'Hôtel-de-Ville.

A cet effet, après avis préalable de l'ancien Comité La Fare, le buste du marquis de La Fare fut transféré sur la plate-forme du Bosquet, au-dessous de l'entrée de la citadelle Vauban, dite « *le fort d'Alais* ». L'entourage de la statue Pasteur, placée sur un sol en pente, offrait des difficultés et amena quelques polémiques fort courtoises d'ailleurs qui s'évanouirent devant le résultat obtenu qui est vraiment satisfaisant.

Aujourd'hui que le Bosquet est transformé et dégagé, agrémenté d'un beau bassin qu'entourent les fleurs et la verdure, et que la place de l'Hôtel-de-Ville semble ne faire qu'un avec le Bosquet, l'ensemble est d'un heureux effet. Le nouvel emplacement de la statue peut ne pas flatter l'œuvre elle-même, mais sans contredit a attiré beaucoup plus de visiteurs à Pasteur, et il faut reconnaître que si quelques amateurs d'art peuvent regretter que la statue ne se détache pas aussi bien que sur le Ciel bleu qui lui servait de fond à l'Esplanade de la Maréchale, la population paraît cependant satisfaite du résultat obtenu.

Montant de la Souscription

Comme nous le disions plus haut, les adhésions affluèrent aussitôt que le Comité put se mettre à l'œuvre pour recueillir les souscriptions. Il serait très intéressant de publier, la liste nombreuse de

Digitized by Google

tous les souscripteurs, nous y trouverions le plus grand industriel sérigène, soit de Lyon, Saint-Etienne et des Cévennes, et le plus modeste paysan sériciculteur; le plus humble de nos compatriotes comme le plus en vue; presque toutes les communes de France où le nom de M. Pasteur, le sauveur de la sériciculture, est vénéré; l'Etat, le Département, la Ville, etc, etc.

Dans le compte-rendu de la séance du Comité du 10 octobre 1896, M. Oberkampff, trésorier, résumait la situation financière ainsi :

Montant des souscriptions	33.960,82
Dépenses à ce jour	25.351,25
Reste en caisse....	8.609,57

et il ajoutait : prévision pour grille et entourage en pierre de taille, solde des travaux exécutés, etc. Un traité intervenu entre le Comité et l'artiste, le 27 février 1896, confiait à forfait, à M. Tony-Noël, l'exécution du monument Pasteur, moyennant la somme de..... 28.000 fr.

Depuis lors, le 22 octobre 1898, le Comité, réuni sur l'initiative d'un membre de la Municipalité, ayant décidé de déplacer la statue, le Comité et la Ville se sont entendus à ce sujet; M. Marius Raymond, entrepreneur, fut chargé de sa réédification à l'entrée du Bosquet, on supprima la grille, on modifia l'entourage en pierres de taille.

Le Comité Pasteur, ayant ainsi terminé son œuvre, remit définitivement le monument à la Ville, et le solde restant en caisse, s'élevant à 1.036 fr. 50 a été placé au nom du maire d'Alais en rente sur l'Etat, pour être spécialement affecté à son entretien [1]. C'est ce qu'avait fait précédemment le Comité de la statue J.-B. Dumas.

(1) C'est le dévoué Trésorier du Comité, M. Oberkampff, receveur des finances à Alais, qui a été charge de ce soin par le Comité et la Municipalité.

Digitized by Google

§ 2. — MONUMENT FLORIAN

Formation du Comité. — Choix du sculpteur. — Emplacement

C'est le 11 juin 1895 que la première réunion pour la formation du Comité Florian fut tenue dans le local de la Société scientifique et littéraire d'Alais, sous la présidence de M. Delfieu, président de cette Société, et le 18 juin MM. Pin, conseiller général, Crouzet, Gros, Balme, architectes, le sous-préfet, le maire d'Alais et ses adjoints étaient désignés pour se joindre au bureau du Comité de la Société scientifique, afin d'attendre le sculpteur M. Gaudez, chargé de l'exécution du monument.

Le 24 juin avec M. Gaudez on visita la ville, et l'avenue de la Chaussée, en face de la rue d'Avéjan, sur le bord du Gardon, fut choisie pour l'emplacement du monument à édifier à la mémoire du poète Florian.

L'artiste avait conçu, à la demande du Comité, plusieurs projets, notamment celui ne dépassant pas 25.000 fr. avec fontaine et statue en bronze, et celui de 45.000 fr., qui fut exécuté, et qui comporte un monument avec un bas-relief, représentant Estelle et Némorin et des sujets tirés des fables de Florian, plus des attributs allégoriques.

Dès ce moment le Comité Florian se mit réellement à l'œuvre pour recueillir des souscriptions, car la dépense était importante ; mais un évènement douloureux qui plongea la France et Alais dans la tristesse, la mort de M. Pasteur, faillit compromettre le succès de cette louable entreprise, sans cependant compromettre l'existence de la Société scientifique et littéraire d'Alais, comme on l'a écrit.

Le Comité pour l'érection d'une statue Pasteur à Alais, se forma presque par enchantement, on reçut des adhésions nombreuses, et l'œuvre de Florian paraissait un peu délaissée. Mais vouloir c'est pouvoir, a-t-on dit, et grâce à l'énergie, au zèle, à la ténacité de deux hommes à qui nous devons rendre hommage, à M. Emile Delfieu et

Digitized by Google

à M. Raymond Poulle-Symian. M. Gaudez put réaliser son œuvre.

Dès le 11 janvier 1896, le Comité Florian fut plus effectivement constitué, M. Delfieu se multiplia ; M. de Chapel, président du Comité Pasteur chercha à lui faciliter sa tâche. Il trouva des aides importants, après le départ de M. Poulle, dans nos compatriotes à Paris, MM. Joseph Belon, Henri Crouzat, Gourdoux, Sylvin Balme et autres. Grâce aux relations de son ami, M. Albin Martin, le président du Syndicat de la Presse alaisienne, la mémorable soirée à l'Odéon avec la Patti produisit une très forte souscription; on obtint une subvention de 7.000 fr. de l'Etat, la Ville en donna autant et le monument de Florian fut prêt pour être inauguré en même temps que la statue Pasteur et le buste de l'abbé de Sauvages.

Le *Mémorial du monument Florian à Alais* ayant paru déjà en 1898, dans un volume de 355 pages, publié sous les auspices de la Société scientifique et littéraire d'Alais, relatant tous les moindres détails, toutes les phases diverses de l'œuvre du Comité Florian, ce serait ici des redites inutiles que ne comporte pas le modeste cadre que nous nous sommes tracé. Tous ceux qui s'intéressent aux embellissements de notre cité, qui veulent en connaître l'historique exact, minutieux, précis, liront avec grand intérêt, le « Mémorial du monument Florian », rédigé par l'ancien président du Comité, M. Emile Delfieu, actuellement inspecteur des Postes et Télégraphes à Nimes.

Comités

Le Comité de patronage du monument Florian était très nombreux; outre les sommités littéraires, scientifiques et politiques, M. Delfieu avait eu l'heureuse inspiration d'y grouper presque tous les Alaisiens hors d'Alais, qui lui ont apporté, principalement ceux habitant Paris, un précieux concours pour sa souscription. Les noms des membres de ce Comité de patronage sont indiqués dans le « Mémorial du monument Florian » à la page 223 et suivantes

Voici ceux des membres, fort nombreux aussi, du Comité d'initiative tel qu'il a été publié par le *Mémorial du monument Florian* à la page 243.

Comité d'Initiative du monument Florian

Présidents d'honneur : M. Léonce Destremx de Saint-Christol, homme de lettres, ancien député et ancien président de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — M. Miranda Malzac, député de la première cir-

Digitized by Google

conscription d'Alais, ancien maire de la ville d'Alais, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — M. Louis Bezombes, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — M. Eugène Plantié. membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — M. Alfred Fabre, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — M. Emile Espérandieu, négociant, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — M. Fernand de Ramel, député de la deuxième circonscription d'Alais, conseiller général, maire d'Alais, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Président : M. Emile Delfieu, receveur des postes et des télégraphes, président de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — M. Edgard Portes, inspecteur de l'Enseignement primaire de l'arrondissement d'Alais, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Archiviste : M. Ludwic Zaleski, docteur en médecine, bibliothécaire archiviste de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Membres : MM. Ajon, professeur de musique, Alais. — Ajon fils, étudiant, Alais. — Albran (l'abbé), aumônier du lycée, Alais. — Amblard, conseiller municipal, Alais. — André, publiciste, adjoint au maire d'Alais. — Antoine Joseph, filateur, Alais. — Atger, représentant de commerce, Alais. — Balme, architecte, adjoint au maire d'Alais, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Bancilhon, architecte, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Barraud, architecte, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Bernaras, pharmacien, membre de la Société scientifique el littéraire d'Alais. — Bertharion, contrôleur des mines, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Bertrand Léopold, conseiller municipal, délégué aux Beaux-Arts, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Bertrand-Lauze, docteur en médecine, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Besset Joseph, conseiller municipal, Alais. — Blanc, professeur au lycée, Alais. — Blancher, percepteur, Alais. — Boulze père, conducteur des Ponts et Chaussées en retraite, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Boulze fils, conducteur des ponts et chaussées, Alais. — Brabo, imprimeur, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Breyton, pasteur, président du Consistoire de l'Eglise réformée, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Brissac, inspecteur de la C^ie^ P.-L.-M., Alais. — Broves (de), curé à Saint-Jean-du-Pin, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Brun, directeur de l'école du Palais, Alais — Brusset-Blanc, imprimeur, Alais. — Caisso, imprimeur, Alais. — Carli fils, négociant, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Chabaud, avocat, président du Syndicat agricole, 1^er^ adjoint au maire de la ville d'Alais. — Chabrier, bibliothécaire de la ville d'Alais. — Chevalier, docteur en

Digitized by Google

médecine, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Chevalier fils aîné, étudiant, Alais. — Cordier, ingénieur, Alais. — Crouzat père, négociant, Alais. — Crouzat fils, étudiant. Alais. — Crouzet, architecte, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Dastarac, avocat, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Daudé, publiciste Alais. — Delmas, greffier en chef du tribunal civil, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Dumas, pharmacien, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — D'Hombres fils (baron), rentier, Alais. — D'Espinassous, avocat, Alais. — Fabre Charles, rentier, propriétaire du château de Massannes, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Fabre, directeur de l'école du Quai, Alais. — Félix Paul, capitaine en retraite, Alais. — Ferrier Hippolyte, géomètre en retraite, Alais. — Firmas-Periès (de), rentier, Alais. — Flacheron, mécanicien en retraite. Alais. — Gadot Marius, ingénieur de la ville d'Alais, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Garreau de Dombasle, ingénieur, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Gilly, journaliste, Alais. — Goirand, avocat, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Guibal, comptable, Alais. — Guiraud, secrétaire particulier de M. le Sous-Préfet d'Alais. — Haon Gabriel, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Huc, propriétaire, Alais. — Hugon, représentant de commerce, conseiller municipal, Alais. — Jaussaud, propriétaire, conseiller municipal, Alais. — Laupies, propriétaire, conseiller municipal, Alais. — Lauron (l'abbé). curé-archiprêtre de la cathédrale, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Lévy, journaliste, Alais. — Lichère Ernest, négociant, Alais. — Lichère Louis, négociant, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Martel-Favard, négociant, licencié en droit, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Martel-Teulon, rentier, ancien président du tribunal de commerce, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Mazerand, directeur de l'école du Pansera, Alais. — Mercier, ingénieur, conseiller général, adjoint au maire d'Alais, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Millaud, marchand-tailleur, Alais. — Monteils, docteur en médecine, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Nègre-Gay, président du Tribunal de commerce, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Nègre Elie, négociant, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Pagès Eugène, représentant de commerce, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Pecqueur, chef de musique, Alais. — Peyre, sous-directeur des usines de Tamaris, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Poncet-Bonnamy, bijoutier, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Polge, imprimeur, Alais. — Priou Jules fils étudiant, Alais. — Richard-Ducros président du Conseil des prud'hommes,

Digitized by Google

Alais. — Rivière Dejean. rentier, homme de lettres, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Rocher J.-P., chef de la comptabilité à la Compagnie des Forges de Tamaris, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Roux-Larcy (de), rentier, membre honoraire de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Roux Louis, directeur du Casino, Alais. — Roux Gabriel, étudiant, Alais. — Séraphin, agent-voyer d'arrondissement, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. — Saint-Avid (de), conservateur des hypothèques, Alais. — Thérond Casimir, magistrat, Alais. — Trintignan Gabriel, imprimeur, Alais. — Troulhias Numa, négociant, Alais. — Teissonnière Henri, étudiant, Alais. — Vaissaire journaliste, Alais. — Varin d'Ainvelle, rentier, ancien capitaine d'artillerie, membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Edification de la statue. — Travaux complémentaires

Dans sa séance du 20 octobre 1896, le Comité s'est occupé de sa situation financière.

La souscription s'est élevée à.....	46.027 fr. 81
Et la dépense à.....	5.111 fr. 91
Reste net.....	40.915 » 90

Le prix du monument traité avec l'artiste M. Gaudez étant de 41.500 fr., M. Nègre-Gay, un des membres du Comité, président du Tribunal de commerce, fit l'avance de la différence.

Le forfait primitif avait été de 45.000 fr., mais en cours d'exécution, le motif pris dans la fable du Singe qui montre la lanterne magique fut abandonné.

A ce moment M. Gaudez avait reçu 27.500 fr. et la Ville lui remit ensuite 7.000 fr.

Mais ce très distingué artiste, que tout le monde estime à Alais, ne connaît rien aux affaires de finances. Il fit part au maire d'Alais de ses tribulations et ennuis du côté de son collaborateur, architecte de Paris, de son entrepreneur qui lui intenta un procès ; M. de Ramel le rassura et demanda au Conseil municipal de voter un supplément d'indemnité de 1500 fr. à M. Gaudez, qui lui furent payés en 1898.

Depuis l'inauguration de la statue Florian, le 26 septembre 1896, le monument a été définitivement remis à la ville d'Alais, qui a été obligée d'y apporter de suite certaines améliorations, d'abord au motif d'Estelle et Némorin, qui exigeait une retouche de l'artiste, un rejoin-

Digitized by Google

tement en mastic et ciment des pierres du massif de la fontaine supportant la statue, le ragréement de certains attributs, la modification du débit des eaux de la fontaine, installée sans aucune proportion à notre canalisation des sources de Latour. Enfin il fallut entourer le monument d'une grille ornée qui le préservât du vandalisme de certains inconscients.

A cet effet, dans un emprunt fait par la ville d'Alais le 15 avril 1898, une somme de 7.500 fr. avait été affectée à l'entourage des monuments Florian et Sauvages. En 1899 fut placée autour du monument Florian, une magnifique grille qui a apporté un embellissement de plus à l'ensemble de l'œuvre de M. Gaudez.

Digitized by Google

§ 3.— Buste de l'Abbé de Sauvages

Formation du Comité. — Souscriptions. — Exécution du Projet

Nous trouvons, dans la séance de la Société scientifique et littéraire d'Alais, en date du 24 juin 1895, une proposition de M. l'abbé de Broves, relative à l'érection du buste de l'abbé de Sauvages :

« M. l'abbé de Broves a exprimé le désir de voir la Société se charger également de l'érection à Alais, d'un buste en l'honneur de l'abbé de Sauvages, savant du XVIII^me^ siècle et originaire d'Alais, avec un bas-relief en médaillon pour le profil de ses deux frères qui ont laissé également un nom, l'un comme professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, l'autre comme Consul de France à l'étranger.

» M. l'abbé de Broves s'est dit prêt à fournir une partie des sommes nécessaires, qui lui aurait été promise par des admirateurs de ce savant Alaisien. Il demande, en conséquence, que concurremment avec la statue de Florian, la Société s'occupe de la réalisation du projet qu'il vient d'exposer... »

M. Delfieu, président, en réponse, fait adopter la motion suivante :

« ...Il peut assurer M. de Broves du désir de tous les membres présents de voir également ériger un buste à l'abbé de Sauvages, lors de l'inauguration de la statue Florian ; mais qu'il convenait de ne s'occuper du second projet que lorsque la marche du premier serait pleinement assurée... »

Le temps pressait et la réponse était catégorique. M. de Broves, secondé par M. le baron d'Hombres, un descendant de Boissier de Sauvages, se mit immédiatement à l'œuvre et presque instantanément des bonnes volontés s'offrirent pour former le Comité du buste de l'abbé de Sauvages.

Avant d'en citer les noms, nous tenons, tout d'abord à remercier

Digitized by Google

spécialement, MM. Foucard, Trouilhas, Balme, Crouzat et Blavet, qui furent les plus zélés collaborateurs de l'excellent abbé de Broves, qui s'est ardemment dévoué à l'œuvre qu'il avait entreprise.

Liste du Comité

Président : MM. l'abbé de Rafélis de Broves.

Trésorier : M. Foucard.

Secrétaire : M. Numa Trouilhas.

Membres : MM. de Ramel. — Léopold Balme. — Baron d'Hombres. — Paul Francezon. — Docteur Auphan. — Roux de Cluny. — Espérandiéu, maire. — Léonce Destremx. — L'abbé Lauron, archiprêtre. — Emile Pin. — Duffès. — De Boisson. — Alcide Blavet. — Des Molles. — Dastarac. — Labbé. — Roux, de l'Evêché. — Galhac. — Edouard Crouzat. — Messance. — Abbé Rouvière. — Meirieu. — Chabrier, bibliothécaire.

Pour l'érection du buste de l'abbé de Sauvages quelques mille francs suffisaient. Ils furent bien vite recueillis. L'Etat apporta son obole ainsi que le Conseil municipal sur la proposition de son maire, M. de Ramel. Le total de la souscription s'est élevé à 4.300 francs.

M. Bastet, statuaire de talent, qui était l'auteur du buste du marquis de La Fare, dont l'expression caractéristique avait été si finement rendue, fut chargé du monument de l'abbé de Sauvages, et traita à forfait pour le buste à 1.500 francs.

L'emplacement choisi fut le terrain vacant entre les rues de la Meunière et Bridaine, à la suite de la place Saint-Jean qui, par les soins de M. Balme, fut érigé en square et porte aujourd'hui le nom de « *Square de Sauvages* ».

On fut un peu pressé pour l'achèvement de ce monument, inauguré le 26 septembre 1896 et auquel on était obligé de travailler encore la veille, aussi dès qu'il fut remis à la Ville et débarrassé de ses échafaudages, il fut critiqué.

Le piédestal n'avait aucune proportion avec le buste, dont la figure était soignée, mais les détails laissaient à désirer ; M. Bastet l'avait reconnu et devait apporter quelques modifications à son œuvre.

Mais, comme il tardait toujours, le Comité, de concert avec la Ville, décidèrent de faire un nouveau piédestal. M. Jamain,

Digitized by Google

sculpteur, artiste consciencieux, dont la figure joviale attire toute les sympathies, fut chargé de ce projet. Il produisit diverses maquettes au Comité et à la Ville ; on traita définitivement avec lui, moyennant la somme de 2.000 francs, pour l'exécution du piédestal orné, style Louis XV, qui n'est achevé que depuis quelques jours seulement, mais qui corrige bien le défaut primitif de ce modeste mais coquet monument.

De plus, par les soins de M. Marchais, fondeur, la base du buste fut relevée très sensiblement et dégagée pour corriger l'effet fâcheux que le buste trop écrasé produisait aux yeux de tous.

La Ville a entouré le monument d'une corbeille de gazon avec fleurs, et d'une grille qui l'encadre admirablement.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE II. — FÊTES D'INAUGURATION

L'enthousiasme fut général dans la ville, quand on parla de l'inauguration des monuments à Pasteur, Florian et Sauvages. Tout le monde aurait désiré faire partie du Comité des Fêtes, et l'on peut dire que si tous ceux qui le désiraient n'y furent pas effectivement appelés, toute la population y apporta son concours d'empressement, de bonne volonté et d'initiative.

Primitivement la Municipalité, d'accord avec les divers Comités, avait fixé les Fêtes au 4 et 5 octobre 1896, mais l'arrivée du Tzar à Paris, qui devait être une grande manifestation nationale de sympathie pour l'allié de la France, et une satisfaction de fierté pour les cœurs vraiment Français, fit modifier cette date, les Fêtes d'inauguration furent fixées aux 24 et 25 septembre 1896.

Le Comité des Fêtes fut composé :

1° De tous les membres du Conseil municipal. — 2° du bureau du Comité Pasteur. — 3° du bureau du Comité Florian. — 4° du bureau du Comité Sauvages. — 5° du Syndicat des filateurs. — 6° des représentants de la Presse locale.

Auxquels furent adjoints des membres des concours de poésie, de musique, d'agriculture et de vélocipédie.

Voici les noms par ordre alphabétique des membres du Comité général des Fêtes.

Liste par ordre alphabétique

DE TOUS LES MEMBRES DE LA COMMISSION GÉNÉRALE DES FÊTES

MM. Ajon, professeur de musique, rue Lafare. — Ajon fils, rue Lafare. — Albran (abbé) — Amand Auguste, conseiller municipal, boulevard Gambetta. — André, publiciste, bar de la Gare. — Antoine Emile, filateur, rue de l'Hôtel-de-Ville. — Argillier Auguste, conseiller municipal, Prairie.— Arnassan Clodomir, trésorier du Comité Florian, rue de l'Hôtel-de-Ville, 12. — Ausset, proviseur du Lycée, secrétaire

Digitized by Google

du Comité Florian. — Antoine fils, filateur. — Balme Léopold, 2me adjoint au maire, directeur des Fêtes. — Bancilhon, architecte. — Baron d'Hombres fils, rue d'Avéjan. — Barraud, architecte. — Berrouiller, chef des Trouvères, faubourg d'Auvergne. — Berthézenne, avocat, rue Saint-Vincent. — Bertrand, docteur en médecine, place de la République. — Bertrand Léopold, conseiller municipal, rue Saint-Vincent. — Blancher, percepteur, rue de l'Hôtel-de-Ville. — Blavet Alcide, marchand de vins, faubourg d'Auvergne. — Boissier, président honoraire du Comité Pasteur, Pont-Vieux. — Bonnefoi Louis, conseiller municipal, place du Lycée. — Boudon Hippolyte, conseiller municipal, rue Saint-Vincent. — Boulze, géomètre, faubourg de Rochebelle. — Bouygues Albert, conseiller municipal, à Chaudebois. — Boyer Louis, fils, conseiller municipal, à la Prairie. — Boyer J., Quai-Neuf, 18. — Bréban, chef d'orphéon (Enfants d'Alais), rue de Beausset. — Broves (de) président du Comité de Sauvages, curé de Saint-Jean-du-Pin. — Boulze Norbert, conducteur des Ponts-et-Chaussées. — Brusset Blanc, imprimeur. — Caisso, publiciste (Union Républicaine) rue Fabrerie, 65. — Carli fils, chapelier. — Chabaud Léopold, 1er adjoint, à Saint-Alban. — Chabrier, bibliothécaire à la Mairie. — Chambon, buffet de la Gare. — De Chapel, président du Comité Pasteur, rue d'Avéjan. — Chauvet Lysias, conseiller municipal, avenue de la Gare. — Chevalier Louis, basse place Saint-Jean. — Crouzat Jean, place de l'Etoile — Crouzat Henri, de Paris, chez M. Gral. — Cartayrade Jeune, de la *Dépêche*, de Toulouse. — Dadre, avocat, place du Marché. — Dastarac, avocat, rue Beauteville, 1. — Daudet. — Delfieu Emile, président du Comité Florian, rue Jules-Cazot. — Delord, professeur à l'école du Palais. — Destremx Léonce, président d'honneur du Comité Florian, rue Lafare. — Deyna, directeur de la Caisse d'épargne. — Domergue Auguste, conseiller municipal, au Tempéras. — Duffès, avoué, rue Pasteur. — Dumas Louis, conseiller municipal, rue de la Galère, 1. — Espérandieu, ex-maire d'Alais. — Fabre, sous-préfet, rue d'Avéjan. — Flacheron, mécanicien en retraite, rue Taisson. — Foucard, trésorier du Comité de Sauvages, épicier, Grand'Rue. — Francezon Paul, filateur, rue d'Avéjan. — Fabre Charles, de Massanes, rue Taisson. — Gadot, architecte-voyer de la ville, hôtel du Nord. — Gilly, président de la Société de gymnastique. — Goirand. — Gros Joseph, mercier, au Marché. — Gros, architecte, avenue de la Gare. — Guy, professeur de piano, place de la République. — Huc, aux Prés Saint-Jean. — d'Hombres (baron), rue d'Avéjan. — Lamat, farandoleur. — Latapy, lieutenant des pompiers. — Laurent de l'Arbousset, secrétaire général du Comité Pasteur. — Lévy, publiciste, rue de la République, 11. — Lichère Louis, place du Marché. — Messance Hippolyte, secrétaire général du Comité, boulevard Gambetta. — Malzac, député, rue de l'Hôtel-de-Ville. — Martel-Teulon, place du Marché. — Martin Albin, publiciste, rue Souchon, 14 bis. — Maurin, banquier, place du Lycée. — Méjean, chef

Digitized by Google

de musique au Pensionnat, rue Beauteville. — Nègre-Gay, président du tribunal de commerce, rue d'Avéjan. — Nègre Elie, rue Beauteville. — Nolhac, professeur de violon, rue Souchon. — Oberkampff, trésorier du Comité Pasteur, rue Edgard-Quinet. — Privat Sanctus, publiciste. — Pagès Eugène. — Paul Félix, vice-président du Comité Florian, professeur au Lycée. — Pecqueur, chef de musique, faubourg de Rochebelle. — Pin Emile, vice-président du Comité Pasteur, Grand'Rue. — Polge Louis-Auguste, publiciste, Grand'Rue, 128. — Poncet, bijoutier, Grand'Rue. — Portes, inspecteur primaire. — Poulle Raymond, secrétaire général du Comité Florian, juge de paix, à Nimes. — Priou Jules, rue Bouquerie. — le Professeur de philosophie du Lycée. — le Professeur de rhétorique du lycée.— De Ramel, député, maire d'Alais. — Raymond Marius, conseiller municipal, faubourg du Soleil.— Rivière-Dejean propriétaire, place Saint-Jean. — Roux Gabriel, à l'Evêché. — Salles Joseph, secrétaire du Comité Pasteur, boulevard Louis-Blanc. — de Sarran d'Allard, propriétaire, place Saint-Sébastien. — Teissonnière Henri, rue de la République. — Thérond Casimir, rue de l'Hôtel-de-Ville. — Trouilhas, secrétaire du Comité de Sauvages, droguiste, Grand'Rue. — Vaissère, publiciste, rue Ferdinand-Cartayrade, 30. — Valat, publiciste, Grand'Rue. — Valette Clovis, conseiller municipal, faubourg de Rochebelle. — Voisin Henri, conseiller municipal, Grand'Rue. — Zaleski, docteur-médecin, rue Pasteur.

Liste de tous les membres des divers Comités

AVEC LEUR ADRESSE

1° *Conseil Municipal.* — MM. de Ramel, maire, président. — Chabaud Léopold, 1er adjoint, rue Lafare. — Balme Léopold, 2me adjoint, directeur des Fêtes, Grand'Rue. — Messance Hippolyte, secrétaire général du Comité, boulevard Gambetta. — Amand Auguste, conseiller municipal, boulevard Gambetta. — Argillier Auguste, conseiller municipal, à la Prairie. — Bertrand Léopold, conseiller municipal, rue Saint-Vincent. — Bonnefoi Louis, conseiller municipal, place du Lycée. — Boudon Hippolyte, conseiller municipal, rue Saint-Vincent. — Bouygues Albert, conseiller municipal, à Chaudebois. — Boyer Louis, fils, conseiller municipal, à la Prairie. — Chauvet Lysias, conseiller municipal, avenue de la Gare. — Dumas Louis, notaire, conseiller municipal, rue de la Galère, 1. — Domergue Auguste, conseiller municipal, au Tempéras. — Raymond Marius, conseiller municipal, faubourg du Soleil. — Valette Clovis, conseiller municipal, faubourg de Rochebelle. — Voisin Henri, conseiller municipal, Grand'Rue.

2° *Comité Pasteur.* — MM. de Chapel, président du Comité, rue d'Avéjan. — Boissier, président honoraire, Pont-Vieux. — Pin Emile,

Digitized by Google

vice-président, Grand'Rue. — Oberkampff, trésorier, rue Edgard-Quinet. — Laurent de l'Arbousset, secrétaire général, rue Mandajors. — Salles Joseph, secrétaire, boulevard Louis-Blanc.

3° *Comité Florian.* — MM. Léonce Destremx, président d'honneur du Comité, rue Lafare. — Félix Paul, vice-président, professeur au Lycée. — Clodomir Arnassan, trésorier, rue de l'Hôtel-de-Ville, 12. — Raymond Poulle, secrétaire général, juge de paix, à Nimes. — Ausset, secrétaire, proviseur au Lycée. — Malzac, député, rue de l'Hôtel-de-Ville. — Fabre, sous-préfet, rue d'Avéjan. — Dadre, avocat, place du Marché. — Duffès, avoué, rue Pasteur. — De Sarran d'Allard, propriétaire, place Saint-Sébastien. — Berthézenne, avocat, rue Saint-Vincent. — Blavet Alcide, marchand de vins, faubourg d'Auvergne. — Maurin, banquier, place du Lycée. — Thérond Casimir. rue de l'Hôtel-de-Ville. — Martel-Teulon, place du Marché. — Chabrier, bibliothécaire à la Mairie.

Syndicat des filateurs. — MM. Paul Francezon, filateur, rue d'Avéjan. — Emile Antoine, filateur, rue de l'Hôtel-de-Ville, 14.

4° *Comité de Sauvages.* — MM. de Broves, président, curé de Saint-Jean-du-Pin. — Trouillas, secrétaire, droguiste, Grand'Rue. — Foucard, trésorier, épicier, Grand'Rue. — Blavet, secrétaire-adjoint, marchand de vins, faubourg d'Auvergne.

5° *La Presse.* — MM. Martin Albin, rue Souchon, 14 bis. — André, *Petit Méridional*, bar de la Gare. — Lévy, *Petit Marseillais,* rue de la République, 11. — Veissaire, *Lyon Républicain*, rue Ferdinand-Cartayrade, 30. — Polge Louis-Auguste, *Fraternelle*, Grand'Rue, 128. — Caisso, *Union Républicaine,* typographe, rue Fabrerie, 65. — Valat, *Petit Provençal*, Grand'Rue.

L'architecte de la ville, comme organisateur.

6°. — Comité des Concours

Concours de musique (festival), *de vélocipédistes, etc., etc.*

MM. le Dr Zaleski, rue Pasteur. — Dastarac, avocat, rue Beauteville, 1. Argillier, conseiller municipal. — Foucard fils, Grand'Rue. — Ajon, professeur de musique, rue Lafare. — Pecqueur, chef de la musique municipale, faubourg de Rochebelle. — Blancher, percepteur, rue de l'Hôtel-de-Ville. — Méjean, chef de musique au Pensionnat, rue Beauteville. — Berrouiller, chef des Trouvères, faubourg d'Auvergne. — Bréban, chef d'orphéon aux Enfants d'Alais, rue de Beausset. — Delord, professeur à l'école du Palais. — Trouillas, droguiste, Grand'Rue. — Nolhac, professeur de violon, rue Souchon. — Boyer, musicien. — Portes, inspecteur primaire. — Poncet, bijoutier, Grand'Rue. — Deyna, directeur de la Caisse d'épargne. — Guy, professeur de musique (piano),

Digitized by Google

place de la République. — Dumas, conseiller municipal, rue de la Galère. — Bertrand, conseiller municipal. — Lévy, correspondant du *Petit Marseillais*, rue de la République. — Vaissaire. — Chambon, buffet de la Gare. — Carli fils, chapelier, rue de l'Hôtel-de-Ville. — Gros Joseph, mercier, au Marché. — Lamat, farandoleur. — Bouygues, conseiller, à Chaudebois. — Latapy, lieutenant des pompiers. — Gilly, président de la Société de Gymnastique.

Commissions

PREMIÈRE COMMISSION

Fêtes félibréennes : Représentation théâtrale. — Concours poétique. — MM. Delfieu, président du Comité Florian, rue Cazot. — Poulle, secrétaire du Comité Florian. — Ausset, proviseur du lycée. — De Broves, président du Comité de Sauvages. — Lévy, publiciste.

2me COMMISSION AGRICOLE

MM. de Chapel, président du Comité Pasteur. — Laurent de l'Arbousset. — Francezon Paul. — Boissier, vétérinaire. — Dr Bertrand, place de la République. — Valat.

3me COMMISSION POUR LES INVITATIONS

MM. la Municipalité. — Les Membres des bureaux des Comités de chaque statue. — Martin Albin. — Caisso.

Convocation par la Municipalité.

4me COMMISSION POUR LE LOGEMENT, SERVICE DES VOITURES

MM. Espérandieu. — Balme, 2me adjoint, directeur des fêtes. — Dumas, conseiller municipal. — Boudon, conseiller municipal. — Francezon, filateur. — Salles Joseph, rue Florian. — Pin, avocat, Grand'Rue. — Nègre-Gay, président du tribunal de commerce, rue d'Aréjan. — Antoine Emile, filateur, rue Saint-Vincent. — Bouygues Albert, rentier, conseiller municipal, à Chaudebois.

5me COMMISSION DES FÊTES EXTÉRIEURES

Décoration de la ville, retraite, feu d'artifice, illumination

MM. la Municipalité. — Espérandieu. — Bertrand, conseiller municipal. — Boyer, conseiller municipal. — Argillier Auguste, conseiller municipal, à la Prairie. — Domergue Auguste, conseiller municipal, au Tempéras. — Dastarac. — L. Voisin. — Raymond. — Valette. — Vaissaire. — Polge. — Boulze, géomètre, faubourg de Rochebelle. — Daudet. — André.

Digitized by Google

Dans la première réunion, présidée par M. de Ramel, maire d'Alais, qui eut lieu le 29 juillet 1896, le Comité se divisa en six sous-commissions :

1° COMMISSION DES FÊTES

Fêtes félibréennes : Représentation théâtrale, Concours poétique : MM. Delfieu, président du Comité Florian, Poulle, Ausset, de Broves, Lévy. *(Réunion le vendredi 31 juillet).*

2e COMMISSION AGRICOLE

MM. de Chapel, président du Comité Pasteur, Laurent de l'Arbousset, Francezon, Boissier, Dr Bertrand, Valat. *(Réunion lundi 3 août).*

3e COMMISSION POUR LES INVITATIONS

Banquet, soirée, vin d'honneur : La Municipalité, les membres du Bureau des Comités de chaque statue, MM. Martin Albin, Caisso. *(Convocation par la Municipalité).*

4e COMMISSION POUR LE LOGEMENT

Service des voitures : MM. Espérandieu, Balme, Dumas, Boudon, Francezon, Salles, Pin, Nègre, Antoine et Bouygues. *(Réunion samedi 1er août).*

5e COMMISSION DES FÊTES EXTÉRIEURES

Décoration de la ville, retraite, feu d'artifice, illumination : MM. La Municipalité, Espérandieu, Bertrand, Boyer, Argillier. Domergues, Dastarac, L. Voisin, Raymond, Valette, Vaissaire, Polge, Boulze, Daudet, André. *(Réunion lundi 3 août, à 5 heures).*

6e COMMISSION DES CONCOURS

Concours de musique (festival), de vélocipédistes, de farandoles, carrousel ou courses de taureaux : MM. le Dr Zaleski, Dumas, Bertrand, Dastarac, Trouillas, Argillier, Foucard, les chefs de musique, d'orphéons, les professionnels, Lévy, Vaissière. Pour le carrousel : M. de Chapel. *(Réunion, samedi 1er août).*

M. Léopold Balme, architecte, adjoint de la ville d'Alais, délégué aux travaux publics et aux beaux-arts, qui a déjà organisé, en 1878, la fête des Eaux, et en 1889, celle de l'inauguration de la statue Dumas et du buste du marquis de Lafare, est désigné à l'unanimité, comme directeur général des fêtes.

Les diverses commissions s'y réunirent aux jours indiqués, et ensuite presque quotidiennement, pour élaborer le programme

Digitized by Google

général des fêtes. Tous les jours, on apportait une idée nouvelle, pour en rehausser l'éclat.

Il fut décidé que l'on profiterait des inaugurations des fêtes, pour que la Société d'agriculture organisât une exposition au Bosquet, et que l'on inaugurât aussi l'éclairage électrique de la ville d'Alais.

Pour bien comprendre tous les efforts faits par chacun des membres des Comités pour apporter son plus dévoué concours à l'œuvre commune, devenue populaire et unanime dans la ville, il faudrait qu'il fût possible de publier le procès-verbal de toutes les séances. Cependant pour qu'on puisse rappeler le souvenir de toutes ces bonnes volontés, nous donnerons des résumés des trois principales réunions, les 8 et 27 août et 24 septembre.

Séance du 8 Août 1896

M. Balme, 2me adjoint, président, ouvre la séance. Il présente les excuses de M. Nègre-Gay, absent. Il informe la réunion que par une lettre, M. de Ramel, annonce que M. Méline a accepté la date du 4 octobre et qu'il viendra, si la visite du tzar à la France ne modifie pas ses projets. Que M. Turrel a accepté également et viendra dans tous les cas. Il donne la parole à M. Delfieu, président de la commission des fêtes littéraires. M. Delfieu rapporte à la réunion que la commission des fêtes littéraires a nommé un Comité pour le concours de poésie. Ce Comité se compose: de MM. Léonce Destremx, président d'honneur; Emile Delfieu, président; Félix Paul, vice-président; Clodomir Arnassan, trésorier; Raymond Poulle, secrétaire général; Ausset, secrétaire; Malzac, député; Fabre, sous-préfet; Dadre, avocat; Duffès, avoué; de Sarran d'Allard, propriétaire; Berthézène, avocat; Blavet Alcide; Maurin; Bauquier; Thérond Casimir; Martel-Teulon; Chabrier, bibliothécaire.

Ce Comité fait une demande de fonds de 1000 fr., qui est accordée en principe par la réunion. M. Delfieu exprime ensuite à l'assemblée son regret de ne pouvoir donner satisfaction à un grand nombre de personnes dévouées au Comité de Florian, en leur faisant faire partie de la commission. Il propose un système d'organisation, qui en pouvant donner satisfaction à un plus grand nombre de membres, permettrait d'éviter l'encombrement des réunions générales. Le système s'écartant de l'organisation adoptée dans la séance précédente et les membres de la commission des fêtes littéraires étant en fait bien plus nombreux que ceux des autres commissions, il n'est pas pris en considération. M. Delfieu propose alors la nomination d'une commission spéciale pour organiser la représentation théâtrale des œuvres de Florian, dans laquelle il ferait entrer les jeunes gens du Comité Florian, qui ont fait

Digitized by Google

preuve de tant de dévouement. La réunion décide de charger M. Delfieu et M. Bertrand, de la représentation théâtrale.

M. le président donne la parole à M. Laurent de l'Arbousset, président de la commission agricole. M. de Larbousset expose que la Société d'agriculture s'est réunie lundi, et après elle la commission agricole nommée pour les fêtes. La Société d'agriculture a adressé à M. Méline, une lettre que la presse a publiée, et a décidé l'organisation d'une exposition au collège de jeunes filles, pour les 5, 6 et 7 septembre, les récompenses en seront distribuées pendant les fêtes. Le Comité d'études de vigilance contre le phylloxéra a décidé également l'organisation d'un concours pour la première semaine de septembre dont les récompenses seront aussi distribuées pendant les fêtes. La commission agricole a abandonné le projet d'un Congrès agricole. Elle ne demande aucune subvention.

M. le président de la réunion annonce que la commission pour les invitations n'a encore rien décidé, attendu que la date de la célébration des fêtes vient seulement d'être fixée au 4 octobre, et elle propose de nommer M. le Sous-Préfet, membre de cette commission. Il en est de même pour la commission des logements qui s'est ajournée jusqu'à ce que cette date soit connue. M. le président donne la parole à M. Gadot, architecte-voyer de la ville d'Alais, pour le rapport de la commission des fêtes extérieures. M. Gadot, expose le devis nécessaire pour la décoration de la ville. Ce devis est divisé en quatre chapitres, savoir :

Estrades	4.550 00	14.500 00
Décoration	4.000 00	
Illuminations	2.700 00	
Main-d'œuvre.....	3.150 00	

Bien que cette somme soit élevée, M.Gadot, estime qu'elle ne peut être réduite si on veut bien faire les choses. La réunion émet unanimement l'avis que la somme est trop élevée. M. Gadot propose alors de chercher un entrepreneur des fêtes, avec lequel on pourrait obtenir une notable réduction. Cette proposition est adoptée par la réunion qui fixe la somme à dépenser à 8.000 francs.

M. le président expose que la commission des fêtes extérieures a décidé la décoration et l'illumination des places et rues suivantes : avenue de la Gare, rue de l'Hôtel-de-Ville, place de la Mairie, le Bosquet, la Maréchale, place Dumas, place St-Jean, square de la Meunière, rue St-Vincent, rue d'Avéjan, place de la République. Sur la proposition d'un membre de la réunion on joint à cette liste la place du Lycée.

La sous-commission des fêtes a décidé que le spectacle d'un ballon gonflé aux arènes et monté par un aéronaute serait offert au public. Un membre de la réunion propose l'inscription des jardiniers

Digitized by Google

MM. Tabusse et César Julien, comme membres de la sous-commission des fêtes extérieures. Cette proposition est adoptée.

M. le président donne la parole à M. Lévy, rapporteur de la sous-commission des concours.

M. Lévy expose que l'organisation d'un concours de musique et non d'un festival a réuni la majorité, la sous-commission demande pour cela un crédit de 2.000 francs qu'il lui est accordé en principe.

La sous-commission a reçu les propositions de M. Lamat, directeur de la Société de farandoleurs le « Raisin d'or » qui prendrait à sa charge l'organisation et les frais d'un concours de farandoleurs à donner sur le rond-point du Bosquet et d'un concours de danse qui serait donné au théâtre. La sous-commission a adopté ces propositions que la réunion approuve.

M. le président met aux voix le projet d'une course de taureaux, le projet n'est pas adopté.

M. Foucard annonce que M. de Chapel a écrit à M. le Général commandant la subdivision au sujet du carrousel, qu'il faut attendre la réponse.

M. le président indique et soumet à l'approbation de l'assemblée un programme d'ensemble des fêtes qui est déjà adopté.

Samedi 3 octobre : Retraite aux flambeaux, représentation théâtrale des œuvres de Florian.

Dimanche matin : Réception des ministres et des invités.

Dimanche soir : Inauguration de la statue Pasteur, banquet, soirée, concours de musique, concours d'estudiantina.

Lundi matin : Inauguration du buste de Sauvages, course vélocipédique, concours de farandoleurs, ballon.

Lundi soir : Inauguration de la statue Florian, carrousel, assaut de danse au théâtre, feu d'artifice.

M. Laurent de l'Arbousset propose de commencer dès maintenant par de petites affiches la diffusion du programme des fêtes dans le départe- du Gard et les départements limitrophes.

Cette proposition est adoptée, et la presse promet tout son concours pour cette diffusion.

M. le président lève la séance, la date de la prochaine séance sera ultérieurement fixée.

Réunion du 27 août 1896

La séance est ouverte par M. le Maire, assisté de M. Balme, directeur des fêtes.

M. le président annonce qu'une invitation faite au nom de la Municipalité et des Comités de chaque statue, et signée par les représentants du Gard, sera transmise par l'intermédiaire de M. le Préfet à M. le

Digitized by Google

Président du Conseil, ainsi qu'aux Ministres des travaux publics et de l'instruction publique.

M. le Maire expose que dans une réunion du 14 août, la commission des invitations a fixé d'abord à 150 le nombre des invitations à faire, dont 30 affectées au Comité Florian, 30 au Comité Pasteur et 15 au Comité de Sauvages, 15 à la presse et 30 au monde officiel.

Il faut que les invités soient désignés au plutôt par les soins de chaque Comité pour que les invitations soient faites sans retard par la commission. Chaque Comité aura soin de s'assurer le concours d'un personnage officiel pour le discours à faire au moment de l'inauguration. Au sujet du nombre des discours qui pourront être faits à l'inauguration de chaque statue, une discussion s'élève dans laquelle M. Pin, conseiller général appuie fortement pour que le nombre en soit limité à deux en dehors de la présentation par le président du Comité de la statue et de la réponse du Maire.

On indique d'ores et déjà pour la statue Florian : MM. Gaston Boissier et Maurice Faure; pour le buste de Sauvages, MM. Mistral et de Bornier; pour la statue Pasteur, les orateurs ne feront pas défaut, le Comité s'en rapportera d'abord à la famille.

Les acceptations reçues par la commission seront transmises de suite à la commission.

M. le Maire expose que pour combler le déficit du Comité Florian, il a pu obtenir que les bénéfices de la prochaine course de Nimes, organisée à cette occasion, seront pour le Comité, à raison de mille fr. en argent et de mille fr. en billets à placer.

M. le président, passant en revue ce qui concerne les diverses commissions établies dans la séance du 29 juillet, amène les observations et discussions suivantes :

COMMISSION DES FÊTES LITTÉRAIRES

La sous-commission de la représentation théâtrale, fait une demande de 500 francs, qui lui est accordée en principe. Elle annonce que des pourparlers sont engagés avec les artistes de Nimes.

La sous-commission du concours poétique a établi son programme. Au sujet des poésies récompensées, une discussion s'élève sur le moment et le lieu où ces pièces seront lues, il est décidé que les premiers prix seuls seront lus à l'inauguration des statues, et que les autres pièces de poésies remarquées, seront lues *dans la Cour d'Amour* qui sera organisée, pour donner plus d'éclat à la partie félibréenne des fêtes.

COMMISSION DES INVITATIONS

Au sujet du local où sera donné le banquet, la commission sera chargée de le choisir en tenant compte de son étendue, et de la façon dont il se prêtera à la décoration, M. le président insiste alors pour que la

Digitized by Google

commission, le choix du local fait, fixe d'une façon très précise, le nombre des places qu'il pourra contenir. Au sujet du prix du banquet, celui de dix à douze francs paraît devoir convenir. La commission devra avoir soin de nommer des commissaires actifs et zélés pour le banquet, principalement des jeunes gens qui depuis longtemps prêtent leur concours dévoué à tous les Comités.

COMMISSION POUR LE LOGEMENT

Cette commission aura à se préoccuper de la réception des invités; c'est pour cela que la commission des invitations devra lui faire parvenir toutes les adhésions qu'elle recevra.

COMMISSION DES FÊTES EXTÉRIEURES

M. Gadot estime que la somme de 8.000 francs, adoptée par la réunion du 8 août, ne sera pas suffisante, il a dressé un devis détaillé, dans lequel la commission fera les réductions possibles. Au sujet du service d'ordre on fait observer que la troupe ne sera pas à Alais.

Si un Ministre vient, il pourra demander une escorte, sinon on cherchera à obtenir des soldats du génie ou autres.

M. le président fait remarquer que les Sociétés de gymnastique participant aux fêtes, pourraient remplir cet office, et qu'un sacrifice d'argent serait très volontiers consenti, pour obtenir ce concours de leur part.

La commission cherchera aussi à avoir une autre musique d'honneur avec la musique municipale.

COMMISSION DES CONCOURS

Le concours de musique est en bonne voie de formation, on espère l'adhésion d'une cinquantaine de sociétés musicales. Il aura lieu le dimanche après-midi, le lundi matin, aux arènes, une cantate sera préparée pour chaque inauguration. Le concours de vélocipédie est réservé. M. Zaleski transmet l'adhésion du Vélo-Club Alaisien, il ne s'agit que de trouver une piste convenable? Il s'en occupera de suite.

Le carrousel ne peut avoir lieu.

La course de taureaux a été abandonnée à la séance du 8 août.

Le lancement du ballon aura lieu dans l'après-midi de lundi.

Procès-verbal de la séance du 24 septembre

M. de Ramel, maire, préside assisté de M. le Sous-Préfet et de M. Balme, directeur des fêtes.

Trois sortes de cartes : Carte du banquet, carte des inaugurations, carte pour les dames et parents.

Vingt-cinq de ces dernières cartes données à chaque Comité de statue

Digitized by Google

et une réserve à la mairie serviront à augmenter le nombre des entrées suivant les besoins.

Dispositions pour éviter les accidents : 1° Pour la statue Pasteur ; à l'arrivée fermer du côté du Bosquet, le public arrivant par la place Saint-Sébastien ; à la sortie, barrer l'escalier de la place Saint-Sébastien le public sortant par le Bosquet ; 2° Pour la statue Florian, barrière gardée à 1 mètre du parapet du quai.

Service d'ordre : Six gendarmes à cheval, six à pied, vingt-quatre à vingt-cinq pompiers, quarante hommes des Sociétés de gymnastique sous les ordres du commissaire central.

La Musique de l'artillerie jouera aux inaugurations du samedi, au banquet, sur la place de l'Hôtel-de-Ville et partira la nuit du samedi, cinquante-sept musiciens.

Commissaires du banquet: M. Dastarac, nommé président, s'adjoindra dix commissaires pour assurer la bonne organisation.

Aux inaugurations chaque comité désignera les commissaires pour placer les dames.

Réunion à une heure et demie à la mairie pour former le cortège des inaugurations, le samedi.

Réunion à neuf et quart à la mairie pour le cortège de l'inauguration du buste de Sauvages, le dimanche.

Voitures. — Quatre à cinq voitures au cortège pour invités et personnages officiels.

Banquet officiel samedi soir à sept heures, entrée par le café du Casino, vestiaire au Cercle de la Jeunesse, qui veut bien prêter son gracieux concours.

Au concours d'orphéons aux arènes, places réservées pour le Comité ; entrée gratuite des fileuses.

Pour la fête de gymnastique, le dimanche matin, MM. de Chapel, Emile Pin, Dumas, Voisin, délégués.

Bals. — Trois officiels, place Hôtel-de-Ville, du Marché, de la République. — Autorisation pour Rochebelle, la Gare, le faubourg d'Auvergne, la place du Lycée, l'Abbaye.

Abonnements suspendus pour représentation théâtrale. Loges réservées : du sous-préfet, du maire, plus quatre loges pour invités, plus six loges au Comité Florian, quatre au Comité Pasteur et trois au Comité de Sauvages.

Concours musical

Le grand concours musical devint un des grands évènements pendant cette période de fièvre et d'organisation de réjouissances publiques, grâce au dévouement du président M. Blancher, du trésorier, M. Deyna, des secrétaires, MM. G. Lévy et J. Boyer; un Comité

Digitized by Google

spécial fut formé, un règlement très minutieux élaboré, la circulaire adressée à ce moment à toutes les musiques de France, mérite bien d'être conservée.

Grand concours musical des 26, 27 et 28 septembre 1896

organisé à l'occasion des fêtes d'inauguration

DES MONUMENTS PASTEUR, FLORIAN ET DE SAUVAGES

Alais, le 9 août 1896.

Monsieur le président, Monsieur le directeur,

A l'occasion de la triple inauguration des Monuments que la ville d'Alais va élever à la mémoire de l'illustre Pasteur, le sauveur de la sériciculture, à celle du poète de l'enfance, le doux Florian, et à celle du poète languedocien l'abbé de Sauvages, le Comité général des fêtes a pensé que l'organisation d'un « *Grand Concours Musical* » s'imposait.

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-dessous le règlement général ainsi que la feuille d'adhésion à ce Concours, exprimant l'espoir que votre sympathique Société voudra bien y participer et contribuer par sa présence à rehausser l'éclat des fêtes d'Alais.

Le Secrétaire général,
G. LÉVY,
Publiciste.

Le Président du Comité du Concours
BLANCHER,
Percepteur.

Le Directeur des Fêtes,
Léopold BALME,
Adjoint au Maire.

Comité général d'organisation : MM. de Ramel, ✻, Député, Maire d'Alais, Président d'honneur; Chabaud, ancien avoué, adjoint au Maire d'Alais, Vice-President; Balme, architecte, adjoint au Maire, Directeur des Fêtes; Blancher, percepteur des contributions directes, Président du Concours; Argillier, conseiller municipal; Bertrand, conseiller municipal, Président de l'orphéon les « Trouvères d'Alais »; Boudon, notaire, conseiller municipal; Dumas, notaire, conseiller municipal; Ajon, professeur de musique au Lycée; Argillier, négociant; Berrouillet, directeur des « Trouvères d'Alais »; Boyer Jean, négociant; Bonnel, professeur au Lycée; Brébant, directeur de l'orphéon les « Enfants d'Alais »; Carli fils, négociant; Chambon, buffet de la Gare; De Chapel, rentier; Dastarac, avocat; Delord, professeur de musique; Deyna, directeur de la Caisse d'épargne; Foucard, négociant; Gilly,

Digitized by Google

publiciste; Gros Joseph, négociant; Guy Ernest, représentant de commerce; Lamat, directeur de la Société le « Raisin d'or »; Lévy, publiciste; Méjean, directeur de l'Harmonie des mineurs de Rochebelle; Nolhac, compositeur, professeur de musique; Pecqueur, ✲, directeur de la Musique municipale; Poncet, horloger-bijoutier; Portes O. ❶), compositeur, inspecteur primaire; Trouilhas, négociant; Veyssière, publiciste; Zaleski, docteur en médecine, président de « l'Estudiantina Alaisienne ».

ARTICLE PREMIER. — Un Concours d'Orphéons, d'Harmonies, de Fanfares et d'Estudiantinas aura lieu à Alais les 26, 27 et 28 septembre 1896, sur l'initiative de la Municipalité.

Toutes les Sociétés musicales françaises sont appelées à y prendre part.

Les Sociétés musicales d'Alais ne concourront pas.

ART. 2. — Cette solennité comprendra :

1° CONCOURS D'EXÉCUTION. — 2° CONCOURS D'HONNEUR.

Le premier aura lieu le dimanche et le Concours d'honneur le lundi matin.

ART. 2. — Les Sociétés seront classées dans l'ordre suivant :

1° *Division d'excellence.* — Sociétés ayant déjà concouru dans cette division ou ayant remporté un 1er prix ascendant dans la division supérieure.

2° *Division supérieure.* — Sociétés ayant déjà concouru dans cette division ou ayant remporté un 1er prix ascendant dans la 1re division, 1re section.

3° *Première division (1re section).* — Sociétés ayant déjà concouru dans cette section ou ayant remporté un 1er prix ascendant dans la 1re division, 2me section.

4° *Première division (2me section.)* — Sociétés ayant déjà concouru dans cette section ou ayant remporté un 1er prix ascendant dans la 2me division, 1re section.

5° *Deuxième division (1re section).* — Sociétés ayant déjà concouru dans cette section ou ayant remporté un 1er prix ascendant dans la 2me division, 2me section.

6° *Deuxième division (2me section).* — Sociétés ayant déjà concouru dans cette section ou ayant remporté un 1er prix ascendant dans la 3me division, 1re section.

7° *Troisième division.* — Cette division comprend trois sections :

1re *Section.* — Sociétés des chefs-lieux de département n'ayant jamais concouru ou classées en 3me division et Sociétés ayant remporté, dans un précédent concours, un 1er prix ascendant dans la 2me section de cette division.

Digitized by Google

2me *section.* — Sociétés des chefs-lieux d'arrondissement et de canton n'ayant jamais concouru ou classées en 3me division et Sociétés ayant remporté dans un précédent concours un 1er prix ascendant dans la 3me section de cette division.

3me *section.* — Sociétés des communes rurales n'ayant jamais concouru ou ayant déjà concouru dans cette section sans y avoir remporté un 1er prix ascendant.

Il ne sera pas fait de distinction entre les fanfares avec ou sans saxophones.

CONCOURS D'EXÉCUTION

ART. 4. — Toute Société inscrite, quelle que soit sa Division ou Section, exécutera deux chœurs ou morceaux à son choix. Il n'y aura pas de morceau imposé.

ART. 5. — La musique de danse et les pas redoublés ne pourront, en aucune manière, servir de morceaux de choix.

ART. 6. — Sont absolument interdits les morceaux avec lesquels les Sociétés auront obtenu un premier prix.

ART. 7. — Chaque Société instrumentale ou chorale devra remettre au jury deux exemplaires (partitions ou conducteurs) des morceaux qu'elle devra exécuter.

CONCOURS D'ESTUDIANTINAS

ART. 8. — Le classement de ce Concours spécial se fera par la Commission d'après les indications fournies par la feuille de renseignements jointe au présent Règlement.
Chaque Société exécutera deux morceaux, à son choix. Sont exceptés ceux qui leur auraient valu un 1er prix dans un Concours précédent.

CONCOURS D'HONNEUR

ART. 9. — Le classement du Concours d'honneur est ainsi réglé :
1er Groupe. — Sociétés des divisions d'Excellence et Supérieure.
2me Groupe. — Sociétés des 1re et 2me divisions.
3me Groupe. — Sociétés de la 3me division, toutes sections.
4me Groupe. — Sociétés d'Estudiantinas.

ART. — 10. — Ce Concours est obligatoire pour les deux premiers groupes; il est facultatif pour les 3me et 4me groupes qui devront donc indiquer sur la feuille d'adhésion, si elles doivent prendre part au Concours d'honneur.
Les Sociétés ne pourront concourir en honneur que tout autant qu'elles auront pris part au concours de la veille.

JURY :

ART. 11. — Les membres du jury seront choisis parmi les notabilités musicales, compositeurs, chefs de musiques militaires et

Digitized by Google

artistes musiciens dont la compétence et l'impartialité seront indiscutables.

ART. 12. — Les contestations ou difficultés qui pourraient se produire *avant* le Concours seront jugées par la Commission d'organisation; celles soulevées *au moment* du Concours seront jugées par le Jury dont les décisions sont souveraines et sans appel. Mais si le Jury ne possédait pas les éléments nécessaires d'information, il laissera concourir la Société mise en cause et réservera la récompense qu'elle aura méritée jusqu'à ce que la Commission d'organisation ait statué.

ART. 13. — Selon le cas les jurys pourront réserver tel prix qu'il leur paraîtra convenable.

ART. 14. — Avant d'entrer en lice chaque Directeur devra déclarer au jury qu'il ne possède aucun élément étranger à la Société.

ART. 15. — Les prix n'étant accordés qu'à la valeur réelle comme exécution et non à la valeur relative des Sociétés entre elles, le jury ne les décernera qu'à titre de 1er, de 2me ou de 3me prix, selon le mérite des exécutants. Le jury pourra supprimer ceux qui ne lui sembleraient pas suffisamment mérités. En conséquence il ne sera pas décerné de prix unique alors même qu'il n'y aurait qu'une seule Société présente. Le prix en question ne sera décerné qu'à titre de 1er, 2me ou 3me, selon la valeur de l'exécution.

ART. 16. — Dans le cas ou le Jury, après avoir décerné le nombre de prix fixé, jugerait qu'une Société non couronnée mérite néanmoins une récompense, il pourra créer un prix de plus et le lui décerner. Mais cette faveur exceptionnelle ne pourra être accordée qu'à l'unanimité des voix des membres du Jury.

ART. 17. — Si le jury reconnait qu'une Société concourant pour la première fois se trouve dans une division notoirement inférieure à celle de sa valeur réelle, il indiquera dans ses appréciations le classement qu'elle aurait dû prendre et qu'elle devra prendre à l'avenir; il sera accordé à cette Société un prix spécial hors classement, ayant la valeur d'un 1er prix.

PRIX :

ART. 18. — Les prix consisteront en primes en espèces, objets d'art, couronnes, palmes, médailles de différents modules; un diplôme sera affecté à chaque récompense; il sera signé par le jury et par le Président du Concours.

ART. 19. — Les primes en espèces affectées au Concours d'honneur seront décernées ainsi qu'il suit :

1er Groupe. — Harmonies, 300 fr. — Fanfares, 200 fr. — Orphéons 150 fr. — 2me Groupe. — Harmonies, 200 fr. — Fanfares, 130 fr. — Orphéons, 100 fr. — 3me Groupe. — Harmonies, 150 fr. — Fanfares, 100 fr. — Orphéons, 50 fr. — 4me Groupe. — Section d'Estudiantina, — 100 fr.

ART. 20. — S'il y a deux prix ex-œquo la prime en espèce pourra

Digitized by Google

être partagée, mais chaque prix comportera un diplôme et une médaille de même valeur.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

ART. 21 — Les Sociétés désirant participer au Concours devront retourner dûment remplie et avant le *5 septembre 1896*, terme de rigueur, la feuille d'adhésion et de renseignements jointe au présent règlement.

Cet envoi, ainsi que toutes les demandes de renseignements, quelles qu'elles soient, devront être adressées à M. Lévy, Secrétaire général des Concours, à la Mairie d'Alais. La feuille d'adhésion et de renseignements devra être certifiée véritable par le Président ou le Directeur de la Société. Elle devra, en outre, être visée par le Maire de la commune.

ART. 22. — Aucun membre des Sociétés inscrites au Concours ne peut faire partie de deux Sociétés de même nature; il est fait exception pour les chefs qui peuvent diriger plusieurs Sociétés, sauf dans le cas où ces Sociétés concouraient dans la même section et dans le même groupe.

ART. 23. — Aucune Société ne pourra prendre part au Concours avec un nombre de membres supérieur à celui indiqué par la feuille d'adhésion.

ART. 24. — Toute Société se présentant avec des membres non régulièrement inscrits *trois mois* avant la date du présent Concours sera exclue de droit. Dans le cas où une fraude de ce genre serait signalée trop tard, les prix et les diplômes décernés à la Société en faute seront rendus à la Commission qui communiquera le cas à la presse orphéonique.

ART. 25. — Toute Société se présentant avec des membres exécutants pris en dehors de sa composition ordinaire sera exclue du Concours.

Seront également exclues les Sociétés qui laisseront passer leur tour d'inscription pour entrer en lice, à moins que ce fait ne provienne du chef qui, en ce moment même dirigeant une Société dans un autre local ne pourrait être présent. Dans ce cas, le jury pourra intervertir l'ordre d'audition.

ART. 26. — Les musiciens ou chanteurs militaires, faisant régulièrement partie des Sociétés inscrites avant leur appel sous les drapeaux, pourront prendre part au Concours avec leurs Sociétés respectives.

ART. 27. — L'exclusion du Concours sera également prononcée contre toute Société qui aurait fourni des renseignements inexacts.

ART. 28. — Toute réclamation qui se produira après l'ouverture du concours sera considérée comme nulle et non avenue. Il ne sera tenu aucun compte des réclamations anonymes.

ART. 29. — Un programme général indiquera le jour et l'heure des Concours ainsi que les locaux où les épreuves auront lieu.

Digitized by Google

ART. 30. — Toutes les Sociétés inscrites au Concours d'honneur seront rigoureusement tenues d'assister au défilé dont l'itinéraire sera fixé sur le programme officiel et d'exécuter la Cantate qui leur sera adressée quinze jours au moins avant le Concours.

ART. 31. — Des concerts publics seront donnés par les Sociétés ayant obtenu deux premiers prix.

ART. 32. — L'ordre du Concours sera réglé en présence des membres de la Commission et de la Municipalité par un tirage au sort qui aura lieu le dimanche 20 septembre 1896 à l'Hôtel-de-Ville, à 2 heures du soir. Les Sociétés inscrites pourront se faire représenter à cette opération.

ART. 33. — Un commissaire sera délégué auprès des Sociétés qui prendront part au Concours. Il sera chargé de les recevoir à leur disposition pendant toute la durée de leur séjour.

ART. 34. — Des démarches seront faites auprès des Compagnies de chemin de fer pour obtenir les plus grandes réductions possibles et les plus larges pour le voyage des Sociétés.

ART. 35. — Il ne sera dû aucune indemnité aux Sociétés si une circonstance fortuite obligeait le Comité à renvoyer le Concours ou à en changer l'heure.

ART. 36. — Une médaille commémorative sera décernée à toutes les Sociétés, de quelque nature qu'elles soient, qui assisteront aux fêtes.

ART. 37. — S'il est fait au présent Règlement des additions ou modifications, il en sera donné avis aux Sociétés adhérentes en temps opportun.

Le présent Règlement a eté approuvé en assemblée générale le 5 août courant.

Pour le Comité : *Le Directeur des Fêtes*, L. BALME : *Le Président du Concours*, BLANCHER ; *Le Trésorier*, DEYNA ; *Le Secrétaire général*, G. LÉVY ; *Le Secrétaire adjoint*, J. BOYER.

MEMBRES DU JURY :

MM. Palluel, chef de musique de l'École d'Artillerie, Nimes. — Eustache, chef de musique au 2me Génie, Montpellier. — Coquelin, chef de musique au 122me de Ligne, Lodève. — Chomel, chef de musique au 47me de Ligne, Saint-Malo. — Borel, ✻, ex-chef de musique de l'armée, professeur, Aix. — Costecal, professeur de musique, Montpellier. — Rousselot, professeur de musique, Nimes. — Bonnet Nestor, professeur de musique, Beaucaire. — Ajon, (O. A.), professeur de musique, Alais. — Berrouiller, directeur de la Société chorale « Les Trouvères, » Alais. — Bertrand, conseiller municipal, président de la Société chorale « Les Trouvères, » Alais. — Bonnel, professeur au Lycée, Alais. — Boyer,

Digitized by Google

secrétaire-adjoint du Comité musical. Alais. — Bréban, directeur de l'Orphéon « Les Enfants d'Alais, » Alais. — Carli, négociant, membre du Comité musical, Alais. — Delord, professeur de musique, Alais. — Méjean, directeur de « l'Harmonie des Mineurs de Rochebelle, » Alais. — Moutin, ex-chef d'Orphéon à Paris. — Nolhac, compositeur, professeur de musique, Alais. — Pecqueur, ✻, directeur de la « Musique Municipale, » Alais. — Poncet, bijoutier, professeur de musique, Alais. — Portes, (O. A.), compositeur, professeur de musique, Alais — Zaleski, docteur en médecine, président de « l'Estudiantina, » Alais.

MUSIQUE D'HONNEUR :

École d'artillerie de Nimes. — Directeur : M. Palluel.

Insignes. — Comité, Bureau du Comité organisateur, Jury : palmette or avec écusson portant le mot indiquant la fonction. — Commissaires du Jury et de Concours : ruban tricolore lyre au milieu.

MÉDAILLES ET PRIX OFFERTS :

M. le Président de la République, *deux vases de Sèores.*
M. le Ministre des Beaux-Arts, *une grande coupe de Sèvres.*

Objets d'art : MM. Fabre, sous-préfet d'Alais. — de Cabissole, président du Tribunal civil. — Mme veuve Sabatier, (horloger). — le baron Reilhe, Cie Fonderies et Forges d'Alais. — Poncet, orfèvre. — Zumstein, bijoutier. — Chambaud, horloger.

Médailles d'or : Le Conseil général du Gard. — M. de Ramel, député, maire d'Alais. — Le Conseil municipal d'Alais. — *L'Union Républicaine*, 100 fr. espèces.

Couronnes vermeil : M. Alfred Silhol, sénateur. — La Société d'agriculture. — La Compagnie de Salindres. — Comité Musical.

Palme-Couronne : Monseigneur l'Évêque de Nimes.

Palme vermeil : Le Cercle de la Jeunesse. — M. Mercier, Conseiller général. — La Compagnie des Houillères de Rochebelle. — M. de Roux-Larcy. — La Société d'Electricité. — M. Nègre-Gay, président du Tribunal de commerce. — M. Caisso, gérant de *l'Union Républicaine.* — Un anonyme.

Médailles vermeil : M. le général Caze, de Nimes. — La Société chorale les « Trouvères » d'Alais. — La maison Josué-Millaud. — Un anonyme. — Le Cercle républicain (Ancien Cercle National). — La Jeunesse royaliste d'Alais. — Les grands Magasins Paris-Alais. — Le Café de France. — M. Crespon, délégué de la Cie des Forges d'Alais. — M. Péchiney, de Salindres. — M. Moutin, chirurgien-dentiste. — La maison Bastide frères. — Restaurant de l'Évêché. — Le Café de la Perle. — M. de Forcrand, Procureur de la République. — Le Cercle du Commerce. — M. le général Marsillon.

Médailles d'argent : Le Café d'Orient. — Le Grand Hôtel Larmande. — Le Café du Grand Cambrinus. — L'Hôtel du Luxembourg. — Le Café de l'Evêché.

Digitized by Google

Programme du Concours Musical

DIMANCHE MATIN : Réception des Sociétés et des Membres du Jury.

A une heure et demi de l'après-midi, Place Saint-Sébastien : Réunion des Sociétés Musicales et Chorales de la ville pour la réception officielle de toutes les Sociétés qui doivent prendre part au Concours.

A deux heures : Départ des Sociétés pour les lieux des divers Concours. — Itinéraire : Place Saint-Sébastien, Rue de l'Hôtel-de-Ville, Place de la Mairie, Rue Rollin, Place Saint-Jean (Haute), Rue Saint-Vincent, Rue de la République, Avenue Carnot.

A deux heures un quart, au Théâtre : Concours d'exécution pour les Orphéons. — Prix d'entrée : Premières et Loges, 1 fr.; 0 fr. 50 c. pour les autres places.

A deux heures et demie, aux Arènes : Concours d'exécution pour les Harmonies, Fanfares, Trompettes, Tambours et Clairons. — Ouverture du Concours par la Musique Municipale d'Alais. — Prix d'entrée : Places réservées, 1 fr.; Amphithéâtre, 0 fr. 50 c.

A quatre heures et demie, aux Arènes : Réunion de toutes les Sociétés orphéoniques.

A cinq heures moins le quart : Exécution de la Cantate à Pasteur et à Florian (paroles de N. Boulze, musique de E. Portes) par toutes les Sociétés Chorales et Instrumentales.

A cinq heures : Réunion de toutes les Sociétés, Avenue Carnot, en face les Arènes. — Afin d'assurer le bon ordre du cortège, les Sociétés sont priées de se placer auprès des arbres portant leur numéro dans l'ordre suivant :

Musique municipale d'Alais. — Délégations diverses. — MM. les Membres du Comité organisateur.

1. Sainte-Cécile d'Uzès, fanfare. — 2. La Lyre Nimoise, chorale. — 3. Musique Municipale du Martinet. — 4. Les Vignerons Vaunageols, chorale. — 5. Fanfare de Salindres. — 6. Estudiantina Nimoise. — 7. Harmonie indépendante des Mages. — 8. Rallye Avignonais. — 9. La Némausa, chorale. — 10. Tambours et Clairons Montpellierains. — 11. Les Enfants de Nimes, harmonie. — 12. Orphéon Sainte-Cécile, de Sauve. — 13. Les Amis Réunis, Saint-Ambroix, harmonie. — 14. Les Zouzous de Marseille, tambours et clairons. — 15. Orphéon Sainte-Cécile de Saint-Jean-du-Gard. — 16. Union Républicaine d'Uzès, harmonie. — 17. Orphéon Sainte-Baudile, Nimes. — 18. Les Patriotes du Rhône, trompettes. — 19. Les Enfants de Vers, chorale. — 20. La Lyre des Mineurs de la Grand'Combe, harmonie. — 21. L'Union chorale de Salindres. — 22. La Lyre Anduzienne, harmonie. — 23. La Founfougno Provençale, d'Arles. — 24. La Cévenole de Lasalle, fanfare. — 25. Les Enfants de Sauve, chorale. — 26. La Montpellieraine, harmonie. — 27. Chorale d'Aramon. — 28. L'Étendard Avignonais, trompettes. — 29. Philharmonique d'Avignon, harmonie. — 30. Estudiantina de Tarascon.

Digitized by Google

— 31. La Nemausa, tambours et clairons. — 32. Philharmonique d'Arles. — 33. La Couronne d'or de Nimes, orphéon. — 34. Amis Réunis du Martinet, harmonie. — *Sociétés Alaisiennes :* 35. Les Enfants d'Alais. — 36. Estudiantina Alaisienne. — 37. Les Trouvères d'Alais. — 38. Harmonie des Mineurs de Rochebelle. — 39. Le Raisin d'or, farandole. — 40. Société de gymnastique « l'Étoile du Midi. »

Grand défilé général. — Itinéraire : Avenue Carnot, Place de la République, Rue d'Avéjan, Rue de l'Hôtel-de-Ville, Rue Cazot, Grand'Rue, Rue de la Meunière, Basse Place Saint-Jean (côté gauche), Haute-Place Saint-Jean, Rue Rollin, Place de la Mairie. (Dislocation).

A huit heures et demie du soir, au Théâtre : Concours d'Estudiantinas et de Solistes. — Prix d'entrée : Premières et Loges, 1 fr.; 0 fr. 50 c. pour les autres places.

LUNDI 28 SEPTEMBRE 1896. — *Concours d'honneur et Distribution des récompenses du Concours musical.*

A neuf heures du matin, Place de la Mairie : Réunion des Sociétés Orphéoniques et Musicales prenant part au Concours d'honneur.

A neuf heures un quart : Départ pour le Pensionnat des Frères. — Itinéraire : Place de la Mairie, Rue Taisson, Rue Saint-Vincent, Rue Edgard-Quinet, Rue Florian, Rue 14-Juillet. — Prix d'entrée du Concours d'honneur : Chaises réservées, 1 fr.; Pourtour, 0 fr. 50 c. Entrée du public : Grande porte du Pensionnat, rue Edgard-Quinet.

Ordre du Concours — Concours d'exécution

ORPHÉONS

Dimanche à deux heures un quart, au Théâtre.

Membres du Jury : MM. Borel, Président; Nestor Bonnet, Costecal, Berrouiller, Brébant, Moutin, Nolhac.

OUVERTURE DU CONCOURS PAR « LES TROUVÈRES D'ALAIS »

Les Martys aux Arènes, L. de Rillé.

1re Division, 1re Section. — 1er Prix. Objet d'art offert par M. le Président du Tribunal civil. — 2me Prix. Médaille vermeil offerte par les Magasins Paris-Alais.

1. *La Lyre Nimoise*, 45 exécutants. — Directeur, M. Michel. Les Martyrs aux arènes, L. de Rillé.

2. *La Chorale d'Aramon*, 50 exécutants. — Directeur, M. Roussillon. Les Martyrs aux arènes, L. de Rillé.

2me Division, 1re Section. — 1er Prix. Couronne vermeil offerte par la Société d'agriculture. — 2me Prix. Médaille vermeil offerte par le Café de la Perle.

Digitized by Google

1. *La Sainte-Baudile de Nîmes*, 45 exécutants. — Directeur, M. Vigouroux. Sous la feuillée, Dard Janin.

2. *Les enfants de Sauve*, 40 exécutants. — Directeur, M. Massip. Les Martyrs aux arènes, L. de Rillé.

3. *Les enfants de Vers*, 25 exécutants. — Directeur, M. Fontaine. La fête au faubourg, Saintis.

2me Division, 2me Section. — 1er Prix. Palme vermeil offerte par le Cercle de la jeunesse.

La Sainte-Cécile de Saint-Jean-du-Gard, 35 exécutants. — Directeur, E. Deleuze. L'Orphéon, c'est le peuple, Saintis.

3me Division, 1re Section. — 1er Prix. Médaille vermeil offerte par le général Caze.

La Sainte-Cécile de Sauve, 30 exécutants. — Directeur, M. Mercoiret. L'invasion, Saintis.

3me Division, 3me Section. — 1er Prix. Médaille vermeil offerte par la maison Bastide frères. — 2me Prix. Médaille argent offerte par le Café d'Orient.

1. *Union chorale de Salindres*, 44 exécutants. — Directeur, M. Sabatier. Les moissonneurs de la Brie, L. de Rillé.

2. *Vignerons Vaunageols de Clarensac*, 35 exécutants. — Directeur, M. Cordesse. Salut aux chanteurs, A. Thomas.

Division d'excellence. — 1er Prix. Médaille d'or offerte par le Conseil général.

La Couronne d'or de Nîmes, 55 exécutants. — Directeur, M. Arnaud. A bord, Paillard.

Division supérieure. — 1er Prix. Objet d'art offert par M. le Sous-Préfet d'Alais.

La Nemausa de Nîmes, 35 exécutants. — Directeur, P. Castanier. Le retour des pêcheurs d'Islande, P. Gastinel.

Fanfares, Harmonies, Trompettes, Clairons et Tambours

Dimanche à deux heures et demie, aux Arènes.

Membres du Jury : MM. Palluel, président ; Eustace, Coquelin, Chomel, Méjean, Pecqueur, Poncet, Portes.

Ouverture du concours par la Musique municipale

Marche nuptiale.

Harmonies

1re Division, 2me Section. — 1er Prix. Objet d'art offert par la maison Poncet.

La Montpelliéraine, 39 exécutants. — Directeur, M. Lauga. Le voyage en Chine (ouverture), Bazin.

Digitized by Google

2me Division, 1re Section. — 1er Prix. Palme vermeil offerte par M. Mercier, conseiller général.

La Lyre Anduzienne, 50 exécutants. — Directeur, M. Barban. Ouverture fantastique, Govaert.

2me Division, 2me Section. — 1er Prix. Palme vermeil offerte par M. Caisso, gérant de l'*Union républicaine*.

1. *L'Union républicaine d'Uzès*. 40 exécutants. — Directeur, M. Couve. La Vallée du Rhône (ouverture) Gésus.

3me Division, 1re Section. — 1er Prix. Médaille vermeil offerte par M. le Procureur de la République.

Les Amis réunis du Martinet, 24 exécutants. — Directeur, M. Niquet. Chasse dans les Ardennes (fantaisie) Marie.

3me Division, 2me Section. — Médaille vermeil grand module offerte par la maison Josué-Millaud. 2me Prix, Médaille vermeil offerte par un anonyme.

1. *La Lyre des Mineurs de la Grand-Combe*, 36 exécutants. — Directeur, M. Armand. Rêve d'or (fantaisie), Chargnioux.

2. *Les Amis Réunis de Saint-Ambroix*, 40 exécutants. — Directeur, M. Chamontin. Cybèle (fantaisie), Mullot.

3me Division, 3me Section. — 1er Prix. Médaille vermeil offerte par le Cercle Républicain. 2me Prix. Médaille d'argent offerte par l'Hôtel Larmande.

1. *Musique Municipale du Martinet*, 30 exécutants. — Directeur, M. Chanadet. Les Chevaliers du travail (fantaisie), Potrat.

2. *L'Indépendante des Mages*, 19 exécutants. — Directeur, M. Crozat. Les Souvenirs du Printemps (fantaisie), Bonjean.

Division d'excellence. — 1er Prix. Médaille d'or offerte par les Membres du Conseil Municipal.

1. *Philharmonique Avignonnaise*, 80 exécutants. — Directeur, M. Franc. Bénédiction des poignards, Meyerbeer.

2. *Philharmonique d'Arles*, 68 exécutants. — Directeur, M. Soubeyras. Lohengrin (fantaisie), Wagner.

Division supérieure. — 1er Prix. Objet d'art offert par la maison Zumstein.

Les Enfants de Nîmes, 75 exécutants. — Directeur, M. Mir. Patrie (fantaisie), Borely.

Fanfares

2me Division, 2me Section. — 1er Prix. Palme-couronne offerte par Monseigneur l'Evêque de Nimes.

La Sainte-Cécile d'Uzès, 35 exécutants. — Directeur, M. Borie. La Fée du Tournoi (fantaisie) Guibert.

3me Division, 3me Section. — 1er Prix. Médaille vermeil offerte

Digitized by Google

par le Général Marsillon. — 2me Prix. Médaille d'argent offerte par le Café de l'Evêché.

1. *La Cévenole de Lasalle*, 28 exécutants. — Directeur, M. E. Cabanis. Belle Rose (fantaisie)... Coquelet.

2. *Fanfare Municipale de Salindres*, 40 exécutants. — Directeur, M. Balazuc. Les Dragons de la Reine (fantaisie). Mullot.

TROMPETTES

1er Prix. Palme vermeil offerte par la Société d'Electricité. — 2me Prix. Médaille vermeil offerte par le Cercle du Commerce.

1. *Les Patriotes du Rhône d'Avignon*, 29 exécutants. — Directeur, M. F. Ozée. Brisquette (fantaisie), Bléger.

2. *L'Etendard Avignonais*, 35 exécutants. — Directeur, M. C. Verdier. Au bord du lac (fantaisie), Lassia.

3. *Le Rallye Avignonnais*, 28 exécutants. — Directeur, M. G. Pradès. Souvenir de Vaucluse (fantaisie), Armieux.

TAMBOURS ET CLAIRONS

1er Prix. Médaille vermeil offerte par le Restaurant Rouger. — 2me Prix. Médaille bronze doré.

1. *Les Zouzous de Marseille.* — 2. *Tambours et Clairons Montpelliérains.* — 3. *Tambours et Clairons « Nemausa de Nimes. »*

STUDIANTINAS ET SOLISTES

Dimanche à huit heures et demie du soir, au Théâtre.

Membres du Jury : Pour les Estudiantinas, MM. Rousselot, président; Ajon, Bonnel, Boyer, Carli, Delord, Zaleski. — Pour les Solistes, MM. Palluel, président; Eustache, Coquelin, Chomel, Borel, Rousselot.

OUVERTURE DU CONCOURS PAR L'ESTUDIANTINA ALAISIENNE

Marche de « l'Estudiantina Alaisienne » de Fulgenzi.

Section d'Estudiantinas. — 100 fr. en espèces, don du Journal l'*Union Républicaine.*

1er Prix. Médaille vermeil offerte par le Café de France.

1. *Estudiantina Nimoise* — 2. *Estudiantina Tarasconnaise* — 3. *Estudiantina Arlésienne.*

Section spéciale d'Estudiantinas. — 1er Prix. 60 f. et une Médaille vermeil offerte par la Jeunesse royaliste.

La Founfougno Provençale d'Arles (Estudiantina enfantine).

Digitized by Google

SOLISTES

Pistons (section unique). 1er Prix. Objet d'art offert par le baron Reilhe et 20 fr. en espèces. — 2me Prix. Médaille bronze doré et 10 fr. en espèces.

1. Trial Raoul, de Salindres. — 2. Rozier, de Saint-Ambroix. — 3. Pellet Alfred, de la Grand'Combe. — 4. Pontier Ulysse, de la Grand'Combe. — J. Martin, d'Arles.

Clarinettes. — 1er Prix. Objet d'art offert par la maison Sabatier et 20 fr. — 2me Prix. Médaille bronze doré et 10 fr. en espèces.

1re Section (sociétaires). 1. Chamontin, de Saint-Ambroix (Amis Réunis). — 2. Bayle Ernest, de Nimes (Enfants de Nimes). — 3. Bonneton Gabriel, du Martinet (Amis Réunis).

2me Section (non sociétaires). — Prix unique. Objet d'art, offert par M. Chambaud et 20 fr.

1. Mourier, de Calvisson. — 2. Arbousset Pierre, de Nimes.

LUNDI 28 SEPTEMBRE 1896. — *Concours d'honneur*

A neuf heures et demie du matin, Cour Pensionnat des Frères.

Membres du Jury : MM. Palluel, Président; Eustache, Chomel, Coquelin, Borel, Costecal, Nestor Bonnet, Rousselot.

ORPHÉONS

1er Groupe, Excellence et Supérieure (350 fr. en espèces).

1er Prix. Coupe de Sèvres offerte par M. le Ministre de l'instruction publique. 2me Prix. Palme vermeil offerte par le Président du Tribunal de commerce.

1. *La Couronne d'or, de Nimes.* Les sauveteurs, Jacquemet.

2. *La Nemausa.* Les Martyrs aux Arènes. L. de Rillé.

2me Groupe, 1re et 2me Divisions (200 fr. en espèces).

1er Prix. Grande couronne vermeil offerte par M. Silhol, sénateur. 2me Prix. Palme vermeil offerte par M. de Roux-Larcy. 3me Prix. Médaille vermeil offerte par M. Moutin, ex-chef d'orphéon.

1. *La Sainte-Baudile de Nimes.* Les Marins Français, Sourilas.

2. *La Lyre Nimoise.* Une nuit aux avant-postes, Giraud.

3. *Chorale d'Aramon.* Les Proscrits, Saintis.

4. *Sainte-Cécile de Saint-Jean-du-Gard.* Une nuit aux avant-postes, Giraud.

5. *Les Enfants de Sauve.* Les Enfants de Lutèce, L. de Rillé.

6. *Les Enfants de Vers.* Sous les Pommiers, Sourilas.

3me Groupe, 3me Division, Sections réunies (110 fr. en espèces).

1er Prix. Palme vermeil offerte par la Compagnie de Rochebelle.

Digitized by Google

2me Prix. Médaille vermeil offerte par la chorale « les Trouvères. »

1. *Sainte-Cécile de Sauve.* L'Escarmouche, Herpin.

2. *Union chorale de Salindres.* Les Paysans, Saintis.

3. *Vignerons Vaunageols de Clarensac.* La Saint-Hubert (L. de Rillé).

FANFARES

2me Groupe, 1re et 2me Division, (200 fr. en espèces).

1er Prix. Médaille d'or offerte par M. de Ramel, député, maire d'Alais.

1. *La Sainte-Cécile d'Uzès.* Rêve sur l'Océan, Marsal.

3me Groupe, 3me Division, toutes Sections, 110 fr. en espèces. 1er Prix. Médaille vermeil offerte par M. Crespon, de Tamaris. 2me Prix. Médaille d'argent offerte par le Café du Grand Gambrinus.

1. *Fanfare Municipale de Salindres.* La grotte des Fées, Lavilledieu.

2. *La Cévenole de Lassalle.* Voyage en Chine, Bazin.

HARMONIES

1er Groupe, Excellence et Supérieure, 500 fr. en espèces.

1er Prix. Deux vases de Sèvres offerts par le Président de la République

1. *Philharmonique d'Arles.* Une journée à Vienne, Suppé.

2. *Philharmonique Avignonnaise.* Ouverture d'Oberon, Weber.

3. *Les Enfants de Nîmes.* Ouverture de la Dame de Pique, Suppé.

2me Groupe, 1re et 2me Divisions, 300 fr. en espèces.

1er Prix. Couronne vermeil offerte par la Compagnie de Salindres.

2me Prix. Médaille vermeil offerte par M. Péchiney, de Salindres.

1. *Les Amis Réunis du Martinet.* Pendant les fêtes, XX.

2. *La Montpelliéraine.* Les gloires de la France, E. Marsal.

3. *Union Républicaine d'Uzès.* Les Bords de la Saône, Gésus.

3me Groupe, 3me Division, Toutes sections, 180 fr. en espèces.

1er Prix. Couronne vermeil offerte par le Comité musical.

2me Prix. Médaille argent offerte par l'Hôtel du Luxembourg.

1. *Les Amis Réunis de Saint-Ambroix.* L'Etoile d'or, Hemmerlé.

2. *L'Indépendante des Mages.* Charmeuse, Maillochaud.

3. *Municipale du Martinet.* La Poule aux œufs d'or, Bléger.

Section de Tambours et Clairons, 100 fr. en espèces.

Digitized by Google

1er Prix. Objet d'art offert par le Comité musical.

2me Prix. Médaille bronze doré.

1. *Tambours et Clairons Montpelliérains*. — 2. *Les Zouzous de Marseille*. — 3. *Tambours et Clairons* la Nemausa *de Nîmes*.

Section de Trompettes, 100 fr. en espèces.

1er Prix. Palme vermeil offerte par un anonyme.

2me Prix. Médaille vermeil.

1. *Rallye Avignonnais*. Bagatelle, Armieux.
2. *Les Patriotes du Rhône*. Souvenir de Moscou, F. Ozée.
3. *L'Etendard Avignonnais*. Carrousel équestre, J. Klein.

Après les épreuves du Concours d'Honneur

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES RÉCOMPENSES

POUR LE COMITÉ :

Le Président du Concours,
L. BLANCHER.

Le Directeur des Fêtes,
L. BALME.

Digitized by Google

Fêtes d'inauguration des statues Pasteur, Florian et abbé de Sauvages

Les vendredi 25, samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 septembre 1898

PROGRAMME DES FÊTES

Le programme ne put être définitivement arreté qu'au dernier moment, car les commissions avaient toujours quelque nouvelle addition à faire, ou des modifications à apporter; mais, tel qu'il a été publié, il résumait très bien l'ensemble des travaux des diverses commissions des fêtes.

VENDREDI 26 SEPTEMBRE

Les fêtes seront annoncées à 6 heures du soir par des salves d'artillerie.

A 8 heures et demie du soir, grande retraite aux flambeaux, avec le concours des musiques et des Sociétés chorales, de farandoleurs et de Gymnastique de la ville.

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

A 7 heures du matin : Salves d'artillerie. — De 9 heures à midi : Réception des invités et personnages officiels. — De 10 heures à 10 heures et demie : Répétition aux arènes pour les musiques et orphéons, des cantates à Pasteur et à Florian.

A 10 heures : Distribution de secours aux pauvres de la ville par les soins du Bureau de bienfaisance.

De 1 heure et demie à 3 heures et demie : Inauguration de la statue Pasteur sur la place de la Maréchale et exécution de la cantate à Pasteur.

De 3 heures et demie à 5 heures et demie, sur la place de la République : Inauguration du monument à Florian, présidée par M. Henri de Bornier, de l'Académie française; exécution de la cantate à Florian.

A 7 heures précises : Banquet. — Après le banquet : Réception des invités, dans la salle des Etats, à l'Hôtel-de-Ville. — A 8 heures : Re-

Digitized by Google

présentation au Théâtre des principales œuvres de Florian, avec le concours des Sociétés chorales, de l'*Estudiantina* et des amateurs de la ville.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

A 9 heures et demie du matin, sur le Square de la Meunière : Inauguration du buste de l'abbé de Sauvages, présidée par M. Henri de Bornier, de l'Académie française.

De 9 heures à midi, sur la place de la Maréchale : Grande fête de gymnastique présidée par M. Victor Clément, président de la Fédération des Sociétés de gymnastique du Rhône et du Sud-Est. — Pyramides avec ou sans engins, mouvements d'ensemble à mains libres, avec ou sans bâtons ; leçons de bâtons et de boxe, etc., par les Sociétés invitées. Mouvement imposé des Ecoles municipales de Paris en 1896, à mains libres et xylofers, escrime d'ensemble par les pupilles de l'*Etoile du Midi*. — A 11 heures du matin, sur le quai de la Comté : Concours de vélocipèdes.

DIMANCHE APRÈS-MIDI

Ouverture du grand Concours musical d'orphéons, harmonies, fanfares, estudiantinas, trompettes, tambours et clairons.

A 1 heure et demie de l'après-midi, place Saint-Sébastien : Réunion des Sociétés musicales et chorales de la ville, pour la réception officielle de toutes les Sociétés qui doivent prendre part au Concours. 2.000 exécutants. — 13 Sociétés orphéoniques, 14 Sociétés musicales, 5 Sociétés de trompettes, 3 Sociétés de tambours et clairons, 4 Sociétés d'estudiantinas. — A 2 heures : Départ des Sociétés pour les lieux des divers Concours.

A 2 heures et quart au Théâtre : Concours d'exécution pour les orphéons. — Ouverture du Concours par les Sociétés chorales de la ville, *lez Troucères* et les *Enfants d'Alais*. — Prix d'entrée : Premières et loges, 1 fr. ; 0 fr. 50 aux autres places. — A 2 heures et demie, aux arènes : Concours d'exécution pour les harmonies, fanfares, trompettes, tambours et clairons. — Ouverture du concours par la *Musique municipale* d'Alais. — Prix d'entrée : Places réservées, 1 fr. ; Amphithéâtre, 0 fr. 50. — A 4 heures et demie : Réunion de toutes les Sociétés orphéoniques aux arènes.

A 5 heures moins le quart : Exécution de la cantate à Pasteur et à Florian (*Paroles de N. Boulze, musique de E. Portes*).

A 5 heures : Réunion de toutes les Sociétés, avenue Carnot, en face les arènes ; *Grand défilé général*. — Itinéraire : avenue Carnot, place de la République, rue d'Avéjan, rue de l'Hôtel-de-Ville, rue Cazot, Grand'Rue, rue de la Meunière, basse place Saint-Jean (côté gauche), haute place Saint-Jean, rue Rollin, place de la Mairie (dislocation).

A 8 heures et demie du soir, au Théâtre municipal : Concours d'es-

Digitized by Google

tudiantinas et de solistes. — Prix d'entrée : Premières et loges, 1 fr. ; 0 fr. 50 pour les autres places.

En même temps que le Concours d'orphéons et de musiques, aura lieu la *Felibrejado* à la Prairie ou au Collège de jeunes filles, rue Pasteur. — De 3 heures à 5 heures : Jeux floraux, Cour d'amour, distribution des récompenses aux lauréats du Concours de poésie. — A 7 heures : Banquet félibréen, par souscription, dans la salle du Casino de l'Evêché. (Prix de la cotisation : 5 fr.)

A 8 heures et demie du soir : Grand feu d'artifice, sur le perron de la Maréchale.

LUNDI 28 SEPTEMBRE

Grand Concours d'honneur et distribution des récompenses du Concours musical. — De 9 heures à midi, place de la Mairie, réunion des Sociétés orphéoniques et musicales prenant part au Concours d'honneur. — A 9 heures et quart : Départ pour la vaste cour du Pensionnat des Frères. — Itinéraire : place de la Mairie, rue Taisson, rue Saint-Vincent, rue Edgard-Quinet, rue Florian et rue du Quatorze-Juillet. — Prix d'entrée du Concours d'honneur : Premières, 1 fr. ; secondes, 0 fr. 50. Entrée du public par le portail, rue Florian, n° 2.

Avis. — Le programme officiel du Concours musical contenant le nom des Sociétés, leur classement, le prix, les heures et les lieux du Concours, les noms de Messieurs les membres du Jury et du Comité d'organisation, etc., sera mis en vente le samedi 25 septembre. — Dépôt chez tous les marchands de journaux.

De 10 heures à midi : Distribution des récompenses aux lauréats de la Société agricole dans la grande salle de la Mairie. — A midi : Grand Banquet agricole. — De 1 heure à 4 heures : Concours de farandoleurs au Bosquet. — De 2 heures à 4 heures : Concours d'escrime, au Collège, rue Pasteur.

A 4 heures et demie : Grande ascension du ballon *le Pasteur* aux Arènes.

L'ascension de cet immense ballon cubant 1·700 mètres cubes, sera dirigée par M. Besançon, directeur de l'Etablissement central d'aérostation de Paris, huit personnes feront l'ascension. Plusieurs places seront réservées aux membres du Comité des fêtes, de la Municipalité et des notabilités de la ville. — Prix des places aux arènes, pour assister au gonflement du ballon : Premières, 50 centimes ; secondes, 0.25 c. Le bénéfice de la recette sera distribué aux pauvres.

A 8 heures, assaut de danse, au Théâtre

Nota. — Diverses musiques joueront sur plusieurs points de la ville pendant les fêtes et au cours des cérémonies d'inauguration. En outre, le dimanche 27 septembre, la musique des *Enfants de Nimes* se fera entendre à la cathédrale à 10 heures et demie du matin (Messe de Palestrina).

Digitized by Google

L'inauguration de la statue Pasteur coïncidant avec l'anniversaire de son décès, un service solennel sera célébré à la cathédrale à la demande des intimes de la famille, le samedi 26 septembre à 9 heures du matin.

Une délégation des fileuses de soie assistera spécialement à l'inauguration de la statue de leur bienfaiteur, M. Pasteur, et sera représentée aux autres inaugurations et aux diverses réjouissances des fêtes.

Les vendredi, samedi, dimanche et lundi, tous les édifices publics seront pavoisés et illuminés à la lumière électrique. La Société concessionnaire éclairera par des projections lumineuses ou des foyers incandescents, les monuments Florian, Pasteur et abbé de Sauvages, ainsi que la façade de la Mairie.

La population alaisienne, heureuse d'exprimer sa vive sympathie aux hommes illustres qu'elle honore et aux invités qui viennent se joindre à elle pour célébrer leur gloire, voudra seconder, nous en avons la ferme conviction, tous les efforts de la municipalité et des Comités, en pavoisant et illuminant les maisons particulières.

Alais, le 10 septembre 1896

Le Directeur des Fêtes,
Léopold BALME.

Le Maire d'Alais,
F. de RAMEL.

Programme spécial des courses vélocipédiques

qui auront lieu le dimanche 27 septembre, à 11 heures du matin

SUR LE QUAI DU NORD

1re Course. — *Prix des Pupilles*, 700 mètres, un tour de piste. Réservée aux jeunes gens au-dessous de 12 ans. — 5 coureurs engagés. — 3 Prix-Médailles

2me Course. — *Prix de Sauvages*, même distance. — Réservée aux membres du Vélo-Club d'Alais. — 8 coureurs engagés. — 3 Prix-Médailles.

3me Course. — *Prix des Juniors*, même distance. — Réservée au jeunes gens de 12 à 16 ans. — 7 coureurs engagés. — 3 Prix-Médailles.

4me Course. — *Prix Pasteur*, même distance. — Réservée aux coureurs domiciliés dans le département du Gard. — 4 Prix : au 1er 40 fr., 2me 20 fr., 3me 10 fr., 4me 5 fr.

Engagements et couleurs des maillots. — 1· Laurent (La Boissière), noir. — 2· Serres (Nimes). — 3· Raffard (Nimes), rouge et blanc. — 4· Tuech (Alais), noir et blanc étoile violet. — 5· Verdier (Grand'-Combe). — 6· Soulier (Saint-Hilaire), bleu et noir. — 7· Astor (Beaucaire), bleu et rouge. — 8· Auberny (Nimes), damier noir et blanc. — 9· Espaze (Alais), jaune et noir. — 10· Roux (Alais), bleu et noir.

Digitized by Google

— 11· Privat (Alais), noir. — 12· Pradier (Alais), noir et jaune. — 13· Gaspard (Alais), noir et jaune. — 14· Massia (Bessèges), bleu. — 15· Gasque (Générac), blanc. — 16· Mathieu (Gagnière), noir et jaune.

5me Course. — *Prix d'Alais*, même distance. — Réservée aux coureurs domiciliés dans l'arrondissement d'Alais. — Prix : 1er 20 fr., 2me 10 fr., 3me 5 fr.

Coureurs engagés. — 1· Tuech (Alais). — 2· Verdier (Alais). — 3· Soulier (Saint-Hilaire). — 4· Espaze (Alais). — 5· Roux (Alais). — 6· Privat (Alais). — 7· Pradier (Alais). — 8· Massia (Bessèges). — 9· Gaspard (Alais). — 10· Mathieu (Gagnières).

6me Course. — *Prix Florian*, *Grande Internationale*, même distance. — 1er 100 fr., 2me 30 fr., 3me 20., 4me 10 fr.

Engagements et couleurs des maillots. — 1· Laurent (La Boissière), noir. — 2· Serres (Nimes). — 3· Raffard (Nimes), rouge et blanc. — 4· Tuech (Alais), noir et blanc étoile violet. — 5· Verdier (Grand'-Combe). — 6· Soulier (Saint-Hilaire), bleu et noir. — 7· Astor (Beaucaire), bleu et rouge. — 8· Féraud (Montpellier), blanc. — 9· Calvo (Montpellier), noir étoile or. — 10· Auberny (Nimes), damier noir et blanc. — 11· Girardet (Antraigues), bleu, blanc, noir. — 12· Van Back (Alger), noir. — 13· Bordigoni (Marseille), jaune et violet. — 14· Géo (Avignon), noir, foulard fantaisie. — 15· Espaze (Alais), jaune et noir. — 16· Roux (Alais), bleu et noir. — 17· Privat (Alais) noir. — 18· Arpi (Américain), noir aigle jaune. — 19· Pradier (Alais), jaune et noir. — 20· Massia (Bessèges), bleu. — 21· Gasque (Générac), blanc. — 22· Gaspard (Alais), noir et jaune. — 23· Pepito (Américain), noir et bleu clair. — 24· Mathieu (Gagnières), noir et jaune.

Les courses seront divisées par séries de 4 coureurs. Les premiers ou premiers et seconds de chaque série, suivant le cas, courront la finale.

Invitations

Dans une réunion, le 14 août 1896, le Comité général des fêtes avait fixé tout d'abord à 150 le nombre des invitations à faire à l'extérieur, dont 30 affectées au Comité Florian, 30 au Comité Pasteur et 15 au Comité Sauvages, 50 à la Presse et 30 au monde officiel. On élargit ensuite le cadre limité des invitations pour les membres des famille Pasteur, du grand chimiste Dumas, certaines personnalités à des titres divers, et de la Société d'éclairage électrique de la ville d'Alais. Notre cité a été une des premières en France à s'éclairer à l'électricité, comme elle avait été des premières à utiliser le gaz, il y a près de cinquante ans, il est vrai quel gaz!

Presque tous les invités acceptèrent, et pour témoigner des regrets

Digitized by Google

de ceux qui furent empêchés, nous voudrions pouvoir publier les lettres et télégrammes d'excuses que le Comité, la Municipalité ou le Directeur des fêtes ont reçues. La lettre de M. de Mohrenhim, ambassadeur de Russie et le télégramme du directeur de l'Institut Pasteur, à Odessa, sont vraiment touchantes, pour la vénération avec laquelle ces nobles étrangers, qui sont, il est vrai, de vrais amis de la France, prononçaient le nom de Pasteur.

Les Ministres aux Fêtes d'Alais

M. de Ramel, comme il l'avait déjà indiqué à la commission des fêtes, avait invité M. Méline, président du Conseil, et M. Thurrel, ministre des Travaux publics. Ces Messieurs avaient accepté en principe, très heureux de venir à Alais; une lettre officielle a été adressée à M. le président du Conseil, signée par tous les députés et sénateurs du Gard. Le 11 septembre, M. le président du Conseil des Ministres adressait à M. de Ramel, député, maire d'Alais, la lettre suivante, très gracieuse pour la Municipalité et les Comités, et que nous croyons devoir reproduire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 11 septembre 1896.

« MONSIEUR DE RAMEL, DÉPUTÉ, MAIRE D'ALAIS,

« MON CHER COLLÈGUE,

« Vous avez bien voulu en votre nom et au nom de la Municipalité d'Alais, m'adresser une invitation à présider les fêtes d'inauguration des monuments à élever à Pasteur, Florian et abbé de Sauvages, au mois d'octobre prochain. Je suis particulièrement sensible à votre invitation, mais à mon très grand regret, je me trouve dans l'impossibilité de pouvoir m'y rendre, par suite de nombreuses occupations qui me retiendront à Paris à cette époque. Je vous prie d'être mon interprète auprès des membres de votre Conseil municipal d'Alais et de leur donner l'assurance que, dans cette circonstance, indépendante de ma volonté, je me serais fait un véritable plaisir d'assister aux solennités auxquelles vous m'avez invité.

« Le Conseil a décidé que la présence des Ministres n'était pas moins indispensable à la veille de la visite de S. M. l'Empereur de Russie. Il a ainsi décliné deux autres invitations, notamment pour des cérémonies qui avaient lieu également le 27 sur d'autres points de la France. C'est vous dire que c'est par mesure générale et d'ordre supérieur, que le Gouvernement se voit dans l'impossibilité de

Digitized by Google

répondre au vœu de la Municipalité d'Alais, et je vous prie de lui en exprimer mes plus sincères regrets.

« Veuillez, etc.

« *Le président du Conseil, Ministre de l'Agriculture*,

« Signé : J. MÉLINE. »

Cette lettre, communiquée aux présidents des Comités, on a pris l'initiative d'envoyer une délégation à Paris, composée du maire d'Alais, de M. Cazot, sénateur, et de M. Malzac, député. Préalablement une dépêche a été adressée à M. Méline, pour lui indiquer l'objet de la démarche et lui demander une audience pour samedi. Monsieur le président a répondu par le télégramme suivant à M. de Ramel.

« Officiel, Alais de Paris, 6018, 11 h. 15 matin.

« Président du Conseil à M. de Ramel, député et maire d'Alais. Suis obligé de partir demain après le conseil. Je regrette beaucoup que le Gouvernement ne puisse répondre invitation de la Municipalité d'Alais et des sénateurs et des députés du département.

« Le Conseil a dû refuser deux autres invitations pour le même jour, notamment pour l'inauguration d'une statue de M. Carnot, et vous comprendrez qu'il ne puisse revenir sur sa décision, j'ai prié M. Tisserand, qui était un ami de M. Pasteur et un de ceux qui le connaissaient le mieux, de représenter le Gouvernement.

« J. MÉLINE. »

C'est donc un cas de force majeure, indépendante de toutes les bonnes volontés de nos représentants du Gard, qu'aucun ministre, malgré leur adhésion en principe et leur vif désir, n'assistera à nos belles fêtes.

Mais nous n'avons qu'à nous féliciter de recevoir M. Tisserand, un ami des Alaisiens, pour représenter officiellement le Gouvernement.

Sur l'initiative de MM. Balme et Delfieu, une dernière tentative fut faite auprès du Gouvernement par tous les députés et les sénateurs du Gard, et le Ministre de la guerre s'était presque engagé à venir, mais l'arrivée du tzar à Paris empêcha la présence à Alais des membres du Gouvernement.

Mais M. Léon Chauveau, membre de l'Institut ; M. Roger-Ballu, Inspecteur des Beaux-Arts, assistés de MM. Duclaux, de l'Académie des sciences, et Henri de Bornier, de l'Académie française, furent désignés officiellement pour le représenter aux Fêtes d'Alais.

Il est intéressant de relater ici la liste des invités qui assistèrent à ces mémorables fêtes, liste qui fut publiée par la Presse, nous y ajoutons le nom des Membres du Comité directeur des fêtes.

Digitized by Google

Invités qui ont assisté aux Fêtes d'Alais

MM. Chauveau, membre de l'Institut, délégué du gouvernement, chez M. de Ramel, maire d'Alais. — Roger-Ballu, inspecteur des Beaux-Arts, délégué du Ministre de l'Instruction publique, chez M. Fabre, sous-préfet d'Alais. — M. et M^me^ Henri de Bornier, de l'Académie française, président des inaugurations Pasteur et Sauvages, chez M. de Ramel, maire d'Alais. — Duclaux, membre de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur, chez M. de Ramel, maire d'Alais. — Gernex, professeur à l'Ecole normale supérieure de Paris, chez M. Francezon, rue d'Avéjan. — Warlde, président de l'Association des soies d'Angleterre et d'Islande, chez M. de Chapel, rue d'Avéjan. — Verson, directeur de la Station bacologique de Padoue, chez M. Salles, rue Florian. — M. et M^me^ Valéry Radot (gendre de M. Pasteur), chez M^me^ de Lachadenède, villa Tempéras. — Pasteur fils, secrétaire d'Ambassade à Madrid, chez M^me^ de Lachadenède, villa Tempéras. — Achille Laurent, attaché au Ministère de l'Instruction publique (neveu de M. Pasteur), chez M. Salles, rue Florian. — Docteur Grasset, de Montpellier, parent abbé de Sauvages, chez M. le baron d'Hombres, rue d'Avéjan. — Lieutenant de la Selve, parent abbé de Sauvages, chez M. le baron d'Hombres, rue d'Avéjan. — Fernand Anduze, de Montpellier, parent abbé de Sauvages, chez M. le baron d'Hombres, rue d'Avéjan. — Bastet, sculpteur du buste de Sauvages, chez M. le baron d'Hombres, rue d'Avéjan. — Charles Dupuy, rédacteur de la *Gazette de France*, chez M. le baron d'Hombres, rue d'Avéjan. — Martin, chef de division du gouvernement de l'Algérie, chez M. Lauze, rue Hoche. — M. et M^me^ Gaudez, sculpteur de la statue Florian, chez M. Bouygues, villa Chaudebois. — Paul Belon, rédacteur au *Petit Journal*, chez M. Bouygues, villa Chaudebois. — Besançon, directeur des Aérostats de France, Compagnie d'Electricité à Alais. — Palas, président de l'Association électrique de Lausanne (Suisse), Compagnie d'Electricité à Alais. — Ricoud Emile, armateur à Marseille, Compagnie d'Electricité à Alais. — Sarciac, ingénieur, 24, boulevard des Capucins, Paris, Compagnie d'Electricité à Alais. — Amédée Verne, directeur de la Société Electro-mécanique, Compagnie d'Electricité à Alais. — Ducommun, président du Conseil d'administration Société Electrique, Alais-Avignon, Compagnie d'Electricité à Alais. — Ferdinand Meyer, président du Syndicat des Industries électriques, Compagnie d'Electricité à Alais. — Du Mont, ingénieur de la Société Electro-mécanique de Lyon, Compagnie d'Electricité à Alais. — Isaac, vice-président de la Chambre de commerce de Lyon, délégué officiel, chez M. de Place, directeur, Compagnie Rochebelle. — Albert Arnavielle, président du félibrige de Montpellier, chez M. Balme, adjoint, Grand'Rue, 26. — Bessard, directeur de la Compagnie de la Jasse, chez M. Nègre-Gay, président du Tribunal de Commerce. — Nagel, directeur de la Compagnie de Gagniè-

Digitized by Google

res, chez M. Nègre-Gay, président du Tribunal de Commerce. — Castets, doyen de la Faculté de Montpellier, chez Mme Merle, rue d'Avéjan. — Commandant Noël J.-B. Dumas (petit-fils du grand chimiste), chez Mme Villesèche-Chalon. — Livon, directeur de l'Institut Pasteur de Marseille, chez M. Pin, avocat, ancien maire d'Alais. — Roger Victor, musicien, compositeur de musique à Paris, 28, rue du Monthabor, Hôtel du Luxembourg. — Léonce Verny, délégué officiel de la Chambre de commerce de Saint-Etienne, chez M. Laurent de l'Arbousset, rue Mandajors. — Piotet, président de la Société des filateurs à Lyon, chez M. de Place, directeur de la Compagnie Rochebelle. — Poulle Symian, magistrat à Nimes, chez M. de Fulcran, procureur de la République. — Pallier, chef d'escadron, commandant de gendarmerie à Nimes, chez M. Ausset, proviseur du Lycée. — Reynaud, maire de Nimes, chez M. Crouzet, architecte. — Jourdanne Gaston, félibre, château de Poulhariès, chez M. Blavet, faubourg d'Auvergne. — Sivan, directeur du journal l'*Harmonie de Marseille*. — Tony-Noël, sculpteur de la statue Pasteur, Hôtel du Luxembourg. — Bourgeois, rédacteur au *Petit Provençal*, Hôtel du Luxembourg. — Charles Fromentin, rédacteur de la *Presse* et de la *Patrie*, chez M. Oberkampff. — Peletan, rentier, 21, rue Ceyas, Paris (donateur au Musée d'Alais), Hôtel du Luxembourg. — Mellet, rédacteur au *Temps*, chez M. Pin, avocat. — Henri Crouzat, directeur bureau de Paris, Compagnie le Soleil, chez M. Gral, place du Pont-Vieux. — Goubier, directeur du *Journal du Midi*, Hôtel du Luxembourg. — Mély, publiciste à Nimes, Hôtel du Luxembourg. — Silhol, sénateur du Gard, Hôtel du Luxembourg. — Jules Cazot, questeur du Sénat, villa de la Jasse-de-Bernard, Alais. — Salles, ingénieur en chef à Nimes, Hôtel du Luxembourg. — Maruéjols, conseiller général, ancien maire de Nimes, Hôtel du Luxembourg. — Albert de Montvaillant, d'Anduze, chez Mademoiselle Gilles, rue Fabrerie. — De Seynes, ancien professeur à l'Ecole de médecine de Paris, château de Ségounac, à Rousson. — De Seynes, secrétaire d'Ambassade à Madrid, château de Ségounac, à Rousson. — Gasquet et Madame Gasquet, d'Aix, reine du félibrige, chez M. Espérandieu, ancien maire d'Alais. — Lenthéric, ingénieur en chef des Mines, Hôtel du Luxembourg. — Gaussorgues, ancien député, à Anduze. — Gaussorgues, rédacteur à la *Petite République française*, à Anduze. — Guinard, rédacteur à l'*Echo du Midi*, Hôtel Larmande. — Chauzit, professeur d'agriculture à Nimes, chez M. Bonnal, rue Fabrerie, 26. — De Bernis, député du Gard, Hôtel du Luxembourg. — De Montricher, ingénieur civil à Marseille, Compagnie d'Electricité, boulevard Louis Blanc. — Baron du Gabé, rentier à Paris, Hôtel du Luxembourg. — Baron de Tourtoulon de Queyron-Manosque, chez M. de Chapel. — Clément, président de la fédération des Sociétés de gymnastique du Sud-Est, Lyon, Hôtel Larmande. — Maurice Faure, député de la Drôme, chez M. Favand, rue de l'Hôtel-de-Ville. — Morel, vice-président du Syndicat des soies, à Lyon, Hôtel du Luxembourg.

Digitized by Google

Détail des Fêtes

La Presse régionale et celle de Paris et même de l'étranger a relaté avec beaucoup de détails, le compte-rendu des mémorables fêtes d'Alais.

Monsieur Jules Joissaut a groupé plus de 137 compte-rendus, de journaux du monde entier, dont quelques-uns en russe, en espagnol et en anglais ; mais le récit le plus complet et le plus fidèle est, sans contredit celui publié par le président du Syndicat de la presse locale dans la *Fraternelle* et l'*Union Nationale*, que nous reproduisons ci-dessous :

« Les dates des 26, 27 et 28 septembre 1896, resteront profondément gravées dans le cœur de tout Alsacien et dans les annales de la cité.

« Il est de fait que la capitale des Cévennes n'en vit jamais de plus brillantes ; on a pu craindre un moment que l'inclémence du temps vint en ternir l'éclat.

« Le vendredi soir, en effet, au même instant où de nombreuses salves d'artillerie, dont l'écho se répercutait au loin, annonçant l'ouverture des fêtes, une formidable averse vint contrarier l'organisation de la retraite aux flambeaux, sans ralentir le zèle et l'entrain des tambours, clairons et musiciens, des Sociétés chorales, de farandoleurs et de gymnastique d'Alais, qui firent résolument et crânement le tour de ville, éclairés par des torches qui semblaient vouloir narguer le temps. La Mairie, le Théâtre, la Caisse d'Epargne étaient brillamment illuminés et pavoisés : une grande animation régnait dans toute la ville ; la pluie cessa enfin, le vent du nord souffla jusqu'au lendemain matin, où de nouvelles salves rappellent aux Alaisiens que la Ville est en fête. Le ciel est radieux.

« De toutes les directions arrivent des voyageurs, les trains entrent en gare bondés ; dès 9 heures, on peut à peine circuler dans les rues, ce n'est partout que bruits de musiques, de fanfares, de sociétés se rendant aux arènes pour la répétition générale des cantates à Pasteur et à Florian ; de 9 h. 1/2 à midi a lieu à l'Hôtel-de-Ville, la réception des invités et des personnages officiels. On prend rendez-vous pour une heure et demie pour se rendre à l'inauguration du monument Pasteur. La municipalité ayant voulu associer aux fêtes les pauvres de la Ville, une distribution de secours est faite par les soins du bureau de bienfaisance.

« A 1 h. 1/4, les invités sont à la Mairie, le cortège se forme et se dirige vers la Maréchale par une des allées principales du Bosquet, la musique municipale ouvre la marche ; le service d'ordre est fait par la gendarmerie, par la police et par la Société de gymnastique, la subdivision des sapeurs-pompiers, sous le commandement de son lieutenant, M. Latapy, escorte le cortège ; on ne peut que féliciter les pompiers, les sociétés de gymnastique, la gendarmerie et la police de leur concours.

« A 1 h. 1/2, heure fixée pour la cérémonie d'inauguration, les

Digitized by Google

invités prennent place sur l'estrade. La musique du 38e d'Artillerie joue la *Marseillaise*, le voile qui couvre la statue tombe aux acclamations de la foule massée sur la Maréchale, au rond-point du Bosquet et jusque dans les avenues.

« Le monument est fort beau, il est l'œuvre de M. Tony Noel, l'artiste connu et estimé. La statue est en bronze. Pasteur debout, tient de la main gauche une branche de bruyère chargée de cocons, il tend la main droite à une magnanarelle, dans une attitude suppliante, invoquant le génie du savant, de celui qui fut le sauveur de la sériciculture. Le piédestal est en marbre blanc, le socle en pierre grise de Pompignan, les bas-reliefs en bronze sont fort beaux et comportent divers attributs du moulinage et de la filature. Sur une face du monument figure en lettres d'or la fière réponse que le savant fit à un souverain étranger dans une circonstance dont on se souvient :

« La science n'a pas de patrie, le savant doit en avoir une. »

« L'œuvre fait honneur à l'artiste, ainsi qu'à son collaborateur.

« M. Duclaux, membre de l'Institut, président de l'Institut Pasteur, préside la cérémonie, ayant à sa droite M. de Ramel, député, maire d'Alais, à sa gauche M. Roger Ballu, inspecteur des Beaux-Arts, délégué du ministre de l'Instruction publique, M. Henri de Bornier, de l'Académie française; viennent ensuite en premier rang, M. le sous-préfet, M. Cazot, sénateur, MM. de Bernis, Malzac, Maurice Faure, députés, M. Fernand de Chapel, président du Comité, M. J.-B. Pasteur, fils du savant, M. Valery Radot, son gendre, MM. Gernex, professeur à l'Ecole normale supérieure de Paris, E. Pin, conseiller général, MM. les membres du Comité, MM. Boissier, Laurent de l'Arbousset, ainsi que MM. les membres du Comité Florian, au nombre desquels figure notre distingué confrère, M. Paul Belon, du *Petit Journal*, etc.

« M. le Président ouvre la séance et donne la parole à M. de Chapel.

Le discours de M. de Chapel est très applaudi.

M. de Ramel, maire d'Alais, prend ensuite la parole :

« Le discours de M. de Ramel est souligné par d'unanimes applaudissements.

« Une déléguée des fileuses d'Alais vient offrir au Président un superbe bouquet et prononce quelques paroles de circonstance.

« M. Duclaux parle de l'ensemble des travaux scientifiques de Pasteur, au point de vue technique.

« M. Chauveau, membre de l'Institut, délégué du Gouvernement, fait l'éloge de Pasteur, il parle de son séjour à Alais en 1866 et 1867, pendant la période d'études qui dura même cinq années et qui donna les résultats que l'on sait, l'orateur donne de longs détails sur ces études et ces expériences qui sauvèrent la sériciculture.

« La cérémonie touche à sa fin, les musiques chorales exécutent la cantate à Pasteur, paroles de M. Norbert Boulze, musique de M. Portes, inspecteur primaire.

« Immédiatement après, le cortège se forme à nouveau pour se diriger vers la place de la République, où va être inauguré le monu-

Digitized by Google

ment Florian. Chanteurs et musiciens exécutent la cantate à Florian, œuvre des mêmes auteurs que la précédente.

« Il est 4 h. moins le quart. La cérémonie a lieu sous la présidence de M. Henri de Bornier, de l'Académie Française.

« L'inauguration se fait dans le même ordre que celle de Pasteur. La série des discours est longue, neuf orateurs, pas un de plus, pas un de moins, prennent tour à tour la parole.

« Il serait peut-être bon avant d'en faire l'énumération, de dire un mot du monument que l'on ne cesse d'admirer depuis.

« Le Comité ne pouvait être mieux inspiré qu'en en confiant l'exécution à M. Adrien Gaudez.

« L'éminent artiste a su donner à l'ensemble de son œuvre le cadre qui lui convient, ce n'est pas une simple statue qu'a exécutée M. Gaudez, mais une œuvre magistrale.

« On lit sur un cartouche placé sur la partie élevée du piédestal cette inscription:

A J.-P. CLARIS DE FLORIAN

1755-1794

« Le groupe d'Estelle et Némorin suffirait à établir et à asseoir la réputation d'un artiste; le monument a près de neuf mètres de hauteur, le cartouche en bronze au-dessus du groupe est tout simplement merveilleux et forme un agréable contraste avec la pierre blanche du premier plan, nous inclinons néanmoins à penser que le monument paraîtra bien plus beau lorsque le temps aura donné à la pierre elle-même une tonalité plus en harmonie avec le bronze.

« La statue de Florian est une œuvre d'art, dans la large acception du mot. Le gentilhomme Louis XV est fièrement campé, la physionomie douce de l'écrivain élégant n'exclut pas une certaine crânerie qui s'harmonise fort bien.

« Paul-Louis Courier n'était-il pas un écrivain de race et un soldat de mérite.

« En adressant à M. Gaudez des éloges bien sincères et partant bien mérités, nous croyons devoir féliciter non moins sincèrement son jeune et habile collaborateur, M. Frédéric Laswood, architecte, dont la modestie seule égale le talent. La vasque du monument est fort belle et présente un cachet tout particulier de conception ; elle est d'un bel effet: la pierre est de même provenance et de même qualité que celle du socle du monument Pasteur, et provient des mêmes carrières de Pompignan.

« Nous avons dit que la série des discours en était longue. C'est M. Delfieu, président du Comité, qui prend le premier la parole et M. de Ramel lui succède,

« M. Roger-Ballu, délégué du ministre de l'Instruction publique. Vient le tour de M. Henri de Bornier de l'Institut, président.

« M. Maurice Faure, délégué des félibres et des cigaliers de Paris, succède à M. de Bornier.

« Notre confrère, M. Paul Belon, du *Petit Journal*, qui a assuré,

Digitized by Google

on peut le dire, le succès de l'œuvre de Florian à Paris, parle ensuite.

« M. Léonce Destremx, de Saint-Christol, président d'honneur du Comité d'initiative du monument Florian, accomplit un devoir, il félicite M. Paul Belon et la Société scientifique et littéraire d'Alais, d'avoir mené à bonne fin l'œuvre entreprise et d'avoir doté la ville d'un si beau monument.

« M. Charles Gros, de Montpellier, parle après M. Belon, et M. Albert Arnavielle, vice-président du félibrige latin, un Alaisien d'Alais, un Alaisien *dé la Tabò*, clôt très spirituellement la série des discours. Notre estimé compatriote prononce un discours en patois, avec cette verve endiablée qu'on lui connaît et obtient un très vif succès.

« La séance terminée on se retire pour se réunir à 7 heures au Casino où doit avoir lieu le grand banquet.

Le Banquet

« C'est en effet un grand banquet qui a lieu et auquel viennent prendre part 280 convives.

« La vaste salle du Casino est élégamment décorée et merveilleusement éclairée à la lumière électrique, l'aspect est superbe.

« Le banquet est présidé par M. de Ramel, maire d'Alais, ayant à sa droite M. Chauveau, délégué du Gouvernement, à sa gauche, M. Roger-Ballu, délégué du ministre de l'instruction publique, venaient ensuite MM. Henri de Bornier, Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, MM. Cazot et Silhol, sénateurs, MM. de Bernis, Malzac et Maurice Faure, députés; en face du président, M. Fabre, sous-préfet d'Alais, sur la même rangée, MM. Pin et Espérandieu, anciens maires d'Alais, les adjoints au maire, MM. Chabaud et Balme, MM. Adrien Gaudez et Tony Noël, statuaires, Destremx, ancien député, Delfieu, de Chapel, présidents des Comités, un membre de la famille Pasteur, M. Achille Laurent, attaché au ministre de l'instruction publique, M. Isaac, vice-président de la chambre de commerce de Lyon, etc.

« Pendant le repas, l'excellente musique du 38me d'Artillerie, sous l'habile direction de M. Palluel, chef de musique de l'école d'artillerie de Nimes, exécute les plus brillants morceaux de son répertoire, la Marche de Carmen et une fantaisie de cet opéra sont très applaudies et bissées. C'est avec la meilleure grâce du monde qu'une deuxième audition est donnée.

« Nos vifs remerciements et nos meilleures félicitations au distingué chef et aux exécutants.

« Le repas a eu cet entrain que l'on est convenu d'appeler cordial, et jamais qualificatif ne fut mieux applicable.

En voici le menu :

Digitized by Google

Menu

Bouchées à la Reine
Saumon Mayonnaise
Fillet de Lyon Richelieu
Galantine en belle vue
Dinde rôtie à la broche
Salade Russe
Bombe vanille
Gâteaux fourrés
Pêches, Poires
Raisins, Biscuits

—

Sauterne. Bordeaux
Champagne

Comme dans tous les banquets et dans les banquets officiels surtout, dès que le champagne pétille dans les coupes, l'heure des toasts sonne. L'heure a sonné et c'est le Maire, M. de Ramel, qui prend le premier la parole et porte le toast suivant :

« Messieurs,

« Les fêtes qui ont pour objet de consacrer la mémoire des hommes illustres, ont cette rare bonne fortune d'unir tous les cœurs dans un même sentiment d'admiration patriotique, et de faire trêve à ce qui peut diviser les hommes, en les groupant autour du drapeau national qui abrite les gloires de la France.

« La grande patrie, celle qui ne distingue pas entre ses enfants et ne veut y voir ni *vainqueurs ni vaincus* appelle à eux tous ceux qui l'ont aimée et servie, pour leur tresser des couronnes.

« C'est elle qui nous a inspiré assurément l'heureuse pensée de célébrer à la fois la mémoire de l'illustre savant sorti du peuple, du poète gentilhomme et de l'abbé érudit et bienfaisant.

« C'est elle aussi qui nous unit en ce banquet où chacun apporte la cordialité de ses sentiments et doit laisser dehors les formules qui séparent ou les idées qui divisent.

« Aussi suis-je heureux d'adresser au nom de la ville d'Alais mes remerciements à tous ses hôtes et particulièrement aux représentants du commerce lyonnais, qui sont venus rendre un hommage mérité à Pasteur, le bienfaiteur de l'humanité, le savant admiré du monde entier, le sauveur de notre sériciculture; à Florian, le poète plein de charme, le fabuliste si délicat et si fin moraliste, à l'abbé Boissier de Sauvages, l'érudit, le philantrope, le vulgarisateur populaire et le restaurateur de la langue d'oc.

« Mais un témoignage particulier de gratitude est dû aux savants éminents, aux hôtes illustres qui sont venus rehausser par leur présence et l'éclat de leurs discours, l'imposante cérémonie de l'inauguration des monuments élevés aux gloires que nous célébrons aujourd'hui.

Digitized by Google

« M. Chauveau, délégué du ministre de l'agriculture, M. Roger-Ballu, délégué du ministre de l'instruction publique, et leur éminent collègue de l'Institut. M. Duclaux, le collaborateur de M. Pasteur dans ses travaux sur la maladie des vers à soie, avec M. Gernez, maître de conférences de l'Ecole normale, voudront bien recevoir l'expression toute spéciale de notre reconnaissance.

« Notre éminent compatriote, M. le vicomte de Bornier nous permettra de lui dire aussi combien nous sommes heureux de voir parmi nous, comme délégué de l'Académie française, le poète dont nous admirons les sublimes envolées et le souffle patriotique, l'auteur des *Noces d'Attila*, de la *Fille de Roland* et de l'*Arétin*.

« La ville d'Alais est fière de les recevoir et je suis le fidèle interprète de la population tout entière en portant leur santé et celle de tous nos hôtes.

« Mais vous voudrez assurément que mon toast s'adresse aussi aux membres de la famille de l'illustre et regretté savant que leur deuil encore trop récent a éloignés de ce banquet et que nos sympathies et nos respectueux hommages aillent les chercher dans leur recueillement. »

Le toast de M. le Maire est chaleureusement applaudi.

M. de Ramel ajoute :

« On me remet à l'instant une lettre de M. J.-B. Pasteur, dont vous me permettrez de vous donner lecture, elle prouve qu'au moment même où nos sympathies allaient vers lui et les siens, sa pensée allait vers nous et qu'une étroite affinité existe et se manifeste en cette occasion, entre Pasteur et les Alaisiens. »

Alais, le 26 Septembre 1896.

« Monsieur le Président,

« Si nous avons le regret, mon beau-frère et moi, de ne pouvoir assister au banquet de ce soir, nous tenons à vous exprimer ainsi qu'à tous vos compatriotes notre profonde gratitude et celle de toute ma famille pour l'hommage qui a été rendu à la mémoire de celui qui aimait à se regarder comme un Alaisien d'adoption.

« Les cinq années de sa vie qu'il a données à Alais pour sauver la sériciculture, les habitants de cette ville viennent d'en immortaliser le souvenir.

« Jamais témoignage de reconnaissance unanime ne se sera produit avec autant de promptitude et autant d'éclat.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

« J.-B. Pasteur. »

Digitized by Google

« Après la lecture de cette lettre, M. le sous-préfet porte le toast au Président de la République.

« M. Roger Ballu parle de la venue de l'empereur de Russie et porte la santé du Czar. La musique d'artillerie joue l'hymne russe, que l'assistance écoute debout : le chant national russe est frénétiquement applaudi.

« M. de Bornier se lève à son tour et prononce le toast suivant :

« Mesdames, Messieurs,

« L'Académie française m'a fait l'honneur de me déléguer pour la représenter auprès de vous. L'honneur est grand, et l'on m'a rendu la besogne facile, car M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie aurait certes réclamé pour lui-même cet honneur.

« Aujourd'hui et demain, des orateurs très compétents ont parlé ou parleront dans tout le détail nécessaire de Pasteur, de Florian, de l'abbé Boissier de Sauvages et de son frère. Je ne veux, je ne dois, en ce moment, que vous féliciter de l'heureuse initiative que vous avez prise et puisque M. le maire d'Alais vient de remercier tout le monde, il me permettra aussi de le remercier pour le dévouement et la rare intelligence qu'il a mis au service de votre œuvre.

« Trois monuments dans la même ville et le même jour ! les railleurs diraient . C'est peut-être beaucoup ! Mais il n'y a pas de railleurs ici ; cette ville charmante, ce pays admirable, élèvent nécessairement les âmes ; les beautés de la nature font des artistes et des poètes, l'amour du travail fait des penseurs. Le travail qui est trop souvent la loi dure, est aussi la loi qui fortifie et qui console ; l'homme qui remue la glèbe rouge de nos champs ou la glèbe noire de nos mines souffre dans son corps, dans sa chair, dans sa vie, et il serait trop injustement malheureux s'il ne trouvait dans son rude labeur une fierté et une espérance ; la fierté, c'est de venir à bout, par le plus généreux des efforts individuels, des rigueurs de la destinée ; l'espérance, c'est que ces efforts seront récompensés même dans ce monde, et à défaut de ce monde, là-haut !

« Vous avez donc fait, Messieurs, une œuvre utile et noble en élevant ces monuments à la poésie, à la science, à l'agriculture ; c'est là une triple alliance dont les bienfaits ne sont pas douteux : elle est un gage de concorde, de justice, de progrès pacifique, parce que le plus humble d'entre vous y apporte sa part de puissance, parce que tout Français contient l'âme de la France. Aimons-la, servons-la dans sa force retrouvée ; nous avons été les fils attendris de ses malheurs, soyons les fiers serviteurs de ses prospérités à venir et saluons, comme Dante au sortir des ténèbres, les étoiles de gloire : *Gloriose stelle.* »

Digitized by Google

Toast de M. Isaac, Vice-Président de la Chambre de commerce de Lyon

« M. Auguste Isaac, vice-président de la Chambre de commerce de Lyon, se lève pour exprimer les sentiments du corps qui l'a délégué et du commerce et de l'industrie dont ce corps est le représentant officiel.

« Il tient à affirmer la communauté d'idées qui unit le tissage et les autres branches de la grande industrie de la soie au pied de la statue de l'illustre Pasteur. Il tient à apporter l'hommage des tisseurs, dans cette belle fête de la reconnaissance, car si l'homme de génie que l'on célèbre aujourd'hui a été le sauveur de la sériciculture, il a par les mêmes travaux, et du même coup, rendu au tissage un immense service.

« C'est avec raison que l'artiste distingué, à qui nous devons le remarquable monument que nous avons inauguré aujourd'hui, a groupé sur le piédestal de la statue les attributs du tissage et ceux de la filature. Il y a une solidarité intime entre les deux arts, et si la distance ne l'avait pas empêchée, une délégation d'ouvriers lyonnais aurait défilé tout à l'heure devant l'image de l'illustre savant, en même temps que la gracieuse délégation des fileuses.

« Heureuse est l'inspiration du statuaire qui a rendu d'une manière si frappante l'espérance et le relèvement de l'industrie en souffrance. Lyon et Alais ont partagé les mêmes angoisses et se sont réjouies des mêmes succès. Ce serait certes une grave erreur que de méconnaître les liens profonds qui unissent ces deux villes du travail. Il se peut qu'il existe parfois entre elles des divergences de vues et des contradictions de doctrines économiques. Mais les luttes, d'ailleurs courtoises, des intérêts, ne sauraient effacer le souvenir des liens qui nous rattachent les uns aux autres, ni les sentiments de sympathie, de commune inquiétude et de commune espérance qui nous ont rapprochés dans tant de circonstances

« Ensemble nous avons foi dans le progrès et dans la science, qui viennent toujours d'une façon merveilleuse au secours des travailleurs qui ne s'abandonnent pas.

« Lyon, ajoute M. Isaac, a tenu à féliciter Alais du noble exemple qu'elle donne à nos contemporains, par le culte du souvenir et l'admiration de tout ce qui est grand et beau. Nous avons assisté aujourd'hui à une splendide envolée d'idées et de sentiments qui justifie les armes de votre cité. Nous avons chez nous le lion qui marque la force, mais vous avez les ailes qui symbolisent les aspirations pures et élevées. Vous avez montré par cette belle solennité que vous saviez vous inspirer de ce symbole, en perpétuant la mémoire de tous les évènements qui ont attiré l'attention du monde sur vos vallées cévenoles.

« Honneur donc à votre ville ! Honneur à votre population laborieuse, dont je salue avec joie les représentants réunis autour de nous ! Honneur aux travailleurs de la soie, et puisque nous sommes au déclin d'un jour où la poésie a conservé tous ses droits, qu'il me

Digitized by Google

soit permis d'évoquer une image pour résumer les sentiments de mes concitoyens. Je veux lever mon verre à la gracieuse apparition qui nous a poursuivis tout le jour, et qui préside encore à ce banquet, à Estelle, tour à tour pastourelle, magnanarelle et fileuse, type immortel des femmes de ce beau pays, et à son Némorin vaillant représentant du courage, de la patience et de toutes les vertus civiques qui distinguent les habitants de cette cité hospitalière. »

Toast de M. Ennemond Morel, vice-président du Syndicat des soies de Lyon

« M. Maurel, vice-président du Syndicat des soies de Lyon avec non moins de verve et d'à-propos, s'exprime ainsi :

« Je viens, au nom du Syndicat des soies de Lyon, apporter ici un tribut d'hommage à la mémoire de l'illustre savant que la ville d'Alais honore aujourd'hui avec tant d'éclat.

« Le culte de Pasteur est un lien commun entre nous : en régénérant la sériciculture menacée, Pasteur a vivifié l'industrie de la soie dans toutes ses branches, et Lyon lui est aussi redevable qu'Alais : aussi, quand vos délégués sont venus nous demander de nous joindre à vous pour lui ériger un monument parmi vos populations séricicoles, nous avons accepté de grand cœur, heureux de cette occasion de vous apporter notre concours et de vous donner un témoignage de solidarité et de sympathie.

« Pasteur est une gloire nationale, et ce n'est pas assez dire, car cette gloire s'étend bien au-delà de nos frontières : je me rappelle quelle a été ma surprise et mon émotion patriotique, quand, l'automne dernier, au cours d'une visite à l'Inspectorat Royal de sériciculture en Hongrie, j'ai vu le portrait de Pasteur, pieusement entouré d'immortelles et de crêpes, présider, pour ainsi dire, dans la grande salle de sélection microscopique des graines de l'établissement central de Szegzard : c'est ainsi que le centre le plus récent de la sériciculture en Europe, la Hongrie, se plaçait sous le patronage de notre illustre compatriote, au même titre qu'Alais qui est le plus ancien berceau de la culture et de l'industrie de la soie en France.

« Chez Pasteur l'homme fut à la hauteur du savant : dans notre siècle encombré d'ambitions, où la lutte est si âpre pour la fortune et pour les honneurs, Pasteur, toujours inspiré par un idéal élevé, a donné l'exemple de l'amour désintéressé de la science et du bien et le savant qui avait sauvé de grandes industries défaillantes, qui avait rassuré l'homme contre ce mal terrible et mystérieux, la rage, a vécu, toute sa vie, consciencieux et modeste, préoccupé de son travail et de l'humanité, oublieux de lui-même.

« La postérité aimera à se représenter ce grand homme si simple tel que le montre le beau portrait de Bonnat, debout, les traits marqués par le travail, le regard usé par les veilles, et la main appuyée sur l'épaule de sa petite fille aux yeux candides, la joie et le charme de sa laborieuse vieillesse.

Digitized by Google

« La ville d'Alais accomplit noblement aujourd'hui un acte de reconnaissance qui l'honore ; et nous, ses invités, qu'elle accueille avec une hospitalité si large et si courtoise, nous emporterons un souvenir charmant et durable de ces fêtes. »

« M. Darbousse, conseiller général, parle de la sériciculture.

« Le banquet est terminé à la satisfaction générale. Les invités sont reçus dans le salon du Cercle de la Jeunesse et quelques instants après, on se retrouve à la Mairie, dans la salle des États, où une grande réception a lieu.

« C'est M. de Ramel qui reçoit, avec cette amabilité, cette courtoisie dont il est coutumier et qu'on se plaît à lui reconnaître.

« Une représentation des principales œuvres de Florian a lieu au Théâtre ; la salle des spectacles est comble. L'*Estudiantina* et les *Trouvères* prêtent leur concours à cette soirée qui obtient un vrai succès.

« La Ville est pavoisée et illuminée partout. Les monuments sont éclairés à l'électricité, l'effet est magique, une grande animation règne dans la Ville, des bals ont lieu dans divers quartiers, celui de la place de l'Hôtel-de-Ville est très brillant, on danse jusqu'à une heure avancée de la nuit, les terrasses des cafés et les établissements sont encore à une heure du matin garnis de consommateurs, ainsi se termine cette première journée de fête.

La Journée de Dimanche

« Le matin une messe a été célébrée dans notre vieille cathédrale à la mémoire de Pasteur, les membres de la famille de l'illustre défunt et un grand nombre d'amis assistaient à cette cérémonie commémorative.

« Cette seconde journée, inondée de soleil, de ce soleil du Midi qui donne de l'élan et rend la joie exubérante, a été pleine d'intérêt et, disons-le, bien remplie. Dès 9 heures et demie, heure fixée pour l'inauguration du buste de l'abbé de Sauvages, l'estrade est occupée par les personnages officiels qui ont assisté aux inaugurations de la veille, par les représentants autorisés du félibrige, poètes, écrivains, par tous ceux enfin qui ont à cœur de rendre un hommage public à la mémoire de notre compatriote, qui a laissé de si précieux souvenirs au sein de la population tout entière.

« Le bronze qui rend si bien l'expression de l'auteur du Dictionnaire languedocien est de Bastet, qui a déjà doté Alais du remarquable buste de La Fare.

« La cérémonie paraît être empreinte d'un caractère de simplicité, de cette simplicité qui revêt parfois une forme grandiose.

« Elle est présidée par l'illustre académicien, Henri de Bornier. Nombre de discours sont prononcés par le président du Comité, M. Rafélis de Broves, par M. de Bornier, par M. le maire d'Alais, par MM. Jourdanne, Gros et par M. Albert Arnavielle, le félibre alaisien.

Digitized by Google

« En même temps qu'avait lieu l'inauguration du buste de Sauvages, la fête de gymnastique obtenait un franc succès, dont peuvent être fières les sociétés qui y ont pris part, ainsi que M. Gilly, organisateur de la fête.

« Le Concours de vélocipèdes attirait aussi beaucoup de monde sur le quai de la Comté. Que M. Zaleski et les membres de la Commission du Concours reçoivent nos félicitations.

« Le clou de l'après-midi a été le Concours musical, d'orphéons, hormonies, fanfares, estudiantinas, trompettes, tambours et clairons. L'ouverture du Concours d'orphéons a été faite par les Sociétés de notre Ville, les *Trouvères* et les *Enfants d'Alais* qui se sont montrées à la hauteur de leur tâche.

« Le Concours de musique a été ouvert par la Musique municipale, sous la direction de M. Pecqueur. Cette Société a montré qu'elle était toujours à la hauteur de sa réputation.

« Qu'il nous soit permis de remercier et de féliciter à la fois la Société des *Enfants de Nîmes*, commissaire M. Bertrand, la musique de St-Ambroix, qui se sont fait entendre à l'église, et ont ensuite exécuté divers morceaux chez le chef de la municipalité. Citons également l'orphéon la *Couronne d'Or de Nimes*, président M. Jules Auriol, et dont le directeur, M. Arnaud, a obtenu un diplôme et la Société un premier prix à l'unanimité, et la *Cévenole*, de Lassalle (Gard) commissaires, MM. Vidal, président de la *Fraternité Militaire d'Alais*, et Delord, de leur délicate attention et de leur exquise politesse, pour l'excellent morceau qu'elles ont exécuté devant nos bureaux.

« Que leurs présidents, directeurs et commissaires veuillent bien accepter nos meilleurs sentiments de gratitude.

« Toutes les sociétés qui ont pris part aux divers concours ont également droit à des éloges. Nous donnons d'autre part la liste des lauréats du Concours.

« La cantate à Florian a été parfaitement exécutée par les sociétés.

« Le défilé a présenté un superbe coup d'œil et a obtenu un très vif succès; au moment où il a eu lieu la circulation était devenue impossible, tant était grande l'affluence de monde qui se pressait sur le passage.

« On peut dire sans crainte d'être démenti que le Comité d'organisation du Concours a fait des prodiges, que le plus éclatant succès a couronné ses efforts, peut être même dépassé ses espérances, que son président, M. Blancher, ses secrétaires, MM. Lévy et Boyer, veuillent bien agréer l'assurance de nos sentiments de gratitude et nos bien sincères félicitations. Nous rendrons compte du banquet offert par le Comité à MM. les membres du Jury du Concours, ainsi que du banquet des félibres qui a eu lieu au Casino de l'Evêché et qui a obtenu aussi un franc succès.

« La soirée a été tout à la joie : plus de 15,000 personnes étaient à 8 h. 1/2 massées sur la place St-Sébastien, sur la place de l'Etoile, au commencement du faubourg d'Auvergne, sur l'avenue de la Gare et dans la rue de l'Hôtel-de-Ville pour voir tirer le feu d'artifice ; la foule a mis longtemps ensuite pour s'écouler dans diverses direc-

Digitized by Google

tions. Les bals ont repris le même entrain que la veille, et l'animation n'a pas été moins grande jusqu'à une heure avancée de la nuit.

« Journée bien remplie sans le moindre incident. »

La Journée du Lundi

« La troisième journée de fête est tout particulièrement bien remplie. L'affluence n'en est pas moins grande pour ainsi dire que la veille, à cause du marché.

« Dans la matinée a lieu le concours d'honneur des Sociétés musicales et la distribution des récompenses des divers concours.

« La Société d'agriculture avait tenu de son côté à faire coïncider la distribution des récompenses aux lauréats du dernier concours viticole et de l'exposition agricole, avec cette journée de fête.

« Cette solennité a eu lieu à 10 heures, à l'Hôtel-de-Ville, dans la grande salle des Etats, sous la présidence de M. Silhol, sénateur, ayant à sa droite, M. de Ramel, maire d'Alais, à sa gauche, M. le sous-préfet, M. Cazot, sénateur, MM. Malzac et Maurice Faure, députés, assistent à cette cérémonie, ainsi que diverses notabilités et MM. les membres du bureau de la Société d'agriculture.

« M. de Chapel, président de la Société d'agriculture, prononce un discours résumant les travaux de la Société pendant l'année et complimentant les lauréats sur les progrès qu'ils accomplissent dans leurs diverses cultures. Il constate avec plaisir que les agriculteurs répondent aux encouragements de la Société et font sans cesse des efforts nouveaux qui sont d'un bon exemple et que couronne d'ailleurs le succès.

« M. de Ramel, maire, prend ensuite la parole. Il indique que c'est plus comme député que comme maire qu'il prend la parole en cette circonstance. Comme maire, cependant il est heureux d'adresser ses félicitations aux agriculteurs de la commune d'Alais et spécialement aux jardiniers de la Prairie qui sont nombreux parmi les lauréats que l'on va couronner et qui ont pris une part si importante à l'exposition agricole

« Mais comme député il tient à donner l'assurance aux nombreux agriculteurs de l'arrondissement assemblés dans cette réunion que les représentants du Gard au Parlement, sénateurs et députés, sont unanimes à quelque opinion qu'ils appartiennent, pour défendre les intérêts agricoles.

« On les a vus unis il y a cinq ans pour réclamer les droits protectoraux en faveur de la sériciculture, et on les verra de même aussi ardents se solidariser pour réclamer encore les droits sur les soies et les cocons à l'expiration des primes, et en tout cas pour demander le maintien des primes, si la majorité des Chambres repoussait les droits de douane. On peut y compter. L'orateur ajoute qu'en toute occasion il n'a pas hésité à réclamer devant le Parlement la diminution des charges trop lourdes qui pèsent sur l'agriculture ; c'est ainsi qu'il avait demandé lors de la conversion de la rente, que les 65 millions en résultant fussent appliqués à la réduction du principal de l'impôt foncier, et c'est encore guidé par le même sentiment

Digitized by Google

qu'il est disposé à appuyer le remaniement des contributions directes, proposé par M. Méline, en vue de décharger la contribution foncière. Il est juste en effet que la terre qui constitue un capital improductif par lui-même, et qui ne donne un revenu que par le travail opiniâtre de celui qui la détient, ne soit pas plus durement chargée que le capital mobilier qui est productif entre les mains de celui qui le possède, sans qu'il ait à y ajouter son travail.

« Puis en quelques mots il parle des projets de loi sur l'assurance agricole et le crédit agricole, et il s'en déclare nettement partisan; il fait ressortir encore, à ce point de vue, que le cultivateur, à la différence du commerçant, trouve des difficultés pour obtenir le crédit qui lui est nécessaire et qu'il n'a pas non plus les facilités suffisantes pour se garantir contre la mauvaise fortune résultant des intempéries ou des accidents atmosphériques.

« Il se résume en déclarant encore que ses collègues présents du Sénat et de la Chambre comme les absents, sont unis pour défendre les intérêts agricoles et qu'il est personnellement heureux d'en donner ici l'assurance.

« Après ce discours, M. Laurent de l'Arbousset a lu un excellent et très intéressant rapport sur le concours agricole et les exploitations visitées par la commission.

« Cette réunion s'est terminée à midi et aussitôt après a eu lieu au Casino le banquet des lauréats de la Société d'agriculture, qui ne comptait pas moins de 150 couverts; il a eu lieu sous la présidence de M. Silhol, sénateur, et auquel assistaient M. de Chapel, président de la Société d'agriculture, MM. Cazot, sénateur, de Ramel, Malzac et de Bernis, députés; M Chabaud, 1er adjoint, président du Syndicat agricole, M. Balme, 2me adjoint, MM. de Boisson, Darbousse, Pin, conseillers généraux, et beaucoup de notabilités de l'arrondissement.

« Au dessert divers toasts ont été portés en l'honneur de la Société d'agriculture, des lauréats et de M. Méline, protecteur de l'agriculture, par MM. Silhol, de Chapel, Laurent de l'Arbousset, Pin, enfin M. de Bernis a demandé qu'on n'oubliât pas les Canaux du Rhône et a bu à la santé de la ville d'Alais et de sa Municipalité.

Concours Musical

« Les efforts du Comité d'organisation du Concours musical ont été, nous l'avons dit, couronnés d'un brillant succès. Cette partie intéressante des fêtes s'est terminée lundi soir par un Banquet de quarante couverts offert par le Comité musical à MM. les Membres du jury, sous la présidence de M. de Ramel, député, maire d'Alais, assisté de M. Chabaud, 1er adjoint; M. Balme, 2me adjoint, obligé de représenter la municipalité à une réunion qui avait lieu au même moment, s'était fait excuser.

« Au dessert, notre sympathique maire, M. de Ramel, s'est levé et, avec sa bienveillance habituelle, a félicité le Comité du Concours musical qui avait su en si peu de temps organiser cette solennité

Digitized by Google

artistique. Il a remercié également Messieurs les Membres du jury qui avaient bien voulu nous accorder dans cette circonstance leur indispensable et précieux concours. Après lui, M. Chabaud, 1er adjoint, a porté un toast à M. Costecal, membre du jury absent, pour ses paroles pleines de justice et de fermeté prononcées par lui à la suite d'un léger incident qui s'était produit lors de la distribution des récompenses. M. Blancher, président du Comité, a remercié tous ses collaborateurs, et d'une manière toute particulière, MM. Lévy et Boyer, secrétaires, pour leur zèle et leur activité, qui ont contribué puissamment à la complète réussite du Concours musical. M. Pallutel, président du Jury, remercie au nom de ses collègues le Comité, pour leur cordiale réception et pour les paroles bienveillantes qui venaient de lui être adressées.

« M. Dastarac, avocat, se lève à son tour, porte un toast charmant avec beaucoup de verve et d'esprit, aux muses et à la musique.

« La soirée s'est terminée par un concert improvisé auquel ont pris part M. Borel qui, accompagné par M. Coquelin, pianiste d'un grand talent, a donné une audition d'un opéra-comique de sa composition. Cette œuvre a été fort goûtée de tous. Citons ensuite M. Moutin, chanteur, à la voix sympathique et puissante, et M. Delord, le violoniste distingué qui a interprété deux fantaisies très applaudies.

« A minuit, chacun s'est retiré emportant le meilleur souvenir de cette belle soirée qui clôturait dignement ce brillant Concours musical. »

Liste officielle des prix (Concours d'exécution)

Orphéons. — Division d'excellence, 1er prix à l'unanimité avec félicitation du Jury, *la Couronne d'Or*, de Nimes. Diplôme au directeur, M. Arnaud.

Division supérieure, 1er prix, *la Nemausa de Nimes.*

1re Division, 1re section : 1er prix, *la chorale d'Aramon.*

1re Division, 2me section : 2me prix, *les Enfants de Sauve.*

2me Division, 1re section, 1er prix, *la chorale de St-Baudile*, de Nimes. — 2me prix, *les Enfants de Vers.*

3me Division, 1re section : 1er prix, *la Sainte-Cécile* de Sauve.

3me Division, 3me section : 1er prix ex-æquo, *les Vignerons Vaunageols*, de Clarensac, et *l'Union chorale* de Salindres.

Fanfares. — 2me division, 2me section : 1er prix, *la Sainte-Cécile* d'Uzès.

3me Division, 2me section, 1er prix, *La Cévenole de Lasalle*, avec diplôme de direction au chef, M. Cabanis.

3me Division, 3me section : 1er prix, *Fanfare municipale* de Salindres, avec diplôme de direction au chef, M. Balazuc.

Harmonie. — 1re division, 4e section, 1er prix, *La Montpéliéraine.*

2e division, 4e section, 1er prix, l'*Union Républicaine* d'Uzès.

3e division, 1re section, 1er Prix, *Les Amis Réunis* du Martinet.

3e division, 2e section, 1er prix, *Les Amis Réunis* de St-Ambroix.

Digitized by Google

— 2e prix, *La Lyre des Mineurs* de la Grand'Combe.

3e division, 3e section, 1er prix, *Musique Municipale* du Martinet. — 2e prix, l'*Indépendante* des Mages.

Division d'excellence, 1er prix, *Philarmonique* d'Arles, diplôme au directeur, M. Soubeyrat.

Division supérieure, 1er prix, avec félicitations du jury, *Les Enfants de Nîmes*, diplôme au directeur, M. Mir.

Trompettes. — 1er prix, l'*Etendard Avignonnais.* — 2e prix, *Les Patriotes du Rhône.*

Harmonies. — 1er groupe, excellence supérieure, 1er prix, deux deux vases de Sèvres, offerts par M. le Président de la République et 360 fr. en espèces, décerné à la Société *Les Enfants de Nîmes.*

2e groupe. — 1er prix, Couronne vermeil, offerte par le Comité musical et 180 fr. en espèces, à l'unanimité, *Les Amis Réunis* de St-Ambroix.

2e prix, *Municipale du Martinet*, médaille d'argent, *Rallye Montpelliérain*, prix créé.

Tambours et Clairons, — 1er prix, *Tambours et Clairons* de Montpellier. — 2e prix *Les Zouzous* de Marseille.

Estudiantinas. — Prix, *Estudiantina Nimoise*, 100 fr. en espèces et médaille de Vermeil. — Section spéciale, prix d'encouragement, médaille de vermeil, offerte par la *Jeunesse Royaliste* et 60 fr. en espèces. *La Founfougne Provençale* d'Arles.

Concours d'honneur, premier groupe (division supérieure d'excellence), 1er prix à l'unanimité, *La Couronne d'Or* de Nîmes, Coupe de Sèvres, du ministre de l'Instruction publique, et 310 fr. en espèces.

2e prix, *La Nemausa* de Nimes.

2e groupe (1re et 2e division). 1er prix, *Chorale d'Aramon*, grande Couronne de vermeil, offerte par M. Silhol, sénateur, et 200 fr. en espèces. — 2e prix, *Chorale St-Baudile* de Nimes. — 3e prix, *Les Enfants de Vers.*

3e groupe (3e division, sections réunies), 1er prix, *Les Vignerons Vaunageols* de Clarensac, palme vermeil, offerte par la Compagnie de Salindres et 110 fr. en espèces.

2e prix *ex-æquo; Union Chorale* de Salindres et *Ste-Cécile* de Sauve (créé par le jury).

Fanfares. — 2e groupe, 1er prix, médaille d'or, offerte par M. de Ramel, maire d'Alais, et 200 fr. en espèces, à l'unanimité, à *La Ste-Cécile* d'Uzès.

3e groupe. — 1er prix, médaille vermeil, de M. Crespon, de Tamaris, et 110 fr. en espèces, décerné à *La Cévenole* de Lasalle.

2e prix, *La Fanfare Municipale* de Salindres.

Tambours et Clairons. — 1er prix, *Les Zouzous* de Marseille.

2e prix, *Les Montpelliérains.*

Digitized by Google

Trompettes. — 1er prix, l'*Etendard Avignonnais*, 2e prix, *Les Patriotes* du Rhône.

Solistes. — Pistons, 1er prix, M. Deluy, d'Arles; 2e prix, *ex-æquo*, M. Tual, de Salindres; M. Pontier, de la Grand'Combe.

Clarinettes. — 1er prix, 1re section, M. Bayle, de Nîmes, 2e prix, 1re section, M. Chamontin de St-Ambroix; 2e section, 1er prix, M. Arbousset, de Nîmes.

Exposition Agricole d'Alais

organisée par la Société d'Agriculture, à l'occasion des Fêtes

---

PALMARÈS. — VITICULTURE

RAISINS DE CUVE

MM. Bernard, Lézan : Hors concours. — M. Dalverny, régisseur chez M. Silhol, Saint-Victor-de-Malcap : 1er Prix. Médaille vermeil, grand module. — M. Lauze Félix, régisseur chez M. D. Carrieu, à Cassagnoles : 2me Prix, Médaille argent, grand module. — M. Légal Antonin, tuilier : 2me Prix. Médaille bronze. — MM. Cabanis frères : Médaille vermeil, second module.

RAISINS DE TABLE

M. Huguet, La Jasse : 1er Prix, Médaille vermeil, grand module. — M. Sabatier Frédéric : 2me Prix. Médaille argent, grand module. — M. Dumas, Saint-Jean-de-Serre : 3me Prix. Médaille bronze.

COMITÉ DE VIGILANCE

M. Sabatier Julien, régisseur de la pépinière : Médaille argent, grand module,

VINS HYBRIDES

M. Dumas, Saint-Jean-de-Serre : 1er Prix. Médaille vermeil, petit module.

VINS FRANÇAIS

M. Mouret, à Lézan, 1er Prix. Médaille de vermeil, petit module. — M. Fabre Augustin, à Salindres : 2me Prix. Médaille d'argent, petit module.

Digitized by Google

AGRICULTURE

CULTURE SPÉCIALE D'ASPERGES

M. Meyzin, à Saint-Jean-du-Gard : Prix unique. Médaille vermeil, petit module.

HORTICULTURE FLORALE, ARBUSTIVE

M. César Julien : 1er Prix. Médaille vermeil grand module, et 75 francs argent. Pour ses fleurs coupées : Médaille argent, petit module. Pour son herbier : Mention honorable. — M. Vivent : 2me Prix. Médaille argent, grand module et 25 francs argent. Pour ses fleurs coupées : médaille argent, petit module. — M. André : 3me Prix, Médaille argent petit module et 20 francs argent. Pour ses fleurs coupées : médaille bronze.

LÉGUMES, MELONS ET FRUITS

M. Alteirac Etienne : Médaille vermeil, grand module pour l'ensemble de son exposition. — Mme Boyer Alteirac, et M. Argillier Auguste : 1er Prix ex-æquo. Médaille vermeil. — M. Sabatier Frédéric : 2me Prix. Médaille argent, grand module. Pour ses graines : Médaille bronze. — Mme Quenot : Médaille argent, petit module. — M. Blazin, pour ses betteraves et pour ses pommes de terre : Médaille bronze. — M. Montagnon, pommes de terre et courges : Médaille de bronze. — M. Dalverny, régisseur, pommes de terre et légumes : Médaille de bronze.

Le Ballon « Le Pasteur »

« C'est devant une réunion de 25.000 curieux entassés dans les arènes et sur les routes avoisinantes, qu'a eu lieu le départ du magnifique aérostat le *Pasteur*, mis gracieusement à la disposition de M. Ducommun et de la ville d'Alais, par M. G. Besançon, directeur de l'établissement central d'aérostation de Paris, qui possède le plus beau matériel d'aérostation de l'Europe. Dans sa dernière ascension, le *Pasteur* avait conduit M. Rambaud, ministre de l'Instruction publique, désireux de voir de près les merveilles des détails d'une ascension comportant tous les perfectionnements de l'aérostation moderne.

« A 3 heures et demie précises, toutes les manœuvres accomplies avec la plus grande précision, au signal de « Lâchez tout » donné par M. Besançon, le *Pasteur* s'élevait majestueusement dans les airs aux applaudissements d'une foule enthousiaste, emportant MM. Vernes de l'Automobile-Club, qui avait abandonné un moment la course des Automobiles de Paris-Marseille pour venir présider cette autre course dans les airs, M. Ducommun son intrépide ami, M. Campredon, filateur à Anduze, Foucart, négociant à Alais.

Digitized by Google

« Le ballon rapidement enlevé à une hauteur de 900 mètres, a permis à ses voyageurs de contempler le magnifique panorama qui se déroulait au-dessous d'eux; 20 minutes après il atteignait la hauteur de 1,288 mètres; à ce moment-là, le ballon planait sans vitesse appréciable; cherchant un courant supérieur; à l'altitude de 1,700 mètres il le rencontra, fut obligé de l'abandonner, car il était alors poussé vers les massifs des Cévennes, vu l'heure tardive et après avoir contemplé le Mont Ventoux et la mer, la descente commença admirablement réglée par son aéronaute; arrivé à 150 mètres du sol, pris par une violente bourasque et à une vitesse estimée à 70 kilomètres à l'heure, le ballon atterrissait sur un sol rocailleux, faisait un premier bond qui le rejettait violemment sur un énorme chêne, qu'après avoir traversé non sans secousse et quelques légères avaries, venait, grâce à ses puissants engins d'arrêt, s'échouer sur le sol, à Cassagnoles, patrie de Florian, qui recevait ainsi un nouvel hommage. A 8 heures, ballon et voyageurs étaient rentrés à Alais et chaudement félicités par leurs nombreux amis. »

Le Banquet des Félibres

« Le Banquet des Félibres qui a eu lieu le dimanche au soir, au Casino de l'Evêché, n'a manqué ni d'entrain ni de gaîté, de cette gaîté remplie d'humour qui est le caractéristique des réunions félibréennes dans lesquelles l'esprit pétille comme le champagne dans les coupes.

« Cent vingt convives environ prennent place au Banquet qui est d'une gaîté folle ; pourrait-il en être autrement, *Albert Arnavieille* est présent!

« A la table d'honneur, M. Maurice Faure, député de la Drôme, MM. Castet, ancien maire de Montpellier, Jourdanne, de Carcassonne, Alcide Blavet, de Sarran d'Allard, etc.

« Comme dans tous les banquets dès que le champagne apparaît, la série des toasts commence.

« Après les discours prononcés par MM. Maurice Faure, Castet, et une chanson patoise du félibre Alaisien Arnavieille. M. Gabriel Haon brinde à son tour à ce dernier.

A-N-ARNAVIÉIO

« Félibre, aco's proù canta,
» L'ouro ven de s'enarta
« Vàu mâi lou cop que la fraso.
« Escriure es que fantaisié..... »
Nous dis ta ploumo d'acié
Ben mai caudo que la braso!

Es tus que dises aco,
Que nous boutes aquel cop,
Es tus au mens, Arnavièo?
O, troubaire majourau
Voles rire!... Te fai gau
Qu'aublidén jamai Miréio,

Digitized by Google

Car toujour lorsqu'en Alès
Parlan de bo, tus i siès,
— Longs mai ! — Embe soun amo
Arnaviéo lA'lesen
Mai jouine que lous jouvens
Nous traira sa bello flammo !

Felibre es pas prou canta !
S'es l'ouro de s'enarta,
Dis-nous encare'no fraso.....
E se nous dises : Tabo,
Tous cants faran tène bo
Nostes cors saran de braso !

Visite a l'Usine de l'Électricité

Dans la soirée de dimanche, a eu lieu la visite officielle à l'usine d'électricité. MM. de Ramel, maire, Chauveau, délégué du Gouvernement, de Bornier, de l'Académie française, M. Balme, adjoint au maire d'Alais, se sont rendus à l'usine de l'avenue de la Rotonde, et ont admiré l'installation.

« Voici la description que fait de cette usine notre confrère *La Semaine, d'Avignon,* ainsi que de cette partie de la fête, qui pour ne pas faire partie intégrale du programme, n'en a pas été moins importante pour cela.

« De ces fêtes d'Alais, que M. de Ramel, maire député, a dirigées, conduites, présidées avec la plus haute compétence, avec la plus grande urbanité, on peut dire que la solennité de l'inauguration de la Lumière Electrique, a été particulièrement remarquable. Dès samedi soir, les établissements publics, les monuments et les rues de la ville étaient éclairés avec de magnifiques lampes à arc dont la profusion dans les principales artères de la cité alaisienne font le plus grand honneur à l'esprit large de la municipalité.

« Invité et par M. de Ramel et par la Société d'éclairage électrique d'Alais, notre première visite a été pour cette dernière, par la raison toute simple que, au débarcadère, nous voyons émerger au-dessus des superbes maisons de l'avenue de la Gare la colossale cheminée de l'usine où nous étions sûrs de rencontrer les vieux amis, les bons et éminents compatriotes qui font partie à divers titres, de cette grande entreprise.

« Cette cheminée possède une énorme bague en fer de laquelle partent dans toutes les directions les fils conducteurs, les courants électriques qui inondent de lumière les voies alaisiennes et les maisons de cette sous-préfecture du Gard si délicieusement bâtie sur les bords du Gardon et au bas de collines aussi verdoyantes que pittoresques. Quant à l'usine, c'est tout simplement une merveille et par son installation aussi magnifique que sévère, et par l'ordre qui y règne, et, par dessus tout par des puissantes machines qui sont le dernier cri de la science mécanique et physique. Les honneurs nous en sont faits par notre distingué ami, M. Ducommun, et par M. Mercier, ingénieur de l'usine. Ce dernier au cours de la conversation nous dit que la cheminée qui a guidé nos pas dès la descente

Digitized by Google

du train ne compte pas moins de 270.000 briques de la base au sommet.

« Le dimanche, à 11 heures du matin, dans la grande salle de l'Hôtel du Luxembourg, en commémoration de l'inauguration de la lumière électrique, M. Ducommun, président du Conseil d'administration, réunissait ses invités et amis en un banquet supérieurement organisé et délicatement servi.

« Autour de la table, Messieurs :

« MM. Meyer, président du Syndicat des Sociétés électriques de Paris ; Auguste Palun, industriel, président du Conseil d'administration de la Société régionale d'éclairage électrique d'Avignon ; de Montricher, ingénieur civil, administrateur de la Société du colmatage de la Crau ; Verne, membre du Conseil d'administration de la Société de l'Automobile-Club ; Besançon, directeur de l'établissement central de l'aérostation de Paris; Amédée Gros, directeur de la *Semaine mondaine*; Emile Ricoux, armateur à Marseille ; Chaussenot, directeur de la Société électro-mécanique ; Millo, directeur du *Petit Vauclusien* ; Ducommun, directeur de la Société régionale d'éclairage électrique d'Avignon, président du Conseil d'administration de la Société d'éclairage électrique d'Alais, Mercier, ingénieur, administrateur-directeur de la Société d'éclairage électrique d'Alais ; Pépin, représentant de la Société d'éclairage électrique d'Alais ; Bonnefoy, conseiller municipal ; Froment, propriétaire à Alais ; Boudon, conseiller municipal, administrateur de la Société d'éclairage électrique d'Alais, ancien notaire ; Persin, notaire à Alais; Gadot, ingénieur-voyer de la ville d'Alais; Pascal, chef monteur électricien de la Société électro-mécanique de Paris; Espérandieu, négociant, ancien maire d'Alais ; Barraud, architecte à Alais; Gros, architecte à Alais ; Caumel, avoué à Alais.

« La haute personnalité de M. Meyer, sa présidence au banquet lui imposait le devoir d'ouvrir, au dessert, la série des toasts ; nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier les éloquentes paroles prononcées par lui dans ce banquet, en voici quelques extraits :

« Messieurs,

« La ville d'Alais, fière des enfants qui l'ont illustrée, célébrait hier leur glorieuse mémoire. Vous avez bien voulu, Messieurs, associer à vos brillantes cérémonies les ingénieurs qui venaient, sur l'invitation de leurs collègues, assister dans votre ville à l'inauguration de l'éclairage électrique.

« Aussi dois-je tout d'abord remercier la municipalité alaisienne qui sait si cordialement pratiquer l'hospitalité, de la bienveillance et de la sympathie de son accueil. Je le fais, non-seulement en mon nom personnel, mais encore au nom des invités qui, comme moi, ont dû à leur titre d'électriciens l'honneur et le plaisir d'avoir été vos hôtes. »

« M. Meyer s'étend longuement sur la partie technique.

« M. Ducommun, après avoir remercié la nouvelle municipalité qui

Digitized by Google

l'a aidé à mener à bien l'installation électrique sur les voies publiques, n'oublie pas de rappeler les services rendus à la cause électrique par l'ancienne municipalité, dont M. Espérandieu était maire.

« M. Espérandieu se lève aussitôt et, avec un tact parfait, il rend hommage à son successeur, M. de Ramel, qui a continué son œuvre. « D'ailleurs, ajoute-t-il, tout intérêt particulier, toutes les inimitiés politiques ou autres doivent céder en face du bien public et de l'intérêt général. »

« M. Auguste Palun dit avec beaucoup d'humour un toast très applaudi.

« Lundi, en même temps qu'avait lieu le banquet offert à MM. les membres du jury du concours musical, un banquet était offert par plusieurs membres du Comité Florian.

« Cette réunion n'a rien eu d'officiel, bien que MM. Cazot, sénateur, Malzac, député, Fabre, sous-préfet, Balme, adjoint, fussent au nombre des invités.

« Le caractère de cette fête intime est resté tout à fait amical.

« Au dessert, divers toasts ont été portés par M. Cazot, sénateur, à l'union de tous les Alaisiens, par MM. Malzac, Delfieu, Fabre, sous-préfet, Paul Belon, Tony-Noël, Gaudez, Maurin, etc. M. de Ramel qui avait été invité mais qui déjà avait accepté d'assister au banquet donné aux membres du jury du concours musical, a trouvé un moment pour venir au dessert faire acte de présence, et joindre ses félicitations aux artistes et à notre compatriote, M. Paul Belon.

« La soirée s'est terminée à la satisfaction de tous les convives. Pendant la soirée la ville était illuminée et des bals étaient très animés, c'était la dernière journée de fête aussi joyeuse, aussi gaie que les précédentes, dont la population alaisienne et ses hôtes garderont longtemps le souvenir.

« En clôturant ce compte-rendu nous ne pouvons que renouveler au directeur des fêtes, notre ami, M. Balme, les compliments et les félicitations que nous lui avions adressées en 1878, à l'occasion de l'adduction des eaux, et en 1889 à propos des fêtes de Dumas.

« On peut dire que c'est un maître dans l'art d'organiser, nous pourrions même ajouter d'*emballer* les Alaisiens. Il est vrai qu'il l'est, lui, tout de bon, et qu'il aime son « *Alès tan pouli.* »

CHAPITRE III — LE ROLE DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité d'Alais, à quel moment que ce fût, a toujours témoigné sa sympathie à toutes les initiatives privées, pour l'érection de nos statues, et y a prêté largement son concours.

Dans les divers comités qui s'étaient formés à propos de Pasteur, Florian et Sauvages, les membres du Conseil municipal et de la municipalité y figuraient presque tous individuellement à des titres différents ; mais nous pouvons dire que c'est le maire d'Alais, que c'est Monsieur de Ramel qui a surtout donné l'exemple du dévoue-

Digitized by Google

ment dans cette occasion. M. de Ramel, alaisien, avant d'être député ou maire — comme l'a dit un écrivain dans *France d'abord*, l'a montré pendant la période d'incubation, c'est-à-dire la plus pénible pour les comités, quand il faut recueillir les souscriptions. Il était toujours prêt aux démarches à faire auprès de l'Etat, des savants, des artistes, etc., etc. ; c'est lui qui, secondé de ses collègues d'Alais, au Parlement, a pu obtenir des subventions du Gouvernement.

Après que les comités eurent couronné leur œuvre, c'est-à-dire après les inaugurations, quand la Ville fut devenue la propriétaire des monuments — plutôt la gardienne vigilante de ces souvenirs du passé, le maire d'Alais a été encore à la tête de toutes les motions à voter, pour les modifier, les achever, les embellir, les mettre, en un mot, plus en harmonie avec les désirs de la population. Il se faisait un orgueil de prendre l'initiative, dans le sein du Conseil Municipal, de faire porter un chapitre spécial dans les dépenses urgentes à faire en ville et indiquées dans un emprunt par « *les monuments Pasteur, Florian et Sauvages.* »

Mais c'est au moment des fêtes, où son rôle prépondérant a prévalu: c'est là où sa situation considérable à Paris comme à Alais, lui a permis de représenter dignement la ville d'Alais, de recevoir solennellement les nombreux invités, qui en ont conservé un si précieux souvenir.

C'est lui que, aidé surtout de son fidèle et dévoué ami, M. Balme, le directeur général des fêtes, s'est occupé de presque tous les détails d'organisation, en a dressé le programme.

Il a présidé presque toutes les cérémonies, les banquets officiels, ou d'autres plus intimes. Il a prononcé plusieurs discours, des merveilles de finesse, de tact et d'esprit, surtout ceux à Pasteur et à Florian, dits presque à la même heure et si différents de tact, de vues et de forme.

Tous ces discours sont reproduits, dans le *Mémorial*, soit au compte-rendu des fêtes, soit aux chapitres des inaugurations.

Mais ce n'est point seulement l'homme public qui s'est multiplié; dans l'intimité, dans sa maison, il en a été de même : là une femme digne de lui, le secondait admirablement. Là, si aimable, Madame de Ramel, devenue Alaisienne de cœur, qui vous séduit par son charme, sa bienveillance et son affabilité, et qui partage dans notre ville la grande popularité de son mari, faisait les honneurs.

Monsieur et Madame de Ramel, reçurent dans leur vieille demeure de famille de la Grand'Rue, sur le portail de laquelle on voit encore « *restaurée en 1692* » et qui a abrité plusieurs consuls d'Alais, les Présidents des inaugurations et les délégués officiels du Gouvernement.

Madame et Monsieur Henri de Bornier, membre de l'Académie française, M. Duclaud, directeur de l'Institut Pasteur, M. Chauveau, de l'Institut, délégué officiel du Gouvernement et quelques autres notabilités plus intimes.

Le 27 septembre, Monsieur et Madame de Ramel donnèrent un déjeuner officiel, à propos des fêtes. Vingt-deux convives y assistaient.

Digitized by Google

Digitized by Google

M. F. DE RAMEL
Député
Maire d'Alais

M. L. BALME
2e Adjoint

M. L. CHABAUD
1er Adjoint

Digitized by Google

Madame de Ramel avait à sa droite : MM. Chauveau, de Bornier, Destremx, Joseph Bélon, Gaudez, Albert Arnaveille; à sa gauche : MM. Roger Ballu, Maurice Faure, Chapelle Laurent, Tony Noël, Ernest Boissier. — M. de Ramel qui présidait en face, avait MM. Duclaux, Emile Pin, Paul Francezon, Laurent de l'Arbousset et Balme ; à sa gauche : MM. Pasteur fils, Gernez, Chabaud, de Trinquelagues.

Voici le menu, qui fut exquis :

Melon
Caisses brouillées aux truffes
Soles à la normande
Filet de bœuf à la Richelieu
Timbales à la financière
Langoustes en mayonnaise
Pintades rôties
Salade
Epinards au jus
Bombe glacée avec fruits
Dessert

En apportant ici, à M. et Madame De Ramel, l'expression des sentiments de sympathie et de gratitude de leurs compatriotes, pour la part active qu'ils y avaient prise, nous ne craignons pas d'ajouter, ce que les échos de la Presse ont déjà répété : « M. le maire d'Alais, a contribué pour une très large part au succès inespéré des très brillantes et inoubliables fêtes d'Alais. »

La Municipalité

(1896-1900)

La vie intime, presque commune du maire et de ses adjoints, a fait de ces derniers non de simples collaborateurs, mais de vrais co-adjuteurs du maire dans la gestion des affaires municipales.

M. Fernand de Ramel, maire d'Alais, conseiller général et député, est retenu presque en permanence à Paris, non seulement au Parlement, mais par sa charge d'avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, fort importante. C'est donc MM. Chabaud et Balme qui s'occupent plus spécialement des détails municipaux, et à ce titre ont joué un rôle important dans la question des monuments de Pasteur, Florian et Sauvages et dans leur inauguration.

M. Léopold Chabaud, avocat, premier adjoint, ancien président de la Société d'agriculture, président du Syndicat agricole, s'est surtout occupé de celui de Pasteur. C'est lui qui a pris l'initiative de son transfert à l'entrée du Bosquet, qu'il a transformé. Et l'on peut

Digitized by Google

dire qu'il a réussi à satisfaire le desiderata de la majorité de la population. C'est aussi M. Chabaud qui, avec le Comité, a traité avec le sculpteur Jamain pour modifier le monument de l'abbé de Sauvages.

M. Léopold Balme, architecte, conseiller d'arrondissement, adjoint délégué aux travaux publics et aux beaux-arts, plus spécialement appelé par sa profession et ses goûts à s'occuper de constructions et d'œuvres d'art a été surtout le grand promoteur, le grand organisateur.

Il faisait partie de tous les comités avant de faire partie de la municipalité, et y jouait un rôle des plus actifs. Ayant connu passablement M. Pasteur, élève de Dumas, et président en 1889 du Comité de sa statue, comme il avait été en 1884 le promoteur du monument de J.-B. Dumas, il fut un des promoteurs de celle de Pasteur et c'est lui qui était en correspondance avec la famille. Il était en rapport constant avec les artistes qui furent chargés des projets de monuments, il a été pour beaucoup dans le choix des emplacements, dans leur exécution ; c'est ce que lui écrivait l'artiste fort aimé des Alaisiens, M. Adrien Gaudez.

Nous ne parlerons pas de M. Balme pour l'organisation des fêtes. Personne ne pouvait lui discuter ce rôle de directeur-général des fêtes, qu'il occupait avec M. Malzac, en 1878, au moment de l'adduction des eaux de Latour, immortalisée par sa brillante cavalcade ; en 1889, sous M. Espérandieu l'inauguration de la statue J.-B. Dumas, du buste du marquis de Lafare et du lycée J.-B. Dumas.

La presse l'a trop comblé d'éloges et ses vrais compatriotes aussi pour que nous y revenions.

CHAPITRE IV. — INAUGURATION DE LA STATUE PASTEUR

Comme nous l'avons dit au chapitre premier, le monument de M. Pasteur fut inauguré le samedi 26 septembre 1896 sur la plate-forme de la Maréchale ; et la vue que nous donnons est celle du monument réédifié à l'entrée du Bosquet, suivant décision du Comité, après entente avec la Municipalité, en date du 22 décembre 1898.

C'est l'œuvre du statuaire Tony-Noël, qui a été déjà appréciée dans le compte-rendu des fêtes. La statue est en bronze. Pasteur est debout, la figuré bienveillante qu'on lui connaissait est frappante ; il tient de la main gauche une branche de bruyère chargée de cocons, tendant la main droite à une magnanarelle mignonne et ravissante, qui, dans une attitude suppliante, invoque le génie du savant ; de celui qui fut le sauveur de la sériciculture. Le piédestal bien étudié, sobre de décoration, est en marbre blanc, le socle en pierre grise dure de Pompignan ; les bas-reliefs en marbre sont artistement modelés et comportent divers attributs de la filature de soie et du moulinage.

Digitized by Google

L'inscription principale, sur une plaque de bronze porte :

A PASTEUR
LA SÉRICICULTURE
ET L'INDUSTRIE DE LA SOIE
RECONNAISSANTES

—

ALAIS, LE 4 OCTOBRE 1896 (1)

—

AU BIENFAITEUR
DE
L'HUMANITÉ

Sur une face du monument est gravée en lettres d'or, la fière réponse, universellement connue, que le savant fit à un souverain étranger dans une circonstance dont on se souviendra malheureusement longtemps.

« LA SCIENCE N'A PAS DE PATRIE, LE SAVANT DOIT EN AVOIR UNE ».

Le monument, à l'entrée du Bosquet, domine la place de la Mairie ; dans le fond se détache dans une éclaircie de ciel, au milieu de la verdure, la fière silhouette de la citadelle, de ce fort construit par Vauban après la paix d'Alais, sur les ruines du vieux château moyen âge qui, à son tour s'était édifié sur la vieille-tour romaine. Derrière et tout autour et un peu en amphithéâtre, des bouquets d'arbres, des corbeilles de fleurs, un grand bassin. Pasteur semble là plus près de ceux qu'il affectionnait, vivant de leur vie, leur prodiguant encore le secours puissant de ses mémorables découvertes.

Voici les discours qui furent prononcés à cette inauguration.

Discours de M. de Chapel,

PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ALAIS ET DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

« MESSIEURS,

« Appelé par les membres de la Société d'Agriculture de l'arrondissement d'Alais à l'honneur de la présidence de cette Société, je me suis trouvé, par cette raison, à la tête du Comité formé par son

(1) La date du 4 octobre était celle adoptée primitivement, qu'il a fallu avancer à cause de l'arrivée du tzar de Russie, à Paris.

Digitized by Google

initiative pour l'érection d'un monument à la mémoire de l'illustre Pasteur.

« Je suis heureux et fier d'être ainsi autorisé à vous parler de cet homme de bien, de cet illustre savant, de ce cœur aussi passionné pour la science et le soulagement de ceux qui souffrent, qu'il était ardent patriote.

« Les membres du Comité Pasteur sont heureux de voir cette réunion présidée aujourd'hui par un disciple du maître et qui en a l'âme même. Permettez-moi, Monsieur le Président, au nom du Comité Pasteur, de vous remercier, ainsi que Messieurs les sénateurs et députés, agriculteurs et industriels, vous tous qui, à divers titres, êtes venus rehausser, par votre présence, l'éclat de cette réunion et nous aider à rendre un hommage plus brillant au grand chercheur, au travailleur infatigable, au grand Français dont les découvertes sont, à juste titre, l'orgueil de la France. Il l'aimait sa patrie ce savant qui, après une découverte nouvelle s'écriait, rempli d'émotion et les yeux pleins de larmes :

« Je ne me consolerais pas, si une découverte comme celle que « nous venons de faire, mon préparateur et moi, n'était pas une « découverte française. »

« Merci encore d'avoir bien voulu vous joindre à nous dans cette manifestation où brille le plus pur d'un peuple fier, de celui qui, sorti de son sein, est une des gloires les plus grandes de notre pays, déjà si riche, cependant, par les travaux de ses enfants.

« Si la mort de M. Pasteur fut un deuil national, elle l'a été doublement pour nos régions, où les services signalés qu'il a rendus, ont fait son nom populaire. Aussi, notre Société d'Agriculture a-t-elle pris l'initiative, dès la première heure, de la formation d'un Comité pour élever un monument à la mémoire de celui qui, pendant cinq ans, a travaillé au milieu de nous et qui a réussi à soulager la misère que la crise séricicole faisait sévir dans nos campagnes. C'est à Pasteur, qui a ressuscité la sériciculture mourante, auquel l'agriculture et l'industrie de la soie ont voulu rendre hommage et perpétuer aussi le souvenir des services rendus.

« Le Comité pour l'érection d'un monument à notre illustre savant, a trouvé partout l'accueil le plus sympathique : les Chambres de commerce, les Sociétés d'agriculture, les Filateurs, les Tisseurs ; Lyon, la généreuse, avec ses nombreuses industries de la soie, tout le monde a tenu à honneur d'envoyer un don pour le monument Pasteur ; mais les dons qui ont certainement le plus de prix sont ceux donnés par les ouvriers des filatures et par les fileuses. C'est avec joie qu'elles ont prélevé sur leur salaire, heureuses de rendre un tribut de reconnaissance à l'homme qui a tant fait pour le pays en lui redonnant la vie en même temps qu'il rendait la santé aux chambrées. Ce témoignage de reconnaissance donné par les fileuses n'est-il pas, Messieurs, le cachet bien caractéristique du peuple Français, toujours poussé par le cœur à la reconnaissance et à la générosité.

« Aussi, nos populations cévenoles devaient ressentir une sym-

Digitized by Google

pathie naturelle pour M. Pasteur, cet homme de cœur qui a su toujours compatir à l'infortune.

« Il nous l'a prouvé en venant à Alais, touché par les tristes récits que lui fit notre savant compatriote, J.-B. Dumas, son illustre maître.

« Les vers à soie, source de la richesse de mon pays, lui dit-il, meurent d'une maladie inconnue et la misère est grande dans la région séricicole. Vous seul, par vos études précédentes, pouvez rendre service à nos agriculteurs. » Et, sur ces paroles, Pasteur se retire dans nos Cévennes et se livre aux études qui l'ont mené au succès désiré. Le remède à tant de maux est enfin trouvé. Cette nouvelle répandue aussitôt dans le pays y remonte les courages abattus, fait renaître les cœurs à l'espérance, et l'on entrevoit déjà l'aisance revenir sous le toit des chaumières Un service immense venait d'être rendu à l'agriculture de nos régions et à toutes les industries qui vivent du produit des vers à soie.

« Aussi, l'hommage de reconnaissance qui nous réunit aujourd'hui, n'est-il que l'acquittement d'une dette.

« Monsieur le Maire,

« Voilà les bienfaits que notre région doit à M. Pasteur ; n'était-il pas de toute justice qu'ayant travaillé pour notre bien, nous perpétuions son souvenir dans nos murs. Cette pensée a pris corps aujourd'hui, et ce monument élevé par la reconnaissance publique, j'ai la joyeuse mission, au nom du Comité Pasteur, d'en faire hommage à la ville d'Alais. Grâce aux dons généreux qu'a réunis le le Comité Pasteur, il a atteint le but qu'il s'était proposé. Et l'artiste distingué dont nous admirons l'œuvre a su interpréter à souhait, dans son groupe si gracieux, la pensée et le désir du Comité. Nous l'en remercions. La magnanarelle découragée, affaissée, jette au savant un regard de triste supplication. Elle n'a plus qu'un dernier espoir et le met en Pasteur. Dans l'attitude de celui-ci, on sent l'homme au cœur compôtissant à l'infortune et qui veut la soutenir dans son chagrin, tandis que le savant examine avec attention et fouille du regard cette bruyère qu'il tient à la main.

« Dans le bas du groupe, c'est le découragement ; au milieu, c'est la bonté ; en haut, c'est la science ; on sent bien sous le bronze vibrer ces trois sentiments, et l'on devine que l'artiste qui modelait la terre éprouvait lui-même ce sentiment qu'il voulait faire exprimer à son œuvre. Je ne veux pas non plus passer sous silence le talent de l'architecte, dont le piédestal élégant et sévère s'harmonise si bien avec le caractère du groupe qu'il supporte. En passant devant ce monument, nous nous découvrirons, M. le Maire, pour adresser un souvenir reconnaissant à notre bienfaiteur ; il sera pour nos enfants comme la statue du devoir, du travail, de la bonté, toujours dressée devant eux, et nous leur dirons comment un travail opiniâtre, servi par l'intelligence, peut arriver à vaincre les difficultés les plus grandes.

« Pasteur sera leur exemple.

Digitized by Google

« Recevez ce monument, M. le Maire, nous le confions au soin de la Municipalité et le plaçons sous la sauvegarde de tous nos concitoyens. »

Discours prononcé par M. Fernand DE RAMEL

DÉPUTÉ DU GARD, MAIRE D'ALAIS

« Monsieur le Président,

« Messieurs,

« La ville d'Alais célèbre aujourd'hui la gloire d'un illustre savant, d'un bienfaiteur de l'humanité, qui appartient au monde entier, et qu'elle n'aurait pas le droit de revendiquer pour elle, si Pasteur ne se rattachait à nous par le lien le plus étroit, — celui de la reconnaissance.

« La ville d'Alais a voulu, la première entre toutes, élever un monument à sa mémoire, parce qu'elle fut la première à bénéficier de ses admirables découvertes, qui sauvèrent notre région cévenole de la misère, en ressuscitant la sériciculture qui s'y mourait.

« Aussi l'élan de gratitude a été si spontané dans notre population, il partait si bien du cœur, qu'il a suffi à réunir, comme par enchantement, en quelques jours, les concours les plus précieux et les ressources les plus larges, — et à inspirer l'artiste éminent dont l'œuvre remarquable apparaît à nos yeux.

« C'est le plus grand honneur auquel pouvaient m'appeler mes fonctions, que celui qui m'échoit aujourd'hui, de prendre possession au nom de la ville d'Alais, de ce magnifique monument destiné à perpétuer au milieu de nous la gloire de celui qui fut notre bienfaiteur avant d'être le bienfaiteur de l'humanité tout entière.

« C'est aussi un devoir bien doux à remplir pour moi, que de remercier à la fois la Société d'agriculture d'Alais et le Syndicat des filateurs de soie de l'initiative qu'ils ont prise d'offrir un tribut si mérité de reconnaissance à l'illustre savant, et le Comité qui s'est joint à eux pour seconder puissamment leurs efforts.

« Il me sera permis aussi d'adresser mes remerciements aux nombreux souscripteurs — parmi lesquels figurent tant d'ouvriers et de fileuses, — qui avec un empressement remarquable ont voulu contribuer à une œuvre à laquelle se sont également associés le Gouvernement et la Municipalité.

« Mais, parmi les témoignages venus de toutes parts, il n'en est point qui aient autant de prix que celui que nous apportent les représentants éminents de la science et de la littérature, venus ici pour rehausser l'hommage rendu à celui que nous honorons dans cette imposante cérémonie.

« Pour vous, monsieur le Président, qui fûtes ici même le colla-

Digitized by Google

borateur éminent et l'élève de Pasteur, et qui continuez aujourd'hui à la tête de l'Institut qu'il a fondé, ses travaux et son œuvre bienfaisante, nous sommes particulièrement heureux de vous voir au milieu de nous, et nous vous remercions d'avoir accepté la place qui vous revenait de droit.

« Il ne saurait m'appartenir de vous dire ce qu'a été Pasteur, combien grande fut son œuvre, et quel sillon profond et fécond il a péniblement creusé durant sa vie entière remplie par un travail opiniâtre, ne connaissant jamais le découragement et, par une logique inflexible, s'avançant sans cesse vers la vérité absolue.

« Ses collègues, ses amis, ses disciples, ses élèves vous diront avec l'autorité qui s'attache à leur nom, les services qu'il a rendus à l'humanité et à la France, qui le revendique comme une de ses gloires les plus pures et les plus incontestables.

« Ils vous diront tour à tour les conquêtes de ce génie admirable dans le domaine de la science pure, et vous retraceront sa vie scientifique qui est comme une traînée lumineuse dans la grande nuit de l'infiniment petit, dans ces derniers abîmes de l'être où naît la nuit.

« Ils vous diront comment, à 25 ans, il arriva par une intuition géniale et une observation tenace à découvrir cette belle théorie de la dissymétrie moléculaire qui bouleversa le monde savant et émut si profondément les plus illustres maîtres, ce qui faisait dire au grand Biot lorsque Pasteur lui fit sa démonstration : « Mon cher enfant, en le prenant par le bras, j'ai tant aimé les sciences dans ma vie, que cela me fait battre le cœur. »

« Toutes ses découvertes ultérieures sont sorties de celles-là par une sorte de développement logique, et lui ont permis de toucher ainsi par son art aux sources mêmes de la vie.

« Mais si je suis indigne d'entrer dans le domaine de la science où je n'oserais pénétrer, vous me permettrez tout au moins de retenir les traits saillants de cette noble figure qui parle à la postérité et de rappeler que, fils d'un simple ouvrier, Pasteur ne s'est élevé jusqu'au génie que par l'austérité de sa vie, toute consacrée à la recherche désintéressée de la vérité ; que sa laborieuse assiduité n'a voulu connaître ni distraction, ni repos, que sa modestie a voulu fuir les honneurs, que sa liberté refusa les chaînes dorées des faveurs officielles.

« De même aussi son patriotisme lui fit dédaigner et refuser dans un langage plein de dignité une distinction que le souvenir de la France mutilée lui eût rendu insupportable. Et les paroles qu'il prononça dans cette circonstance se retrouvent, par une heureuse inspiration, gravées sur le socle de la statue comme une noble devise dont le patriotisme alaisien saura s'inspirer : *Si la science n'a pas de patrie, le savant doit en avoir une.*

« Patriote sincère, travailleur infatigable, âme fière et libre, voilà les traits que le bronze ne peut reproduire, et qui sont cependant empreints sur cette belle figure et qui survivront avec sa mémoire.

« Il est un trait encore qui caractérise plus particulièrement cette grande physionomie et qui doit d'autant plus être remarqué qu'il

Digitized by Google

est plus rare : Ce trait saillant entre tous, c'est une modestie que les succès et la gloire ne purent jamais effacer.

« Plus il avançait dans ses découvertes, plus il semblait surprendre les secrets de la matière et toucher aux sources de la vie, plus il s'inclinait humblement devant l'infini et courbait respectueusement la tête devant Dieu.

« Dans son discours de réception à l'Académie, il débutait par ces mots: « En prouvant que, jusqu'à ce jour, la vie ne s'est jamais mon-« trée à l'homme comme un produit des forces qui régissent la ma-« tière, j'aipu servir la doctrine spiritualiste, fort délaissée, ailleurs, « mais assurée du moins de trouver dans vos rangs un glorieux « refuge ».

« Et plus loin, revenant sur cette pensée, il disait :

« La notion de l'infini dans le monde, j'en vois partout l'inévi-« table expression. Par elle, le surnaturel est au fond de tous les « cœurs. L'idée de Dieu est une forme de l'idée de l'infini. Tant que « le mystère de l'infini pèsera sur la pensée humaine, des temples « seront élevés au culte de l'Infini.... et sur la dalle des temples, « vous verrez des hommes agenouillés, prosternés, abîmés dans la « pensée de l'Infini. »

« Chez le grand Pasteur, l'orgueil n'eut donc jamais prise, et ne put jamais aveugler sa foi, qu'il traduisait sous cette formule naïve et charmante : « Quand on a bien étudié on revient à la foi du paysan breton. Si j'avais étudié plus encore, j'aurai la foi de la paysanne bretonne.

« L'affirmation de cet illustre savant qui sut pénétrer des mystères jusqu'alors insondables, et qui a eu le courage d'affirmer l'Au-delà derrière les limites de la science humaine, n'est-elle pas un témoignage précieux à retenir contre la négation souvent inconsciente et toujours désespérante qui semble parfois vouloir s'abriter derrière la science.

« La ville d'Alais accepte du Comité avec reconnaissance, monsieur le Président, cette noble image que vous lui remettez; elle en sera la gardienne fidèle, elle l'entourera de respect et de vénération et les générations qui passeront devant elle admireront en la contemplant non seulement le savant, mais encore le patriote et le croyant.

Discours de M. Duclaux,

PRÉSIDENT DE LA CÉRÉMONIE, DIRECTEUR DE L'INSTITUT PASTEUR, DÉLÉGUÉ DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

« Messieurs,

« L'hommage que vous rendez aujourd'hui à Pasteur est le premier en date d'une série d'hommages du même ordre qui l'attendent sur divers points du territoire.

Digitized by Google

MONSIEUR DUCLAUX

Directeur de l'Institut Pasteur

Digitized by Google

Digitized by Google

« Les villes de Dôle et d'Arbois veulent dire tout haut l'honneur qu'elles trouvent, l'une à l'avoir vu naître, l'autre à l'avoir nourri et élevé ; Lille veut célébrer en lui l'auteur des études sur la fermentation alcoolique et sur la bière ; Chartres, l'inventeur des vaccins ; Montpellier s'est, je pense, associé à Lyon et à vous pour élever cette statue à l'auteur des recherches sur les vins, en même temps qu'au vainqueur de la maladie des corpuscules. Et ainsi, toutes les faces de ce bienfaisant génie seront représentées aux yeux de tous par un témoignage local de reconnaissance. Paris s'apprête, de son côté, à faire la synthèse de toutes ces admirations, à honorer à la fois en Pasteur le grand savant et le grand Français. Et il n'y a qu'une voix pour dire que tous ces multiples hommages sont légitimes et mérités.

« Au souvenir de tant de travaux accomplis et de services rendus, on pourrait croire en effet qu'il y a eu plusieurs Pasteur, et que la vie d'un homme n'a pu suffire à tant de gloire. La surprise et l'admiration redoublent encore quand on songe que, pour accomplir toute son œuvre, Pasteur n'a pas eu besoin de se disperser. Il n'a eu qu'à marcher droit dans le sentier qu'il s'était ouvert lui-même.

« Oui, sa vie scientifique a une admirable unité. Les études cristallographiques qui ont marqué avec tant d'éclat le commencement de sa carrière l'attiraient surtout parce qu'elles le mettaient en contact avec ces forces dissymétriques qui agissent obscurément dans chaque cellule vivante et, par là, dans chaque être vivant. Portées sur ce point, et elles l'ont été dès la première heure, ces préoccupations devaient fatalement le conduire à l'étude des fermentations, et c'est ce lien intérieur, bien plus que les hasards de sa carrière universitaire, qui l'amenait à éclairer successivement le mécanisme de la production du vin, de la bière et du vinaigre.

« Quand il a eu ainsi installé les ferments à leur place dans le monde et montré, comme il le disait lui-même, que, malgré leur infinie petitesse ils sont le contrepoids nécessaire de l'existence des grands animaux et des grands végétaux, il a bien fallu se préoccuper de leur origine, et savoir si, oui ou non, ils provenaient de l'organisation spontanée de la matière : question difficile, toujours agitée et jamais résolue, que Pasteur a eu le mérite de baigner de clarté.

« De la solution qu'il lui a donnée sont sorties à leur tour, comme les grains de l'épi mûr, une foule d'applications importantes. Du moment, en effet, que les ferments ne peuvent pas se former de toutes pièces là où leurs germes n'ont pas pénétré, on peut, en éliminant ces germes soit par l'action de la chaleur, soit par la filtration, se mettre à l'abri des désordres qu'ils amènent partout où ils se développent. Et voilà les procédés de conservation des vins et des bières par le chauffage, c'est-à-dire cette stérilisation et cette *pasteurisation* qui nous rendent tant de services pour nos boissons alimentaires ! Et voilà encore la filtration poreuse de l'eau, qui a été un si grand bienfait hygiénique !

« Pasteur en était là de sa carrière quand votre compatriote Dumas, auquel vous avez déjà donné la statue dont il était si digne, lui

Digitized by Google

demanda brusquement un jour de venir étudier à Alais la maladie des vers à soie. Vous qui l'avez connu, vous savez qu'il n'était pas facile de résister à Dumas! On le sentait si maître! et avec cela il était si enveloppant! Pasteur était en outre son élève, et avait pour lui un sentiment mêlé d'affection, de respect et d'admiration. Peut-être eût-il hésité cependant à se lancer dans des voies si nouvelles s'il n'avait senti confusément que, pour les aborder, il n'avait pas besoin de faire peau neuve. Il lui suffisait de se laisser pour ainsi dire porter par son œuvre, qui le conduisait naturellement à passer du conflit des microbes avec les substances mortes, à leur conflit avec les êtres vivants. Ce n'est pas seulement de nom que les *maladies* des vins, qu'il avait enseigné à guérir ou à éviter, ressemblent aux maladies des êtres vivants, et ce qui a réussi pour les premières doit réussir pour les autres, lorsque c'est un microbe qui les produit.

« Pourtant, même avec un homme portant en lui cette illumination intérieure, l'épreuve était redoutable. Pasteur ne l'aurait pas cherchée, mais puisqu'elle se présentait, elle était trop dans la logique de ses travaux pour qu'il pût la refuser. Mon ami Gernez, qui a pris une part plus grande qu'aucun de nous à ces études, va nous dire comment elles ont été conduites, et la belle statue que nous avons sous les yeux dit ce qui en est sorti.

« La gracieuse magnanarelle qui personnifie la sériciculture n'est pas seule à remercier Pasteur du bienfait reçu. Ses études sur la maladie des vers à soie ont eu une répercussion plus lointaine : elles ont retenti sur la médecine, en mettant Pasteur en présence des questions les plus grandes de la pathologie. Contagion, hérédité, sensibilité diverse des divers animaux ou des diverses espèces, influence du mode de pénétration du virus, de sa qualité, de sa quantité, autant de questions que la médecine remuait depuis longtemps, que mon illustre confrère M. Chauveau, ici présent, avait étudiées avec fruit, mais que la nouvelle façon d'envisager la maladie éclairait d'une lumière nouvelle.

« Après les avoir rencontrées et étudiées pour la maladie des corpuscules et pour la flâcherie, Pasteur était mûr pour les reconnaître et les résoudre ailleurs. Il lui manquait encore, pour cette œuvre, une technique que ses études sur la bière et sa discussion avec le Dr Bastian le forcèrent à acquérir. Mais ce progrès accompli, il était si bien outillé, qu'il put, dès qu'il eut abordé l'étude du charbon et des maladies microbiennes, dépasser en quelques semaines ceux qui l'avaient précédé dans cette voie, et remettre aux premiers rangs la science française, qui, malgré Villemin et Devaine, s'était laissé devancer.

En abordant cette étude nouvelle, il reste encore le Pasteur des études sur la génération spontanée. Il n'est pas devenu médecin, ni physiologiste : il ne connaît pas l'être vivant, dont la complexité l'effraie, mais il connaît le microbe, il sait le cultiver, le conserver pur au milieu d'une série indéfinie de cultures successives ; il peut étudier sa physiologie. C'est par lui qu'il va aborder l'étude de la maladie, et ce point de vue, nouveau non pour lui, mais pour la science, le met de suite en possession d'une série de découvertes.

Digitized by Google

Ces microbes qu'on cultive dans des flacons ne s'y montrent pas toujours également dangereux ; inoculés à des animaux de même espèce et de même taille, ils ne les rendent pas également malades, et voilà découverts les grands principes de l'atténuation et de l'exaltation des virus. La maladie bénigne produite par un microbe atténué peut servir de protection contre l'atteinte d'un microbe plus virulent, et voilà la vaccination contre le charbon : je me trompe, voilà une méthode générale qui permet de vacciner alors même qu'on ne connaît pas le microbe : voilà la vaccination contre la rage!

Ce n'est pas tout, car du coup l'ancienne pathologie s'écroule. « La maladie est en nous et par nous », disait-elle autrefois. En d'autres termes, c'est le malade qui fait sa maladie, laquelle est seulement une forme de sa vie, forme désagréable à coup sûr, mais en quelque sorte normale. Ce qui fait la maladie, disons-nous au contraire aujourd'hui, c'est dans un grand nombre de cas au moins, un microbe, un ennemi venu de l'extérieur. Contre cet ennemi, l'organisme atteint se met en état de résistance. Les plaies, les tumeurs, en un mot la lésion qu'il crée pour cela sont pour lui le champ de bataille, le terrain où se circonscrit le plus souvent la lutte, et dans cette lutte il nous est permis d'intervenir en augmentant ou diminuant la quantité et la qualité des forces en présence. Voilà l'idée féconde qui ouvre à la thérapeutique des horizons illimités.

C'est là que la mort a saisi Pasteur. Il était loin à ce moment, en apparence au moins, de ses premières études cristallographiques ; mais vous voyez quel lien continu rattache ses premiers à ses derniers efforts. S'il avait été homme à s'absorber dans la contemplation de son œuvre, il aurait pu se dire avant de mourir qu'elle était unique au monde, et que personne avant lui dans la science, ni même peut être dans l'histoire, n'avait vu s'étendre aussi loin et s'affermir autant les conséquences de la révolution qu'il avait accomplie. Qu'on se figure un Christophe Colomb mourant souverain incontesté du continent qu'il avait découvert!

Et maintenant viennent les bustes, les statues, les monuments, Pasteur est digne de tous. L'Académie des sciences, fière de l'avoir compté parmi ses membres, sera heureuse de s'associer, comme elle le fait aujourd'hui, à tous les hommages rendus à cette grande mémoire, et les Pastoriens, qui sont maintenant légion, trouveront dans ces commémorations solennelles de nouvelles raisons de rester fidèles à la mémoire de celui qui fut leur chef, à ses principes, à ses méthodes, et plus encore à son exemple.

Digitized by Google

Discours de M. D. GERNEZ, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, professeur à l'Ecole centrale des Arts et Manufactures.

« MESSIEURS,

« Il y a trente et un ans, celui que la reconnaissance publique vient de toutes parts honorer en ce jour, Louis PASTEUR, arrivait pour la première fois à Alais, seul et sans apparat. Bienveillant, accessible aux plus humbles, l'œil très doux, un peu rêveur, écoutant beaucoup, prenant à peine part aux conversations banales, il s'animait dans les discussions scientifiques et, si la vérité était attaquée, il se dressait aussitôt pour la défendre ; sa parole nette, incisive, vibrante, déployait des qualités merveilleuses de lucidité, de vigueur et d'entrain qui s'élevaient aux plus hautes envolées de l'éloquence. C'est dans cette attitude qu'un éminent artiste a réussi à le faire revivre sous vos yeux avec une saisissante ressemblance.

« A cette époque, son nom n'était pas encore connu de la foule ; cependant, l'importance capitale et la variété de ses découvertes avaient inspiré à ses Maîtres les plus hautes espérances, forcé l'admiration de ses émules et enthousiasmé la jeunesse. Permettez à l'un de ceux qu'il admit des premiers à l'honneur de l'aider dans ses travaux, d'esquisser d'abord devant vous ceux qu'il avait accomplis, lorsqu'il vous donna cinq années de sa vie.

« Entré en 1843 à l'Ecole normale, dont le régime libéral convenait à sa nature appliquée et primesautière, initié à l'étude de la chimie à l'Ecole par Balard, à la Sorbonne par Dumas, qui allumaient en lui le feu sacré, il fut agrégé de physique après les trois années d'études et resta attaché au laboratoire de chimie de l'Ecole. Dès lors, il se livra tout entier à sa passion pour les recherches expérimentales.

« En vue d'essayer son habileté dans les mesures cristallographiques sur une classe de corps magnifiquement cristallisés, les acides tartriques et paratartriques et leurs sels, il répéta toutes les déterminations faites peu auparavant par un physicien habile et consciencieux. Quelques facettes peu développées se montraient sur un grand nombre de cristaux. De la Provostaye ne s'en était pas préoccupé, elles fixèrent l'attention de Pasteur. Il les trouva tellement placées qu'aucune des figures de l'acide tartrique et de ses combinaisons salines n'était superposable à son image. Dans sa pensée, elles traduisaient la structure intime de ces corps ; ceux-ci, du reste, ont une action spéciale et dissymétrique sur la lumière polarisée : il existait donc une relation entre les propriétés optiques des corps et leurs formes cristallines. Dès lors, par une série d'inductions logiques dont il vérifia avec un soin scrupuleux les consé-

Digitized by Google

quences dans leurs moindres détails, il fut conduit à démontrer l'existence de quatre acides tartriques ayant même composition chimique mais distincts par leurs propriétés physiques et par celles de tous leurs composés. (Acide tartrique ordinaire). De ces quatre corps, deux, le droit et le gauche, qui ont les facettes dissymétriques dont nous avons parlé, orientées en sens inverses et des actions inverses aussi sur la lumière polarisée sont l'image l'un de l'autre dans un miroir ; le troisième, nommé acide paratartrique, est le produit de la combinaison à poids égaux des deux premiers, il n'a pas de facettes dissymétriques, ni d'action sur la lumière polarisée, mais il peut reproduire les deux premiers par dédoublement ; enfin, le quatrième a les mêmes propriétés que le troisième, mais il en diffère parce qu'il n'est pas dédoublable en droit et gauche. Ces faits étaient absolument nouveaux, ils eurent dans le monde savant un retentissement considérable.

« Pasteur donna bientôt les moyens de transformer ces quatre corps les uns dans les autres. Parmi ces procédés, il en est un tout à fait imprévu et qui eut une grande influence sur ses recherches ultérieures. Il consistait à mettre dans une solution de paratartrate d'ammoniaque (composé qui contient la combinaison des deux acides tartriques droit et gauche), un ferment avec les matières albuminoïdes propres à le nourrir. Cet être vivant se développa d'abord aux dépens de l'acide tartrique droit qu'il détruisit et, lorsque la moitié du paratartrate eut disparu, il ne restait dans la solution que de l'acide gauche. Ce choix constant fait par le ferment entre deux corps de même nature mais symétriques l'un de l'autre, est une preuve éclatante de l'action dissymétrique de cet être vivant.

« Ces procédés, auxquels rien de vraiment nouveau n'a été ajouté, ont reçu, dans ces dernières années, les magnifiques développements que Pasteur avait prédits et qui montrent la fécondité de ses découvertes et de ses vues sur le rôle de la dissymétrie dans les phénomènes naturels.

« L'éclat de ses premiers travaux l'avait fait nommer professeur à la Faculté des sciences de Strasbourg ; il fut, en 1854, appelé à organiser, en qualité de doyen, la Faculté des sciences de Lille, récemment créée. Dès son arrivée, il fut frappé de l'intérêt puissant qu'il y aurait à porter la lumière sur un phénomène qui est la base d'une des plus importantes industries du Nord, la production de l'alcool par fermentation.

« Ce phénomène, l'un des plus anciennement connus et pratiqués par tous les peuples, présentait bien des points obscurs et son mécanisme attendait une explication définitive ; Pasteur abandonna les cristaux non sans regrets et se mit à l'étude de la fermentation alcoolique. Bientôt, élargissant son programme, il envisagea tous les phénomènes connus de cette classe et démontra que chaque fermentation est une transformation chimique provoquée par l'évolution d'un être microscopique déterminé.

« La fermentation alcoolique est produite par des levures qui se développent dans un milieu approprié où elles transforment le su-

Digitized by Google

cre en alcool et gaz carbonique ; ce sont là les produits principaux. Il y a aussi d'autres composés secondaires constants tels que la glycérine, l'acide succinique, etc., que Pasteur a signalés pour la première fois.

« Cette transformation se produit à la condition qu'on empêche l'accès abondant de l'air dans le liquide : la levure dédouble alors un poids de sucre très considérable par rapport au sien. Vient-on, au contraire, à lui donner de l'air en abondance, elle évolue comme les autres plantes, brûlant le sucre qui devient du gaz carbonique et de l'eau, mais elle se multiplie et l'on obtient une abondante récolte de levure.

« La fermentation lactique est déterminée par un autre ferment formé de granules bien plus petites que celles de la levure ; ils dédoublent sensiblement chaque molécule de sucre en deux molécules d'acide lactique sans dégagement gazeux. Et de même, chaque fermentation est produite par un organisme particulier.

« Mais tous ces organismes ne se ressemblent pas : il en est qui se comportent autrement que tous les êtres vivants antérieurement connus, et c'est une des plus piquantes découvertes de Pasteur. Tandis que ceux-ci ne peuvent vivre sans air, le ferment butyrique est tué par l'air ; mais, en revanche, il vit et se multiplie dans un milieu saturé de deux gaz impropres à la vie des autres : l'hydrogène et le gaz carbonique.

« Quant à la fermentation acétique, Pasteur montra qu'elle est due à un ferment en chapelets de grains très petits qui s'enchevêtrent de façon à former une pellicule à la surface du liquide. L'oxygène de l'air fixé par ce ferment oxyde l'alcool du vin ou de la bière et le transforme en acide acétique ; le phénomène s'arrête si le ferment est submergé. Pasteur fit de ce phénomène une admirable étude : il en éclaira toutes les particularités d'une si vive lumière que ses enseignements purent immédiatement passer dans la pratique et permirent à la fois de simplifier la fabrication et de prévenir les insuccès.

« Toutes les théories antérieures sur les fermentations, bien qu'étayées des noms les plus illustres, s'écroulèrent devant la puissance des faits accumulés par Pasteur et il en reste à peine le souvenir.

« Sur ces entrefaites, il avait été appelé à l'Ecole normale comme administrateur de l'Ecole et directeur des études scientifiques. Les ressources laissées à sa disposition, malgré ses réclamations instantes, étaient dérisoires : ce ne fut pas un obstacle à sa marche en avant. Il aborda magistralement, avec une crânerie qui passionnait la jeunesse, une question épineuse dont l'Académie des sciences avait reconnu l'importance en la mettant au concours, l'étude des générations dites spontanées. Ni le nombre encombrant des expériences mal faites auxquelles la matière avait donné lieu, ni la complexité et la subtilité des discussions qu'elles avaient soulevées, ni même les instances des vénérables protecteurs qui avaient le plus applaudi à ses découvertes et qui ne voyaient pour lui que des déboires dans la voie où il entrait, rien ne put arrêter Pasteur.

Digitized by Google

« Il mit en jeu toutes les ressources de son esprit inventif pour établir des dispositifs irréprochables qui sont devenus classiques. Quant aux expériences qu'il imagina, il les exécuta au grand jour et en montra publiquement à plusieurs reprises les résultats rigoureux ; mais cela ne suffisait pas à ses contradicteurs qui exigeaient de lui l'explication des faits qu'ils lui opposaient. C'est alors que sa finesse et sa pénétration eurent de belles occasions de s'exercer. Il avait, en effet, à trouver le côté faible d'expériences effectuées non seulement par des observateurs superficiels mais encore par des savants illustres. Il suffit à tout, sortit grandi de ces controverses dans lesquelles il n'admettait aucune affirmation dont il n'eût fourni la preuve et, après démonstration faite, il put déclarer que la génération spontanée est une chimère.

« Le rôle considérable que jouent les microorganismes pour provoquer les fermentations les plus diverses, lui semblait capital ; nul ne l'avait soupçonné et il était outillé pour en suivre toutes les manifestations. Il eut l'idée que les altérations désignées sous le nom de maladies des vins étaient dues à des ferments spéciaux. Suivant l'opinion ancienne qui avait cours à cette époque, le vin serait un liquide dont les parties constituantes réagiraient incessamment les unes sur les autres de telle façon que si cette évolution n'était pas régulière, le vin serait malade. Pasteur prouva qu'il n'en est rien. Sans doute le vin est le siège de quelques modifications résultant de l'action réciproque de l'alcool et des acides qu'il contient, mais ces combinaisons chimiques lentes n'ont rien à faire avec les maladies des vins. Celles-ci sont dues à des productions cryptogamiques spéciales à chaque genre d'altération. Les maladies de la pousse, de l'amertume, de l'acide, de la graisse ont leurs ferments caractéristiques.

« C'était beaucoup d'avoir reconnu la source du mal, Pasteur regarda comme un devoir patriotique de chercher à le prévenir. Les ressources lui manquaient pour tenter de coûteux essais. Mis au courant de ces recherches dont l'intérêt national l'avait touché, l'Empereur en fit les frais sur sa cassette particulière et, en moins de deux ans, le problème était résolu. Pasteur avait prouvé que les ferments des maladies des vins sont tous détruits par un chauffage de quelques minutes entre 55° et 60° et que par cette opération le vin ne perd aucune de ses qualités ; sa couleur, sa saveur sont les mêmes et il reste limpide ; transporté ou gardé il est inaltérable. Cette solution si simple, si pratique et si peu coûteuse d'un problème économique dont l'intérêt est général, a eu, dès le début, une importance incalculable.

« Pasteur allait ainsi de succès en succès et l'étude des infiniment petits lui permettait d'entrevoir une période dans laquelle chaque entreprise nouvelle faisait présager une riche moisson de découvertes.

« C'était en 1865 : Depuis quinze ans l'industrie séricole, représentée jadis par un rendement annuel moyen de 20 millions de kilogrammes de cocons, baissait graduellement et était tombée à 4 millions ; le déficit était évalué à plus de 100 millions de francs.

Digitized by Google

C'était un désastre qui pesait lourdement sur le Gard, celui des départements où la culture de mûrier était la plus développée, il atteignait à la fois les petits et les grands, les victimes étaient innombrables. Des plaintes s'élevaient de tous les côtés et des milliers de propriétaires des départements sériciccoles s'adressaient au Sénat pour solliciter l'intervention du Gouvernement. Dumas, sénateur, ancien ministre de l'Agriculture, initié à toutes les souffrances de ses concitoyens, fut chargé par ses collègues d'étudier l'affaire : il jugea que son élève de prédilection, devenu son confrère à l'Académie des Sciences, était capable de trouver un remède au fléau, et il l'invita à attaquer résolument ce nouveau problème. L'embarras de Pasteur fut extrême. Etait-il raisonnable d'abandonner les riantes perspectives que lui offraient des travaux commencés et de brillants résultats entrevus, pour se lancer dans les ténèbres de l'inconnu, et cela lorsqu'il se jugeait moins avancé en sériciculture qu'un collégien, puisqu'il n'avait jamais touché un ver à soie. Il en fit la remarque à son illustre maître, mais il termina sa lettre par ces mots qui montrent l'affection profonde et la haute déférence qu'il avait pour lui : « Toutefois le souvenir de vos bontés me laisseraient « des regrets amers si je refusais votre pressante invitation. Dispo« sez de moi. » Dumas lui répondit : « Je mets un prix extrême à « voir votre attention fixée sur la question qui intéresse mon pauvre « pays ; la misère dépasse tout ce que vous pouvez imaginer. »

« Avant de partir, Pasteur cherche à se familiariser avec la question qu'il allait aborder. Un de ses confrères à l'Académie des Sciences, de Quatrefages, chargé quelques années auparavant d'une mission difficile, avait écrit sur la maladie des vers à soie deux in-4° remplis des observations les plus diverses. Pasteur examina ce gros ouvrage; quelques lignes fixèrent son attention : il lut que dans les vers à soie, chrysalides ou papillons malades on avait signalé la présence de petits corpuscules brillants, les corpuscules de Cornalia. Ce fut pour lui comme une révélation ; il négligea tout le reste pour concentrer son attention sur ces productions microscopiques anormales. Ne joueraient-elles pas, dans l'organisme du ver à soie un rôle perturbateur analogue à celui des ferments qu'il connaissait si bien. Ce pressentiment fut comme un flambeau intérieur qui devait illuminer ses recherches.

Le 7 juin 1865 il était à Alais, il se mettait immédiatement à l'œuvre et, quelques heures après, il avait la joie d'observer dans certains vers les corpuscules qui le préoccupaient et de les faire connaître au Président et à quelques membres du Comice agricole, qui n'en soupçonnaient pas l'existence.

A cette époque de l'année, les éducations de vers à soie étaient terminées, cependant en cherchant bien, il trouva près de la ville, à côté d'une chambrée *ayant très bien marché* et dont les chrysalides étaient en cocons, une autre chambrée où les vers étaient à la quatrième mue. Il s'installa près de la magnanerie et commença ses observations. Les résultats furent ce qu'on pouvait attendre de lui. Vingt jours après, au moment du départ, il communiquait au Comice agricole d'Alais et, quelques jours après, à l'Académie des Scien-

Digitized by Google

ces, une solution probable de la question dont il avait préparé, pour l'année suivante, la vérification expérimentale. Elle consistait à choisir des papillons non corpusculeux, à les accoupler et à recueillir la graine. Cette graine devait donner une bonne récolte, en supposant, ajoutait-il, que les corpuscules soient le criterium de la maladie. A peine ces indications furent-elles connues que des critiques s'élevèrent de toutes parts ; les corpuscules, disaient les uns sont un élément normal de certains vers, ils se trouvent, disaient les autres dans tous les papillons avancés en âge ; il en ait qui soutenaient qu'un changement de régime, la diète les font apparaître, etc. Ce qui était plus grave, c'est que l'idée de Pasteur avait déjà été émise ; bien plus, l'expérience imaginée et réalisée par le Dr Cantoni avait complètement échoué.

« Pasteur n'était pas homme à se laisser arrêter ni par des raisonnements plus ou moins subtils, ni par les conséquences de vue à priori, ni même par des assertions soi-disant fondées sur l'expérience dont il n'avait pas lui-même vérifié l'exactitude. Le Dr Cantoni qui avait eu l'heureuse idée d'accoupler des papillons non corpusculeux et qui avait obtenu de la mauvaise graine, connaissait-il toutes les conditions requises pour écarter les causes d'erreur auxquelles sont exposés ceux qui abordent une étude sur les infiniment petits ? Les avait-il réalisées ? Pasteur, éclairé par ses travaux antérieurs, regardait comme impossible que les corpuscules ne fussent pas une cause de maladie, mais tenu en défiance par les pièges qui hérissent ces difficiles recherches et serviteur scrupuleux de la méthode d'investigation la plus rigoureuse, il s'avança pour ainsi dire étape par étape, établissant l'un après l'autre les points importants de la question. Autant il avait montré d'audace en signalant sa conception première, autant il fit preuve de prudence et de réserve lorsqu'il s'agit d'affirmer des résultats définitifs : ce qu'il avait mis quelques jours à entrevoir, lui coûta quatre années de travaux dans lesquels brillèrent les deux caractères du génie : l'illumination intérieure unie à une patience que rien ne put lasser.

« Les maux dont il avait été le témoin affligé et l'importance du remède qu'il espérait y apporter le ramenèrent à Alais. Il y arriva dans les premiers jours de février 1866 avec son préparateur E. Maillot et moi. Campé à l'hôtel, il s'installa à l'entrée de Rochebelle dans une maisonnette comprenant une chambre longue et étroite au-dessus de laquelle se trouvait le grenier disposé en cabinet d'essais précoces ; le propriétaire voulut bien se retirer le jour dans le sous-sol et nous abandonner la chambre qui fut transformée en laboratoire. C'est là que pendant plusieurs semaines Pasteur passa toutes ses journées. Installé au microscope devant une fenêtre, il ne le quittait que pour pénétrer dans le grenier chauffé à l'excès où il suivait à la flamme d'une chandelle les évolutions des vers mis à l'essai. A la rigueur il se fut accommodé du local, mais, certains jours de la semaine, il se faisait dans le grenier un mouvement d'acheteurs de graines qui l'assourdissait ; de plus, nous devions pour le repas de midi traverser deux fois la ville, c'était une grande perte de temps et, après le dîner, faute d'installation, la soirée était

Digitized by Google

perdue. Il fallait sortir de là. Nous avions fait de nombreuses tentatives infructueuses, une bonne fortune nous attendait : une maison se rencontra dans une situation charmante, isolée, bien distribuée et meublée confortablement, les dépendances comprenaient outre une plantation de mûriers, des magnaneries, une orangerie, etc. Le domaine du Pont-Gisquet était depuis quelque temps improductif, le propriétaire fut accommodant, bref, en quelques jours, l'orangerie devint un laboratoire, une magnanerie fut mise en état et notre cher maître se trouva installé à souhait.

« Alors commença une période de travail intensif que seuls connaissent ceux qui ont élevé des vers à soie. Pasteur entreprenait un grand nombre d'essais qu'il suivait jusque dans leurs plus menus détails ; il ne réclamait notre concours que pour des opérations similaires qui servaient de contrôle aux siennes ; il en résultait qu'aux fatigues de la journée que notre jeunesse nous permettait de supporter, s'ajoutaient pour lui les préoccupations des recherches, les surprises désagréables d'une correspondance où les critiques abondaient, la nécessité de répondre aux importuns, c'est-à-dire un fardeau écrasant. D'autre part, pour déblayer le terrain, il fallait démêler dans une foule d'assertions produites en France ou à l'étranger, celles qui paraissaient avoir quelque valeur ; enfin, des remèdes présumés infaillibles pour guérir la maladie avaient été proposés, il était nécessaire d'en faire le contrôle minutieux avant de se prononcer sur leur valeur. De là un amoncellement d'expériences et en même temps, de consultations venant de tous côtés, sur les points les plus divers et les plus imprévus. Que de fois, le soir, écrasé par une journée accablante, Pasteur nous disait : Hélas ! nous n'avançons pas ! La fatigue de cette sorte de piétinement sur place avait sans doute transpiré dans sa correspondance avec sa famille, car Madame Pasteur, dont le cœur s'est toujours trouvé à la hauteur de tous les dévouements, annonça un jour qu'elle partait avec ses deux filles. Arrêtée en route chez une de ses sœurs, elle eut la douleur de voir l'aînée de ses filles retenue par la fièvre typhoïde qui lui avait enlevé jadis l'aînée de ses enfants. Au lieu de la joie à laquelle il se préparait, Pasteur reçut le coup de cette triste nouvelle, il en fut atteré et, pendant cinq semaines, chaque matin à l'arrivée d'une lettre lui indiquant l'état de sa pauvre enfant, il restait pendant des heures anéanti et sourd à toute consolation. Enfin, n'y tenant plus, il céda à mes instances, me confia la continuation de ses essais et alla passer quelques jours près de sa chère malade qu'une rechute emporta. Sa douleur fut navrante et j'ai pu voir alors toutes les délicatesses de la profonde affection qu'il avait pour les siens. Il revint au Pont-Gisquet avec Madame Pasteur et sa fille et reprit courageusement ses recherches. — Mon ami Duclaux vint se joindre à nous au moment où le travail était le plus lourd. Débarrassé des tâtonnements de la mise en train, éclairé par les premiers résultats, Pasteur orienta les recherches avec plus de sûreté et, à la fin de l'année, voici les points qui étaient établis : 1° La maladie principale du ver à soie nommée pébrine ou maladie des corpuscules est contagieuse. 2° En produisant de la graine avec des papil-

Digitized by Google

lons non corpusculeux on en obtient des vers qui, élevés isolément, évoluent tous en donnant des papillons non corpusculeux, tandis qu'un lot de vers auxquels on a fait prendre des repas de feuilles légèrement mouillées d'eau tenant en suspension des corpuscules récents donne des chrysalides ou des papillons remplis de corpuscules. Tel était l'état de la question.

« Mais dans des recherches sur les êtres vivants susceptibles d'être affectés par des influences diverses, il était nécessaire de varier les épreuves dans une large mesure, avant d'avoir le droit d'en considérer les résultats comme définitifs. C'est la raison qui détermina Pasteur à revenir au Pont-Gisquet avec Madame Pasteur et sa fille, au mois de janvier 1867. Il avait obtenu, comme l'année précédente, du Ministre de l'Instruction publique, un congé qui me permit de l'accompagner, et Duclaux vint nous rejoindre, pendant la période la plus pressante des éducations. Plusieurs magnaneries furent organisées dans les meilleures conditions de propreté et de salubrité, avec les dispositions les plus efficaces pour éviter la contagion. Le travail aussi actif que l'année précédente était bien plus intéressant. On opérait sur des graines issues de papillons dont l'étude avait été faite *ab ovo* et les prévisions se réalisaient. Pasteur était plein d'entrain : ne s'en rapportant à personne des soins à donner aux éducations d'une importance majeure, il était sur pied à cinq heures du matin pour le premier repas des vers et ne se couchait qu'à onze heures du soir, après le dernier. Il lui restait quelques heures d'un sommeil agité, mais sa ténacité, l'aiguillon des difficultés à vaincre et l'espérance du succès le rendaient infatigable.

« A la fin de cette campagne, les résultats présentés comme provisoires, l'année précédente; étaient annoncés comme rigoureusement établis. La maladie des corpuscules était de plus scientifiquement connue; c'était un mal ancien qu'on avait laissé, faute de précautions, envahir successivement tous les pays où l'industrie du grainage s'était transportée. On pouvait l'anéantir et, non seulement ramener l'ancienne prospérité, mais obtenir des rendements bien supérieurs à ceux que l'on avait jadis obtenus, et cela dans les lieux même où le mal avait fait le plus de ravages : voilà ce qu'affirmait Pasteur.

« Pour atteindre ce but, il suffisait, selon l'idée première du maître, de réaliser, dans quelques localités isolées, des éducations de une ou deux onces de graines issues de papillons non corpusculeux. Si les vers obtenus étaient élevés à l'abri de la contagion venant d'autres lots corpusculeux, ils donneraient des papillons sans corpuscules, et la chambrée tout entière pourrait être livrée au grainage. Si, au contraire, la contagion se produisait pendant l'éducation, elle n'empêcherait pas la production des cocons qui pourraient constituer une bonne récolte, mais les papillons seraient corpusculeux et impropres au grainage.

« Ici se présentaient deux difficultés. Supposons une graine pure livrée à l'éducation ordinaire, donnerait-elle toujours un résultat industriel satisfaisant ? Sans doute, si elle n'était pas contagionnée ; mais si elle l'était, n'était-il pas à présumer que la contagion empê-

Digitized by Google

cherait la formation des cocons ? Pasteur affirmait que même dans ce cas on aurait une bonne récolte et il en avait le droit car il avait reconnu que, dans les conditions ordinaires, l'évolution du corpuscule est assez lente pour ne pas entraver les sécrétions normales du ver ; celui-ci peut faire son cocon comme un ver sain, mais la chrysalide et le papillon qui en proviennent sont corpusculeux ; souvent même le degré d'infection est tel que malgré les plus belles apparences, ils donnent des graines vouées à un échec absolu. Il résulte de là qu'avec de la graine issue de papillons non corpusculeux la récolte des cocons est dans tous les cas assurée. Les choses auraient pu se passer autrement comme M. Duclaux l'a fait observer depuis. C'est un hasard heureux que la période d'évolution du corpuscule soit plus longue que la vie de la chenille. Pasteur en a profité ou plutôt en a fait profité la sériciculture, mais dans les recherches scientifiques le hasard ne visite que ceux qui sont depuis longtemps préparés à le recevoir.

« Voici maintenant la deuxième difficulté : une chambrée provenant de papillons sains étant donnée, dont l'apparence doit dans tous les cas être satisfaisante, peut-on sans sacrifier les cocons s'assurer qu'elle donnera de la bonne graine ? Voici comment Pasteur a facilement résolu ce problème. On sait que les chrysalides se transforment en papillons d'autant plus vite que la température ambiante est plus élevée. Si l'on maintient les cocons dans une étuve à 30°, on avance de deux ou trois jours la sortie des papillons. D'après cela, voici ce qu'il faut faire : prélever un certain nombre de cocons de la chambrée, les mettre à l'étuve, en examiner les papillons au fur et à mesure de leur sortie. S'ils sont corpusculeux, il faudra sans hésitation renoncer au grainage, étouffer les cocons et les envoyer à la filature. Si aucun d'eux n'est corpusculeux, on peut faire grainer toute la chambrée, la récolte ultérieure sera excellente.

« Tels sont les résultats pratiques de cette campagne ; ils donnaient aux éducateurs un moyen simple de combattre la maladie des corpuscules, d'en empêcher le retour et d'arriver à un rendement supérieur à ceux qu'on avait eus jusque là.

« Mais tout n'était pas dit : dans des agglomérations d'êtres vivants aussi nombreux que les magnaneries, pour peu qu'un microorganisme se développe en un point, Pasteur savait que sa multiplication pouvait être foudroyante à cause de ce qu'on pourrait appeler l'homogénéité du milieu ; or, dans un certain nombre d'essais, il avait constaté que des vers sains, au point de vue de la maladie des corpuscules, mouraient en grand nombre d'une maladie présentant des symptômes tout différents de ceux qu'on observe dans les vers corpusculeux. Les muscles de l'animal paraissent détendus, flasques, il s'affaisse sur la litière et meurt : c'est la maladie de la *flâcherie*. Moins fréquente que l'autre, elle détruit, dans certaines années, des chambrées entières. Il y avait à rechercher l'organisme qui, dans ses idées, devait caractériser cette maladie et en préserver les vers à soie ; Pasteur résolut de continuer l'année suivante cette nouvelle étude.

« A la fin de l'année 1868, il vint pour la quatrième fois à Alais ;

Digitized by Google

il était accompagné de Mme Pasteur et de sa fille ; M. E. Maillot, et plus tard M. Duclaux vinrent l'aider dans ses travaux. Il s'occupa spécialement de suivre chez les éducateurs le procédé de grainage qu'il avait découvert, mis à l'épreuve et chaudement recommandé. Quelques grands éducateurs l'avaient appliqué, les uns rigoureusement et ils obtinrent des récoltes magnifiques; les autres, trompés par la belle apparence d'une chambrée issue de papillons non corpusculeux, l'avaient, malgré l'avis du maître, livrée au grainage sans prendre au sérieux la présence d'un grand nombre de papillons corpusculeux ; ils n'obtinrent avec ces graines aucune récolte. Ces échecs prédits furent aussi favorables que les réussites à la propagation de la méthode. La question était donc résolue industriellement en ce qui concernait la maladie des corpuscules.

« Quant à la flâcherie, les prévisions de Pasteur ne l'avaient pas trompé : cette maladie était caractérisée par un microorganisme nommé depuis Strepticoque de Pasteur, formé de tout petits globules sensiblement sphériques d'environ d'un millième de millimètre de diamètre. Pasteur reconnut qu'il se développe à l'intérieur du tube digestif du ver, et qu'après la transformation de celui-ci en chrysalide, il se localise dans la poche stomacale. Il n'hésita pas à lui attribuer tous les désordres qui caractérisent le ver plat : l'irrégularité, le trouble enfin, l'arrêt de la digestion, cette fonction capitale chez un être qui arrive en un mois à peser quinze mille fois le poids initial. Ici encore les expériences furent multipliées et les resultats saisissants.

« Ce que personne n'avait vu et qu'il mit en pleine lumière, c'est que le mal est contagieux plus même que la maladie des corpuscules. Et, en effet, tandis que la poussière de magnaneries corpusculeuses mais vieille d'une année ne donnent jamais la maladie des corpuscules, elles donnent toujours la flâcherie. Il reconnut de plus que les vers issus de papillons non corpusculeux, mais qui avaient la flâcherie, ont une prédisposition à prendre la maladie ; ils sont à la merci de tous les accidents d'éducation. Les variations brusques de la température, l'emploi de feuilles souillées par la poussière de magnanerie ou qui ont commencé à fermenter, ou mouillées par la rosée ou le serein, déterminent une perturbation fatale dans le tube digestif du ver et il ne résiste que s'il est robuste. C'est pour cela que la flâcherie accidentelle peut être empêchée et même efficacement combattue par des soins hygiéniques. Quant à la prédisposition héréditaire, Pasteur a fait connaître un moyen qui ne complique guère les opérations produisant à coup sûr de la graine saine au moyen de papillons non corpusculeux. Il consiste à prélever avec une pointe de scalpel une petite quantité du contenu de la poche stomacale du papillon, à le délayer dans une goutte d'eau et à rechercher le streptocoque au microscope. Si les papillons ne contiennent pas ce témoin de la flâcherie, on peut livrer au grainage la chambrée d'où ils proviennent.

« Il ne restait plus qu'à éprouver industriellement l'efficacité de ce procédé perfectionné qui éliminait les deux maladies, c'est ce que Pasteur se promettait de faire dans la campagne séricicole suivante.

Digitized by Google

Mais cette vie intensive où toutes ses journées étaient entièrement occupées, où le repos de la nuit était écourté, où il avait à subir les critiques malveillantes, les attaques injustes de marchands menacés dans un commerce qui jusqu'alors avait pu être impunément malhonnête, l'ingratitude de plusieurs, l'impatience de tous ceux qui demandent aux savants des miracles, enfin ses préoccupations sur un unique objet dont rien ne pouvait le distraire, déterminèrent une tension cérébrale excessive. Lorsque je le vis au retour des vacances, sa première parole fut de me demander de l'accompagner une fois encore pour terminer les travaux entrepris et pour faire passer son procédé perfectionné dans la pratique industrielle. Quelques jours après il était frappé de paralysie à 45 ans. Je renonce à dépeindre la stupeur et la consternation de sa famille, de ses amis et du monde savant à cette foudroyante nouvelle. Ce coup imprévu atteignit cruellement Mme Pasteur, sans la décourager, elle entoura son mari de soins intelligents, affectueux et vigilants et commença une vie toute d'abnégation, de dévouement et de préoccupations incessantes qui devaient durer vingt-sept années, mais que Pasteur sut payer par l'éclat de ses découvertes et plus encore par sa résignation, sa reconnaissance et une plus tendre affection.

« Cependant, chose remarquable et que les savants médecins qui soignaient Pasteur ne purent expliquer, la maladie présenta dès le début une allure toute autre que celles qu'ils attendaient : les cerveaux des savants disait l'un d'eux ne sont pas faits comme les autres ; ces symptômes rendirent l'espoir à ses amis. Du reste, si le mouvement de la moitié gauche du corps était devenu impossible, l'intelligence du malade était entière : il analysait avec une parfaite clairvoyance les moindres particularités de son état, mais s'étant aperçu du mal que ses confidences faisaient autour de lui, il n'en parla plus. Sa seule préoccupation était de n'avoir pu complètement terminer ses recherches sur les vers à soie. Une nuit que j'étais seul près de lui, j'avais vainement essayé de le distraire de ces pensées, désespérant enfin d'y réussir, je le laissai développer les idées qu'il voulait faire connaître, puis trouvant, non sans étonnement, qu'elles avaient la forme nette et précise de tout ce qu'il a produit, j'écrivis sous sa dictée sans en changer un mot et portai le lendemain à son illustre confrère Dumas, qui n'en croyait pas ses yeux, la note qui parut dans le compte-rendu de l'Académie le 26 octobre 1868, c'était huit jours après l'attaque qui avait failli l'emporter ; elle contenait l'indication d'un procédé fort ingénieux pour découvrir aux essais précoces les graines prédisposées à la flâcherie. Pasteur n'avait donc rien perdu des qualités maîtresses de l'inventeur, le corps seul était frappé, mais la paralysie ne céda qu'avec une extrême lenteur et ses effets restèrent toujours visibles. L'inaction physique et scientifique pesaient lourdement à ce glorieux blessé, il supportait bravement l'une, il ne se résigna pas à l'autre, surtout, lorsque sur ses instances, il eut connaissance des critiques et des contradictions que faisait naître son procédé de grainage. Il ne lui manquait que des bras pour se remettre au travail. Tous ceux qui avaient collaboré à ses recherches antérieures s'offrirent à l'envi.

Digitized by Google

« Dans les premiers jours de janvier 1869, il ne pouvait même pas se traîner dans sa chambre, il voulut cependant partir pour s'installer à Saint-Hippolyte-du-Fort, à proximité d'un établissement d'essais précoces bien tenu. On le transporta à la gare de Lyon, on l'installa couché dans un coupé jusqu'à Alais, d'où une calèche l'emmena à Saint-Hippolyte. Dans ce pays où l'on ne cherche guère à se défendre que contre la chaleur, il ne put trouver qu'une maison froide, mal distribuée, mal installée, où il passa trois mois avec Madame Pasteur et sa fille. Maillot, Raulin et moi étions près de lui. De son fauteuil où il fallait le placer et, plus souvent, de son lit, Pasteur dirigeait nos travaux. Le matin, nous allions lui demander le programme des opérations de la journée, que souvent il avait mûri dans la nuit et nous partions les exécuter dans un laboratoire improvisé à proximité de l'endroit où l'on nourrissait les vers de nos essais : le soir, nous venions lui rendre compte des résultats obtenus. C'était pour lui le meilleur moment du jour. Les opérations dont nous suivions les phases au microscope réalisaient de tous points ses prévisions et il se félicitait de n'avoir pas abandonné la partie.

« Au printemps, on le transporta au Pont-Gisquet où Duclaux vint le rejoindre pour faire sous ses yeux une partie des essais de la période normale, tandis que Raulin et moi avions improvisé au Collège d'Alais un laboratoire où nous suivions des essais analogues ; quant à Maillot, il fut envoyé en Corse pour y faire appliquer en grand le procédé de grainage.

« Les résultats des expériences effectuées au Pont-Gisquet et au collège d'Alais fixèrent des points secondaires restés indécis et confirmèrent les résultats annoncés antérieurement sur la maladie des corpuscules et sur la flâcherie.

« A la fin des éducations, M. Duclaux alla dans les Cévennes contrôler les grainages qu'on y avait fait en application du procédé; Raulin le remplaça au Pont-Gisquet et je fus envoyé dans les Hautes et Basses-Alpes pour étudier les résultats des grainages faits l'année précédente sous la direction même de Pasteur. Le résultat de cette tournée de contrôle fut éloquent. Deux cents chambrées portant chacune sur une ou deux onces de graine de trois provenances différentes, élevées dans des localités diverses, n'avaient pas donné lieu à un seul échec ; toutes avaient parfaitement réussi et la récolte moyenne était de 45 kilogrammes de cocons pour une once de graines de 25 grammes. De plus, l'examen des papillons des 200 chambrées, effectué à la fois au point de vue des corpuscules et de la flâcherie, m'avait montré qu'un bon nombre de ces chambrées avaient les qualités requises pour être livrées entièrement au grainage.

« L'efficacité du procédé pouvait être reconnu de la même manière par tous ceux qui prenaient la peine d'examiner les résultats que donnait son application et il semblait évident que Pasteur allait jouir en paix de la satisfaction d'avoir trouvé contre le fléau un remède souverain, il n'en était rien. Les critiques reparurent encore plus opiniâtres, les contradicteurs, pour la plupart marchands de graines, ne reculèrent pas devant les plus odieux mensonges et le

Digitized by Google

Gouvernement, devant ces récriminations, au lieu de faire la lumière, hésitait à s'expliquer sur la valeur du procédé. L'Empereur intervint personnellement dans ces circonstances pour fournir à Pasteur les moyens de trancher définitivement la question. Il lui fit proposer par le maréchal Vaillant d'aller faire une grande expérience industrielle dans un domaine légué par une parente au prince impérial, la villa Vicentina près de Trieste. Dans cette propriété abondamment plantée de mûriers, la récolte des cocons n'avait pas, depuis dix années, payé une seule fois le prix d'acquisition de la graine. Pasteur qui n'a jamais reculé devant un effort à faire, si grand qu'il fût, pour affirmer la vérité, saisit avec joie l'occasion de prouver que son procédé n'était pas une simple expérience de laboratoire. Malgré l'état précaire de sa santé, il traversa, couché dans un wagon, la France et l'Italie et arriva en Autriche à la villa Vicentina avec sa famille. Raulin qui l'accompagnait dirigea la pratique des opérations et la graine de Pasteur réussit au point de laisser un bénéfice de 26.000 francs, tous frais faits : Cette fois la démonstration industrielle était complète. C'était en juillet 1870, Pasteur revint en France au moment de la déclaration de guerre.

« Blessé cruellement par les malheurs de la Patrie, il se remit au travail dès qu'il put rentrer à Paris. Son laboratoire de l'Ecole normale fut alors témoin d'une suite de découvertes qui se succédèrent de plus en plus brillantes. Pour les spectateurs étrangers, c'était comme une marche triomphale. Quant aux initiés, ils ne savaient ce qu'ils devaient le plus admirer, de la fécondité des ressources que le maître tenait en réserve pour toutes les difficultés, ou de sa suprême habileté à tourner les écueils ou de la hardiesse de ses vues qui le menaient toujours en avant et toujours plus haut. Il semblait qu'une flamme nouvelle se fût emparée de lui ; il cherchait la revanche sur le terrain scientifique, il ne s'en cachait pas, et sa joie fut grande plus tard lorsqu'il lut cette déclaration du savant professeur anglais Huxley : « Les découvertes de M. Pasteur suffiraient à elles seules « pour couvrir la rançon de guerre de cinq milliards payés à l'Alle- « magne par la France. »

« Ces découvertes, il faudrait des heures pour en présenter un exposé digne de vous et digne de lui, je ne puis ici que mentionner les plus importantes :

« Ses études sur la bière ont révolutionné et réorganisé cette industrie livrée auparavant à la routine et au hasard et lui ont donné les moyens sûrs d'améliorer les produits et d'éviter les échecs.

« Ses travaux sur les maladies virulentes où, dans un chaos d'observations contradictoires il sut démêler les causes diverses des faits observés, l'ont conduit à distinguer la maladie charbonneuse de la septicémie auxquels il allait trouver un remède. Ses recherches sur le choléra des poules ont eu pour conséquence la brillante et féconde découverte de l'atténuation des virus et de leur emploi pour amener graduellement l'animal à supporter l'inoculation d'un virus mortel.

« Elle eut un autre résultat pratique, fruit de la persévérance de Pasteur : la vaccination pour la maladie charbonneuse dont le microbe n'a les propriétés du précédent, que dans des conditions de mi-

Digitized by Google

lieu et de température très limitées, où il peut alors servir de vaccin. Les fruits de cette découverte, vous les connaissez : dans certains départements ils se chiffrent par millions.

« Quant à la scepticémie, les pansements antiseptiques fondés sur les expériences de Pasteur, l'ont presque fait disparaître et ont rendu praticables, sans une issue fatale, les opérations chirurgicales les plus invraisemblables.

« Est-il nécessaire de rappeler les expériences difficiles, patientes et dangereuses qui ont conduit Pasteur à guérir la rage ? Les maladies dont il s'était occupé jusque là, il avait trouvé moyen d'en empêcher les effets. Pour la rage le problème était tout différent. Il ne peut s'agir d'une vaccination préventive. il faut guérir un malade mortellement atteint. Pasteur en a trouvé le moyen par des injections de virus de plus en plus énergiques qui arrêtent peu à peu le développement du mal excitant , le nombre des morts à la suite de ce traitement est à peine de 1 pour 200 personnes mordues par des animaux enragés.

« Voilà, Messieurs, un aperçu très sommaire de ce que Pasteur a fait depuis que vous l'avez eu parmi vous. Comment est-il parvenu à ces prodigieux résultats ? Ceux qui ont eu le bonheur de vivre dans son intimité ont reconnu en lui une qualité maîtresse. Il n'attendait pas l'inspiration, il la provoquait. « Amassons des faits, disait-il, pour avoir des idées » ; le fait, il l'étudiait avec une tenacité franc-comtoise et il en suivait les détails les plus insignifiants avec une véritable obstination ; les idées venaient alors.

« Cette application il la montrait dans toutes ses actions, quel qu'en fut l'objet. Permettez-moi, à ce propos, d'évoquer un souvenir : c'était au Pont Gisquet quelque temps après notre installation, nous étions seuls, et toute la journée nous ne parlions que de vers à soie et de leurs maladies. Il m'arriva un soir, pour changer un peu le cours des idées, sans toutefois sortir du sujet, de mettre sous les yeux de Pasteur un livre qu'il ne connaissait pas, la *Mireille* de Mistral. Je vis ses yeux, après quelques instants d'hésitation, se fixer sur la traduction avec une attention et un entrain de bon augure ; au bout d'une heure je l'entendis tout à coup sangloter. Il ferma brusquement le livre : « Je ne saurais, dit-il, continuer cette lecture, elle me rend malade ». Il s'était tellement identifié avec les situations des personnages si admirablement mis en scène par le poète, qu'il n'était plus maître de son émotion.

« A cette époque (la jeunesse ne doute de rien), nous avions à trois ou quatre reprises décidé notre cher maître à utiliser le dimanche après-midi, un jeu de boules qui se trouvait dans le jardin. Tandis que nous faisions de la fantaisie dans ce jeu, comme des gens qui veulent s'amuser, Pasteur ne l'entendait pas de même ; il y mettait le soin, le zèle, l'application qu'il apportait à toutes les opérations de laboratoire, inutile de dire qu'il nous battait. Il n'avait fait que changer de travail et s'y était passionné.

« Si on lui avait demandé comment il parvenait à une découverte, il eût répondu sans doute comme Menton : « En y pensant toujours, » mais il eût ajouté « en expérimentant toujours. »

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

« Avec des qualités trascendantes, Pasteur était affectueux et bon. Il me reprocherait, en ce jour consacré à le glorifier, de ne pas rappeler le souvenir de deux amis excellents que nous avons perdus prématurément et dont l'intelligence et l'entier dévouement avaient facilité ses études sur les vers à soie : M. Eugène Maillot, esprit distingué, d'une érudition variée et profonde qui dirigea à Montpellier la première station séricicole, enlevé à sa famille, à ses amis et à la science après avoir épuisé ses forces à populariser les méthodes du Maître ; Jules Raulin, savant éminent, expérimentateur habile, administrateur hors ligne, doyen et professeur de chimie industrielle à la Faculté des sciences de l'Université de Lyon, mort subitement en pleine fièvre de travail, il y a quelques mois, laissant d'unanimes regrets.

« J'associerai à ces noms celui d'un homme de bien, Paul de Lachadenède, qui présida longtemps le Comice agricole d'Alais, et celui d'un ingénieur des arts et manufactures, alors professeur de physique et de chimie au collège : M. Despeyroux, secrétaire du Comice ; tous deux ont montré, selon l'expression de Pasteur, un dévouement sans borne aux intérêts qui leur étaient confiés.

« Enfin, vous me pardonnerez de ne pas oublier un des esprits les plus fins et les plus pénétrants que j'ai connus dans Alais, le docteur Pagès, alors maire de la ville. Ce contemporain de Dumas suivait assidûment, avec la sollicitude d'un vieux connaisseur, les études sur les vers à soie et il en avait saisi toute l'importance. Un jour qu'il entrevoyait le succès définitif, il s'écria avec l'enthousiasme d'un jeune homme : « Monsieur Pasteur, si ce que vous me montrez se vérifie dans la pratique courante, rien ne pourra payer vos travaux, mais nous vous élèverons à Alais une statue d'or. » Vous réalisez aujourd'hui, Messieurs, sans vous en douter, la promesse d'un ancien Maire d'Alais, seulement, vous avez judicieusement compris qu'il n'est pas bon que l'or coure les rues, même dans un pays d'honnêtes gens; la statue de Pasteur se dresse en bronze sur son piédestal, et votre reconnaissance et votre affection, dont je suis le témoin ému et charmé, la rendent plus précieuse que l'or.

« La ville d'Alais, où tant d'illustres morts disputent la place aux vivants, s'honore en glorifiant à quelques années de distance deux hommes illustres qui ont été ses bienfaiteurs : Dumas, l'un de ses enfants, que tout le monde a vu se passionner toujours pour la prospérité de sa ville natale, professeur incomparable, chef d'école à qui il ne suffisait pas d'avoir allumé la flamme du génie dans l'âme d'élèves tels que Würtz, H. Sainte Claire, Deville, Pasteur, mais qui mettait sa gloire à les soutenir, à les encourager, à les exalter sans réserve; savant qui, par la largeur de ses vues, la précision de ses travaux, l'éclat de ses découvertes, rappelait le génie de Lavoisier et qui n'a laissé à ses admirateurs qu'un regret, c'est que le soin des affaires publiques l'ait ravi prématurément à la science.

« A côté du Maître, vous avez placé le plus brillant de ses élèves qui a toujours conservé pour lui une affectueuse et reconnaissante vénération, Pasteur, dont j'ai essayé de vous esquisser la vie, vouée toute entière à la science et dont vous avez eu une large part. Ses

Digitized by Google

Digitized by Google

MONSIEUR CHAUVEAU

Membre de l'Institut

Digitized by Google

travaux resteront toujours des modèles de pénétration, de rigueur et de conscience ; quant aux méthodes fécondes qu'il a inaugurées, elles le placent au-dessus de tous ses contemporains, et après avoir fourni à la génération présente une moisson inespérée d'applications bienfaisantes, elles seront certainement la source d'une foule de découvertes qu'elles font déjà entrevoir.

« Dumas et Pasteur étaient d'origine modeste, leurs parents leur avaient donné l'exemple d'un travail opiniâtre et d'une haute moralité ; saluons aujourd'hui la mémoire de ceux qui les ont dotés d'une éducation si puissante et réjouissons-nous de pouvoir honorer en leur fils l'accord du génie et du dévouement à la science. Dumas et Pasteur, parvenus tous deux au point culminant des connaissances humaines, mesurant d'un regard génial ce qu'ils savaient et ce qui leur restait à apprendre se trouvèrent bien insuffisants pour trancher les mystérieux problèmes de l'origine et de la fin des choses, ils se sont dit et jamais ils n'ont laissé échapper l'occasion de dire aux autres cette parole qu'il leur était jadis mal aisé de faire entendre aux princes : Dieu seul est grand !

« Ces deux champions de la science française dont ils ont porté si haut le renom, indifférents à leurs intérêts matériels, n'ont eu qu'une préoccupation : le bien de l'humanité. Puisse la vue de leurs images parler éloquemment à l'esprit et au cœur de ceux qui entrent dans la vie et dire à chacun d'eux : Sois un Dumas, sois un Pasteur ou, ce qui est la même chose, sois bon, patient, laborieux, désintéressé et persévérant dans la recherche du bien, envisage toujours un but plus élevé, et sois modeste si tu l'atteins ; peut-être ne deviendras-tu pas un savant illustre mais tu seras à coup sûr un bon citoyen si tu pratiques la devise qui résume la vie de ces deux grands hommes : « Tout pour la vérité et pour la Patrie ! »

M. Chauveau, membre de l'Institut, délégué du Gouvernement parle ensuite. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire son remarquable discours, où il nous parle encore de Pasteur, son ami, son collègue à l'Académie, ainsi que la chaleureuse allocution du délégué des fileuses qui venaient offrir un superbe bouquet.

CHAPITRE V. — INAUGURATION DU MONUMENT FLORIAN

C'est une œuvre magistrale bien plus importante que celle de la statue Pasteur. Il s'agit d'une fontaine monumentale couronnée par la statue du poète qui a chanté le Gardon. Adrien Gaudez a eu une inspiration géniale dans l'ensemble de sa conception. Sur une masse de pierres très fine des carrières de Lens, là où jadis les Romains puisaient leurs pierres de taille des arènes, est édifiée la statue en bronze de Florian. La tête est fine, poétique et crâne à la fois. Florian n'avait-il pas été militaire et poète ? En costume Louis XV,

Digitized by Google

l'allure est belle, l'ensemble du corps plaît. Au-dessous, sous un cartouche aussi en bronze, une inscription :

A J.-P. CLARIS DE FLORIAN
1755-1794

Ce massif piédestal, en pierres de taille, où un seul bloc pèse trois cents quintaux, est fouillé sans recherches, mais avec à-propos. Le motif principal est le groupe d'Estelle et Némorin. C'est un épisode des plus attrayants puisé dans les œuvres de Florian, qui, on le reconnaît, a captivé, certes, toute l'attention de l'artiste, auteur des attributs rappelant les fables de Florian, le canard, le rat, le lapin, etc.... Il est regrettable que le motif prévu pour le derrière, le *Singe montrant la lanterne magique* n'ait pas été exécuté.

Une grande vasque de forme circulaire, avec des réduits qu'assurent des bronzes, en pierre de Lens et socle en Pompignan, forme le bassin. Dans l'intérieur du massif est ménagée une chambre de distribution des fontaines, jets d'eau, etc, etc., dont le débit pour les grandes eaux n'a pas été mesuré en proportion de celui de notre canalisation, assez limité pendant nos grandes sécheresses de l'été.

Enfin, tout autour de la fontaine monumentale de Florian, qui mesure 9 mètres de hauteur et 10 mètres de pourtour, une banquette de fleurs et de verdure est fermée par une grille ornée.

Florian sur son monument établi au bord du Gardon, sur la promenade de la Chaussée, dans la longue perspective de la rue d'Avéjan et du faubourg d'Auvergne, semble admirer la mâle beauté des Cévennes et perdre sa silhouette élégante dans le ciel bleu du Midi à travers les bouquets d'arbres de la magnifique prairie d'Alais.

Le monument de Florian fut inauguré immédiatement après la statue de M. Pasteur, le 26 septembre 1896, sous la présidence de M. Henri de Bornier, de l'Institut.

A cette solennité, furent prononcés les discours suivants :

Discours de M. Emile DELFIEU,

PRÉSIDENT DU COMITÉ ET DE LA SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE D'ALAIS

« MESDAMES,
« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
« MONSIEUR LE DÉLÉGUÉ,
« MESSIEURS,

« En prenant l'initiative d'ériger un monument à la mémoire de Florian, la Société scientifique et littéraire d'Alais a poursuivi un double but : rendre un hommage mérité à l'éminent écrivain, dont

Digitized by Google

les œuvres ont subi avec succès l'épreuve décisive du temps, et réagir contre les tendances de la littérature contemporaine qui rabaisse trop souvent l'idéal qu'elle poursuit, au niveau d'intérêts matériels.

« Dès que notre projet fut connu, les adhésions nous arrivèrent nombreuses et sympathiques de tous les points de la France et de l'Etranger. C'est que Florian est, par excellence, le poète aux aspirations pures, qui respecte religieusement son art.

« Je laisse à des voix plus autorisées que la mienne le soin de vous rappeler ce qu'il a fait et la haute valeur éducatrice de son œuvre.

« Je me borne, pour ma part, à remercier, au nom du Comité et de la Société scientifique et littéraire d'Alais, toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de notre patriotique entreprise.

« Parmi ces personnes, il en est deux que je dois signaler, au risque de blesser leur modestie, à l'attention de nos concitoyens.

« Ce sont deux enfants d'Alais, occupant l'un et l'autre une situation élevée : j'ai nommé M. Malzac, député, et M. Paul Belon, du *Petit Journal*.

« Grâce à eux, le modeste buste que nous avions en vue à l'origine, s'est transformé en un magnifique monument.

« Qu'ils reçoivent ici l'expression de notre plus vive reconnaissance.

« Je remercie également la Ville et l'Etat ainsi que Nimes et Paris de leur généreux concours, Messieurs les Représentants du Gouvernement et de l'Académie d'avoir bien voulu accepter la mission qui leur a été confiée, et Messieurs les membres du Comité et de la Presse de leur précieuse collaboration.

« Je remercie enfin notre éminent statuaire, M. Adrien Gaudez, qui, avec un désintéressement auquel je suis heureux de rendre hommage, a doté notre cité d'une véritable merveille.

« Puisse ce monument, que j'ai l'honneur de remettre aux mains de M. le Maire, inspirer aux générations futures, l'amour du travail, de la fraternité et de la patrie. »

Discours prononcé par M. Fernand de RAMEL

DÉPUTÉ ET MAIRE DE LA VILLE D'ALAIS

« Quelle heureuse journée que celle où il nous est permis à la fois d'honorer la mémoire d'un illustre savant comme Pasteur et de fêter celle d'un aimable et séduisant poète tel que Florian. Quelle heureuse fortune pour la ville d'Alais de recevoir de M. le président du Comité, si dévoué à son œuvre, ce magnifique monument qui vient ajouter un fleuron de plus à la couronne déjà si riche, du sculpteur Gaudez.

« Que de grâce charmante dans ce groupe d'Estelle et Némorin,

Digitized by Google

où l'ingénuité de la jeune pastourelle est aussi finement rendue que l'ardeur contenue de son timide amoureux.

« Quelle belle allure et quel mouvement plein de vie dans la statue qui le domine et réalise si bien l'image complexe du soldat-poète, du tendre romancier et du fabuliste de joyeuse humeur ; enfin, quel ensemble harmonieux d'un joli tour Louis XV, qui fait autant honneur au ciseau du maître qu'au goût délicat de l'artiste et de son collaborateur, M. Estowd, architecte.

« Des esprits chagrins oseraient-ils prétendre que Florian n'est pas Alaisien, après que droit de cité lui est ainsi donné au milieu de notre ville, d'où il semble contempler les rives du Gardon, ses prés fleuris qu'il chanta si bien dans son doux langage et qu'il anima de ses délicieuses pastorales.

« En tout cas, si son état civil peut rendre contestable son origine alaisienne, tout au moins nous pouvons revendiquer comme nôtres le meilleur de lui-même, sa coquette et douce Estelle et son galant Némorin.

« En effet, sous les traits d'Estelle, empreints d'une ingénuité que relève le piquant de sa coquetterie, ne retrouve-t-on pas notre gracieuse jouvencelle cévenole, au corsage à peine ébauché, à l'allure pudique, dont on peut dire, comme Victor Hugo, « qu'elle rougit pour une mouche qui la touche comme une grenade en fleur. »

« Mais, cependant, sa bouche rieuse et son œil langoureux laissent espérer, alors qu'elle se dérobe, et si elle fuit derrière les roseaux, elle souhaite être aperçue : *fugit ad salices sed se cupit ante videri*, comme nous disait si joliment le bon Virgile en nous parlant des filles de son temps. C'est bien là, n'est-ce pas, notre Alaisienne, coquette et pudique à la fois, ingénue et tendre, et nul ne peut nous la contester.

« Némorin, lui-aussi, n'est-il pas nôtre et ne le reconnaissez-vous pas à sa mine hardie ? Qui donc eût été chercher si haut le nid qu'il offre à son amie, qui donc l'envelopperait d'un regard si ardent, quoique contenu, sinon un jeune Cévenol chevaleresque, prêt à tout risquer pour sa belle, afin de porter respectueusememt son trophée à ses pieds.

« Florian nous appartient donc, sinon par droit de naissance, tout au moins par la délicieuse idylle qui le hanta sur nos rives du Gardon, et nous pouvons le revendiquer comme une de nos gloires.

« Je ne saurais me permettre de faire ici l'éloge de son talent si souple et si varié, notre éminent président vous dira ce qu'était ce moraliste fin et pénétrant, qui sut faire parler et penser les bêtes d'une façon si raisonnable, et si vraie qu'elles sont, comme celles du bon La Fontaine, un modèle excellent à suivre pour les honnêtes gens.

« Pour moi, il me suffit de penser là-dessus, comme Charles Nodier, qui a su en quelques mots, rendre justice au fabuliste, lorsqu'il a dit : « Les fables de Florian sont un des chefs-d'œuvre du « XVIIIe siècle et un des meilleurs livres de tous les temps. »

« Les fables de Florian ont, en effet, d'après M. Claretie, un charme qui leur est propre, une grâce à la fois naïve et malicieuse,

Digitized by Google

Digitized by Google

MONSIEUR HENRI DE BORNIER
de l'Académie Française

Digitized by Google

une fraîcheur de ton, une pureté de forme qui les placent, sans conteste, au premier rang, non loin du fablier La Fontaine .»

« Il est curieux, d'ailleurs, de voir comme il s'intéresse à ses bêtes et comme il sait nous y intéresser ; écoutez le cri de son cœur :

Que j'aime les héros dont je compte l'histoire
Et qu'à m'occuper d'eux je trouve de douceur !
J'ignore s'ils pourront m'acquérir quelque gloire.
Mais je sais qu'ils font mon bonheur.
Avec mes animaux je veux passer la vie,
Ils sont si bonne compagnie.

« Que de fines allusions et de critiques, parfois hardies, contre les mœurs du temps qu'on se plairait à rappeler, mais qu'il vaut bien mieux savourer en les lisant.

« Je ne puis davantage évoquer le souvenir de son théâtre dont vous aurez, ce soir, les meilleurs échantillons et où la vie de famille et les douceurs du foyer sont si gracieusement mises en scène par ce cœur tendre et délicat, qui fut privé, dès son enfance, des caresses d'une mère.

« Ses pastorales sont aussi pleines d'attraits et si parfois les moutons y bêlent un peu trop ou si ler amoureux y font couler plus de douces larmes qu'il n'en faudrait, on n'en est pas moins agréablement impressionné par cette atmosphère florianesque qui enveloppe le lecteur d'une douce tiédeur et qui le berce agréablement.

« D'ailleurs, romans, pastorales, théâtre et fables, après un siècle, lui ont survécu et nous charment encore après avoir fait les délices de nos grand'mères, comme ils feront encore l'attrait de nos enfants.

« Nous leur montrerons avec orgueil le beau monument élevé à la mémoire de Florian; là même où il prit ses meilleures inspirations, et nous remercions encore la Société littéraire d'Alais et le Comité de nous en avoir doté.

« Mais au nom du poète que nous célébrons se joindra encore dans notre mémoire celui de l'éminent et sublime poète qui préside aujourd'hui cette fête, M. Henri de Bornier, l'auteur de la *Fille de Roland* et du *Fils de l'Arétin*, dont l'âme si patriotique a fait vibrer à l'unisson du sien, les cœurs les plus Français. »

Discours de M. le Vicomte Henri de BORNIER

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« Messieurs,

« L'Académie Française m'a fait l'honneur de me déléguer pour la représenter auprès de vous. L'honneur est grand, mais la besogne est difficile, et M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Aca-

Digitized by Google

démie, aurait, certes, réclamé pour lui-même cet honneur, si les circonstances le lui avaient permis ; je vais donc vous faire regretter l'absence de ce maître de la parole, qui est en même temps un juge supérieur.

« S'il est un écrivain sur lequel rien ne reste à dire, c'est bien certainement Florian ; les historiographes, les chroniqueurs, les critiques, les poètes ont étudié avec autant de soin que de curiosité cette figure originale, ce génie élevé, souriant et grave ; la moisson a été riche, et c'est à peine s'il reste quelques épis à glaner.

« Dans ces derniers temps, pour ne pas remonter plus haut, M. Albin de Montvaillant et M. Léo Claretie nous ont donné deux livres, deux biographies de Florian qui le font admirablement connaître ; plus près de nous encore, M. Raymond Poulle-Symian a écrit une conférence très justement applaudie par vous tous, et M. Prosper Falgairolle, un des membres de votre brillante Académie de Nimes, vient de publier sur Florian et sa famille, de précieux documents assemblés avec un art très parfait ; M. A. Pieyre et M. Dextremx de Saint-Christol, tous deux anciens députés, ont oublié un instant les soucis de la politique pour se faire les bons et spirituels serviteurs de la renommée de Florian ; M. Maurice Faure, il y a quelques instants, saluait la statue de Florian avec une sorte de passion vibrante et communicative ; enfin, M. Jules Claretie, mon excellent confrère à l'Académie, a prononcé, devant le buste de Florian, à Sceaux, un discours où l'érudition du journaliste égale l'éloquence du lettré ; je n'aurais rien de mieux à faire que de copier son discours, il ne me le permettrait pas, mais vous le relirez.

« Vous venez d'applaudir avec un enthousiasme bien justifié, M. de Ramel, député et maire d'Alais, et lui aussi m'a rendu la besogne difficile.

« L'Académie française n'aurait pas pu, n'aurait pas voulu être absente de cette fête que la ville d'Alais donne à la gloire de Florian. L'Académie a toujours eu pour votre illustre compatriote je ne sais quelle préférence secrète ; voici ce que je trouve dans nos registres :

« Le jour de la réception de Florian, Sedaine lui répondit. La Harpe lut une épître sur la poésie champêtre et Florian sept fables de sa composition ; le lendemain 15 mai 1788, le duc de Penthièvre dont Florian était secrétaire des commandements, voulut honorer son élection en invitant l'Académie à sa maison de plaisance à Sceaux ; *il l'a reçue*, disent les registres, *avec une bonté singulière et une grande magnificence ; l'après-dîné, l'Académie s'est promenée dans les calèches du prince et a parcouru les jardins dont toutes les eaux jouaient en ce moment. M^me^ la duchesse d'Orléans est venue embellir cette fête et a mis les grâces les plus touchantes dans l'accueil qu'elle a fait à chacun des Académiciens.* »

« Cela se passait en 1788, mais on dirait une fête académique en 1896, à Chantilly.

« A ce document officiel, permettez-moi d'en ajouter un autre qui est d'un ordre particulier. J'ai trouvé dans la vieille bibliothèque de

Digitized by Google

ma famille un nombre considérable de livres donnés par le père de Florian à un de mes ascendants, son ami, président à la Cour des Aydes de Montpellier, dont M. de Florian était conseiller-maître ; l'*ex-dono* est placé, de la main du donataire, sur la tranche du volume, — c'était l'usage alors, — et l'un de ces volumes, le *Théâtre d'Agriculture*, contient la liste de tous les ouvrages donnés. J'en relève quelques-uns, afin que les disciples de Sainte-Beuve et de Taine en tirent les conséquences habituelles sur l'état d'âme, comme on dit aujourd'hui, de la famille de Florian : *Histoire de la Bible*, *Histoire de Tamerlan*, *Histoire poétique*, *Histoire tragique*, *Caractères de Théophraste*, *Virgile*, *Virgile travesti*, *Imitation de J.-C.* (c'est celle de Corneille), *Commentaires de César*, *Espion Turc*, etc., etc.

« Vous me pardonnerez d'avoir mis en lumière devant vous ce modeste document de famille, la vérité c'est que j'en suis fier ; il est des fiertés moins bonnes !

« Si le temps et la crainte de fatiguer votre attention ne me pressaient, j'aurais tâché d'apprécier en Florian le moraliste, le romancier, le fabuliste ; mais un simple discours ne peut avoir la prétention d'être un étude approfondie.

« Cependant vous me reprocheriez de ne pas rappeler tout ce qu'il y a dans ses fables de forte et profonde moralité ; en cela, il est égal et peut-être supérieur à La Fontaine. Celui qui a écrit ce vers :

L'asile le plus sûr est le sein d'une mère

a trouvé une des notes les plus touchantes de la poésie française. Ce qui ne l'empêchait pas, à l'occasion, de donner la note comique et piquante ; vous vous rappelez le singe de Florian :

Il n'avait oublié qu'un point,
C'était d'éclairer sa lanterne !

« Rien de plus fin. Toutefois, s'il vivait de notre temps, Florian écrirait une autre fable sur le même sujet, mais avec une moralité différente : Il remarquerait sans doute que bien des gens au lieu d'oublier d'éclairer leur lanterne l'allument beaucoup trop, et ils prétendent que c'est un phare !

« Il nous a légué des romans et des pastorales du même ton délicat et pénétrant, d'une moralité souriante et incisive à la fois : *Estelle* reste un chef-d'œuvre, on le relit après cent ans ; pour un romancier c'est un beau triomphe, et je souhaite le pareil à tous ses successeurs.

« Je ne sais pas s'il avait un faible pour ses romans à lui, mais certainement il en avait pour les romans des autres, et il a contribué chez nous à populariser Cervantes, en traduisant *Don Quichotte*. Mais n'attachons pas à ce travail plus d'importance qu'il n'y en attachait lui-même : une traduction, si heureuse qu'elle soit, ne saurait

Digitized by Google

lutter avec une œuvre originale : un traducteur ressemble toujours un peu à un homme qui fait du vin avec des raisins secs.

« Et maintenant, Messieurs, après avoir rappelé ce qu'il faut admirer dans Florian, laissez-moi vous dire pourquoi je l'aime. Je l'aime, parce que, ruiné par des causes multiples, obligé de vendre le domaine de ses pères, il demanda au travail, au travail littéraire, le relèvement de sa fortune. Trop souvent les gentilshommes ruinés vivent dans l'isolement, la tristesse et les regrets inutiles. Florian comprit mieux son devoir : il trouva dans la poésie, dans le roman, au théâtre, une consolation, une suprême et digne ressource ; il eut le courage non seulement de soutenir, comme le Cid, l'honneur de sa maison, mais de l'agrandir : on voit bien qu'il y avait Corneille dans la bibliothèque de son père. C'est pourquoi à notre admiration pour lui s'ajoute quelque chose de respectueux et de tendre. Il a donné le bon exemple . il a lutté contre les rigueurs de la vie, et il les a vaincues ; si son esprit avait la grâce de vos prairies et de vos champs, son caractère avait la force des rochers qui les dominent.

« Imitons son exemple. Soyons, comme lui, les travailleurs de l'idéal et de la pensée; ne nous contentons pas de ce monument élevé dans vos murs, élevons-lui en un autre dans notre âme, et qu'il soit pur comme le marbre, ferme comme l'airain.

« La ville d'Alais, le même jour que ce monument à Florian, inaugure les monuments à Pasteur et à l'abbé Boissier de Sauvages. Florian doit être fier de ce double voisinage.

« Je n'aurai pas l'imprudence de parler de Pasteur après ce qu'en ont dit devant vous mes deux confrères de l'Institut, M. Duclaux, le digne successeur du maître, et M. Chauveau, qui nous a si bien expliqué les origines de ce génie.

« Le nom de l'abbé Boissier de Sauvages est loin d'être aussi célèbre, mais il mérite bien la place que vous lui avez donnée à côté de Florian et de Pasteur.

« Ce que notre pays doit à l'abbé de Sauvages, je n'ai donc pas à vous l'apprendre, c'est plutôt ici que je l'apprendrais. Vous savez que M. le baron d'Hombres, remplissant un devoir héréditaire, a consacré à l'abbé de Sauvages le plus rare et le plus entier dévouement ; M. l'abbé de Broves a publié sur le même sujet des brochures très intéressantes que vous connaissez tous, et M. Jourdanne vient de rendre pleine justice à ce vénérable prêtre avec une éloquence émue qui vous a été au cœur.

« Rien de plus touchant que la vie de ce prêtre qui devint savant par amour de l'humanité, qui voulut surprendre les secrets de la nature pour enrichir son pays, et qui mit la perspicacité la plus rare au service de la science. C'était bien le fils de cette contrée rude et fertile, de ce peuple intelligent dont il a augmenté la richesse et qui lui rend aujourd'hui sa tendresse en un témoignage de reconnaissance et d'admiration.

« L'abbé de Sauvages ne fut pas seulement un savant et un bienfaiteur du peuple, ce fut aussi un lettré ; ses études philologiques, son *Dictionnaire languedocien* lui assurent une place parmi les

Digitized by Google

érudits, et, en cela, il a été un précurseur de notre grand et cher Mistral.

« Vous le voyez il fut bienfaisant et utile en toute chose ; c'était du reste, pour ainsi parler, un don de famille ; et vous avez trouvé juste d'unir à l'hommage que vous lui rendez le nom de son frère, le célèbre médecin de Montpellier. M. le Dr Grasset, héritier de son savoir et de tous ses mérites, vient de publier sur son prédécesseur à la Faculté un livre plein de faits et d'étude, j'ajoute plein d'esprit. Les contemporains du médecin de Montpellier l'avaient surnommé le *Médecin de l'amour*, et c'est le titre de l'ouvrage de M. Grasset, *Médecin de l'amour* ! Le mot est piquant. A-t-il guéri l'amour? Comme médecin il l'aurait voulu, mais comme poète, car il a fait de jolis vers, il en eût été bien fâché.

« Ces deux hommes, ces deux frères ont honoré votre ville ; elle leur rend ce qu'elle a reçu d'eux.

« La reconnaissance d'un peuple, en même temps qu'une vertu, est une force pour lui. Glorifier les hommes utiles dans le passé, c'est créer des hommes utiles pour l'avenir, c'est exciter les vocations et les ambitions légitimes. Peut-être quelque enfant de votre cité, quelque jeune montagnard, en assistant à ces fêtes, sera-t-il saisi d'une ardente émulation; il rêvera d'avoir un jour son monument sur une de vos places, et il travaillera pour le mériter ; il prodiguera ses efforts, son talent, sa vie à quelque œuvre grande ou modeste, utile toujours, et c'est vous qui lui aurez mis au cœur cette haute pensée, cet enthousiasme et cette flamme.

« Trois monuments dans la même ville et le même jour ! les railleurs diraient : C'est peut-être beaucoup ! Mais il n'y en a pas de railleurs ici : cette ville charmante, ce pays admirable élèvent nécessairement les âmes ; les beautés de la nature font des artistes et des poètes, l'amour du travail fait des penseurs. Le travail, qui est trop souvent la loi dure, est aussi la loi qui fortifie et qui console ; l'homme qui remue la glèbe rouge de nos champs ou la glèbe noire de nos mines souffre dans son corps, dans sa chair, dans sa vie, et il serait trop injustement malheureux s'il ne trouvait dans son rude labeur une fierté et une espérance ; la fierté, c'est de venir à bout, par le plus généreux des efforts individuels, des rigueurs de la destinée ; l'espérance, c'est que ces efforts seront récompensés même dans ce monde, et à défaut de ce monde, là-haut!

« Vous avez donc fait, Messieurs, une œuvre utile et noble en élevant ces monuments à la poésie, à la science, à l'agriculture; c'est là une triple alliance dont les bienfaits ne sont pas douteux ; elle est un gage de concorde, de justice, de progrès pacifique, parce que le plus humble d'entre vous y apporte sa part de puissance, parce que tout Français contient l'âme de la France! Aimons-la, servons-la dans sa force retrouvée; nous avons été les fils attendris de ses malheurs, soyons les fiers serviteurs de ses prospérités à venir, et saluons, comme Dante au sortir des ténèbres, les glorieuses étoiles : *Gloriose stelle.*

Digitized by Google

Discours prononcé par M. Paul BELON

DU « PETIT JOURNAL, »

SECRÉTAIRE DU COMITÉ DE PATRONAGE ET DÉLÉGUÉ DE LA SECTION DE PARIS

« MESSIEURS,

« En prenant la parole à mon tour, au nom du Comité de patronage de Paris, je remplis un devoir étroit, je dirais presque un mandat impératif, si cette expression qui rend cependant toute ma pensée, n'appartenait à la phraséologie politique et ne devait être sévèrement proscrite. Toutefois, il me convient de ne laisser aucun doute dans vos esprits. Mon métier n'est pas de discourir. J'en ai eu rarement l'occasion dans ma carrière de journaliste, employée à recueillir, analyser, ou même critiquer — ce qui vous le savez est toujours facile, — les harangues des orateurs de profession, des maîtres de chaire ou de la tribune, de ceux qu'aucun trouble ne paralyse, qui ont l'autorité et le talent et qui, pour toutes ces raisons, ne sont jamais dans l'embarras où précisément je me trouve. « Aussi, « voyons-nous qu'au don d'éloquence, écrit notre vieux Montaigne, « d'aucuns ont la facilité et la promptitude, et ce qu'on dict, le boute- « hors si aisé qu'à chaque bout de champs ils sont prêts. »

« Ce n'est pas mon cas. Mais qu'importe !

« Puisque les orateurs précédents vous ont tenus sous le charme, je parlerai vaille que vaille en réclamant votre indulgence à cause même de leur succès.

« Messieurs, j'éprouve en ce moment une joie profonde, une de ces satisfactions intimes que vous avez tous ressenties, celle de l'homme qui a pris, un jour, un engagement solennel et qui l'a tenu, à la date fixée, avec exactitude. Il y a quelque mois — mes collègues de la Société scientifique et littéraire s'en souviennent, — pendant la période pleine d'incertitudes qui précède la réalisation de tout projet important, je suis venu à Alais, non pour réchauffer leur zèle, qui n'a jamais faibli, mais pour régler avec eux certains points de détail qui étaient alors de la plus grande utilité. Nous eûmes plusieurs conférences, au cours desquelles je leur vantai longuement les beautés de cette fontaine monumentale dont nous ne connaissions à ce moment que la maquette, mais que pour ma part j'entrevoyais déjà telle qu'elle est devenue : une pure merveille artistique. Je me portai garant pour Adrien Gaudez, vis-à-vis de ceux, peu nombreux d'ailleurs, qui ne connaissaient pas encore l'immense talent du maître statuaire.

« Vous vous le rappelez, mes chers collègues ? Je vous disais : « Nous donnerons à notre vieille cité cévenole une œuvre absolu- « ment remarquable, un monument de premier ordre. » J'étais au-dessous de la vérité, Messieurs, personne n'y contredira. C'est un véritable chef-d'œuvre que nous découvrons aujourd'hui aux yeux de nos concitoyens.

Digitized by Google

« Heureuse ville d'Alais ! Les touristes que Joanne et Bœdecker y amèneront dès demain, marcheront de surprises en surprises en parcourant ses rues et ses places peuplées de bustes et de statues : J.-B. Dumas, La Fare, Pasteur, l'abbé de Sauvages, Florian. Quelle abondance de bronzes, diront-ils. Sommes-nous donc en Italie? Et leur étonnement grandira en lisant sur le socle de nos monuments, les dates d'inaugurations, toutes rapprochées, témoignant de leur éclosion soudaine à quelques années de distance.

« C'est, je crois, un cas des plus curieux et qui vaut d'être signalé. Dans cette même ville, il y a vingt ans, les enfants ignoraient jusqu'à l'existence de l'art du statuaire et tous mes anciens camarades attesteraient au besoin que la salle de dessin de notre vieux collège ne renfermait même pas à cette époque le plus médiocre moulage classique. Jugez, Messieurs, du chemin parcouru, de la transformation opérée dans les esprits, des progrès réalisés dans l'éducation générale de toute une population.

« Car, n'en déplaise aux théoriciens utilitaires, dont la vue bornée n'apprécie que les résultats immédiats et tangibles, le développement intellectuel d'un peuple est en raison directe, comme dirait un mathématicien, de sa culture littéraire et artistique.

« Les beaux livres, les beaux tableaux, les belles statues, ne sont pas exclusivement destinés aux oisifs de ce monde. « Notre époque, « dit quelque part Victor Hugo, a une logique profonde, inaperçue « des esprits superficiels et contre laquelle nulle réaction n'est pos- « sible. Le grand art fait partie de ce grand siècle. Il en est l'âme. « L'esprit du XIXe siècle combine la recherche démocratique du « vrai avec la loi éternelle du beau. L'irrésistible courant de notre « époque dirige tout vers ce but souverain, la liberté dans les intel- « ligences, l'idéal dans l'art. »

« Cette opinion du plus grand des poètes, les illustres savants dont la statue se dresse sur nos places publiques l'ont partagée, et nos compatriotes des générations qui nous ont précédé, en ont eu, dans tous les temps, le sentiment obscur.

« Messieurs, songeons aux générations futures. Je ne puis pour ma part résister à l'émotion qui m'envahit lorsque je fixe ma pensée sur l'avenir ne notre vieux Alais si subitement modifié. Voyez-vous ces enfants dont la curiosité s'éveille, impressionnés par une œuvre d'art comme celle que nous admirons ? Sentez-vous leur âme palpiter à son contact, tandis que la flamme du génie jaillit soudain de leurs yeux ? Ne vous y trompez pas. Le grand écrivain, le grand savant, le grand artiste sont en germe dans les petites têtes blondes ou brunes perdues au milieu de la foule qui m'entoure. Qui sait combien de supériorités intellectuelles prendront conscience d'elles-mêmes par l'unique contemplation des monuments que nous inaugurons aujourd'hui !

« Nous avons voulu que celui de Florian, *le premier projeté*, ait une importance exceptionnelle parce que sous les traits de l'aimable fabuliste du XVIIIe siècle, il symbolise admirablement deux choses exquises : la jeunesse et la poésie ! Oui, l'image en bronze de l'auteur des ***Pastorales***, de celui qui écrivit d'une plume si tendre la

Digitized by Google

fraîche idylle d'*Estelle et Némorin* — que le ciseau magistral de Gaudez a rendue vivante — est bien placée sur cette fontaine dont la douce chanson bercera toujours si agréablement la rêverie des poètes et des amoureux.

« Messieurs, avant de terminer, je dois exprimer publiquement le désir que le véritable initiateur de cette œuvre, le dévoué Président du Comité Alaisien et de la Société scientifique et littéraire, M. Emile Delfieu, reçoive aujourd'hui la récompense officielle qu'il a si bien méritée à tous égards. C'est au représentant du Gouvernement de la République que je m'adresse et dans tous les cas je lui demande instamment de faire tous ses efforts pour que cette récompense, que nous réclamons tous, ne se fasse pas trop attendre.

« Je prie d'autre part M. de Ramel, maire d'Alais, et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, de vouloir bien se souvenir, dans une de leurs prochaines délibérations, que la grande cantatrice, Mme Adélina Patti, a droit à toute la reconnaissance de nos concitoyens pour le concours si généreux qu'elle nous a prêté.

« D'autres collaborateurs de notre œuvre devraient être nommés ici. Tous ceux qui s'en sont occupés autour de moi, à Alais et à Paris, y ont apporté un zèle et un désintéressement au-dessus de tout éloge Je les en remercie du fond du cœur. Ils ont rempli leur tâche, atteint leur but. En dotant leur ville natale d'un admirable monument, ils ont travaillé à la grandeur du pays tout entier ; ils ont bien mérité de la patrie française. »

Allocution du Félibre Cévenol Albert ARNAVIELLE

« *Que me siègue permés, coumo félibre e coumo efant d'Alès, de saluda, après toutos las bellos causos deja dichos, de saluda, dins nosto lengo cevenolo, que déu avedre sa plaço aïci, l'ilustre Gardounen Flourian que, gramecis à l'initiativo, as esfors d'omes voulountous e persévérants, noste poulit Alès pourra toujour se moustra fièr de n'en garda lou brounze auturous.*

« *Segu que lous que vènou de parla an dit tout'ço qu'èro de dire sus l'escrivan tendre et farot qu'a saupegu se faire (es la fraso counsacrado) uno bono plaço dins la literaturo franceso, e segu que Flourian es digne d'aquel mounumen. Soun obro, la célébrant iuèi aici. Mès déguèssou-ti quauques-uns s'estramia de ço que vau faire entendre, dins toutol'obro de Flourian, i'a quicon, uno simplo causo que, dins lou païs que la fa naisse, lou fara viéure mai que taut. Aquelo causo es la roumansa d'Estello, la soulo causo que, à nosto couneissenço, noste compatrioto ague escricho dins la lengo mairalo.*

« *Oi, braves Alesencs que vese votes ièls clareja de plesi, pas que de m'ausi vous parla (acò tèn à sa musico soulo, e noun pas à moun biais), la viéio lenge qu'aimas tant, que parlas et parlarés toujour, oi, au nom encantaire de Flourian, la cansou d'Estello*

Digitized by Google

nous vèn d'espérelo sus las boucos et la cantan emb'uno joio desparaulado :

Ai ! s'avès dins voste vilage
Un jouine et tendre pastourèl
Que vous gagne au premiè cop d'ièl
E piéi qu'à toujour vous engage,
Es moun ami, resdès-lou-me !
Ai soun amour, el a ma fe !

« E se iéu, félibre, en oustina Manjo-tripos que siéi, revène ansin sus aquelo cansou, es que, an milan dau cadre ounte nous atrouvan, sus la ribo d'aqueste Gardou d'Alès que, coumo son frère bessou d'Anduzo, es tout de long un Bèu-Ribage, d'aqueste Gardou ounte lou crid « Tabò ! » restountis en dereveiant è l'entour, e liuèn-liuèn, las espèros miejournalos ; davans nosto Pradarié, Eden vertadiè, davans aqueles serres dentelant l'azur, oi, davans tout acò meravihousamen bèu, per nautres, patriotos cevenòus, la cansou d'Estello es mai qu'uno cansou ! E, tenès, qu'à bèn saupegu simboulisa nostes sentimens e nostos idèios, l'escultaire inspira d'aquel mounumen glourious ! Car savès pas qu'au es aquelo tresquo et poulido drolo raiolo que paro au pouèto gardounen lou rampan de l'inmourtalita ? Acò's Estello, l'Estello de la cansou, l'Estello astrado dau Felibrige sant, l'Estello que toujour lugrejara !

« O nosto Estello cevenolo, gisclado dau cisèl de l'artisto qu'aclaman, vesèn iuèi en tu la Muso félibrenco, la douço e sano inspirarello das pouètos de la Causo ! E repetan embé tu :

Es moun ami, rendès-lou-me !
Ai soun amour, el a ma fe !

« Car, o païs natau, siès ben l'ami que nous as abari e nous as fa lous omes libres que sèn, lou païs que lie gardan une fe entièiro e que res jamai pourra entemena.

« O tu, que nous as douna l'Estello felibrenco e Gardou, Flourian, glòrio à tu ! »

CHAPITRE VI

INAUGURATION DU BUSTE DE L'ABBÉ DE SAUVAGES

Elle eut lieu, le dimanche matin 27 septembre, aux sons des cloches de la vieille cathédrale mêlés à ceux des fanfares et des musiques qui parcouraient la ville.

Dans ce petit square, ménagé pour le recevoir, sur l'emplacement même de la vieille cité de ses pères, l'abbé de Sauvages, est bien là

Digitized by Google

chez lui, car « *moussu l'abbet dé Saouvagé* » est encore vivant pour les Alaisiens, tellement son nom y est resté populaire.

Le buste en bronze est de Bastet, le sculpteur qui avait si finement rendu la tête caractéristique de l'immortel auteur des « *Castagnados*, » le marquis de Lafare. On l'aurait mieux aimé ce buste de l'abbé de Sauvages, drapé et moins refoulé dans les épaules; la tête est fine et bien naturelle, mais le socle en pierres de Brouzet, n'avait aucune proportion avec le buste. Aussi a-t-il fallu le remplacer, grâce au concours des sculpteurs nimois, MM. Jamain père et fils, devenus depuis quelques années presque Alaisiens, le monument vient d'être édifié presque en entier, tel que le représente la vue qui précède.

Ce piédestal bien refouillé, très orné, style Louis XV, s'harmonise mieux et donne un peu plus de valeur au buste de Sauvages, qui semblait disproportionné avec son piédestal primitif.

En voici les inscriptions :

Sur la face principale,

UN MÉDAILLON RAPPELANT LE DOCTEUR FRANÇOIS DE SAUVAGES
1706-1707.

Sur le derrière, un des proverbes du recueil de l'abbé de Sauvages.

L'OBRO
LAOUZO LOU MESTRE

A droite.

INAUGURÉ LE 27 SEPTEMBRE 1896
SOUS LA PRÉSIDENCE
DE MONSIEUR HENRI DE BORNIER
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
L'ABBÉ DE RAPHÉLIS DE BROVES
PRÉSIDENT
FERNAND DE RAMEL, MAIRE D'ALAIS
DÉPUTÉ DU GARD

Face à la place,

L'ABBÉ PIERRE AUGUSTIN
BOISSIER DE SAUVAGES
1716-1795

—

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Digitized by Google

Vue du Monument de Sauvages

Digitized by Google

Digitized by Google

Voici les discours qui furent prononcés :

Discours prononcé par M. de Broves, président du Comité

« Monsieur le Maire,

« Au nom de notre Comité et de mes collaborateurs si zélés, si respectueux pour les vieux souvenirs de notre pays,

« J'ai l'honneur de remercier la municipalité d'Alais dont vous êtes le chef éminent et aimé, de la protection qu'elle a bien voulu nous accorder, et qui nous a permis d'élever, au cœur de notre cité, un monument à la mémoire de M. l'abbé Pierre-Augustin-Boissier de Sauvages.

« Au nom des familles héritières du sang, des mérites et des vertus par lesquelles les Boissier de Sauvages obtinrent jadis l'amour des populations de notre région,

« J'ai l'honneur d'acquitter une dette de juste reconnaissance, à l'égard de toutes les personnes généreuses, dont les libéralités nous ont fourni les moyens de conduire à terme une entreprise que les circonstances rendaient presque téméraire ; avec un égal empressement, nous avons accepté le billon du pauvre et l'or du riche, heureux de voir ainsi notre œuvre devenir vraiment une œuvre populaire.

« Au nom du clergé de l'ancien diocèse d'Alais, dont personnellement à cette heure je me réclame et dont j'évoque la vénérable renommée, j'ai le devoir et l'honneur de proclamer, en présence de cette illustre assemblée, combien il était équitable et nécessaire d'honorer enfin la mémoire d'un prêtre tel que M. l'abbé Boissier de Sauvages, qui égala par ses vertus et dépassa par sa science, tous ses confrères de l'ancien diocèse d'Alais, de cet ancien diocèse d'Alais pour la conservation duquel il ne craignit pas à l'âge de quatre-vingts ans, de combattre courageusement.

« J'ai maintenant, monsieur le maire, à remplir la joyeuse et facile mission de vous offrir la vivante et pensive image, que le talent merveilleux de M. Bastet, a su mouler dans le bronze, en lui imprimant l'expression de la pensée profonde et disciplinée, de la bonté sage et forte.

« Monsieur le Maire,

« Messieurs,

« Ce modeste monument, dont le projet fut uniquement inspiré par un sentiment de justice et de patriotisme, a été élevé avec amour. Dès l'instant qu'on faisait des statues nous avons voulu en

Digitized by Google

dresser une à celui de nos compatriotes qui la méritait et qui l'attendait depuis longtemps !

« Tous les cœurs ont fraternisé, toutes les préventions ont été oubliées, toutes les classes de la société ont mis en commun leur sympathie, leur loisir et leur argent, sous les magnifiques auspices de M. l'abbé de Sauvages, tous les amis de la justice, tous les vrais enfants d'Alais se sont trouvés en parfaite communion d'idées. Cela paraît être de favorable augure, et nous permet de croire que notre monument sera parmi nos concitoyens, un symbole de paix, d'abnégation et de fraternité.

« Messieurs,

« L'abbé de Sauvages a d'ailleurs tous les droits à l'admiration de ses compatriotes. Je laisse volontiers aux orateurs éminents qui vont prendre la parole, le soin d'expliquer les mérites littéraires et scientifiques de notre cher compatriote. Je tiens seulement à dire hautement que le grand Pasteur lui-même a dû aller à l'école de M. l'abbé de Sauvages, et aussi que l'abbé de Sauvages a été l'interprète autorisé de nos vieux troubadours, le père de nos félibres et le maître de La Fare, et même de Roumanille et de Mistral. Comme la plupart d'entre nous, l'abbé de Sauvages fut un laborieux. Il connut les angoisses des travaux intellectuels, les souffrances du labeur manuel, les affres de l'incertitude du succès, les accablements qui sont la suite nécessaire des efforts mal récompensés, et des bons renseignements donnés et non acceptés.

« Il fut un modeste ; son humble simplicité fut telle qu'il n'osa jamais se décider à signer de son nom ses nombreux ouvrages.

« S'assimiler tous les progrès et toutes les connaissances de son temps, se rendre capable de parler latin comme un Romain, et d'être, en français, plus correct que Vaugelas lui-même ; recueillir les mots originaux du dialecte raïol ; collectionner des plantes, des insectes, des oiseaux, des curiosités minérales, des médailles anciennes ; découvrir tous les secrets de la sériciculture, composer des ouvrages utiles, être le bienfaiteur d'une partie de l'humanité ; ne rien demander à personne; aimer ses parents et ses amis ; n'avoir d'autre plaisir ici-bas que celui de vivre dans sa famille, de contempler des fleurs et de compter les poires de ses poiriers, tels furent, Messieurs, les uniques objets de l'ambition de l'abbé Sauvages. Puis, Messieurs, parvenu à l'âge de 60 ans, et sentant baisser en lui-même son ardeur pour la science, il jeta résolument l'ancre de ses espérances en un fond plus immuable que celui des connaissances humaines, aux confins de la science humaine il rencontra un passage heureux qui le conduisit de plain-pied dans les régions divines. Il embrassa le sacerdoce, il se fit catéchiste ; il distribua pendant vingt ans encore le sel de la sagesse, la lumière de son expérience, les très pures flammes de sa vieillesse.

« Hier, le grand poète de l'Académie française a eu la bonté de

Digitized by Google

nous dire qu'un *bon Alaisien est nécessairement un bon Français*, qu'il veuille bien me permettre d'ajouter quelque chose à sa pensée en proclamant qu'un bon prêtre attaché à son devoir est aussi nécessairement un bon patriote Français.

« En effet, l'abbé de Sauvages ne se détacha point de son pays d'Alais, au sein duquel s'écoulèrent tranquilles et sans reproches les quatre-vingt-cinq années de son existence, il semble avoir voulu consacrer toute son activité au service de son pays natal ; il lui avait donné le fruit de ses patientes recherches, il lui réserva de même tous les avantages de son sacerdoce. Dans le cours de sa longue carrière il avait eu plusieurs fois l'occasion de jeter un regard observateur sur les splendeurs de Versailles, sur les richesses des contrées plus fortunées, sur les charmes des climats plus heureux, mais ces simples regards ne soulevèrent jamais en lui la moindre ombre d'envie et d'ambition ; jamais il ne songea à aller au loin briguer la fortune, les honneurs, les oisives prébendes. A son jugement, rien n'était plus beau que son pays et rien n'aurait pu remplacer pour lui le bonheur de vivre dans son pays. Bon Alaisien, bon Français.

« O paisible et douce population de la ville d'Alais, saurez-vous comprendre et conserver à jamais, au cœur de votre cité, l'image de celui qui fut un illustre savant sans doute, mais qui fut aussi le fidèle ami de vos ancêtres, et le bienfaiteur de leur postérité.

« Monsieur le Maire,

« Le bon peuple d'Alais nous inspire la plus vive confiance, et dans cette pensée, nous vous livrons avec grand bonheur, le modeste monument élevé à la mémoire de M. l'abbé de Sauvages.

« L'honneur que nous fait la municipalité en voulant bien l'accepter et le prendre sous sa protection, est, à nos yeux, comme une couronne civique, déposée sur le front vénérable de ce bon vieillard, qui se présente à vous chargé du précieux fardeau de ses bonnes œuvres et de ses bons ouvrages et accompagné par le souvenir de l'incontestable popularité dont il jouit autrefois.

« Vive l'abbé de Sauvages ! »

Discours de M. de Ramel

« Mesdames, Messieurs,

« Comme vieil alaisien autant que comme maire je suis heureux de l'honneur qui m'est fait aujourd'hui de recevoir au nom de la ville d'Alais le monument que la reconnaissance et la vénération publiques ont élevé à l'abbé Boissier de Sauvages, ce qui ajoute en-

Digitized by Google

core à mes yeux un plus haut prix au don que vous faites à la ville d'Alais, M. l'abbé de Broves, c'est qu'il lui soit offert par vous, le représentant d'une des plus vieilles familles d'Alais, en qualité de président d'un Comité dans lequel se sont spontanément groupés et étroitement unis sans distinction, les plus anciens et les plus fervents Alaisiens rivalisant d'ardeur et de dévouement pour réaliser l'œuvre qu'ils avaient entreprise.

« La population tout entière a voulu d'ailleurs avoir sa part dans le pieux hommage rendu à notre abbé Sauvages et le pauvre par son obole a rivalisé de générosité avec le riche pour remplir en quelques jours la caisse du Comité. Ah! c'est qu'il nous appartient bien, ce bon abbé Sauvages, ce légendaire bon génie qui pendant plus d'un demi-siècle fut parmi nous comme l'incarnation de la langue des vieilles coutumes et des vieux dictons cévenols, en même temps qu'il était le conseiller écouté de nos sériciculteurs, le vulgarisateur des progrès agricoles et scientifiques, et le sage et doux pasteur de son église.

« Du haut du vieux castel, penché sur la montagne qui domine la ville où vivait en ermite le bon abbé de Sauvages, il semblait protéger notre cité, il la couvait des yeux, et il est bien vrai, en effet, que sa vie entière fut vouée à l'amour de sa ville natale et qu'elle fut féconde en bienfaits pour ses concitoyens.

« Généreux autant que bon, modeste et simple autant qu'érudit, il dépensait les richesses de son cœur et son argent pour les pauvres et celles de son intelligence pour chercher et étudier tout ce qui pouvait être profitable à son pays. Le dévouement semble être resté une vertu héréditaire dans sa famille. Car le regretté baron d'Hombres, son neveu, se fit recevoir médecin uniquement pour donner ses soins aux pauvres et consacra sa vie à faire du bien autour de lui.

« Il ne m'appartient pas d'analyser les travaux de l'abbé de Sauvages, soit comme linguiste languedocien, soit comme agronome.

« Soit comme philosophe, soit comme géologue, M. l'abbé de Broves a fait tout cela avec un soin pieux, une érudition profonde, et par ses patientes recherches, il a élevé à la mémoire de l'abbé de Sauvages un monument digne de lui, comme le sculpteur Bastet, par son ciseau habile et son art admirable, a reconstitué l'image parlante et fidèle de notre éminent compatriote.

« Les écrits de M. l'abbé de Broves, comme le bronze de l'artiste, resteront pour apprendre aux générations futures que l'abbé de Sauvages a mérité la reconnaissance des Alaisiens, et lorsque nos enfants contempleront cette image qui réflète si bien l'inépuisable bonté et l'intelligence, ils s'écrieront que la ville d'Alais sait honorer les hommes qui se donnent sans réserve à elle et qu'en les glorifiant elle se glorifie elle-même.

« La municipalité a voulu que le buste de l'abbé de Sauvages fut placé au milieu de la vieille ville, au centre même de la cité, comme pour dire mieux que c'est le cœur d'Alais qui paye une dette de reconnaissance à qui sut l'aimer et le servir. »

Digitized by Google

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire l'improvisation du félibre alaisien, Albert Arnavielle et de son collègue M. Gras, du félibrige de Montpellier, et de M. Henri de Bornier.

Discours de M. Gaston JOURDANNE

MEMBRE DU CONSISTOIRE FÉLIBRÉEN

A L'INAUGURATION DU BUSTE DE L'ABBÉ BOISSIER DE SAUVAGES

« Il y a trente-cinq ans, au moment où l'astre resplendissant de *Mireille* se levait dans le ciel de la poésie moderne, Villemain prononça cet aphorisme aussi fameux que discuté : « La France est assez riche pour avoir deux littératures. » Depuis lors, dans le beau pays de Provence, sur la forte terre Languedocienne, dans la Gascogne enjouée, dans la rêveuse Aquitaine, dans le Limousin courtois, dans la granitique Auvergne, dans tout le pays méridional, depuis la Méditerranée aux flots bleus jusqu'à l'Océan aux vertes vagues, s'est produit une superbe floraison littéraire. Et il faut vraiment que cette efflorescence ait une certaine intensité pour que l'un des plus modestes, presque le plus jeune des Majoraux du Félibrige, puisse, sans être trop déplacé, prendre la parole dans cette brillante assemblée, à côté du grand poète qui nous fit entendre les beaux vers de la *Fille de Roland*.

« Ce drame splendide dont je viens d'évoquer le souvenir, je vous demande la permission de l'associer à l'hommage qu'un culte filial et pieux nous fait rendre aujourd'hui à Boissier de Sauvages.

« Les hommes de ma génération doivent se souvenir que l'œuvre de M. de Bornier se jouait au Théâtre Français, au moment où nous commencions à fréquenter la rue d'Ulm, l'Ecole de droit ou la Sorbonne. Plus d'un se rappelle certainement encore que, bien souvent, le soir, nous passions devant la fontaine du haut de laquelle Monseigneur Saint-Michel surveille — oh! d'une façon bien paternelle et indulgente, — les folâtreries de messieurs les Etudiants, pour aller entendre, de l'autre côté des ponts, l'impétueux Mounet-Sully, la douce Sarah-Bernardt. Je vous en réponds, nos âmes vibraient à l'unisson des beaux vers ; nous étions tous amoureux de Berthe, car nous avions vingt ans; nous jalousions tous la vaillance de Gérald, car nous songions que depuis l'année de deuil, c'était presque la première fois que, sur une scène française, un grand poète réveillait de patriotiques espoirs, tout en nous parlant.... de Roncevaux.

« Lorsque, nos études finies, nous rentrâmes au foyer paternel, ce souvenir resta profond dans nos cœurs comme toutes les impressions de la vingtième année. Et voici qu'en nous promenant dans les rues des cités qui furent notre berceau, dans nos belles et riches provinces où la splendeur de la nature forme un cadre incomparable aux vieux monuments du passé, nous entendîmes résonner une langue harmonieuse et sonore. Nous sûmes qu'en cette langue d'oc,

Digitized by Google

écho du vieil idiome ancestral, des poètes avaient chanté le grand Rhône d'Avignon, la Camargue aux landes immenses, les calanques d'où s'envolent les voiles latines, le Ventoux aux rochers sombres, les vieux monuments romains, les châteaux féodaux aux murs démantelés, les cigales estivales et les violettes printanières, les moissonneurs au geste rythmé et les vendangeurs aux folles chansons, en un mot tous les spectacles séduisants ou grandioses que nous offrait le pays natal. En écoutant ces poètes, que notre éducation nous avait peu préparés à comprendre, il nous sembla que nous entendions des chants déjà entendus, une langue que nous avions parlée nous-mêmes dans une autre existence ; ce fut comme une voix intérieure qui se réveilla en nous. Nous venions tout bonnement de découvrir les félibres. Nous les suivîmes comme on aurait suivi des frères retrouvés, et peu à peu nous nous surprîmes à répéter avec eux :

O bello entre li bello ! espandisse tis alo !
Ensouvèn-te que siès la rèino prouvençalo,
E que dins lou grand tems dou poplе qu'es lou tiéu,
Se l'espous èro rèi, es l'amour qu'ero diéu !

« Nos vœux s'adressaient ainsi à *Esterelle*, à *Mireille*, à *Annonciade*, à *Zani*, car nos cœurs battaient pour ces filles de l'immortelle Vénus d'Arles, commes ils avaient battu quelques années auparavant pour la noble fille de Roland. Voilà comment nous en arrivâmes à associer dans un même culte l'amante de *Vincent le vannier* avec la fille du grand paladin, l'idéale Sainte-Estelle et la glorieuse Jeanne d'Arc.

« Dites-moi, mes amis, compagnons de ma foi félibrenne, est-ce que ce ne fut pas là la suite des pensées de notre adolescence ? N'est-ce pas là le véritable sentiment qui, après nous avoir fait applaudir jadis à Paris les maîtres éminents que le monde nous envie, nous amène aujourd'hui, pleins d'un filial respect, devant ce monument....

« Certes, on l'eût bien étonné cet honnête homme, ce savant austère et modeste que fut Boissier de Sauvages, si on lui avait dit qu'un jour son image se dresserait sur cette place. Rarement cependant hommage fut plus mérité car s'il est un spectacle consolant c'est celui du mérite caché, de la vertu discrète honorés à l'égal des plus éclatants triomphes.

D'autres, mieux que je ne saurais le faire, ont montré quelle patience, quelle ténacité il apporta dans ses expériences sur la culture des vers à soie, sur l'acclimatation des mûriers. Qu'il soit arrivé de ce chef à des résultats positifs et concluants c'est ce qui ne saurait faire aucun doute quand on a parcouru les mémoires écrits par lui sur ce sujet, et aussi quand on a constater les conséquences de la mise en œuvre de ses préceptes. Sa tâche se serait-elle bornée là qu'elle eût suffi à lui mériter un hommage public. Mais ce champ d'action était relativement restreint pour son activité. On le retrouve parmi ceux qui révélèrent la richesse des eaux minérales de ce

Digitized by Google

pays, parmi ceux qui y créèrent l'industrie houillère destinée à devenir si florissante.

« Cela encore n'était pas suffisant. Tout en étudiant ses chères Cévennes au point de vue industriel et agricole il en fait l'objet d'incessantes investigations scientifiques ; il analyse leur composition géologique, il détermine leur flore et leur faune. Rien de ce qui vient d'elles ne le laisse indifférent; les eaux minérales, les gisements fossiles, les arbres, les fleurs, les pierres, les papillons tout l'intéresse, il veut tout examiner, tout connaître, tout classer. La nature elle-même n'est point un champ assez vaste ; du sol il passe aux hommes ; de la matière inerte il arrive au document humain, et là aussi il fouille partout, il explore de tout côté, et comme autant d'objectifs il fixe tour à tour ses regards sur les habitudes, sur les mœurs, sur les préjugés, sur l'idiome de ses compatriotes.

« Quand on songe que dans ses recherches scientifiques il avait pour correspondants Linné, Buffon, Réaumur, Lacondamine, Jussieu, d'Alembert, Deparcieux, quand on voit en quelle estime ces hommes éminents tenaient le solitaire de Saint-Jean-du-Pin, ses compatriotes ont bien le droit de penser qu'avec un peu moins de modestie, il eut pu inscrire son nom parmi les plus retentissants de ceux que nous indiquent les annales scientifiques du XVIII^e^ siècle. Mais voilà ; il eut fallu se déplacer, changer d'horizon, satisfaire certaines exigences mondaines (plus tyranniques sans doute en ce temps-là que du nôtre), se montrer en un mot, car le génie qui se cache, — l'histoire est là pour le dire — risque fort de demeurer un génie méconnu. Et c'est ici que cet homme me paraît vraiment grand. Sans être riche, il est à l'abri de l'influence déprimante du besoin. Bien apparenté, sa naissance lui permet d'ouvrir toutes les portes d'une société aristocratique. Son intelligence supérieure, son vaste savoir lui assure l'entrée des milieux intellectuels les plus fermés. Ceux-ci, il ne les dédaigne point ; les archives de l'Académie des Sciences, de l'Académie Française, des Sociétés savantes les plus autorisées de province sont là pour le témoigner. Mais les triomphes mondains, mais les honneurs, les titres, les récompenses qu'il est permis, qu'il est naturel aux meilleurs de désirer, de cela il ne s'occupe point. Ce grand esprit est si humble que, catholique et croyant, d'une piété exemplaire, il passe sa vie dans les ordres mineurs et ne consent à recevoir l'auguste mission du sacerdoce que sur l'invitation réitérée de ses supérieurs hiérarchiques et seulement vers la fin de ses jours. Ce qu'il lui faut, c'est son vieux château paternel transformé en laboratoire où ne pénètrent point les bruits du dehors ; ce sont ses montagnes rayoles aux douces teintes, violettes et bleues ; ce sont ses taillis de châtaigniers où il fait si bon méditer; ce sont les coteaux du Gardon où l'on trouve de beaux échantillons de minéralogie, de curieux coléoptères ; ce qu'il lui faut, c'est l'air natal si pur et si transparent ; c'est le climat où il a toujours vécu et qu'au retour d'un de ses voyages il comparera avec celui de Provence.

« Voyez le par une de ces soirées d'automne, si belles en nos pays ; il passe dans son costume sombre et l'on voit qu'il est lui-

Digitized by Google

même à l'automne de sa vie, car il a près de soixante-cinq ans. Il a fait le tour presque entier de la pensée humaine de son siècle ; à l'époque où on ne voyageait guère, il a visité l'Italie et la France presque entière ; il a conversé sur l'histoire naturelle à Montbard avec Buffon ; il a causé philosophie sociale à la Brède avec Montesquieu, il a approché à l'hôtel d'Holbach de tout ce qui porte un nom dans l'intellectualité du XVIIIe siècle. Partout on l'a reçu comme un égal ; même le matérialiste d'Holbach est si enchanté de cet homme d'église qu'il veut avoir son portrait et le fait faire à ses frais.... Savez-vous où il va ? Il se rend dans une modeste chapelle de la cathédrale d'Alais pour faire le catéchisme aux petits enfants ! O sainteté qui s'ignore !

« C'est que tous pour lui, dans son pays, étaient ses enfants, et de tous, il pouvait bien se considérer comme le père intellectuel. Aux tout petits il donnait les premières notions de l'enseignement religieux ; aux grands il distribuait libéralement les conseils de sa lumineuse expérience, de son savoir si étendu.

« Il ne me semble pas cependant tout à fait exact de dire qu'en faisant son *Dictionnaire languedocien français* il ait voulu faire pour ses compatriotes ce que tenta plus tard l'auteur des *Gasconismes corrigés*. Sans doute il a soin d'annoncer en tête de son livre qu'on y trouve un choix des mots les plus difficiles à rendre en français, et un recueil des principales fautes que commettent dans la diction les habitants des provinces méridionales. Mais cet enseignement coulait de source ; on ne comprendrait pas un ouvrage de ce genre dans lequel les formes languedociennes ne seraient pas systématiquement séparées des françaises.

« Boissier de Sauvages avait un esprit trop supérieur pour ne pas comprendre qu'un homme ne s'explique bien que dans une seule langue, celle qui est la plus adéquate à son esprit par atavisme ou par éducation. Il ne pouvait, il est vrai, tolérer l'homme sachant mal le français et voulant s'exprimer en cette langue, mais, d'autre part, il récompensait une paysanne qui avait dit le mot juste en qualifiant en languedocien un fruit de son pays. Dans l'un comme dans l'autre idiome un terme mal employé causait à son esprit si net et si précis l'impression produite par une fausse note sur l'oreille d'un musicien.

« Ce n'était pas, évidemment, pour enseigner le français à ses compatriotes qu'il insérait dans sa seconde édition une riche collection de proverbes languedociens et provençaux, qu'il ajoutait à ses articles des notes historiques, des observations de physique et d'histoire naturelle. Cela faisait partie du système d'études encyclopédiques sur les choses de son pays auquel il consacra son existence, il étudiait la langue comme il étudiait tout le reste.

« Mais à cette langue il avait voué le meilleur de son culte. Alaisien de cette vieille roche, *antiquus habitator Alesti*, son intelligence pénétrante lui avait fait comprendre cette vérité reconnue de nos jours, que le génie d'un peuple se manifeste surtout dans l'expression de sa langue atavique. Or, il est certain qu'aux XVIIe et XVIIIe siècle le languedocien était l'idiome exclusif des campagnes et

Digitized by Google

même des villes méridionales. Si en 1661 Racine, se trouvant à Uzès, écrit à Lafontaine qu'à partir de Lyon il ne peut plus se faire comprendre et qu'il ne comprend pas davantage le langage inintelligible pour lui des gens du pays, Jean-Jacques Rousseau écrit de Montpellier, en 1737, à un de ses amis : « Ni les dames ni les bourgeoises ici ne comprennent le français. »

« Il est certain, par conséquent, qu'au temps de Boissier le languedocien était l'idiome séculaire usuel des campagnards de Saint-Jean-du Pin et de la plupart des citoyens d'Alès ; dès lors il aima cette langue, comme il aima toutes choses, nous ne saurions trop le redire, en son pays natal. Et cet aveu nous le tenons de lui-même, comme nous le montre cette lettre à son frère : « L'étude de la langue « romane m'absorbe et me charme. Le doux parler de la Sainte-« Vierge romane m'a séduit à ce point que je passe des deux jours « entiers sans penser à autre chose qu'à ses formes honnêtes et « agréables. Mon esprit et mon cœur sont remplis de ses beautés, « mais mon amour est si délicat et si paisible que rien ne pourrait « être plus bienfaisant. »

« Certes, messieurs, voilà bien un vrai félibre. Si notre patronne Sainte-Estelle a assez d'influence pour nous faire réserver un petit coin spécial en paradis, nous sommes certains, si nous y entrons, d'y retrouver notre vénérable précurseur.

« Ce serait une étude fort intéressante de suivre la fortune du *Dictionnaire Languedocien* dans la période déjà longue qui a vu son apparition. Mais sans insister outre mesure, il est permis de dire que son mérite a été reconnu par les diverses éditions qui se sont succédé. Historiquement on peut constater que l'œuvre de Sauvages, est la plus ancienne qui ait été tentée en ce qui concerne l'idiome cévenol. Lui-même, qui ne laissait rien passer, avait remarqué « que « la langue languedocienne avait été pour lui comme une terre va-« cante ou comme un pays de conquête. » Sans aller jusqu'à dire qu'il ait précisé toutes les lois de cet idiome, il est certain qu'il a posé un jalon, point de départ de beaucoup d'autres. Son œuvre a été comme la clef de sûreté qui maintient un édifice atteint de vétusté. Elle a sauvé de l'oubli beaucoup de ces termes caractéristiques qui, imprégnés du génie d'une langue lui conserveront son originalité ; il a fixé la véritable signification d'un grand nombre d'autres ; il en a dégagé plusieurs des scories qui les recouvraient. Dans sa collection de proverbes, de dictons, d'adages populaires, toutes choses dédaignées jadis, mais recherchées aujourd'hui avec passion par la science mieux armée, on reconnaît l'âme du vieil Alès et de ses campagnes comme on retrouve dans les fleurs fanées d'un herbier, le souvenir atténué, mais d'autant plus pénétrant, des sensations passées.

« Son dictionnaire pourra être complété ; des lois philologiques, inconnues de son temps, mais qu'il n'est plus permis d'ignorer aujourd'hui quand on touche à ces questions, pourront éclairer des points obscurs, surtout en ce qui concerne les étymologies celtiques ou sarrasines ; on pourra achever de démontrer que la France d'oc, comme la France d'oil, parlaient également latin. Son œuvre n'en

Digitized by Google

restera pas moins à la période initiale, comme une de celles qu'il serait impossible de refaire aujourd'hui s'il ne l'eût pas accomplie de son temps.

« Lorsqu'on pense que cet esprit supérieur a considéré comme si importante l'étude du dialecte natal, lorsqu'on songe qu'un homme aussi éminent que le baron d'Hombres partagea cette croyance, et que tous deux en furent possédés à une époque où le rayonnement de la littérature du grand siècle semblait devoir tout effacer, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer de leur piété filiale ou de leur profonde intuition.

« Ils ont compris qu'il y avait dans cette langue, qu'une compression six fois séculaire n'avait pu étouffer entièrement, quelque chose qui méritait d'être conservé. Après eux une époque est venue où la pensée humaine, sans cesse en quête de nouveaux champs d'investigation, s'est arrêtée devant ces reliques du passé. Des poètes sont arrivés qui ont achevé de les dépouiller de la poussière des siècles. Des savants les ont contemplées et ont montré qu'elles rappelaient une époque qui ne fut point sans gloire. Dès lors il s'est produit ce qui devait fatalement arriver ; c'est qu'à remuer ainsi un idiome on a agité l'état d'esprit, les mœurs, les souvenirs historiques qu'il représente. Pour empêcher ceci d'amener cela il aurait fallu interdire à Mistral de hausser sur un piédestal de gloire la martyre d'amour qui s'appelle *Mireille*, il aurait fallu empêcher Aubanel de chanter *Zant*, Roumanille d'instruire son peuple en l'amusant, Mathieu Lacroix de pleurer sa pauvre *Martine*, Arnavieille de dire *Lous Cants de l'aubo*, et Fourès *Les Cants del Soulelh*. Il faudrait que, de par la loi, il fut défendu d'écrire des chefs-d'œuvre en langue d'Oc ! Une nouvelle génération s'est levée dans la France méridionale absolument décidée à ne pas se laisser aveugler par les rafales du vent de l'Est, qu'elles soient imprégnées des miasmes délétères de Schopenhauer ou des effluves glacées des montagnes d'Ibsen. Elle pense que toute agitation intellectuelle est profitable, et que la renaissance de l'idiome d'Oc tout en élevant l'âme de la petite patrie servira à augmenter le prestige de la grande. Elle pense qu'il n'y a plus de distinction entre le La Fare, ami de Chaulieu, et le La Fare qui chanta les *Castagnados* de son pays qu'entre les Français qui mêlèrent leur sang sur les champs de bataille de Fontenoy, de Sambre-et-Meuse, d'Austerlitz et de Reischoffen.

« Cette génération nouvelle est réunie sans distinction d'opinion politique autour de ce drapeau sacré aux trois couleurs, sous les plis duquel, comme le disait le séparatiste Mistral aux Arlésiens, tous les partis contraires doivent aujourd'hui se blottir. Elle est armée, et elle le sait, d'une force redoutable, invincible, sa jeunesse qui lui permet d'attendre sans impatience, par la disparition progressive des préjugés élevés contre elle, l'époque où la langue française, plus que jamais reconnue comme la langue des pouvoirs publics, de la tribune parlementaire et des nécessités du commerce, ne verra plus une ennemie dans sa sœur des pays d'Oc, car toutes deux se seront rencontrées sur les lèvres des petits enfants à l'école.

Digitized by Google

« Elle sait que ce jour-là les vrais patriotes salueront d'un long cri d'espérance et d'amour, de Roncevaux à la trouée des Vosges, la *Comtesse* enfin délivrée... C'est pourquoi elle s'incline devant toi, mainteneur vénéré du vieux verbe rayol.

Fier du noble salut que tes pairs t'ont donné,
Toi qu'un triomphateur de gloire environné,
O Boissier, dresse-toi dans l'orgueil de ton buste.

« Tes triomphes furent pacifiques, ils n'ont coûté ni une larme ni même une goutte de sang, et ta vie entière peut se résumer en ces mots : Science, modestie, bonté.

« Puisque tu possédas au plus haut degré les trois vertus théologales de notre religion du Félibrige intégral dont *Calendau* est l'évangile, amour obstiné du sol natal, amour de sa langue, amour de son soleil, permets-moi de déposer au pied de ton monument les témoignages de reconnaissance dont m'ont chargé pour toi, et la jeunesse félibréenne, et le plus jeune de nous tous, l'illustre maître de Maillane ! »

***

En terminant nous n'ajoutons qu'un mot :

Le Mémorial des fêtes d'Alais des 25, 26, 27 et 28 septembre 1896, avait été décidé par les Comités et la Municipalité dès le lendemain des fêtes, comme on l'avait fait pour les fêtes de Dumas. Sa publication en a été retardée pour les motifs que l'on comprendra en en faisant la lecture. — Il fallait que les monuments fussent réellement et irrévocablement achevés. — Aujourd'hui, c'est chose faite, ils sont confiés aux bons soins et à la bonne garde de tous les citoyens.

Alais, 1er janvier 1900.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Texte :

	Pages
Introduction	7
Statue Pasteur	9
Monument Florian	21
Buste de l'Abbé de Sauvages	27
CHAPITRE II. — Fêtes d'inauguration	31
CHAPITRE III. — Le rôle de la Municipalité	87
CHAPITRE IV. — Inauguration de la Statue Pasteur	90
CHAPITRE V. — Inauguration de la Statue Florian	115
CHAPITRE VI. — Inauguration du Buste de Sauvages	127

Gravures :

Monument Pasteur.
id. Florian.
id. De Sauvages.
Portrait de M. Henri de Bornier.
id. M. Chauveau.
id. M. Duclaux.
id. M. De Ramel.
id. M. Chabaud.
id. M. Balme.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google